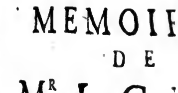


Fenton



MEMOIF

DE

Mʀ. L. C.

Contenant ce qui s'est

particulier sous le

DU

CARDINAL de F

ET DI

CARDINAL M

Avec plusieurs particula

du Regne de Loüi

Seconde Edition revüe,

d'une T

A CO

Chez PIERR

ƆIRES
) E
C. D. R.

ıi s'est passé de plus
ous le Ministere

DU

L de RICHELIEU,

T DU

L MAZARIN;

articularités remarquables
Loüis le Grand.

:vûë, corrigée, & en:ichie
l'une-Table.



:OLOGNE,

: MARTEAU, 1696.

PREFACE.

E C.D.R. a été un homme si connu, & qui est mort depuis si peu de temps, qu'il mble presque inutile de vouloir juifier ce qu'il raporte dans ses Meoires. Tous ceux qui ont esté homes de guerre, ou de Cour, sçavent u'il n'estoit pas capable de conter ne fable pour une verité, & encore noins de l'écrire pour abuser le pulic Il n'y a point eu de plus honeste homme depuis long-tems, & ce n'est pas parce que j'ay toûjours été de ses amis, que je parle ainsi, mais parce que je suis obligé de lui rendre justice. Ainsi si dés le commencemen de ses Memoires il raporte une chose de son Pere qui parcit surprenante, il ne faut pas inferer de là qu'elle n'est pas veritable, nous en voyons

arriver tous les jours de si extraordi. naires, que ceux qui connoissent bien Paris, ne s'en étonneront pas, & il n'y a gueres d'années où cette grande Ville ne fournisse ainsi quelque sujet de douleur pour les uns, pendant que les autres s'en divertissent à leurs dépens. Ce qu'il raporte pareillement de son beau-frere, & de sa sœur, n'est pas si extraordinaire. Combien de maris courent aprés leurs femmes, aprés les avoir quitées, je ne dis pas par devotion, comme il arriva en cette rencontre, mais par de belles & bonnes raisons, que la foiblesse leur fait pourtant oublier? J'en connois quelques uns à qui il a couté bien de l'argent pour se faire déclarer cocus, & qui cependant aprés avoir obtenu ce qu'ils souhaitoient, ont pris la pei. ne de témoigner la mesme ardeur pour se rejoindre, qu'ils en avoient

é auparavant pour se sepa-
si je ne sçavois pas que c'est
se veritable, elle me paroi-
n plus incroyable, que de voir
me reprendre sa femme, pour
n'avoit jamais eu sujet que
ir de l'estime. Mais, me dira-
la personne dont il s'agit icy
fait Prestre, & il ne luy
pas permis de reprendre sa
e aprez cela? Pourquoy non,
ue le Parlement a jugé qu'il le
oit faire, & un honeste homme
roit il, à moins qu'il ne fust
y? Ie le trouve mesme de bonne
de vouloir ainsi rapporter des
es de sa famille, que beaucoup
tres à sa place auroient voulu
e. Quoy qu'il en soit, je diray
r rendre témoignage à la veri-
, que m'estant trouvé l'autre jour
compagnie avec Mr le Presid-

de Bailleul, & ayant l'esprit tout remply de ces Memoires, je luy demanday s'il ne se ressouvenoit point de ce procez, aussi bien que de certaines choses, dont Mr. L.C.D.R. fait mention en parlant de luy. Il me dit qu'il s'en resouvenoit tout de mesme que si la chose venoit de se passer: aprez quoy, y a t'il rien à dire. En effet, Mr de Bailleul est un homme d'une probité si connuë, que son temoignage tout seul suffit pour convaincre les plus incredules. Cependant il faut que j'avouë que je l'ay esté à l'égard de ce qu'il raporte des Suisses; car qui pourroit croire qu'il y eût des gens assez simples, pour prendre des Marionnetes pour des Sorciers. Rien n'est pourtant plus veritable, & je ne me suis pas contenté de m'en éclaircir avec Brioché, mais encore avec Mr. du

ue je connois particuliere-
› me l'ont avoüé tous deux,
n diferemment l'un de l'au-
r Brioché n'en a fait que rire,
s'aplaudissant encore d'un
i luy convenoit si bien, au-
: Mr. du Mont s'en mit en
comme si la chose ne venoit
arriver.
Mr. L C. D. R. se montre
sincere dans un recit qui res-
e si fort à un conte fait à plai-
combien à plus forte raison
ns-nous ajoûter foy aux choses
raporte d'ailleurs? En effet,
inconvenient peut-on trouver
gard de ce qu'il dit du Cardinal
ichelieu? ne sçait-on pas bien
tous les Ministres sont miste-
x, ou du moins qu'ils le doivent
, & que celui-là sur tout af-
oit cette qualité, comme le ra.

porte fort bien Mr. le C. D. R. Quoy qu'il en soit, y-a t'il rien de plus naturel que ce que ce Ministre fait faire à Sauvé, & rien de plus surprenant que l'ambition de celuy-cy, qui sacrifie sa femme pour pourvoir pousser sa fortune? Cependant l'on trouve dans tout cela des leçons pour sçavoir se conduire, ce qui est la plus grande utilité que l'on puisse retirer de la lecture d'un livre. Je crois aussi que le principal motif qui a poussé Mr. L. C. D. R. à écrire, n'a pas tant esté le desir qu'il avoit de faire voir qu'il avoit été employé dans les affaires secretes, que celuy de rendre les autres sages par son exemple. Il me semble que j'ay lieu de soûtenir cette verité, quand je considere combien de fois il se reprend luy-méme du méchant usage qu'il a fait des graces qu'il a reçûës de Mr.

l de Richelieu. La même
it aussi, quand il fait voir
e qu'il a toûjours euë de
paroiſtre jeune. Cepen-
es Memoires ne ſont pas ſi
e je me l'imagine, toûjours
s fort curieux, l'on y voit
es fort touchantes, & qui
mais eſté écrites ailleurs. Ils
uſſi fort divertiſſans, & je ne
as que perſonne s'ennuie ja-
les lire. C'eſt peut-eſtre l'a-
que j'ay euë pour celuy qui les
s, qui me fait tenir ce diſcours,
avouë que nous avons eſté ſi
amis, que je pourrois bien avoir
foibleſſe. Toutefois comme je
uis pas le ſeul qui les ait lûs, &
les autres ſe ſont trouvés de
n goût, je ne craindray point
dire encore une fois qu'il n'y en a
eres de plus agreables. Cependant

il faut que j'avouë une chose, dont je ne sçais si on me sçaura gré, ou non. Ie donne icy ces Memoires contre la derniere volonté de leur Auteur, lequel n'ayant survêcu qu'un mois ou deux à sa retraite, me dit de les suprimer. Ie n'en sçais pas bien la raison, si ce n'est qu'estant prest de quiter le monde, il vouloit épargner quelques gens, avec qui il avoit eu des demeslés Mais cela ne m'a pas paru une raison susisante, pour priver le public d'un ouvrage si curieux: quoy qu'il en soit, le voilà tel que je l'ay receu, & je n'y ay augmenté, ny diminué.

ꝆEMOIRES
DE
L. C. D. R.

ꝇant ce qui s'eſt paſſé de plus
ꝇticulier ſous le Miniſtere
DU
ꝇDINAL de RICHELIEU,
ET DU
ꝇRDINAL MAZARIN.

ꝇ pluſieurs particularités remarquables ꝇu Regne de LOÜIS LE GRAND.

ꝆNTRE la Ville de Paris, & celle d'Eſtampes, ſur la droite auprés de Chaſtres, eſt un Château appellé Olinville, qui a eſté autrefois une maiſon Roiale, mais qui tient aujourd'hui à Mrs.de Marillac, Mon pere ꝇt ſorti de chez lui pour aller voir le maître de ꝇaiſon, qui eſtoit ſon parent, y mena ma mere, ꝇeſtoit groſſe de quatre mois & demi, ils furent ꝇpaſſant chez un Gentilhôme du voiſinage nommé Grini, où leur cocher s'étant ſoulé, il prit la ꝇine de verſer à l'entrée de la porte du Château ꝇOlinville, quoique ce fut le plus beau chemin ꝇu monde. Cet accident fut cauſe qu'au lieu du ꝇivertiſſement que mon pere s'attendoit de prendre ꝇas cette maiſon, il eût une affliction qui ne ſe peut ꝇxprimer; car ma mere qui s'étoit bleſſée étant ac-

couché de moi le lendemain, elle ne vêcut que deux jours, ce qui fut un sujet de douleur pour toute la maison, qui assurement avoit de l'estime pour elle. Mon pere en fut si afligé, qu'il auroit tué le cocher, si Mr. de Marillac ne l'en eut empêché; mais ne pouvant lui oster de la teste, qu'étant coupable comme il l'étoit de la mort de ma mere, il lui feroit faire son procés, il le fit mettre en prison, où il le tint deux ou trois mois, aprés lesquelles la Justice le renvoia absous

Comme on ne s'atendoit pas que je dusse vivre, l'on songea d'abord à me baptiser. Mr. de Marillac me tint sur les fōds avec une Dame de neuf ou dix lieuës de là, appellé Madame d'Arbouville, laquelle se trouva par hazard dans sa maison. Je fus apellé Charles Cesar, nom que portoit mon pere, & qu'ils me donnerent croiant lui faire plaisir. On prit une nourrice du lieu même, & mon pere m'aiant envoié dans son Château, qui étoit à l'entrée de la forest d'Orleans, il s'en fut à Paris où quelques afaires l'apelloient. Comme il n'avoit que moi d'enfans, & qu'on ne croioit pas, comme je viens de dire, que je dusse vivre, chacun lui conseilla de se remarier, & lui qui étoit encore jeune, & qui ne haïssoit pas le sexe, s'y laissa porter aisément. On lui proposa divers partis des meilleures familles de Paris, & les aiant voulu voir avant que de s'engager, il n'en trouva point qui lui plût, soit qu'éfectivement on ne lui fist rien voir de beau, ou que sa destinée le reservast à l'accident que je vais rapporter, & moi pareillement, à avoir la plus méchante belle-mere qu'on ait peut-estre jamais euë. Quoi qu'il en soit, comme il faisoit si fort le dificile, un de ses parens qui étoit Curé d'une des meilleures Paroisses de Paris, & en reputatiō d'un saint homme, comme veritablement il l'étoit, le vint trouver, pour lui dire qu'il avoit trouvé son fait, une belle fille, jeune, bien faite, riche, vertueuse de qualité, & enfin un veritable tresor pour le siecle

nçoit à estre extrémement corrompu.
on pere sçût qu'il n'y a rien de si dange-
être marié de la main d'un Prestre, nean-
inteté de son parent lui faisant croire
voit point de regle si generale qui n'eût
tion, il lui dit qu'il n'avoit point à regar-
lui: qu'il lui étoit bien obligé de la bonté
t, & qu'enfin il sçavoit mieux ce qu'il lui
lui mesme. Le Curé lui fit réponse, que
ussi à cause de la confiance qu'il avoit en
l'avoit preferé à beaucoup d'autres parẽs,
tel mariage auroit fait la fortune : que la
elle auroit un jour vingt mille livres de
u'elle estoit de la Maison de la Force, Mai-
siderable parmi ceux de la Religion Preten-
formée, dont elle venoit de faire ab uration
s mains ; que quand il l'auroit épousée, il
it toujours recueillir le bien de son pere,
a succession étoit ouverte, & que pour celui
mere, ce seroit à lui à faire par son adresse,
e changement de Religion de sa femme ne
ortast point de prejudice.
est impossible de dire combien tous ces dis-
s rendirent mon pere amoureux, il demanda
empressement à voir la Demoiselle, & le Curé
ant mené à un Couvent, où elle estoit, il en
t si passionné, qu'il n'eust point de repos que
aire ne fût concluë. Cependant, comme il n'é-
pas dupe, ou du moins, comme il s'imaginoit ne
as estre, il écrivit à quelques amis qu'il avoit
Agen, aux environs de laquelle Ville on disoit
estoit le bien de cette personne, & ceux à qui il
oit écrit lui ayant mandé que la Demoiselle étoit
trêmement vertueuse, qu'elle étoit riche, &
u'elle ne s'étoit retirée à Paris, que pour faire son
bjuration, il l'épousa, se figurant estre le plus
eureux de tous les hommes. Son bonheur dura
environ trois semaines, pendant lesquelles il n'y a
point de jeune homme qui fasse plus de caresses à

sa maitresse, qu'il en fit à sa nouvelle épouse. Il la mena au bal, à la comedie, aux promenades publiques, & enfin quād il estoit obligé de s'éloigner d'elle une heure ou deux, il revenoit la trouver avec des empressemens qui n'étoient pas pardonnables à un mari. Tout le monde estoit surpris que la joüissance n'eût pas moderé de si grāds transports, mais il disoit à tous ceux qui lui en parloient, que si cela étoit ordinaire à l'égard des autres femmes, il n'en estoit pas de mesme de la sienne, qui n'avoit rien en elle capable de donner du desgoust.

J'estois bien oublié dans de si grands empressemens, & si l'on parloit quelquefois de moi, ce n'estoit que pour demander si je n'estois pas encore mort. Car mon pere pretendoit avoir bientost un fils de sa femme, & comme il ne se souvenoit de plus de ma mere, il sentoit d'avance toutes les tendresses qu'on a coustume, d'avoir pour ceux d'un second lit. Dans un si grand contentement il se croyoit exempt des ateintes de la fortune, & ne songeoit qu'à passer son tems, en atendant la belle saison, qui ne devoit pas estre plûtôt venuë, qu'il estoit resolu d'aller faire un tour sur le bien de sa femme. Il lui avoit donné cependant un carosse magnifique, & des habits à proportion, mais tout cela ne la réjoüissoit point, & il paroissoit sur son visage un si grand fonds de mélancolie, que mon pere en étoit tout affligé. Il lui demandoit à toute heure, & à tous momens, s'il ne lui manquoit rien, qu'elle n'avoit qu'à parler, & qu'un homme dont elle possedoit si bien le cœur, n'auroit garde de lui refuser aucune chose. Il joignoit à des discours si obligeans, les caresses du monde les plus tendres: mais comme un jour il lui en faisoit beaucoup, il sentit sur son dos, la chemise entre deux, quelque chose qui n'estoit pas ordinaire. Il lui demanda ce que c'estoit, mais elle eut plus de soin de se retirer, que de lui respondre, ce qui donnant du soupçon à mon pere, il se raprocha d'elle, & voulut

c'estoit. Elle le pria de n'en rien faire, ce n'estoit rien, & chercha encore à s'é- Mais voyant qu'il ne s'arrestoit pas pour se deffendit le mieux qu'elle put, & ce aprez une grande violence qu'il décou- emise, & qu'il vit une chose qui l'auroir et évanoüi, s'il n'eust esté couché. Il vit, je dire, une fleur de lis bien marquée; ce t juger aussi tost combien il étoit trompé bonne opinion qu'il avoit euë d'elle. Com- avoit éprouvé tant de caresses, elle essaya ire revenir à force de le baiser, & lui qui venu insensible, la laissa faire sans prendre ce qu'elle faisoit. Mais ses sens étant reve- bout d'un moment; Allez, infame, lui dit-il, ne vous fasse pendre, & si l'on ne me fait ju- vous ne mourrez jamais que de mes mains. Il a ensuite le plus diligemment qu'il put, fut er le Curé, lui dit tout ce que la rage, & le voir peuvent inspirer de plus funeste; mais nt que tout cela ne produisoit rien, il lui de- la quel remede il pretendoit donc aporter au qu'il avoit fait.

e pauvre Curé avoit eu de la peine d'abord à re ce que mon pere lui avoit dit, mais recon- lant à la fin que cela n'étoit que trop veritable, jetta à ses piez, lui demanda pardon, & levant yeux au ciel, il fit mille exclamations sur la mé- anceté de cette fille, qui s'estoit servie de la Con- sion pour lui insinuer tant d'impostures. Cepen- nt mon pere continuoit à se desesperer, & toute Communauté s'estant assemblée à ses cris, un estre qui avoit esté autrefois Avocat, lui dit que mal estoit grand, mais qu'il n'estoit pas sans re- mede : que le mariage estoit nul par la supposition le nom, qu'ainsi tout ce qu'il avoit à faire, estoit d'intenter au plûtôt son action, qu'il y trouveroit quelque obstacle à cause que le Parlemét estoit fort reservé sur ces sortes de choses, qu'il n'avoit qu'à

tenir bon, & que le succez en étoit indubitable. Comme dans un naufrage on se prend à tout pour se sauver, mon pere écouta ce conseil, comme lui étant envoié du ciel, & s'en allant de ce pas au Palais, il assembla trois des plus habiles Avocats, qui furent du mesme sentiment. Ils lui dirent neanmoins qu'il auroit besoin d'amis, principalement si la fille avoit quelque apui, ce qui faisant de la peine à mon pere, qui avoit honte d'aller prier ses parens pour une afaire comme celle là, il demeura quelques jours sans y vouloir aller, jusques à ce que voiant qu'un Partisan entreprenoit la chose pour elle, la necessité lui fit faire, ce qu'il n'auroit jamais fait sans cela.

Par malheur pour lui, il se trouva que la fille n'avoit point changé de nom, qu'elle s'apelloit veritablement Magdelaine de Caumont, comme elle avoit signé dans son contract de mariage, qu'elle avoit mis mesme le nom de son pere & de sa mere, & que la supposition qu'il y avoit, c'est qu'elle avoit qualifié l'un de Chevalier Seigneur de plusieurs lieux, & l'autre de noble & puissante Dame, au lieu que ce n'estoit qu'un Meûnier & une Meûniere. Comme cela rendoit la chose delicate, on lui conseilla de donner quelque argēt à cette fille, pour souffrir qu'on donnât un Arrêt tel qu'il voudroit; mais le Partisan qui prenoit à cœur de chagriner mon pere avec qui il avoit eu autrefois quelques demêlez n'ayant pas voulu d'accommodement, mon pere fut cōseillé de faire intervenir le Procureur General, qui demanda qu'elle fut punie de s'être moquée de la Religion, en effet elle avoit fait abjuration publique, quoi qu'elle fut née Catholique, & qu'elle eut toûjours fait profession de cette Religion. Ce tour de chicanne mit le Partisan, & elle dans un grand embarras: elle s'absenta aussi-tôt, & faisant parler sous main à mon pere, il en fut quitte pour mille escus, quoi qu'il en eust offert auparavant deux mille.

ns qui voioient que ce mariage m'alloit
urent pas fachez de cette mortification,
que cela le rendroit sage; mais il ne fut
sorti d'une affaire, qu'il pensa rentrer
autre. Il s'étoit logé chez un riche Mar-
commencement de la ruë St. Denis, pour
prez du Palais. Il y avoit une fille unique
maison, de l'age de dix-neuf, à vingt ans,
ement belle, mais fort bien faite. Il avoit
a conversation charmante, & e le l'avoit
consolé, lors qu'il en avoit le plus de be-
ayant gagné son affaire, il crut qu'il ne poi-
ieux faire que de l'épouser, elle qui estoit
e de connoissance, élevée sous l'aile de la
point coquete, qui avoit du bien, & qui se
oit heureuse de se marier avec une personne
ndition. Le pere & la mere lui avoient même
gné plusieurs fois, que n'aiant qu'elle, ils se-
t bien-aises, de la loger avantageusement, tel-
nt que croiant en un mot que c'estoit son fait,
esentit la fille, qui fut d'abord de bonne vo-
é. Il fut ravi de la trouver si favorable, & n'a-
t plus qu'à gagner le pere & la mere, il leur en
ia, & obtint d'abord leur consentement.
omme il avoit esté trop vîte en besogne l'autre-
s, il ne voulut pas pour le coup rien faire sans
parler à ses parens. Mr. de Marillac estant un des
us considerables, en fut le premier averti, mon
re ne manqua pas de lui exagerer la bonne grace
e la fille, son education, sa sagesse, son bien, la
onne foi du pere, & de la mere, & enfin tout ce
ui pouvoit jetter de la poudre aux yeux, pour fai-
e aprouver une alliance qui faisoit si peu d'hon-
neur à toute la parenté. Mr. de Marillac qui estoit
homme d honneur, fasché qu'il s'allast ainsi enca-
nailler, lui dit qu'il s'étonnoit qu'il donnast si-tost
tête baissée dâs une afaire, où il trouveroit peut-être
encore quelque mécontentement; qu'il ne s'é-
tonnoit pas de ce que la fille ayant tant de bien, le

voulut épouser, parce que toutes les filles veulent estre mariées, mais de ce que le pere & la mere, gens nouris dans l'aversion des Gentilshommes de campagne, y eussent si-tost donnez leur consentement, que cela cachoit quelque mistere, qu'il faloit déveloper, & que s'il ne craignoit de le facher, il lui diroit qu'en pensant épouser une fille, il alloit peut-être épouser une veuve. Si ç'avoit esté un autre que Mr. de Marillac qui eust dit ces paroles, mon pere ne l'auroit jamais souffert, mais ayant été élevé dãs une espece de respect pour lui, il se contenta de lui dire qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté là, & qu'il en respondoit. Mr de Marillac lui dit en soûriant, que c'estoient ses affaires & non pas les siennes, & que s'il lui avoit dit cela, ce n'étoit que parce qu'il s'y croyoit obligé, à cause non seulement de la parenté, mais encore de l'amitié qu'il y avoit toûjours eu entre les deux familles.

Cela en demeura là, mon pere se disposant à passer outre, nonobstant le bon conseil qu'on lui avoit donné, manda un cousin germain qu'il avoit, vieux garçon, qui n'avoit jamais eu tant de penchant que lui à se marier, & dont nous devions recueillir la succession. Celui-ci, avant que de se mõtrer, voulut se faire habiller, &, ayant dit le sujet de son voyage à son Tailleur, c'est-à-dire qu'il venoit pour le mariage de son cousin, & de son heritier, qui espousoit la fille d'un tel Marchand; Ah! Mr. lui respondit-il, que pretend-il faire, & n'y a-t-il pas d'autres filles à Paris? Cela surprit ce vieux Gentil-homme, & lui ayant demandé pourquoi; C'est, lui dit-il, qu'elle a eu un enfant d'un garçon qui estoit chez son pere, mais je n'en parlerois pas, s'il n'y avoit que cela, & je croirois qu'elle seroit devenuë sage. Comment, c'est donc une bagatelle ici, répondit ce Gentilhomme, d'avoir un enfant, & vous autres gens de Paris contez cela pour rien. Je ne dis pas cela, Monsieur, reprit le Tailleur, mais plustost que de perdre une fille de

e me serois resolu à n'en point parler,
e ce seroit dommage qu'un honneste
ompé. Non seulement elle continuë
auche, mais elle est mesme si grande,
gueres de jour qu'elle ne vienne dans
ic, qui est ici vis à-vis de ma maison.
estre pas connuë, mais elle ne sçait pas
re fois acheté chez son pere, & que je
ui elle est.
si sincere, & si rempli de bonne foi, eut
rendre nostre parent. Il envoya querir
ne heure aprez, & lui demandant ce
it faire d'épouser cette fille, mon pere
cela de médisance, & de mensonge. Son
oyant si aveuglé, lui dit que pour lui il
nt à la nôce, & même qu'il le desheri-
l passoit outre aprés ce qu'il lui venoit de
is mon pere méprisant toutes ces mena-
int le jour mesme apporter le contract de
pour le signer, & nostre parent l'ayant pris
s du Notaire, le déchira en mille pieces.
contenta pas de cela, il fut trouver Mons.
lac, lui conta ce qu'il avoit appris, & le
terposer son authorité pour empêcher une
infame. Mr. de Marillac monta en carosse
e tems avec lui, fut trouver mon pere, & lui
, le connoissant obstiné, comme il étoit, ils
ient pas pour le prier de rompre tout à fait
riage, mais pour lui dire de s'eclaircir, que
se disoit de la fille estoit peut être une me-
e, mais que toûjours il avoüeroit qu'il n'y
ien à negliger: qu'on pretendoit lui faire
air, & qu'à moins que de cela, il seroit le maî-
conclure: qu'il n'y avoit qu'une chose à fai-
étoit de feindre que des affaires l'appelloient
ensablement chez lui pour quelques jours,
ndant ce tems là on s'offroit lui faire con-
e la verité, sinon, comme il venoit de lui dire,
ouvoit bon qu'il passât outre.

Cela estoit trop raisonnable pour que mon pere y trouvast à dire, & aiant pris congé de la belle, & promis de revenir dans huit jours au plus tard, il s'en fut loger chez le Tailleur, où toute son occupation fut de se mettre en sentinelle. Il vit dez le lendemain, ce qu'il ne vouloit pas voir, c'est à dire, cette fille entrer en écharpe dans le lieu de débauche. Mais croiant que ses yeux l'avoient trompé, parce qu'il ne l'avoit vûë qu'au travers de la fenestre, il descendit en bas le nez caché dans son manteau, & fit le pié de gruë, jusques à ce qu'elle sortist. Il la reconnut bien, mais ne voulant pas que ce fut elle, il la suivit jusques à ce qu'elle fut entrée chez son pere. Ce fut alors qu'il fut bien estonné, toutefois aiant pensé en lui-même qu'il pouvoit y avoir quelque autre ménage dans ce logis, il la justifia encore dans son esprit, jusques à ce qu'il se fut informé de ce qui en estoit. Mais les gens du quartier lui aiant dit le contraire, aussi-bien que le Tailleur, il n'en voulut encore rien croire s'il ne voioit tout de ses yeux. Pour cet effet il s'en fut lui-même dans cet honneste lieu, où son argent lui faisant faire bien-tost connoissance, on lui amena une fille. Il ne voulut point dire qu'il en vouloit une autre, de peur de donner du soupçon. Il la paya mesme grassement, de sorte que dez le jour même ce fut le meilleur ami du logis. Il y retourna le lendemain, & ayant demandé qu'on lui fist venir quelque chose qui en valust la peine, on lui amene celle qu'il vouloit, ou plustost celle qu'il ne vouloit pas. Car au mesme tems il se prit à plurer comme un enfant, & s'en estant allé à l'heure mesme sans rien dire, il monta à cheval, & s'en retourna chez lui sans voir personne, ni mesme Monsieur de Marillac.

Cependant comme on ne sort pas ainsi des mains des Parisiens, & que mon pere nonobstant tout ce qu'on lui avoit dit, avoit eu la folie de signer des articles, on le fit revenir malgré lui, pour essuier

l'Officialité, où il fut condamné à
rancs de dommages & interests. Il ne
d'argent si à contre-cœur, c'est pour-
n avoir apellé au Parlement, il se pour-
seil, voiant qu'il alloit estre condamné.
ela ne fit que grossir son chagrin, au
s que la dete, sa chicane qui lui avoit
lans l'autre instance, lui fut nuisible
ci, & au lieu de deux mille frans, à quoi
té condamné, il fut obligé d'en payer
e.

u'il eut paru incorrigible apres la premie-
on crut que celle-ci lui estant venuë de
il ne songeroit plus à reprendre une fem-
s mon malheur voulant, comme j'ay déja
j'eusse une belle-mere, & mesme la plus
ire que je pusse jamais avoir, il epousa une
qualité de nostre pays, qui s'empara si bien
esprit, qu'elle ne fut pas plûtôt dans la mai-
'elle m'en chassa avec ma nourrice. Je fus
à Olinville, afin, comme je crois, que com-
lieu m'avoit esté funeste dez le premier jour
naissance, il m'arrivast la mesme chose qu'à
uvre mere. J'y demeurai un an tout entier, sans
a nourrice entendît parler de mon pere, quoi
e lui eut fait escrire plusieurs lettres, & que
e son mari eût esté jusques à son Chasteau. Au
de ce tems-là un Charetier de la maison pas-
prez d'Olinville, envoya dire à ma nourrice
avoit ordre de lui donner un septier de blé, &
me si cela eut suffit pour ma nourriture, on fut
ore un an sans s'informer si j'estois mort ou non,
on avoit peur d'entendre demander de l'ar-
t. Rien n'obligea les pauvres gens où j'estois de
garder, que quelque gentilesse qu'ils trouvoient
moi, ou plutost le deffaut qu'ils avoient d'en-
s, qui étoit cause qu'ils me regardoient presque
mme si j'eusse esté à eux.

Cependant ma belle-mere estoit non seulement

accouchée d'un garçon, mais estoit preste encore d'en mettre un autre au monde, ce qui faisoit que mon pere avoit encore moins de peine à m'oublier. Comme il ne se pouvoit faire neanmoins que quelqu'un du voisinage ne lui demandast de mes nouvelles, il se trouvoit souvent embarrassé, mais sa femme qui estoit plus fine que lui, disoit en même temps que je me portois bien, & que s'il ne me faisoit pas encore revenir, ce n'estoit que parce que ma presence le faisoit ressouvenir trop tendrement de la deffunte. Il n'y avoit que les bestes qui donnassent dans un paneau tendu si grossierement; mais les parens de ma mere estant pour mon malheur à plus de quatre-vingt lieuës de nostre païs, & n'ayant personne qui prist soin de moi, je demeurai encore trois ans entiers chez ma nourrice, & je crois que j'y serois encore, si Mr. de Marillac estant venu à Olinville, & m'ayant aperçû à la Messe, n'eust demandé malgré le pauvre équipage où j'estois, si je n'estois pas le fils de son cousin. Côme je l'avois oüy dire plusieurs fois à ma nourrice, & que sans vanité je ne manque pas de cœur, je n'eus que faire qu'elle répondit pour moi, & dis à Mr. de Marillac que j'étois le fils de Mr. L.C D.R. mais que pour mon malheur, je ne l'avois point vû depuis que je me connoissois. Ma réponse lui plut, qui n'estoit pourtant rien qu'une redite de ce que ma nourrice avoit dit plusieurs fois en ma presence, &c. comme j'estois assez éveillé, il me fit prendre la main par un de ses laquais, & me fit emmener au Château. Il me fit habiller comme le devoit être un enfant de ma condition, & aprés qu'il m'eust gardé jusques à ce qu'il s'en retournât à Paris, il me renvoya par son Concierge, chez mon pere à qui il écrivit que je commençois d'estre à un âge, où l'on devoit avoir plus de soin de moi.

Mon pere fut obligé de me recevoir à son grand regret, car il me traita si rudement dez le jour même, que tout jeune que j'étois, il me fut aisé de

n'avoit pas grande amitié pour moi. Si
: lui en eus demandé la raison,& en m -
. m'en retourner chez ma nourice, mais
'rir'lla bouche,je me tins à un coin,cõme
: pas esté l'enfant du logis,pendãt qu'on
elui du second lit qui étoit galeux cõme
. Jamais je ne fus si affligé,& comme j'a-
-tôt six ans,& que la connoissance cõmen-
venir,je pensay crever de depit Il me fa-
ant passer un an & demi comme celà,beu-
mangeant avec les valets,& n'ayant d'au-
olation que celle que me donnoit nostre
ui étoit un bon homme. e le priay de vous
pprendre à lire,car on ne parloit point dans
s de me donner un maitre, & ravi que cela
: moi,il s'y donna tant de peine, qu en trois
e lûs courament dans toutes sortes de livres.
'y avoit point de jour cependant que ma bel-
re ne me desolât,& non contente de me faire
e mal qu'elle pouvoit, elle excitoit encore
pere à me mal traiter, par cent faux raports
le lui faisoit pour le mettre en colere. Mon
qui ne m'aimoit pas, & qui la croyoit. me
raita plusieurs fois sans entrer en conno ssan-
e cause, & mon desespoir fût si violent,que je
lus de m'empoisonner. Il y avoit de la ciguë
s le Jardin, qu'on m'avoit montrée pour estre
e herbe mortelle,j'en pris,& aprés m'être recom-
ndé à Dieu, j'en mangeay suffisament pour me
ire mourir, s'il n'eut permis que je me mépris,
cueillant une herbe pour une autre, ou plustost,
mme e l'ai toûjours cru', s'il n'eut fait un mi-
cle tout évident pour moi. Car non seulement
n'eus ni convulsion, ni tous les autres simpto-
mes, que l'on doit avoir quand on s'est ainsi em-
poisonné, mais même je ne fus pas un seul moment
malade. Je le dis au Curé, à qui je commençois
d'aller à confesse, & il me gronda fort, me remon-
trant l'énormité du crime que j'avois commis. Il

m'en fit demander pardon à Dieu, & m'obligea à ne rien faire doresnavant, dont je ne luy en demandasse permission.

La cruauté de ma belle mere allant toûjours en augmentant, & mon pere n'ayant pas de meilleur naturel pour moy, je resolus de m'en aller à la premiere occasion que je pourrois trouver, & l'ayant dit au Curé, il voulut m'en dissuader, me remontrant que n'ayant pas encore huit ans, j'estois incapable de toute chose. Il m'exhorta à souffrir plûtost jusques à ce que je fusse en âge de porter les armes; mais considerant que j'aurois encore longtemps à attendre, je lui dis resolument que je ne le pouvois pas, & connoissant que j'executerois au plustost mon dessein, si l'on ne me prevenoit, il ne avertit mon pere, qui feignant de ne le pas croire, lui dit qu'il n'avoit qu'à me laisser aller. Le Curé le voyant si dur, ne put s'empescher de pleurer en m'embrassant, & m'exhortant encore une fois à prendre patience: comme il vit qu'il estoit impossible de m'y resoudre, il tira deux escus de sa poche, & me les mit dans la main, il me dit qu'il estoit fasché de n'en pas avoir davantage, que j'en pourrois avoir besoin, & qu'il prioit Dieu d'avoir soin de moi: que je me souvinsse que j'estois né Gentilhomme, c'est-à-dire, que j'estois obligé de mourir plustost mille fois, que de faire une action indigne de ma naissance. Mon dessein estoit d'aller trouver Mr. de Marillac, en qui j'avois déja reconnu tant de bonté; mais des Bohemes estant venus dans nôtre village, & leur ayant demandé s'ils vouloient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'ils le vouloient bien, pourvû que je les pusse suivre.

C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, & estant sorti de chez-nous sans dire adieu à personne, je fis voir dez le mesme jour, combien la jeunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on lui a données. Car je me mis au mesme temps à piller les poules à droit & à gauche, comme je voiois

faire aux autres,& sans songer que j'estois encore à nôtre porte,& que même toutes ces terres étoient la plusPart à nos parens, j'allai toûjours mon chemin, sans faire reflexion à ce que ie faisois. Chacun ayant fait son petit butin, on le fut porter au Capitaine, qui me voyant pour le moins six poules pour ma part, me fit boire un petit coup de brandevin, disant aux autres que ce n'estoit pas mal commencer,& que ie serois un iour ioly garçon. Nous fismes bonne chere le soir aux depens de nôtre larcin,& n'y ayant rien où l'on s'accoutume plustost qu'au libertinage, principalement quand on a esté maltraité chez soi, ie trouvai cette vie si douce,en comparaison de celle que i'avois menée, que ie crus estre en paradis.

Je passay prez de cinq ans dans une vie si miserable, courant non seulement toute la France, mais encore plusieurs païs estrangers,dans lesquels nous estant arrivé quelque petite infortune, c'est-à-dire, quelques uns de nos cõpagnons ayant esté pendus, nous fismes resolution de revenir dans nôtre pays natal. Nous rentrasmes donc en France par la Comté de Bourgogne, & prenant la route de Dijon, nous passasmes ensuite dans le Lionnois de là dans le Dauphiné, puis en Languedoc, & enfin dans la Comté de Foix. Nous crusmes que ce pays-là nous seroit favorable, parce qu'estant environné de montagnes, ce nous seroit une retraite asseurée, s'il nous arrivoit de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos larcins; mais nous connoissions bien mal le terrain, les gens du pays en sçavoient encore plus que nous,& dez la nuit mesme ils nous devaliserent entierement, pendant que chacun estoit écarté çà & là, pour aller à la petite guerre. Ce malheur qui estoit arrivé par la faute de ceux qu'on avoit laissez au bagage, lesquels s'estoient laissez attirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avoit fait paroistre pendant qu'on estoit en embuscade, surprit & desola

en même-temps toute la troupe. Qui pis est pas un n'avoit su rien gagner dans sa course, les habitans ayant tous serré leurs poules comme s'ils se fussent donné le mot, tellement que quoi qu'on fust bien las, il falut se coucher sur la dure sans souper.

Cette vie qui m'avoit plu au commencement, parce que ie n'avois pas de connoissance, n'avoit plus les mesmes charmes pour moi, depuis quelque temps, & à mesure que la raison me venoit, ie me faisois à moi-mesme une secrette confusion, me ressouvenant de ce que j'estois né, & de ce que ma naissance demandoit. Je pleurois le plus souvent en secret, & j'aurois eu besoin d'un bon conseil, mais ne sçachant à qui me confier, enfin ie me representay ce que nôtre Curé m'avoit dit en partant, & me demandai si c'estoit là la vie d'un Gentil homme.

Cette pensée que ie n'avois pas rapellée une seule fois depuis si long-temps, fit tant d'impression sur moi, que ie me resolus de deserter, & prenant le temps qu'on m'avoit detaché pour aller en course, ie gagnay les montagnes du Capsi, & vins décendre en Roussillon, par le col de Villefranche. En passant ie vis sur la droite la plus haute montagne des Pirenées, elle s'appelle le Canigout, au cime de laquelle est un étang, où il y a toute sorte de bon poisson. Mais ce qu'il a de plus particulier, c'est qu'on n'y sçauroit jetter une pierre, qu'il ne pleuve en mesme temps à la verse, j'en demandai la raison aux habitans d'alentour, mais ils ne me la sçurent dire.

J'avois toûjours gardé jusques là les deux écus du Curé, & ils me servirent bien dans ce voyage. Mon dessein étoit de prédre parti dans la premiere compagnie que je trouverois, & comme on ne sçavoit ce que c'étoit en ce tems-là de mesurer les soldats à l'aune, comme ont fait aujourdhuy, j'esperay que ma petite taille ne m'empêcheroit pas de trouver qui voulust de moy. Comme j'estois fort ba-

zanné, comme ont coutume d'estre ceux qui ont fait la vie que j'avois faire, ie passay par toutes les places des Espagnols pour un homme du païs, & quoi que nous eussions la guerre, on ne m'arresta ni à Perpignan, ni à Salses. Enfin ie gagnai Locates qui estoit la teste que nous tenions, & ie pris parti dans la compagnie de Mr. de St. Aunais, qui en estoit Gouverneur.

Je voulus être de tous les partis que nous faisions contre la garnison de Salses, & ayât bien tôt apris la langue Catalane, ie crus que ie devois me servir de la ressemblance que j'avois avec un Espagnol, pour faire quelque action qui me pût faire distinguer. Car ie commençois, pour dire le vrai, à m'ennuyer d'être soldat, & côme j'aprochois de quinze ans, l'ambition me montoit déja dans la teste, iusques à m'empescher de dormir. J'en demanday la permission à Mr. de S. Aunais, qui me dit qu'il le vouloit bien, mais me voyant revenir sans rien faire; Cadet, me dit-il, cela n'est pas bien, il faut se faire déchirer une oreille plûtôt que de faire ce que vous faites, on voit les ennemis quand on veut, & il ne faut pas demander à les aller voir, si l'on ne veut les aprocher de plus prés. J'en ay été assez prés, Mr. lui repondis-je, mais nous estions trop de monde, & je ne pretens pas partager l'honneur que je remporteray avec un si grand nombre. Combien estiez-vous donc, repliqua Mr. de S. Aunais? Nous estions onze, Mr. lui dis-je, & c'étoit trop de neuf, mais si vous voulez que j'y retourne demain avec mon camarade, je vous assure que vous ne me ferez plus de reproches. Ne veux-tu point deserter, me dit-il aussi-tost; Si j'en avois eu envie, Mr. lui répondis-je, je ne vous en viendrois pas demander permission, voilà déja deux fois que je vais jusques aux palissades des ennemis, & si j'avois voulu entrer dans la place, personne ne m'en auroit empesché. Ma hardiesse luy plaisant, il me demanda

qui j'estois, à quoy ie fis reponse, que si ie réüssissois dans mon dessein, ie le lui dirois, mais que si ie n'y réüssissois pas, j'attendrois iusques à ce qu'il se presentast quelque autre occasion, qui me fust plus favorable. Il se plut encore à cette reponse, & iugeant qu'il faloit que ie fusse né quelque chose pour parler de la sorte, il m'aima dez ce moment, dont il ne tarda gueres à me donner des marques.

Cependant j'eus permission de sortir le lendemain, & estant arrivé à deux portées de mousquet de Salses, ie fis mettre dans un fonds mon camarade sur le ventre, pendant que ie m'aprochai encore davantage. Au reste j'avois remarqué tous les deux iours que j'avois esté en parti, qu'un Officier de la garnison avoit un rendez-vous avec une fille, qui le venoit trouver dans une mechâte maison abandonnée. Je m'y serois bien embusqué, si j'avois voulu, mais j'avois pris garde aussi qu'il l'envoyoit reconnoistre un moment auparavant par un soldat, & ie ne voulois pas m'exposer à manquer mon coup. Etant arrivé à l'endroit où ie voulois m'arrester, ie fis semblant de savonner quelque linge, & regardant de temps en temps d'un coin de l'œil, ie vis mon soldat qui alloit à la découverte, & qui s'en retourna faire son raport. Un moment apres la fille vint d'un costé, & Monsieur l'Officier de l'autre, mais pendant qu'ils s'amusoient à faire l'amour, j'entray deux pistolets de ceinture à mes deux mains, & l'ayant desarmé comme un mouton, ie lui dis, que s'il ne marchoit devant moi, & sans rien dire, ie lui allois mettre la bourre dans le ventre. Il ne iugea pas à propos d'essayer, si ie serois homme à le faire, ou non, & croyant que ie ne ferois pas mal d'emmener aussi la fille, quand ce ne seroit que pour empescher qu'elle n'allast dire ce qui étoit arrivé à son amoureux, ie leur fis prêdre le chemin, sur lequel mon camarade m'attendoit ce nouveau renfort que ie trouvois leur fit desesperer

de se pouvoir sauver, ils parurent fort contrits, & pour moi j'étois dans une joye qui ne se peut exprimer. Nous marchasmes ainsi une bonne heure, pendant laquelle mon camarade ne songea qu'à gagner pays, mais croyant alors que nous estions en sureté, il se mit à regarder la fille, & la trouva si belle qu'il voulut s'arrester pour contenter sa fantaisie. Je lui demanday s'il estoit fou, dont ne se faisant que rire, il se mit en devoir d'assouvir sa brutalité. Je me mis fortement en colere contre lui, mais n'en devenant pas plus sage, ie fus obligé de le menacer que ie le tuerois. Il me dit que ie n'avois qu'à y venir, & me presenta en mesme temps le bout du pistolet; ie ne m'étonnay point, ie fus à lui tenant le mien d'une main, & mon prisonnier de l'autre. Lui qui estoit brutal, ne se contentant pas de m'avoir mis en jouë, tira, mais m'ayant manqué, & ayant peur que ie n'en fisse pas de mesme, il s'enfuit avec precipitation. Je ne me mis pas en peine de courir apres lui, & toute mon inquietude fut de gagner chemin, me doutant bien qu'il deserteroit, & avertiroit la garnison de Salses de ce qui se passoit. Je doublai donc le pas, & le fis doubler de même à ceux que ie conduisois, ce qui me fut salutaire. Et effet je n'estois pas encore à la porte de la ville, qu'il parut trois Officiers bien montez, qui estoient accourus apres moi, mais me voyant tout prest d'y entrer, ils ne iugerent pas à propos de s'avancer davantage. J'entray à Locates comme en triomphe; chacun voyant venir un enfant de seize ans avec deux prisonniers, sortit dans la ruë pour me voir, & j'eus bonne compagnie pour m'escorter iusques au logis du Gouverneur. Eh bien, Monsieur, lui dis-je en le voyant, j'en ay aproché de prez, comme vous voyez, ie vous avois bien dit que le grand nombre n'estoit pas le meilleur, puis que j'avois encore trop d'un homme, quoy que ie n'en eusse qu'un. Il me demanda ce que ie voulois dire, ce que ie lui

expliquai en lui racontant ce qui m'estoit arrivé. Il se mit là-dessus à me loüer extraordinairement, & beaucoup plus que mon action ne meritoit, & me donnant en mesme temps un drapeau dans le regiment de Picardie, dont la Cour lui laissoit la disposition, aussi bien que de toutes les charges qui estoient vacantes dans sa garnison, il me dit fort obligeamment que je n'en demeurerois pas là, & qu'il prendroit soin de ma fortune.

Ce qui donna encore plus d'éclat à cette action, fut que le prisonnier se trouva estre le Lieutenant de Roi de Salses, & Mr. de S. Aunais l'ayant mandé à la Cour, & de quelle maniere cela s'estoit passé, le Cardinal de Richelieu lui écrivit de m'envoyer aussi-tost à Paris, & me fit toucher cent pistoles pour mon voyage. Je vous laisse à penser, quelle fut ma joye, elle ne se put exprimer, & j'en témoignay toute la reconnoissance imaginable à Mr. de S. Aunais, que je reconnoissois pour mon bienfaiteur. Il me demanda, avant que de partir, qui j'étois, & je lui contay ma petite fortune le plus succinctement qu'il me fut possible. Je suis bien-aise, me dit-il, de sçavoir que vous soyez Gentilhomme, ce n'est pas que la vertu ne soit à estimer dans tout le monde, mais elle a toûjours beaucoup plus de lustre dans une personne de naissance, que dans un autre. Allez trouver Mr. le Cardinal, continua-t'il, c'est un homme, si je ne me trompe, qui va faire beaucoup de choses pour vous, il aime les braves gens, & fait tout ce qu'il peut pour les attirer à son service.

Je partis ainsi de Locates fort satisfait, aprés avoir acheté deux chevaux, un pour moi, & l'autre pour un valet que j'avois pris. Comme j'étois encore jeune, & que la vanité regne dans une jeune teste, je voulus me faire voir dans mon pays, en l'état où j'estois, & sans considerer que je perdrois beaucoup de temps, je me detournay du grand chemin, lors que je fus à Briare, & arrivay sur le soir

au logis du Curé, où je mis pié à terre. Il fut surpris, & ravi en mesme temps de me voir, & aprez lui avoir conté ce qui m'estoit arrivé, & où j'allois, je le remerciay des bontez qu'il avoit eües pour moi, & lui donnay dix pistoles, l'assurant que si jamais je faisois fortune, il y auroit bonne part. Il me dit que je trouverois une grande famille chez mon pere, qu'il avoit sept enfans sans me conter, que cependant ses affaires n'estoient pas trop bonnes, Dieu lui ayant envoyé une grande affliction, en punition, comme il croioit, du peu de naturel qu'il avoit eu pour moi. Là dessus il me conta l'avanture du monde la plus extraordinaire qui lui étoit arrivée, telle que je la vais raporter. Nous avions un de nos parens qui avoit nom Courtilz, homme de qualité allié aux premieres Maisons de la Province, quoy qu'il n'en fust pas originairement, mais qui avoit fort peu de bien pour soustenir sa naissance, & sa bonne mine, car il estoit un des hommes de France, des mieux faits. Comme il cherchoit fortune, il estoit le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver; & soit qu'il eut des femmes qui fournissent à l'apointement, ou qu'il fust heureux au jeu, il estoit toûjours magnifique, & voyoit les meilleures compagnies. Etant devenu amoureux d'une jeune veuve, qui avoit beaucoup de bien, il la rechercha en mariage, & crut lui donner dans la vûë par son grand air. Mais la Dame ne l'ayant pas écouté, soit qu'il n'eut pas son étoile, ou comme il est plus vrai semblable, qu'elle eut resolu deja de se donner à Dieu, elle le pria de ne la pas importuner davantage. La dificulté aiguisant ses desirs, il estoit toûjours par tout ou elle estoit, & quoi qu'elle l'eut prié de ne plus venir à son logis, il faisoit si bien qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne la vît, soit à l'Eglise, soit chez quelqu'une de ses amies. Pour se defaire tout d'un coup de cet importun, elle se retira dans un

Couvent, mais ayant menacez d'y mettre le feu, la Dame en sortit, craignant qu'il ne le fist tout comme il le disoit. Cependant comme elle perseveroit toûjours dans le dessein de ne le point souffrir, il resolut de l'enlever, & elle n'en eut pas plustost le vent, qu'elle s'en alla secrettement à la campagne, sans que personne sçut où elle étoit allée, si ce n'est une femme qu'elle laissoit dans sa maison, & celle qu'elle avoit menée avec elle. Comme elle avoit laissé tous ses gens, ses parens en furent en peine, & deux ou trois iours s'estant escoulez, sans qu'on en eut des nouvelles, ils s'imaginerent que nostre parent l'avoit enlevée, d'autant plus qu'il s'en étoit vanté en plusieurs endroits. Ayant fait entendre des temoins, ils eurent prise de corps contre lui, & ne voulant pas entrer en prison, il se refugia chez mon pere, & de là chez un autre parent, ayant eu avis qu'on sçavoit l'endroit où il estoit. Or il arriva que iustement dans ce temps-là mon pere reçût un remboursement de vingt-mille escus, & des filoux l'ayant sçû, loüerent ou firent faire des casaques d'Archers, & sous pretexte de venir chercher Courtils dans nostre maison, lui mirent le pistolet sous la gorge pour sçavoir où estoit son argent. Ayant esté obligé de le dire, ils le chargerent sur un cheval de bas, & mon pere leur vit prendre le chemin de la forest, d'une Tour où ils l'avoient enfermé avec tous les gens du logis, pour pouvoir se sauver plus facilement.

Cette perte estoit grande pour un Gentilhomme qui n'avoit pas vingt-mille livres de rente, & qui avoit huit enfans, tellement que ne doutant point qu'il ne fust bien affligé, je ne sçus presque si ie devois m'exposer à le voir, sçachant bien que comme ma vûe ne lui étoit pas agreable, cela ne feroit que redoubler son chagrin. Cependant ayant fait reflexion qu'il se pourroit plaindre de moi, si je manquois à mon devoir: j'allay chez-lui, où il

ne me reçust pas mieux que j'avois deviné. Car il croyoit que j'y venois pour long-tems; & pour me faire voir qu'on ne me reconnoissoit pas pour le fils de la maison, ma belle-mere defendit qu'on donnast ni foin, ni avoine à mes chevaux. Mon valet me l'estant venu dire, j'en envoyay querir chez le Curé, & mon pere qui étoit descendu dans son écurie; vit tout cela sans y donner ordre. Je crevois en moi-même de dépit, mais comme j'étois resolu de partir le lendemain, je crus à propos de n'en dire mot, quoi-que cela me fist bien mal au cœur. Je me retiray de bonne heure dans ma chambre, & comme je m'allois coucher, mon pere entra avec ma belle-mere, & me demanda avec un visage riant, si ce qu'avoit dit mon valet à table étoit vrai, sçavoir, que j'allois trouver Mr. le Cardinal par son ordre. Je lui dis qu'oüi fort froidement, car je voyois bien d'où procedoit cette demande, & que ce n'estoit que pour avoir part à ma faveur, s'il estoit vray que j'y pusse entrer. Mon pere me dit qu'il avoit une grande joye de me voir sur le point de faire quelque chose, & ma belle-mere prenant la parole m'offrit sa maison, ajoutant qu'elle esperoit de moy, que quand j'aurois fait fortune, je procurerois celle de mes freres. Je lui repondis sur le même ton que j'avois fait à mon pere, que ce n'étoit pas une chose faite, mais que si j'estois assez heureux que cela pust estre, je ferois toujours le bien contre le mal.

Cette parole donna lieu à de grands éclaircissemens, & si je l'ose dire à de grandes excuses de ce qu'on avoit refusé du foin, & de l'avoine à mes chevaux. Elle me dit que ce n'estoit que par une bevüe de celui qui en avoit le soin, à qui ils avoiẽt donné ordre depuis le malheur qui leur étoit arrivé, de n'en point donner aux étrangers: que ne me connoissant pas, il m'avoit traité comme les autres, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je sçus bien ce que j'en devois croire, mais la discretion &

je respect m'obligeant à ne pas dire tout ce que je pensois, je lui dis que ce n'estoit qu'une bagatelle, & que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Mon pere s'enquit alors de moi de ce que j'avois fait depuis que j'étois parti, & me fit une petite reprimande, comme s'il ne se fust ressouvenu qu'en ce temps-là, qu'il estoit mon pere.

Ils me laisserent coucher aprés bien d'autres questions, & leur ayant dit que je voulois partir le lendemain, je trouvay un grand dejeuné, comme si sçavoit esté une nôce. Ils firent lever les valets dés deux heures avant le jour, manderent mes parens, qui estoient dans le voisinage, & pour les obliger à venir, ils les instruisirent tous par une lettre circulaire du sujet qui me faisoit aller à la Cour. Je vis donc arriver dix ou douze Gentilshommes, les uns à pié, les autres à cheval, & je fus accablé de mille complimens, comme si j'eusse déja esté en état de faire leur fortune. Pour me delivrer de ces importuns, qui ne me plaisoient pas, je priay mon pere de vouloir permettre que je m'en allasse; que je n'avois point de temps à perdre, & que Mr. le Cardinal qui vouloit que l'on fust ponctuel, contoit peut-estre déja les momens, & les heures que j'avois trop tardé: que je m'étois detourné de deux journées, ou peu s'en faloit, pour avoir l'honneur de le voir, mais qu'il ne voudroit pas que cela me fust nuisible. Ma belle mere qui estoit presente à ce compliment, ne l'eut pas plustost entendu, qu'elle fut elle-mesme à la cuisine, d'où elle ne revint point qu'elle ne fist servir.

Ce que je venois de voir chez mon pere, m'étoit une image de ce que je verrois à la Cour. D'abord que j'y fus arrivé, & qu'on sçût que j'étois le Cadet de Locates, chacun me fit mille complimens, & je fus fort surpris que des gens, dont je m'eusse cru fort honoré de leur pouvoir parler une fois la semaine, me vinssent demander mon amitié. Le Capitaine des Gardes de Mr. le Cardinal, à qui je

je m'étois adressé, lui estant allé dire que j'estois dans l'antichambre, il commanda qu'on me fit entrer, & me voyant sans un poil de barbe, & assez petit; Ce n'est qu'un enfant, dit-il en riant, à quatre ou cinq grands Seigneurs qui estoient avec lui, & St. Aunais se moque de nous, de nous avoir mandé ce qu'il a fait.

Je ne sçay pas, Monseigneur, lui dis-je, aprés lui avoir fait la reverence, ce qu'il vous a mandé, mais si c'est que j'ay pris le Lieutenant de Roy de Salses avec sa maitresse, il ne vous a dit que la verité. Il nous a bien dit autre chose, répondit en même temps Mr. le Cardinal, il nous a dit que tu avois empesché le soldat qui t'accompagnoit de baiser cette fille, que pour en venir à bout tu as marché contre lui, qu'il t'a tiré un coup de pistolet, mais que tout cela ne t'a pas empesché d'emmener tes prisonniers. Cela est vray, Monseigneur, luy repliquai je, mais c'est bien peu de chose, & si j'en trouve jamais l'occasion, j'espere en faire bien d'autres pour le service du Roy, & pour celuy de Vôtre Eminence. Il est resolu, dit-il, en se retournant vers ceux qui estoient autour de lui, mais ce n'est qu'un enfant, c'est dommage de l'exposer à l'âge qu'il a, & c'est proprement vouloir forcer la nature. Ce discours me fit craindre qu'il ne voulust rien faire poor moy; c'est pourquoy reprenant la parole; j'ay plus de forces, Monseigneur, luy dis-je, que vous ne pensez, & Vôtre Eminence en peut faire l'experience, si elle a quelque chose à me commander pour son service. Il ne me répondit rien, mais parlant tout bas à son Capitaine des Gardes, il lui dit de me faire manger avec les Gentils-hommes, & de s'informer qui j'étois. En même temps il entra dans son cabinet, ce qui me surprit, & m'afligea tout ensemble, m'atendant que je ne paroistrois pas pas plutost devant lui, que ma fortune seroit faite.

Le Capitaine des Gardes n'ayant pas manqué de

faire ce qu'il lui avoit dit, & lui ayant raporté que j'estois Gentilhomme, il me fit revenir l'aprés-dînée dans son cabinet, & me dit qu'il avoit tant de bonne volonté pour moi, qu'il avoit resolu de me mettre à son service, que je fusse sage, & affectionné, & que je n'aurois pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde reverēce en signe de remerciement, & tenois déja les mains toutes ouvertes pour recevoir les bien-faits que je croyois qu'il alloit repandre sur moi ; mais je fus fort surpris quand toutes mes esperances se terminerent à un habit de Page, qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maistre de ma passion, pour ne pas faire paroistre sur mon visage le mécontentement que j'en avois, de quoi s'estant aperçû ; Que cela ne te fâche point, me dit il avec une bonté qui racommoda toutes choses, c'est que je te veux conserver, & quand il en sera temps je ne te mettrai peut-estre que trop à tous les jours.

Un discours si obligeant ayant remis la serenité sur mon visage, je me contentai de lui faire voir le changement qu'il y avoit, & de lui faire tout de nouveau une profonde reverence. Je m'attendois au sortir de là que j'alois changer de figure, ou du moins qu'on aloit prendre la mesure de mon habit ; mais le gouverneur des Pages me dit, que j'écrivisse à mon pere de m'envoyer quatre cens écus, pour les presens, pour la petite oye, & pour la livrée, & que je ne pouvois pas estre habillé auparavant. Mon chagrin fut terrible à cette declaration, car de conter sur mon pere, je voyois bien que je m'abuserois ; de vendre mes chevaux, j'y étois bien resolu, mais je n'en pouvois pas avoir plus de cinquante pistoles, ce qui n'estoit pas seulement la moitié; d'avoir recours à mes parens, c'étoit encore quelque chose de bien incertain, eux à qui bien loin de faire part de ma fortune qu'ils croyoient faite, je demanderois du secours. Je passay la nuit sans dormir, révant comme je pourrois

sortir de cette affaire,& je me resolus d'aller trouve Mr. de Marillac, qui estoit la seule ressource que je pouvois avoir. Mais m'estant assoupi sur le matin, il estoit trop tard quand je m'éveillay,& je fus obligé de remettre la chose aprés dîner Cependant pour faire toûjours ma cour,je m'en fus chez Mr. le Cardinal, qui ne m'eut pas plutôt aperçû, qu'il me demanda pourquoy je n'estois pas encore habillé. C'est, Monseigneur, lui repondis-je,qu'il faut que j'aye de l'argent auparavant, & nostre gouverneur m'a dit que je luy aportasse quatre cês écus,& que cela seroit bien-tost fait. Quelle maltote, dit-il en mesme temps à ceux qui estoient autour de lui, en levant les épaules; puis se tournant vers moi, Alez-vous-en lui dire de ma part, continüa-t'il, que s'il prend un sou de vous, il ne sera pas un quart d'heure chez moy; dites luy encore que si cela n'est fait demain matin, il peut prendre la peine de chercher maistre.

Il est aisé de concevoir que ces paroles me furent fort agreables, & me sentant bien apuyé, je n'en oubliay pas une seule, pour pouvoir mortifier nôtre gouverneur. Il obéit fort ponctuellement, & me restant encore dix ou douze pistoles, je fus acheter les ajustemens qu'on ne donnoit point, dont Mr. le Cardinal ne me rendit pas seulement mon argent, mais il me fit encore rembourser au triple.

Pour n'être que Page je ne laissai pas d'être de la faveur. Il n'y en avoit point qui fut plus agreable à son Eminence, elle vouloit que ce fut moy qui fisse tout, & pour en estre reconnoissant, j'estois toûjours derriere son fauteüil tout prest à faire ce qu'il me commanderoit. A table c'estoit toûjours moi qui lui donnois à boire,non pas que les autres ne le voulussent faire, & mesme ils en étoient jaloux, mais il me nommoit par mon nom, afin qu'il n'y eut que moy qui luy en presentât. Quand il aloit chez Madame d'Eguillon, c'estoit

encore la mesme chose; il n'y avoit que moi qui l'y accompagnât, & il me faisoit tenir dans l'antichambre, où il n'entroit jamais personne, tellement que c'estoit moi qui allois querir ceux à qui il vouloit parler, & qui les faisois monter, & décendre par un escalier derobé, sans que personne s'en aperçût.

Le bruit du peuple estoit qu'il aimoit cette Dame, laquelle étoit sa niece. Je ne diray pas que cela ne fut point, car elle estoit assez belle pour en faire desirer la possession à qui que ce fut. Je sçais bien-mesme, que s'il n'avoit tenu qu'à moi, j'aurois esté ravi d'estre de ses amis; mais je dois dire pour detromper la posterité, que toutes les fois qu'il y alloit, ce n'estoit pas pour se divertir. Il s'y enfermoit avec des personnes qu'il ne pouvoit voir ailleurs sans donner du soupçon, c'est-à-dire, avec des étrangers, tantost travestis en Moines, tantost en Ecclesiastiques, tantost en Marchands; & il me souvient qu'un jour aprés une de ces conferences, il me donna ordre de porter une bourse extrémement lourde sur le chemin de Pontoise, me disant qu'à l'entrée d'un village, nommé Sanois, je trouverois un Capucin endormi, dont le capuche seroit hors de dessus sa tête, que je misse la bourse dedans, & m'en revinsse sans rien dire. Je trouvay tout cela, comme il m'avoit dit, & executay ses ordres ponctuellement.

Devant que de m'employer à des choses si secretes, il m'avoit éprouvé par un endroit assez particulier. Il y avoit un homme nommé Sauvé, de qui il se servoit quelquefois à de pareilles choses, & il l'avoit déja envoié deux ou trois fois en Espagne, pour découvrir les intrigues que de certaines personnes avoient en cette Cour au préjudice de ses interêts. Cet homme avoit épousé une femme fort jolie, & même qu'on pouvoit dire fort belle, & estant chargé par Mr. le Cardinal de sonder ma fidelité, il s'avisa de faire agir sa femme, à qui il souffroit tant

de choses, qu'on pouvoit dire qu'il n'étoit pas jaloux Cette femme en usa d'abord de bonne foi, & son dessein estoit de me surprendre, en me faisant bonne mine, piége inévitable pour tout le monde, & principalemét pour la jeunesse. Mais lui ayãt plu par je ne sçais quel endroit, elle m'avoüa de bonne foi la supercherie, & m'avertit de me défier de tout le monde. Elle fit donc telle réponse que je voulus, dont le Cardinal étant informé par le mary, qui pour gagner ses bonnes graces lui avoit avoüé ingenûment qu'il avoit sacrifié sa femme, & qu'il se sacrifieroit encore lui même, pour son service, il eut tant de confiance en moi, que j'eus part à quantité d'afaires importantes.

En effet il m'ordonna à quelques jours de là de quitter mon habit de Page, & de m'en aller vers le marché aux chevaux, à une maison qu'il me designa: que je montasse jusques à la quatriéme chambre, & que si je trouvois une croix sur la porte faite avec de la craye, je demeurasse en bas jusques à ce qu'il m'envoyât Sauvé. Je trouvay ce qu'il m'avoit dit, & m'estant mis sur la porte de la ruë le nez dans mon manteau, Sauvé vint un moment aprés, qui me demanda ce qui en estoit. Je lui dis, que j'avois trouvé ce que son Eminence souhaitoit, aprez quoy il m'interrogea si je n'avois point vû sortir deux hommes, l'un vetu en Prestre, l'autre en Abé, c'est à-dire, celui-ci avec un manteau court; Je lui dis que non, à quoy il me répondit que j'y prisse garde, & que si cela estoit, je m'avançasse jusques à la porte, sinon que je demeurasse en sentinelle, jusques à ce qu'il revînt. Il fut bien une heure & demie devant que de revenir, mais ce fut en bonne compagnie, car il avoit une escoüade des Gardes avec lui, dont une partie investit la maison, & l'autre monta en haut. On trouva dans la chambre les deux hommes qu'il m'avoit designés, & on les mena à la Bastille, mais il n'y en eut qu'un qu'on y fit entrer, & l'autre ayant eu permission de se

retirer, je lui portai le lendemain dix mille écus en or, qui estoit aparemment la recompense qu'on luy avoit promise, pour avoir vendu son camarade.

Me voyant employé à des choses si secrettes, ie ne souhaitois rien plus passionément que de me voir plus vieux d'un an, ou deux. Car ie me figurois que j'aurois bien d'autres emplois, quand ie serois sorti de Page. & ie souhaitois sur tout que ce fut à la guerre, où j'avois une particuliere inclination. Cependant mon pere & ma belle-mere, ayant sçû que toutes mes esperances avoiẽt abouti à des trousses, furent fâchés des honnestetés qu'ils m'avoient faites, ce qui ne m'empescha pas de desirer de faire quelque chose pour mes freres, qui en avoient bon besoin. Même pour leur donner des marques que c'estoit toute ma passion, j'écrivis à l'un & à l'autre, que je les priois de me donner avis, s'il se presentoit quelque Benefice dans le pays. Mais ils me firent réponse que je n'avois que faire de faire tant le glorieux, qu'ils sçavoient le credit que ie pouvois avoir, & qu'ils me permettoient de l'employer pour autruy.

J'étois assez en colere d'ailleurs pour prendre cela au point d'honneur, & Mr. le Cardinal ayant eu la bonté à quelques jours de là de m'interroger sur ma famille, ie lui dis non seulement tout ce qui en estoit, mais encore le desespoir auquel j'avois été porté dans ma jeunesse. Il aima ma franchise, & comme je vis qu'il s'enqueroit de momẽt à autre de ce qui m'estoit arrivé, je lui parlai des obligations que j'avois à nôtre Curé, les lui exagerant neanmoins beaucoup au delà de ce qu'elles étoient. Il me dit qu'il se plaisoit à me voir reconnoissant, mais en mesme temps comme je lui avois parlé de Mrs. de Marillac, il me demãda s'ils sçavoient que je fusse à lui, & si je les avois vûs depuis peu. Ie luy dis que non, mais que mon dessein étoit de les alles voir au premier jour, à quoy il me répondit que je ne le fisse pas, si je voulois qu'il me cõtinuãt

l'afection qu'il me portoit: Ie n'eus garde de rien dire aprés un commandement si precis, & s'apercevant que je paroissois tout estonné, & mesme interdit; Au moins, me dit-t'il, qu'il ne t'arrive pas d'aller parler de ce que ie viens de dire, & songe que si cela t'arrive jamais, tu n'a plus rien à esperer auprés de moy. Ie luy repondis qu'il me suffisoit de sçavoir sa volonté, pour obeir, & que ie ne connoissois plus ny parens, ny amis, dés qu'il s'agissoit de son service.

Il parut satisfait de ma réponse, & en effet continüant à m'employer comme auparavant, il m'envoya sur le chemin de St. Denis, porter un sac plein d'or, avec ordre de le jetter sous une pierre de taille, que ie trouverois apuyée sur d'autres pierres, un peu au de là de Montfaucon. J'avois ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que ie ne puis dire pour qui c'estoit, encore moins qui le vint ramasser. J'en portai un aussi quelques jours aprés dans Nôtre-Dame à un homme qu'il m'avoit dit devoir être apuyé sux un tronc, tenant sa tête d'une main, & ayant l'autre derriere son dos, ni plus ni moins que Moliere nous represente un Medecin, qui est avide d'argent. Ce fut dans celle-ci que ie mis le tresor que j'avois en depôt, mais il ne m'étoit pas permis de voir au visage celui à qui ie faisois tant de bien. Ie crois qu'il y avoit plus de mistere à tout cela, que de necessité, & que ce n'estoit que pour voir si on lui seroit fidele, ou pour rendre son Ministere plus estimé par le secret. Quoi qu'il en soit; ie passay deux ans dans ces sortes d'emplois, pendant quoi il se fit diverses brigues à la Cour pour le chasser de son poste, mais toutes inutilement.

Cependant comme j'avois écrit à nôtre Curé, aussi biē qu'à mon pere, de m'avertir s'il n'y auroit rien dans le pays que ie pusse demander, il m'envoya un jour un homme exprés en poste, pour me dire qu'une petite Abbaye de la valeur peut être de

quatre-mille francs de rente, étoit vacante. Je la
demanday aussi-tost à Mr. le Cardinal, qui me dit
que c'étoit une chose faite, mais qu'il vouloit sça-
voir pour qui je la demandois. Pour nostre Curé,
Monseigneur, lui repondis-je, qui m'a appris à lire,
& à qui j'ay tant d'obligation : Et pourquoi, me
dit-il, ne la demande tu pas pour quelqu'un de tes
freres ; tu m'as dit, ce me semble, que tu en avois
beaucoup, & qu'ils ont besoin de bien. Il est vrai,
Monseigneur, lui repliquay-je, mais de la maniere
que Dieu m'a fait, je fais marcher la reconnois-
sance devant la nature. Ainsi c'est à Vôtre Emi-
nence à juger, si mes services ne lui sont pas aquis
preferablement à tout le monde, aprez toutes les
obligations que je lui ay. Nous le verrons, me
dit-il en riant, & je vous metray peut-estre à l'e-
preuve plutost que vous ne pensez.

Je me preparois à lui repondre, lors que Mr. le
Prince de Condé entra, ce qui me fit r ngainer mon
compliment, pour songer à lui donner un fauteüil.
Il ne fut gueres avec lui, & l'ayant reconduit
jusques à la porte de sa chambre, il aperçût M. de
Charost, qui estoit en ce temps là un bien petit
compagnon, & que nous avons vû depuis Capi-
taine des Gardes du corps, Gouverneur de Ca-
lais, & Duc & Pair. Il le haissoit mortellement,
tellement qu'il ne fut pas plutost rentré, qu'il me
dit de chercher son Capitaine des Gardes. L'ayant
trouvé je vins avec lui dans sa chambre, & il lui
dit de le defaire, à quelque prix que ce fut, de cet
importun, qu'il dit à ses Gardes de lui refuser la
porte, autrement qu'il s'en prendroit à lui. Le Ca-
pitaine des Gardes lui demanda s'il vouloit qu'il le
chassast de l'antichambre ; Je ne vous dis pas cela,
répondit-il, mais que vous ne le laissiez plus entrer.
Ce commandement se repandit un moment aprés
dans la maison, & chacun commença à tourner le
dos à ce pauvre malheureux, comme s'il avoit eu
la peste. Je ne sçay s'il s'aperçût bien qu'il y avoit

quelque chose sur le tapis, mais toûjours n'en fit-il rien paroistre, desorte qu'il demeura encore trois grandes heures dans l'antichambre. Mr. le Cardinal qui avoit envie de sortir, m'envoya voir s'il y estoit resté, & luy ayant raporté qu'oüy, il aima mieux garder la chambre, que de s'exposer à son compliment. Le lendemain s'étant presenté pour entrer, les Gardes lui refuserent la porte, & ayant demandé à parler à leur Capitaine, le Capitaine fit dire qu'il n'y étoit pas. Deux jours se passerent sans qu'il put voir Mr. le Cardinal, quoi qu'il assiegeast la porte; mais au troisiéme sçachant qu'il alloit à la Messe, il se fut mettre sur son passage. Les Gardes l'en delogerent encore, & ne le voulant pas laisser dans le chemin, il sauta dans une niche qui avoit été faite pour mettre une figure de marbre, & quand Mr. le Cardinal vint à passer, Monseigneur, lui dit-il, vos Gardes ne veulent pas me laisser entrer, mais quand vous me chasseriez par la porte, je rentreray toûjours par les fenestres. Mr. le Cardinal ne put s'empescher de rire le voyãt dans la niche, & le trouvant si affectionné, non seulement il revoqua l'ordre cy-dessus, mais lui fit encore beaucoup de bien. Charost estant ainsi venu à bout de son dessein, continüa à lui faire la cour assidûment, sans lui rien demander neanmoins, quoi qu'il en aut assez de besoin. Cela plut au Cardinal, qui estoit bien-aise qu'on l'aimast sans interest, & qui vouloit recompenser les gens sans en estre importuné. Cependant il se presenta une occasion si favorable pour lui, qu'il crut devoir avoir recours à son Eminence. C'est pourquoi le venant trouver un jour qu'elle estoit de belle humeur; Si j'osois, Monseigneur, lui dit-il, je vous prierois de me faire gagner deux cens mille écus, dõt il ne coutera pas un sou au Roi ni à vous. A quoi donc, Charost, repondit Mr. le Cardinal, en riant; A me marier de vôtre main, Monseigneur, repliqua Charost, j'ay decouvert un bon parti, & si Vôtre Eminence veu

dire une seule parole, ma fortune est faite. S'il ne tient qu'à cela, reprit le Cardinal, vous pouvez conter là-dessus. Charost lui embrassa les genoux pour le remercier, & lui disant que tout ce qu'il souhaitoit étoit qu'il envoyât demãder Mademoiselle Lescalopier pour lui, il le fit au grand étonnement de tout le monde, qui sçavoit qu'il n'aimoit pas à se mérer de ces sortes de choses Les parens de la fille n'eurent garde de refuser un homme qui gouvernoit l'Etat absolument; ainsi Charost ayant épousé une femme si riche, se trouva en état d'acheter une grande charge, & le Cardinal qui ne mettoit auprés du Roy que ceux qui lui étoient devoüés entierement, lui fit traiter de celle de Capitaines des Gardes du corps.

Cependant j'avois eu ma petite Abbaye, comme j'ay dit cy-devant, & j'en envoyay les Bules toutes musquées à nôtre Curé, ce qui fit deux effets bien differens. Car il en pensa mourir de joye, & mon pere & ma belle mere, de tristesse. Ils vinrent tous à Paris, le Curé pour me remercier, eux pour me faire mille reproches Ils me dirét si je n'avois point de honte de songer aux étrangers, pendant que j'avois des freres si necessiteux. Mais enfin aprés avoir évaporé leur bile, ils me parlerent d'une autre maniere, c'est-à-dire, qu'ils s'éforcerent de me persuader de demander une nouvelle Abbaye. Je leur dis que ce n'estoit pas ma faute, s'ils ne l'avoyent pas euë, mais qu'on ne se gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'estoit pas toûjours temps de demander; & que le moyen de ne rien avoir étoit de se rendre importun: que si Mr. le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me considerer, n'estant que son Page, j'esperois avoir encore plus l'honneur de ses bonnes graces, lors que je lui rendrois d'autres services: que je n'estois pas sans naturel, quoy-que je n'en eusse pas trop de lieu, mais que je me souviendrois plûtôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute

autre chose. Je les apaisay par ces esperances, mais aprés les avoir eu ainsi sur les bras, j'eus encore toute nôtre Province, c'est à-dire tous mes parens, qui croyoient, qu'aprés avoir fait donner une Abbaye à nôtre Curé, il ne tiēdroit qu'à moi de repādre sur eux les graces à pleines mains. Il en vint mesme du fonds du Berri, que je ne connoissois point, & que je n'avois jamais vûs, aussi me debuterent-ils par leur genealogie, me disant qu'ils étoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela, je leur procurerois quelque emploi. Je tranchay court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir, ce qui étoit facile à connoistre, puis-que je n'avois encore rien fait pour mes freres: que m'estant au premier degré, il étoit juste qu'ils passassent devant ceux qui étoient au troisiéme, que ceux qui étoient au second étoient encore privilegiés, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient conter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en étant ainsi defait, ils me laisserent en repos.

Enfin le tems que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr. le Cardinal me donna deux cens pistoles pour me faire habiller & me disant de rester avec ses Gentilshommes, j'eus esperance qu'il feroit bien-tost quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans emploi, je fus en Angleterre & en Ecosse porter des lettres en chiffres; & comme il y avoit déja du bruit en ce pays-là, je fus arresté par un parti du Roy d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des revoltés. Je fus foüillé aussi-tot, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris; & à moins qu

dire une seule parole, ma fortune est faite. S'il ne tient qu'à cela, reprit le Cardinal, vous pouvez conter là-dessus. Charost lui embrassa les genoux pour le remercier, & lui disant que tout ce qu'il souhaitoit étoit qu'il envoyât demãder Mademoiselle Lescalopier pour lui, il le fit au grand étonnement de tout le monde, qui sçavoit qu'il n'aimoit pas à se mêler de ces sortes de choses. Les parens de la fille n'eurent garde de refuser un homme qui gouvernoit l'Etat absolument; ainsi Charost ayant épousé une femme si riche, se trouva en état d'acheter une grande charge, & le Cardinal qui ne mettoit auprés du Roy que ceux qui lui étoient devoüés entierement, lui fit traiter de celle de Capitaines des Gardes du corps.

Cependant j'avois eu ma petite Abbaye, comme j'ay dit cy-devant, & j'en envoyay les Bules toutes musquées à nôtre Curé, ce qui fit deux effets bien differens: Car il en pensa mourir de joye, & mon pere & ma belle-mere, de tristesse. Ils vinrent tous à Paris, le Curé pour me remercier, eux pour me faire mille reproches. Ils me dirẽt si je n'avois point de honte de songer aux étrangers, pendant que j'avois des freres si necessiteux. Mais enfin aprés avoir évaporé leur bile, ils me parlerent d'une autre maniere, c'est-à-dire, qu'ils s'éforcerent de me persuader de demander une nouvelle Abbaye. Je leur dis que ce n'estoit pas ma faute, s'ils ne l'avoyent pas euë, mais qu'on ne se gouvernoit pas comme cela à la Cour, qu'il n'estoit pas toûjours temps de demander; & que le moyen de ne rien avoir étoit de se rendre importun: que si Mr. le Cardinal m'avoit bien fait la grace de me considerer, n'estant que son Page, j'esperois avoir encore plus l'honneur de ses bonnes graces, lors que je lui rendrois d'autres services: que je n'estois pas sans naturel, quoy-que je n'en eusse pas trop de lieu, mais que je me souviendrois plûtôt de ce que mon honneur m'obligeoit de faire, que de toute

autre chose. Je ses apaisay par ces esperances, mais aprés les avoir eu ainsi sur les bras, j'eus encore toute nôtre Province, c'est à-dire tous mes parens, qui croyoient, qu'aprés avoir fait donner une Abbaye à nôtre Curé, il ne tiēdroit qu'à moi de repādre sur eux les graces à pleines mains. Il en vint mesme du fonds du Berri, que je ne connoissois point, & que je n'avois jamais vûs, aussi me debuterent-ils par leur genealogie, me disant qu'ils étoient mes parens au troisiéme degré, & qu'ils esperoient qu'à cause de cela, je leur procurerois quelque emploi. Je tranchay court avec eux, & leur dis que j'avois la meilleure volonté du monde, mais que je n'avois point de pouvoir, ce qui étoit facile à connoistre, puis-que je n'avois encore rien fait pour mes freres: que m'estant au premier degré, il étoit juste qu'ils passassent devant ceux qui étoient au troisiéme, que ceux qui étoient au second étoient encore privilegiés, & que quand ils auroient tous de l'emploi, si tant est que je leur en pusse faire donner, ils pouvoient conter que je ferois pour eux tout ce qui seroit en mon pouvoir. Ils entendirent bien ce que cela vouloit dire, & m'en étant ainsi defait, ils me laisserent en repos.

Enfin le tems que j'avois tant souhaité arriva, je veux dire celui où je devois sortir de Page. Mr. le Cardinal me donna deux cens pistoles pour me faire habiller & me disant de rester avec ses Gentilshommes, j'eus esperance qu'il feroit bien-tost quelque chose pour moi. Je ne demeurai pas cependant sans emploi, je fus en Angleterre & en Ecosse porter des lettres en chiffres; & comme il y avoit déja du bruit en ce pays-là, je fus arresté par un parti du Roy d'Angleterre, que j'aprehendois bien autant qu'un de ceux des revoltés. Je fus foüillé aussi-tôt, mais l'on ne me trouva rien, j'avois mis mes lettres dans la selle de mon cheval de poste, que j'avois fait faire à Paris, & à moins que

de rompre les bandes, qui estoient d'un fer double, entre lequel elles estoient, il n'y avoit rien à faire. Ils foüillerent bien dans les paneaux, & par tout, mais n'ayant pas découvert la cache, on me demãda d'où je venois, où j'allois, & mille autres questions semblables. Je repondis à tout cela, comme je m'y estois preparé, & ayant dit que j'estois un jeune Gentil-homme qui voyageois, cela leur donna du soupçon, trouvant que la voiture que je prenois, n'estoit gueres d'un homme tel que je voulois paroistre. Cela fut cause qu'on m'arresta quatre ou cinq jours, pendant lesquels je n'estois pas sans inquietude. Car j'estois chargé, ou je me trompe, d'affaires bien delicates, & si je fusse venu à estre decouvert, je pouvois dire que c'estoit fait de moi. Ce qui me rassuroit neanmoins, c'est que mes lettres estoient la magie noire, c'est à-dire que j'eusse bien donné au diable à les dechifrer. Il n'y avoit point d'Alphabet reglé comme à l'ordinaire, un trait semblable signifioit vingt mots differens, & il n'y avoit que ceux qui en avoient la clef, qui pussent y connoistre quelque chose. Pour bien expliquer cecy, il faut sçavoir qu'on étoit convenu qu'un trait signifieroit un mot tout entier d'une ligne de St. Augustin, & que pour sçavoir lequel c'estoit, on mettroit le chiffre de la page au dessous du trait, de la quantiéme ligne, celuy du rang où se trouveroit le mot, & que pour une plus grande intelligence, le trait seroit conforme à la premiere lettre qu'il devoit y avoir au mot. Par exemple, si c'estoit le mot de *j'aurois*, & qu'il fut à la dixiéme page de St Augustin, à la dixiéme ligne, & le cinquiéme en rang dans la ligne, la figure estoit faite de cette maniere. 10 J 10 5.

Cela estant ainsi, je laisse à juger s'il n'eut pas falu estre sorcier, pour deviner nos affaires. Toutefois je ne laissois pas de trembler, & je voyois bien que si on trouvoit mes lettres, je serois d'autant plus tourmenté, qu'on auroit plus d'inquie-

tude de sçavoir ce qu'elles contenoient. Mais mon bonheur ayant voulu non seulement qu'on ne trouvast rien, mais encore qu'on crût à ma jeunesse que j'estois incapable de ces sortes de negociations, on me relascha, & je rendis mes depesches, dont je raportay la réponse. Ie fus fort bien payé de cette course, & j'eus une ordonnance de deux mille escus, dont un Cōmis de l'Epargne m'ayant voulu prendre quelque chose, pour me donner de l'argent comptant, il fut chassé de son employ, sur la plainte que j'en fis à Mr. le Cardinal. Je ne sçais si mon voyage fit effet, ou si ce fut le genie de la nation Angloise, qui lui faisoit prendre les armes legerement, mais les trois Royaumes qui commençoient déja à remuer, comme j'ay dit, se trouverent bien-tost remplis de confusion, & de desordre : tellement que le Roy d'Angleterre qui nous avoit donné des marques de sa méchante volonté en plusieurs rencontres, eut tant d'affaires chez lui, qu'il n'eust que faire d'en aller chercher ailleurs.

Ce qui me confirme que nous avions bien autant de part à cela qu'un autre, est ce qui m'arriva trois mois aprés mon retour. Etant un matin, comme je n'y manquois gueres, au lever de Mr. le Cardinal, il me dit en particulier que je fusse au faux-bourg St. Marceau, vis-à-vis une certaine fontaine, à l'enseigne de la Femme sans teste, que je montasse à la seconde chambre, & que je disse à un homme qui seroit couché dans un lit, qui avoit des rideaux jaunes, de ne pas manquer à le venir trouver chez Madame d'Eguillon sur les onze heures du soir. Je m'aquitay aussi tost de ma commission, mais comme il m'estoit permis de regarder cet homme, je me ressouvins bien que je l'avois vû en Ecosse, & je crois qu'il me reconnut bien aussi. Car je remarquay qu'il me regardoit fixement, & comme un homme qui cherche à rapeller sa memoire. Nous ne nous dismes rien pour-

tant de ce que nous pensions, & il se contenta de me dire qu'il ne manqueroit pas au rendez-vous. L'heure étant venuë, j'eus ordre de l'aller atendre à la porte, afin de l'introduire dans le cabinet. Il vint déguisé en Oublieux, & je lui avois entendu crier des oublies le long de la ruë; ce qui m'éloignoit bien de croire que ce fust lui, mais m'ayant reconnu, & m'ayant dit qu'il étoit, je le menay à Mr. le Cardinal, avec qui il demeura enfermé jusque à quatre heures du matin. Les gens de Mr. le Cardinal eûrét ordre de s'en retourner, ce qui donnoit lieu encore à la médisance qui se faisoit de lui, & de sa niece, chacun croyant qu'il ne restoit là que pour coucher avec elle. D'ailleurs on avoit pris les clefs pour sortir quand on voudroit, ce qui faisoit que les domestiques de cette Dame étoient les premiers à en médire. Ce que je dis ici, n'est pas, comme j'ay déja dit, pour soustenir qu'il ne se passoit rien entr'eux, mais pour faire voir que toutes les fois qu'il y restoit, ce n'estoit pas pour l'amour d'elle. Cette conference finie, mon homme sortoit du cabinet, à la porte duquel j'étois toûjours resté par ordre de son Eminence. Elle me fit lui donner mon manteau, car l'heure de crier des oublies estoit passée, & elle m'ordonna même de le conduire jusques à deux ruës de là. Deux jours aprés elle m'apella encore en particulier, & me dit d'aller trouver Mr. de Bullion Surintendant des Finances, de lui dire de sa part de me donner le ballot qu'il avoit fait, & de le porter dans la ruë de la Huchette, à l'homme dont je viens de parler, que je trouverois logé à l'enseigne de la Truie qui file, au fonds de la cour à la premiere chambre. Je trouvai le ballot tout prest, mais il estoit si pesant qu'il falut une charete pour le porter. Mr. de Bullion qui le sçavoit bien, en avoit fait preparer une, & l'ayant fait mettre dessus, il me donna un bordereau contenant la somme, & les especes qui étoient dedans, me disant qu'il fa-

loit que je l'eusse pour le remettre entre les mains de celui pour qui il estoit. Etant arrivé à la Truie qui file, je trouvay mon homme qui se promenoit dans la chambre, & lui ayant donné ce bordereau, & dit que le ballot estoit à la porte, il regarda le bordereau, & me le rendit, disant que je me méprenois, que cela n'estoit pas pour luy, & qu'il faloit que ce fust pour un autre. Je lui dis que je ne me méprenois point, qu'il sçavoit bien que je le connoissois, & que mon ordre estoit pour lui, mais se mettant à marcher dans la chambre avec un air chagrin; Ce n'est pas pour moy, Mr. me dit-il encore une fois, & vous n'avez qu'à vous en retourner.

Quand j'eus fait encore ce que je pûs, pour lui persuader ce que je voulois, & qu'il m'eust été impossible d'y réüssir, je pris le parti qu'il me conseilloit, & aprés avoir renvoyé le ballot chez Mr. de Bullion, je fus rendre conte à Mr le Cardinal de ce qui m'étoit arrivé. Il me demanda si j'avois le bordereau, & lui ayant dit qu'oüy, il le regarda, & il se mit en une furieuse colere contre Bullion, disant qu'il lui aprendroit une autrefois à faire ce qu'il lui disoit. Il l'envoya querir à l'heure même, & lui ayant demandé pourquoi il n'avoit envoyé que cinq cens mille frãcs, au lieu de six cens mille qu'il lui avoit dit, Bullion lui répondit que son Eminence lui avoit dit, ce lui sembloit, il n'y avoit que deux jours, qu'il faloit tirer le meilleur marché que l'on pourroit de cette affaire; qu'il avoit cru que l'autre, s'en contenteroit, mais puis qu'il ne l'estoit pas, il faloit lui envoyer le reste.

Autant que je pus comprendre à tout cela, car j'estois present à l'éclaircissement, Mr. de Bullion avoit envie de mettre cent mille francs du côté de l'epée, quoi qu'il tâchât de persuader, que ce qu'il en avoit fait n'estoit que par bon ménage. Cependant en atendant que les cent mille francs fussent contés, & que le ballot fust fait, son Emi-

nence me renvoya trouver l'homme, pour lui dire qu'il auroit contentement, & que ce n'estoit que la faute de Mr. de Buillon, ce qu'il me commanda de lui assurer, comme en ayant esté le témoin. Je le trouvay qui faisoit sa valize tout prest à plier bagage, & paroissant surpris de me voir, il s'avança au devant de moy, & me demanda si j'avois quelque chose à lui dire. Je lui exposay ma commission, dequoi paroissant un peu remis; Il faut de la bonne foy, me dit-il, en ce monde avec un reste de colere, & je ne comprenois pas, qu'aprés m'avoir donné une parole positive, il n'y a que deux jours, on se mist en état si tost de m'en manquer. Je retournay ensuite chez Mr. de Bullion prendre les six cens mille francs, & les ayant remis entre les mains de mon homme, je m'en revins chez son Eminence, qui attendoit mon retour avec impatience, & qui estoit tout inquiet de ce qui étoit arrivé.

Quoy que ces sortes d'afaires ne fussent pas mon centre, & que j'eusse bien mieux aimé quelque employ de guerre, neanmoins je me consolois sur ce que j'avois l'amitié de mon Maistre. Il m'avoit demandé encore une fois si je voyois Mr. de Marillac, dont le frere avoit non-seulement esté fait Mareschal de France, mais avoit encore épousé une parente de la Reine-mere, auprés de qui il étoit en grande faveur. Je lui dis que je me ressouvenois bien, que son Eminence me l'avoit déja defendu, qu'ainsi je n'avois en garde de le faire: que je lui avois déja dit, que je ne connoissois plus de parens, quand il s'agissoit de lui obeyr, & que ma douleur etoit que je ne lui en pusse pas donner des preuves. Il me dit que cela estoit bien, & ce fut d'un ton à me faire connoistre qu'il en étoit content. Aussi se fia-t-il à moi dans une occasion, où il falloit que ma fidelité luy fust connuë, si toutefois il n'eut point d'autre motif, en faisant ce qu'il fit un mois aprés, ou environ. Mais pour faire connoistre

par quel esprit il estoit animé, il n'est pas hors de propos, ce me semble, de prendre les choses d'un peu plus haut.

Le Roy estoit un Prince extrémement bon, tel que peut-estre aujourd'hui l'Empereur. Il estoit venu à la Couronne encore jeune, & avoit laissé gouverner ses Etats à la Reine sa mere, Princesse d'une grande ambition, mais peu aimée des François, non seulement parce qu'elle étoit Italienne, nation qu'ils n'aiment pas, mais parce qu'elle avoit eu aussi tost pour favori un homme de son pays, dont le merite estoit aussi petit, que la naissance. Comme les Etats subsistent neanmoins par la crainte, aussi-tost que par tout le reste, cet homme avoit trouvé moyen de se rendre redoutable jusques aux Princes du sang, & sa femme qui estoit encore plus insupportable que lui, estoit devenuë si hautaine à cause des bonnes graces de la Reine qu'elle possedoit entierement, qu'elle mettoit tout le monde, s'il faut ainsi dire, à ses piés. Comme il faloit neanmoins se faire des creatures pour resister à tant d'ennemis, la Reine mere en avoit gagné quelques-uns, & entr'autres Mrs de Marillac, dont l'un estoit de Robe, & l'autre d'Epée, tous deux honnestes gens, & dignes des grands emplois où ils furent élevés. Cependant quelque precaution qu'elle prist, le nombre des mécontens estoit si grand, qu'elle ne pût sauver son favori de leurs mains. De Luines qui avoit de l'ambition, souffla au Roy que sa mere le rendoit méprisable aux peuples, laissant gouverner l'Etat par un étranger. On ne sçait point mesme s'il ne l'accusa point d'impudicité, & de la mort du Roy son pere. Quoi qu'il en soit, ayant sçu persuader le Roy, auprés de qui il s'estoit déja mis bien, en lui procurant de petits plaisirs, mais proportionnés à son inclination, il eust ordre de chercher quelqu'un qui tuast le favori, ce qui fut executé par Vitri Capitaine des Gardes du Corps.

De Luines tacha aprés cela de s'attribuër toute l'autorité au prejudice de la Reine mere, mais comme il avoit les épaules trop foibles pour un si grand fardeau, & que d'ailleurs le parti de cette Princesse se fortifioit tous les jours, par la jalousie qu'on avoit de ce nouveau Ministre, il fut obligé de lui en laisser la meilleure partie. Ceux qui s'étoient attachés à elle, & qui avoient aprehendé d'estre envelopés dans la disgrace de son favori, furent rapellés en grace en même tems, & comme Mrs, de Marillac s'estoient montrés des plus affectionnés, ils furent aussi de ceux pour qui elle eust le plus de distinction. Celui qui estoit dans la Robe n'aspiroit pas moins qu'au Ministere, & se montroit si éclairé en toutes choses, qu'il en étoit jugé digne. Mais la Reine mere ayant apellé à son service l'Evêque de Luçon, qui fut depuis apellé Cardinal de Richelieu, cet esprit tout autrement transcendant encore que celui de Marillac, brilla tellement que l'autre en fut tout obscurci.

Plus l'ambition de Marillac estoit grande, plus il eut de peine à souffrir Richelieu, dont les desseins étoient du moins aussi grands que les siens. Et l'ambition n'engendrant pas moins de jalousies que l'amour, ce fut la source d'une haine si terrible, qu'ils ne pouvoient se souffrir l'un l'autre. La mort de Luines qui ouvroit la porte à un Ministere moins limité, l'augmenta encore de beaucoup, mais Richelieu ayant bien-tost pris le dessus, non-seulement sur lui, mais encore sur la Reine même, cette Princesse éprise d'un grand ressentiment, solicita fortement ses amis de se réünir à elle, pour chasser ce Ministre, avant qu'il eût le temps de s'affermir. Marillac & son frere ayant plus d'interest que personne à desirer sa perte, entrerent entierement dans les sentimens de la Reine, ils firent mille brigues contre lui, & si le genie de ce grand homme eust esté moindre, il ne pouvoit jamais manquer de succomber sous un si grand

nombre d'ennemis. Comme il ne pardonnoit pas volontiers, il n'eust pas plutost afermi son pouvoir, qu'il tâcha d'abatre les testes de ceux qu'il avoit le plus à craindre, & ne s'estant pas contenté d'avoir obligé la Reine-mere qui estoit sa bienfaitrice, de s'enfuir hors de France, il resolut de faire mourir les Marillacs.

Voilà la raison pour laquelle il m'avoit demandé tant de fois si je les voyois. Mais pour mettre ma fidelité à l'épreuve, ou peut estre pour se défaire du Maréchal, qui estoit un homme sans reproche, sans s'atirer la haine publique. Vous m'avez assuré, me dit-il un jour, que vous ne connoissez point de parens, quand il s'agissoit de mon service, je le vais éprouver maintenant. Voicy un ordre, continua-t-il en me donnant un paquet, pour faire arrester le Maréchal de Marillac, je suis bien aise que vous sçachiez ce que c'est, portez-le à son adresse, & souvez-vous que vous témoignant tant de confiance, je merite bien que vous me gardiez fidelité. Ce discours m'embarrassa, je vous l'avoüe, & recevant ce paquet, Monseigneur, lui dis-je, si Vôtre Eminence vouloit se contenter d'éprouver ma fidelité par la connoissance que je lui donneray que je sçais garder son secret, je lui serois bien obligé. Ce n'est pas que je lui refuse d'obeyr, mais je la prie de considerer, que quand elle chargeroit un autre de cet ordre, contre un de mes proches, je n'en serois pas moins à elle. Allez, vous dis-je, me répondit Mr le Cardinal, & prenez garde seulement que je ne fasse ce que vous me disiez.

Ce fut à moi d'obeyr aprés ce nouveau commandement. Cependant je ne montay jamais à cheval avec tant de regret, & je fus tenté plusieurs fois d'aller avertir celui qui étoit à Paris, du malheur qui menaçoit son frere. Je me disois pour me fortifier dans cette pensée, que c'estoit sans doute la volonté de ce Ministre, lequel estant d'ordinaire si

secret, ne m'avoit fait cette confidence, que pour l'obliger à prendre la fuite. Mais enfin mon devoir l'emporta sur les obligations que je pouvois avoir d'ailleurs. Je fis mesme beaucoup de diligence pour paroistre plus affectionné, de sorte que je rendis mon paquet six heures devant qu'on crust que je pusse arriver.

La prison de ce Maréchal fit grand bruit, il n'y eut personne qui n'accusast Mr. le Cardinal d'une grande violence, & n'osant à cause de cela se porter d'abord aux denieres extremitez, il arresta le cours de la justice, qui estoit disposée à faire tout ce qu'il vouloit. Pour moi aprés lui avoir rendu toute sorte d'obeïssance, ainsi que je viens de dire, je crus, genereux comme il étoit, qu'il m'accorderoit la permission de sollicitér pour lui, d'autant plus que ce que je lui en demandois estoit plutost pour faire voir que j'avois de l'honneur, que pour esperer que mon intercession pust quelque chose contre un si puissant accusateur. Mais je ne lui eus pas plutost découvert mon sentiment, que j'éprouvai que les grands hommes, comme les autres, sont sujets à des foiblesses. Il me dit tout en colere, qu'il estoit ravi qu'un de ses domestiques prît party contre lui, & me regardant avec un œil d indignation, il me fit telement trembler dépuis les piés jusques à la teste, qu'il y auroit eu beaucoup à dire que j'eusse eu tant de peur, si j'eusse esté à la tranché ou dans un combat.

Je n'osay me presenter devant lui le jour mesme, mais me rendant le lendemain matin à son lever, il ne fit pas semblant de me voir, ou du moins s'il jetta les yeux sur moy, il les détourna si tost, qu'il sembloit qu'il eût peur que je ne le surprisse en le faisant. Comme j'avois des ennemis dans la maison, on s'aperçût bien-tost de ma disgrace, d'autant plus que quelqu'un avoit entendu mon compliment, & la réponse qu'il m'avoit faite. Mr. le Comte de Soissons qui étoit de ses ennemis, ayant

dessein de lui faire pieces, prist ce temps-là pour me proposer de me donner à lui ; mais quoy qu'il fust Prince du sang, & qu'il m'offrit de grands avantages, je fis reponse à ceux qui m'en parloient de sa part, que j'avois trop d'obligation à Mr. le Cardinal, pour vouloir changer de Maistre. Un autre auroit peut-estre fait sçavoir à son Eminence la proposition qui m'avoit esté faite ; en effet il vouloit qu'on ne lui celât rien, sur tout des choses qui alloient contre son service, mais jugeant qu'en l'estat où j'estois, il pourroit croire que ce seroit pour me faire de feste, je me contentai de faire ce que je devois, sans lui en aller rompre la teste.

La Ferté pere de celui que nous avons vû Maréchal de France, estoit à ce Comte, mais fort infidele serviteur ; Car il ne faisoit pas un pas qu'il n'en avertit le Cardinal, & ayant découvert par je ne sçais quel endroit, qu'il m'avoit fait parler, il le sçut aussi tost. Le Cardinal me prît pour un traître, & me regardant encore de plus mauvais œil qu'il n'avoit fait, il me demanda si je n'avois rien à lui dire. Je lui répondis que non, & qu'il m'avoit clos la bouche, par la réponse qu'il m'avoit faite. Ne vous ai-je point aussi clos le cœur, me repliqua-t'il, & depuis cela n'auriez-vous point d'envie de vous vanger de moy ? De vous, Monseigneur, lui répondis-je tout surpris, car enfin je vis bien à son air, & à son discours, qu'il y avoit quelque chose de nouveau, comment en aurois je la pensée, vous qui estes mon bon Maistre, & à qui je suis redevable de ce que je suis. Je sçais bien tout cela, me répondit-il, mais enfin quelles affaires avez-vous avec Mr. le Comte de Soissons, & que machinez-vous ensemble ? Je vis bien à ces paroles, qu'il faloit que quelqu'un m'eust vendu, & comme il n'y avoit que la verité qui le pût detromper ; Si je ne vous ay point parlé de cela, Monseigneur, lui répondis-je, ce n'est pas pour en faire un mistere,

mais parce que Vôtre Eminence m'ayant grondé, j'ay cru que c'étoit assez que de faire mon devoir, sans faire le flateur, Mr. le Comte de Soissons m'a fait parler de me donner à lui, mais si ceux qui le lui ont pu dire, lui ont dit aussi la réponse que je lui ay faite, elle m'est si avantageuse, que c'en est assez pour rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces. Je sçais tout, me dit alors Mr. le Cardinal, pour m'intimider; & je vous conseille de me l'avoüer franchement, si vous voulez que je vous fasse grace. Je n'ai point de grace à demander, Monseigneur, lui répondis-je, mais seulement que vous me rendiez justice. J'ai dit que j'avois un trop bon Maistre pour le vouloir changer contre un autre, & je le diray toute ma vie, tant que Vôtre Eminence voudra se servir de moi. Vous n'avez que cela à me dire, me repliqua Mr. le Cardinal avec un grand serieux, eh bien prenez y garde, & vous vous en repentirez avant qu'il soit peu.

Je lui dis là-dessus tout ce qu'un homme innocent lui pouvoit dire, & comme il doutoit si je lui disois la verité, il demeura huit jours entiers sans me regarder, pendant lesquels il fit agir la Ferté, pour découvrir ce qui en étoit. La Ferté y fit tout son possible, mais ayant su que c'étoit Mesieres qui m'avoit parlé, hôme affectionné à son Maître, & de qui il étoit impossible d'arracher un secret, il s'adressa au Prince lui-mesme, & tascha de lui tirer les vers du nez. Il lui dit pour cela, que j'étois un brave garçon, que j'en avois donné des marques à Locates, aussi bien que de ma fidelité, depuis que j'étois à Mr. le Cardinal; que cependant il me maltraitoit d'une maniere, que j'en pourrois avoir quelque ressentiment: que c'étoit un tems pour gagner un homme qui valoit quelque chose, & que s'il vouloit il me parleroit de sa part. Le Comte de Soissons, qui étoit sans fard, & sans finesse, lui dit que cela étoit inutile, que Mesieres m'en avoit déja parlé, mais qu'il n'y avoit rien à faire avec moi.

Cela me rendit les bonnes graces de Mr. le Cardinal, mais non pas la liberté à Mr. de Marillac. Au contraire la Reine-mere suscitant tous les jours de nouvelles affaires à ce Ministre, il crut lui faire un grand dépit, s'il le faisoit perir, & comme les pretextes qu'il avoit pris pour le faire arrester, ne suffisoient pas, il fut chercher le crime de peculat, dont il n'y a point de simple Capitaine qui ne soit coupable, si on le veut rechercher. En effet, qui est-ce qui se peut sauver du supplice, s'il est respõsable de ce qu'ont fait ses soldats. Ce fut pourtant sur un pretexte si leger, que le Cardinal commença à poursuivre sa vengeance, & ayant donné des Commissaires à sa guise à ce Maréchal, on l'interrogea sur mille bagatelles, qui n'étoient pas capables, comme a dit un fort homme de bien, de faire donner le foüet à un Page. Il y répondit article par article, ce qui embarassa les Juges, mais le Cardinal qui les voyoit chanceller, leur ayant envoyé dire qu'ils prissent garde à ce qu'ils avoient à faire, la crainte qu'ils avoient d'encourir son indignation, leur fit donner un arrest tel qu'il le pouvoit souhaiter. Ils le condamnerent donc à avoir la teste tranchée, & l'aprés-diné même l'arrest fut executé en place de Greves. Cõme je connoissois la delicatesse de Mr. le Cardinal, je lui demanda s'il trouveroit bon que je prisse le deüil, il me dit froidement que je ferois tout ce que je voudrois, ce qui estoit assez m'en dire, pour n'en rien faire.

Un mois ou deux aprés, on me proposa un mariage fort avantageux en aparence, auquel Mr. le Cardinal tâcha de me porter, plutost par l'aversion qu'il avoit pour Mr. le Comte de Soissons, que par aucune autre raison. Car la fille qu'on me vouloit donner, étoit niece & heritiere du Baron de Couper, qui étoit ennemi juré de sa Maison. En effet, ce Prince qui le portoit fort haut, avoit envoyé un jour son Capitaine des Gardes le mal-

traiter jusques dans son lit, sous pretexte qu'il avoit dit quelque chose de desobligeant à une Dame, pour qui il avoit de l'estime. Cela avoit esté cause de bien du desordre, toute la Noblesse qui prenoit part à l'afront, qu'il avoit fait à un homme de qualité, s'assembla sur une lettre circulaire que lui envoya le Baron, & apres estre tombée d'accord que son rang le mettoit à couvert de son ressentiment, elle resolut que l'on s'empescheroit dorenavant de le voir, & que celui qui contreviendroit à cette Ordonnance seroit reputé lasche. Cette resolution avoit esté executée dans toute son étenduë, & ce Prince qui avoit des amis & des creatures, se vit tout d'un coup abandonné. Il fit tout ce qu'il pût pour regagner la Noblesse, mais pas un n'ayant voulu le revoir, il demanda le commandement de l'armée, lors que les ennemis vinrent jusques à Corbie, & comme le ban & l'arriere ban étoient commandez, il espera que la conjoncture lui seroit favorable. Pour réüssir dans son dessein, il fit une dépense épouvantable, tenant jusques à douze tables de vingt-cinq couverts flatant tout le monde, offrant de l'argent à chacun, & en envoyant même souvent à ceux qu'il croyoit en avoir besoin. Par ce moyen il regagna l'amitié de beaucoup, mais avec tout cela, les parens & les amis du Baron de Coupet, ne le lui avoient jamais pardonné, & comme ils ne respiroient que la vengeance, ou du moins que c'étoit là le pretexte qu'ils prenoient, ils jetterent les yeux sur moi, quand il fut question de marier sa niece, esperant que Mr. le Cardinal, me protegeroit. Il y en eût mesme qui lui en parlerent, & il me dit que je ne pouvois mieux faire. Je fus surpris de cette proposition, moi qui n'avois ni bien, ni establissement, qui pussent faire souhaiter mon alliance, & me défiant qu'il n,y eût quelque chose là-dessous, l'exemple de mon pere me fit resoudre de marcher bride en main. Cependant je vis la fille qui estoit

fort

fort agreable, mais un peu trop libre, car dés la seconde entrevûë, elle me témoigna qu'étant déja presque mari & femme, il ne faloit pas que j'interpretasse mal certaines petites libertés qu'elle m'accordoit. C'étoit assez m'en dire, si j'eusse voulu entendre le reste, mais ces paroles me la faisant examiner de plus prés, je jugeay qu'elle étoit grosse, & me refroidis tout d'un coup de sa poursuite. Je ne me trompois pas, elle l'étoit éfectivement, & comme ses parens avoient raison de lui vouloir donner promptement un mari, ils trouverent mauvais que je me fusse retiré, si bien qu'ils exciterent le Baron de Coupet à me faire querelle. Cependant pour me perdre auprés de Mr. le Cardinal, ils lui furent dire que Mr. le Comte de Soissons m'avoit détourné de cette alliance, & que mesme j'avois pris si hautement son parti, qu'ils me croyoient aux mains avec leur parent, qui ne se trouvoit point, non plus que moi. Ils pouvoient bien lui dire cette derniere circonstance, puis-que c'estoient eux, comme je viens de dire, qui l'avoient obligé à me quereller; neanmoins Mr. le Cardinal s'imaginant au mesme temps que tout ce qu'ils lui avoient dit estoit veritable, jura ma ruine en secret, & le fit assez paroistre, puis qu'à mon retour il me fit mettre en prison sans m'entendre.

J'eus recours à la Houdiniere, qui est mort Capitaine de ses Gardes, & qui estoit de mes amis, & l'ayant envoyé prier de me venir visiter, je lui dis que j'estois un homme perdu, s'il ne parloit pour moi: qu'il faloit que mes ennemis eussent prevenu Mr. le Cardinal, sinon qu'il ne se seroit pas porté à cette extremité contre un homme, de qui il avoit bien voulu se servir en plusieurs rencontres, qui estoit son domestique, & qui ne pouvoit l'avoir offensé; puis-que la defense estoit legitime: que je le priois de vouloir s'informer de lui, dequoy il se plaignoit de moi; que si j'estois coupable, je n'avois que faire de Juges pour me donner

la mort, que ma main feroit l'office de celle d'un boureau, & que je ne pouvois pas survivre à la perte de son estime, & de ses bonnes graces.

La Houdiniere me promit ce que je lui demandois, & m'estant revenu voir le lendémain, il me dit qu'il estoit bien faché de n'avoir que de méchantes nouvelles à me dire : que Mr. le Cardinal estoit en une si furieuse colere contre moi, qu'il avoit juré de me faire couper le cou, qu'il lui avoit dit qu'il n'avoit nourri qu'un serpent dans sa maison, que j'avois intelligēce avec le Comte de Soissons, à la priere de qui non seulement je n'avois pas voulu epouser la niece du Baron de Coupet, mais contre qui même je venois de me batre pour luy faire plaisir. Je ne pus m'empêcher de rire à cette accusation, & aprés luy avoit dit que les plus grands hommes se trompoient comme les autres, je le priai de lui dire de ma part, que je ne voulois pas seulement qu'on me coupât le cou, s'il se trouvoit que j'eusse vû, ni entendu parler du Comte de Soissons, depuis le dernier afaire, mais qu'on me roüât encore tout vif : que si je ne voulois point de la niece du Baron de Coupet, c'est que je ne voulois point de fille grosse, si elle ne l'estoit de mon fait, qu'elle l'estoit pour le moins de quatre mois, & que son Eminence n'exigeoit pas ces sortes de bassesses de ses serviteurs.

La Houdiniere redit mot à mot nôtre conversation à Mr. le Cardinal, & il demeura bien surpris, quand il lui dit que cette fille étoit grosse. Il le regarda fixement entre deux yeux, sans rien dire, mais son silence ne durant pas long-temps, *Seroit-il bien possible, la Houdiniere*, lui dit-il, *que j'eusse esté pris pour dupe, & que de petits houbereaux eussent l'efronterie de me tromper.* La Houdiniere lui répondit, que depuis qu'il me connoissoit, il m'avoit toûjours vû aller droit en *besogne*, que puis que je le disois, il faloit qu'il en fust quelque chose, mais qu'il y avoit un bon moyen de

s'en éclaircir: qu'il faloit faire venir la fille devant son Eminence, ou envoyer chez elle une sage femme, qui s'y connoistroit encore mieux. Mr. le Cardinal se moqua de cette proposition, mais envoyant querir en mesme temps le Baron de Couspet, qui étoit en liberté pendant que j'estois en prison, il lui dit qu'il prit garde à ne lui pas mentir, & qu'il y alloit de sa vie, qu'il lui dît si sa niece étoit grosse, si c'estoit Mr. le Comte de Soissons qui eut fait rompre mon mariage, & si c'étoit lui enfin qui avoit été cause que nous nous estions batus. Une demande comme celle là embarrassa bien le pauvre Baron, il voulut chercher des detours pour ne pas répondre juste, mais Mr. le Cardinal le menaçant tout de nouveau, il fut obligé de se jetter à ses piés, & de lui demander pardon. Mr. le Cardinal l'envoya en prison à l'heure mesme, & m'en fit sortir. Il me tendit la main en me voyant, me disant qu'il repareroit ce qu'il venoit de faire. Je la lui baisay fort respectueusement, & ne voulus lui rien dire, sinon que je le remerciois de toutes les bontés qu'il avoit pour moy, ajoûtant neanmoins que je le priois de croire, que j'estois incapable de trahison.

Etant ainsi rentré en grace, Mr. le Cardinal me dit à quelques jours de là, de graisser mes bottes, & de me tenir prêt pour faire un petit voyage. Ce fut pour aller à Bruxelles, où Madame de Chevreuse avoit esté obligée de se retirer, aprés avoir pretendu gouverner l'esprit de la Reine Regnãte, & faire mille brigues dans l'Etat. Il la soupçonnoit d'avoir intelligence avec quelques Grands, & il me dit ce que je devois faire, pour le découvrir. Cependant pour empêcher qu'on ne soupçonnât à quelle intention je faisois ce voiage, il me fit deguiser en Capucin, & pour faire croire que je l'etois veritablemẽt, à un petit frere qu'il faloit que j'eusse pour compagnon, on me fit faire un habit deux ou trois jours avant que je partisse, & je fus loger

aux Capucins de la ruë St. Honoré, comme si j'eusse été de quelque Couvent de Province. Le Gardien qui étoit gagné par le Pere Joseph favori du Cardinal, me reçût comme un de ses Religieux, & aprés que j'eus reçû mes instructions par ce même Pere Joseph, qui se méloit d'autres choses que de dire son Breviaire, je partis pour Bruxelles muni d'une obedience, mais de fort peu de forces pour faire ce voyage à pié. C'estoit pourtant une necessité, de peur de donner à connoitre au petit Moine, que j'étois un fort méchant Religieux. Mais ne pouvant resister à tãt de fatigues, ni m'accoutumer à demãder à dîner, & à souper, pour l'amour de Dieu, je maudis mille fois le voyage, & aurois biẽ souhaité de n'étre pas si fort dans l'intrigue. J'arrivai cependant aprés quinze jours de marche, & quoi que ce fût dõner mechant exemple au Convẽt, je demeurai deux jours sans me pouvoir lever. J'estois roüé d'ailleurs d'avoir trouvé un mechant lit, moi qui avois accoutumé d'en avoir un bon, mais pour cõble de malheur, il me falut aprés cela assister à l'Eglise, tellement que je crus que le Cardinal m'avoit envoyé là pour faire mon purgatoire.

Je fis connoissance cependant avec quelques François, qui venoient au Convent, & feignant de ne pas connoistre un certain homme, que je voyois souvent dans le Cloître, je leur demandai qui c'étoit. Ils me dirent que c'étoit le Marquis de Laicques, qui étoit justement l'homme que je cherchois. C'estoit le favori, ou le bien-aimé de Madame de Chevreuse, ou pour mieux dire, il l'avoit été quelques années, mais depuis qu'elle s'etoit avisée de faire avec lui un mariage de conscience, elle l'avoit traité comme feu Mr. de Chevreuse, c'est-à-dire, qu'elle avoit joint le ragoût d'un amãt, à l'ordinaire d'un mari. J'avois esté instruit de toutes choses à mon depart de Paris, & que le galant étoit le favori de l'Archiduc; tellemẽt que le but de Mr. le Cardinal étoit que je le detachasse de ses interêts,

ıt de la jalousie, ou que je m'intri-
n, que je fisse resoudre le favori de
l'avoir commerce avec lui.
ıue je mourois d'envie d'accoster, me
i-mesme, en s'en venant droit à moi,
ndant des choses qui regardoient le
: ne manquay pas de profiter de l'occà-
ıtretins, & comme je faisois le fort mé-
.çois, ce que je rejettois sur ce que ma
: Valone, & que d'ailleurs mon pere y
quelque injustice, il prit plaisir à m'en-
ıne revint voir fort souvent. Iusques-là
pas encore osé me decouvrir, mais il
le lui-mesme, en me demandant si je vou-
: charger de quelques lettres de conse-
ɔour porter en France. Je lui dis que je me
aucoup de plaisir de lui rẽdre service, mais
'osois, le danger estant trop evident. Il fit
put pour me rassurer, mais m'en excusant
s, pour lui en donner plus d'envie, & moins
ɔçon, il me pressa encore, me disant que
erois la Patrie, pour laquelle je témoignois
'inclination, c'est à-dire celle de ma mere,
oit la Flandres. Je fis encore semblant de
deffendre, & pour apuyer mon refus, je lui
ıe quand bien mesme je lui aurois promis de
re, cela ne dependoit pas de moi: que j'étois
is à l'obeissance d'un Gardien, & de plus, que l
xte prendre pour retourner en France, moy
n sçavoit qui ne m'y plaisois pas. C'étoit-là
ment où il m'atendoit, il me répondit que s'il
avoit que cette difficulté, on la leveroit sans
je m'en mêlasse, que je n'avois qu'à lui donner
parole, & que ce seroit à luy à faire ce qu'il
ıdroit.
e fus long-temps sans la lui vouloir donner, &
ignant de ne me rẽdre qu'à ses instances, on par-
au Gardien, qui estant sollicité par l'Archiduc
ıi-mesme, n'eut garde de refuser ce qu'on lui de-

mandoit. Il fut donc resolu que je feindrois d'avoir besoin des eaux de Forges, & que je donnerois avis à ceux à qui on vouloit écrire, d'envoyer querir là leurs lettres. Cependant on me donna un Frere pour compagnon, & nous nous en allâmes à Forges, à moitie chemin duquel Mr. le Cardinal m'envoya sur une lettre que je lui avois écrite, un courier à qui je donnay le paquet que j'avois eu de Laicques. Il l'ouvrit & le referma bien propremẽt, & aprés être instruit de ce qu'il contenoit, il me le renvoya, & me manda de donner avis de ma venuë à celui à qui il s'adressoit. C'estoit à un nommé la Pierre, soit disant Avocat, demeurant dans la ruë perduë prés de la place Maubert. Il sortit en même temps de Paris pour me venir trouver; mais devant que je le visse, il y avoit deja un homme auprés de moy pour le suivre à vûë, & savoir ce qu'il deviendroit. Comme il ne se doutoit de rien, il fut décendre étant retourné à Paris, chez le Comte de Chalais, grand Maistre de la Garderobe, ce qui fit presumer que le paquet estoit pour lui. Ce soupçon fut encore augmenté par la découverte qu'on fit que ce la Pierre avoit été son domestique, mais on n'avoit que faire de faire de si grandes recherches, le Comte de Chalais fit réponse de sa main, & le Cardinal reconnut son caractere, dés que je lui eus envoyé la lettre. Il fut fort surpris des choses qu'il vit dedans, on y parloit de se défaire du Roy, de faire épouser sa femme au Duc d'Orleans, & pour lui, c'estoit par sa mort que devoit éclater la conjuration. Ce n'en étoit que trop pour faire mourir Chalais, & le Roy vouloit qu'on l'arrestast sur le champ, mais le Cardinal ayant été d'avis qu'on se donnât patience, pour pouvoir découvrir qui étoient ses complices, le Roy y consentit, à condition qu'on le gardât à vûë, de peur qu'il n'échapast. Cependant pour le tirer de Paris, on fit un voyage en Bretagne sous quelque pretexte, & je m'en retournay à Bruxelles porter ma depê-

e de Chalais qui estoit bien éloigné
upçon du malheur qui le menaçoit,
en Espagne suivant l'avis qui estoit
a lettre que la Pierre lui avoit renduë,
faire son traité qui avoit esté ébauché,
& dont le Roy d'Espagne, avoit été in-
n courier exprés que lui avoit envoyé
i trempoit dans la conjuration, c'est-à-
le dessein d'exterminer le Cardinal, car
i est du reste, elle en étoit innocente, &
étoit si éloignée de vouloit épouser le
leans, qu'elle taschoit de le marier avec
d'Espagne sa sœur. Le Roi d'Espagne ac-
halais tout ce qu'on lui demanda de sa
is on ne lui donna pas le temps de jouir
t de ses esperances, son courier fut arrêté
r, & le Cardinal ayant de quoi le con-
, lui fit couper le cou.
is à Bruxelles lors que cela arriva, & com-
avois que j'y avois grand part, je ne fus pas
rehension qu'on ne me fist servir de repre-
si par hazard on venoit à me decouvrir. Je
penser cependant combien je m'ennuoyois
Convent, où il me venoit de tems en tems
uveaux ordres du Cardinal. Le Marquis de
es estoit toûjours de mes bons amis, mais ne
'oit pas pourtant que tout ce qui venoit de
r étoit le fruit de son intrigue. Car il pre-
oit encore se servir de moi, & auroit eu peur
effrayer, s'il me l'eut dit. Il avoit une fille
il me parloit souvent, & qu'il temoignoit
er avec passion. Si je n'eusse point esté embarqué
tant avec lui en aparence dans les interests des
agnols, c'estoit un beau champ pour lui parler
se racommoder avec Mr. le Cardinal. Mais je
fois le faire aprés ce qui estoit arrivé, & c'eut
é donner à connoître trop clairement que j'avois
nqué de fidelité. De parler de mesme à Mada-
e de Chevreuse, ou à son galant, c'estoit s'expo-

ser pareillement à une perte evidente, tout ce qui avoit été fait ayant été fait de concert entr'eux. Me voyāt dōc bien inutile en ces quartiers, je ne cessois de mander à Mr. le Cardinal qu'il me fist la grace de me rapeller, mais comme il sçavoit que la plupart des Grands estoient mécontens, & qu'il craignoit qu'ils n'eussent recours aux Espagnols, il me laissō t-là, pour voir si je ne decouvrirois rien.

Je demeurai deux ans entiers à faire cette vie, que je maudissois mille fois le jour. Car il me faloit faire le cagot, metier qui ne me plaisoit guéres, aller à la queste, travailler au Jardin, & avec tout cela je ne faisois gueres bonne chere. Je regrettois souvent d'avoir quitté Mr. de S. Aunais, pour m'en venir à la Cour, je me disois qu'il y auroit longtemps que je serois Capitaine, au lieu que je ne s, avois encore ce que j'estois, Mr. le Cardinal, n'ayāt rien fait pour moi. Ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que j'entendois quelquefois parler de la guerre, & comme mon inclination, m'y portoit, ainsi que je crois avoir dit ci-devant, la vie que je menois m'étoit encore plus insuportable.

Cependant j'allois avoir Mr. de Laicques fort souvent, & j'étois aussi connu chez-lui, & chez Madame de Chevreuse, que ie pouvois l'estre chez Mr. le Cardinal. Un jour que j'en sortois, il y vint deux ou trois Gentilshommes, & un d'entr'eux s'arrêtant pour me regarder, Ma foi, dit-il aux autres, c'est R. lui-mesme, & nous n'en devons point douter. Je ne m'entendis pas plutôt nommer, qu'au lieu de regarder derriere moi, je marchay à grands pas, & tournay par la premiere ruë. J'avois ma besace sur le dos, je la jettai dans une porte, & m'en estant allé chez un fripier, je lui dis à l'oreille, que s'il me vouloit vendre un habit, je lui en payerois tout ce qu'il voudroit. Car j'avois toûjours une bourse sur moy, qui estoit pleine, & c'estoit en cela seul, que ie n'avois pas esté Capucin. L'envie de gagner quelque chose, luy fit passer par

upule qu'il se pouvoit faire d'aider à un
se sauver. Car il croyoit fermement que
Moine, qui vouloit jetter le froc aux or-
a fit qu'il me vendit son habit trois fois
ne valoit. J'en pris un à l'Espagnol, &
m'eut donné une chemise, & une cra-
alla chercher une perruque, une épée, &
, qui étoit tout ce qui me manquoit. Dans
age ie fus à la poste où ie pris un cheval,
iant devant le postillon, ie sortis de la ville
ite qu'il me fut possible. La peur me donna
, iamais ie ne fus plus vigoureux, & quoy
ut long temps que ie n'eusse fait cet exer-
que par consequét ie ne fusse pas en halei-
e laissai pas de courre si bien, que le postil-
me put suivre. Je sortis ainsi de la Flandres,
commençoit à me chercher, car celui
avoit reconnu, estoit iustement l'Ecuyer du
e de Chalais, qui s'estoit venu refugier à
lles, non pas qu'il fut complice de son Mai-
nais parce qu'ayant eu peur qu'on ne l'arrê-
il avoit mieux aimé s'absenter pour quelque
s, que de courre risque d'estre quelque tems
rison. Au reste il me connoissoit comme pain.
ose parler de la sorte, tellement qu'estant tout
ris de me voir si bien masqué, il voulut courir
és moy, pour me demander par quelle avantu-
'estois devenu Capucin, moy qui ne passois pas
ur y avoir jamais eu du penchant. Mais voyant
e ie le fuyois, il se douta que j'en avois quel-
ne raison, & comme il sçavoit que j'appartenois
Mr. le Cardinal, il se crut obligé de le dire au
larquis de Laicques, qu'il alloit voir. Le Mar-
uis de Laicques lui dit qu'il révoit, mais l'autre
ui sçavoit bien le contraire, lui ayant soûtenu que
j'estois le mesme qu'il disoit, le Marquis de Laic-
ques s'en vint à l'heure même aux Capucins, où il
me croyoit trouver. Mais on luy dit que ie n'estois
pas encore revenu, & croyant que ie viendrois

bien-tôt, il demanda à parler au Gardien, à qui il dit qu'il eût à répondre de ma personne, dés que ie serois rentré dans le Convent, & que cependant il alloit avertir Mr. l'Archiduc, d'une affaire qui regardoit l'Etat. En effet, y estant allé avec l'Ecuyer du Comte de Chalais, il le surprit tout autant qu'il l'avoit esté lui-même. L'Archiduc donna ordre à son Capitaine des Gardes d'aller renouveller le commandement au Gardien, que le Marquis de Laïcques luy avoit fait, mais pour se precautionner davantage, il fit fermer les portes de la ville, aprés qu'il eut fait demander si je n'estois point sorti.

Comme on ne me connoissoit point, & que d'ailleurs je m'estois assez bien deguisé pour tromper ceux qui y auroient du prendre garde, on luy dit qu'il faloit que ie fusse encore dedans. Mais toutes ces allées & venuës m'avoient sauvé, & ils virent bien quand la nuit fut un peu avancée, & que ie ne revenois point, que ie m'estois défié de quelque chose. Ils me crurent cependant dans la ville, & firent faire un ban pour me livrer sous de grosses peines, mais voyant que personne ne m'indiquoit, ils envoyerent aprés moy, quand il n'en estoit plus temps.

Mr. le Cardinal fut fort surpris quand il me vit, & comme ie revenois sans ordre, & qu'il crût que ce que j'en faisois n'estoit que pour m'estre ennuié, il me gronda d'abord si furieusement, qu'on ne peut pas davantage. Mais quand il sut le peril où j'aurois esté sans cela, il changea de langage, & me dit que j'avois bien fait. Ce fut lui qui m'aprit quelques jours aprés tout ce que ie viens de dire, & le chagrin où avoit esté l'Archiduc de ne m'avoir pas trouvé. Il me dit aussi que mon compagnon avoit esté mis en prison, & qu'il couroit risque de n'en point sortir, qu'on ne lui eut donné la question ordinaire & extraordinaire.

Je trouvai en arrivant quelque changement à la

arquis d'Humieres pere de celui
d'huy Gouverneur de la Flandre
Maréchal de France, avoit reçû cô-
se defaire de sa charge de premier
de la Chambre, & il venoit tous
Mr. le Cardinal pour tâcher de se
Mais Mr. le Cardinal lui fit réponse
s'il s'adressast au Roi, de la bouche
it entendu prononcer son arrest. Sa
oit de peu de chose, & au moins il
ilation que ce n'étoit pas par sa faute.
seau, & comme en ce tems là les peru-
t fort rares, & qu'il sçavoit que le Roi
poil il se peignoit avec un peigne d a-
isoit presque le mesme effet que s'il se
s cheveux. Le Roi n'en avoit donc ja-
connu, mais étant un jour à la chasse,
si grande pluye, que toute la teinture
desorte qu'il parut dans son naturel. C'en
à ce Prince pour lui faire commande-
mme je viens de dire, de se défaire, de sa
& quelques amis qu'il employast, le Roy
t jamais se retracter.
s reçû quelques caresses de Mr. le Cardi-
s lui avoir fait voir, comme j'ay dit ci-
a necessité qu'il y avoit pour moi de reve-
is soit qu'il fust bien-aise de m'avoir tou-
prés de lui, ou qu'il me voulust pas m'éle-
vantage, il se contentoit de me faire des
rations de temps en temps, sans me procu-
cun establissement. J'avois eu deux mille
d'or, à mon retour, mais de l'humeur dont
s je n'en amassois guere. Je faisois une dépen-
agée, & quand j'aurois eu cent mille écus,
urois bientôt vû la fin. Je voyois bien que je
is mal, mais je ne m'en pouvois empeicher.
avoir donc quelque chose de solide, je de-
day une compagnie aux Gardes qui estoit va-
e, mais Mr. le Cardinal me dit que je ne sçavois

ce que je demandois, qu'il n'y avoit point de Capitaine aux Gardes qui ne voulût estre à ma place, & qu'il avoit affaire de moi. Il me falut faire, comme si je lui eusse esté encore bien obligé de ce refus, c'est-à dire, que je le remerciai de cette grace, laquelle neanmoins je ne croyos pas si grande qu'il la faisoit. Cependãt il me donna encore une Abaye de six mille livres de rente, & j'en fis pourvoir un de mes freres, dans le temps que ma belle-mere commençoit à dire à tout le monde que ie ne pouvois rien auprés de Mr. le Cardinal, & que mesme il m'avoit si bien abandonné, que j'avois esté deux ans en prison pour mes detes.

C'est ainsi qu'elle parloit du voyage que j'avois fait à Bruxelles, mais quoi que l'on m'aprist ses discours de plusieurs endroits, je ne voulus pas laisser de faire mon devoir. Il y en auroit eu beaucoup à sa place, qui m'auroient bien remercié aprés cela, mais voyant que ie luy mandois qu'il faloit donner quelque argent pour ce qui se paye en pareille rencontre, elle se dechaîna plus que iamais contre moi. Non seulement elle se plaignit que ie faisois de la difference entre mon frere, & nôtre Curé, à qui j'avois donné son Benefice gratis, mais que ie lui faisois encore payer plus qu'il ne faloit. Sur ce fondement elle fut à Orleans consulter les Casuites, sçavoir s'il n'y avoit point de simonie à accepter cette Abaye, faisant entendre à tout le monde qu'elle ne vouloit pas que sa conscience en fust chargée.

Cela ne m'empêcha pas de faire encore ce que ie devois pour son aisné; sçachant qu'elle lui faisoit perdre son temps dans un village, ie le mis à l'Academie, & aprés avoir payé sa pension, ie le presentai à Mr. le Cardinal, & lui demandai ce qu'il vouloit que j'en fisse. Mon dessein estoit de le mettre dans les Mousquetaires, mais sçachant qu'il n'étoit pas bien avec Treville qui les cõmãdoit, ie ne voulus pas le faire sans le lui dire. Je m'en

rt bien, car il me dit de m'en donner
rde,& de lui faire porter plutôt le mous-
part. Comme je vis cela, je le mis dans
s, & au bout de six mois Mr. le Cardinal
i une Enseigne pour lui dans le même Re-
i me dit en me la donnant, que ie voyois
nce qu'il faisoit entre ceux qui estoient là
eux qui lui estoient indifferens: & que les
ient permission de servir qui bon leur sem-
mais qu'il vouloit que les autres ne s'ata-
t qu'à son service.

choses suspendirent pour un tems les plain-
ma belle mere, & elle n'en osa plus faire si
tement, de peur qu'on ne lui jettât des pier-
Mais mon frere ayant esté tué dés la premiere
agne à un siege que l'on fit en Flandres, elle
nmença ses invectives, & dit qu'elle me con-
oit mieux que les autres; que j'avois fait tuër
ils, pour avoir son bien, & que sans cela je
ui aurois iamais procuré d'emploi: que c'estoit
éme dessein qu'e j'en avois fait venir encore
ix autres à Paris, où ie les avois mis pareille-
nt à l'Academie, & que si j'avois fait donner un
enefice à un troisiéme, c'estoit de peur que celui
i l'avoit ne se mariât. Chacun me conseilloit de
isser là cette folle, si ie l'ose apeller de la sorte,
ais ce que je faisois estant pour l'amour de moi,
plutost que pour l'amour d'elle, je ne laissay pas de
rier Mr. le Cardinal de vouloir me rendre l'En-
eigne de celui qui avoit esté tué, pour le donner à
l'aisné de deux qui estoit à l'Academie. Cependant
quand il falut aller à l'Armée, ce fut moi qui lui
donnai encore tout ce qui lui faloit, & je puis dire
que j'estois chargé d'enfans, sans avoir eu le plai-
sir de les faire.

Tout cela épuisoit grandement ma bourse, joint
à cela mon humeur depensiere, ce qui faisoit dire
souvent à Mr. le Cardinal que j'estois un panier
percé. Il avoit cependant la charge de tout, dés que

je manquois d'argent, Monseigneur, lui disois-je, ayez pitié d'un pauvre pere qui a encore six enfans. Comme je sçavois prendre mon tems pour lui faire ce compliment, je le faisois rire; & il ne me refusoit gueres ce que je lui demandois. Enfin j'en tirois bien quinze mille livres tous les ans, l'un portant l'autre, sans contrer les deux Abayes & les deux Enseignes aux Gardes qu'il m'avoit données. Il plaça encore une de mes sœurs dans l'Abaye de Montmartre, sans qu'il m'en coutast un sou, ce qui me faisoit regarder comme un petit favori. Mais avec tout cela je n'estois pas toûjours content de ma fortune & quand je considerois que je n'avois rien, & que s'il venoit à mourir, je ne sçaurois où donner de la teste, ce m'étoit une grande mortification. Il faisoit alors bastir la Sorbonne, & y estant allé avec lui, Monseigneur lui dis-je, si je pouvois avoir un jour ici une petite chambre, avec une portion de Docteur, cela m'accommoderoit bien, & je prevois que j'en pourray avoir affaire. Tu n'és jamais content, me dit-il, tu me coutes plus que quatre autres, & cependant tu te plains toûjours. A Dieu ne plaise, Monseigneur, luy respondis-je, mais je suis jeune, & je crains bien de manquer. Pourquoy es-tu si méchant ménager, me dit-il? Ah Monseigneur, luy répondis-je, vous sçavez encore un coup que j'ay beaucoup d'enfans, je ne vous en demande que quand j'en ay besoin, & quelque bien que vous me fassiez, je n'ay pas un sou de fondus. Je t'entens, me dit-il, tu me demandes du pain assuré en cas que je meure, il y faudra songer. Je le remerciai fort sincerement, cette parole m'ayant grandement plû. Quinze jours se passerent sans que son Eminence fist semblant de se ressouvenir de ce que je luy avois dit; & comme je ne croyois pas à propos de l'importuner tous les jours, je lui fis ma cour assiduement, sans lui parler de rien. Au bout de ce tems-là il me fit entrer dans son cabinet, & pre-

petite cassete, & l'ayant ouverte; Tu
andé du pain, me dit-il, il est juste de t'en
u mesme tems il en tira un parchemin lié
petits rubans rouges, & me l'ayant donné
mains; Tiens, me dit-il, voilà mille écus
sur la banque de Lyon, & j'ay jugé à propos
faire une rente viagere, parce que je ne te
trop bon ménager.
aisé de s'imaginer combien je fus rejoüy
esent, j'en fus plus satisfait que s'il m'eust
vings mille écus; car enfin quoy que j'en
ire, je me connoissois bien moy-mesme, &
norois pas que j'estois incapable de jamais
nasser. Ce fut une jalousie terrible quand
it dans la maison le present que son Eminen-
avoit fait, on ne faisoit que dire que toutes
aces étoient pour les nouveaux serviteurs,
ant qu'on oublioit les anciens Mais ce ne fut
encore en comparaison des murmures de ma
mere, elle dit que c'estoit inutilement qu'on
rouloit jetter de la poudre aux yeux, que mon
hant naturel avoit toûjours paru, quelque dé-
ement que j'eusse affecté, mais qu'il ne paroif-
point mieux que dans cette occasion, où je fai-
semblant de recevoir un present de Mr. le Car-
al, pour me disculper dans le monde de frustrer
mme je faisois mes legitimes heritiers: que c'é-
t moi qui avois mis ce fonds à la banque, & qui
mettrois encore tout ce que je pourrois par le
esme principe. Mon pere estant venu à Paris, je
e plaignis à lui de cette conduite, mais c'estoit
si pauvre homme, si j'ose parler de la sorte, &
ui estoit tellement aveuglé de sa femme, qu'il au-
oit autant valu que je me fusse cassé la teste con-
re la muraille, que de lui parler.

Nous étions fort souvent à Ruel, où Mr. le Car-
dinal avoit une fort belle maison, & comme c'est
un beau pays pour la chasse, & que je l'ay toûjours
extrémement aimée, je ne m'y ennuyois pas un

moment. Beaumont, qu'on apelloit le Dragon, estoit Capitaine de St. Germain, & comme il estoit de mes amis, il me venoit prendre souvent pour chasser avec lui. Un jour qu'il m'étoit venu inviter à nous aller divertir, nous courûmes un cerf dans la forest, & aprés l'avoir pris, il voulut me mener voir une petite inclination qu'il avoit dans une maison écartée. Je lui dis que je ne le pouvois pas ce jour là, & l'ayant quité, il s'y en fut tout seul, sans mener seulement un laquais. En s'en revenant, il rencontra le valet de chambre d'un Gentilhomme du pays, qui portoit un fusil, & lui ayant demandé s'il ne sçavoit pas que cela estoit deffendu, l'autre le voyant tout seul lui répondit qu'oüy, mais qu'il avoit pris, parce qu'il eut esté bien aise de tuër un lievre. Beaumont choqué de cette réponse, lui demanda s'il ne le connoissoit pas pour lui parler de la sorte; Comment, ne vous connoitrois-je pas, lui dit alors insolemment ce coquin, vous estes trop bien marqué pour vous méconnoistre. Beaumont estoit borgne, & perdit toute contenance à cette réponse. Cependant comme il voyoit l'autre sur ses gardes, il donna du cors, afin que s'il y avoit quelqu'un dans la forest, on accourust à son secours. Le valet de chambre qui n'étoit pas sot, se retira incontinent, revint chez son maistre où j'étois allé par hazard. Il ne dit rien de ce qui lui étoit arrivé, à quoi l'on auroit pû mettre ordre, s'il nous avoit prevenu. Mais comme nous étions à table, & qu'il étoit décendu à la cuisine, nous entendismes du bruit dans la cour, ce qui nous fit lever pour voir ce que c'étoit. Je fus surpris, aussi bien que le maistre du logis, car elle étoit toute pleine de justau corps bleus, qui estoient justement des Gardes que Beaumont y envoyoit. Le valet de chambre leur avoit parlé, & ils le lui avoient demandé à lui mesme, ne le connoissant pas. Surquoi il leur avoit répõdu, qu'il l'alloit faire venir. Mais au lieu de cela

tre tout de son long, sur une poutre placée le matin dans un bastiment qu'e son maistre, desorte qu'on ne le voyoit. endant ce Gentilhomme croyant que un grand affront, que ces gens-là fus- chez lui, avoit pris un fusil, & étoit le les charger, si je ne lui eusse dit que utres folies estoient les meilleures, & nt vers les Gardes qui me connoissoient eur demandai dequoi il s'agissoit. Ils me : ce que ie viens de dire, & les ayant priés avancer, jusques à ce que ie revinsse, je le au maistre du logis, à qui ie proposai qu'un ntrast avec moi, pour lui montrer que son e chambre n'y estoit pas. J'eu bien de la l'y resoudre, mais lui ayant remontré les qu'il s'alloit faire, il me crut à la fin. e toute la maison estoit investie, le Garde na à chercher par tout, sçachant bien que et de chambre ne pouvoit s'être sauvé. Il n'y oin ni recoin qu'il ne visitast; mais à la fin nt que ses peines estoient inutiles, il s'en fut aux autres qu'il faloit que le Diable l'eut em- . Le maistre du logis ne sçavoit pareillement u'il estoit devenu, & ce ne fut qu'aprés que les es furent partis, qu'on le vit sortir de sa ca-

Il ne crut pas à propos de demeurer chez son aître davantage, & lui ayant demandé son cõgé, s'en alla dãs le lieu de sa naissãce qui étoit à dix a douze lieuës de l'autre côté de Paris. Il trou- a son pere qui avoit une grosse fievre, & qui té- noigna de la joye de le revoir, devãt que de mou- ir. Comme c'estoit un pauvre homme, il étoit pres- que abandonné, si bien que n'ayant personne au- prés de lui, il le pria de lui vouloir donner à boire, ce qu'il demanda plusieurs fois en un quart d'heure. Celui-ci lui en donna une fois ou deux, sans rien dire, mais s'ennuiant de recommencer toûjours,

il lui porta le sçeau auprés de lui, lui disant qu'il en prit luy-même. Ce fut un creve cœur épouvantable pour le pauvre pere ; & lui reprochant son peu de naturel ce malheureux prit le sçeau, & le renversa sur lui, disant qu'il bût tout son soul, puis qu'il avoit si soif.

Aprés un coup si denaturé, il s'en vint à Paris, & allant le lendemain au Palais, il heurta sans y penser le President Seguier, dequoy ce President s'estant mis en colere, il ordonna aux Huissiers de le mettre en prison. Comme c'est l'ordre d'interroger tous les Prisonniers, celui-ci en subissant son interrogatoire, se coupa en plusieurs endroits, & soit que sa phisionomie fust méchante: ou comme il est plus vrai-semblable, qu'il se fut attiré la colere de Dieu par la mauvaise action qu'il venoit de faire les Juges ordonnerent qu'on se transporteroit sur les lieux de sa naissance, pour informer de sa vie, & de ses mœurs. Le Commissaire qui s'y transporta trouva son pere mort, mais il avoit dit à tant de gens l'action denaturée de son fils, qu'il n'y en eut pas un qui ne deposast contre lui. Le Commissaire ayant fait son raport à la Cour, & toutes les formalités ayant esté observées, ils procederent au jugement, qui alla tout d une voix à le faire pendre. Il avoüa au gibet des crimes épouvantables, & pour lesquels il auroit esté roüé tout vif, si on les eut sçeus auparavant.

C'est sans doute une belle leçon que celle là, pour ceux qui croyent pouvoir échaper à la punition Divine, laquelle avoit permis qu'il se fust sauvé d'une affaire facheuse, comme estoit celle de Beaumont, pour venir perir pour un bagatelle. Car enfin la source de son malheur vint du President Seguier, & sans lui il alloit la teste levée, comme s'il n'eust eu rien à craindre.

J'avois eu, comme j'ay dit, une Enseigne aux Gardes pour mon frere, il avoit été à deux ou trois sieges qu'on avoit faits cette campagne, & Mr. le

lant sçavoir s'il avoit fait son devoir,
u Maréchal de Grammont qui l'étoit
valet de chambre qui estoit de garde
ie le dit, & que le Maréchal lui avoit
e c'estoit un joly garçon. Je pris mes
dessus pour faire encore pour lui quel-
le plus que je n'avois fait, mais comme
te de demander si souvent, je m'y pris
niere. Mon frere avoit un cadet qui
aitement bien-fait, & comme il com-
estre en âge d'aller à la guerre, je le pre-
. le Cardinal, & lui demandai, comme
a fait à l'égard de l'autre, ce qu'il vou-
en fisse. Mr. le Cardinal fut charmé de
z ayant eu la bonté de m'en parler; Une
aux Gardes, lui dis je en mesme temps,
neur, sieroit bien à un Gentilhomme
ui, & une Lieutenance à son frere. Aussi-
e de sa cõpagnie est vacante, & si ce n'est
bienseance ne veut pas que ie parle à son
e, j'oserois promettre à Vôtre Eminence,
manquera ni de soin, ni de bravoure dans
in. Il réva à ce que ie lui disois, & prenant
le; Tu as envie, me dit il, de me faire une
avec Mr. d'Espernon. Scais tu qu'il ne veut
son empiete sur sa charge, & qu'il voulut
ler le Roi ces jours passés, parce qu'il avoit
une compagnie aux Gardes. S'il vous que-
, Monseigneur, luy dis-je en riant, nous
déja trois freres qui vous serviront de se-
s, & à mesure que les autres deviendront
ds, ils entreront dans vos interests. Tu nous
onnes belle, me dit alors Mr. le Cardinal,
s va le trouver de ma part, & lui dire qu'il
bligera de t'en gratifier. Je ne manquay pas de
emercier d'un si grande grace, & estant allé a
eure mesme trouver Mr. d'Espernon, il eut la
nté de me dire que je n'avois que faire de la re-
mmandation de Mr. le Cardinal, pour le peu qu'il

si j'vusse venu de moi même, je l'aurois obtenu pareillement.

Certainement rien n'estoit égal à la bonté que mon Maître avoit pour moi, & tout mon desespoir étoit que ie ne pusse pas reconnoître tant d'obligations. J'en recherchois cependant les occasions autant qu'il m'étoit possible; & comme j'estois un jour en débauche avec plusieurs personnes, un Anglois commença à en parler mal, soit que le vin l'empêchât de sçavoir ce qu'il disoit, ou qu'il en eût quelques raisons secretes. Je lui dis fort honêtemêt que ie le priois de parler autrement de mon Maistre, sinon qu'il ne m'obligeroit pas, mais n'ayant pas laissé de continuer, quoi que ie lui pusse dire, à la fin la patience m'échapa, & ie lui jettai une assiete à la teste. Il voulut mettre l'espée à la main, mais j'y avois déja la mienne, de sorte qu'il n'y eut pas trouvé son conte, quand nos amis se mirent entre-deux, & tâcherent de nous accommoder il leur fut impossible de l'y faire consentir, & estant sorti lui troisiéme, chacun me fit offre de service, je les remerciai honestement, & leur dis que je n'avois rien à craindre, mais n'ayant pû empescher que deux de ces Messieurs ne m'accompagnassent usques au logis, afin de rendre la partie egale si nous nous rencontrions, nous ne trouvâmes personne, quoi que nous prissions le droit chemin.

Le lendemain matin comme j'étois encore au lit, mon valet de chambre me dit qu'un Gentilhomme me demandoit. Et m'étant douté que c'estoit de la part de mon homme, je lui dis de le faire entrer, & le fis asseoir à côté de mon lit. Je le reconnus d'abord, pour estre un des deux qui s'en estoient allés avec lui, c'est pourquoi lui faisant signe des yeux de ne rien dire, tant que mon valet de chambre seroit auprés de moi, je l'entretiens de chose & d'autre, comme si je l'eusse bien connu, jusques à ce que j'eusse envoyé mõ valet de chambre quelque part. Il me fit son complimẽt aprés cela, qui fut tel, que

ſé ſon ami, qui étoit une perſonne de
e cette injure ne ſe pouvoir reparer que
ang,& qu'il m'atendoit pour cela avec
mis,ſans le conter lui qui parloit; tel le-
s'en eſtoient deux que ie devois mener

t ſon compliment il n'y eût rien qui me
peine,que d'embarraſſer deux de mes amis
querelle. Ie ne ſçus ſur qui etter les yeux,
ng-tems incertain; mais ayant fait reflex-
n coup que j'avois deux freres,qui avoient
ſi-bien que moi dans les bienfaits de Mr. le
al,je reſolus de n'en pas employer d'autres,
n'auſſi bien il s'agiſſoit de combatre pour
erefts. La partie eſtant ainſi liée, je les fus
r,& m'eſtant acheminé avec eux au bois de
ogne,qui étoit le lieu du rendez vous,nous mi-
épée à la main,& nous batiſmes de pié ferme.
n cadet fut bleſſé d'abord, mais quoi que ſon
o fut grãd,il bleſſa,& deſarma ſon homme. J'en
autant du mien,& cõme nous allions tous deux
ſecours de nôtre frere,celui contre qui il ſe ba-
t le perça de part en part, & il tomba mort à ſes
es.C'étoit un ſpectacle aſſez touchant pour exci-
r des freres à la vengeance,le ſang d'ailleurs qui
ouloit de la bleſſure du cadet ne nous y convioit
ue trop, mais cet homme nous ayant demandé
quartier, lors que nous le preſſions, je crus qu'il
iroit de nôtre honneur de ne lui pas donner la vie.
Nous remportâmes ainſi trois épées,au lieu d'un
frere que nous laiſſions mort ſur le chãp de batail-
le petit profit ſans doute en comparaiſon de la per-
te que nous faiſions Cependãt ce ne fut pas la ſeu-
le que ie fis,la bleſſure du cadet,qui penetroit dans
la capacité,ſe trouva mortelle, & aprés avoir re-
ſiſté à la mort par la bonté de ſa conſtitution,& par
la force de ſa jeuneſſe,ie fus tout étonné qu'il ren-
dit l'eſprit entre mes bras. Jamais ie ne fus ſi affli-
gé.Je me voyois cauſe de la perte de ces deux gar-

çons, qui promettoient beaucoup, & que j'avois mené, s'il faut ainsi dire, à la boucherie. Il est aisé de juger du ressentiment de ma belle-mere à cette nouvelle, elle dit contre moy tout ce que sa furie luy mit à la bouche, mais je n'eus garde d'y trouver à redire, & tout ce que je répondis, c'est que si j'avois cru ce qui étoit arrivé, je me serois bien donné de garde de lui causer cette affliction. J'aurois pû dire encore beaucoup de choses pour me justifier, mais je croyois qu'il valoit mieux le laisser dire à d'autres, d'autant plus que ie me flatois qu'il n'y avoit personne qui ne connust mon intention. Cependant outre tous ces chagrins qui n'étoiēt pas petits, cōme vous voyez, j'en avois encore un autre qui me rongeoit jour & nuit. Quoy que Mr. le Cardinal fut la cause de nostre combat, comme les duels commençoient à être exactement deffendus, il ne me vouloit plus voir, & j'estois reduit à estre fugitif, tout de mesme que si j'eusse esté quelque assassin. L'on me disoit mesme qu'il me faisoit chercher par tout, pour me mettre entre les mains de la Justice, & qu'il avoit envoyé querir tout exprés Monsieur le Procureur General. La Houdiniere qui estoit toûjours de mes amis, estoit le premier à m'avertir de me donner de garde, & me disoit que Mr. le Cardinal estoit si fort en colere, qu'il n'osoit s'exposer à lui parler de moi. Je n'osois aussi l'en prier, de peur que son Eminence ne se doutast qu'il me voyoit, & ie croyois qu'il me pourroit servir plus utilement, si ne faisant semblant de rien, il tachoit de découvrir ses sentimens. Cela dura bien trois mois de la mesme maniere, ce qui estoit un long terme pour un homme qui estoit obligé de se cacher. Cependant si j'avois quelques ennemis, ou pour mieux dire des jaloux, ils prenoient ce temps-là pour me perdre, & il est impossible de dire combien ils firent de contes à Mr. le Cardinal.

Le Comte de Maulevrier de Normandie étoit de

y que je l'eusse toûjours cru de mes
nême je lui eusse donné sujet d'en être,
ais enforte qu'il avoit eu une Enseigne,
,dont on lui refusoit l'agrément,& de-
is presenté à Mr le Comte de Harcourt
l'Armée avec lui, & je puis dire qu'à
ration il lui avoit rendu service. Cet
étoit d'une famille de Robe telle qu'il
le qui la va'ent bien dans la Province,
urs sur sa Noblesse, tellement qu'a l'en-
ler, on eut dit qu'il étoit de la côte de S.
ii en avois dit mon sentiment,qu'il avoit
reçû en aparence,mais ma disgrace étāt
ensuite,je n'eus point de plus mortel en-
effet, je fus averti de plusieurs endroits,
rouvoit point d'occasion de parler à Mr.
al, qu'il ne fist à mon desavantage, &
s si en colere, que quoi que je ne fusse re-
'estat où j'estois, que parce que je m'étois
ne laissois pas de desirer d'ête hors d'af-
our avoir moyen d'en tirer raison.La Hou-
étoit un de ceux qui m'avoit dóné cet avis,
enant un jour me voir,il me dit qu'il faloit
misse toute rancune bas, & que Mr. le Car-
n'avoit assez vangé de ce Normand.Il n'eut
tôt lasché cette parole, que i'eus de l'impa-
de sçavoir le reste, ce qui fit qu'il me dit,
autre estant venu à son ordinaire pour parler
e moi à son Eminence, elle lui avoit dit que
estoit bien vilain d'insulter les absens,qu'il y
plus long-tems qu'il me connoissoit que lui,
que je ne lui avois jamais médit de personne:
j'étois un brave homme,sans être fanfaron, &
mon malheur ne dureroit peut-estre pas toû-
rs. J'eus peine à croire un discours si obligeant
n homme qui me persecutoit, cependant j'en
eus un bon augure, & me consolant moi-mê-
, j'atendis du tems, & de ma patience,le remede
e personne qui lui ne me pouvoit donner.

Un mois encore tout entier se passa, sans que ie visse paroistre plus d'esperance, que j'avois fait depuis mon combat. Mais comme le temps commençoit à m'ennuier, & que ie craignois de m'estre trompé, la Houdiniere vint me dire de la part de Mr. le Cardinal, que ie ne craignisse rien, & que ie me remisse en prison. Il me dit aprés cela qu'il s'étoit informé de moi fort obligemment, qu'il luy avoit dit qu'il lui sçavoit bon gré d'estre toûjours de mes amis, & qu'en un mot il se trompoit fort, si ie n'estois aussi bien dans son esprit que j'avois jamais esté.

Je ne dirai point que ie fus extrêmement sensible à ce discours, & que ie priai la Houdiniere d'assurer son Eminence, que j'avois toute la reconnoissance imaginable de ses bontés. Il est aisé de concevoir que ie n'avois garde de manquer ni à l'un ni à l'autre. Quoi qu'il en soit, ie me remis en prison dés le iour mesme, & ie ne demandai point d'autre assurance, que la parole de Mr. le Cardinal. Ceux qui sçurent que ie l'avois fait, & qui n'avoient pas de connoissance de ce que Mr. le Cardinal m'avoit fait dire, crurent qu'il faloit que j'eusse perdu l'esprit, & me plaignirent dans mon aveuglement. Les autres qui ne me vouloient pas du bien, comme pouvoit être le Comte de Maulevrier, prirent cette occasion pour solliciter contre moi, & quoi que de ma vie, comme avoit dit Mr. le Cardinal, ie n'eusse fait de mal à personne, ie ne laissay pas de trouver mille gens qui m'en vouloient faire. Le plus dangereux de tous fut ce Comte, il avoit épousé en secondes nôces une parente du President de Bailleil, il le fit agir sous main pour me perdre, & si ce Magistrat eût esté aussi mal intentionné que lui, j'aurois couru plus de risque. Mais ie trouvai des informations si favorables, que quand ie les eusse faites moi-mesme, elles ne l'auroient pas esté davantage. Au lieu d'y exposer le fait tel qu'il estoit, & comme ie l'ay exposé ci-dessus

faisoient mention, que l'homme à qui
;aire, non content de m'avoir insulté
repas, estoit encore venu m'atendre
; de Boulogne, comme je revenois de
vec mes freres, que la necessité de se dé-
ıvoit obligé de mettre l'épée à la main,
que ceux qui estoient avec moi; que j'a-
ɛ neanmoins auparavant de lui remontrer
ce que l'on devoit à son Prince, & la pei-
ouroient ceux qui ne satisfaisoient pas à
nances. Elles étoient remplies encore de
le choses de mesme stile, tellement qu'a-
gens qui prenoient tant de soin de moy
;avoir, ma justification ne fut ni longue,
ereuse.
;avois cependant à qui j'en avois l'obliga-
quoi que je m'imaginasse quelquefois que
à Mr. le Cardinal, cette pensée ne duroit
, quand je venois à faire reflexion, qu'un
: qui auroit eu tant de bonté pour moi, ne
pas laissé si long-tems dās la malheur: joint
qu'il m'auroit du moins fait avertir plutost
rien craindre. Enfin étant sorti de prison, je
s jetter aux piés de son Eminence, à qui je
ie j'en userois avec lui plus sincerement, que
.vois fait au Parlement; que je lui avoüerois
onne foi que j'avois contrevenu aux ordon-
es, mais que quand je sçaurois encore non pas
quatre mois en fuite, comme j'avois ét-, mais
er ma teste sur un échafaut, je ne pourrois ja-
s entendre mal parler de lui. Prenez garde,
on ne vous écoute, me dit il en me relevant,
it moi qui vous ay tiré d'afaire, sans qu'ō le sça-
e, & dans le temps qu'on a cru que j'avois en-
ıyé querir M. le Procureur general pour vous fai-
vostre procés, ce n'estoit que pour vous sauver.
ı je ne vous en ay pas fait avertir, ajoûta-t-il, c'est
que j'avois interest que personne ne fust maistre de
non secret; l'on venoit d'executer Bouteville, &

Des-Chapelles, pour la mesme chose, & qu'est-ce qu'on eut dit que j'eusse sauvé un de mes Gentils-hommes, pendant que je venois de faire perir un parent du premier Prince du sang, & deux hommes alliés aux premieres Maisons du Royaume.

Un discours si obligeant me fit remettre dans la même posture dont il venoit de me tirer, & lui serrant les genoux entre mes bras, Monseigneur, lui dis-je, quand seray-je assez heureux pour mourir pour un si bon Maistre, & que ne m'est il permis de me batre contre tous ceux qui se déclarent ses ennemis. Il prit plaisir à voir mon zele, & cela fut cause que non seulement il me laissa dire plusieurs choses semblables, mais qu'il ne songea pas encore à me relever.

Ce qu'il m'avoit dit à l'égard de Bouteville, & Des-Chapelles, étoit veritable, mais il ne disoit pas qu'il avoit joint un ressentiment domestique, à la rigueur des ordonnances. Bouteville qui étoit le pere de Mr de Luxembourg d'aujourd'hui, étoit parent de Mr. le Prince de Condé, comme il m'avoit dit, ou pour parler plus juste de la Princesse sa femme, mais cet honneur aida à sa perte. Le Duc d'Anguiē fils aîné de ce Prince, avoit épousé Mademoiselle de Brezé niece du Cardinal, & son pere avoit esté obligé de faire ce mariage pour assurer sa vie, ou pour le moins sa liberté. Son fils qui sçavoit la violence qu'on lui avoit faite, regardoit son mariage, comme des chaînes qu'on lui avoit données, & prenāt sujet de là de mépriser sa femme, il lui avoit deja reproché mille défauts qui n'estoient que trop visibles. Sa naissance estoit bonne, & elle estoit sans doute d'une ancienne Maison, mais le Duc d'Anguien ayant mandé un homme versé dans les genealogies, pour en sçavoir la source, celui-ci se trouva tourné de tant de costez, que soit qu'il fut veritable, ou non, il lui dit que la Maison de Maillé dont elle étoit, sortoit par batardise d'un Archevê-

s.C'en fut assez à ce Duc pour insulter
nt sa femme,mais encor pour faire des
quantes contre le Cardinal; & comme
oit rien qui ne lui fust raporté il en eut
grin,qu'il n'atendit que l'occasion pour
tre son ressentiment. Elle se presenta
Bouteville s'estant batu en duel au pré-
ordonnances , & mesme des deffenses
es qui lui en avoyent esté faites , il fut
prés, qu'il fut arrêté devant qu'il put se
Lorraine. Le Comte Des-Chapelles son
lui avoit servi de second,& qui s'enfu-
lui , fut pris pareillement ; & comme
ire dépit à la Maison de Condé que de
ir par la main d'un bourreau,le Cardi-
ous pretexte de la justice , mais en effet
er ses interests particuliers.
que j'eus esté remis en grace,comme j'ay
sus, Mr. le Cardinal qui m'aimoit plus
s , me fit plusieurs gratifications , & me
si je n'avois pas encore quelque frere,que
le faire servir. Je lui dis que j'en avois
l'un avoit la derniere Abaye,qu'il avoit
té de me donner, mais que pour l'autre je
mélois pas,parce qu'ayant eu le malheur
ccusé de la mort des trois autres,je ne vou-
m'exposer à un pareil reproche. Je lui dis
que j'avois une sœur dans le monde , qui
our être jolie,que mon dessein étoit de la
à un de mes amis, qui étoit un Gentilhom-
Bretagne,& que je n'attēdois pour cela que
nse de mon pere , & de ma belle mere. Il
t tout cela avec une bonté singuliere , &
venu à vaquer un Benefice auprés de chez
ui étoit à sa nomination,il me le donna sans
lui demādasse.J'en fis present à celui de mes
qui estoit déja d'Eglise , ce qui fut un nou-
ujet de plainte pour ma belle mere. Elle dit
voulois que l'un eut tout,& l'autre rien , &

que j'aurois bien mieux fait de le donner à celuy qui étoit miserable. Je pris le parti de la laisser dire, & atendant toûjours réponse sur ce qui regardoit ma sœur, je fus trois mois entiers sans qu'on daignât me la faire. Enfin mon pere estant venu à Paris pour un procés, & estant bien aise que je lui donnasse quelques amis pour solliciter pour lui, m'envoya annoncer son logis par un billet. J'y fus aussi tost, & aprés mes premieres civilités, je lui demandi à quoi il avoit tenu que je n'eusse eu de ses nouvelles. A vostre mere, me dit-il ingenûment, qui croit que vous la voulez tromper. Mais Mr. luy dis-je, qu'en croyez-vous? Ma foi, me répondit-il encore avec la mesme ingenuité, je ne sçais qu'en dire, & quand il s'agit de decider entre une femme qu'on aime bien, & un fils à qui l'on a obligation, on est bien embarrassé. Vous ne m'avez point d'obligation, Mr. lui répondis je, mais il me semble que vous devriez un peu plus me rendre justice.

Je ne voulus pas pousser la chose plus avant, depeur de lui manquer de respect. Son procés estoit contre Mr de la Vieuville, dôt nous voyons aujourdui les decendans Ducs, & Gouverneurs de Province. C'estoit, si j'ose parler de la sorte, un pot de terre, contre un pot de fer, ce qui m'en faisant craindre l'evenemẽt, je témoignai à mon pere qu'il devoit s'accommoder. Il me dit qu'il en feroit ravi, & en ayant parlé à Mr. le Cardinal, je le priay de vouloir s'en mêler, lui à qui j'avois déja tant d'obligations. Il en parla dés le jour même à Mr. de la Vieuville: mais lui qui croyoit, par les raisons que j'ay touchées cy-devant, faire condamner mon pere à l'amande, ou du moins le lasser tellement qu'il abandonneroit son procés, luy fit réponse qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, mais qu'il le suplioit de vouloir laisser aller le cours de la justice. Mr. le Cardinal ne voulant pas insister aprés cela, me dit que mon pere n'avoit que faire

: d'accommodement, que Mr. de la
en vouloit point, mais que pour l'a-
y il recommanderoit pour luy. Je dis
lle à mon pere, qui eût peine à y ajou-
elle lui étoit avantageuse. Cependant
res commencerent à se faire & mon pe-
ancé dans les siênes, que Mr. de la Vieu-
fait quelques violences dans un village
vions auprés de Nogent l'Arthaut qui
oit, il eut non seulement la hardiesse de
un dementi, mais se déchaina encore
re Noblesse, si bien qu'à l'entendre par-
estions pas Gentils-hommes. Comme il
a verité qui offense, il n'y eut que le dé-
ne fit de la peine; cependant les Avocats
t que c'estoit un stile auquel on ne pre-
arde dans les écritures, je le crus d'au-
volontiers que Mr. le Cardinal, m'avoit
es voyes de fait. Je resolus donc de nous
avec les mesmes armes qu'il nous ata-
lés le jour même nous lui rendîmes le de-
prouvâmes nôtre Noblesse Mr. le Cardinal
nda le soir comment alloit nôtre procés,
s ce qui en étoit, à quoi il me répondit,
onnoit de ce que Mr. de la Vieuville s'en
accroire, que sa Noblesse ne valoit pas
le la nostre, & que si je sçavois ce que
V. avoit dit une fois à son pere, je lui ren-
en le change.
: Cardinal n'eut pas plutôt lasché cette pa-
e je le supliai de vouloir me l'aprendre. Il
point de difficulté, & me dit que son pere
Mr. de Nevers, lequel voulant le recõpenser
lques services qu'il lui avoit rendus, avoit
é Henri IV. de le faire Cordon-bleu, que ce
ne s'en estoit pu défendre : que la coûtume
que les Chevaliers disent, *Domine non sum*
, lors qu'on leur met le colier de l'Ordre, Mr.
Vieuville en avoit dit autãt, mais qu'au même

temps le Roi lui avoit répondu, qu'il le sçavoit bien, qu'aussi n'étoit ce qu'aux prieres de son cousin de Nevers, qu'il le lui accordoit. Mr. le Cardinal, ne m'auroit pas fait plus de plaisir, quand il m'auroit donné cent mille écus, ie fus dez le lendemain matin chez les Avocats, & leur ayant fait mettre en leur stile ce que ie venois d'aprendre, ce fut une grande mortification pour nôtre partie averse.

Nous servions cependant de risée aux Juges, qui étoient ravis qu'on leur aprêtât à rire, & qu'on leur donnast encore de l'argent. J'en étois bien soul en mon particulier, mon pere de mesme, & ce qui est difficile à croire, Mr. de la Vieuville. L'Histoire de *Domine non sum dignus*, l'avoit mis à la raison, & craignant que des gens qui sçavoiét des choses si particulieres, allassent foüiller dãs sa genealogie, & lui contester sa décente de Flandre, il eut bien voulu n'avoir par refusé Mr. le Cardinal. En effet, il y avoit bien des choses à dire là-dessus; aussi ne fut-il pas plûtôt que nous y foüilliõs, qu'estant venu chez Mr. le Cardinal, il s'en vint à moi en sortant, me dire qu'il estoit bien étonné, de ce qu'il venoit d'apprendre, qu'il n'avoit jamais su que ie fusse le fils de sa partie, & que s'il l'eut su plutôt, il n'auroit jamais plaidé. Je vis bien pourquoi il parloit de la sorte, & comme ie n'estois pas d'humeur à le flater, ie lui répondis que j'avois lieu d'être bien content de moi, puis qu'il vouloit faire à ma considération, ce qu'il n'avoit pas voulu faire pour Mr. le Cardinal; que cependant quoi qu'il eut engagé mon pere à une grande dépense, j'estois prest de le porter à l'accommodement: qu'il n'avoit qu'à me dire de quelle maniere il vouloit qu'il se fit, & que ie lui en rendrois réponse. Ces paroles le fascherent, & me disant que ie ne recevois pas son honnesteté, comme ie devois, il me quitta sans me rien dire davantage.

Par ce moien nous continuasmes nos procedures,

& voyant qu'il s'abstenoit des invectives, nous nous en abstinmes aussi. Le procés avoit esté distribué à Mr. Turcan Conseiller, homme qui a esté le premier attiré au congrés, sous pretexte d'impuissance, & qui aima mieux se laisser juger tel, que de rester avec sa femme qui lui étoit infidele. Il estoit entierement de nos amis, au lieu que le President n'en estoit pas, si bien que quand il vint à raporter, comme il disoit une piece en nostre faveur, le President lui demanda, si ce qu'il disoit étoit dedans. Turcan estoit violent, quoi que sa femme dit le contraire, & comme à cause qu'il ne faisoit pas encore clair, il avoit deux flambeaux sur son pupitre, il en prit un, & le lui jetta à la tête, disant qu'un homme qui le soupçonnoit, comme il faisoit, meritoit d'estre traité de la sorte. Le President fut obligé de baisser la teste, & lui demandant à quoi il songeoit, & qu'il avoit pensé de le blesser, il lui jetta l'autre, & l'attrapa Ce desordre fit cesser le jugement du procés, le President sortit pour s'en aller plaindre, à ceux qui lui en pouvoient faire raison, & Turcan s'en alla chez lui, où il lui vint ordre de se deffaire de sa charge.

Le procés étant ainsi demeuré au croc, nos amis communs s'entremirent d'accommodement, & chacun estant aussi fatigué l'un que l'autre de tant de procedures, ils n'eurét pas besoin de faire beaucoup de pas pour venir à bout de leur dessein On convint qu'en se voyant on ne se parleroit point de tout ce qui avoit esté dit, & ce fut le meilleur parti qu'on pouvoit prendre, parce qu'il eût esté impossible d'en entendre parler, sans que le petit cœur eut ressenti quelque émotion. Cette affaire estant terminée, mon pere s'en retourna chez lui, mais avant qu'il partit, ie le priai de vouloir songer à ce que ie lui avois dit touchant ma sœur, & que c'estoit assurement son avantage. Il me promit d'en parler à ma belle-mere, & deux iours aprés qu'il fut chez lui, il me manda qu'ils don-

neroient volontiers les mains à ce que je souhaitois, pourvû qu'il ne leur en coûtast rien. J'admirai, ou plutôt je plaignis l'aveuglement de ces gens, qui n'ayant plus d'enfans, si cela se peut dire, vouloient manquer une si bonne occasion, faute de donner peut estre vingt mille francs. Car ce n'estoit que par avarice, pour ne pas dire par vilenie. Et en effet, aprés la mort de mes deux derniers freres, & que je fus sorti de prison, Mr. le Cardinal pour apaiser ma bel'e-mere, lui avoit permis de vendre la charge de l'aisné, dont il n'avoit point voulu disposer jusques-là, croyant que j'avois encore un frere à qui il la pourroit donner. Elle en avoit fait de bon argent, & plus qu'il n'en faloit pour marier sa fille. Cependant aprés cette lettre, j'en reçus encore une autre où l'on s'expliquoit mieux : on me mandoit que puis que je croyois cette affaire si bonne, on me prioit de ne la pas laisser manquer faute d'un petit secours, que j'étois en état de faire cela, qui n'estoit qu'une bagatelle pour moi, & que ma sœur m'én auroit obligation.

Jamais je ne fus si en colere que je fus alors, je leur récrivis aussi tout ce que je pensois là dessus, & mon chagrin parut si bien sur mon visage, que quelque soin que je prisse de le cacher, Mr. le Cardinal s'en aperçut. Il m'en demanda la cause, mais craignāt qu'il ne s'imaginât que ce que j'en faisois n'estoit que pour arracher encore cet argent de lui, je le priay de m'en dispenser, lui disant que ce n'étoient que des afaires domestiques, & que cela ne valoit pas la peine de lui en rōpre les oreilles. Il ne se paya pas de ces raisons, & s'imaginant peut-estre que je voulusse finasser avec lui, il me dit qu'il vouloit le sçavoir absolument, & qu'il pretendoit être obey. Je m'en défendis encore sous le mesme pretexte, mais s'obstinant d'autāt plus, qu'il me voyoit resolu à le lui cacher je lui dis ce que c'étoit, & en même tems la crainte que j'avois qu'il ne m'accu-

fast d'estre interessé. Je croyois, me dit-il aussi-tôt, que c'étoit quelque chose de consequence, & voilà une belle bagatelle; va, continua-t-il, je donnerai encore celà pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfans, & il me semble que ce sont bien les miens, aprés ce que je fais tous les jours pour eux.

Si j'eusse pû me jetter dans le feu pour lui aprés toutes ces bontés, je l'eusse fait sans doute, & de bon cœur. Mais estant assez malheureux, pour n'estre qu'un pauvre serviteur inutile, je me contentois de lui témoigner par mon zele la passion que j'avois pour son service. Cependant ma sœur fut mariée à celui que je desirois, & passa quelques années dans un bonheur achevé, à la reserve que Dieu ne luy envoya point d'enfans. Au bout de cinq ou six ans son mari se mit la devotion dans la teste, & elle qui se faisoit un plaisir de se conformer à ses volontés, vécut de mesme si chrétiennement, qu'elle servit d'exemple à toute la Province de Bretagne. Mais le zele de l'un & de l'autre allant jusques à l'excés, il se fit Prestre, & elle Religieuse, & pendant qu'il faisoit une espece de mission dans son pais, elle se retira auprés de Meulan, dans un Couvent à qui elle fit beaucoup de bien.

Peu de temps aprés que Mr. le Cardinal m'eut fait la grace dont je vins de parler, il lui prit une si grande mélancolie qu'il n'étoit pas reconnoissable. Quelque respect que j'eusse pour luy, je ne pus m'empescher de luy tesmoigner l'inquietude que j'en avois, & le plaisir que ce me seroit d'y pouvoir aporter quelque soulagement. Il me dit que ce n'estoit rien, mais quelque soin qu'il prit à me déguiser les choses, j'étois trop clairvoyāt pour ne pas reconnoistre le contraire: outre que depuis que j'avois l'honneur d'estre à lui, j'avois si bien étudié son humeur, que je le connoissois, s'il faut ainsi dire, jusques au fonds de l'ame. Ce fut à

moi à me taire aprés sa responſe; cependant je m'aperçûs que ſon chagrin augmentoit plutoſt que de diminuer, ce qui m'afligea extraordinairement. Pour paſſer ma triſteſſe, car cela dura pour le moins deux mois, j'allois quelquefois auprés du Luxembourg, où j'avois une habitude qui en valoit bien la peine. Pour ne la pas deshonnorer, ie laiſſois toûjours mes gens vers la porte de la foire, & m'en allois à pié juſques-là. Un ſoir comme ie m'en revenois les joindre, je vis ſortir un hôme du Luxẽbourg que ie reconnus auſſi-toſt pour l'avoir vû à Bruxelles, & meſme qui étoit celui que l'on emploioit plus volontiers dans les affaires ſecretes. L'heure induë qu'il étoit, car il eſtoit pour le moins deux heures aprés minuit, m'ayãt fait croire qu'un homme de ce caractere ne ſortoit pas de là pour rien, j'en avertis auſſi-tôt Mr. le Cardinal, qui me dit que j'avois eu grand tort de ne le pas ſuivre. Je lui répondis que ie l'avois voulu faire, mais qu'il s'en eſtoit aperçû, deſorte que j'avois jugé à propos de ne pas augmenter ſon ſoupçon. Il me dit que j'avois bien fait & révant là deſſus, il me demanda ſon âge, ſon poil, ſa taille, & enfin tout ce qui pouvoit ſervir à le faire reconnoiſtre. Je lui dis tout cela, & en meſme tems on donna ordre à la poſte, à tous les meſſagers & à tous les carroſſes, d'avertir s'il ſe preſentoit pour ſortir de Paris. On fit tenir encore des hommes à toutes les avenuës, pour voir s'il ne ſe mettroit point en chemin par quelque autre voiture.

Je jugeai à toutes ces precautions que cet homme pouvoit bien eſtre cauſe de ſon chagrin, & voyant qu'il vouloit mettre quelqu'un en ſentinelle auprés du Luxemboug, ie lui dis qu'il n'y avoit perſonne de ſi propre que moi à lui rendre ſervice, que ie le connoiſſois, & qu'il ne m'échaperoit pas. Il me dit que cela eſtoit vray, mais qu'auſſi il pouvoit me reconnoiſtre; que ſi cela eſtoit, il prendroit de la defiance, & pourroit s'échaper. Pour luy oſter

cette crainte de l'esprit, & pour lui oster l'envie d'en prendre un autre, ie lui remontrai que le portrait que j'en avois fait, n'estoit pas si sur que mes yeux:que ceux qu'il chargeroit de ses ordres pourroient le laisser passer sans le reconnoistre, mais que moi me déguisant, comme il me venoit maintenant dans l'imagination, ie le donnois aux plus fins de se défier de la moindre chose. Il me demanda comment ie pretendois faire, à quoy ie répondis que ie me déguiserois en pauvre, & que couché sur du fumier comme un miserable estropié, il me seroit aisé de regarder chacun au visage. Il approuva ce dessein, & m'ayant voulu voir dans ma metamorphose, ie fis apporter secretement deux vieilles bequilles, un habit plein de haillons, & enfin tous les ajustemens necessaires, & faisant mon personnage comme si ie l'avois estudié toute ma vie, il me dit d'aller, & que si ie réüssissois, je luy rendrois le plus grand service qu'on luy put rendre de sa vie.

Ce n'en estoit que trop pour m'exciter, & ayant choisi mon champ de bataille au coin de la ruë de Tournon, ie commençay le visage tout terreux à faire des cris, comme si veritablement j'eusse eu beaucoup de mal, & de pauvreté. Plusieurs gens charitables me firent l'aumône, mais plusieurs carrosses estant survenus, j'eus peur que mon homme ne passast sans que ie le visse, ce qui m'obligea de m'aprocher. Je me mis le plus prest de la porte qu'il me fut possible, & les Suisses à qui mes cris rompoient les oreilles, m'en ayant voulu chasser, ie leur promis que ie ne ferois plus tant de bruit, ce qui fut cause qu'ils s'humaniserent. Je demeuray là trois jours & trois nuits sans rien voir; ce qui m'ayant fait croire qu'il pouvoit entrer par la porte des Carmes, ie changeai de poste. Dés le soir même ie le vis venir avec une clef, & ouvrir lui-même la porte, ce qui me donna beaucoup de joie. Mr. le Cardinal m'avoit donné un homme, qui venoit à tous momens s'informer de moi, si ie n'avois

riẽ vû,& outre cela il y avoit des gẽs postés de ruë en ruë pour se relever en cas qu'il fût besoin de le suivre, si bien que toutes choses étant si bien conduites, on veilla à sa sortie. Une heure aprés je vis un autre homme qui vint pareillemẽt & qui ouvrit de même. Il étoit caché dans un mãteau, ce qui fut cause que je ne pus le reconnoistre, mais je dis aux mémes gens dont je viens de parler, qu'on ne mãquât pas de le suivre quand il sortiroit, ce qui fut executé si finement, qu'il s'en alla tout droit chez lui sans retourner seulement la teste en arriere.

Cet homme fut reconnu par ce moyen pour être Mr. de Cinqmars grand Ecuyer de France, fils du Maréchal d'Effiat. Et Mr. le Cardinal ne le sçût pas plutost, qu'il me dit que c'estoit un ingrat, & qu'il periroit, ou qu'il en auroit raison. En effet, c'estoit lui qui l'avoit avancé à la Cour, mais pour recõnoissance il tramoit sa perte avec le Duc d'Orleans, qui aprés avoir fait mille intrigues, qui avoient toutes esté funestes à ceux qu'il avoit engagés dans son parti, en recommençoit encore une qui ne leur devoit pas estre plus favorable. Pour ce qui est de l'autre homme, on le suivit pareillement, & le Cardinal ayãt sçu qu'il logeoit au fauxbourg S.Germain dans la ruë des Canetes, il fut si bien observé, qu'il ne put plus faire un pas sans qu'on le sçut. On vit donc quantité d'autres rendés-vous, où Fontrailles qui estoit un petit bossu, mais homme d'intrigue, assista. Il estoit au pouvoir de M. le Cardinal de faire arrester tous ces conjurés, & je lui disois tous les jours qu'il faloit prevenir de bonne heure le dessein qu'ils pouvoient avoir contre sa personne. Mais comme tout ce qu'il sçavoit jusques là n'estoit rien, & qu'il vouloit avoir des preuves en main pour les convaincre, il m'envoia du côté de Baiõne pour me mettre postillon en quelque part, afin que je pusse remarque ceux qui iroient, & viendroient en Espagne. Cependant l'on continua toûjours d'observer les

conjurés, & Mr. le Cardinal ayant fait suivre Fontrailles jusque à Estampes, il prit la poste, ce qui fit juger qu'il alloit en ce païs-là. L'homme de Bruxelles le suivit peu de jours aprés, & je manday à Mr. le Cardinal qu'ils étoient passés, & que je les avois conduits comme postillon jusques à Bajonne. C'estoit une grande imprudence à eux d'aller tous deux par le mesme chemin, mais Dieu qui aveugle ceux qui font mal pour les punir, permit encore que le Flamand prist la mesme route en s'en revenant, & comme j'avois ordre de l'arrêter, il y avoit du du monde tout prest pour me donner main forte. Il fut fort surpris, & se sentant chargé des choses qui le rendoient coupable, & qui luy faisoient craindre d'aller sur un échafaut, car il estoit François, au lieu que je le croyois Flamand, il prit du poison qu'il avoit sur lui, sans que je m'en aperçusse, & creva en deux heures de tems. Je fis ce que je pus pour le sauver, mais ne m'estant aperçû de son desespoir que dans un lieu où il n'y avoit point de secours, les Medecins ne purent arriver assez à temps, & le poison avoit déja fait son effet.

J'avois trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'un traité que Fontrailles venoit de negocier en Espagne au nom du Duc d'Orleans, du Duc de Boüillon, & de Cinqmars; & prenant la poste en mesme-tems, pour le porter à son Eminence, & pour lui dire moi-mesme ce qui étoit arrivé, je pris le chemin du Languedoc, où il s'estoit avancé avec le Roi, qui estoit allé au siege de Perpignan, je le trouvay malade de corps & d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre. Car Cinqmars avoit prevenu le Roi contre lui, & on lui venoit de mander qu'il étoit perdu, ce qui l'avoit obligé de quiter Narbonne où il étoit, pour s'aprocher de la Provence, & du Dauphiné, dont les Gouverneurs étoient à sa devotion. Il n'avoit tenu qu'à Cinqmars de le tuër dans ce voyage, & l'on dit qu'il

avoit promis de le faire au Duc d'Orleans, qui le haissoit mortellement. Mais en ayant manqué l'occasion un jour qu'il avoit esté teste à teste avec lui pour le moins un quart d'heure; il ne la put plus recouvrer quand il le voulut. Je fus reçû de son Eminence comme son age tutelaire, & ne se souciant gueres que l'homme dont ie viens de parler fust mort, puis que j'avois le traité, il m'envoya le porter au Roy, aprés en avoir pris une copie.

Comme il m'avoit temoigné son chagrin, ie pris la liberté de lui representer qu'il valoit mieux, ce me sembloit, garder l'original, & envoyer cette copie: qu'on ne sçavoit pas les mauvaises rencontres qu'on pouvoit faire, & que si l'on venoit par hazard à me l'ôter, il n'auroit plus dequoy justifier ce que j'avancerois. Mais il me dit qu'en l'estat où estoient les choses, il faloit desabuser le Roi promptemēt, & que s'il ne lui envoyoit l'original, peut-être n'ajouteroit-il pas foi à la copie. Je partis aprés cette reponse, & le Comte de Charost qui estoit en quartier, & qui estoit reconnoissant, m'ayant fait parler au Roi en secret, je le surpris extrémement par le present que ie lui fis. Il n'en communiqua rien à personne, & me demanda commēt se portoit Mr. le Cardinal. Je lui dis ce que j'avois ordre de lui dire, sçavoir qu'il estoit fort mal, & que c'estoit ce qui l'avoit empesché de se rēdre aux ordres de sa Majeste. Car j'ay oublié de dire icy une chose fort particuliere qui est que devant que Mr. le Cardinal vint à Tarascon, il avoit fait dire au Roi qu'il s'en alloit à la Cour, à quoi le Roi avoit repondu, qu'il ne s'en donnast pas la peine, & qu'il faloit qu'il atendist qu'il eut recouvré sa santé.

C'étoit sur cela qu'on lui avoit mandé qu'il étoit perdu, & pourquoy il s'estoit aproché de la Provence, & du Dauphiné. Cependant comme c'étoit le plus grand politique qu'il y eût eu de plusieurs siecles, il crut qu'il ne pouvoit se remettre

bien dans l'esprit du Roi, qu'en se rendant necessaire. Et comme c'estoit un Prince timide, & irresolu,& qui n'estoit pas capable de donner remede de lui-mesme aux moindres choses,le Maréchal de Grammont qui estoit tout devoüé au Cardinal, se laissa batre tout exprés à la journé d'Honnecourt, ce qui laissoit la frontiere de Picardie sans resistance. D'abord que le Roi sut cette nouvelle, il eut recours au Cardinal pour y donner ordre, & lui à qui lui venoit de refuser le retour à la Cour, sous un pretexte honneste, ne fut pas seulement mandé pour y venir promptement, mais le Roi encore s'avança au devant de lui, quoi que le siege de Perpignan ne fust pas achevé, afin que comme il lui avoit mandé qu'il estoit toûjours malade, il le pust voir sans differer.

Ce fut dans ce temps là que je rendis au Roi le traité dont ie viens de parler. Il me dit de m'en retourner sur mes pas, & de prendre garde de ne me pas laisser voir. Je trouvay Mr. le Cardinal en chemin, qui n'estoit pas si malade qu'il ne m'eut bien suivi. Et estant arrivé auprés du Roi, Mr. de Saint Marc fut arresté, & Mr. de Thou, à qui il avoit confié son secret. Le Roi fit des caresses inconcevables au Cardinal, mais ce grand-homme avoit conçû un si grand chagrin de voir que le Roy le maltraitoit aprés tous les services qu'il lui avoit rendus, qu'il lui vint des hemorroïdes qui le tourmenterent extrémement. Il fut obligé d'y faire apliquer les sangsuës, & les Chirurgiens y travaillerent par l'ordre des Medecins. Tout cela ne fit rien cependant, & l'on voyoit le plus bel esprit du monde dans un corps si languissant, qu'il estoit obligé de faire abatre des pans de murailles pour entrer dans une chambre, couché au beau milieu de son lit. On le porta pendant tout le voyage sur les epaules, les Suisses faisant le plus souvent cette fonction.

J'estois inconsolable, de voir mon bon Maître en

cer estat, pendant qu'à la Cour la plusspart s'en réjoüissoient. Car il avoit autant abatu la fortune des particuliers, qu'il avoit élevé celle du Roy, si bien que chacun eut voulu déja le voir mort, pour tâcher de rétablir ses affaires. La foiblesse du Prince en donnoit une grande esperance. Le Roi estoit enfermé le plus souvent dans sa chambre à prier Dieu, & quoi que cette occupation fust digne d'un Roi Tres-Chrétien, cõme elle n'étoit suivie d'aucune autre qui eût aparence de vigueur, on voyoit déja les cabales se former au préjudice de l'autorité Royale. Cependant on faisoit le procés à Cinqmars, & à Mr. de Thou, & ils avoyent esté conduits à Lion au Château de Pierre-Encise. La jeunesse de l'un, car Mr. de Cinqmars n'avoit que vingt deux ans, & la probité de l'autre, donnoient de la compassion de leur fortune, & comme le Cardinal n'étoit pas aimé de tout le monde, on entendoit parler plutost de sa cruauté, que de sa justice. On disoit qu'il estoit avide de sang, & sans considerer qu'ils étoient tous deux coupables, on rapelloit la memoire du Maréchal de Marillac, pour avoir sujet de le condamner. Son Eminence qui prenoit plaisir qu'on l'informast de tout, me disoit quelquefois qu'il estoit bien malheureux: qu'il estoit permis à un particulier de poursuivre la mort d'une personne qui l'auroit voulu assassiner, mais que pour lui, qui avec des atentats particuliers, avoit à venger ceux qu'on faisoit à l'autorité Royale, l'envie prevaloit tellement, que toutes ses démarches étoient reputées des injustices. Je l'ay vû plusieurs fois si contrit en me disant ces sortes de choses, qu'il sembloit tout prest à pleurer, & quand je lui disois qu'il ne devoit pas prendre garde au peuple qui ne sçait le plus souvent ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, il me répondit que c'étoit lui cependant qui rendoit un homme immortel, & qu'aprés avoir travaillé si long-tems à cette immortalité, sa destinée estoit si malheureuse qu'il n'emporteroit que le nom de tiran.

C'éstoit avec des douleurs si pressantes qu'il me disoit ces sortes de choses, que cela suffisoit seul pour faire juger de la grandeur de son ame. Cependant l'on trencha la teste à Mr. de Cinqmars, & à Mr de Thou; & Mr. de Boüillon, qui avoit esté arresté en Italie, auroit couru risque de la mesme chose, s'il n'eût donné sa place de Sedan pour se sauver. L'on fut surpris que Mr. le Cardinal lui eut pardonné, aprés avoir reçû en plusieurs rencontres des marques de sa méchante volonté. Car ce n'étoit pas-là la premiere fois qu'il avoit resolu de troubler l'Etat, & même de se joindre aux ennemis particuliers de son Eminence. En effet, il venoit tout nouvellement de prendre une amnistie pour avoir favorisé la rebellion du Comte de Soissons, à qui il n'avoit pas seulement donné retraite, mais en faveur de qui il avoit encore pris les armes. Mais tout ce qu'on pouvoit dire à cela, n'est que quand il y alloit de la grandeur du Roi, ou de celle de l'Etat, son Eminence ne se ressouvenoit plus des injures qu'il avoit reçûës.

Quoy qu'il en soit, c'estoit un homme né pour donner commencement à la grandeur où nous voyons que la France s'est elevée aujourd'hui, & que tous les bons François devoient souhaiter immortel. Mais Dieu, qui a donné un terme à toutes choses, ayant determiné de toute éternité celui auquel il nous devoit l'oster, il passa de ce monde en l'autre, au grand regret de tous ses serviteurs. Deux ou trois mois auparavant, j'avois bien prevû ce qui devoit arriver de sa maladie, & estois au desespoir de voir que la plufpart s'en réjouïssoient. Le Roi mesme temoignoit avoir apprehension qu'il n'en rechapât, & il avoit des flateurs qui lui souffloient aux oreilles continuellement, que de l'issuë de sa maladie dependoit tout son bon-heur. C'étoit quelque chose d'assez étrange, si l'on considere que ce grand Ministre, qui avoit trouvé les affaires dans un pitoyable estat lors qu'il en avoit

pris le timon, avoit reduit les Hugenots à l'obeïssance, osté le Portugal, la Catalogne, & l'Alsace, à la Maison d'Autriche, sauvé l'Italie, & enfin fait tant de miracles, que la posterité commence d'avoüer qu'un homme qui a pû faire de si grandes choses, avoit des qualitez surnaturelles. Il me dit en mourant, qu'il m'avoit toûjours consideré par dessus tous ses serviteurs, & qu'il estoit faché de n'avoir pas fait plus de choses pour moy : que s'il estoit seur que le Roy le voulut croire, il lui conseilleroit de m'employer dans les affaires les plus importantes ; que j'avois toute la conduite, tout le courage, & tout l'esprit, qui estoient necessaires pour y reüssir, ce qu'il avoit éprouvé en diverses rencontres.

Si j'avois été sensible pendant sa vie aux marques de son estime je le fus bien davantage en l'etat où je le voyois. Toutes ses bontés me revinrent à la pensée, & songeant que j'allois tout perdre, & que dans un moment cet homme, qui avoit fait trembler toute l Europe, ne seroit plus rien, je fus tellement mortifié, que si cette pensée m'eut duré seulement deux jours, j'aurois été capable de tout abandonner. Cependant il n'eut pas plutost les yeux fermés, que le Roy fit paroistre qu'il desaprouvoit ce qu'il avoit fait. Car au mesme temps il rapella mille gens qui avoient esté exilés, ce qui me donna une telle aversion pour la Cour, que ie resolus de n'y pas demeurer un quart-d'heure. Il y avoit cependant force gens qui me demandoient, le Duc d'Orleans me fit parler par Egremont, qui estoit un de ses Gentils-hommes, & celui-cy pour me tenter, me dit que je n'avois qu'à faire reflexion sur sa fortune, qui sans doute estoit beaucoup meilleure que la mienne : qu'il avoit déja plus de deux cens mille écus, & que s'il vivoit seulement jusques à cinquante ans, il ne mourroit jamais, qu'il n'en eut encore deux fois autant. Mais il ne disoit pas qu'il avoit gagné ce-

la par des voyes que ie ne voulois pas prati uer. Il joüoit au Trictract avec son Maistre, & comme il avoit des gens de moitié avec lui, ils faisoient des contes pour rire à ce Duc, qui luy faisoient faire non seulement bien des fautes, mais qui donnoient moyen à l'autre de pousser une Dame, ou de marquer une partie plus qu'il n'avoit. C'est ainsi, comme ie viens de dire, qu'il avoit gagné tant d'argent; mais Dieu ui ne permet pas qu'un bien a uis par de si mechantes voyes puisse profiter, fit ensuite qu'il s'adonna tellement à la chicanne, qu'il perdit en plaidant ce qu'il avoit gagné au jeu.

Mr. le Duc d'Orleans ne fut pas le seul qui me voulut avoir. Mr. le Prince de Condé me fit encore parler par le Duc de la Rochefoucaut, qui venoit de revenir en Cour apres avoir été exilé comme les autres. Mais quoi que ce fut le Prince du monde le plus politique, ce n'estoit pas neanmoins le moyen de m'avoir, que de me faire parler par le plus grand ennemi de mon Maistre. J'estois dôc prest de me retirer, quand la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit que je fusse à Bruxelles, pour luy rendre un petit service. Je fus surpris de cette proposition, elle qui ne devoit pas aimer les creatures de mon Maistre, qui lui avoit fait beaucoup de mal. Car sans parler de beaucoup de choses, il avoit éloigné tout ce qu'il y avoit de personnes dans ses interests, & il avoit eu si peu de consideration pour elle, ou pour mieux dire, il avoit eu tant de zele pour l'Etat, que sur l'avis qu'il avoit eu, qu'elle avoit reçû des lettres d'Espagne, il les luy voit fait chercher jusques dans les parties les plus cachées de son corps. C'estoit un atentat qui ne se pardonnoit gueres, & qui devoit aparemment, comme ie viens de dire, faire rejaillir son ressentiment sur tout ce qui avoit aparrenu à son Eminence. Aussi crus-je qu'on ne me faisoit cette proposition que pour me faire perir: & que

Madame de Chevreuse ayant mandé mon évasion hors de Bruxelles, on m'y vouloit faire retourner pour payer cette fois-là, ce que j'avois évité l'autre. Irevenu de cette opinion, je remerciay la Reine de l'honneur qu'elle me vouloit faire, mais ne recevant point mes excuses, je fus obligé d'en chercher d'autres, & de dire qu'ayant esté employé du temps du Cardinal de Richelieu dans cette Cour, j'y étois si suspect, que le moyen de faire échoüer une affaire, estoit de me la remettre entre les mains.

C'est ainsi que je cachois adroitement la crainte qui me faisoit parler. Mais la Reine qui avoit esté avertie par Madame de Chevreuse, comme je l'avois bien deviné, de ce qui m'estoit arrivé en ce pays-là, me fit dire qu'elle sçavoit ce qui me faisoit parler de la sorte, & qu'il faloit que je misse toute crainte bas, qu'y alant de sa part, il ne m'arriveroit point de mal, & qu'elle m'en donnoit sa parole Royale. Une si grande obstination à se servir de moy, malgré tout ce que j'avois pu dire, me rendit toutes ces promesses si suspectes, que je remerciay la Reine tout de nouveau, & elle envoya à ma place un nommé Morville, que luy donna le Cardinal Mazarin, qui depuis la mort de mon Maistre estoit devenu premier Ministre. Cette députation estoit pour s'aboucher avec la Porte, qui estoit dans la confidence de la Duchesse de Chevreuse, & sçavoir de lui bouche à bouche s'il pourroit gagner le Comte de . . . . . favori de l'Archiduc, pour en cas de la mort du Roi, qui ne pouvoit pas aller loin, avoir une armée toute preste pour assurer la Regence à la Reine. Elle auroit bien pu se servir de la Duchesse de Chevreuse pour gagner ce favori, mais comme le Cardinal, Mazarin, qui sçavoit l'ascendant qu'elle avoit eu sur l'esprit de la Reine, ne vouloit pas la lui rendre encore plus considerable par un nouveau service, il avoit adroitement insinüé à cette Princesse, que

la Porte, qui ne faisoit pas tant d'éclat, conduiroit cette negociation avec plus de sureté, & comme elle n'avoit plus pour Madame de Chevreuse, la tendresse qu'elle avoit eüe autrefois, elle se laissa aisement persuader.

Morville estant arrivé à Bruxelles, gagna aisément la Porte, sous l'esperance qu'il lui donna d'une charge de premier valet de chambre du Roi. Il lui dit sur toutes choses de ne pas reveler le secret à Madame de Chevreuse, & lui qui lui avoit obligation de sa fortune, & qui de petit tailleur qu'il estoit de son métier, avoit esté par elle instalé jusques dans son lit, commença à trahir sa bienfaitrice, & sa maistresse. Le Comte de . · . · . · . estoit mieux avec Madame de Chevreuse que la Porte ne pensoit. Comme elle estoit d'inclination amoureuse, elle lui avoit donné des preuves indubitables de l'estime qu'lle avoit pour lui, si-bien que la Porte ne se fut pas plutost ouvert, qu'il alla tout reveler à sa maistresse. Il est impossible de dire le ressentiment de la Duchesse, elle reprocha à la Porte tout ce qu'elle crut capable de le mortifier, mais lui qui ne manquoit pas d'esprit, jugeant en même temps qu'une si grande confiance du Comte de . · . · . · . ne pouvoit partir que d'une amitié reciproque, au lieu d'en paroistre surpris, lui reprocha son inconstance & ajoûta qu'un homme qu'on trompoit dans un endroit si sensible, pouvoit bien se venger de quelque maniere que ce fut. La Duchesse n'aima pas ces reproches d'un homme comme lui, & fut sur le point de le chasser; mais elle n'osa le faire, de peur que s'en retournant en France, il ne fut dire à la Reine, & la vie qu'elle menoit, & mille intrigues qu'elle avoit euës à son préjudice. Elle apprehenda d'ailleurs qu'il ne la sacrifiât à la Maréchale de Schomberg, qui aprés avoir resisté à l'amour du Roi, n'avoit pu selon le bruit commun, se defendre de celui d'un homme de si basse étoffe,

Le Comte de . * . * . *, qui estoit jaloux de la Porte, fut surpris qu'aprés ce qui estoit arrivé,elle en usast si moderement avec lui, & la jalousie le rendant capable de toutes choses, il resolut, pour s'en délivrer, de lui donner du poison. Comme la Porte apprehendoit non seulement l'humeur de la nation Espagnole, mais encore le ressentiment de la Duchesse, il se tint sur ses gardes, ce qui lui sauva la vie. Car il ne voulut jamais manger qu'en son particulier, & jusques à ce qu'il revint en France, il eut cette precaution.

Pendant toutes ces intrigues le Roi avoit une si méchante santé, qu'on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas vivre encore long-temps. Madame de Chevreuse, qui avoit eu tant de credit sur l'esprit de la Reine, atendoit cette mort non seulement comme la fin de son exil, mais encore comme le commencement de sa fortune. C'est pourquoi voulant obliger la Reine à lui porter encore plus d'affection, elle resolut de faire elle-méme ce dont la Porte avoit esté chargé: Mais comme elle craignoit que tant qu'il demeureroit auprés d'elle, ce luy seroit un obstacle pour disposer entierement du Comte de . * . * . *, elle le renvoya en France de concert avec luy, & il s'y laissa resoudre, quelque regret qu'il eut de l'abandonner à son rival, esperant que s'il n'estoit pas heureux du costé de l'amour, il le seroit peut-estre de celui de la fortune.

Et à la verité,la promesse de la charge de valet de chambre du Roi l'avoit si fort tenté,qu'il songeoit à l'avoir preferablement à toutes choses. C'est pourquoy il ne fut pas plutôt à Paris, qu'il fut trouver la Reine, à qui il dit que n'ayant pu réüssir dans sa negociation, Madame de Chevreuse s'en estoit chargée, & pretendoit s'en aquiter mieux que lui. La Reine qui commençoit d'avoir pour le Cardinal Mazarin, cette grande confiance que nous avons veuë depuis,lui ayant fait part de cette

nouvelle, au lieu de s'en réjoüir, il s'en affligea, & épris des mêmes sentimens, que j'ay remarqués cidessus, il dit à la Reine qu'elle alloit se perdre, si le Roi venoit à decouvrir ce qui se passoit: que l'aversion qu'il avoit pour Madame de Chevreuse estant invincible, il n'y avoit rien qu'elle dût éviter davantage, que d'avoir commerce avec elle: qu'il estoit bon de voir la Porte, qui ne pouvoit être suspect, puis qu'on le croyoit disgracié, qu'il seroit même utile un jour à bien des choses, mais que pour Madame de Chevreuse, elle estoit bien éloignée de l'estre dans le temps present.

La Reine qui sçavoit la verité de ses paroles, n'eut pas de peine à le croire. On manda à Madame de Chevreuse qu'on lui estoit bien obligé des peines qu'elle prenoit, mais qu'elles n'estoient pas neccessaires, en l'estat qu'estoient les choses. Cependant le Cardinal Mazarin fit agir la Porte auprés de la Reine, pour luy oster les impressions avantageuses qui lui pouvoient rester de Madame de Chevreuse, & ce fut par des services si importans qu'il merita la charge qu'on lui avoit fait offrir. On ne l'en revestit pas néantmoins que le Roi ne fust mort, & mesme, il parut que ce fut à la recommandation de Madame de Chevreuse, laquelle tout habille qu'elle estoit, fut si dupe en cette occasion, qu'elle prit pour une grace, ce qui n'estoit qu'une recompense des trahisons qu'on lui avoit faites.

Cependant il estoit de l'honneur de Mazarin, aprés avoit empêché que la Reine ne prît une precaution qui lui pouvoit estre si utile, de chercher d'autres biais pour lui assurer la Regence. Et comme il craignoit l'esprit de Mr. Desnoyers Secretaire d'Etat de la guerre, & qu'il eut esté bien aise de l'éloigner, il se servit de lui pour en faire la premiere proposition au Roy; esperant de deux choses l'une, ou que le Roi en s'y laissant porter, la Reine lui en auroit toute l'obligation, puis que

c'estoit lui qui mettoit les fers au feu, ou que se mettant en colére, il disgracieroit celui qui lui en auroit parlé. Mr. Desnoyers fut assez dupe, pour se laisser engager dans cette affaire. Mais comme il sçavoit qu'il estoit dificile d'y réüssir, il voulut prendre le Roi par son foible, c'est à dire, lui faire representer par son Confesseur, que n'ayant plus gueres à vivre, il ne devoit songer qu'à son salut : que Dieu nous ayant rien tant recommandé que le pardon des ennemis, il faloit qu'il oubliast tous les sujets de chagrin que la Reine lui pouvoit avoir donnés; qu'il avoit déja fait revenir à la Cour ceux qui lui étoient devenus suspects ; par l'atachement qu'ils avoient pour cette Princesse ; qu'il ne restoit plus que de lui rendre des marques de son affection : que l'occasion s'en presentoit, en lui donnant la tutelle de ses enfans, qui estoit une chose si naturelle, que la loi en excluoit toutes sortes de parens à son préjudice : que s'il en usoit autrement, il faloit qu'il lui demeurast quelque fiel sur le cœur; qu'il n'y avoit rien de si dangereux, & qu'il prit garde à ne pas pardonner à demy.

Le Confesseur fut assez-bon pour faire ce que celui-ci lui disoit, soit qu'il crût y estre obligé par le devoir de sa charge, ou que ce fust seulement pour lui rendre service. Mais il eut commandement aussitost de se retirer, & le Roy ayant sû en suite, que ce qu'il en avoit fait n'estoit qu'à la consideration de Mr. Desnoyers, il le renvoya aussi chez lui, & donna sa charge de Secretaire d'Etat à Mr. le Tellier, qui est aujourdhui Chancelier de France. Comme la fortune de ce Ministre, & celle du Marquis de Louvois son fils, sont si prodigieuses qu'elles aprochent de celle de quantité de Souverains, si tant est qu'elles ne soient pas plus grendes, j'en diray icy un mot, pour faire voir que quand on a infiniment de merite, il n'y a rien à quoi l'on ne se puisse élever.

Mr. le Tellier estoit fils d'un homme de Robe, & fut élevé par lui, pour estre de la mesme profession. Et ayant passé par quelque petite charge, pour être capable d'une plus grande, il eut envie de celle de Procureur du Roi du Châtelet, qui est une charge unique, & fort considerable. Celui qui la vendoit ayant plusieurs Marchands en main, le prefera aux autres, à condition qu'il lui donneroit de l'argent comptant dans un terme qui étoit fort court. Mais comme il lui manquoit dix mille écus pour faire toute la somme, il étoit en danger de ne la pas avoir, quand Monsieur le Pelletier, qui avoit une charge qui lui donnoit quelque maniement, les lui aporta. Toute sorte d'obstacles estant levé par ce moyen, il eut ses provisions, & s'aquit bien-tost tant de reputation, & d'estime, qu'on le regarda comme un homme qui en sagesse n'avoit pas eu son pareil depuis long-temps. Cela n'empescha pas qu'il ne lui arrivat un accident. Estant un jour parmi la ville monté sur sa mule, comme c'estoit la coustume des Magistrats en ce temps-là, il survint quelque desordre, & sa charge l'obligeant d'y remedier, des Pages de la grãde Ecurie du Roi, lui saisirent la bride, & l'emmenerent avec eux à la grande Ecurie sans le connoître. Mais les Ecuyers luy firent des excuses, & obligerent les Pages à lui demander pardon. Il estoit si bienfaisant, qu'il ne voulut pas se plaindre de cette violence, qui auroit fait bien de la peine à ceux qui y avoient trempé. Cependant Mr. de Boüillon eut affaire de lui, pour une chose qui regardoit le Peuple, & luy ayant trouvé un esprit d'une penetration, & d'une solidité merveilleuse, il lui insinüa de quitter sa charge, pour entrer dans le Conseil.

Ce fut en faisant ce pas qu'il commença à se faire connoître à mon Maistre, à qui j'oüis dire plusieurs-fois beaucoup de bien de luy. Cependant ce fut encore toute autre chose, quand il eut paru

dans le Conseil, & aprés avoir eu toutes les marques de distinction, qu'on donne aux gens de probité, & de merite, il eut enfin, comme je viens de dire, la charge de Secretaire d'Etat. Ce fut à condition neanmoins de donner quatre cens mille francs à Mr. Desnoiers, & les lui ayãt envoyés chez lui, il les refusa, pretendant que comme il n'y a rien de sur à la Cour, le moindre changement le feroit rentrer dans sa charge. On raporta donc l'argent chez Mr. le Tellier, & Mr. Desnoiers estant venu à mourir peu de temps aprés, le Cardinal Mazarin, sous le bon plaisir de la Reine mere, lui fit don de cette somme qu'il pretendoit revenir au Roi, à l'exclusion de ses heritiers. De si grands bienfaits l'obligerent à servir encore avec plus d'affection, il donna des marques de son esprit dans toutes les occasions delicates qui survinrent bien-tost, & la guerre civile s'estant allumée en France, il demeura inseparablement ataché aux interests de la Reine mere, & à ceux de Mazarin, qu'il regardoit comme son bienfaiteur.

Mazarin estant venu à mourir, il s'empara de l'esprit du jeune Roi, qui avoit le discernement de connoistre ceux qui le servoiẽt bien, & ceux qui le servoient mal; de sorte que les mêmes raisons qui l'avoient obligé de dõner son amitié à Mr. le Tellier, l'obligerent à faire arrester Mr. Fouquet. Mr le Tellier n'estoit pas bien avec celui-ci, ce qui fut cause qu'on presuma qu'il avoit contribué sous main à sa disgrace; mais pour faire voir qu'on se méprenoit, & qu'il n'estoit capable que de porter le Roi à ce qui etoit du bien de son service, il lui laissa faire son procés sans s'en mesler, ce qui l'auroit fait perir indubitablement, s'il l'eut fait.

Le Roi n'eut plus de premier Ministere aprés la mort du Cardinal Mazarin, & s'il eût quelqu'un qui put estre reputé tel, ce fut sans doute Mr. le Tellier. Il avoit deux fils, & une fille, la fille etoit mariée au Marquis de Villequier, qui est au-

jourd'huy Mr. le Duc d'Aumont. Pour ce qui est des fils, il destina l'aisné, qui est le Marquis de Louvois, à estre du monde, & l'autre à l'Eglise. Celui-cy eut la Coadjutorerie de l'Archevêché de Reims, que possedoit le Cardinal Antoine, & par ce moyẽ se vit seur d'être un jour Duc & Pair. L'autre eust la survivance de la charge de Secretaire d'Etat. Ses grands services sont si recẽs qu'il seroit inutile d'en parler, tout ce qui vient d'arriver dans l'Europe, vient d'estre conduit par sa teste, & il tient aujourdhui sa place avec autant de reputation, que mon Maistre en a eu de son tems. C'est tout dire, ce me semble, à son avantage, cependant il me permettra de mettre cette difference entre ce temps ci, & celui d'alors, sçavoir que mon Maistre bien loin d'estre secondé par un grãd Roi, n'avoit point souvent de plus fort ennemi que celui à qui il taschoit de rendre service, au lieu que le Roi d'aujourd'hui est le premier à cheval, pour faire réüssir les entreprises qu'il a projettées dans son cabinet.

Quoy qu'il en soit, tant de grands services du pere & du fils, n'ont pû mieux estre recompensés qu'ils le sont aujourd'hui. Le pere est Chancelier de France, la plus belle charge de la Robe, & qui donne le pas, soit qu'on se trouve au Conseil ou à la Cour. Le fils est Secretaire d'Etat, Ministre, favori, & en un mot celui sur qui le Roi se repose également de la paix, & de la guerre. Cependant je ne dois pas oublier un circonstance qui prouvera la reconnoissance du pere, & du fils. Mr. Colbert qui avoit l'administration des Finances, estant mort, il y a deux ans ou environ, ils ont procuré sa charge à Mr. le Pelletier, fils de celui dont j'ai parlé ci-dessus, & cela pour recompense de ce que nous avons dit.

Si je me suis étendu un peu au long sur la naissance, & sur le progrés de la fortune de Mr. le Chancelier, & du Marquis de Louvois son fils.

ce n'a pas esté une chose si inutile que l'on diroit bien, ayant à parler dans la suite de plusieurs grandes actions qui se passeront sur leur Ministere. Il faloit donner une idée de ceux qui gourvernoient & faire voir que ces grands coups de teste partent de gens consommez dans la politique, & dans les affaires les plus delicates.

Mais pour en revenir à ce qui me regarde, d'abord que j'eus refusé de me charger de la negociation, dont j'ay parlé ci dessus, je ne fus vû de bon œil en aucun endroit, & fus tellement maltraité de la Reine, & du Ministre, que je resolus de me retirer. Le Roi cependant, aprés avoir exilé Monsieur Desnoiers pour lui avoir osé parler en faveur de la Reine, n'en usa pas si rigoureusement avec le Cardinal Mazarin, ny avec Chavigni qui avoient embrassé ses interests. Il est vray qu'ils s'y prirent plus finement, au lieu de proposer au Roy de la faire Regente, ils lui dirent que pendant qu'il estoit encore en estat de le faire, ils lui conseilloient de vouloir régler les choses, comme il vouloit qu'elles fussent aprés sa mort: que le bas âge dans lequel il alloit laisser ses enfans, demandoit cela de lui, qu'au moins il auroit la consolation en mourant de sçavoir quelle seroit leur fortune, au lieu que s'il n'avoit cette precaution, ils seroient exposez à d'étranges évenemens.

Le Roy trouva beaucoup de raison dans ces choses, mais d'abord qu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il rencontra par tout des difficultez insurmontables. Il ne songeoit qu'à laisser la tutelle de ses enfans entre les mains de la Reine, ou du Duc d'Orleans son frere, mais l'un lui paroissant d'un esprit trop inquiet, & l'autre trop bonne Espagnole, il prit le milieu, qui fut qu'ils se méleroient tous deux de leur administration, esperant que l'un pour l'autre, ils en feroient mieux leur devoir. Il en arriva de cette conduite, comme d'un Etat qui demeure dans la neutralité, pendant que

deux voisins demélent leur querelle, ny l'un ny l'autre ne furent contens de ce que le Roy faisoit pour eux, & ce fut de nouvelles brigues pour faire changer sa derniere volonté. Ceux qui estoient de la Cour, s'apercevoient bien de tout ce qui se passoit, mais l'on ne pouvoit dire encore qui auroit le dessus, ni mesme qui gouverneroit la Reine, si elle devenoit jamais la maistresse absoluë. Car elle avoit l'esprit de faire bonne mine à tout le monde, ce qui luy aqueroit tous les jours de nouvelles creatures. Le Cardinal Mazarin faisoit cependant tout son possible pour faire pancher la balance de son côté, & afin que la Reine se laissât prevenir de son affection à son service, il profita des derniers momens de la vie du Roy, pour tâcher de lui faire faire quelque chose de plus qu'il n'avoit fait en sa faveur. Il lui remontra qu'une mere avoit toûjours les sentimens de la nature, qui lui faisoient faire une grande difference entre les interests de ses enfans, & ceux de ses proches: qu'il n'en étoit pas de même du Duc d'Orleans, lequel aprés avoir osé prendre les armes plusieurs fois contre lui, les prendroit bien plus facilement contre un enfant: que dans le tems le plus florissant de l'Etat, sa naissance avoit été suffisante pour le faire suivre de quantité de Noblesse, à plus forte raison que ne seroit-ce point, quand il y joindroit une si grande authorité. Le Roy ne se laissa point toucher de ces paroles, il répondit qu'il avoit pourvu à tout, par la forme qu'il avoit établie par sa declaration, & mourut sans y rien innover.

J'avois pris tant de goût à la Cour, que quelque resolution que j'eusse faite de la quiter, je ne m'étois pas mis encore en état de le faire. Je suivois la fortune du Duc de Richelieu, qui estoit celui que mon Maistre avoit institué pour porter son nom, & ses armes. Il y en avoit qui disoient qu'il estoit son fils, & qu'il l'avoit eu de la Du-

chesse d'Aiguillon, mais il avoit trop peu d'esprit, pour estre le fils d'un si grand homme ce qui justifie assez que ce n'est qu'une médisance. Quoi qu'il en soit, voyant qu'il trainoit plutôt son nom, que de le porter, je pris congé de lui sans dire pourquoy, bien mortifié neanmoins de quiter un sejour, que je croyois seul capable de captiver le cœur d'un honeste homme. Mon dessein estoit de prendre parti à la guerre, qui étoit fortement allumée de tous côtez sur nos frontieres; car quoi que j'eusse perdu bien du tems, je me trouvois encore fort, & vigoureux, & en un mot en état ce me sembloit de faire quelque chose. Cela m'obligea de faire ma cour à Mr. le Tellier, de qui j'estois connu assez particulierement, pour avoir lieu d'esperer quelque chose, mais comme c'estoit la politique mesme, il en parla à Mr. le Cardinal, qui lui defendit de me donner aucun emploi. Je reconnus bien-tót qu'il faloit qu'il y eut quelque ordre comme celui-là, car Mr. le Tellier ne me parla plus, comme il avoit de coûtume de faire, & au lieu de m'assurer positivement, comme il avoit fait auparavant, qu'il me donneroit ce que je demandois, il se contenta de me dire qu'il seroit ravi de me faire service. C'étoit un mot si en usage chez lui, quand il ne vouloit rien faire pour une personne, que je me le tins pour dit. Cependant je me plaignis de ce qu'il m'avoit amusé si long tems, & Mr. de la Chastre m'ayant vû pestant, & grondant au sortir du bareau, me dit que si je voulois, il me chercheroit un Maître, qui me consoleroit de celuy que j'avois perdu. Je luy dis que je le voulois bien, pourvû que ce ne fut pas le Duc d'Orleans, & m'ayant nommé en mesme-temps le Duc de Beaufort, je lui répondis que je l'avois toûjours bien estimé, mais qu'ayant esté dans des interests contraires à feu Mr. le Cardinal, il ne pourroit prendre de confiance en moi, ni moi le servir de bon cœur. Il me demanda si j'estois sage de parler de la sorte, &

si aprés avoir été si long-temps à la Cour, j'avois fait un assez méchãt usage de tout ce que j'y avois vû, pour ne pas sçavoir qu'il n'y avoit que l'interest qui dût regler les sentimens : que tant que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit esté au monde, j'avois bien fait de n'estre pas des amis de ceux qui lui étoient opposés, mais que maintenant que j'estois maltraité du Ministre, je devois me lier d'interest & d'amitié avec ceux qui avoient sujet de le haïr: que si quelqu'un étoit en ces termes avec lui, c'étoit sans doute Mr. de Beaufort, à qui il avoit volé les bonnes graces de la Reine mere, & qui sans lui auroit pû faire toutes choses pour ses amis & pour ses creatures: que c'estoit un Prince ferme, vigoureux, qui sçavoit estimer les gens de merite, & à qui enfin il y avoit plaisir de se donner : que si je voulois, il lui en parleroit, & que quand ce ne seroit que la haine qui seroit commune entre nous pour Mazarin, cela suffisoit pour me donner plus de part qu'à aucun autre dans sa confiance.

La peine que j'avois à quitter la Cour, & l'envie de me venger de la piece que me venoit de faire ce Ministre, firent que j'acceptay ses offres, aprés m'estre rendu à ses raisons. Il en parla à Mr. de Beaufort, qui lui témoigna qu'il seroit ravi de m'avoir, & ce Prince luy ayant dit que je me trouvasse à Anet, où il devoit aller, je partis de Paris avec un de mes amis, qui avoit une maison en chemin, & avec qui j'avois fait une partie de longue paume. Nous envoyâmes toûjours nos valets devant, & estant partis ensuite, nous prismes le chemin du cours la Reine, pour passer delà dans le bois de Boulogne, & gagner saint Cloud. Comme nous fûmes un peu au delà de la maison du Maréchal de Bassompiere, où il y a aujourd hui un Couvent de Religieuses, on jetta une pierre au Gentilhomme avec qui j'estois qui le frappa par derriere, desorte qu'il tourna visage pour voir d'où elle venoit. Il vit sur la terrasse de logis, dont je viens

de parler, des gens qui baissoient la tête, & croiant que c'estoient des femmes ; Corbleu, me dit il, elles veulent rire. Comme il disoit ces mots, ces gens se releverent, & nous jetterent encore des pierres, & il nous fut facile de voir alors, que ce n'estoit pas ce que nous avions cru, mais des hommes qui ne se cachoient plus, & qui mesme nous insultoient de paroles en nous accablant de coups. Mon ami mit en même-tems le pistolet à la main, & une pierre lui ayant donné sur le bras, il ne marchanda point, & tira son coup. Peu s'en falut qu'il ne tuât celui qui l'avoit atteint, & il alloit tirer son autre pistolet, si des gens du lieu ne l'eussent averti, que c'estoit le Duc d'Orleans qui étoit là avec toute sa Cour. Cet avis nous venant trop tard, nous crûmes incontinent que nous allions être poursuivis, & n'ayant point d'autre parti à prendre que celui de nous sauver, nous baissâmes la main, & donnasmes des deux à nos chevaux. Nous n'estions pas encore au haut de la montagne des bons Hommes, que nous vîmes paroître cinq ou six cavaliers qui venoient à nous à toute bride, & quoy que nos chevaux fussent tout essoufflez, nous piquâmes tout de nouveau sans leur laisser prendre haleine. Il eut été necessaire qu'ils eussent été bons pour nous tirer d'affaire, car il sembloit que les leurs volassent, & ils nous atteignirent devãt que nous eussions pû gagner le bois de Boulogne. Comme nous vîmes qu'il n'y avoit plus moyen de s'en défendre, nous prismes le parti de tourner teste, & mon ami qui ne manquoit pas de courage, alloit tirer le seul coup qui lui restoit, quand un de la troupe qui étoit de ses amis, lui dit que puisque c'estoit lui, la paix étoit faite, & qu'il n'y avoit qu'à rengainer. Au même-tems joignant les effets aux paroles, il courut l'embrasser, & les autres remettant leurs pistolets dans le fourreau, nous en fumes quites pour leur dire, que si nous avions cru que le Duc d'Orleans y eut été, nous nous serions bien empêchez de faire

ce que nous avions fait. Ils nous payerent de la mesme monnoye dont nous les païons, c'est-à-dire qu'ils nous assurerent aussi,que s'ils eussent sçu que c'eût esté nous, ils en eussent usé autrement. Mais je doute fort qu'ils l'eussent pû faire, un Prince qui prenoit plaisir à aller tirer le manteau sur le pont neuf,comme faisoit le Duc d'Orleans,n'étoit pas d'humeur à s'arrêter, quelque priere qu'ils lui eussent pût faire.

La paix étant faite de la maniere que je viens de dire,ils voulurent que nous nous en retournassions avec eux, à quoy je m'opposay de tout mon pouvoir,& pour sçavoir que je serois suspect dans cette compagnie, & parce que je me voulois rendre ponctuellement à mon rendez-vous. Tout ce que je pus dire neanmoins fut inutile,& aiant été obligé de marcher,nous trouvâmes Mr. le Duc d'Orleans avec cinq ou six autres,qui faisoient la débauche. Il n'examina pas si j'avois été au Cardinal de Richelieu, ni si j'avois refusé de me donner à lui, il nous obligea de nous mettre à table, où aprés avoir bû iusques à l'excez,il eut envie de se donner un plaisir de Prince, c'est à dire, de faire quelque chose d'extraordinaire. Ce fut de manger une omelette sur le ventre de Uvalon,Colonel du Regiment de Languedoc, homme d'une grosseur prodigieuse, mais qui n'avoit garde de devenir de plus belle taille, puis qu'au lieu de faire diette quelquefois, il n'avoit point d'autre passion que celle de faire bonne chere. Uvallon se couchant donc tout de son long, presenta sa table qui étoit en relief, & ceux qui servoient aiant mis l'omelette dessus, l'excez de la débauche fit qu'il ne sentit pas qu'elle le brûloit, ou du moins il crut qu'il y alloit de son honneur de ne le pas dire.

Aprés que l'on eut mangé de ce ragout, dont le Duc d'Orleans aussi bien que tous ses flateurs, exagererent mille fois la bonté, on dit qu'il faloit s'en retourner à Paris, & aller chez la Neveu qui étoit

une fameuse courtisane. Quelques affaires que j'eusse, il falut que je fusse de la partie malgré moy. L'on y fit tout ce qu'on estoit capable de faire en l'état où nous étions, & aprés avoir fait enrager la maitresse du logis, & quelques autres de même trempe qu'on estoit allé chercher, le Duc d'Orleãs pour faire sa paix, dit qu'il leur vouloit donner du plaisir, & ce fut d'envoyer querir un Commissaire, sous pretexte qu'on faisoit du bruit dãs ce logis. Le Commissaire vint avec main forte, & Mr. le Duc d'Orleans nous ayant fait cacher dans une châbre à costé, il n'y eut que lui qui parut avec Vvallon. Ils s'étoient couchés tous deux dans le lit avec la Neveu, qui estoit au milieu, & le Commissaire le trouvant en flagrant delict, & ne le connoissant point, lui fit commandement de se lever, & sur son refus dit à ses gens de le faire lever par force, ils se mirent en devoir de luy obéir, mais comme ils commençoient à le gouspiller, ils furent bien surpris de nous voir sortir de nôtre cache, non pas toutefois en posture de gens qui leur vouloiẽt faire du mal, mais ayant le chapeau à la main, & portant grand respect à celuy qui étoit dans le lit. Cependant rien ne les surprit davantage que l'habit du Duc d'Orleans qu'on porta, & le cordon bleu, sur lequel ils jetterent d'abord les yeux, leur frappa tellement la vûë, que quand le foudre seroit tombée, ils ne se oient pas demeurés plus interdits. Le Commissaire commençant à reconnoistre son erreur, se jetta aux piés du Duc pour implorer sa misericorde, le Duc luy dit de ne rien craindre, & qu'il en seroit quitte à bon marché. Nous ne sçavions ce qu'il vouloit faire, mais il ne fut pas long-temps à prendre son parti. Il fit venir les autres courtisanes qui n'avoient point encore paru devant le Commissaire, & les ayant fait arranger sur le bord du lit, les unes auprés des autres, & presenter le derriere, il obligea le Commissaire, & toute sa troupe, de venir rendre hom-

mage à ce qu'ils voyoient, nus en chemise, une bougie à la main, pour faire, disoit-il, amande honorable.

Il nous fut permis aprés cela de nous en retourner chacun où nous voudrions, & comme j'avois perdu bien du tems, & que je craignois que Mr. de Beaufort ne fut déja à Anet, je marchai toute la nuit, depeur qu'il ne fist un méchant jugement de mon retardement. Je trouvay qu'il n'estoit pas encore arrivé, dont j'eus beaucoup de joye. Mais deux jours s'estant passés sans que j'entendisse parler, je ne sus ce que cela vouloit dire. Comme j'étois dans une grande impatience, & que d'ailleurs je m'ennuiois, je sortois le plus souvent, & m'avançois sur le grand chemin, pour voir si personne ne venoit. Enfin je vis venir un homme à toute bride, & ne doutant point que ce ne fut quelqu'un de sa part, je le voulus arrester pour lui demander des nouvelles, mais n'ayant pas le temps de me répondre, il passa outre, & entra dans le chasteau On en ferma les portes incontinent, & j'en fus d'autant plus surpris, qu'il s'en faloit de beaucoup que la nuit ne fut venuë. Je m'en estois aproché à dessein d'y entrer, & frapai à la porte afin que l'on me vint ouvrir, mais ce fut inutilement. J'y demeurai une heure sans qu'il vint personne, & j'estois prest de m'en retourner, quand j'entendis des pleurs qui me firent ouvrir les oreilles. On abaissa en mesme temps le pont levis, & je sus que cette affliction provenoit de ce qu'on avoit arresté le Duc de Beaufort.

Ce Prince avoit été fort bien avec la Reine-mere, elle lui avoit donné des marques d'estime, & de confiance, qui faisoient qu'on n'en pouvoit douter. Car un jour qu'elle avoit cru que le Roi dût mourir, elle lui avoit remis ses enfans entre les mains, ce qui avoit donné de la jalousie à tous les Princes. Si le Duc de Beaufort en eust bien usé aprés cela, il y avoit aparence, que s'il n'avoit pas été

Ministre, il auroit du moins été des plus avant dans la faveur, mais aiant fait des brigues avec Château-neuf, à dessein de perdre le Cardinal Mazarin, celui-ci ne se vit pas plutôt le maître, qu'il dissipa cette faction, faisant arrêter la meilleure partie de ceux qui en étoient, & exilant les autres. Quoy que je ne fusse rien de toute cette intrigue, je ne laissai pas d'y être envelopé. Quelqu'un aiant raporté à Mazarin qu'il m'avoit vu parler à Monsieur de la Chastre, il me mit au nombre de ceux dont il vouloit s'assurer, & je fus bien surpris, qu'en m'en revenant d'Anet, je me vis mettre à la Bastille. Mr. de la Chastre n'en fut pas quitte à meilleur marché; au contraire comme il avoit plus à perdre, il ne pût recouvrer sa liberté, qu'en donnant sa démission de la charge de Colonel General des Suisses qu'il avoit.

Il est vray qu'il ne demeura pas si long-tems en prison que moy, comme je n'avois pas de ces puissantes protections qu'il pouvoit avoir, je fus oublié dans ma misere, & je n'eus pas seulement la consolation d'être visité des miens. En effet, mon pére & ma belle-mere, voiant que j'étois mêlé dans les affaire d'Etat, ne voulurent pas s'exposer à la colere du Ministre, & aiant peur que mes freres eussent plus de naturel, ils leur défendirent de me venir voir. Il est impossible de dire quel fut mon desespoir, sur tout dans les commencemens. Mais enfin n'y ayant rien à quoy l'on ne s'accoûtume, je fis de necessité vertu, & passay six ans entiers sans autre compagnie que celle de quelques livres, qu'on m'avoit permis de faire venir. Cependant Mr. de Beaufort s'étoit sauvé de Vincennes, où il avoit été emprisonné, & voyant que tous les Ordres du Royaume étoit mécontens de la conduite du Cardinal Mazarin, il recommença ses brigues, mais avec plus de fruit qu'auparavant. Il y avoit si long-tems que j'étois en prison, que je ne croiois pas que personne songeât que je fusse encore au monde. Mais

lors que j'y pensois le moins, je vis entrer un homme dans ma chambre, que je reconnus pour être Mazarin. Il me dit qu'il venoit m'ofrir ma liberté si je lui voulois promettre, qu'aprés me l'avoir donée, je l'avertirois de bonne foy de tout ce que sçaurois des intrigues du Duc de Beaufort. Je ne balançay point sur la réponse que j'avois à faire, je lui dis que sa proposition me faisoit bien connoître pourquoy j'avois été arrêté, que c'etoit apparemment pour avoir été soupçonné d'avoir intelligence avec ce Prince; que Dieu sçavoit ce qui en étoit, mais que quoy je n'eusse aucun engagement avec lui, rien n'étoit capable de me faire tromper un homme avec qui l'on croioit que j'eusse été bien. Il me voulut dire plusieurs choses pour me faire changer de résolution, mais ne lui aiant point fait d'autre réponse, sinon que le métier d'espion ne me convenoit pas, il s'en alla rapporter à son Maître ce que je lui avois dit.

La proposition qu'il m'avoit faite, me fit juger qu'il faloit que le Duc de Beaufort se fût sauvé, & que même il se faisoit craindre. L'envie de le seconder dans son ressentiment, me fit souhaiter de pouvoir comme lui trouver moyen de recouvrer ma liberté, & y aiant pensé serieusement, je mis en pratique le seul moyen que j'en avois. Je gagnai celui qui m'aportoit des livres, & comme il venoit si souvent, qu'on ne se défioit plus de lui, il me donna à plusieurs fois dequoy faire une corde assez longue, pour décendre de ma châbre dans le fossé. Quelque peril qu'il y eut dans cette entreprise, j'en vins à bout une nuit qu'il faisoit fort obscur, & comme j'avois remarqué exactement toute choses, je trouvay moyen de sortir du fossé, & fus entrer dans Paris par la porte saint Martin. Je passay le reste de la nuit sous l'ouvant d'une boutique, n'y aiant pas d'apparence d'aller éveiller personne, & la pointe du jour etant venuë, j'entray dans une chambre garnie au fauxbourg saint Germain. Je

m'informai-là de ce qui se passoit, & ayant sçû que tout estoit en combustion dans la ville, au sujet d'un édit qu'avoit envoyé le Cardinal, par lequel il taxoit toutes les Cours souveraines, la haine que j'avois pour lui, me fit oublier l'amour que je devois avoir pour ma Patrie, qui étoit menacée par là de grandes revolutions. En effet, le Parlement que cela regardoit, donna en mesme-tems un arrest contre ce Ministre, & quelques-uns de ses Membres furent même d'une opinion si violente contre lui, que si l'on eut suivi leur conseil, on auroit tasché tout d'un coup de venger dans son sang, mille atentats qu'ils pretendoient avoir esté faits au préjudice des loix de l'Etat.

Le peuple qui se voyoit accablé d'Edits, entra dans les interests du Parlement, & toutes choses se disposerent à la sedition, & à la revolte. Mais ce qui la hâta, fut que la Reine-mere fit arrester quelques-uns de ce corps, ce qui servit comme de signal pour prendre les armes. Dans un moment les chaînes furent tenduës, les ruës barricadées, & les artisans sans songer qu'en quittant leurs boutiques, ils alloient cesser de gagner leur vie, se travestirent en gens de guerre, tant la haine estoit grande contre le Ministre. La Reine-mere crut apaiser ce desordre par la douceur, mais l'ayant tenté inutilement, elle fit paroistre quelques soldats du regiment des Gardes qui ne firent qu'irriter les seditieux. Je crus alors qu'il n'y avoit plus de danger pour moi de sortir, & un garçon qui m'avoit servi me reconnoissant, s'écria qu'il me faloit demander ce que c'estoit que de Mazarin, & que j'avois éprouvé sa violence. En même-tems il vint à moy pour me saluer, mais j'estois si en colere de ce qu'il m'avoit fait connoître, qu'au lieu de recevoir ses complimens, je me mis à le gronder bien fort. Tous ceux qui avoient oüi ce qu'il avoit dit, vinrent autour de moy, & me firent cent questions, ausquelles je n'avois garde de repondre. Mais les plus

zelés m'obligerent à aler avec eux au corps de garde, disant qu'ils vouloient que je les commandasse, en cas qu'il arrivât quelque chose, & que j'avois la mine de sçavoir mieux qu'eux le métier.

Cette sedition auroit esté bien loin, si la Reine qui avoit refusé d'abord de rendre les prisonniers, ne s'y fut à la fin resoluë. & cela ayant fait rentrer chacun dans le devoir, j'eus peur que ce qui m'étoit arrivé ne me fit de nouvelles afaires auprés du Ministre. En effet, aprés m'avoir si fort maltraité sans sujet, il sembloit que j'avois lieu de craindre qu'il ne m'accusast d'avoir esté un chef des seditieux, & quoi que la Reine-mere eut promis de tout oublier, comme je sçavois qu'on ne manque jamais de pretexte, quand on veut perdre un homme, je me vis obligé à chercher quelque protection. Celle du Parlement me parut la plus assurée en l'état où estoient les choses. Non seulement il avoit l'amitié du peuple, qui estoit assez simple de croire que tout ce qu'il faisoit n'estoit que pour lui, mais il avoit encore engagé dans ses interests plusieurs Provinces, qui ne vouloient pas moins de mal au Card. Mazarin. Le Parlement reçut ma requête qui lui fut presentée par le Duc de Beaufort, qui étoit merveilleusement agreable aux Parisiens, parce qu'ils le croyoient irreconciliable avec Mazarin. Ma requête fut interinée, & me voyant en sureté, je me liai d'interest avec le Duc de Beaufort, & avec tous ceux qui haïssoient le plus le Cardinal. Si je voulois raporter toutes les brigues que l'on fit contre lui, il faudroit que ces Memoires fussent en plusieurs volumes, mais ayant resolu de ne parler que des choses ausquelles j'ai eu quelque part je me contenterai de dire que le Parlement lui en fit tant, qu'il resolut de le punir. Il lui étoit impossible d'en venir à bout, a moins que de reduire Paris à l'obeïssance, lequel avoit, comme j'ay dit cy devant, pris son parti avec tant de hauteur, & qui étoit encore tout prest de le prêdre au moindre sujet qu'il

lui en donneroit. L'entreprise paroissoit non seulement difficile, mais encore au dessus de ses forces. Il y avoit plus de cent mille combatans dans la ville, & toutes les troupes du Roy ne montoient à rien, s'il faut ainsi dire. Neanmoins le Duc d'Anguien qui étoit devenu Prince de Condé par la mort de son pere, étant revenu de Flandres, & lui aiant promis d'épouser son parti, on retira son armée de ses quartiers, & toute la Cour étant sortie de Paris, la ville fut bloquée. Comme il n'y en a point de si peuplée dans le monde, les passages que l'on avoit occupez, la jetterent bientôt dans la misere; & chacun aiant dit que c'étoit une honte de souffrir d'être affamez par une poignée de gens, on donna heure pour faire revûë, des forces qui étoient sur pied. Ces forces étant arrivées sur le champ de bataille, les Capitaines qui étoient tous des Conseillers, car ce n'étoient que des compagnies de bourgeois, voulurent les mettre en bataille, afin de les faire voir aux Generaux; mais pas un ne sçachant comme il s'y faloit prendre, ce fut un desordre si épouvantable, qu'ils apprêterent à rire à ceux-mêmes qui n'en sçavoient pas plus qu'eux. Cependant il sortit un homme des rangs, qui tout fier, & tout bouffi de gloire, dit que ce n'étoit pas aussi comme cela qu'il faloit commander, qu'il avoit été six mois soldat aux Gardes, & qu'il se trompoit bien ou qu'il en viendroit mieux à bout. Chacun fut ravi d'entendre qu'il y avoit parmi eux un homme de service, & lui aiant déferé le commandement, par un cri de, Vive le Parlement, & nôtre nouvel Officier, il fut creé Major general de l'infanterie, pour marque de laquelle charge, il reçût une cane des mains de Vadeau de Grammont Conseiller aux Enquêtes. Grammont fut même tout prêt de lui donner son hausse-cou, mais aiant peur qu'il ne s'égarât, & que cela ne fit perdre à sa Maison la reputation où elle étoit d'avoir l'humeur guerriere, il lui en fut chercher un autre. Son fils

continuant dans les mêmes inclinations, conserve cherement ce hausse-cou aussi bien que sa barbe, qui fait croire, sur tout dans le Carnaval, que c'est quelque vieux corporal qui s'est déguisé en Conseiller.

Le nouveau Major se broüilla un peu dans son ordre de bataille, neanmoins chacun aiant admiré ce qu'il avoit fait, les Officiers du régiment l'emmenerent dîner en ceremonie, & lui donnerent le haut bout à la table. On parla là des moyens de faire lever le blocus & tout ce que le Major prononça fut cru comme des oracles. Cependant cela n'empêcha pas que le Prince de Condé ne fit attaquer Charenton, où les Parisiens avoient etté trois mille hommes sous la conduite de Clanleu, & ce poste leur étant de consequence, il sortit vingt mille hommes de ville pour marcher au secours. J'en étois comme les autres, & j'avois l'honneur d'être un des principaux Officiers de cavalerie, laquelle avoit été commandée pour soûtenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avantgarde en sortant, mais elle n'eut garde de s'attribuer ce qu'elle ne vouloit pas lui être dû. Le Prince de Condé étant venu au devant de nous avec trois ou quatre cens chevaux, elle voulut prendre le poste de l'arriere garde, mais comme l'ordre de bataille étoit disposé autrement, nous ne le soufrîmes point, & continuâmes à lui déferer l'honneur d'être à la tête en nous retirant à toutes bride vers la ville: Chacun prît pour une fuite, ce qui n'étoit qu'un effet du commandement qu'on nous avoit fait de nous tenir à l'arriere-garde. Quoy qu'il en soit, si le Prince de Condé eut voulu, il eut passé toute nôtre infanterie à la pointe de l'épée, mais il se contenta de prendre Charenton, où il perdit le Duc de Châtillon son parent.

J'eus honte de rentrer dans la ville aprés une action comme celle-là, car quoy que je n'eusse peut-être pas fui des premiers, il me sembloit toûjours.

que c'estoit assez que d'avoir esté dans une si meschante compagnie, pour avoir part à l'afront. Depuis ce tems-là nous voulûmes encore éprouver nos forces, mais ayant été batus par tout, quoi que nous fussions toûjours dix contre un, je vis bien que je n'aquererois jamais trop d'hõneur; tant que je ne cõbatrois qu'à la teste d'une milice. Cependant le Parlement ne diminüoit rien de la haine qu'il avoit contre le Cardinal, mais comme dans le cas dont il s'agissoit, le proverbe estoit faux qui dit, qu'il faut que l'Epée cede à la Robe, il songea à s'accommoder, d'autant plus que mille gens de qualité, qui sembloient avoir pris son parti, entretenoient commerce à la Cour. Plusieurs n'étant pas d'avis de cela, dirent qu'il valoit mieux envoyer demander du secours à l'Archiduc; & le Prince de Conti, qui avoit été declaré Generalissime du parti, étant de cet avis, on nomma le Marquis de Noirmoustier, & Laicques, pour y aller. Je fus aussi de ce nombre, non pas en qualité comme eux de Plenipotentiaire, mais de Ministre subalterne qui devoit suivre leur avis.

Je ne craignis point cette fois-là de m'aller mõtrer, y étant envoyé de si bonne part, & ne doutai point que nous n'y fussions bien reçûs. En effet, l'Archiduc nous promit de faire marcher son armée pour degager Paris, & je fus laissé auprés de luy pour le faire ressouvenir de ses promesses. Mais je n'y eus pas demeuré huit jours, que je m'aperçûs que le Comte de .·.·.·.·. qui étoit toûjours son favori, traversoit nos desseins. Il ne voulut pas d'un homme si clairvoyant que moy pour l'éclairer, il mãda à Laicques qui étoit son ami, qu'il fist en sorte qu'õ me fit revenir bien-tôt, & tout ce que je pus comprendre à cette conduite, c'est que Madame de Chevreuse qui paroissoit desirer la perte du Cardinal, & qui étoit toûjours bien avec ce Comte, tâchoit d'empescher l'entrée de ces troupes dans le Royaume, pour faire un traité plus avantageux

pour elle. Cependant nostre voyage ayant donné de l'inquietude a la Cour, elle fit la moitié du chemin pour tascher d'avoir la paix; & comme l'Archiduc tardoit trop à venir, & mesme que le Parlement commençoit à se repentir d'avoir appellé les étrangers, la chose fut bien-tost concluë.

Chacun y stipula ses interests, les uns eurent de l'argent, les autres des charges, & il n'y eut que moy qui n'eus rien, quoy-que les principaux du parti m'eussent promis qu'on me feroit donner quelque établissement. Ce fut alors que je reconnus le peu de fōds qu'il y a à faire sur la parole des Grands, lesquels nous promettent tout, quand ils croyent avoir afaire de nous, & nous oublient dés que nous ne leur sommes plus necessaires. Enfin j'aurois esté reduit en un pitoyable estat, sans ma rente de Lion. C'étoit la seule chose que j'avois, & mes freres avoient consumé tous les autres bienfaits que je pouvois avoir receus. Ce n'étoit pas dequoi faire le grand Seigneur, mais toûjours ce n'étoit pas aussi dequoi estre tout-à-fait miserable. Cependant cela m'avoit apris à être bon menager, & comme je n'avois plus personne à qui pouvoir demander, j'avois reduit mon train à un valet de chambre, & à un laquais, au lieu que du temps de Mr. le Cardinal de Richelieu, j'avois toûjours six ou sept domestiques. Cela me sembloit estrange, parce que j'estois accoûtumé, comme on dit, à nager en grande eau, mais je ne sçavois pas encore ce que c'estoit que de la necessité, & je ne tarday gueres à l'aprendre.

Mazarin qui me vouloit un mal à mourir, pour m'estre sauvé de prison, & pour avoir pris party contre luy dans ces derniers troubles, me fit saisir ma rente sous un nom emprunté; & faisant faire d'autres saisies de même nature, il empescha que je n'en fusse averti, que lors que je fus pour toucher de l'argent. Je fus surpris de trouver des creanciers

que je ne connoissois pas, mais traitant cela de bagatelle, je fus chez un procureur qui me dit la même chose, & qu'il me feroit bientôt donner main levée. Cependant il me demanda les saisies, & n'aiant pas eu la précaution de les prendre, je m'en retournay chez celui qui étoit accoûtumé de me payer, lequel me remit au lendemain Le lendemain j'y fus, & l'on me dit qu'il étoit allé à dix lieuës de Paris, chez une de ses sœurs qui se mouroit.

On me traina sous ce pretexte pour le moins quinze jours, & je n'eus garde de deviner que cet homme d'intelligence avec Mazarin, s'étoit fait celer pendant tout ce tems-là. Enfin quelqu'un m'aiant dit qu'il l'avoit vû dans la ruë, j'y retournay, loüant Dieu de ce que son absence n'avoit pas duré plus long tems. Mais on ne me voulut dire encore la même chose, ce qui me fit juger qu'il y avoit du mal entendu. Je dis tout resolûment que je sçavois son retour par des gens qui l'avoient vû, & que j'atendrois plutôt tout le jour, que de ne lui pas parler. Il n'étoit pas loin de là, & ayant écouté tout ce que je disois il cria de loin qu'on me fit entrer, & qu'il n'importoit pas pour moy. Il me fit de grandes excuses de ce qu'il étoit parti sans me donner contentement, me dit qu'il ne faisoit que d'arriver, qu'il chercheroit mes papiers le soir, & que je les aurois sans faute le lendemain à quelle heure je voudrois. Je pris encore cela pour argent comptant, étant revenu dés la pointe du jour, il fit le malade, & me dit que l'état où il étoit, l'avoit empêché de me tenir parole. Il voulut encore me remettre à un autre jour, mais ma patience étant à bout, je fus chez mon Procureur pour dresser un commandement. Lui étant signifié, il ne parla plus de saisie, mais fit réponse que je pouvois m'adresser à Lion, que sa commission étoit cessée, & pour prouver ce qu'il disoit, donna copie d'une pretenduë revocation. C'étoit me renvoyer, comme on dit, au

Calende Grec, & étant obligé d'écrire à Lion, j'envoiay mon contract par la poste, afin qu'en même-tems qu'il seroit arrivé, celui à qui j'ecrivois, fit ses diligences. J'atendis de ses nouvelles deux ou trois ordinaires, mais fort inutilement, mon contract se trouva perdu, & ce fut un autre que lui qui me le manda, à qui j'avois fait écrire par un de mes ennemis.

Tout cela me fit perdre bien du tems, & s'en étant encore passé beaucoup, devant que j'eusse pu lever une autre grosse, enfin l'on me manda de Lion que le payeur ordinaire étoit remis, & que c'étoit à lui que je me devois adresser. Je lui fis signifier un autre exploit, & il répondit alors qu'il y avoit des saisies entre ses mains, lesquelles je devois faire lever, devant que de le pouvoir contraindre. Je le sommay d'en donner copie, & y aiant satisfait, il me donna le nom de sept creanciers seulement, dont, comme j'ay déja dit, je n'avois jamais oüi parler. Je les fis assigner à leur élection de domicile, & aprés être comparus par Procureur, il y en eut trois qui declinerent la jurisdiction du Châtelet, sous pretexte de quelque privilege. L'un vouloit me traduire aux requêtes du Palais, l'autre à celles de l'Hôtel, & le dernier au grand Conseil, où il pretendoit avoir ses causes commises. Enfin l'instance aprés avoir duré trois mois, étant prête à juger, on la porta au Conseil privé, sous pretexte d'un reglement de Juge. Je tombay malheureusement entre les mains d'un Raporteur, qui naturellement avoit aversion du travail, ainsi je crus quelque tems que s'il ne me jugeoit pas, il y avoit plus de naturel, que de malice. Mais enfin je me trompay, & aiant gagné un de ses laquais, il me dit en confidence que je ne m'attendisse point à être jugé, & que cela étoit défendu à son maître. Je lui demanday comment il le savoit, à quoy il me répondit qu'il y étoit venu un homme de la part du Cardinal Mazarin

pour luy faire cette priere, & sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus que c'estoit Bellinzani, digne serviteur d'un tel Maistre.

Il est impossible d'exprimer mon ressentiment à ce discours, je parlay au Maître des Requestes avec vigueur, mais n'en ayant pu tirer raison, je fus m'en plaindre à Mr. le Chancelier Seguier, qui promit de me faire justice. Deux jours aprés ce ne fut plus cela, d'abord que Mazarin lui eut parlé, il ne songea plus à sa parole, & quoi-que je fusse tous les jours chez luy, j'avançay tout autant que si je n'y avois pas esté. Cependant l'argent commençoit à me manquer, & j'avois déja esté obligé d'en emprunter à mes amis, qui avoient compassion de l'êtat où j'estois reduit. J'écrivis à mon pere de vouloir avoir pitié de moi, mais je n'en eus point de reponse, & j'aurois esté entierement abandonné, si tout le monde eut esté comme luy. On me conseilla de presenter un placet à la Reine mere, Princesse pitoyable, & qui n'estoit haye des Parisiens que parce qu'ils ne la connoissoient pas. Je la priois de vouloir ordonner à Mr. le Chancelier de me rendre justice, & au Raporteur de juger mon procés; mais cette Princesse se reposant de toutes choses pour mon malheur sur le Cardinal Mazarin, je n'eus garde de recevoir de grace de celuy qui estoit ma partie.

Il m'arriva alors ce qui arrive à tous les malheureux, je fus abandonné de ceux que je croyois mes amis, & aprés avoir encore sollicité vainement pendant deux ou trois mois, je tombai dans une si grande pauvreté, que je me fis honte à moy-même. Ne sçachant plus où donner de la tête, ma derniere ressource fut d'aller chez mon pere, esperant qu'aprés avoir fait tant de choses pour la maison, il ne me refuseroit pas quelque petit secours, quand je le lui demanderois autremét que par lettres. A peine eus-je dequoy me conduire jusques chez-lui, & c'estoit sans doute une chose digne de

pitié, de voir un homme qui avoit fait autrefois si belle figure, estre reduit à se voler un repas, de peur de manquer d'argent. Les anciens domestiques qui sçavoient quelle avoit été mon opulence, ne voulurent pas croire que ce fust moi, quand j'arrivay, & si mon pere & ma belle-mere eussent pu comme eux me méconnoistre, ils l'auroient fait de bon cœur. A peine me firent-ils manger à leur table, quoi-que je les y trouvasse en arrivant, & ce ne fut que reproches pendant le souper, de ce que ma méchante conduite m'avoit reduit en cet estat. C'est une étrange chose que la misere, elle abat l'esprit aussi bien que le corps, je ne sus que leur repondre, & si je n'avois soupiré de moment à autre, on auroit cru que j'aurois perdu toute sorte de sentiment.

Je me trouvai si mal dés le premier jour dans cette maison, que si j'eusse sû où aller, je n'y aurois pas demeuré un quart d'heure. Mais nôtre pauvre Curé étoit mort il y avoit deux ans, & il me sembloit que le Ciel eut pris plaisir à me combler de disgraces. Je patientai donc ne pouvant mieux faire, & tâchant de faire entendre raison à mon pere, je le sondai s'il seroit d'humeur à me prester quelque chose pour m'en retourner à Paris. Je luy dis que n'y ayant rien de si clair que mon affaire, on ne pourroit pas toûjours me dénier justice, que la persecution n'avoit qu'un temps, que même le Cardinal Mazarin se lasseroit de m'en faire, quand ce ne seroit que pour éviter les plaintes que je ferois contre lui. Je luy dis encore quantité de choses, pour lui faire voir que son argent ne seroit pas perdu, & que mon dessein étoit de le lui rendre, mais m'interrompant brusquement; Vous me prenez, me dit-il, sans doute pour une grande dupe, croyez moy, allez faire vos contes à d'autres, je sçais pourquoy vostre rente est saisie, & ces creanciers contre qui vous declamez tant, sont bien malheureux d'avoir affaire à un homme avec

qui non seulement ils courent risque de perdre leur dû, mais qui a encore tant de méchante foy.

Si j'eusse pu me poignarder sans offenser Dieu, je n'y aurois pas manqué dans le desespoir où me jetterent ces paroles. Je ne pus m'empécher de lui faire mille reproches, & quoy que je susse bien à quoy le respect m'obligeoit, je dis & fis des choses qui n'étoient pas honnêtes à faire, ni à dire devant son pere. Il prit sujet de-là, lui ou ma belle mere, de ne vouloir pas que je mangeasse davantage à leur table, & afin que je n'en doutasse pas, il vint un valet dés dix heures du matin qui mit un couvert sur la mienne, & me signifia leur volonté. Cependant quoy qu'on s'y fut pris de si bonne heure, je n'eus à manger que quand on desservit de devant eux, & j'eus l'honneur de partager les restes de leur table avec leurs valets. Mais ce qui me faisoit le plus enrager, c'étoit de voir la gloire de mes freres, & entr'autres de l'Abé, qui s'en faisoit si fort accroire, qu'il sembloit que personne ne le valût. Il avoit vingt cinq ou trente chiens, cinq ou six bons chevaux, & deux piqueurs, & quoy qu'il n'eût tout cela que par mon moyen, il ne m'ofrit jamais un coureur pour aller à la chasse.

C'est une raillerie de dire qu'on meurt de douleur, j'en serois mort si l'on en mouroit. Enfin je demeuray trois mois dans cette maison, toûjours traité du même, au bout desquels n'y pouvant plus soufrir le traitement que j'y recevois je m'en retournay à Paris. J'eus bien de la peine à arracher de mon pere de quoy faire mon voyage, mais je n'étois pas encore à deux lieuës de chez lui, que celui qui étoit alors son Curé courut aprés moy, & m'aporta dix pistoles. Il me dit qu'il y avoit long tems qu'il avoit dessein de me les offrir, mais que les aiant données à garder à un de ses amis, il ne les avoit pu ravoir plutôt, que son predecesseur m'avoit tant d'obligation, & lui à son pre-

de

decesseur, qu'il auroit bien souhaité en avoir davantage pour me les donner.

J'avois reçû en ma vie quantité de sommes considerables de Mr. le Cardinal, mais j'avouë que je n'avois jamais été si sensible à ses bienfaits, que je le fus à celui-ci. Je dis au Curé, que j'acceptois de bon cœur ce qu'il me donnoit & que Dieu me feroit la grace de lui en témoigner un jour ma reconnoissance : que je n'en faisois point le fin, que je ne pouvois être en plus grande necessité, & que pour dire les choses comme elles étoient, il me rachetoit la vie. Nos complimens étant finis de part & d'autre, je continuay mon chemin, & étant arrivé à Paris, j'y trouvay la guerre civile toute prête à se rallumer. Le Prince de Condé étoit allé à saint Maur sur une fausse allarme, & sa Cour n'étoit gueres moins grosse que celle du Roy. Ce Prince qui avoit si bien servi le Cardinal Mazarin, ainsi que j'ay rapporté ci devant, en avoit eu pour recompense une rude prison, de laquelle il n'étoit sorti que par un bonheur extrême. Ainsi craignant à tous momens qu'on ne lui fit le même traitement qu'on lui avoit fait, il minutoit la guerre, laquelle lui étoit souflée aux oreilles par quantité de gens qui haïssoient Mazarin. Si j'eusse été dans l'équipage que j'aurois souhaité, je n'aurois pas manqué de lui aller faire offre de mes tres humbles services, mais étant si different de ce que j'avois été autrefois, je me contentay de faire des vœux pour qu'il pût réüssir dans ses desseins

Cependant le Parlement recommençoit à donner des arrêts contre Mazarin, & même il avoit été obligé de sortir du Royaume, pour se dérober à la furie du peuple, qui avoit demandé son éloignement. Voyant une occasion si favorable pour moy, je presentay requête à la Cour, par laquelle je lui exposay mon affaire comme elle étoit, & l'injustice qu'on me faisoit depuis tant de tems.

Elle répondit, & ordonna que nonobstant l'instance pendante au Conseil, mes parties seroient assign es devant elle. A quoy aiant satisfait, personne ne comparut; si bien que j'eus arrêt, par lequel le payeur fut condamné à vuider ses mains dans les miennes, moyennant quoy il seroit valablement déchargé. Il n'osa s'opposer à cet arrêt, depeur que je ne le fisse passer pour un Mazarin, qualité qui étoit capable en ce tems-là de perdre un homme, sur tout à Paris, où la populace en vouloit beaucoup à ceux qui avoient cette reputation. Je touchay donc tout d'un coup une bonne somme, ce que je n'eus pas plutôt fait, que j'envoiay vingt pistoles à nôtre Curé, sçavoir dix pour son principal, & autant pour l'interêt. Cependant l'éloignement du Ministre n'étoit qu'une grimace pour amuser le peuple, & il avoit encore autant de credit dans le Conseil, que s'il y eut été present. Chacun en faisoit du bruit, sur tout le Prince de Condé, qui avoit un parti puissant dans le Parlement, & parmi le peuple. Car sa reputation, qui étoit fondée sur quantité de victoires qu'il avoit déja remportées, lui attiroit également, & ceux qui avoient été presens à tant de grandes actions, & ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler. Son pretexte, comme je viens de dire, étoit la crainte d'un traitement pareil à celui qu'il avoit reçû; mais son veritable motif étoit de rendre sa fortune encore meilleure qu'elle n'étoit, ce qui étoit fort aisé à connoître par sa conduite. Car en même tems qu'il tâchoit de faire accroire qu'il étoit irréconciliable avec Mazarin, il traitoit avec lui en secret, & s'il lui eut accordé toutes ses demandes, non seulement il auroit soufert son retour, mais auroit été encore tout disposé à lui rendre son amitié. L'on ne sçauroit dire à quoy il tint que leur traité ne réüssit, si ce n'est que l'ambition de ce Prince le tourmentant continuellement, il faisoit tous les jours de nouvelles demandes, à mesure qu'on lui accordoit les ancien-

nes. En effet, je sçais de bonne part que le Cardinal lui envoya dire plusieurs fois, que tout ce qu'il avoit demandé, lui étoit accordé, & il ne tint qu'à lui que les troubles, qui arriverent peut de tems aprés, n'arrivassent pas.

Si je voulois raporter ici tout ce qui les preceda, je le ferois aussi bien qu'aucun autre, mais cela étant plutôt d'un Historien, que d'un homme qui écrit des Memoires, je me contenteray de dire qu'aprés beaucoup d'allées & venuës de part & d'autre, on eut recours aux armes. Le Prince de Condé qui avoit beaucoup de places de guerre à lui, y envoia de ses creatures pour les défendre en cas de siége, & sur tout à Montrond qui étoit dans le cœur de la France, & qui passoit en ce tems-là pour une place imprenable. Mon ressentiment ne me permettant pas de demeurer neutre dans cette guerre, je m'atachay auprés de Monsieur de Beaufort, lequel aprés avoir été mal avec le Prince de Condé jusques à se vouloir poignarder l'un l'autre, s'étoit enfin reconcilié avec lui par l'entremise du Duc d'Orleans. Or il faut savoir que le Duc d'Orleans se laissoit gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan & par Chavigni, & que ces trois personnages aiant chacun leur interêt particulier en recommandation, l'avoient empêché bien des fois de conclure la paix, ce qui lui eut été aisé de faire, puisque le Prince de Condé en faveur de qui il s'étoit déclaré, ne lui auroit iamais osé contredire. Le Cardinal Mazarin qui étoit revenu à la Cour, se voyant à la veille de si grands troubles, voulut faire un dernier effort pour les prevenir, & resolut de contenter le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé, s'ils vouloient ne pas tant insister sur les interêts de ceux qui avoient pris leur parti, il manda au Prince de Condé de lui envoyer quelqu'un des siens; en qui il prit confiance, mais dont il ne se fût point encore servi dans leurs negociations, afin que ses démarches ne pussent être suspectes à ceux qui

avoient interêt d'en empêcher le succez. Le Prince de Condé prit un de ses Gentilhommes à qui il donna ses pretentions par écrit, mandant au Cardinal, qu'il étoit inutile de penser long-tems là-dessus, & qu'il n'en vouloit rien rabatre. C'estoit une loy bien dure pour le Cardinal, qui aprés cela n'avoit plus qu'à choisir de la paix ou de la guerre, mais l'un lui semblant encore meilleur que l'autre; il signa le traité, disant à ce Gentilhomme, que comme il y avoit des choses dedans, qui demandoient quelque tems, devant que d'en pouvoir voir l'execution, il prioit le Prince de Condé de dire au Duc d'Orleans, dont les interêts n'avoient pas eté aussi oubliés, de n'en point parler à sa femme, parce que se laissant gouverner par le Cardinal de Rets, par le Duc de Rohan, & par Chavigni, ils ne manqueroient jamais d'en estre avertis, & de faire tout leur possible pour le rompre.

Si le Prince de Condé eut suivi ce conseil, il est certain que cela auroit empêché bien des malheurs, mais croyant que le Cardinal ne s'arrêtoit à si peu de chose que pour paroître plus mistérieux, il s'en fut sautant & dansant, si cela se peut dire ainsi, chez le Duc d'Orleans, & d'aussi loin qu'il le vit, Nous tenons la bête, lui dit-il, par les oreilles, elle a été obligée de se livrer la corde au cou. Vous avez tout ce que vous demandez, & pour moy j'y trouve assez mon conte pour en estre content. Il donna en même tems le traité à ce Duc, lequel en ayant fait part à sa femme, & elle au Cardinal de Rets, au Duc de Rohan, & à Chavigni, ces trois Messieurs lui demanderent à quoy il songeoit de le vouloir signer: que tout l'avantage y étoit du côté du Prince de Condé, à qui on s'estoit non seulement adressé pour le negocier, mais à qui encore on accordoit les principales graces: qu'il possedoit déja assez de places dans l'Etat, sans permettre qu'il s'accrût davantage, que son ambition étoit immoderée, quoy qu'il tâchât de la couvrir; que le

soin qu'il prenoit de l'interest de ses creatures, procedoit plutôt du besoin qu'il prevoyoit qu'il en auroit, que de son penchant à obliger, qu'il avoit plus d'interêt que personne d'empêcher cet acroissement de puissance; que la Couronne le regardoit, s'il venoit faute du Roy, & de son frere, mais qu'ils l'avertissoient qu'il n'en seroit plus tems, s'il ne s'y prenoit de bonne heure. Enfin qu'ils le prioient de faire reflexion, que de la conclusion ou de la rupture de ce traité, dependoient le bonheur de l'Etat, la conservation de sa personne, & le salut de tous les peuples.

Cependant ils parlerent à la Duchesse d'Orleans plus à découvert, ils lui dirent que le dessein du Prince de Condé étoit de s'emparer de la Couronne; que l'éclat de ses victoires rendoit son usurpation non seulement moins odieuse au peuple, mais encore agreable: qu'aprés cela on mettroit son mari dans un Convent, ou du moins qu'on le tiendroit captif toute sa vie: que sa destinée ne seroit pas meilleure, qu'elle auroit un Cloître pour retraite, si tant est qu'on ne s'avisât point de contester la naissance de ses enfans, sur ce que son mariage n'avoit été aprouvé pour ainsi dire que par force: que l'unique moyen d'empêcher tant de maux, étoit de rompre ce traité, en attendant qu'on pût dégager entierement son mari d'avec un homme qui lui devoit estre si suspect; que ce soin la regardoit, elle qu'il aimoit tendrement, & à qui il en avoit donné plusieurs marques; qu'ils n'avoient point de leçons à lui donner là-dessus, mais que s'ils ne craignoient de lui manquer de respect, ils lui diroient qu'elle devoit employer tous ses charmes pour en venir à bout, que le lit étoit d'un grand secours pour un esprit de la trempe de celui de son mari; qu'ils n'avoient rien à lui dire davantage, & qu'elle en useroit comme il lui plairoit.

Ces paroles ne firent que trop d'effet sur l'esprit de l'un & de l'autre, quand ils furent tous deux en

leur particulier, ils n'eurent point d'autre entretien, & la Duchesse d'Orleans aiant trouvé l'esprit de son mari disposé à recevoir toutes les impressions qu'elle avoit reçûës elle-même, le traité fut rompu, sans que le Duc d'Orleans en dit aucune raison qui fut seulement aparente. Le Prince de Condé vit bien la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre le conseil du Cardinal; mais comme il n'y avoit plus de remede, & qu'il faloit aprés cela prendre d'autres mesures, il leva des troupes, & donna commencement à une seconde guerre civile. Le Cardinal voulant lui ôter Montrond, fit marcher des troupes de ce côté là & chacun fut attentif à ce qui arriveroit entre les deux partis. On ne demeura pas long-tems sans s'engager à des escarmouches, & un Colonel des troupes du Prince de Condé nommé Concressaut, aiant été pris par le Comte de Bougi qui commandoit dans Bourges, on ne sut s'il seroit traité, ou comme prisonnier de guerre, ou comme rebelle. La Duchesse de Longueville qui étoit dans Montrond, aiant peur que Bougi ne prît ce dernier parti, lui écrivit une lettre de civilité là-dessus, à laquelle aiant répondu avec toute l'honnêteté qu'elle pouvoit desirer, les Officiers qui trembloient de part & d'autre, se rassurerent, & ne craignirent plus de s'exposer comme ils auroient fait. Cependant ce ne fut pas une loy pour le Cardinal, il fit pendre un autre Officier qui étoit tombé entre ses mains, mais Monsieur le Prince de Condé aiant usé de represailles, cela lui fit peur, & il n'osa d'ornavant en user avec tant de severité.

Le Duc d'Orleans pour avoir pris jalousie du Prince de Condé, ne s'étoit pas separé de ses interêts, dans lesquels il étoit retenu par plusieurs considerations. Il avoit fait des troupes aussi bien que lui, & leur avoit donné le Duc de Beaufort pour General. Je lui servis d'Aide de camp pendant toute la campagne, & m'éloignay si peu de lui, que

personne ne sçauroit raporter mieux que moy tout ce qui lui arriva. La persecution qu'il avoit soufferte depuis le nouveau Ministre, faisant croire aux Parisiens qu'il ne se racommoderoit jamais avec lui, la ressemblance qu'il y avoit de leurs sentimens avec les siens le leur rendit si agreable, joint à cela de certaines manieres populaires qu'il avoit, que ce n'est pas assez de dire qu'ils l'aimerent, puis qu'il en fut adoré. Les harangeres sur tout lui en donnerent des marques essentielles, soit en lui faisant tout les jours des presens, ou en cherchant toutes les occasions de se rencontrer où il étoit. Ce fut pour cela qu'il fut appellé par dérision le Roy des Halles : mais avec tout cela pas une ne lui témoigna tant d'amitié, qu'une dont je vais parler. Elle le vint trouver au matin avec une fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme le jour, & lui dit que n'aiant qu'elle d'enfant, elle se croiroit la plus heureuse personne du monde, si non seulement il vouloit lui faire l'honneur de coucher avec elle, mais si encore il l'engrossoit. Le Duc de Beaufort qui ne ressembloit pas à son pere, qui aimoit plus les hommes que les femmes, lui dit qu'il étoit ravi de l'obliger, qu'il lui répondoit bien de l'un, mais non pas de l'autre; que cela ne dépendoit pas de lui ; que cependant il y alloit faire son possible. En même-tems pour lui faire voir qu'il étoit de bonne foy, il fit coucher la fille avec lui, & les renvoya toutes deux fort satisfaites.

Ce Prince avoit une sœur qui étoit mariée au Duc de Nemours, Prince qui avoit mille bonnes qualitez, & qui n'en avoit pas une seule de méchante. Mr. le Prince de Condé qui avoit des affaires dans la Province de Guienne, laquelle avoit embrassé ses interêts, lui avoit donné le commandement de ses troupes, & elles agissoient de concert avec celles du Duc de Beaufort. Si la qualité de beaufreres eut été suffisante pour établir l'union entre deux esprits

entierement opposez, il est sans difficulté que le Prince de Condé n'avoit point fait de faute de s'en aller en Guienne, mais devant prevoir que son absence alloit engendrer une haine mortelle entre ces deux Princes, laquelle n'estoit déja que trop allumée par mille raisons, il s'exposa au plus grand peril qu'il eut couru de sa vie, qui fut d'être obligé de s'en revenir de si loin, pour remedier au mal qu'il avoit fait. En effet, aprenant de tous côtez, que non seulement ils étoient tous les jours à la veille de s'égorger, mais aussi qu'ils laissoient tellement deperir les affaires, que tout s'en alloit perdu, il partit d'Agen lui septiéme, pour s'acheminer en deçà de la Loire, où ils estoient. Quoy qu'il eut caché son depart avec beaucoup de soin, & qu'il eut dit qu'il alloit à Bourdeaux, où il avoit quelques affaires, le Comte de Harcourt qui commandoit l'armée du Roy de ce côté-là, en fut bien-tôt averti, & détachant en méme-tems un nombre infini de petits partis, ils s'emparerent des passages, & des rivieres. Il trompa leur vigilance en marchant jour & nuit, si bien qu'il étoit déja passé, lors qu'ils arriverent.

Cependant le Marquis de Levi qui étoit dans ses interests, avoit eu un passeport du Comte de Harcourt pour se retirer dans sa maison, & le Prince de Condé étoit tombé d'accord avec lui, qu'à la faveur de ce passeport, il le suivroit comme s'il eut été de sa suite. Ce Marquis l'atendit donc à Langez, & ils prirent tous le chemin d'Auvergne, où estoit la plûpart de son bien. Pendant qu'on s'y rafraichit un peu, le Prince de Condé qui sçavoit que le Cardinal Mazarin avoit envoié border la riviere de Loire, fit parler à Bussi Rabutin qui estoit dans la Charité, lequel promit de favoriser son passage. En effet, il retira une garde qu'il avoit vers le bec d'Ailier, où le Prince de Condé s'estant presenté, il passa sans obstacle. Il y avoit si long-tems qu'on marchoit, que chacun étoit sur les dents, aussi-

bien que les chevaux, c'est pourquoy on avoit été obligé d'en acheter en Auvergne, mais la difficulté des chemins les avoit encore tellement lassez, qu'on n'avoit pas fait toute la diligence qu'on eut bien desiré Le Roy qui étoit du côté d'Angers, eut donc le tems de remonter la Loire ; & comme les Couriers marchoient de tout côtez, pour avertir de prendre le Prince de Condé mort, ou vif, il y en eut un qui passant prés de lui, reconnut Guitaut qui étoit son favori, & se doutant qu'il n'étoit pas loin, puis que l'autre étoit là, il le demanda au valet de chambre de Mr. le Prince, qui s'estoit arrêté derriere. Si l'on eût eu l'esprit bien present, on n'eût pas manqué de tuër ce Courier à l'heure même, mais le Duc de la Rochefoucaut ne s'en étant avisé qu'un moment aprés, il eut le tems d'éviter l'embuche qu'on lui preparoit.

Le Roy fut bien tôt averti de cette rencontre, aussi bien que le Cardinal Mazarin. Il dépêcha en même-tems quelque cavalerie sur le chemin de Châtillon sur Loire, & peu s'en falut, qu'il ne tombat entre ses mains. Neanmoins s'en étant tiré avec beaucoup de bonheur, il arriva enfin à Châtillon, & de là à Lori où estoit son armée. Il trouva les choses encore en plus méchant état qu'on ne les lui avoit mandées, les Duc de Nemours & de Beaufort estoient tous les jours prests d'en venir aux mains l'un contre l'autre, & aprés avoir dissimulé long-tems leur ressentiment, il avoit enfin éclaté dans l'occasion que je vais raporter. Les habitans de Gergeau, ville de l'appanage du Duc d'Orleans, avoient promis au Duc de Nemours de l'avertir si l'armée du Roy paroissoit, afin qu'il eût le tems de leur envoyer garnison. Ils ne manquerent pas à leur parole, & il fut detaché cinq ou six cens hommes des troupes du Duc d'Orleans, pour se jetter dans la ville. Celui qui les commandoit ayant eu un faux avis en chemin, que les troupes du Roy y étoient déja entrées, s'en

revint sur ses pas, ce qui obligea ceux de Gergeau d'envoyer derechef donner avis, que si on les negligeoit ainsi ils seroient obligez d'ouvrir les portes. On renvoya donc les mêmes troupes, mais pour cette fois là il étoit trop tard, si bien qu'elles furent obligées de s'en revenir.

Le Duc de Nemours fut outré de cet accident, & soit qu'il crût qu'il y eut de la trahison, ou qu'il fut bien aise de trouver ce pretexte pour décharger sa bile, il s'en prit au Duc de Beaufort, & l'accusa ouvertement d'intelligence. Le Duc de Beaufort lui donna un démenti, & si toute l'armée ne se fût employée pour suspendre le ressentiment du Duc de Nemours, il en seroit arrivé dés ce tems-là d'étranges choses. Le Prince de Condé etant venu justement peu de jours aprés ce que je viens de raporter, il s'entremit de quelque accommodement, mais le Duc de Nemours ne lui voulut donner aucune parole, sinon que tant que le bien des affaires voudroit qu'il ne fit rien, il s'en abstiendroit pour l'amour de lui, mais qu'aprés cela il feroit ce qu'il jugeroit à propos. Ayant ainsi non pas accommodé cette affaire, mais l'ayant du moins assoupi pour un tems, il marcha contre l'armée du Roy qui étoit commandée par le Vicomte de Turenne, & par le Maréchal d Hocquincourt. Ile étoit dans des quartiers separez les uns des autres, & ceux du Maréchal étant les plus exposez, il les attaqua, & en emporta uatre, devant que le reste se pût mettre sous les armes. Ainsi toute la cavalerie de ce Maréchal fut taillée en pieces, & si l'infanterie ne se fut sauvée de bonne heure, sa défaite n'auroit pu être plus entiere. Le Vicompte de Turenne pourvût un peu mieux à sa fureté, il s'empara d'un poste où il arrêta les troupes victorieuses du Prince de Condé, & la nuit étant survenuë, il se retira à Gien.

Le Prince de Condé avoit un de ses Gentilshommes qui avoit été fait prisonnier quelques jours

auparavant, & sçachant qu'on parloit mal à la Cour de ce Marechal, à la faute de qui l'on attribuoit ce qui étoit arrivé, il lui fit dire que s'il vouloit s'atacher à ses interêts, il trouveroit plus de reconnoissance auprés de lui. Hocquincourt à qui ses amis avoient mandé ces sortes de discours, & qui en étoit outré, demanda quel avantage lui feroit son Maître, & celui ci lui promit cent mille écus de sa part, moyennant qu'il amenât de certaines troupes, qui étoient en sa disposition. Hocquincourt aprés avoir fait ce traité, dit à ce Gentilhomme, que si le Prince de Condé avoit de l'argent, il auroit encore le Comte de Grandpré, & deux ou trois Colonels Alemans. En effet, ils donnerent leur parole, mas le Prince de Condé n'ayant trouvé aucun fonds pour faire réüssir une chose si avantageuse, tout cela s'en alla en fumée.

Le Prince de Condé fut ravi aprés une action de si grand éclat, d'aller faire un tour à Paris. Il y fut reçû avec un aplaudissement universel, & même les femmes eurent tant d'estime pour lui, qu'il y en eut plusieurs qui furent ravies d'éprouver, s'il auroit autant de bravoure dans un combat particulier, qu'il en avoit dans la bataille. Madama Pic sœur de Concressaut, dont j'ay parlé ci-devant, fut de celles-là. Elle lui manda qu'elle avoit des choses si particulieres à lui dire, qu'elle n'osoit les confier à personne, mais que s'il vouloit se donner la pei[illegible]de passer chez elle, il les sçauroit bientôt. Ce [illegible]et étoit trop pressant pour y manquer, mais au lieu d'aprendre quelque affaire d'Etat, comme il s'y atendoit, elle lui avoüa sa foiblesse, & le pria d'en vouloir user honêtement. Le bon Prince étoit pitoiable, il se mit en état de lui rendre service, & comme la declaration s'étoit faite dans un cabinet où il n'y avoit point de lit, il mit à ce défaut des carreaux les uns sur les autres, & lui donna contentement. Je vins à Paris le jour même

que cette avanture lui estoit arrivée, & ayant une lettre à lui rendre de la part du Duc de Beaufort, je le fus trouver à l'Hôtel de Condé, où il me retint à souper. Comme nous estions à table, il dit à Concressaut qui s'y rencontra justement ; qu'il venoit d'avoir une bonne fortune, qu'une Dame extrêmement grande, lui avoit écrit le matin de l'aller trouver, que n'y ayant par manqué, il estoit passé dans des apartemens superbement meublez, qu'il estoit entré de-là dans un cabinet plein de miroirs, & tres-magnifique, qu'elle ne lui avoit rien refusé, & en un mot il en seroit tres-content sans une chose. Concressaut lui demanda en même-tems ce que pouvoit estre, à quoy aprés avoir repondu que c'estoit que toutes les parties de son corps repondoient à sa taille, il lui demanda s'il ne devinoit point qui c'estoit. Il n'en falut pas davantage à Concressaut pour se douter de la verité, il dit aussitôt à ce Prince, qu'il faloit que ce fut sa sœur, & se mettant le premier à en railler, il empêcha que les autres ne l'en raillassent. Cependant le Prince de Condé ayant peur qu'on ne crût pas ce qu'il disoit, tira la lettre de sa poche, & la montra à qui la voulut voir.

Le Prince de Condé étoit en ce tems-là dans le feu de sa jeunesse, & aiant quantité de petits maîtres autour de lui, qui étoient tous débauchez, ils l'excitoient à des choses qui ruinoient non-seulement son corps, mais encore ses affaires. En effet, le Duc de Lorraine estant entré quelque-tems aprés en France, le Vicomte de Turenne se trouva enfermé entre ses Troupes, celle du Prince de Condé, & celles du Duc de Wittemberg. La Cour se croyoit donc perdue ne sçachant plus où donner de la tête, si son Armée venoit à être defaite ; mais le Prince de Condé se trouvant malheureusement arrêté par une vilaine maladie, qu'il déguisoit sous le nom de fievre, il ne pût découvrir l'intelligence que la Cour eut avec le Duc de Lorraine, à qui

elle donna beaucoup d'argent. Ainsi le Vicomte de Turenne eut permission de ce Duc de se retirer à Melun. ce que le Prince de Condé eut bien empêché, s'il eut éte dans son Armée.

Quoy que la guerre parût si allumée entre les deux partis, on ne laissoit pas encore de proposer divers traitez sous main. Je fus à saint Germain deux ou trois fois pour le Duc de Beaufort, àqui Mazarin offroit de donner la charge d'Amiral, & deux cens mille écus d'argent comptant, s'il vouloit se détacher des interests du Prince de Condé, & porter le Duc d'Orleans, auprés de qui il avoit beaucoup de credit, à faire la même chose. J'y trouvois aussi parfaitement bien mon conte, je devois avoir une compagnie aux Gardes. De si belles offres n'estoient que trop suffisantes pour tenter ce Prince, aussi fit il ce qu'il put pour en venir à bout, mais Mademoiselle de Montpensier que le Prince de Condé amusoit de l'esperance d'épouser son fils, & qui enrageoit d'estre mariée, rompit toutes nos mesures.

Comme l'Armée estoit aux portes de Paris, nous estions toûjours dans la ville, & j'y rencontray ma sœur, que la guerre avoit obligée de quiter son Couvent. Ce fut cependant dans un équipage qui me surprit beaucoup, car elle avoit quité ses habits, pour en prendre de ceux du monde, & qui plus est elle estoit retournée avec son mari. Elle l'avoit trouvé lors qu'elle y pensoit le moins, & comme il n'y a rien de si aisé à rallumer que des feux qui ont été bien ardens, il ne l'avoit pas plutôt veuë, qu'il avoit oublie l'Ordre de Prêtrise, où il s'estoit engagé bien legerement. Elle de même ne s'estoit plus soutenuë de sa devotion ; mais ce qui est de plus extraordinaire, c'est qu'elle qui n'avoit point eu d'enfans pendant cinq ou six ans qu'ils avoient demeuré ensemble, estoit devenuë grosse dés les premiers jours. Je lui en témoignay ma surprise, mais elle me dit pour toutes raisons

qu'elle étoit obligée d'obeïr à son mari, & que Dieu qui les avoit joints par un sacrement, ne lui avoit rien apris qui le pût rompre.

Pour raconter cette affaire qui fit beaucoup de bruit dans Paris, sans être obligé d'en interrompre le fil, je diray qu'ils vécurent encore trois ou quatre ans ensemble, pendant lesquels ils éleverent un fils dont elle accoucha au bout de son terme. Cependant mon beau frere mourut, & ma sœur s'étant voulu mettre en possession de tous ses biens, qui étoient considerables, il y eut opposition de la part des parens, qui prétendoient que cet enfant ne pouvoit pas être legitime. Ce fut un grand procez que ces prétendus heritiers voulurent porter en Bretagne, à cause des biens qui y étoient situez, mais aiant fait faire une saisie des meubles qui étoient à Paris, & de plus le contract de mariage y aiant été passé, ces deux actes attribuerent jurisdiction à la Justice du lieu, outre que c'est uniquement au Parlement de Paris qu'appartient la connoissance des choses qui concernent la validité des mariages.

Les prétendus heritiers se voyant obligez d'y proceder, chercherent un Avocat des plus habiles; il exposa dans son plaidoyé, tout ce que la Rhetorique la plus fine a coûtume de mettre en usage, quand elle veut persuader. Il dit que ce seroit se mocquer de la Religion, que d'introduire un abus comme celui-là, lequel autoriseroit ce que disoient les Huguenots, sçavoir qu'un Prêtre pouvoit être marié: que non seulement il faloit déclarer cét enfant illegitime, mais encore punir la mere d'un sacrilege qui étoit épouvantable; que rien n'avoit obligé les conjoints de se separer, mais que quand une fois ils l'avoient fait pour se donner à Dieu, c'étoit un vœu dont il n'y avoit que le Pape qui les pût relever: que dans la cause dont il s'agissoit, c'étoit bien autre chose: que c'étoit un homme qui n'avoit pas promis simplement de se

donner à Dieu,mais qui s'y étoit consacré par tout ce qu'il y a de plus saint dans la Religion. Un Prêtre en un mot, c'est à dire, un homme qui avoit offert mille fois le sacrifice, par lequel nous esperons nôtre salut, qui avoit reçû un nombre infini d'ames au sacrement de penitence, qui leur avoit donné la communion, & fait enfin tout ce qu'un caractere si haut & si relevé, lui peut permettre: qu'on considerât ce qui arriveroit si l'on autorisoit ce sacrilege, combien de confessions, & de communions inutiles, & par consequent combien de gens damnez.

J'aurois trop de choses à dire, si je voulois raporter ce plaidoyé tout au long. Il étonna ma sœur qui étoit presente, d'autant plus qu'il y mêla quelques invectives qu'elle ne put entendre sans rougir. Cependant son Avocat commençant à parler, chacun lui prêta silence, & il dit qu'il s'étonnoit qu'on fist une cause si noire d'une action, où il n'y avoit qu'un peu de foiblesse; que ce n'étoit pas toutefois de ce que sa partie s'étoit remise avec son mari, aprés une separation de cinq ou six ans, mais de ce qu'on avoit permis à son mari de se faire Prêtre, sous pretexte d'un zele indiscret: que Dieu défendoit fomellement de separer ce qu'il avoit conjoint, comment donc souffrir qu'un homme qui avoit juré fidelité à une femme, violât un serment qui avoit été fait en face de l'Eglise, & que le mariage étant un sacrement, l'autre sacrement qui étoit subsequent ne le pouvoit rompre, que l'enfant qui étoit venu n'avoit que faire des visions de son pere, que sa naissance étoit établie par le contract qu'il avoit fait avec sa mere, & par la benediction nuptiale qu'il avoit reçuë: qu'en un mot, si le Parlement avoit jugé plusieurs fois,que la bonne foy du mariage étoit capable de legitimer des enfans, dont la naissance étoit souvent bien incertaine, à plus forte raison combien avoit-il lieu d'esperer de sa justice qu'il jugeroit

encore la même chose dans une cause, où l'honneur de la mere bien loin d'estre atta[qu]é, n'étoit pas seulement suspect.

Les Juges furent long-tems aux opinions, pendant quoy il est aisé de juger de la crainte de ma sœur, & de la mienne. Car j'y estois arrivé devant que le dernier plaidoyé finist Mais cela n'empêcha pas que des gens sans me connoître, ne me dissent tout ce que l'autre Avocat avoit plaidé, & même il y en eut qui nous condamnerent, tellement que nous fumes bienheureux de ne les pas avoir pour Juges. Cependant ils se tromperent dans leur opinion, nous gagnâmes nôtre procez tout d'une voix, & nos parties furent condamnées aux dépens.

Cette affaire fut cause neanmoins que l'on refusa quelque-tems aprés des Bulles à Mr. de Villemontée nommé à l'Evêché de S. Malo, qui s'estoit separé d'avec sa femme, mais pour un autre sujet que celui qu'avoit eu mon frere. En effet, c'étoit pour quelque galanterie qu'il avoit reconnuë en elle, pendant qu'il estoit Intendant de Justice, & Maître des Requêtes, ce qui le dégouta tellement du monde, qu'aprés l'avoir obligé d'entrer dans un Convent, il se jetta dans la devotion.

L'affaire de ma sœur m'ayant détourné de mon sujet, il est bon d'y revenir, & de prendre les choses où j'en suis demeuré. Le Prince de Condé ayant manqué par sa faute, le traité, dont j'ay parlé tantôt, resolut de pousser les choses jusques à l'extrémité, plutôt que de ne pas avoir tout ce qu'il souhaitoit. Les autres Princes n'avoient pas moins d'appetit, & s'assembloient tous les jours à Luxembourg, pour voir comment ils pourroient obliger la Reine à chasser le Cardinal, & à leur donner plus de part dans les affaires, qui estoit le motif de toutes ces assemblées. Cependant les Ducs de Beaufort & de Nemours penserent avoir querelle plusieurs

fois pour la preseance, ce que le Duc d'Orleans & le Prince de Condé voulant empêcher, ils jugerent que le premier qui viendroit au Conseil prendroit la premiere place. Le Duc de Beaufort se plaignit de ce reglement, les Bâtards de France ayant cette prerogative dans le Royaume, de passer devant les Princes étrangers. Mais on lui dit qu'on ne pouvoit faire autrement, & qu'il n'avoit qu'à se contraindre un peu pour arriver toûjours le premier. Il n'y manqua pas, si bien qu'on eût dit qu'il eut toûjours été en sentinelle, pour voir quand la porte s'oûvriroit.

Enfin aprés bien de choses mises en avant pour détruire le Cardinal, le Prince de Condé resolut de sortir de Paris pour aller au secours de ses troupes, qui étoient menacées par celles du Roy, qui étoient beaucoup plus nombreuses. Sa presence avec quelque autre precaution qu'il prit, fit retirer le Comte de Miossens qui s'estoit avancé du côté de saint Cloud, mais n'estant pas content de ce qu'il avoit fait, il tourna contre saint Denis, où il y avoit garnison Royale. Comme la place ne valoit rien, elle fut bientôt emportée, mais on ne la put conserver par la même raison qui l'avoit fait perdre. Le Prince de Condé qui avoit éprouvé la foiblesse des Parisiens quand il avoit eu affaire à eux vers Charenton, ne les trouva pas plus braves maintenant qu'ils combatoient pour lui. Car ils l'abandonnerent devant saint Denis, tellement que si chacun eût fait comme eux, il auroit échoüé devant une bicoque.

A quelques jours de là le Prince de Condé qui estoit revenu à Paris, retourna dans son Armée, sçachant que celle du Roy s'étoit mise en campagne, pour deloger la sienne, qui par le moyen du Pont de saint Cloud, s'étoit couverte plusieurs fois de la riviere de Seine, pour éviter le combat. Il trouva que les ennemis avoient déja fait un Pont de bâteaux du côté de saint Denis, pour faire passer

une partie de leur armée, pendant que l'autre marchoit en deçà de la riviere. Comme il craignoit d'être enfermé, il fit lever le camp, & voulut se retirer entre Charenton & Villeneuve saint Georges, où il esperoit que les rivieres de la Marne, & de Seine lui serviroient de bons retranchemens. Le Vicomte de Turenne à qui il avoit affaire, penetrant son dessein, se mit à ses trousses, & commença à charger son arriere-garde dés les hauteurs du fauxbourg saint Martin. Le Prince de Condé se voyant pressé, crut bien qu'il ne pourroit jamais gagner le pont de Charenton, sur lequel il lu faisoit défiler, si bien que se resolvant malgré lui au combat il fit faire alte à son avant garde, laquelle étoit arrivée à la tête du faux-bourg saint Antoine. Il trouva là quelques retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se mettre à couvert du pillage du Duc de Lorraine, lequel avoit desolé tous les environs, & l'experience qu'il avoit au fait de la guerre, lui faisant comprendre en un moment qu'il ne lui pouvoit arriver rien de plus avantageux, que ce que le hazard lui offroit, il loge à ses troupes dedans à mesure qu'elles arrivoient.

L'armée du Roy étoit plus forte de la moitié, que celle ce Prince, mais le Maréchal de la Ferté qui en commandoit une partie, étant encore au de-là de la Seine, les forces étoient à peu prés égales de part & d'autre. Le Roy qui ne croyoit pas cependant que le Prince de Condé lui pût échaper, s'avança sur les hauteurs du Menil montant, d'où il pouvoit voir sans danger tout ce qui se passeroit. Il crut en faisant cela, faire deux choses fort avantageuses pour lui, la premiere que sa presence augmenteroit le courage des soldats, la seconde qu'elle empêcheroit la ville de Paris de donner retraite au Prince de Condé. En effet, on lui refusa de laisser entrer ses équipages, & il fut obligé de les mettre sur le boulevart. Le Maréchal de la

Ferté sçachant que le Vicomte de Turenne alloit donner, se pressa de repasser la Seine, mais comme ce n'étoit pas un affaire d'un moment, le combat commença sans lui. Le Vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du faux-bourg, le fit attaquer vigoureusement, pendant qu'il envoya des troupes pour essayer d'entrer par un autre endroit.

J'avois toûjours eu bonne opinion jusques-là du courage du Duc de Beaufort, & je croiois que les médisances qu'en faisoit le Duc Nemours, étoient plutôt fondées sur la haine qu'il lui portoit, que sur la verité. Mais je vis là qu'il fit tout ce qu'il put pour s'en aller dans la ville, sous pretexte de la faire déclarer pour le Prince de Condé, ce qui me fit croire que c'estoit aussi-tôt pour fuïr le combat Au reste comme aprés avoir dit ci-devant que ce Peuple l'avoit assisté dans quelque petite expedition, il est necessaire de dire pourquoy il n'estoit plus dans les mêmes sentimens pour lui. Il faut sçavoir que non-seulement il étoit las de la guerre, mais qu'il se plaignoit encore que ses troupes ne l'avoient pas plus épargné que celles des ennemis, ce que le Prince de Condé n'avoit pû empêcher, n'aiant point d'argent pour les faire vivre dans la discipline. Quoy qu'il en soit, le combat ayant commencé, comme je viens de dire, fut soutenu avec beaucoup de courage, de sorte que les choses demeurerent en balance quelque-tems. Mais le Vicomte de Turenne qui avoit avis que le Maréchal de la Ferté se pressoit d'arriver, fit de si grands efforts, qu'il ne lui donna pas le tems d'avoir part à la victoire. Les barricades furent forcées par deux endroits, & quoy que le Prince de Condé fit des choses surnaturelles pour soûtenir le combat, il couroit grand risque de voir perir tout son monde, si Mademoiselle de Montpensier qui étoit toûjours sa bonne amie, ne lui eut rendu un grand service. Elle se rendit mai-

resse de la Bastille, forteresse tenant à la porte saint Antoine, & faisant tirer le canon sur les troupes du Roy, & même sur sa personne, elle l'obligea à se retirer en diligence, & à envoyer ordre au Vicomte de Turenne de faire la même chose.

Je ne m'étois point trouvé encore en assez d'occasions, pour pouvoir dire si celle-là estoit plus chaude que les autres, mais outre que j'en entendis parler de la sorte à de vieux officiers, je sçais bien qu'il y eut des escadrons qui se mélerent jusques à cinq fois, & qui se rallierent tout autant, aprés avoir été rompus. Aussi y eut-il un grand nombre de gens tuez, & de blessez, & le Duc de la Rochefoucaut fut de ceux ci. Son coup estoit au dessous de l'œil, dont il perdit la veuë, qu'il a neanmoins recouvrée depuis. On l'apporta à Paris, que Mademoiselle avoit obligé à la fin de se declarer, & au travers duquel l'Armée du Prince de Condé passa. Comme il croyoit mourir à tous momens, il demanda à se confesser quand il fut devant saint Paul, & le Vicaire s'étant presenté, lui dit que cela étoit inutile, à moins qu'il ne reconnût la faute qu'il avoit faite de porter les armes contre son Roy, & qu'il ne promit de n'y jamais retomber. Il eût été à propos que tous les Confesseurs se fussent acquitez de leur devoir aussibien que celui ci, ils auroient bientôt pacifié les desordres, mais ils n'étoient pas tous si gens de bien, & même le Cardinal de Rets qui étoit obligé de donner exemple aux autres, & comme Cardinal, & comme Archevêque de Paris, etoit si éloigné de le faire, qu'il trempoit des plus avant dans la revolte.

Dieu me conserva dans cette occasion quoyque j'eusse combatu dans une troupe dont plus de la moitié estoit restée sur la place Cependant ce que j'avois vû faire au Duc de Beaufort, me donnant

peu d'estime pour lui, je resolus de le quiter, & je le fis trois jours avant qu'il se batit contre le Duc de Nemours, lequel fut tué dans ce combat. Si le Prince de Condé eut voulu, il auroit bien empêché ce malheur, mais il ne fut pas fâché d'être défait de ce Prince, lequel étoit mieux reçû que lui de la Duchesse de Châtillon, dont ils étoient tous deux amoureux. Aussi quand on lui vint dire qu'il avoit été tué, il ne garda même aucune aparence de bienseance, & s'étant enfermé avec ses favoris, on l'entendit faire des éclats de rire, qui n'apartenoient qu'à lui.

Quand j'eus quité Mr. de Beaufort, je resolus de n'avoir jamais d'autre Maître que le Roy, c'est à dire, de servir dans ses troupes, s'il m'y vouloit recevoir. La conjoncture des choses fit que je n'y trouvay pas tant d'obstacle que j'avois fait autrefois. J'eûs une compagnie de Cavalerie, & en même tems ordre d'aller trouver Mr. le Cardinal. Il me demanda d'abord qu'il me vit s'il se pouvoit fier à moy, à quoy lui aiant répondu qu'il n'en devoit point douter, il m'envoya à Bourdeaux pour tâcher de porter le Prince de Conti à se separer des interêts de son frere. Je m'adressay à Sarrazin, celui qui a fait ces ouvrages qui paroissent aujourd'huy sous son nom, & Sarrazin m'ayant dit que je prisse garde à n'estre pas découvert du Comte de Marsin, ni de quelques autres creatures du Prince de Condé, il écouta mes propositions qui lui étoient plus avantageuses qu'à son Maître. Car on lui promettoit vingt-mille écus d'argent comptant, au lieu qu'on n'offroit qu'une femme au Prince de Conti, avec quelques pensions. Neanmoins comme il n'aymoit pas sa condition, il fut bien aise d'en changer, & convint avec moy qu'il épouseroit Mademoiselle Martinotzi nieçe du Cardinal. Pour me mieux cacher dans la ville, je pris l'habit de Cordelier, dans le Convent desquels j'avois ordre de conferer avec le Pere Faure, grand

ami de son Eminence. Aussi étoit-il chargé d'une affaire secrette, qui étoit de ramener Bordeaux à l'obeissance, fomentant de certaines divisions qui regnoient entre les principaux. Ce Pere étoit grand Predicateur, ce qui le faisoit considerer par tout. Il confessoit d'ailleurs les principales familles, ainsi ayant emploie ces deux talens pour venir à bout de ses pretentions, il y reüssit, ce qui lui fit donner l'Evêché d'Amiens, qu'il a encore aujourd'huy.

Le Prince de Conti pour satisfaire à nôtre traité s'en vint à la Cour, où le Cardinal lui fit beaucoup de caresses, & aiant été marié quelques jours aprés dans le cabinet du Roy à Fontaine-bleau, il donna la verolle à sa femme. Il avoit resigné tous ses Benefices au Cardinal, sous le nom d'un nommé Montreüil, & son Eminence se ne mettant pas beaucoup en peine d'estre simoniaque, lui en fit une grosse pension Pour ce qui est de Sarrazin, on se moqua de lui quand la chose fut faite, & au lieu des vingt mille écus qu'on lui avoit promis, il fut obligé de se contenter d'un petit Benefice. Il pesta & cria contre l'ingratitude de Mazarin, mais il n'avoit que faire de se soucier tant des biens du monde, puisqu'il n'avoit plus gueres à vivre. Le Prince de Conti faché d'être devenu le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honêtes gens par son mariage, & en colere d'ailleurs d'une lettre qui lui avoit écrit le Prince de Condé, le maltraita de parole, & de la main, de sorte qu'il en conçût tant de déplaisir, qu'il mourut dans peu de jours.

Le Cardinal me traita assez bien aprés le succez que j'avois eu dans ma negociation, mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que faisoit le Cardinal de Richelieu. Leurs maximes aussi étoient bien differentes, celui-ci ne faisoit bonne mine qu'à ses amis, & celui-là la faisoit indifferemment à tout le monde. Je m'en allay alors à l'armée qui étoit en Flandres, nous y fismes quelques conquêtes,

mais elles auroient été plus grandes, sans la division qui regnoit entre le Vicomte de Turenne, & le Maréchal de la Ferté. Je servois sous celui-ci, & il me prit en amitié, de sorte qu'il ne pouvoit presque vivre sans moy. Comme ma destinée m'avoit fait échoir dans son partage, je crus que je lui devois faire ma cour preferablement à l'autre, quoy que mon estime ne fut pas égale pour tous les deux. Il fut ravi de me voir reconnoissant, & cela fut cause qu'il me conta toutes ses affaires, jusques à me dire qu'il n'avoit pas été tout à fait content de sa premiere femme. Comme je le vis de si bonne foy, je lui demanday si ce ne seroit point être indiscret que de lui en demander la raison. Il me dit qu'il vouloit bien me la dire, & que là bête étant morte, (car ce furent ses propres termes) il ne prenoit plus de part à ses sotises. Là dessus il me conta qu'il l'avoit épousée malgré elle, & que voulant l'accoutumer de bonne heure à son humeur, il lui avoit dit dès le jour même de ses nôces, que si elle ne pretendoit vivre à sa fantaisie, elle pouvoit se preparer à passer mal son tems : qu'elle se defist de toutes ses habitudes, qu'elle n'en fist point de nouvelles, & sur tout qu'elle n'eût aucun commerce avec de certaines gens qu'elle avoit pensé épouser : qu'elle lui avoit répondu fort honnêtement qu'elle n'estoit au monde que pour lui obeïr, mais que quelque tems aprés elle lui avoit bien fait voir le contraire, qu'elle avoit été coquete jusques au dernier point, & qu'en un mot il avoit été obligé de lui avancer les jours, aussi bien qu'à son galant.

Je fus extrêmement surpris d'une si grande sincerité, principalement venant d'un homme qui n'avoit pas la reputation d'en avoir beaucoup. Aussi ne penetrois je pas son secret, qui étoit de m'insinuër adroitement qu'il étoit jaloux, & capable de tout entreprendre, si quelqu'un étoit assez hardi pour vouloir débaucher elle qu'il avoit

épousée en secondes nôces. Or il sçavoit que j'étois des bons amis d'un certain homme qui la voyoit souvent en son absence, & dont le bruit étoit qu'il en etoit amoureux. Quand j'eus reconnu sa pensée, je ne fis pas semblant de rien, & quoy qu'il me remit souvent sur le même chapitre, je fis toûjours la sourde oreille. A la fin il fut obligé de s'expliquer, & me dit qu'il me croyoit assez de ses amis pour lui garder le secret : que Madame la Marêchale voyoit une personne qui ne lui plaisoit pas, lequel étoit de ma connoissance; que je l'avertisse que c'estoit assez que de donner de l'ombrage a un homme comme lui, pour n'être pas en seureté: que comme une lettre pouvoit être perduë, il vouloit que j'en fusse le porteur moy-même ; que je visse aussi sa femme de sa part, à qui j'en disse autant, & que si elle trouvoit étrange qu'il soupçonnât sa conduite, je lui disse qu'il le trouvoit bien davantage, de ce qu'elle lui en avoit donné lieu.

Je fus surpris qu'il eut jetté les yeux sur moy pour une affaire qui lui devoit estre de si grande consequence, & n'ayant pû m'empêcher de lui en témoigner mon sentiment, il me dit que me connoissant il y avoit long-tems, & sçachant les negociations importantes à quoy m'avoit employé Monsieur le Cardinal de Richelieu, il jugeoit qu'il faloit que je fusse fort secret : qu'il esperoit de moy la même chose, qu'il me promettoit en recompense de s'employer pour me faire donner un Regiment, & qu'il ne croyoit pas que le Cardinal le lui refusât.

Ma destinée m'appellant à tant de negociations, il la falut suivre, je m'en viens à Paris, où je vis mon ami, qui me dit que le Marêchal étoit fou, qu'il avoit vu sa femme, comme on voyoit toutes les autres, c'est à dire sans autre dessein que de passer son tems : que s'il lui vouloit rendre tout l'argent qu'il avoit perdu chez elle, il s'engageroit pardevant

ant Notaire de n'y plus aller, mais que jusques à e qu'il eût eu sa revanche, il ne le lui promettoit as. Je trouvay cette réponse bien seche, & jugeant u'elle ne m'étoit faite que pour me donner le hange, je lui dis que je m'étonnois qu'on en usast e cette maniere avec un de ses amis, que je ne sça- ois point son intrigue, n'ayant jamais été curieux usques au point que de m'informer des affaires ont je n'avois que faire, qu'il faloit cependant u'elle eût fait grand bruit, pour venir aux oreilles 'un mary, lequel est toûjours le dernier à sçavoir es sortes de choses: qui souvent ce n'estoit pas un rand malheur, tous les maris n'estant pas d'hu- ieur à faire éclater leur infamie, mais que je me ompois bien, s'il en étoit de même du Marechal, quel à ce que j'avois oüy dire, avoit fait mourir premiere femme sur un simple soupçon: que je le iois de faire reflexion à ce que je lui disois, qu'il voit affaire à un homme violent, lequel d'ailleurs toit de la faveur : que je voulois dire par là qu'il ourroit lui faire insulte, sans qu'il en pût jamais rer raison ; que je voyois tous les jours des exem- es pareils, qu'ainsi je le priois de ne me point ire, qu'on ne pouvoit offenser un Gentilhomme npunément : que cela estoit bon quand il s'agis- it d'un homme à peu prez de nôtre volée, mais 'à l'égard d'un Maréchal de France, il ne nous toit plus que la voye de l'assassinat.

Il écouta toutes mes raisons sans m'interrompre, ais voyant que j'avois cessé de parler, Je croyois, e dit il, que vous fussiez de mes amis, & je suis en fâché de m'estre trompé. Quand j'aurois ai- é Madame de la Ferté, j'aurois cru que vous au- ez esté le premier à m'y servir, vous sçavez que est une chose que nous faisons volontiers les uns ur les autres, mais c'est assez vous déclarer que me tourner comme vous faites de tant de côtés. vous diray cependant en confidence, que Mr le aréchal est jaloux mal à propos, il n'y a que le

jeu qui me mene chez la femme,& encore un coup je voudrois retenir mon argent ;& n'y retourner de ma vie.

Quoy qu'il me put dire, je vis bien qu'il étoit plus amoureux qu'il ne vouloit que l'on le crut, mais m'imaginant avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, je fus trouver Madame la Maréchale qui me connoissoit bien,mais non pas tellement qu'elle eut lieu de croire que j'étois chargé d'un compliment pareil à celui que j'avois à lui faire. Aussi ne l'eut-elle pas plutôt entendu, qu'elle s'emporta extraordinairement. Elle me dit qu'elle n'avoit pas lieu d'estre surprise du procedé du Maréchal, qu'il cherchoit une querelle d'Alemand pour la faire perir, comme il avoit fait sa premiere femme,mais qu'elle apartenoit à des gens qui auroient soin de la venger ; qu'encore ne diroit elle rien,si elle lui avoit donné quelque sujet d'en user comme il faisoit ; qu'il n'estoit pas extraordinaire de voir un mari jaloux, quand il avoit une femme coquête mais que pour elle, toute la terre sçavoit de quelle maniere elle vivoit, qu'hors du jeu elle ne voyoit personne, pourquoy donc l'accuser d'un crime qui étoit toûjours precedé de coqueterie, & de rendez vous.

Elle auroit toûjours parlé, si je ne l'eusse interrompuë. Mais lui voyant un si grand flux de bouche, je crus l'arrester, en lui disant que son mari ne m'avoit point chargé d'entendre ses justifications : que pour moy, j'estois persuadé de reste qu'elle n'estoit que trop sage, mais que ce n'estoit pas assez si son mary ne l'estoit:que le moyen de le lui faire cõnoistre, estoit de s'empêcher de voir la personne qui lui étoit suspecte,que puis qu'elle ne le voyoit que pour le jeu, elle ne seroit bientost consolée, y ayant bien d'autres joüeurs que luy à Paris: que je croyois que Mr.son mari lui rendoit assez de justice pour estre persuadé aussi-bien que moy de sa vertu,qu'aussi n'estoit ce que par un ex-

cés de delicatesse qu'il la faisoit prevenir, apprehendant que dans le poste où il étoit, la médisance ne trouvant rien à mordre sur sa conduite, elle ne mordit sur la sienne, ce qui luy feroit autant de tort.

Elle me fit réponse que j'avois beau tourner les choses comme je voulois, je ne les lui ferois pas croire pour cela autrement qu'elles n'estoient, que son mary estoit un brutal, & un jaloux, & qu'elle ne seroit jamais que malheureuse avec luy : que neanmoins puis qu'elle y estoit, je pouvois lui dire qu'elle suivroit ses volontés, qu'elle ne verroit plus celui dont il s'agissoit, & que s'il vouloit encore, elle se déferoit de tous ceux qui pouvoient venir chez elle, jusques à ses domestiques. Ces paroles ne suffisoient que trop pour témoigner son dépit, neanmoins comme ce n'étoit pas à moi à y prendre garde, je pris congé d'elle si peu prevenu de sa vertu, que je doutai fort qu'elle executât ce qu'elle m'avoit promis. Cependant afin que son mari ne pût aprendre des nouvelles de sa conduite, elle rompit la partie de jeu qu'elle avoit chez elle, & fut quelques jours sans sortir. Mais ayant donné rendez-vous en suite à celuy dont je lui avois parlé, elle se recompensa autant qu'elle put de la penitence qu'elle avoit faite.

Le Maréchal en fut averti par des espions qu'il avoit auprés d'elle, & estant resolu de la faire perir avec son galant, il envoia trois Dragons de son regiment à Paris, avec ordre d'assassiner l'un, & d'empoisonner l'autre. Le premier fut plus aisé à executer que le second ; mon ami revenant un soir bien tard de joüer de chez le Maréchal d'Estrées, fut ataqué, & tué tout en un mesme temps. Les Dragons voulurent se sauver, mais un étant tombé dans l'égout qui est prés de la St. Loüis, il paya pour les autres, & fut mené en prison. On luy serra les pouces pour sçavoir ses complices, & par qui ils avoient esté excités à ces assassinat ; à quoy

ayant répondu tout ce qu'il sçavoit, le Lieutenant-Criminel Tardieu fut porter les informations à Mr. le Cardinal, & lui demanda ce qu'il vouloit qu'il en fist. Mazarin qui avoit de l'obligation au Maréchal, lui dit de les suprimer, & de faire étrangler le Dragon dans la prison. La chose fut executée, mais le Cardinal aprehendât que la Maréchale ne succombât sous une pareille entreprise, la fit avertir sous main de prendre garde à elle, & de regagner la confiance de son mari. Elle avoit esté extremement mortifiée de la mort de son amant, mais ce compliment lui fit tourner toutes ses reflexions sur elle-même. Elle demanda la protection de la Reine-mere, & feignant d'estre devenuë devote, elle commença à l'accompagner dãs toutes ses œuvres de pieté. Le Maréchal la trouvant si changée à son retour, crut que tout ce qu'on luy avoit mandé estoit une medisance, & comme il y avoit long-tems qu'il ne l'avoit vûë, il la reçût plutôt en maitresse qu'en femme. Cependant elle ne voulut pas passer ce qui étoit arrivé sans en avoir un éclaircissement, & il fut tellement à son avantage, que son mary luy demanda pardon de son soupçon.

La guerre continuoit toûjours, mais le cœur de la France en estoit délivré, & le Prince de Condé avoit esté obligé, aprés avoir eu de grands desseins, de se retirer en Flandres chez les Espagnols. Quantité de personnes de qualité l'avoient suivi, & ne s'estoient souciés ny d'establissement, ni de femmes, pour lui témoigner leur atache. Cependant un d'eux ayant esté pris, & la Cour parlant de luy faire couper le cou, le Prince de Condé qui avoit pris Lançon de son côté, lui envoya dire qu'il lui feroit le meme traitement qui seroit fait à l'autre: que neanmoins pour la consideration qu'il avoit pour lui, il lui permettoit d'en donner avis à Mr. le Cardinal, afin qu'il vit à lui conserver la vie. La chose étoit de trop de consequence à Lan-

çon pour la negliger, il envoya en méme-tems au Cardinal Mazarin, mais ce Ministre qui avoit, resolu de faire perir l'autre, luy manda qu'il eût à se sauver, tellement que voyant qu'il n'y avoit point de raillerie, il se jetta d'une seconde chambre en bas, & quoy qu'il fust tout estropié, la peur lui donna de si bonnes aîles qu'il se tira d'affaire.

J'estois allé à Paris pour faire ressouvenir le Marechal de la Ferté de la promesse qu'il m'avoit faite, de demander un regiment pour moy, il me la confirma encore, & en effet s'entremit en aparence de l'executer. Mais Mr. le Cardinal, me dit que ce seroit faire crier tout le monde, qu'il aimoit mieux me donner de l'argent de sa bourse, & qu'il faloit avoir patience. Comme je sçavois qu'il n'y avoit pas grand fonds à faire sur ce qu'il promettoit, je jugay bien que mon affaire estoit échoüée, mais je ne m'apercûs pas que c'estoit un tour que m'avoit joüé le Maréchal, ce que je ne sus que plus de deux ans aprés. Car le Cardinal ayant eu affaire de moy pour une affaire que je diray tantost, me l'apprit luy même. Cependant comme je me rendois justice, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, je ne cherchay qu'à passer mon temps, & le hazard ayant voulu que je fisse cotterie avec le Comte de Harcourt, cadet du Duc d'Elbœuf d'aujourdhuy, je me trouvay un jour engagé dans une débauche, où aprés avoir bû jusques à l'excés, on proposa d'aller voler sur le pont-neuf. C'estoient des plaisirs que le Duc d'Orleans avoit mis à la mode en ce temslà : ainsi j'eus beau dire avec quelques autres que e n'y voulois point aller, les plus forts l'emporterent, & il me falut suivre malgré moi. Le Chevaier de Rieux, cadet du Marquis de Sordeac qui voit esté de mon sentiment, ne fut pas plutost rrivé sur le pont neuf, qu'il me dit que pour ne oint faire comme les autres, il nous faloit mon-

ter sur le cheval de bronze, & que nous verrions de là tout à nôtre aise ce qui se passeroit. Aussi tost dit, aussi tost fait, nous grimpons du costé de la tête, & nous servant des rênes pour mettre nostre pié, nous fismes si-bié que nous nous assismes tous deux sur le cou. Les autres étoient cependant à guetter les passans, & prirent quatre ou cinq manteaux; mais quelqu'un qui avoit esté volé ayant esté se plaindre, les archers vinrent, & nos gens ne trouvant pas la partie égale, s'enfuirent d'une grande vitesse. Nous en voulûmes faire autant, mais les rênes ayant cassé sous le Chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, pendant que je demeuray perché comme un oiseau de proye. Les archers n'eurent que faire de lanterne sourde pour nous découvrir, le Chevalier de Rieux qui s'etoit blessé, se plaignoit de toute sa force, & estant accourus au bruit, ils m'aiderent à décendre malgré moi, & nous menerent au Chastelet. Comme il est impossible que l'on n'ait toûjours quelques ennemis, il y en eut qui prirent plaisir à gloser sur cette avãture; & le Cardinal Mazarin qui joüissoit de l'autorité souveraine, entendant faire mille médisances de nous, commanda qu'on nous traitast à la derniere rigueur. Nous fûmes donc interrogés avec toutes les precautions qu'on a coûtume de prendre avec des criminels, & moi sur tout qui avois eu autrefois quelques paroles avec le Lieutenant Criminel, qui s'estoit imaginé que je l'avois détruit auprés du Cardinal de Richelieu. Si je me fusse senti coupable, je n'aurois pas manqué de le recuser, & je le lui dis fort bien. Mais n'ayant rien sur le cœur qui me fist aucun reproche, je répondis devant lui, dont il eut beaucoup de joye, croyant qu'aprés cela il auroit le moyen de me témoigner sa méchante volonté. En effet, je m'aperçûs que le Greffier, qui estoit d'intelligence avec luy, écrivoit bien plus de choses, que je n'en disois, ce qui m'obligea de ne me pas contenter de la lecture qu'il m'en

faisoit,& de luy demander à le lire,devant que de le signer. Sur quoy il me fit réponse que ce n'étoit pas la coustume, & qu'il ne feroit pas de nouvelles loix pour moy. Ce discours me le rendit encore plus suspect, tellement que luy ayant dit resolument que je ne signerois pas sans cela, il me maltraita non seulement de paroles, mais m'envoya encore dans un cachot. Dieu sçait quel fut mon desespoir, quand je me vis traité comme les assassins, & les voleurs de grand-chemin. Cependãt je ne voyois point de voye de pouvoir sortir de cette misere, & il me tenoit si bien resserré, que je ne pouvois parler qu'aux Guichetiers. J'en priay un de vouloir porter une lettre à un de mes amis, & lui demanday pour cela de l'encre & du papier; mais quelque promesse que je lui fisse de recõpenser ce service,dés que je serois hors de prison,bien-loin de le toucher, il me dit encore mille choses fâcheuses,& qui étoient capables de desesperer un honeste homme. Le Chevalier de Rieux n'estoit gueres mieux traité que moy, & comme nous étions tous deux accusés du mesme crime,le Lieutenant Criminel avoit été obligé de le faire mettre pareillement dans un cul de basse fosse, depeur de donner à connoître qu'il n'agissoit contre moi que par passion. Ce Chevalier ne valoit gueres mieux que son frere, qui étoit un debauché,& qui avoit comme luy l'ame noircie de plusieurs crimes,ainsi il crut que Dieu l'avoit fait tomber dans ce precipice pour le punir de toutes ses fautes. Ressemblant donc à ces gens qui font mille belles resolutions quand ils se voyent prests à faire naufrage, il fit voeu de changer de vie, s'il pouvoit jamais sortir de prison; mais il ne s'en ressouvint plus dés que Dieu eut exaucé ses prieres, & il continua ses débauches, jusques à qu'ayant mangé tout ce qu'il avoit, il se mit dans St.Sulpice pour avoir moyen de subsister. Cependant cette vie étant incompatible avec son inclination,il quitta la souta-

ne, & le petit colet, & demeura encore quelques années dans le mõde, mais s'y étant fait beaucoup d'affaires de toutes façons, il reprit pour une seconde foir la profession Ecclesiastique, & autant par la crainte de la Justice humaine, que de la Justice Divine, il se fit Prestré, & est enfin Curé aujourdhui en Normandie, où il ne fait pas dire neanmoins beaucoup de bien de luy.

Mais pour revenir à mon affaire, le Cardinal ayant la teste rompuë tous les jours de faire un exemple dans Paris, où il étoit necessaire d'arrêter les vols qui se faisoient journellement, commanda au Lieutenãt Criminel de lui aporter les informations, & les ayant vûës telles qu'il avoit plû à ce Juge de les faire, il lui dit de nous faire nostre procés. Ce commandement avoit esté trop public pour estre ignoré des gens de la Cour, & comme le Chevalier de Rieux apartenoit à tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, ils se crurent obligés de s'entremettre pour lui, depeur qu'il n'arrivast un afront à une famille si considerable. Ils furent donc trouver le Lieutenant Criminel, lequel leur dit qu'il seroit ravi de les obliger, pourvû que cela se pût faire sans que je me ressentisse de la grace: que nótre afaire étant la même, il faloit que ceux qué nous avions dit être avec nous, subissent l'interrogatoire, ce qui n'avoit point esté fait à cause du rang qu'ils tenoiẽt, qu'il faloit dis-je qu'ils dissent que c'étoit moi qui les avoit provoqués non seulement à aller sur le pont neuf, mais qui avoit fait encore tout le mal dont on nous accusoit. Ces Messieurs accepterent, le parti, & l'ayant été proposer aux autres, ils se trouverent de bonne volõté, de sorte que je me vis chargé tout d'un coup de mille choses à quoy je n'avois pas songé. J'étois donc sur le point de devenir la victime du Lieutenant Criminel & je l'aurois été sans doute, si Dieu ne m'eut envoyé du secours d'un endroit d'où j'estois bien éloigné d'en atendre. Il vint un

jour dans mon cachot la femme d'un Guichetier avec son mari, & ayant compassion de moy, je vis qu'elle me regardoit d'une maniere plus pitoyable, qu'on n'avoit fait depuis long temps. Elle n'osa pourtant me rien dire en presence de son mari, mais étant revenuë une seconde fois, elle prit son temps pour me montrer une lettre, afin que je la prisse sans qu'il s'en aperçût. Il me fut impossible de le faire, cet homme ayant continuellement la vûë sur moi, ce qui obligea cette femme de faire semblant de regarder sous ma paillasse, & l'y ayant jettée adroitement, je l'y trouvay quand elle fut sortie. Elle contenoit qu'elle avoit pitié de moi, voyant que le Lieutenant-Criminel agissoit avec autant de passion que s'il eût esté ma partie; que j'estois perdu indubitablement, si je ne trouvois lieu de faire agir quelque personne de consideration, qu'elle tâcheroit de m'apporter une plume, de l'encre, & du papier, que j'écrivisse, & qu'elle feroit tenir ma lettre.

Cet avis ne pouvoit pas être plus de saison, mon ennemi étoit prest de me confronter les témoins, & il s'atendoit aprés cela de dôner bien-tôt sa sentence, laquelle n'auroit pas manqué d'être confirmée par le Parlement. En effet, il avoit fait faire d'autres informations que les premieres, & au lieu que dans celles-cy, les archers disoient qu'ils m'avoient trouvé sur le cheval de bronze, ils deposoient dans celles-là, qu'ils m'avoient trouvé surpris en volant, & que j'avois esté pris comme je voulois me sauver. La Guichetiere tint sa parole, elle se servit de la même ruse pour me faire tenir ce qu'elle m'avoit promis, qu'elle avoit fait pour me donner son billet, tellement qu'ayant de quoy écrire, je fis deux lettres, l'une pour Mr. le Cardinal Mazarin, l'autre pour Mr. de Marillac, fils de celui qui avoit esté Garde des Sceaux. Je les luy adressai toutes deux, & la Guichetiere les lui aiant portées, il lui dit qu'il étoit étonné dequoi je ma-

visois, que tant que j'avois été en faveur, sa famille qui auroit eu tant de besoin de moi, n'en avoit jamais entendu parler, & que maintenant que j'étois dans l'afliction, j'avois recours à elle : que neanmoins il ne laisseroit pas de me rendre service, ce qu'il auroit déja fait, s'il avoit sçu le besoin que j'en avois.. Ces paroles m'ayant esté raportées par un second billet de la Guichetiere, je les trouvay fort justes & fort genereuses: en effet, c'étoit beaucoup faire pour un homme dont il n'avoit pas lieu de juger avantageusement, sa famille ayant ignoré la priere que j'avois faite au Cardinal de Richelieu, lors de la mort du Maréchal son Oncle, & ayant au contraire bonne memoire que ç'avoit esté moi qui avoit porté l'ordre de le faire arrester. Quoi qu'il en soit, il s'aquita dés le jour mesme de sa parole, il presenta requeste sous mon nom au Parlement, par laquelle il exposa que le Lieutenant Criminel estant mon ennemi capital, par les raisons que j'ay deduites, & dont je l'instruisois par ma lettre, il agissoit avec tant de passion contre moi, qu'il avoit fait suprimer les premieres informations, pour en faire de nouvelles : que non content de cela, il avoit donné lui même les instructions au Chevalier de Rieux, & aux autres témoins, pour me charger : qu'il avoit empêché que la requeste que je presentois pour le recuser, ne fut parvenuë jusques à ceux qui pouvoient rendre justice, & que sans une espece de miracle, je n'aurois pas trouvé moyen de presenter celle-là : qu'enfin j'estois si bien innocent de ce qu'on m'accusoit, que quoy que je me fusse trouvé en compagnie de gens qui ont accoûtumé de forcer les inclinations, je m'estois separé d'eux, aprés avoir esté obligé par force de les accompagner.

Le credit de Mr de Marillac qui avoit beaucoup de parens & d'amis dās le Parlemēt, ayāt fait répōdre ma requeste, autant que la justice de ma cause

le demandoit, il fut fait défense au Lieutenãt Criminel de passer outre à mon procés. Cependant les archers qui m'avoient pris aiant été assignés pour venir deposer devant un Commissaire du Parlement, pas un n'osa comparoistre, & j'obtins un ajournement personnel contr'eux, qui fut converti en un decret de prise de corps. J'en fis prendre trois ou quatre prisonniers, lesquels ayant esté amenez à la Conciergerie, avoüerent les choses comme elles s'estoient passées, tellement que j'étois prest d'avoir Arrest, par lequel la connoissance de mon affaire auroit esté ostée au Lieutenant Criminel, s'il ne se fut avisé de se pourvoir au Conseil. Le Parlement qui avoit déja reçû diverses reprimandes du Roy, pour s'estre moqué des Arrests de cette Compagnie, sçachant qu'elle en avoit donné un, par lequel il luy estoit deffendu de continuer sa procedure, n'osa passer outre, ce qui traina les choses en longueur. Neanmoins Mr. de Marillac ayant remontré au Conseil l'injustice qu'on me faisoit, le Lieutenant Criminel fut tondu, & il luy fut fait deffense d'estre mon Juge. L'on substitua à sa place le Doien des Conseillers du Chastelet. à qui l'on ordonna de faire de nouvelles informations, & s'y étant comporté en homme de bien, & d'honneur, la verite fut éclaircie, & mes ennemis en eurent le dementi. Je sortis donc de prison aprez y avoir demeuré quatre mois, dont j'avois resté deux mois & demy dans le cachot. Ma premiere visite fut chez Mr. de Marillac, qui me reçût fort bien, & sans me dire un seul mot de ce qu'il avoit touché à la Guichetiere, il me rendit la lettre que je lui avois envoyée pour Mr. le Cardinal Mazarin, n'ayant pas jugé à propos de la rendre. Aprez avoir satisfait à cette obligation, je songeay à m'aquiter d'un autre qui n'estoit pas moindre, ce fut de remercier la Guichetiere, à laquelle ayant voulu faire un present assez considerable, je fus fort surpris de le

luy voir refuser. Ce qui m'estoit arrivé m'avoit donné assez de lieu de rentrer en moy-même, & comme j'avois vécu en homme du monde, plutôt qu'en homme qui pense qu'il doit mourir un jour, j'avois fait resolutió de changer de vie; neanmoins m'étant mis en teste qu'il faloit que cette femme fut devenuë amoureuse de moy, je crus être obligé de la contenter, sans faire reflexion que je manquois à ce que j'avois promis à Dieu. Mais si j'avois esté surpris de lui avoir vû refuser mon present, je le fus bien davantage de la maniere qu'elle reçût ma déclaration. Sans s'amuser à faire les façons que font ordinairement les femmes qui veulent paroistre plus vertueuses, qu'elles ne le sont dans le fonds, elle me dit que je ne meritois pas les graces que Dieu m'avoit faites, que je devois bien plutôt songer à le remercier, qu'à atirer sa colere par une chose aussi criminelle, qu'estoit l'adultere que j'avois formé dans mon cœur: que si elle m'avoit obligé, ce n'estoit que parce qu'elle avoit reconnu l'injustice qu'on me faisoit, mais que c'étoit mal la recompenser que de lui proposer un crime si énorme. Je fus ravi qu'elle me remit dans le bon chemin par une remontrance si Chrétienne, & eus bien plus d'estime pour elle, que je n'aurois jamais pu avoir d'amour, quoy qu'elle fust fort jolie.

Cependant je n'eus pas plutôt perdu la pensée d'un crime, que j'en conçûs un autre dans mon cœur. Je fis resolution de me venger de mes faux témoins, & ayant commencé par le Chevalier de Rieux, je lui voulus faire tirer l'épée dans une ruë, où je l'avois récontré par hazard. Comme il n'étoit pas brave naturellement, il tâcha de me faire comprendre que j'avois le plus grand tort du monde de m'en prendre à lui, lui qui avoit toûjours esté de mes meilleurs amis. Mais comme je sçavois ce que j'en devois croire, je ne me contentai pas de ses paroles, & lui donnai quelques coups de plat

d'épée, voyant qu'il ne vouloit pas mettre la sienne à la main. Non content de cela, je poussai ma vengeance jusques contre le Comte de Harcourt, que je sçavois n'en avoir pas bien usé aussi avec moi, quoi qu'il fust d'une Maison qui étoit la plus honeste du monde avec les Gentils-hommes. Cependant comme sa qualité le mettoit à couvert de me faire raison, je cherchai les moyens de lui faire connoistre que je n'estois pas insensible. Je ne fus pas long-temps sans les trouver, il y avoit un Capitaine de la Marine, nommé Desplanches, qui étoit de ses voisins à la campagne, & avec qui il en usoit avec hauteur, sous pretexte que ses ancestres avoient esté receveurs d'une de ses terres, dans laquelle ils avoient fait une telle fortune, qu'ils avoient laissé leurs descêdans beaucoup plus à leur aise que lui. En effet, ce Desplanches qui en étoit un, n'avoit gueres moins de trente mille livres de rente, & ayant obtenu des lettres de Noblesse, & portant les armes, il se croyoit exempt des bassesses que le Comte de Harcourt vouloit exiger de lui. Outre cela ce Prince avoit grande envie d'une terre qui lui apartenoit, apellée les Rufflais, & étant voisine de celle de Harcourt, il lui faisoit toûjours quelque niche.

Je ne sçus pas plutôt tout cela, que je fus faire offre de service à Desplanches, que je ne connoissois point, mais à qui je fis comprendre dans peu de temps, que je le servirois de bon cœur, vû ce qui m'étoit arrivé avec son ennemi. Cet homme qui estoit le plus grand ivrogne que j'aye connu de ma vie, ne me remercia point autrement, qu'en me disant qu'il vouloit boire avec moi, & sans vouloir differer la chose, me pria à disner à la fleur de Lis, où il demeuroit prés l'Hôtel de Soissons. Il me dit pourtant aprés ce premier compliment, qu'il m'étoit obligé, mais ne lui voyant point prendre feu, comme j'eusse bien voulu, je crus ou qu'il manquoit de courage, ou qu'il avoit peur de sa

faire des affaires avec un Prince Je demeuray dans ce sentiment jusques à disner, mais la soupe estant mangée, il n'eut pas plutôt avalé deux ou trois rasades, qu'il commença à parler du Comte de Harcourt en des termes fort desavantageux. Je luy dis qu'il me pardonnast, si je luy disois que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il faloit se venger de son ennemi, que j'avois oüy dire que ce Prince luy avoit fait plusieurs algarades jusques dans sa maison, que nous irions chez luy s'il m'en vouloit croire, & que nous verrions s'il seroit si hardi que d'y revenir. Desplanches qui s'échaufoit toûjours de plus en plus à force de boire, me dit que c'étoit bien son intention, & ayant demandé à trois Officiers de son Regiment, qui estoient avec nous, s'ils vouloient estre de la partie, il n'y en eut pas un qui n'y consentit, de sorte qu'il fit seeller ses chevaux, & nous dit d'envoyer querir les nostres. Je croyois aprez cela qu'il n'y avoit qu'à se botter, & à monter dessus, mais il n'estoit pas accoûtumé à se lever de table si-tôt, il estoit encore six heures du soir qu'il n'en estoit pas sorti, & il estoit si soul, qu'au lieu de songer à ce qu'il avoit proposé, il commença à quereller un de ces Officiers, de sorte que si je ne me fusse mis au devant, il n'en seroit pas demeuré aux paroles. Je m'éforçay de le faire rentrer dans son bon sens, luy remontrant combien ce qu'il faisoit estoit hors de saison; mais comme il n'entendoit non plus de raison qu'un Suisse, il continüa toûjours dans ses emportemens, & cet Officier qui le connoissoit mieux que moy, fut obligé de sortir, de peur qu'il ne poussât sa folie plus loin. Les deux autres ayant peur que je n'interpretasse cette action à un manque de courage, me dirent en même-temps tout bas qu'il faloit que nous en fissions de mesme, qu'il n'estoit pas sage quand il avoit bû, & que si nous ne prenions ce parti, nous courrions risque bien-tost d'essuyer sa mauvaise humeur. Je me crus obligé de les croi-

re, & ayant renvoyé nos chevaux nous fûmes tous coucher chez-nous, pendant que Desplanches batit ses valets, & fit enrager l'hoste, & l'hostesse, à qui il s'en prenoit de ce que nous estions sortis.

Le lendemain matin j'estois encore dans le lit, quand il entra dans ma chambre, & sans me parler de sa méchante humeur de la veille, il me demanda si je n'estois pas dans la resolution de m'en aller chez-luy, comme je luy avois promis. Je luy dis qu'oüi, & qu'il n'avoit seulement qu'à me dire, quand il vouloit partir, il me répondit que ce seroit dés le moment qu'il auroit des nouvelles des autres, chez qui il avoit envoyé, & me pressant de me lever, il se promena à grand pas dans ma chambre, où il fit cinq ou six tours, roulant quelque chose d'importante dans sa teste. Enfin il rompit le silence qu'il avoit gardé pendant qu'il se promenoit, & me dit qu'il estoit tout inquiet : qu'il aprehendoit de se faire des affaires, & que le Comte de Harcourt ne demandoit autre chose, afin d'avoir moyen d'avoir la confiscation de son bien. Ce discours me fit comprendre que les gens de sa sorte se ressentoiẽt toûjours de leur naissance, quelques lettres de Noblesse qu'ils eussent obtenües; & j'allois sans doute abandoner un homme si remply de foiblesse, si ces Officiers ne fussent entrez dans ce moment. Je leur dis ce que Desplanches venoit de me dire, surquoy ils haussérent les épaules; Mais estant gens d'honneur, ils lui remontrerent, qu'il valoit mieux mourir que d'endurer davantage les affrons qu'il avoit reçûs ; qu'ils ne lui disoient pas d'aller insulter le Comte de Harcourt jusques chez-lui, mais d'aller chasser sur sa terre, puis qu'il en avoit une dans son voisinage, afin de faire voir à l'autre qu'il ne le craignoit point.

Pour luy donner du cœur, ils luy permirent de déjeûner, à condition qu'il ne boiroit que sa part de deux bouteilles de vin, & cela ayant fait l'effet qu'ils éspéroient, nous montâmes à cheval, & pri-

mes le chemin de Normãdie. Quoi-que cet homme ne dût avoir autre chose en tête que d'arriver bientost, nous ne le pûmes empescher de s'arrester une journée entiere à Mantes, où il avoit trouvé le vin bon, & en ayant fait emplir cent bouteilles, il fit marcher ce convoi à nôtre tête. De peur que le Cõte de Harcourt qui étoit chez-lui n'eut avis de nôtre marche, nous jugeâmes à propos de n'arriver que la nuit, & ayãt defendu de dire le nombre que nous étions, nous sortîmes le lendemain, & fuîmes à la chasse jusques au bords de la terre de Harcourt, à laquelle cõfinoit celle des Russlais. Ce Prince fut averti incontinẽt que nous étions-là, & s'imaginãt que ce n'estoit que Desplanches avec ses valets, il lui dressa un embuscade au retour. En effet, lors que nous passions le long d'une haye, nous fusmes salués de deux coups de fusil, dont une balle emporta une partie du pommeau de ma selle. Comme j'étois bien monté, je tournay mon cheval incontinent, & tombay sur un de ceux qui avoient tiré, avant qu'il eust eu le temps de recharger. Je l'aurois tué si j'eusse voulu, mais n'étant pas d'humeur à profiter de la facilité que j'en avois, je me contentai de lui dõner cent coups du bout de mon fusil, & m'ayant reconnu il me nomma, me demãda si en consideration de son Maître, dont il me croyoit toujours des bons amis, je ne voulois pas lui pardonner. C'est ton Maistre, lui répondis-je, qui est cause que je te maltraite si fort, mais je te laisseray aller, pourvû que tu me promettes de le lui dire. Il n'eut garde de me refuser, & ayant pris le plus long pour eviter Desplanches, & ces Officiers qui avoient couru aprés les autres, il arriva enfin au château de Harcourt, meurtri de coups, & son habit dans un tel desordre, qu'il étoit aisé de voir qu'il avoit esté maltraité. Desplanches & ses amis me blâmerent fort de l'avoir ainsi laissé aller, & ils croyoient qu'il auroit esté mieux de le mettre en Iustice, mais moi qui ne songeois qu'à me ven-

grace particuliere, je fus fort contét de ce que j'avois fait. En effet, le Comte de Harcourt fut enragé de l'afront qu'il croyoit avoir reçû, & sans considerer qu'il m'en avoit donné le sujet, il assembla ses amis, resolu d'abismer la maison des Russlais, qui n'étoit de nulle defense, avec ceux qui étoient dedans. Cela ne se put faire si secrettement que nous n'en fussions avertis, & nous étant retirés au champ de bataille, maison du Comte de Crequi Bernieulle, qui n'étoit pas bien avec lui, nous lui ofrîmes nos services côtre le Marquis de Sourdeac, avec qui il estoit non seulement en procés, mais à qui il faisoit la guerre dans les formes. Car ils alloient en parti l'un sur l'autre, & souvent il y avoit quinze ou seize cens hômes de chaque côté, comme si l'on eut voulu donner une bataille rangée. Il y avoit cependant bien de la diferêce entre cette milice, & des troupes réglées, ce qui se remarqua particulierement un jour que le Comte de Crequi Bernieulle s'étoit avancé, car le Marquis de Sourdeac n'eut pas plutôt tiré un petit coup de fauconneau de son Chateau de Neuf-bourg, que tous les Escadrons s'enfuirent à toute jambe; chaqu'un rejetta sur la peur qu'avoit eu son cheval, ce qui étoit plutôt un effet de la sienne, mais comme la honte étoit presque commune, ceux qui avoient fait ferme, firent semblant de croire tout ce qu'on vouloit. En faisant ainsi la guerre au Marquis de Sourdeac, je la fis aussi au Comte de Harcourt, sur la terre de qui je fus tuër deux ou trois fois des perdrix. Son Concierge vint pour me prier de me retirer, feignant que son Maître s'en étoit retourné à Paris, mais je sçavois bien le contraire, aussi dés la nuit suivante il fut faire couper des arbres aux portes des Russlais.

Je crus que j'en avois assez fait pour témoigner mon ressentiment, d'ailleurs Desplanches estant obligé de s'en retourner à l'Armée, je fus obligé de l'accompagner jusques à Paris, dont il n'osoit pré-

dre le chemin tout seul. Y étant arrivé je fus à la Cour, où Mr. le Cardinal me demanda d'où je venois, ce qui me fit croire qu'il sçavoit ce qui s'étoit passé. Neanmoins je n'osay pas luy dire la verité, craignant qu'il ne me fist quelque rude reprimande, & peut-estre quelque chose davantage. Mais je fus tout surpris qu'au lieu d'estre si en colere que je pensois, il me dit que j'avois bien-fait, & qu'il m'en estimoit davantage: que Folleville-le-Sens, qui estoit un Gentilhomme du païs, & qui estoit dans le service, luy avoit tout conté, que je n'avois que faire de rien craindre, & qu'au contraire je pouvois conter sur sa protection. Je le remerciai de sa bonté, & lui demandai cependant ce qu'il vouloit faire de moi. Car tandis que j'avois été en prison, il avoit donné ma compagnie, & je me voyois, s'il faut ainsi dire, valet à loüer. Il me dit de ne me pas mettre en peine, & que je n'avois qu'à le suivre. Car il alloit tous les ans sur la frontiere, où il accompagnoit le Roy, qui commençoit non seulement à devenir grand, mais encore à donner des marques de ce qu'il seroit un jour. En effet, il aimoit déja la guerre par dessus toutes choses, & quoy qu'on luy remontrast qu'il se feroit du mal à être ainsi à cheval au soleil, & à la pluye, il n'en decendoit ordinairement, que quand le jour finissoit.

Comme j'avois passé plus de temps à la Cour, qu'à la Guerre, & que je voyois bien qu'il m'étoit impossible quelque inclination que j'eusse au métier, d'y réüssir comme ceux qui l'avoient fais toute leur vie, je ne fus pas faché du commandement que m'avoit fait Mr. le Cardinal. Je m'atachai donc auprés de lui le plus qu'il me fut possible, en quoy je puis dire que je n'oubliay rien. Cependant il se trouva assez de gens qui s'éforcerent de me persuader que je prenois un méchant parti, & entr'autres Artagnan, & Besinau, lesquels se plaignoient qu'ils avoient fait toute leur vie la cour à son Eminence,

sans en être plus avancez. En effet, il n'y avoit rien de si mince que leur figure, & mesme elle estoit si digne de pitié, que le plus souvent ils ne sçavoient où prendre un sou pour aller dîner. Cela les obligea à songer à faire retraite, mais comme ils estoient du fonds de la Gascogne, & que leurs moyens ne leur permettoient pas d'entreprendre un si long voyage sans argent, ils chercherent à en emprunter, & s'ils eussent trouvé seulement dix pistoles, l'un ne seroit pas mort commandant la premiere compagnie des Mousquetaires du Roi, & l'autre n'auroit pas aujourdhui plus de trois millions de bien. Quoy qu'il en soit, tout ce qu'ils me purent dire, n'ayant pas esté capable de me rebuter, je suivis son Eminence qui accompagnoit le Roy sur la frontiere. Le Comte de Harcourt fut du voyage, & me regardant de travers, je luy fis dire par un de mes amis, que s'il n'estoit pas content, il n'avoit qu'à parler; à quoy il repondit que je ne me connoissois pas, mais qu'il m'aprendroit un jour à me connoître. C'estoit une bravade dont je me moquay, & dont aussi plusieurs gens se moquerent avec moy, car pour estre Prince il ne devoit pas tant s'en faire accroire, & beaucoup d'autres que luy, & même de ceux de sa maison, n'avoient pas toûjours dedaigné de tirer l'épée contre des Gentil-hommes. Cependant mes amis me donnerent avis de prendre garde à moy, dont je ne fis pas de cas, croyant qu'un Prince estoit incapable de faire des bassesses. Mais ceux à qui je temoignay ces sentimens, me dirent que qui avoit esté capable de me vouloir faire perir, pendant que j'avois esté en prison, le pourroit bien faire encore pendant que j'estois en liberté. Quoy qu'il en soit, mon esperance ne fut pas trompée, & s'il tâcha de se venger de moi, ce ne fut pas au moins par des voyes si blasses, que celles qu'on me faisoit aprehender. En effet, je ne trouvay personne qui me tendit d'embuches secrétes, & quoy que je luy atribuasse l'accident

qui m'arriva quelques jours aprés, toûjours dois je dire à l'avantage de celui avec qui j'eus affaire, que j'eus le temps de mettre l'épée à la main, & que si je fus maltraité, ce fut plutôt un coup du hazard, qu'un assassinat premedité.

Il y avoit à la Cour un Gentilhomme de Normandie nommé Breauté, brave de sa personne, biéfait, mais d'une presomption si extraordinaire, que cela faisoit qu'on ne prenoit pas garde aux bonnes qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il avoit herité de ce défaut du Marquis de Breauté son proche parent, lequel avoit si bonne opinion de lui-méme, qu'il avoit defié au combat vingt-cinq Espagnols l'un aprés l'autre; mais Grobendonc Gouverneur de Bolduc s'étant moqué de sa presomption, lui fit reponse qu'il en auroit assez d'un, & pour lui faire voir qu'il disoit vrai, il n'avoit qu'à mener vingt-quatre François avec lui, & qu'il enverroit contr'eux vingt-cinq Espagnols. Breauté se trouva choqué de cette réponse, neanmoins ayant demãdé permission au Prince d'Orange, dans les troupes de qui il servoit, de rendre ce cõbat, il y alla aprés l'avoir obtenuë, & combatit si malheureusement, qu'il y fut tué avec vingt-deux de ses seconds. Les deux autres demanderent quartier, & ayant été emmenés prisonniers à Bolduc, Grobendonc les fit mourir, ce qui soüilla la victoire que ceux de son parti avoient remportée. Mais il dit pour ses raisons, que tous les combatans avoient juré de combatre jusques à la derniere goute de leur sang, & que ceux-cy n'ayant pas tenu leur parole, il estoit juste qu'ils expiassent leur parjure par la perte de leur vie. Quoy qu'il en soit, Breauté n'avoit que le combat de son parent à la bouche, & quoy qu'il n'en pût pas tirer grande vanité, neanmoins il le citoit à chaque bout de champ, pour faire voir que ceux de sa Maison étoient remplis de courage; ajoutant en même-temps, que si les gens de Grobendonc avoient eu affaire à lui, ils n'en auroient pas

été quites à si bon marché. Je lui avois oüi faire ce conte plusieurs-fois, qui avoit fait rire tous ceux de la compagnie, mais comme l'experiẽce m'avoit apris, qu'il ne faloit pas toûjours se moquer des sottises d'autruy, j'avois esté le seul qui avois gardé le sang froid, & étois ainsi bien éloigné de croire que je me fusse atiré quelque querelle. Cependant lors que j'y pensois le moins, il m'obligea à mettre l'épée à la main, & prit pour pretexte que j'avois fait comme les autres. Mon honneur ne me permettoit pas de le desabuser, mais me defiant qu'il y avoit quelque autre chose sur le jeu, & étant bien-aise de m'en éclaircir, je lui dis, que s'il n'y avoit que cela qui l'obligeât de me quereller, il feroit bien de remettre l'épée dans le foureau: que je n'avois jamais songé à ce qu'il m'accusoit, & que ce qu'il y avoit de gens avec moi en étoiẽt témoins: que ce que j'en disois n'étoit pas par crainte, & que je croyois avoir assez temoigné mon courage en d'autres occasions, pour croire qu'il n'y alloit pas du mien en celle là. En disant ces choses je me tenois à la lõgueur de l'épée, pour ne pas engager le combat, mais lui méprisant ma justification, ou plutost estant animé par un autre sujet, il se jetta sur moi de furie, & me blessa au côté. Je ne sentis pas plutôt couler mon sang, que je devins furieux, je tachai de me venger, & la fortune ayant secondé mon courage, je lui passai mõ épée tout au travers de la cuisse. Mais il eut bien tôt sa revanche, il me perça le corps de part en part, & étant tombé un moment aprés de foiblesse, il me desarma.

Je l'avois soupçonné, comme je crois avoir assez fait entendre, d'agir par les mouvemens du Comte de Harcourt, ces soupçons augmenterent encore par ce qui me fut raporté le lendemain. L'on me dit qu'il avoit porté mon épée chez ce Prince, & que pour celebrer leur victoire, ils avoient fait une si grande debauche, que tous ceux qui en étoient, s'en étoient retournés dans un pitoyable

état. Cependant le Comte de Harcourt n'eut garde d'avoüer que cela venoit de lui, il ne lui estoit pas honête de faire voir qu'il ne se batoit que par Procureur, & il avoit déja assez méchante reputation de la maniere qu'il vivoit, & qu'il traitoit sa femme, sans chercher encore à l'augmenter. En effet, il ne menoit pas la vie d'un Prince, mais celle d'un insigne debauché, ce qui estoit cause qu'il en usoit si mal avec sa femme, comme je viens de dire, que le bruit étoit par tout qu'il l'avoit batuë. Je ne sçais si cela estoit vray dans le fonds, & si pour être frere du Duc d'Elbœuf, qui avoit fait mourir la sienne par ses mauvais traitemens, il avoit cette méchante reputation. Quoy qu'il en soit, il est toûjours constant que cette Dame qui étoit une riche heritiere, ne pouvant plus endurer sa méchante humeur, prit le party quelque temps aprés de se retirer dans une Religion, où elle est encore aujourd'huy.

Mon coup étoit trop grand pour être sitôt gueri. J'avois les poulmōs percés d'outre en outre, & l'on n'aprochoit point de chandelle de ma blessure, que je ne la souflasse aussi-tôt. Mr. le Cardinal qui haissoit le Comte de Harcourt, & sa maison, parce qu'elle luy avoit toûjours esté opposée, se defiant aussi-bien que moi que cela venoit de lui, se declara ouvertement pour moi, & dit en presence de tout le monde, que Breauté n'avoit qu'à se bien cacher, & que s'il tomboit entre ses mains, il luy aprendroit à quereler les gens de guet-à-pan. Il n'en demeura pas là, pour faire depit au Comte de Harcourt, plutôt que pour l'amitié qu'il avoit pour moi, il m'envoya son Chirurgien, & de plus une bourse où il y avoit cinq cens écus. C'estoit une chose si peu ordinaire à lui que d'ēvoyer ainsi de l'argent, & principalement à un homme qui n'estoit ni son domestique, ni ataché à sa fortune, que chacun en fut surpris. Je le fus moy-même, & n'aurois sçu à quoi attribuer un traitement si avan-

tageux, si Desplanches ne me fut venu voir, & ne m'eut dit que Mr. le Cardinal l'avoit envoyé chercher, pour luy dire qu'aussi-tost que la campagne seroit faite, il s'en allât chez-lui avec de ses amis, & qu'il fit tout ce qu'il put pour faire enrager ce Comte: que son Eminence voyant que j'allois être bientôt gueri, souhaitoit que je fusse de la partie, qu'il le luy avoit dit, & qu'il m'en parleroit assurément dés que je serois sur pié. En effet, l'estant allé remercier aprés ma guerison, des bontés qu'il avoit euës pour moi, il me dit qu'il seroit bien aise que je fisse ce voyage, & ce fut dans ce temps-là qu'il m'aprit ce que j'ay dit tantôt, sçavoir que le Maréchal de la Ferté m'avoit joüé, quand il avoit fait semblant de demander un Regiment pour moi. Je crois que cette confidence ne vint que de quelque sujet de mécontentement qu'il avoit contre lui. En effet, l'on disoit en ce temps là que son Eminêce avoit sa fidelité suspecte, & que quoi que ce Maréchal dit ordinairement qu'il n'avoit jamais tourné casaque, c'estoit plutôt manque qu'on eut pû executer ce qu'on lui avoit promis, que de bonne volonté de sa part.

La campagne étant finie, Desplanches prit quatre braves garçons de sa compagnie, avec un sergent qu'il deguisa en valets, pour ne rien faire connoistre, & nous nous en allâmes chez-lui, où il vint aussi un Gentil-homme de Perigord, qui estoit Capitaine dans son Regiment. Il reçût en chemin une lettre de son Colonel, qui estoit le Comte de Tonecharante, par laquelle il lui demandoit fort honestement le congé d'un soldat. Par malheur elle lui vint lors qu'il étoit à table, & les fumées du vin ajoûtant encore quelque chose de rude à son humeur, qui estoit assez brutale, il dit à un homme qui étoit venu exprés, pour la luy aporter, que Mr. le Comte de Tonecharante la lui donnoit bonne, qu'il donnât congé s'il vouloit à ses soldats, mais que pour lui il n'en vouloi

rien faire. Comme nous vîmes qu'il étoit tout émû, nous lui demandâmes ce que c'estoit, quoy qu'il en eut déja assez dit, pour nous en faire deviner la meilleure partie. Il nous montra la lettre qui étoit la plus honeste du monde, tellement que ne pouvant souffrir la brutalité, je lui dis qu'il avoit tort de parler de la sorte, que je n'avois point l'honneur de connoistre particulierement Mr. le Comte de Tonecharante, mais qu'il me permettroit de lui dire qu'on n'en usoit point ainsi avec son Colonel: qu'il avoit l'honêteté de lui demãder une chose, laquelle dependoit plus d'un Colonel que d'un Capitaine; que celui-cy ne pouvoit donner aucun congé, sans l'agrément de celui-là, & que si la pratique étoit toute contraire, c'est que les Colonels étoient assez honestes gens, pour ne pas vouloir chagriner leurs Capitaines: que son refus alloit obliger le sien à se servir de son autorité, qu'il donneroit congé au soldat qu'il luy demandoit si honestement; que ce ne seroit pas la seule perte qu'il feroit, qu'il perdroit encore son amitié, laquelle il devoit conserver sur toutes choses, puis qu'on vouloit à la Cour, comme aussi il étoit bien juste, que les Capitaines aportassent autant qu'ils pourroiẽt du leur pour bien vivre avec leur chef: que je le priois, comme faisant profession d'être son ami, de faire reflexion à ces choses; que quoi qu il eut assez de bien pour ne point souhaiter d'autre fortune, neanmoins il ne faloit pas detruire en un jour la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de lui au bureau; que Mr. de Tonecharante l'y perdroit infailliblement. & qu'encore un coup je le priois d'y faire reflexion.

Je ne sçais comment il me donna la patience de lui dire toutes ces choses, mais bien loin d'en faire son proffit, il se mit à soustenir, que c'estoit aux Capitaines à donner le congé aux soldats, & non aux Colonels. Et s'emportant extraordinairement, parce que je n'estois pas de son avis, il fut assez

assez brutal pour me donner un dementi dans sa maison : car nous étions alors aux Planches, prés d'Evreux, terre qui lui apartenoit, & qui n'estoit eloignée de celle des Riflaix, que de six ou sept lieües, Il n'eut pas plutôt lâché la parole, que je lui jettay une assiette à la teste, & comme le vin le rendoit furieux, il me joignit, quoi-que trois ou quatre personnes qui étoient à table avec nous se fussent mises entre deux. Par bon heur pour l'un, & pour l'autre, nous n'avions point d'épées, & nôtre combat n'estant qu'à coups de poing, ne fut pas fort sanglant. Toutefois nous étions si acharnés, que ce ne fut qu'avec grand peine qu'on nous put separer. Il n'y avoit pas d'aparence aprés cela d'achever mon voyage, ce qui me fit commander à mes valets d'aller seller mes chevaux. Ceux qui étoient presens firent ce qu'ils purent pour nous racommoder, mais il se fit tenir à quatre, & n'en voulut rien faire. Je sortis donc de chez lui, & comme il étoit déja tard, tout ce que je pus faire fut d'aller coucher à Passi, qui est sur le grand chemin de Paris. Il vouloit me suivre à toute force, mais ses amis qui ne voyoient rien dans mon procedé que de fort juste, l'en ayant empêché, il eut le temps de cuver son vin. Le lendemain matin ce fut toute autre chose, il dit à ces Messieurs qui avoient couché chez-lui, qu'il étoit au desespoir de ce qui estoit arrivé, qu'ils devoient me retenir, & qu'il vouloit courre aprés moi pour me demander excuse. L'entendant parler de la sorte, il n'y eut personne qui n'aprouvât ce qu'il disoit, & ayant fait seller leurs chevaux, ils vinrent tous de compagnie au petit galop, & me trouverent à Mantes, où je m'étois arresté, ne me souciant pas de faire grande diligence. Comme je vis leurs chevaux tout en sueur, j'eus peine à comprendre ce qui les pouvoit amener si vite, & craignant que ce ne fut pour me faire insulte, je me mis sur la porte de ma chambre mes deux pistolets à la main;

mais Desplanches qui marchoit à la teste de tous, me tendant la sienne, en signe d'amitié, me pria d'oublier ce qui s'étoit passé, me disant que je sçavois que quand on avoit bû, on n'estoit pas raisonnable.

Je n'eus garde de tenir ma colere, le voyant parler de la sorte. Car outre que je ne croyois pas qu'il y allast du mien à ce qui etoit arrivé, je me faisois un plaisir d'obeïr à Mr. le Cardinal, par l'ordre de qui, comme j'ay dit, je faisois ce voyage. Je m'en retournay donc avec lui, aprés nous être embrassés, & nous étant encore arrestés deux jours aux Planches, nous arrivâmes enfin aux Russlais, où l'on nous dit que le Comte de Harcourt estoit dans son Château. J'invitay Desplanches à sortir dés le jour même, mais il fit le malade, ce qui me fit prendre mon fusil, & m'en aller tout seul avec mes valets jusques sur la terre de Harcourt. Il ne partit point de gibier, mais y allant autant pour me faire voir, que pour en tuer, je tiray en l'air, & il sortit un des gens du Comte pour decouvrir qui c'estoit. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & fut porter la nouvelle à son maistre de ce qu'il avoit vû. Le Comte de Harcourt sçachant que je n'étois que moi troisiéme, fit sortir tout son monde, sans vouloir neanmoins se mettre à la téte, & comme je vis que je n'aurois afaire qu'à de la canaille, & que j'en pouvois estre envelopé, je pris le parti de faire retraite. Je fus poursuivi vivement, mais comme j'estois bien monté, je pris les devans, & gagnai le long d'une haye, qui étoit au bord du chemin. Ces gens me poursuivoient toûjours, & même me tiroient quelques coups de loin: Mais j'évitai bien un autre peril, je n'eus pas fait cinquante pas dans la haye, qu'on me fit une rude decharge, laquelle, graces à Dieu, me fit plus de peur que de mal. Aussi en pouvoit-on avoir à moins, & j'avois seulement cinq coups dans mon chapeau, & dans mes habits. Je vis en même temps

Desplanches avec ses soldats, & ne doutant point qu'il ne m'eut voulut assassiner, je l'allois tuer indubitablement, s'il ne se fut avisé de me dire qu'il n'avoit pas cru tirer sur moy, mais bien sur les gens du Comte de Harcourt. Je fus assez dupe pour prendre cela pour argent comptant, & lui ayant dit, que puis-que cela estoit, nous n'avions qu'à marcher contr'eux, il rechargea, & nous leur donnâmes la chasse. Nous nous en revinmes ainsi aux Rufflais, où il admira le peril que j'avois couru, aussi-bien que tous ceux qui étoient avec lui. Il m'en demanda pardon, avec des paroles qui acheverent de me faire croire que tout cela n'étoit arrivé que par hazard. Mais mon valet de chambre qui avoit plus d'esprit que moi, me dit en me couchãt, que je ne m'y fiasse pas, & que j'étois chez un homme qui en avoit bien fait d'autre: qu'un paisan lui avoit dit qu'il en avoit déja tué deux ou trois au travers d'une haye, & que puis que j'avois eu querelle avec lui, le plus sûr étoit de m'en aller. Ce discours me fit rentrer en moi-mesme, & commençant à faire reflexion, que j'avois été bien simple de croire ce qu'il m'avoit dit, je fis dessein de quitter un homme avec qui il y avoit si peu de sureté. Cependant j'en cherchay un pretexte, & ayant envoyé un valet à Briosne pour voir s'il ne m'estoit point venu des lettres, je lui en donnay une, que j'avois écrite moi-même, & par laquelle il paroissoit que j'avois des afaires pressées à Paris. Je pris donc congé de ce traitre, sans faire semblãt de rien, & Dieu voulant que je ne demeurasse pas incertain si mon soupçon estoit bien ou mal fondé, fit qu'un soldat dit à mon valet de chambre, qui l'avoit mené boire exprés pour luy tirer les vers du nez, que je prenois un bon parti, & que je l'avois évité belle. Il n'en voulut pas dire davantage, quoi-que mon valet de chambre le pressast de parler plus clairement; mais comme c'en étoit assez pour me faire juger du cœur du personnage, je

ne fus pas plutôt à cheval que je lui dis, comme il venoit me reconduire, que je me ressouviendrois toute ma vie de l'avanture de la veille, & que dans l'occasion je lui en dirois deux mots. Il demeura tout interdit à ces paroles, mais ne luy voulant pas donner le temps d'entrer en justification, je poussai mon cheval, & m'en éloignay tellement, que quand il auroit voulu dire quelque chose, il m'auroit esté impossible de l'entendre.

Cependant il lui arriva tout ce que je lui avois predit, Mr. de Tonecharante ayant esté informé de sa malhonesteté, donna le congé au soldat, & ne s'étant pas contêté de lui avoir fait cet affront, il fit dessein de le faire casser, dés le moment que l'occasion s'en presenteroit. La chose estoit dificile en ce temps là, & ce n'étoit pas comme aujourd'hui où les Colonels font absolument les maitres; d'ailleurs le Roi avoit besoin d'Officiers, & on les menageoit un peu plus qu'on ne fait à present. En effet, ils étoient un peu plus rares, & l'on en voyoit point venir en foule, comme il en vient aujourd'hui, pour manger leur bien, & pour prodiguer leur vie. Quoy qu'il en soit, Mr de Tonecharante eut beau avoir si mechante intention contre lui, il lui fut impossible de la mettre à execution jusques à la paix des Pirennées. Mais le temps étant venu alors qu'on n'avoit plus affaire autrement des gens de service, il fit si bien qu'il le fit mettre au nombre de ceux qu'on cassoit, quoy qu'il fust le cinq ou sixiéme Capitaine du regiment, & que dans les autres corps, la reforme se fist par la queuë Desplanches ne put pas souffrir cette injustice sans s'en plaindre, ce que le Comte de Tonecharante ayant bien prevû, il prit les devans auprés du Roi, à qui il conta plusieurs brutalitez que cet homme avoit faites, & même quelque chose de pis. Car il n'y avoit rien de sacré pour lui, quand il y avoit du vin sur le jeu, &

il parloit aussi mal de Dieu, & des Princes, qu'il faisoit de ses ennemis.

Ainsi s'étant presenté devant le Roi, & lui ayant remontré qu'il y avoit plusieurs années qu'il le servoit, qu'il avoit toûjours eu une bonne compagnie, qu'il n'avoit jamais été repris d'avoir manqué à son devoir, qu'il avoit du bien, & enfin mille choses semblables; le Roi qui l'avoit écouté paisiblement, lui répondit qu'il le savoit aussi-bien que lui, mais que s'il pretendoit que cela le dût faire conserver, il devoit donc avoir soin de servir Dieu, aussi regulierement qu'il l'avoit servi: qu'il ne vouloit pas lui dire par là qu'il faloit qu'un Officier mangeât les Saints, mais qu'il ne fust pas impie: qu'il savoit de bonne part qu'il avoit pissé dans un Benitier, en derision de l'eau benite; qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fist faire son procés, & que s'il n'avoit apris en même temps, que c'estoit le vin qui le lui avoit fait faire, il pourroit se repentir d'avoir eu la hardiesse de se montrer devant lui, Desplanches qui savoit dans son cœur que le Roy ne lui reprochoit rien que de veritable, n'eut garde d'insister aprés cela, & s'étant retiré tout honteux, il se fut confiner dans sa Province, d'où il ne sortit point, que pour venir épouser à Paris la fille de Monsieur Brillac, Conseiller de la grande Chambre; mais sa femme n'ayant pas eu le pouvoir de le retirer de sa debauche, il creva cinq ou six ans aprés, à force de boire.

J'avois resolu lors que j'étois parti de chez-lui ainsi que j'ay dit ci-dessus, de tirer raison de la supercherie qu'il m'avoit faite, mais Mr. le Cardinal à qui j'avois dit le sujet pour lequel je m'étois retiré si promptement, m'en fit une si expresse defense, que je n'osay jamais y contrevenir. Cependant il m'envoya à Bruxelles pour une affaire secrete qu'il ne m'est pas permis de reveler, & dãs laquelle je ne pus réüssir. Monsieur le Prince de

Condé étoit toûjours avec les Espagnols, & ce fut pendant que j'estois dans cette ville, qu'arriva la mort de Beauvais pere de Madame la Comtesse de de Soissons, lequel estoit Ecuyer de ce Prince. C'étoit un homme de cœur, mais qui s'en faisoit un peu trop accroire, ce qui fut cause de son malheur. Car comme il decendoit de chez Mr. le Prince de Condé, il prit un Gentil-homme de condition par le bras; qui montoit, & qui avoit le haut du degré, si-bien qu'il passa au dessus de lui. Ce Gentil-homme ne voulut rien dire à cause du respect qu'il étoit obligé d'avoir pour le Maître de la Maison, mais étant sorti en mesme-temps, il fut trouver un de ses amis, qu'il pria d'aller trouver Beauvais de sa part, pour lui dire qu'il vouloit avoir raison de cet afront. Beauvais n'etoit pas d'humeur à rompre une partie comme cel e là, ainsi ayant choisi un de ses amis pour lui servir de second, ils se batirent deux contre deux, Il y en eut un de tué tout roide du côté de son ennemi, mais il n'eut pas le temps de se réjoüir de cet avantage, il reçût un coup de pistolet dans la teste, dont il mourut quelques jours aprés. Mr. le Prince de Condé estant averty de cet accident, le fut voir avant qu'il mourut, & comme il n'y avoit plus d'esperance au corps, il lui dit que dans l'estat où il estoit, il ne devoit plus songer qu'à son ame: qu'il sçavoit qu'il y avoit long-temps qu'il entretenoit une femme; de laquelle il avoit des enfans, car c'est de celle-là que vient Madame de Soissons, Beauvais n'ayant jamais esté marie; qu'il lui conseilloit de decharger sa conscience, ce qu'il pouvoit faire en l'epousant; qu'il ne pouvoit mieux lui témoigner l'estime qu'il avoit pour lui, qu'en lui procurant son salut, & que s'il le vouloit croire, il envérroit querir un Prêtre à l'heure-même. Beauvais avoit perdu toutes ses forces & il y avoit a vingt-quatre heures qu'il ne disoit mot, mais la parole du Prince de Condé, ou pour mieux di-

re le discours qu'il luy avoit tenu le ranimant, Non, Monseigneur, luy dit il, je ne vous croiray pas, avec une voix haute, je n ay jamais rien promis à cette femme, & je ne vois pas que je sois obligé de lui rien tenir. Mr. le Prince de Condé lui dit qu'il le devoit sçavoir mieux que lui, & que ce n'estoit que sur le bruit commun qu'il lui avoit tenu ces paroles, à quoy l'autre ayant encore répondu la mesme chose, il le laissa mourir en repos.

Pendant que cela se passoit, la guerre continuoit toûjours de même force. Cependant ce n'étoit pas sur la frontiere seulement qu'elle causoit du desordre, mais encore dans le cœur du Royaume, où la foiblesse du ministere faisoit prendre des licences qui aloient à la destruction de l'autorité souveraine, & de l'œconomie du Royaume. Je ne pretens pas ne disant cela parler de ce que les Parlemens faisoient, mais de l'audace de quelques particuliers, lesquels se croyant tout permis dans un temps comme celui-là, établissoient de petites tirannies, qu'ils obligeoient de reverer. En effet, dans chaque Province il y en avoit deux ou trois de cette nature, & ils se moquoient des ordres du Souverain, s'ils n étoient conformes à leurs intentions. C'estoit un grand chagrin pour le Cardinal, & encore plus pour le Roy, qui avoit mille fois plus de cœur, & à qui d'ailleurs la chose touchoit de plus prés. Mais le temps vouloit qu'il dissimulast, & comme tout jeune qu'il étoit, il avoit extrémement de politique, il n'eut garde d'entreprendre de reformer un abus, qui auroit pu devenir plus grand en voulant le reprimer si à contretemps. Cependant rien ne fut plus hardi, que ce que fit un certain fou, qui avoit épousé une de mes parentes, & dans quoi je pensai être embarrassé. Cét homme s'apelloit le Marquis de Pransac, & avoit plus de vanité qu'il n'estoit gros, quoi qu'il fust d une Maison si nouvelle, que s'il avoit quelque

oblesse, ce n'estoit qu'à cause qu'il étoit fils & petit-fils d'un President de Bordeaux. Au reste puis-que je suis tombé sans y penser sur sa genealogie, je raporterai une chose assez particuliere du pere de son grand pere, & ce sera si succintement que je tâcherai de ne point ennuyer. Celui-ci étoit marchand d'eau de vie de son métier, & il paroissoit si peu dans la ville, qu'on ne croyoit pas qu'il eut vaillant seulement deux mille francs. En effet, il demeuroit non-seulement dans une petite maison, mais faisoit encore la plûpart de son negoce sous des noms empruntés. Il n'avoit pour tous enfans qu'un fils unique, lequel il avoit élevé du mieux qu'il avoit pu, & comme il ne vouloit pas qu'il prît le parti de la marchandise, il l'envoya au Colége. Etant en Philosophie, il vit la fille d'un President, & en devint si éperdûment amoureux, pour la voir seulement à l'Eglise, que la jaunisse lui en vint. Son pere qui n'avoit que lui d'enfans, comme je viés de dire, & qui étoit plus riche qu'il ne paroissoit, fut au desespoir de le voir tout moribond, & aprés l'avoir tourné de tous costés, pour sçavoir la cause de son mal, il fit tant qu'il tira son secret. Il lui dit, que si ce n'estoit que cela, il prit bon courage, qu'il feroit en sorte de lui faire avoir cette fille, & s'en allant à l'heure-même chez son pere, il la lui demanda en mariage pour lui. Le President crut que ce petit homme extravaguoit, il lui demanda qui il estoit, pour lui faire un pareil compliment, & jugeant de son bien par sa mine, qui étoit fort mediocre, il fut sur le point de le faire chasser par ses laquais. Ce petit homme ne s'étonna piont de toutes les marques qu'il luy pouvoit donner de son mépris; & pour finir tout d'un coup cette afaire, lui demanda ce qu'il donneroit à sa fille en mariage, & que quoi que ce pût être, il en donneroit trois fois autant à son fils argent comptant, sans conter encore une charge comme la sienne, dont il consigneroit

le Prix, afin qu'il pust en estre pourvû quand il seroit capable de l'exercer. Le President l'entendant parler de la sorte le regarda entre deux yeux, & ne reconnoissant rien en lui qui lui dût faire presumer qu'il ne fut fort sage, il commença non seulement à le traiter plus honestement, mais encore à luy demander s'il estoit en état d'executer ce qu'il promettoit. Le petit homme lui fit reponse qu'il ne pouvoit être trompé en cela, puis que le tout consistoit dans les especes, & le menant à l'heure-même chez lui, il lui fit voir un coffre fort, dans lequel il y avoit plus de huit cens mille francs.

Le mariage dont il estoit question fut bien tost conclu aprés cela, & c'estoit de lui qu'estoit sorti le pere de nôtre fou. Je laisserai à juger si j'ai tort de l'apeller ainsi, quand j'aurai raporté ce que j'ai à en dire. Quoi qu'il se connût mieux que personne, il crut qu'un carrosse quelque beau qu'il fust, n'étoit jamais si bien paré, que quand il y avoit de belles armes, c'est pourquoi sans se soucier de porter celles que son grand pere avoit prises, & dont son pere s'estoit contenté, il en choisit de telles qu'il luy plut, & les écartela de seize quartiers, dont le moindre avoit alliance avec des Maisons souveraines. Il prit avec cela une livrée magnifique, si bien qu'il atira bien-tôt l'admiration de tous les courtaux de Paris. Comme il y a dãs cette grande Ville des gens qui cherchent à vivre aux depens des fots, un de ceux-là voyant qu'il étoit entêté de grandeur, lui fit une genealogie, par laquelle il lui prouva qu'il decendoit en droite ligne de mâle en mâle de la Maison de Dreux, cadets de la Maison Royale, & que comme tel, il avoit droit de porter au premier, & quatriéme quartier, les armes de France, & au second & troisiéme celles de Dreux. Il fut charmé de cette decouverte, & m'étant trouvé justement chez lui, lors que cela arriva, il m'en demanda mon sentiment. Cela luy plaisoit

trop pour lui contredire, ainsi ayant donné dans son sens, j'achevai de le rendre si fou, qu'il envoya querir à l'heure même son seillier, à qui il commanda un carosse magnifique, lui donnant les armes qu'il vouloit porter dorenavant, afin qu'il les y mît. Il changea aussi sa vaisselle d'argent le même jour, faisant mettre ces armes sur celle qu'il achetoit; & pour ne rien oublier qui pût prouver la grandeur de sa Maison, il fut encore passer un contract sur le soir, par lequel il prit la qualité de tres-Serenissime Prince L.·.·.·. de Dreux, y ajoutant neanmoins le nom de Rhedon, qui estoit le sien. Mais il pretendoit s'en defaire par succession de temps, ou attribuer ce surnom à quelque substitution imaginaire, à l'exemple de plusieurs Maisons de France, qui seroient bien embarrassées de dire d'où vient celui qu'elles ont pris, si elles en vouloient dire la verité.

Quoi qu'il en soit, le Marquis le Pransac changea encore sa livrée, prit celle de Madamoiselle de Montpensier, à la reserve de la doublure, dont l'une étoit verte, & l'autre bleüe, & augmentant son train de quatre Pages, & de quelques laquais, il fit honte à plusieurs Princes, qui ne marchoient pas avec si grand equipage. Il n'eut garde d'oublier le daix dans sa nouvelle grandeur, & ne lui manquant plus que le nom d'Altesse, pour estre tout à-fait Prince, puis qu'éfectivement il commençoit à croire qu'il l'étoit, je fus celui qui le lui donnai le premier, pour me mieux moquer de lui. Il m'en sut si bon gré, qu'il ne voulut plus que j'eusse d'autre table que la sienne, & si j'eusse esté d'humeur à le croire, je n'avois plus que faire d'aller chercher à manger ailleurs. Celuy qui luy avoit donné l'avis de sa nouvelle Principauté, fut aussi recompensé largement, & pour rencherir pardessus moi, il le traita d'Altesse Royale, soûtenant que puis qu'il venoit de tant de Rois, il ne voyoit pas pourquoi il vouloit se contenter de la Serenité,

Le Marquis de Pransac trouvoit qu'il avoit raison, & en donnoit des marques par un branlement de teste, en signe d'aplaudissement. Mais voulant me donner du plaisir tout du long, je commençay à leur contredire, si bien qu'il s'établit juge entre nous deux. Je lui dis donc que le moyen de faire croire qu'il y avoit de la vision dans sa nouvelle qualité, etoit de se dôner un titre qui ne lui apartenoit pas, qu'il n'y avoit que les fils de Rois qui eussent celui d'Altesse Royale, & que dés que cela s'éloignoit davantage, l'on ne donnoit plus que celui de Serenissime : qu'il vît Mr. le Prince de Condé, le Prince de Conti son frere, & mille autres que je ne nommeray pas, parce que je n'avois que faire d'aller chercher des exemples hors de chez-nous. Ce discours avoit un peu rabatu de la vanité de son Altesse de Pransac, mais mon adverse partie voulant continüer de lui faire sa cour, me dit que Son Altesse Royale estoit bien autant que le Prince d'Orange, qui se faisoit donner cette qualité. Je lui répondis qu'il n'y avoit que les Gazetiers de Hollãde qui en usassent de la sorte, & que si elle étoit duë à Madame la Princesse d'Orange, comme fille, & sœur d'un Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas à dire qu'elle passât en la personne de son mari: que les Princesses du Sang Royal d'Angleterre, aussi-bien que celles du Sang Royal de France, ne perdoient jamais leur rang, quoi qu'elles eussent epousé des maris au dessous d'elles, & qu'il prenoit sans doute le change, attribuant au mari, ce qui n'étoit dû qu'à la femme.

Son Altesse de Pransac trouva que j'avois raison, & se contentât de la qualité qui lui étoit duë, il dit d'un ton plein d'esperance, mais encore plus plein de folie, que le temps ameneroit toutes choses. Chacun fut étonné de lui voir arborer de si belles armes, & paroître en si grand equipage, mais n'ayãt pas dequoi soûtenir tout cela, il altera bien-tôt son fonds, si-bien qu'il fut obligé de se retrancher de

temps en temps, & même d'aller faire un tour à la campagne, afin de rapporter dequoi dans la ville pour se faire considerer des Bourgeois.

Cet abus dura tout autant que la guerre. Mais le Roi ayant retabli la paix dãs son Royaume, par son mariage avec l'Infante d'Espagne, il donna ordre au Procureur General du Parlement, de sçavoir un peu pourquoy le Marquis de Pransac vouloit être Prince du Sang. Le Procureur General pour satisfaire à cet ordre, fut chez-lui avec des huissiers, & ayant cassé les carrosses, où étoient les fleurs de Lis, ils furent dans l'Office, où ils briserent la vaisselle d'argent, lui donnant d'ailleurs assignation pour répondre à une requéte qui avoit été presentée au Parlement à ce sujet. Jamais homme ne fut si embarrassé que se trouva alors Son Altesse, il envoya chercher celui qui l'avoit mis dãs cette belle afaire, mais il s'en étoit allé, voyant bien qu'il n'étoit plus temps pour lui de paroître. Il envoya aussi chez moi, & la curiosité me fit aller le trouver, pour voir comment il soustenoit cette ataque. Au reste le pauvre hõme étoit plus digne de pitié que d'autre chose, il étoit toûjours si fou, qu'il souffrit que je le traitasse d'Altesse, & ayant voulu chãger de stile tout exprés, il me dit avec une gravité merveilleuse, que je prisse garde à ne pas manquer de respect, que son procés n'estoit pas encore perdu, & qu'il me montreroit dans peu ce que c'étoit que d'ofenser un Prince du Sang. Cependant il lui falut rabatre dans peu de temps de sa fierté, le Procureur General qui le poursuivoit vivement, ne concluoit pas moins qu'à cinquante mille écus d'amande, à le faire declarer, lui & sa posterité déchûs des privileges de Noblesse, à faire amande honorable, & à quantité d'autres choses qui n'étoient gueres moins pleines d'infamie. Pour aller au devant de tout cela, les Avocats lui conseillerẽt de se desister de ses pretentions, à quoi il se resolut enfin avec grand-peine. Neanmoins il lui falut faire un

Factum lui même, personne ne voulant travailler pour lui dans une si méchante cause, & il y exposa que c'étoit cet homme dont j'ay parlé, & moi, qui lui avoient insinué qu'il étoit Prince du Sang; qu'il l'avoit cru, comme il étoit de bonne foi, mais que cette même bonne foi, le disposoit à croire le contraire, puis que cela n'estoit pas: qu'il en demandoit pardon au Roi, qu'il n'avoit jamais eu pensée d'offenser, & qu'il le suplioit d'avoir pitié de lui, sans le traiter à la derniere rigueur. Je fus appellé pour être oüi sur sa deposition, & mes amis crurent qu'on m'alloit arrester; mais m'étant fait interroger, je fis connoître à la Cour que bien loin d'avoir aidé à l'entretenir dans sa folie, je m'en étois toûjours moqué: que je n'étois pas cause s'il avoit si peu d'esprit, que de prendre serieusement une chose qu'on ne disoit que par raillerie; que je connoissois trop son origine, pour lui en atribuër une si grande, & qu'enfin il étoit impossible de rendre les fous sages, quelque chose que l'on pût faire. Mon interrogatoire luy servit plus que je n'eusse pensé, ayant dit plusieurs autres circonstances de la foiblesse de son esprit, le Parlement le traita doucement, & il en fut quitte pour demander pardon à la Cour, & pour payer mille écus d'amande.

Dépuis cet Arrêt il a falu qu'il ait changé de nom & d'armes. Pour ce qui est du nom, il a repris le sien, mais pour ce qui est des armes, il a esté pour le moins quatre ou cinq ans sans en porter. Enfin il s'est determiné aprés un si long-temps, à prendre d'or au Lion de Sable, mais comme il ne sçauroit oublier les fleurs de Lis, il en a mis quantité dans ses alliances, dont il écartele, ce qui fait dire à tous ceux qui sçavent son affaire, que quand on est fou, on l'est toûjours. Quoi qu'il en soit, pour faire croire qu'il est encore jeune, quoy qu'il ait peur le moins soixante & dix ans, il fait les doux yeux à present à Madame la Duchesse de

Saux, mais d'une maniere toute honeste & toute respectueuse, car il se contéte d'aller du fauxbourg S. Germain où il demeure, à la Messe aux Minimes, pour la voir passer, & il s'en retourne le plus satisfait du monde pourvû qu'elle veüille prendre de l'eau benite de lui, ou qu'elle remarque seulement qu'il l'a saluée. Cette Duchesse a esté quelque tems sans prendre garde à sa folie, mais quelqu'un en ayant averti son mari, le Duc de Saux en a voulu avoir le plaisir lui-même, tellement qu'aprés avoir tout vû de ses yeux, il a obligé sa femme de luy jetter de temps en temps quelques regards favorables, ce qui a rendu le bon homme si fou, que si cela dure encore seulement un mois ou deux, ce sera pour l'envoyer tout-a-fait aux petites maisons.

Comme je n'ay pas voulu en faire à deux fois de cette Histoire, j'ay parcouru plusieurs années ausquelles il me faudra revenir, pour parler plus particulierement de ce qui me regarde. Je n'estois point mal avec Mr. le Cardinal, & quoi que je n'eusse pas réüssi dans le voiage que j'avois fait à Bruxelles, il m'employa encore dãs une negociatiõ secrete qu'il avoit de ce coté-là. Ce fut pour retirer le Comte de Marcin du service du Prince de Condé, pour lequel il avoit sacrifié sa fortune, car s'il avoit demeuré fidelle, le Baton de Maréchal de France ne lui pouvoit échaper. En effet, il avoit peu d'hommes qui entẽdit la guerre mieux que lui, ni qui fut plus propre pour acheminer heureusemẽt une entreprise. Cependant pour toute recompense le Prince de Condé venoit de se broüiller avec lui sur ce qu'il n'avoit pas executé ses ordres au pié de la lettre. Le Comte de Marcin voulut s'excuser, & lui remontrer que l'occasion avoit demandé qu'il y chãgeât quelque chose; mais ce Prince qui estoit le plus violent de tous les hommes, se tourna contre la muraille sans le vouloir ecouter, & ne lui disant autre chose, sinon, en user avec moi, Marcin, comme cela, paroles qu'il repeta cinq ou six fois,

dans un tel excés de colere, qu'il en mordoit la cheminée. Marcin crût à propos de se retirer, de peur qu'il ne lui arrivât pis. Mr. le Cardinal ayant de bons espions à Bruxelles, ne manqua pas d'être averti aussi-tôt de cette mes-intelligence, ce qui l'obligea, comme je viens de dire, de m'y envoier. L'emploi étoit gaillard, & il y alloit de ma vie, si j'eusse été reconnu, mais passant pour un marchand de Liege, je fus loger dans une ruë détournée. Je feignis d'être malade en arrivāt, & disant que j'avois une lettre de consequence à rendre au Comte de Marcin, qui étoit du même païs, dont je me disois: je l'insinuay si bien à mon hôte, qu'il s'offrit déja luy aller porter. Je luy recommanday de ne la lui rendre qu'en main propre, à quoi n'ayant pas manqué, le Comte de Marciu seconda ma feinte, & lui dit qu'étant de sa patrie, il le prioit d'avoir soin de moi: qu'il me dit seulement que si j'avois besoin de quelque chose, je ne feignisse point de l'envoyer querir chez lui, qu'il ne pouvoit me venir voir plûtôt que le lendemain, parce qu'il alloit mōter à cheval, mais qu'il n'y manqueroit pas, sur le huit heures du matin. Mō hôte revint avec ces bōnes nouvelles, mais il n'eut garde de me trouver au logis: j'étois en embuscade à dis ou douze maisons de là, pour voir si au lieu de cette rēpōse, il ne viendroit point des soldats pour m'arrester. J'y demeurai pour le moins encore une heure aprés l'avoir vû revenir, mais voiant qu'il ne paroissoit rien, je m'en retournay. Il me demanda d'où je venois, moi qui lui avois dit n'être point en état de sortir, & si je voulois me rendre encore plus malade. Je lui dis que j'avois voulu aller à la Messe, mais, que j'étois si foible, que j'avois pensé ne jamais revenir. Cette conversation étant finie, il m'aprit ce que lui avoit dit Mr. de Marcin, dont j'eus beaucoup de joie, esperant que puis qu'il prêtoit ainsi l'oreille, je pouvois croire que mes peines ne seroient pas perduës. Je passay ainsi la nuit dans de

grandes esperances,& Mr.de Marcin étant venu à l'heure qu'il avoit dit,me demanda quelles propositions j'avois à lui faire, & quelles assurances il pouvoit prendre en moi. Je lui dis que pour les assurances, elles étoient toutes entieres, & pour ne lui en point laisser lieu de douter je lui fis voir une lettre de creance, que j'avois de Mr. le Cardinal. Il me dit que c'estoit quelque chose que ce que je luy montrois que neanmoins ce n'en estoit pas assez, que je devois avoir une lettre de creance du Roi même: que quoi que Mr. le Cardinal gouvernat le Roiaume,cõme premier Ministre, il s'engageoit souvent dans des negociations dont il se retiroit, sous pretexte qu'elles n'etoient pas agreables au Roi: que c'etoit pour reconnoître toujours dans quels sentimens étoient ceux qu'il faisoit rechercher,& souvent pour les rendre suspects à leur parti:que cependant je pouvois lui dire quels avãtages on lui vouloit faire; que s'il les trouvoit assez grands pour les écouter, je pourrois retourner querir un pouvoir plus ample,& plus certain sinon qu'il seroit inutile de me donner cette peine. Il avoit raison, quand il disoit que Mr. le Cardinal s'engageoit souvent dans des affaires,dont il se retiroit avec l'aide de la Cour. C'estoit ce qui l'avoit sauvé en bien des rencontres,& du tems des guerres civiles, il avoit rendu par là la foi du Prince de Condé suspecte aux Parisiens, & aprés leur avoir fait voir que ce Prince ne leur étoit pas si affectiõné qu'il leur vouloit faire accroire, il avoit rompu souvent avec lui,lors que le Prince de Condé croyoit que les choses ne pouvoient plus manquer. Quoi qu'il en soit,étant question de me déclarer,je dis à Mr. de Marcin que s'il vouloit renoncer aux interets de ce Prince,& à tous les traités qu'il pouvoir avoir faits avec les Espagnols,le Roi lui dõneroit cinquante mille écus d'argent comptant,un Gouvernement de Province dans le cœur du Royaume,& assurãce d'etre Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion. J'avois bien d'autres offres à

lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup déployer ma marchandise, & à l'exemple de ces Marchāds qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus beau que le dernier, je voulois le laisser, parler & reconnoitre auparavāt ses sentimens. Il me dit que Mr. le Cardinal se moquoit de lui, de lui faire de telles offres, qu'il y avoit long-tems que s'il avoit voulu l'écouter, il lui en avoit fait faire de plus avantageuses: qu'il faloit qu'il le crût, ou bien outré contre Mr. le Prince de Condé, ou bien miserable, s'il s'étoit mis en tête de le tenter avec si peu de chose: qu'il ne lui offroit pas la moitié des pertes qu'il avoit souffertes dans le bien qu'il avoit en France, que c'estoit bien loin de vouloir éfacer par quelque bienfait, tant d'autres méchans traitemens qu'il avoit reçûs: que s'il avoit quité la Catalogne dans un tems où sa presence y estoit si necessaire, M. le Cardinal devoit n'en imputer la faute qu'à lui seul, qu'aprés l'avoir fait mettre en prison dans le tems que le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, avoient été arrêtés, quoi qu'il n'eût jamais rien fait qui eut pû le rendre suspect d'aucune infidelité, il faloit dumoins tenir plus secrets les ordres qu'il avoit donnés de lui faire le même traitement, lors que le Prince de Condé étoit sorti du Royaume: qu'il n'y avoit rien qu'un homme ne fist pour assurer sa liberté, qu'il se ressouvenoit tous les jours ce que lui avoit couté la perte de la sienne; qu'il avoit esté obligé pour se sauver dē se jetter du haut d'une tour en bas, qu'il en avoit eu une jambe cassée, & que pour éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de si sacré qu'il ne fût permis de violer: qu'il ne faloit pas donc que Mr. le Cardinal l'accusast tous les jours, comme il faisoit, de la plus noire infidelité qui fut jamais faite; que s'il y avoit quelqu'un à qui l'on pût imputer une chose comme celle-là, c'étoit à lui qui l'avoit fait arrester une fois sans sujet, & qui auroit fait la même chose une secōde,

s'il n'y eût donné ordre: que ce n'étoit pas assez de soupçonner un homme pour en venir à ces extremités, mais qu'il faloit si bien averer les soupçons, qu'ils fussent clairs comme le jour. Il me fit encore quantité d'autres plaintes, qui seroient trop longues à raporter, & que je ne voulus pas interrompre, parce que je sçavois qu'un cœur qu'on laissoit décharger estoit plus susceptible d'accommodement. Cependant voyant qu'il avoit jetté son plus grand feu, e lui dis que je ne pretendois point justifier Mr. le Cardinal, mais que je lui dirois seulement en passant, qu'un homme qui etoit dans le poste où il étoit, se trouvoit souvent bien embarrassé: que trop de confiance étoit capable de le perdre, & qu'une maxime la plus en usage dans la politique, étoit, de s'assurer toûjours de la personne des gens qui pouvoient être suspects, & puis aprofondir aprés cela s'ils étoient coupables ou non; que s'il avoit esté à sa place, il n'en auroit peut-être pas moins fait; que le grand atachement qu'il avoit au Prince de Condé n'avoit pû plaire à ce Ministre, lequel voyoit que ce Prince pour réüssir dans le projet qu'il avoit fait de le perdre, se portoit aux plus grandes extremités: qu'il ne faloit point rapeller un temps si malheureux, mais tâcher d'en éfacer le souvenir par un accommodemēt plein de sincerité, & où il trouvât ses avantages; que puis que ceux que je lui avois offerts n'étoiēt pas capables de le contēter, je les priois de me dire ce qu'il souhaitoit, & que je m'emploierois auprés de Mr. le Cardinal pour lui faire avoir toute sorte de satisfactiō. Il me dit qu'il y penseroit, qu'aussi bien cette conversation n'étoit deja que trop longue, que les Espagnols étoiēt défians, & qu'il faloit leur ôter le sujet de concevoir aucun soupçon; que cōme il ne me pouvoit plus voir dās ce logis, il me prioit de m'en aller à Liege, & de le venir trouver dans son Chateau de Modave, où il se rēdoit dans huit jours; qu'il ne sçavoit comment je pourrois passer

par les places Espagnoles,que je ne pouvois éviter; qu'il me donneroit bien un passeport, si M. le Prince de Condé estoit absent mais que comme c'estoit à lui à le faire pour ce qui regardoit les François,il n'oloit empieter sur son autorité, de peur que cela ne me fût plus nuisible, que profitable: qu'il valoit mieux que je m'adressasse au Secretaire du Gouverneur des Pais bas, comme si j'etois Liegois; que ces sortes de gens faisoient tout pour de l'argent,sans examiner souvent s'il n'y avoit point de mistere. Je le remerciay de son avis, & n'eus pas besoin de m'en servir, car j'avois pris toutes mes precautions en venant à Bruxelles, & au lieu de venir par le grand chemin de Paris, j'estois venu le long de la Muse jusques à Liege dans un bateau marchand qui avoit un passeport. Le Maréchal de Fabert Gouverneur de Sedan qui avoit été averti par Mr. le Cardinal que je marchois pour une affaire de consequence,m'avoit recómandé au Batelier, & pour passer surement à Charlemont, & à Namur, j'avois esté obligé de me déguiser,comme si j'eusse esté un de ses garçons. Etant arrivé à Liege, j'y avois trouvé un homme que Mr. le Cardinal y entretenoit pour lui servir d'espion, & m'estant adressé à luy par son ordre, il m'avoit donné un passeport sous le nom d'un bourgeois de la ville. Ainsi n'ayant rien à craindre, je sortis de Bruxelles, pour me rendre à Modave dans le temps prescrit. Je vins coucher à Louvain, & ayant passé le lendemain par Tirlemont je laissai à gauche la petite place de Loo,& continuai mon chemin entrant a une lieuë delà dans le pais de Liege.j'atendis six jours dans la ville capitale; des nouvelles de Mr. Marcin; car il venoit tous les jours des Paisans de Modave,qui me pouvoient dire à coup seur quand il seroit arrivé. Enfin ayant sçu que ses domestiques,qu'il envoyoit toûjours devant, estoient au Château, j'en pris le chemin,& le fus trouver le jour même qu'il étoit arrivé. J'y

fus déguisé en Maçon, dont nous étions convenus luy & moy, car ses sortes de gens n'estoient point suspects pour le venir voir, & comme il aimoit les bastimens, il n'estoit pas étrange de le voir s'enfermer avec eux pour raisonner à fonds sur ce qu'il vouloit entreprendre. D'abord qu'il me vit, il me reconnut, & me demanda si je luy avois apoité le devis que je luy avois promis. Je lui dis qu'oüy, & & tirant un papier de ma poche, je feignis de le lui vouloir mettre entre les mains. Mais il me dit de le garder, & que quand il auroit vû quelque chose dont il s'entretenoit avec un ouvrier, nous le verrions ensemble dans son cabinet.

Pour ne point donner de soupçon il dit, me voiât si éloigné de luy que je ne le pouvois entendre, qu'il ne croioit pas que je fusse son fait: que je venois pourtant de Cologne tout exprés, où je faisois ma demeure, mais qu'on lui avoit dit que je m'en faisoit beaucoup plus acroire, que je n'avois de science. Cela réjoüit quelques gens qui me portoient de la envie, & qui craignoiét que je ne fusse venu pour leur couper l'herbe sous le pié. Cependât Mr. de Marcin ayant fait encore plusieurs tours devant que s'en aller dans son cabinet, je m'y enfermai avec lui, & lui demandai réponse sur ce que je lui avois dit. Il me répondit que cela étoit bien aisé, & en même-tems m'expliqua ses intentions, qui etoient qu'on le fist Maréchal de France, Gouverneur de Province, Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion, General d'Armée, ou en Italie, ou en Catalogne, & avec tout cela qu'on lui donnast deux cens mil e écus d'argent comptant. Ces demandes estoient exorbitantes, ainsi j'en demeuray tout surpris, neanmoins comme mes instructions alloient au delà de ce que je luy avois avancé dans nostre premiere conversation, je lui dis que j'avois écrit à Mr. le Cardinal depuis que je n'avois eu l'honneur de le voir, & en avois eu

réponse, qu'au lieu du Gouvernement de Province que je lui avois offert de sa part, il lui feroit dôner le bâton de Maréchal de France, dont il croioit bien qu'il seroit plus content, qu'il me mãdoit encore qu'on lui conteroit jusques à cent mille écus d'argent comptant, & qu'avec tout cela on luy donneroit toute sorte d'assurance, comment il seroit Cordon bleu dés que le Roi en feroit. Il se mit en colere à ces offres, & me demandant si Mr. le Cardinal ne faisoit point de difference entre le Maréchal Foucaut, & lui, à qui avec cette dignité on avoit donné jusques à cinquante mille Loüis-d'or, je luy dis que je croyois bien qu'oüi, mais qu'il n'estoit pas maistre d'une forte place comme étoit l'autre, quand il avoit arraché un traité si avantageux: que le Cardinal en lui accordant une si grande grace, avoit consideré qu'il lui couteroit beaucoup davãtage pour retirer cette place de ses mains, qu'il ne lui donnoit: qu'il faloit prendre garde aux circonstances, & qu'à bien considerer toutes choses, ce n'estoit qu'un Capitaine qu'on ostoit aux Espagnols, en le faisant passer de nostre costé, perte qui ne leur pouvoit pas faire grand mal, puis que Mr. le Prince de Condé leur restoit, qui nous en feroit encore assez

Je lui dis encore assez de choses pour tâcher de le persuader, mais il ne rabatit rien de ses pretentions, ce que voyant, je le priay de me les vouloir donner par écrit, afin de les montrer au Cardinal, que j'estois resolu d'aller retrouver. Mon dessein étoit droit, & je ne songeois qu'à me disculper envers son Eminence, qui vû ce qui étoit arrivé entre Mr. le Prince de Condé, & lui, avoit si-bien cru que je réüssirois dans ma negociation, qu'il m'avoit chargé de ne lui offrir les cent mille écus qu'à toute extremité. Je craignois donc qu'il n'en rejettât toute la faute sur moy, & étois bien-aise de luy donner des preuves du contraire. Mais Mr. de Marcin expliquant ma demande tout d'un autre

façon, se leva en colere, & me dit qu'il ne sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne me sacrifiât à l heure même à son ressentiment. Pour qui je le prenois, pour luy faire une telle demande, & si c'étoient là des tours ordinaires du Cardinal, qui tâchoit de jetter un homme dans un abisme de negociations, afin de faire connoître à ceux de son parti, qu'il ne tenoit qu'à lui de traiter avec eux: que s'il étoit assez fou de me donner ainsi ses pretentions par écrit, elles ne tarderoient gueres à être publiques en Espagne, à Bruxelles, & dans toutes les villes alliées de cette Couronne; que ce n'étoit donc que pour lui faire perdre la confiance qu'on avoit en lui, que j'avois esté envoyé; que je me retirasse le plus promptement qu'il me seroit possible, & qu'il n'avoit plus rien à me dire. Je fus étonné de l'emportement avec lequel il me parloit, neanmoins ayant assez de flegme pour me posseder, je le laissai achever sans l'interrompre, & voyant qu'il ne disoit plus rien, je pris la parole, & lui dis, que si l'intention de Mr. le Cardinal étoit telle qu'il venoit de dire, cela passoit ma connoissance, que pour moi qui lui pouvois rendre conte des miennes, je voulois bien lui avoüer ingenûment pourquoy je lui avois fait une telle demande: que j'avois affaire à un Ministre difficile, & qui croyoit que toutes choses dussent aller selon sa teste, que je l'avois vû si preoccupé du succés de ma negociation, que je ne songeois qu'à lui faire voir clairement, que j'y avois fait tout de mon mieux: que j'avoüois de bonne foi que j'avois tort de lui faire cette proposition, n'ayant pas l'honneur d'estre connu de lui, mais que l'envie que j'avois de le voir retourner en France, où l'on recompenseroit son merite tout autrement qu'on ne feroit en Espagne, faisoit que pour ne lui point laisser de mauvaise impression de celui qui m'avoit envoyé, j'estois prêt de lui montrer mes instructions que j'avois gardées, quoi qu'il ne fust pas necessaire, & que même il y eust

du danger pour moi, si on me les eu trou-
es.

Ce discours le radoucit un peu, mais non pas
point qu'il diminuât aucune chose de ses de-
ndes. Ainsi n'ayant plus rien à esperer de lui, je
lis adieu, & m'en revins en France par le mê-
hemin que j'estois venu. Etant arrivé à Char-
le, il me falut atendre une escorte pour aller
es à Rhetel. Car le Prince de Condé tenoit
oy, & Montal qui en étoit Gouverneur, fai-
es courses qui empêchoient la communica-
e ces deux villes. Mr. le Duc de Noirmoustier
it Gouverneur de Charleville, & dont j'é-
nnu particulierement, me demanda d'où je
Mais n'ayant pas d'ordre de lui faire part
secret, je lui dis que je venois de Spa,
eaux m'avoient été ordonnées par les Me-
Il prit ma réponse pour argent comptant, &
voié sa cavalerie dans le païs de Luxem-
ù l'on refusoit de païer les contributions,
mps de m'ennuyer jusques à son retour.
e il y avoit beaucoup de gens qui aten-
ssi-bien que moi pour passer, il nous
e escorte dés qu'elle fut arrivée. Mais
stions gueres plus forts, car elle n' toit
te Maistres, & encore si fatigués de
que les hommes & les chevaux tom-
ue sur les dents. Si ceux qui avoient à
ent voulu croire, nous n'aurions pas
ng-temps, & nous étions suffisament
quelque chose au hazard. Mais la
nt pas esté de mon sentiment, il me
mme eux malgré moi, dont nous eû-
les autres bientôt sujet de nous re-
. Montal sçachant qu'il y avoit for-
ville, qui n'atendoient que le re-
lerie pour passer, fit épier le jour
evenir, & envoya divers partis sur
tellement que ç'eut esté un mira-

cle, si nous eussions pû les éviter. Comme nous fûmes à demie lieuë de Pierrepont, les ennemis qui estoient dans le bois, nous découvrirent, & s'étant partagés en deux, les uns nous prirent en teste, les autres en flanc. Nostre escorte qui estoit si fatiguée, ne fit qu'une mediocre resistance, & voulut s'enfuïr, mais les chevaux secondant mal son intention, elle fut prise la premiere. Pour nous autres nous faisions un gros à part, & tâchâmes de nous defendre. Il y en eût même quelques-uns qui tuerent deux Officiers des ennemis; mais estant accablés par le nombre, il nous fut force de chercher nostre salut dans les jambes de nos chevaux. Chacun voulut s'en retourner du côté de Charleville, je fis d'abord comme les autres. Cependant ayant remarqué que des Dragons avoient gagné les devans, & qu'ils occupoient déja un defilé par où il nous faloit passer necessairement, je me jettay dans un bois, & fis si bien que j'évitay de tomber entre les mains de trois cavaliers qui m'avoient poursuivi. Je le traversay d'un bout à l'autre, & estant sorti par l'autre costé, je ne vis personne, ce qui me fit croire que j'estois hors de peril. En effet, je marchay bien deux lieuës sans trouver aucun obstacle, mais comme je me réjoüissois déja de m'être sauvé, quatre cavaliers bien montés m'entourerent, & l'un d'eux étant venu au qui vive, je n'eus pas plutôt répondu, vive France, qu'il me menaça de me tuër si je ne me rendois. Cependant les autres qui s'étoient aprochés, estoient déja à dix pas de moi, si bien que voyāt que ce seroit inutilement que je pretendrois me sauver, je fus contraint de suivre ma destinée, qui vouloit que je demeurasse prisonnier. Je fus emmené dans un bois voisin, où estoit le reste de l'embuscade, & celuy qui les commandoit m'aiant demandé qui j'étois, & d'où je venois, je lui dis que j'étois François, & que je venois de Charleville. Il se trouva que c'étoit un Gentilhōme de deux lieües de mō païs, si bien

›ien qu'ayant bientôt fait connoissance, bien loin le souffrir qu'on me foüillât, ni qu'on me fist au-un tort il me traita fort honestement.

Je demeuray avec luy jusques au soir qu'il leva on embuscade, de quoy je fus fort étonné, me mblant que ce n'étoit d'ordinaire qu'au lever du oleil. Mais il me dit qu'il étoit inutile qu'il y de-eurât davantage, parce que n'étant là que pour réter les gens qui se seroient échapés des mains e ceux qui nous avoient ataqués les premiers, il oit vraisemblable de croire qu'il y en avoit peu ii s'étoient sauvés, puis qu'il n'avoit vû paroître ie moi seul. En effet, je trouvay tous les autres i étoient déja arrivés à Rocroy, & ce me fut e consolation dans mon malheur; encore dois-dire que je fus beaucoup mieux traité qu'eux, is qu'il n'y en avoit pas un à qui l'on n'eût pris bourse, au lieu que j'avois encore la mienne, i graces à Dieu estoit assez bien garnie. Cepen-nt mon inquietude fut de sçavoir si je devois nder ou non, cet accident à Mr. le Cardinal. r si d'un côté je considerois qu'en luy man-it, il me feroit bien-tôt sortir, je faisois refle-n de l'autre, qu'en m'adressant ainsi au pre-er Ministre, c'étoit donner à connoitre que j'é-plus considerable que l'on ne pensoit. Car ois dit à Mr. de Montal que j'étois un Lieute-t d'Infanterie de Grancey, Regiment que je noissois depuis le premier jusques au dernier Officiers, tellement que quand il m'eût inter-é, j'étois pour luy rendre raison de tout ce l eût voulut sçavoir. Enfin aprés avoir bien révé que j'avois à faire, je crus que le dernier estoit le meilleur, me resolvant de faire la re à l'œil, & de me découvrir au premier pourroit obtenir sa liberté sur sa parole, ou ndre l'échange general, qu'on disoit devoir -tôt arriver. J'avois encore une autre ressour-qui étoit d'offrir ma rançon, puis que j'avois

de l'argent; mais Mr. de Montal ne l'ayant pas voulu recevoir, je me vis frustré de cette esperance. Quoi que nous ne fussiõs pas loin de la Capitale du Royaume, où chacun d'ordinaire a quelque connoissance, il n'est pas concevable neanmoins combien il y en eut peu qui reçûrent de soulagement dans leur afliction. Je ne pus voir souffrir tant d honêtes gens, sans partager avec eux ce que j'avois, ce qui me fit bientôt voir la fin de ma bourse. Je me consolois cependãt sur ce que je devois biẽtôt toucher une demie année de ma rente de Lion, mais quand le tems fut échu, & qu'il fut question d'envoyer une quitance, ce fut un autre embaras. Il faloit signer mon nom que j'avois caché à Mr. de Montal, ayant pris celui d'un Lieutenant de Grancey, ainsi ne voulant pas m'exposer à paroitre menteur, j'aimay mieux rester dans la misere où je commençois d'entrer, depuis que l'argent me manquoit, que de donner m chante opinion de ma sincerité. Cependant beaucoup de ceux à qui j'en avois presté, en ayant reçû de chez eux, se cacherent de moi depeur d'estre obligés de me le rendre, & moy qui avois assisté tout le monde, fus tellement abandonné, que ma misere surpassa tout ce que j'en pourrois dire. Je fus obligé de vivre pendant plus de trois mois du pain de munition qu'on donnoit aux prisonniers, & pour comble de malheur, mon linge m'aiant été volé, je restay avec une seule chemise, & une cravate, tellement que quand il les faloit blanchir, j'estois obligé à demeurer tout nu. Pour moy quand je pense à un temps si miserable, j'ay peine à comprendre comment j'ay pu resister à mon afliction, & sur tout voyant que ceux que j'avois assistes dans leur misere, me fuyoient ni plus ni moins que si j'eusse eu la peste, quoi qu'ils sussent dans leur ame, que je n'étois reduit dans ce miserable état, que par la compassion que j'avois euë de celui où je les avois vûs eux-mêmes. Cependant l'échange generale dont

on avoit parlé ne venoit point,& quoi que la cam-
pagne fut prête à recommencer. il n'y avoit point
d'esperance qu'elle se fist auparavant. C'estoit la
seule nouvelle que je demandois, sans m'en infor-
mer d'aucune autre, car enfin j'estois à la veille de
succomber de misere, ma chemise commençoit
déja à s'en aller par lambeaux,& je ne sçavois plus
ce que c'étoit que de biere,ni de vin. Enfin je fai-
sois compassion à tout le monde,mais chacun étoit
si serré qu'on ne songeoit que pour soi,si biẽ qu'on
se contentoit de me souhaiter une meilleure for-
tune, sans se mettre en état de me la procurer.

Il est aisé de juger que je n'avois pas l'esprit li-
bre dans un si miserable état,& je fus sur le point
mille fois de m'aller découvrir à Mr. de Montal,
aimant autant mourir tout d'un coup, que de me
voir ainsi miner peu à-peu. Neanmoins gagnant
encore sur moi d'avoir quelques jours de patience,
enfin l'échange tant desirée arriva, mais ce ne fut
qu'à ma confusion. Le Maréchal de Grancey ayãt
donné le nom des Officiers de son regiment qui
étoient prisonniers , n'eust garde d'y mettre celuy
que je portois,puis que l'hõme à qui il apartenoit,
étoit au corps. Ainsi j'eus le déplaisir de voir partir
tout le monde,sans estre du nombre,& je demeurai
accablé d'affliction,que mon corps y succomba.
J'eus une fievre qui me dura pour le moins deux
mois, & m'étant fait porter à l'hôpital, je n'eus
plus d'esperance qu'en un Officier de Picardie
que je croyois honeste-homme , & à qui je m'é-
tois découvert.Je l'avois prié de deux choses,avãt
que de partir , l'une de vouloir rendre une lettre,
que j'écrivois à Mr. le Cardinal , par laquelle je
lui donnois avis du malheur qui m'estoit arrivé,
l'autre de me vouloir envoyer la demie année de
ma rente , que je l'avois prié d'aller recevoir.Pour
cet effet je luy avois donné un blanc signé, afin
que celui qui avoit coûtume de me payer,le rem-
plit du stile qu'il faloit. Mais au lieu de me ren-

dre ce service, il me vola mon argent, & pour comble de cruauté, retint la lettre que j'écrivois à Mr. le Cardinal Ainsi j'eus beau attendre sa réponse, & celle de son Eminence, j'eus autant de nouvelles de l'un, que l'autre, & je fus assez fou de me flater trois mois durant, qu'il y avoit quelque raison qui en empeschoit. Enfin voyant que j'estois abandonné, si j'ose parler de la sorte, du ciel, & de la terre, mon desespoir fut si grand, que si je n'eusse craint les jugemens de Dieu, je me serois moy-même donné la mort. Cependant je retombay malade, & fus bien tôt à une telle extrémité, qu'on m'avertit de donner ordre à ma conscience. Je demanday donc un Confesseur, & étant tombé heureusement entre les mains d'un honeste homme, je lui fis confidence d'une partie de mes chagrins, c'est à dire du faux nom que j'avois pris, & qui me privoit du secours que j'aurois pu recevoir sans cela. Je n'osay pas lui dire le reste, depeur qu'un faux zele ne l'obligeât à reveler ma confession. Quoy qu'il en soit, aprés m'avoir consolé le mieux qu'il lui fut possible, il s'offrit d'aller pour moy à Paris, & l'ayant pris au mot agreablement, je lui donnai un blanc signé, comme j'avois fait à l'Officier de Picardie, afin qu'il reçût ce qui se trouveroit dû de ma rente. Je ne lui pus dire au vray combien il y avoit, me doutant bien qu'on m'auroit fait quelque friponnerie. En effet, il trouva qu'il avoit reçû cinq cens, écus, qu'il avoit emportés, mais comme il m'estoit dû encore une demie année, il me raporta une pareille somme, à la reserve de ce qu'il en falut oster pour les frais de son voyage. Si j'avois osé, comme je viens de dire, lui confier l'affaire du Cardinal, il s'en seroit sans doute aquité aussi fidelement, puis qu'il étoit François de naissance, & d'inclination. Mais Dieu ayant permis que les choses tournassent d'une autre maniere, je me resolus maintenant que j'étois hors de misere, de

ner encore patience, & d'atendre que le chevast ma consolation. Je pris ce dessein : plutôt, qu'on commençoit déja à parler ix generale, à quoy les Espagnols qui l'a- toûjours rejetté, n'avoient plus tant de re- ce, par le malheureux succés qu'ils avoient ; les campagnes precedentes. Tout depêdoit oins de celle dans laquelle on alloit entrer, s Espagnols eussent pû nous batre, toute ice en eût esté bien-tost ostée. L'armée du oit entre les mains de Mr. de Turenne, le- voit eu long-tems pour compagnon dans le andement le Maréchal de la Ferté. Mais ci s'étant laissé batre par sa faute devant Va- unes, le Vicomte de Turenne avoit si bien qu'on ne lui avoit plus donné de camarade. faires n'en avoient pas été plus mal, au con- la jalousie qui regnoit entre ces deux chefs, i avoit ruiné les plus beaux projets, n'ayant ieu de faire de si grands desordres; nous aviõs uis des places de tous costes. Cependant ne nous méprisions toutes ces conquêtes sans de Dunquerque, que nous devions nean- is remettre entre les mains des Anglois, par aité fait avec eux, le Vicomte de Turene y ha avec son armée. Monsieur de Montal qui hendoit la paix, dit tout haut qu'elle ne dé- loit que du succés de cette entreprise, & ce ours m'estant raporté, je fis des vœux confor- à ce que j'estois obligé par ma naissance, & l'interest de mes affaires. Car enfin je voyois n que ce n'étoit que par là que je pouvois espe- de recouvrer ma liberté. Quoy qu'il en soit, nme la place étoit d'une extrême consequence ır les uns, & pour les autres, autant que nous ortâmes de soin pour la reduire, autant les pagnols aporterent du leur pour la conserver. x qui depuis plusieurs années fuyoient de don- r bataille avec beaucoup de precaution, mi-

rent toutes leurs forces en cãpagne,& le Prince de Condé les ayant joins avec les fiennes,ils marcherent conjointement jufques à la portée du canon de nos lignes. Le Vicomte de Turenne qui avoit bien prevû qu'ils ne laifferoient pas prendre une telle place fans coup ferir, s'eftoit precautionné en toutes chofes en grand Capitaine,& les ennemis ne voulant pas s'expofer inconfiderément, refolurent de reconnoiftre fes lignes, avant que de s'avancer davantage. Dom Juan d'Autriche qui commandoit les Efpagnols, quita donc la tefte de fon armée dans ce deffein. Le Prince de Condé en fit de mesme de fon côté; mais le Marechal d'Hocquincourt qui étoit de leur party,& qui avoit plus de courage que de prudence, s'étant avancé beaucoup plus que tous les autres,on fit feu fur lui, & il reçût un coup de moufquet qui l'envoya en l'autre monde. Cela fit retirer ceux qui l'avoient fuivi, mais ne leur ôta pas le deffein de venir ataquer nos lignes. Le Vicomte de Turenne l'ayant fu par fes efpions,en fortit pour marcher au devant d'eux, & ayant rangé fon armée en bataille, il ne s'amufa point à l'encourager par une harangue hors de faifon, mais vifitant tous les rangs pour voir fi rien n'y manquoit,il fit voir un vifage fi content à tous fes foldats, qu'il n'y en eût pas un qui n'en conçut une bonne opinion pour la victoire.

Si j'avois été du nombre des combatans,je prendrois plaifir à raconter une action qui nous fut fi glorieufe, mais quoi que le nombre foit beaucoup plus grand de ceux qui écrivent ces fortes de chofes fans les avoir vûës, que ceux qui les raportent pour y avoir été prefens; neanmoins comme je fçais par experience que la plufpart font fujets à fe tromper, je ne fuis pas refolu d'imiter leurs fautes,& je me contenteray de dire,que le Vicomte de Turenne ayant paffé fur le ventre de l'armée ennemie, revint contre Dunquerque, qu'il obligea de capituler. Une ville fi forte ayant efté redui-

ïiſſance, il tourna ſes armes contre celles le long de la mer. Elles ne crurêt pas pouter contre une amee qui venoit de gagner ıde bataille, & prendre Dunquerque; ainſi ſoumiſes en fort peu de tems, toute la Flan- ı alloit perduë, ſi les Eſpagnols n'euſſent demarches neceſſaires pour avoir la paix. oûjours extrémement allerte ſur les nouvel- ›yant, comme je viens de dire, que ma dependoit d'une choſe à laquelle tant de avoit intereſt. J'avois même prié cet honête aſtique, qui avoit bien voulu faire un voyar moi à Paris, de m'avertir de tout ce qu'il ıt. Il eût donc la bonté de me dire le pre- ſuccés de la bataille, & comment les Eſls faiſoient leurs efforts pour avoir la paix, ıs une joie inconcevable, cependant les choınerent encore plus de dix-huit mois, & j'eus e tems de m'ennuyer. Je ne ſçais au vray ce ouvoit penſer de moi Mr. le Cardinal, puis y avoit plus de trois ans qu'il n'avoit eu de ıouvelles. Sans doute il croyoit que je fuſſe , & c'eſt tout ce qu'il pouvoit penſer, vû ne pouvoit pas croire que je fuſſe en vie ſans onner avis de ce que je faiſois. Mais comme ıis toûjours eſperance de ſortir, j'avois differé ıoment à autre à lui donner de mes nouvelles, nfin il s'étoit écoulé un tems ſi long. Je ſçais ı que beaucoup de gens m'ont blâmé de cette duite, mais je prie ceux qui examinent les ſes ſans paſſion de faire reflexion à ce qui m'oʒeoit d'en uſer de la ſorte, aprés quoi je me mets entierement à leur jugement.

Quoy qu'il en ſoit, eſtant ſorti de priſon à la x generale, je vins trouver Mr. le Cardinal qui oit à Vincennes. Il me regarda comme un ſpec- , neanmoins m'ayant demandé d'où je venois, s'il ne faloit pas que je fuſſe bien hardi, que de preſenter devant lui aprés tant de tems, je luy

répondis que j'avois cru avoir raison, en faisant ce que j'avois fait, que neanmoins c'estoit à lui à en juger, s'il avoit la bonté de m'entendre, je lui deduisis en même tems ce qui m'avoit empesché de lui écrire, & qu'il seroit superflu de raporter icy, puis que j'en ay parlé ci-dessus amplement. Mais ne faisant que hausser les épaules, comme s'il eût entendu le discours d'un fou, il me dit pour toute reponse, qu'il avoit pitié de moy, & que si Dieu ne me secouroit, il faudroit bien-tôt me mettre aux petites maisons. Ce discours me sçandaliza si fort, que je sortois tout en colere, & ayant trouvé la Cardonniere qui est aujourdhui Lieutenant General, je luy dis que son Maistre, car il avoit toûjours esté à luy, estoit si insuportable, depuis qu'il avoit la fortune en poupe, qu'il n'y avoit plus de moyen de le souffrir : qu'il ne se soucioit plus d'ofenser ni Gentilhomme, ni homme de Robe, & que je voudrois que le tems pût revenir qu'il eust affaire de moy, pour me pouvoir venger des paroles dures qu'il venoit de me dire. Je croyois parler à un de mes amis en parlant à la Cardonniere, & du tems qu'il n'étoit que petit compagnon, je lui avois prêté sans reproche plusieurs fois de l'argent. Mais ne se souvenant plus du plaisir que je lui avois fait, j'eus à peine lâché ces paroles, qu'il commença à prendre son parti, & en venant de paroles à autres, nous mismes l'épée à la main, & nous nous blessasmes tous deux. Si nous n'avions esté separés par le Marquis de Renel, nôtre combat n'auroit pas fini sans nous tirer plus de sang, mais nous étant impossible à l'un & à l'autre de nous contenter aprés cela, chacun prit son parti, & le mien fut de me cacher, le Cardinal ayant juré en presence de toute la Cour, qu'il me feroit couper la tête, si je pouvois tõber entre ses mains. Je me retirai dans un Couvent, où j'avois le Superieur qui étoit extrémement de mes amis, pendant que la Cardonniere étoit accablé de visite de tous-

Grands, lesquels pour plaire au Cardinal, étoient
pables de toutes sortes de bassesses. Cependant
omme mon affaire faisoit grand bruit dans Paris,
 que les Religieux où j'estois pouvoient conce-
oir du soupçon, le Superieur trouva à propos de
eur faire accroire que j'aspirois à prendre l'habit,
nais que je voulois m'éprouver auparavant. Il me
onseilla donc d'aller la nuit à l'Office, & de faire
aroître une grande ferveur, croyant que quand il
'agissoit de sauver un homme, il étoit permis de
 servir de toutes sortes de ruses. Ce n'est pas à
noi à decider s'il faisoit bien ou mal, quoy qu'il
n soit, je luy eus toûjours beaucoup d'obliga-
ion, puis que sans lui je courois grand risque de
erir sur un échafaut. Cependant le Cardinal étoit
talien, c'est-à dire desireux de vengeance, il me
 saisir ma rente, & m'auroit reduit en un pitoia-
le état, si mon ami m'eut abandonné. Mais il
e tint pas en cela la conduite des Moines, dont la
luspart ne songent qu'à leur interest, & au con-
raire plus il me vit miserable, plus il prit soin de
e consoler. Pour moi, je ne sçavois plus que dire
e ma cruelle destinée qui m'attiroit tant d'affai-
es, sans qu'il y eût, ce me semble, de ma faute, je
'examinois quelquefois là-dessus, comme si
eusse esté nommé pour me faire mon procés à
oi-même : mais soit que l'amour propre agît en
oi, ou qu'effectivement je fusse plus malheureux
ue coupable, j'avois toutes les peines du monde
 me condamner.

Je demeurai dans ce Couvent jusques à la mort
u Cardinal, qui quoy qu'elle arrivast bien-tost
prés, ne vint neanmoins que trop tard selon mon
esir. Car enfin tout Chrétien que je suis, je ne
ouvois souhaiter de bien à un homme qui me fai-
oit tant de mal, & qui apres avoir esté cause que
avois perdu trois ans entiers ma liberté, me con-
noit dans un endroit qui n'avoit gueres plus de
harmes pour moi que la prison dont je sortois. Si

j'eusse pû être devot, je me ferois sans doute donné à Dieu & je lui en demanday plusieurs fois la grace, mais n'estant pas apellé à cette vocation, il falut se resigner à ce qu'il vouloit de moi, & prendre patience en enrageant. Mr. le Comte de Charost, dont j'ay parlé cy-devant, & qui me faisoit la grace de m'aimer, parla au Roi en ma faveur, devant que j'osasse paroître, & luy ayant conté mon avanture, dont il n'avoit point de connoissance, quoi qu'elle ne me fût arrivee que pour avoir esté employé à son service, ce Prince qui est la bonté même, lui dit qu'il me pardonnoit, pourvû que le demêlé, que j'avois eu avec la Cardonniere ne fust pas un duël, car il avoit juré à son Sacre sur l'Evangile qu'il ne feroit jamais de grace pour ces sortes de crimes, serment que nous n'avons point vû qu'il ait rompu depuis, ni que nous ne verrons point qu'il rompe jamais, puis que ce qui arriva quelque tems aprés que j'eus ainsi fait ma paix, nous en doit convaincre. Je veux parler de l'affaire de Messieurs de la Frette, & de Mr. de Chalais, dans laquelle je fus bien-heureux de n'estre pas embarrassé, comme on va juger par ce que je vais dire.

Il faut sçavoir que quinze jours, ou trois semaines auparavant ayant fait une partie de paume avec un Gentilhomme de Poitou nommé la Verie, qui étoit Officier aux Gardes, nous la fûmes joüer dans un jeu de paume qui est dãs la ruë de Vaugirard, tout proche le Luxembourg. Il y en avoit mille autres à Paris qui étoient plus beaux que celui-là, mais nous le choisismes, parce que nous étions tous deux du quartier, & que nous y pouvions aller en robe de chambre. Nous joüâmes plusieurs parties, mais comme nous étions sur la fin de la derniere, le Chevalier de la Frette entra, qui s'étant mis auprés du corbillon, commença malicieusement à jetter les balles dans les blouses. La Verie, perdoit, & estoit de méchante humeur, &

ıme on ne ioüoit pas en ce temps-là par partie,
ıs qu'on payoit les balles qui étoient perduës, il
/ dit qu'il le prioit de ne vouloir pas davantage
donne ce plaisir. Je ne sçavois si ce fut d'un air
ıagrin, ou si le Chevalier de la Frette, qui à dire
s choses cōme elles sont, ne faisoit que le métier
· breteur, fut bien aise de ce pretexte pour luy
ire querelle, mais au lieu de s'arrester, il prit le
ırbillon entie. , & le renversa dans les blouses.
ela donna lieu à des paroles, & le Chevalier de
Frette s'en trouva si offensé que sans considerer
ıe l'autre estoit non seulement sans épée, mais
ıcore, s'il faut ainsi dire, tout nu, il s'en vint
r luy à la charge. Les marqueurs, & les gens
ıi estoient sous la galerie, se jetterent entre-
·ux; & l'ayant empesché de le maltraiter, nous
ıitâmes la partie, & nous en allames dans la
ıambre, où nous nous habillâmes. Comme il
y avoit point de gens d'épée sous la corde, pas
ı de ceux qui estoient là, ne prévit ce qui alloit
ɾiver de cet accident. Ainsi estant sortis sans
ıe personne y donnât ordre, la Verie me dit, que
oy qu'il s'allast perdre, il en vouloit avoir rai-
n, & je n'osay luy contre-dire, depeur qu'il
attribuât à un manque de courage, ce qui n'au-
it esté qu'un effet de mon jugement. Me voilà
ınc moi, qui ne faisois que de sortir d'une affai-
, emb arrassé dans une autre, qui estoit bien plus
ngereuse. Je fus ainsi chargé d'aller parler au
hevalier de Frette, qui demeuroit dans la même
ë, à un grand Hôtel où loge aujourdhuy le Duc
Elbœuf. Je n'eus que faire de lui faire un long
ımpliment, d'abord qu'il me vit il se doura de
: qui m'amenoit, & me prevenant, il me dit qu'il
ıus faloit encore chercher un homme, parce que
·ux de ses amis qui avoient su sa querelle, lui a-
ıient fait promettre qu'il ne feroit rien sans eux.
ous fûmes chercher le Comte de Beaumont, ca-
:t du Marquis d'Entragues, que nous avons vû

depuis à la Cour sous le nom du Marquis d'Illiers, & qui fut tué à la bataille de Seneff commandant les chevaux legers du Roi. Mais ne l'ayant pas trouvé heureusement pour lui, nous primes un Gentilhomme nommé Chilvaut, qui étoit voisin d'une des terres de son pere, & que nous trouvâmes à l'Hôtel d'Entragues. Nôtre rendez-vous fut auprés des Carmes dechaussés, où nous nous bâtimes vigoureusement. J'y fus bressé, & le desavantage nous en demeura, ce qui termina le combat, sans qu'il y eût personne de tué. Nous nous retirâmes chacun où nous pûmes, croyant que nous estions perdus aprés cela, mais le bonheur ayant voulu que la chose demeurast secrete, la Verie retourna faire sa charge, comme si de rien n'eût été, & pas un de nous n'essuia le moindre chagrin pour une affaire si delicate. Pour moi, j'avois cherché mon asile chez le Marquis de Noirmoustier, fils aîné du Gouverneur de Charleville, dont j'ay parlé cy-devant, mais il m'aprit bientôt que je n'avois rien à craindre, ce qui fit que je me montrai comme les autres.

Quinze jours ou trois semaines aprés, comme j'ay dit ci-dessus, arriva la querelle de Mrs. de la Frette, laquelle ne se termina pas si heureusement. L'aîné étoit au bal au Palais Roial, où tous les gens de la Cour s'etoient rendus, & comme chacun sortoit, cet homme qui étoit fier & qui en vouloit à Mr. de Chalais pour une maîtresse, le poussa à plaisir, ce qui faisant retourner la tête à celui-ci, pour voir ce que c'étoit, il n'eust pas plutôt reconnu la Frette, qu'il lui dit quelque chose de desobligeāt. S'ils avoient eu des épées, il seroit arrivé du desordre, quoi qu'on ne fut gueres dans un lieu à en faire, mais chacun étant habillé pour le bal, la Frette ne voulāt rien dire, & atendoit qu'il fut sorti pour en avoir raison. Ils noüerent dōc partie pour se batre trois contre trois, & étant convenus du lieu, ils differerent jusques au lendemain, à cause que

l'heure étoit induë. Cependant cette querelle étoit arrivée dans un trop bon endroit pour demeurer secrette, le Roi en fut averti, & il envoya en même temps le Chevalier de S. Agnan, pour dire à la Frette qu'il lui deffendoit les voyes de fait, & que s'il passoit outre, il lui feroit couper le cou. Le Chevalier de S. Agnan qui étoit son cousin germain, l'ayant trouvé lui fit son compliment, à quoi la Frette aiant répondu qu'il étoit trop de ses amis, pour rompre une partie qui étoit faite, & pour laquelle on n'atendoit que le point du jour, il ajouta qu'il valoit bien mieux qu'il en fust lui-meme, & que Charais trouveroit bientôt un hôme pour luy donner. Le Chevalier de S Agnan sans considerer qu'il venoit de la part du Roi, & que quand même les duëls n'auroient pas été défendus aussi exactement qu'ils l'étoient, il s'alloit faire un affaire dôt il ne devoit jamais esperer de revenir, accepta le parti, & l'on manda à Chalais de chercher un homme. Le Marquis de Noirmoustier son beau-frere qui le devoit servir, sçachant comme j'ay déja dit cy-devant l affaire que j'avois euë avec le Chevalier de la Frette, songea à moi, & m'envoya chercher, mais heureusement je m'étois arresté ce soir-là à joüer chez un de mes amis, & quoi qu'à Paris ce ne soit gueres la coustume de decoucher, comme on y parloit beaucoup de voleurs en ce temps-là, il m'obligea à prendre un lit chez lui. Ce contre temps me tira d'affaire, & c'est en cela seul que la fortune qui me faisoit la guerre depuis lôg-tems, temoigna qu'elle n'avoit pas encore resolu de me perdre. Les huit combatans furent la Frette, Ovarti son frere, qui étoit Lieutenant aux Gardes, le Chevalier de S. Agnan, le Marquis de Flammarin, le Prince de Chalais, le Marquis de Noirmoustier, le Marquis d'Antin, frere de Madame de Montespan, & le Vicompte d'Argenlieu. Le succés du combat ne fut funeste qu'au Marquis d'Antin qui y fut tué tout roide, mais quoi que

les autres en fortiffent à meilleur marché, ils ne laisserent paspour cela d'estre fort à plaindre. Le Roi fut dans une furieuse colere, sur tout contre le Chevalier de S. Agnan, lequel estoit aussi encore plus à blâmer que les autres. Cependant leur sort fut égal, il falut qu'ils songeassent tous à sortir du Royaume, il falut que ce fut incognito, le Roy ayant donné ordre sur les ports, & sur les autres confins de son Etat, de les arrêter. Les uns se retirerent en Espagne, les autres en Portugal, quelques-uns d'un autre côté, selon qu'ils crurent y trouver mieux leur fortune. Mais comme quelque bien que l'on soit dans un païs étranger, c'est toûjours une espece de bannissement, que d'estre éloigné du sien, chacun eut le temps de se repentir de sa folie. Le Chevalier de S. Agnan ne fut plaint de personne, tout le monde trouvant qu'il étoit encore mieux qu'il ne meritoit. Messieurs de la Frette n'atirerent pas non plus grande compassion, s'estant montrés toûjours si querelleurs qu'on ne pouvoit mieux les comparer qu'à ces chevaux hargneux, lesquels n'en veulent point souffrir d'autres dans l'écurie, Pour ce qui est des autres, il n'en fut pas de même, on plaignit leur malheur, & on auroit bien souhaité, si cela se fust pû, que le Roy se fust relâché de sa rigueur à leur consideration. En effet, ils étoient tous fort honestes gens, & meritoient une meilleure fortune. Mais personne n'en osa parler au Roy, & quoy que le Duc de S. Agnan fust fort bien auprés de lui, il fut le premier à dire à ce Prince, que la faute de son fils étoit d'une nature à ne jamais obtenir de pardon: que s'il sçavoit où il étoit, il feroit le premier à le deceler, pour en faire faire la justice; qu'il ne lui romproit donc point la teste pour lui demander sa grace, & qu'il croyoit que chacun feroit comme lui. On trouva ce discours fort bon pour un Courtisan, qui tâchoit à plaire à son Prince par toutes sortes d'endroits, mais fort messéant à un Pere, qui au lieu d'enveni-

er les choses, étoit obligé bien plutôt de les adoucir. Les parens de Mrs. de la Frette n'en firent pas de même, s'ils n'oserent s'exposer eux-mêmes à parler au Roi, ils firent joüer toutes sortes de ressorts pour le flechir. La Duchesse de Chaulnes obligea son mari qui estoit Ambassadeur à Rome, d'en parler au Pape, & quoy que le saint Pere dût aprouver la rigueur du Roy à cét égard, il ne pût s'empescher de lui promettre son secours en cette occasion. En effet, ayant envoyé un Legat en France à quelques années de là, pour des affaires qui ne sont pas de ce sujet, & qu'il seroit superflu de raporter, il le chargea de lui parler de celle-là, & de lui témoigner qu'il y prenoit quelque part. La Duchesse ne pouvoit employer personne dôt la recommãdation pût être plus éficace, le Pape avoit pouvoir de dispenser le Roi de son serment, qu'on croyoit etre ce qui le rendoit si rigide, mais il fit réponse au Legat qu'en toute autre chose il se feroit beaucoup de joye d'obliger le saint Pere, mais qu'en celle-là il avoit pretendu si bien se lier les mains, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui le pût degager d'un serment fait si solemnellement. Ce n'est pas qu'il mît en doute l'autorité du saint Siege, mais que comme il y alloit du service de Dieu à se montrer Prince de parole, il croyoit que le Pape lui même se deporteroit de sa recommandation, s'il en vouloit examiner les consequences.

Ceux qui surent la réponse que le Roi avoit faite, en eurent encore plus d'estime pour lui. Le Pape même qui ne s'étoit rendu qu'aux instantes prieres de Monsieur de Chaulnes, ou pour mieux dire à son importunité, fut ravi du refus qui lui avoit esté fait, & s'il en faut croire ce que j'en ay oüi dire à un homme de condition, en fit remercier le Roy sous main. Cependant la faveur du Duc de S. Agnan étant devenuë bien grande peu de tems aprés le malheur de son fils, chacun crut qu'il l'employeroit en faveur de ceux qui estoient en fuite,

mais il s'en donna bien de garde, soit qu'il reconnût que cela seroit inutile, ou comme d'autres ont voulu dire, qu'il ne fust pas assez bon pere.

Quand cette affaire eut fait un peu de bruit, cōme il arrive toûjours ordinairement au commencement de toutes choses, on cessa d'en parler pour s'entretenir d'une autre qui étoit sur le tapis. On avoit arrêté. Mr. Fouquet Sur-Intendant des Finances, qui avoit des ennemis si puissans, que ç'a esté un miracle comment ils ne l'ont pas fait perir par une mort infame. On publia plusieurs choses contre lui, d'abord qu'il fut arrêté, pour le rendre plus odieux au Peuple, mais je dois ce témoignage à la verité, de montrer qu'il y en avoit beaucoup de fausses, ce que je justifieray d'autant plus aisément, que j'ay eu même part à quelques unes. Mr. Fouquet estoit un homme qui avoit l'ame grande, & genereuse, & s'il eut été d'une autre profession que de celle de la Robe, cela auroit parû encore bien davantage. Mr le Cardinal Mazarin l'avoit pris en aversion, parce qu'étant Procureur-General du Parlement, il n'avoit pû souffrir plusieurs-fois qu'il parlât mal de ce Corps, dont il avoit l'hōneur d'estre un des principaux Membres. Il lui avoit dit pourtant qu'il ne vouloit pas disconvenir qu'il n'y eût des gens dedans qu'il eut esté à souhaiter n'y estre pas, mais cette reparation n'estant pas assez grande pour un Italien, à qui il faut peu de chose pour garder toute sa vie un fort ressentiment, le Cardinal qui étoit mol comme une femme, n'osa le lui témoigner tant qu'il vecut, mais il dit au Roy en mourant, que c'estoit un homme qui dissipoit non seulement les Finances, mais qui se les aproprioit encore : que ses maisons surpassoient de beaucoup les maisons Royales, pour la beauté des bastimens, & pour la magnificence des meubles ; qu'il donnoit des pensions à plusieurs personnes de la Cour, marque qu'il minutoit quelque chose de dangereux ; qu'il faisoit fortifier Belle-Isle, place

qu'il avoit achetée de la Maison de Gondi; qu'elle toit dans le voisinage des Anglois, anciens ennemis de la Couronne, avec qui il n'oseroit assurer qu'il n'eut pas correspondance, que le seul moyen de couper la racine de toutes ces choses, estoit de s'assurer d'un homme si dangereux; qu'il faloit neanmoins prendre garde à ne le pas faire, tant qu'il seroit Procureur-General, parce que le Parlement voudroit estre son Juge, & le renverroit sans doute absous: qu'il prist ses mesures là-dessus, & sur tout que la chose fut executée, avant qu'il en pust avoir aucun soupçon.

Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, ayant voulut être Italien jusques à la fin de ses jours. Car un peu avant que de mourir, il avoit embrassé Mr. Fouquet, comme le meilleur de ses amis, luy avoit parlé de mille services qu'il en avoit reçûs pendant les guerres civiles, & particulierement de cinquante mille écus qu'il lui avoit envoyés, pendãt qu'il avoit été obligé de s'enfuïr à Liege, & qu'il ne lui avoit rẽdus que long-temps aprés. Mais comme c'étoit ainsi qu'il amorçoit tous ceux qu'il avoit dessein de tromper, il crut que pour estre sur le bord de sa fosse, il ne devoit pas changer de conduite, si bien qu'il laissa le Roi avec toutes ces belles impressions. Ce Prince qui estoit né pour toutes les grandes choses qu'il a executées depuis sçut fort bien garder le secret, qui est une des qualités des plus essentielles pour faire un grand homme, & ne s'estant conseillé qu'à Mr. le Tellier dont la fidelité ne lui pouvoit estre suspecte, puis qu'il l'avoit éprouvée en mille occasions, & à Colbert que le Cardinal lui avoit designé en mourant comme capable de gouverner les Finãces. Ceux-ci lui firent suivre le plan que le Cardinal lui avoit laissé, c'est-à-dire, qu'ils lui conseillerent de ne rien entreprendre, que Fouquet ne se fust défait de sa charge de Procureur-General.

Au reste puis qu'il s'agit de parler de Colbert, qui a esté le plus grand scelerat que l'on ait vû depuis plusieurs siecles, je raporterai ici ce qui m'etoit arrivé avec lui, il y avoit déja plusieurs années, & cōme dés ce temps-là il estoit homme de bonne foi. Ma sœur dont j'ay parlé cy-dessus, pour avoir eu ce grand procés touchāt la naissance de son fils, avoit du costé de son mary une rente sur l'Hôtel de Ville, dont le contract avois été remis entre les mains de son pere, qui comme chacun sçait, étoit payeur des rentes. Son mari n'en sçavoit rien, mais ma sœur ayant trouvé aprés sa mort parmi ses papiers un petit memoire, par lequel il paroissoit qu'il avoit une rēte de cinq cēs livres sur la Ville, & que le contract étoit entre les mains de Mr. Colbert, je fus trouver celui qui étoit Ministre, comme devāt avoir les papiers de son pere, puis qu'il étoit l'ainé, & lui en parlay. Il demanda à voir ce memoire, & ayant esté assez beste, puis qu'il le faut dire à ma confusion, de le luy montrer, comme il vit qu'il étoit sans date, & que nous aurions de la peine à justifier ce qu'il contenoit, il me dit qu'il n'avoit jamais oüi parler de cela, qu'il chercheroit neanmoins, & que je pouvois revenir dans huit jours. J'y fus au bout de ce tems-là, pendant lequel ma sœur ne laissa pas de donner de l'argent pour voir la matricule, si elle n'en pourroit point avoir de nouvelles, mais il me dit qu'il n'avoit encore rien trouvé, & me mena ainsi deux mois durant. Ceux à qui ma sœur s'estoit adressée lui dirent la même chose, si bien que je croyois qu'il ne faloit point ajoûter foy à ce memoire, quand il vint un homme chez moy me dire que si ma sœur vouloit ceder la moitié du contract, on le luy feroit recouvrer. Je luy dis que je ne pouvois pas luy rendre réponse sur le champ, parce que je ne sçavois pas sa volonté, mais que s'il vouloit revenir le lendemain à la même heure, je l'aurois vûë, & luy pourrois parler precisément. Je trouvay la proposi-

on un peu violente, & ne pouvant deviner de
uel costé elle venoit, ou de Colbert, ou de ceux
qui me sœur s'estoit adress-e, je resolus de
ire suivre l'homme quand il reviendroit. Je le
s effectivement, & celuy que j'avois envoyé
prés luy, me raporta qu'il estoit entré chez
1. Colbert. Quoy que ce ne fut qu'une presomp-
on, je la trouvay si forte neanmoins, que je crus
ue je ne courois pas grand risque de lui aller par-
:r un peu vigoureusement. J'y fus donc tout en
olere, & ayant pris pour pretexte que je venois en-
ore voir s'il n'avoit point de nouvelles de nôtre
ontract, comme il m'eut dit que non; cela est
ien vilain, lui dis-je, de retenir ainsi non-seule-
ent le bien d'autrui, mais de le vouloir encore
voir par force. Ne faites point le fin, continuai-
, nous sçavons que c'est vous qui avez envoyé
iez moi pour me faire des propositions injustes,
ty fait suivre vostre homme, il est entré icy, & il
: m'en faut pas davantage pour vous convain-
e. Mr. Colbert, tout étonné de me voir parler si
solument, changea de couleur, neanmoins s'é-
nt bien-tôt remis, soit qu'il fust accoustumé au
ime, ou que me connoissant pour homme d'hon-
:ur, il se doutast bien que je n'estois pas capable
: maltraiter un homme de son m.tier; Oüy, ce
e dit-il, c'est moy qui ay vostre contract puis
ı'il vous le faut dire, mais je ne le retiens pas si
justement que vous pensez, le pere de votre beau-
ere doit au mien une somme considerable, ce
ıe je trouve sur son registre, & il le luy a laissé
our sureté de son dû. Je luy demanday qu'il me
t voir ce qu'il me disoit, & que j'en croirois le
giste, mais il me fit reponse qu'il ne donnoit pas
nsi à connoistre les affaires de sa famille, qu'il
toit honeste homme, & que je l'en devois croi-
: sur sa parole.
Ce fut toute la raison que j'en pus tirer, sur quoi
tant allé au Conseil avec ma sœur, les Avocats

nous dirent qu'il faloit avoir recours à la matricu-le, & en lever une seconde grosse, aprés neanmoins que nous l'aurions fait jurer qu'il ne l'avoit pas. Nous lui fismes donc donner une assignation, & en attendant l'échange, nous fismes feüilleter tous les Registres de l'Hôtel de Ville. Mais le pere, & le fils étant d'aussi bonne foi l'un que l'autre, avoient alteré celui qui nous pouvoit donner connoissance de ce que nous cherchions, & nôtre contract avoit passé depuis sous le nom de tant de personnes, que ni le sien ni le nostre n'y paroissoit plus. La seule ressource qui nous restoit, étoit dans le serment qu'il alloit faire, mais nos amis nous ayant dit, que qui avoit été capable d'une friponnerie, le seroit bien encore de se parjurer, nous fusmes conseillés de terminer le procés par un accommodement. Il se fit donner quitance de tous les arrerages qu'il avoit fait recevoir sous des noms empruntés, ma sœur lui ceda encore l'année courante, moyennant quoi il lui rendit son contract.

Je laisse à penser si un homme dont la conscience étoit si delicate, se fist un scrupule d'accabler le pauvre Mr. Fouquet, qui tenoit une place dans laquelle il devoit si bien voler le Roi, & le Peuple. Il n'eut donc rien de plus à cœur que de le faire defaire de sa charge, afin qu'on le pust arrester, & comme il faloit un pretexte pour l'y obliger, on lui fit accroire que dans les grandes occupations qu'il avoit au Conseil, lesquelles rouloient toutes maintenant sur lui, puis que Mr. le Cardinal n'étoit plus pour le soulager, il faloit qu'il abandonnât les affaires du Parlement, ausquelles il lui seroit impossible de vaquer. Pour lui dorer mieux la pillule, le Roi lui fit meilleure mine que jamais, de sorte que le bon homme donnant dans le panneau, chercha marchand pour sa charge, laquelle étant sans contredit la plus belle du Parlement, fut briguée par tout ce qu'il y avoit de gens en état de la pouvoir acheter. Mr. de Fieubet fut celuy

ui en voulut donner davãtage, il en offrit jusques seize cens mille francs, mais Mr. Fouquet aima ieux la donner à Mr. de Harlay qui étoit de ses nis, quoy qu'il luy en donnast deux cens mille ancs de moins. Il n'y avoit gueres que lui capa- e d'une generosité comme celle-là, aussi fut elle mirée également de ses amis, & de ses ennemis. pendant ceux-cy pour ternir une si belle action blierent bientôt que c'est qu'il avoit assez volé Roi, pour ne pas prendre garde à si peu de cho- & comme on croit plutost le mal que le bien, cun le crut, jusques à ce que par l'issuë de son cés l'on reconnut, que bien loin d'avoir du n, il devoit plus de deux millions plus qu'il oit vaillant. S'étant ainsi défait de sa charge, oi crut à propos de s'aprocher de la Bretagne, nt que de le faire arrester, afin que s'il avoit que intelligence, ou dedans, ou dehors du aume, il se pût saisir de Belle-Isle, où il crai- t que n'éclatât la rebellion. Ce projet fut con- avec beaucoup de prudence, supposé qu'il eût besoin de prendre tant de precaution; car de- que Mr. Fouquet se défiast d'aucune chose, oupes étoient déja aux envirõs de Belle-Isle, nent que quand quelqu'un auroit voulu entre- re quelque chose pour lui, il lui auroit esté sible d'executer son dessein. Sa prise étonna lu monde, & n'en afligea gueres moins; car u'il fût venu dans un temps où le Ministere odieux, par les grands imposts; comme on neanmoins qu'il prenoit plus de soin de dé- ses tresors, que d'accumuler comme beau- d'autres, on le separa de ceux pour qui l'on le la haine. D'ailleurs comme l'interêt com- à la plusspart, & que chacun trouvoit son vec lui, ce qui sert beaucoup pour se faire on ne put voir sans regret qu'on l'eut mis n, lui qui avoit fait plus de bien, que de is qu'il n'étoit coupable en rien de ce qui

s'estoit passé sous le Ministere du Cardinal Mazarin, si ce n'est d'avoir executé ses ordres trop fidelement. Mais ce qui donna le plus de compassion de son malheur, fut de voir celui que le Roi choisit pour remplir sa place. Car il cachoit sous une moderation aparente, une ambition demesurée, toûjours double, quoy qu'il parust estre droit, ne préchant que la fidelité, pendant qu'il voloit impunément, faisant la guerre à tout le genre humain, parce qu'il s'engraissoit de ses dépoüilles, violent au delà de l'imagination; quoi qu'il ne recommandât que la douceur. Au reste n'ayât aucune bonne qualité, sinon qu'il sçavoit cacher adroitement ses défauts. En éfet, il n'y a presque personne qui ne croye qu'il n'eût renoncé à toutes sortes de plaisirs pour se donner entierement aux affaires. Cependant il n'y avoit point d'homme plus débauché que lui. Il avoit son heure pour les grisettes aussi-bien que pour le public, toute la difference qu'il mettoit entre l'un & l'autre, c'est que celuici ne le voyoit jamais avec un visage renfrogné, & que celles-là joüissoie de sa belle humeur.

Si c'étoit un grand malheur à M. Fouquet d'avoir déplu au Roi, ce n'en étoit pas un moindre d'avoir une partie secrete comme Mr. Colbert. Et effet, quoi qu'il eust minuté sa perte depuis long-tems avec Mr. le Cardinal & que pour la rendre infaillible, il eût fait mille tours de souplesse: comme neanmoins il aprehendoit qu'il ne se pût justifier, non seulement il gagna des gens d'affaires pour lui servir de faux Tëmoins, mais même il lui fit voler par Berrier les papiers qui pouvoient servir à prouver son innocence. Non content de cela, il sema encore de lui des bruis épouvantables dãs le monde, comme d'avoir corrompu la plúpart des femmes de la Cour par son argent, afin que leurs parens & leurs amis qui auroient pû estre disposés à lui rendre service dans son malheur, s'employassent plutost pour le perdre. Et c'est en cela que je

ıdre un témoignage plus assuré que beau-
autres, puis qu'on fit courir le bruit que ce
que pour cela que la Reine mere chassoit
oiselle de la Motthe Argencourt, & que je
pendant de bonne part, que ce fut pour
le Marquis de Richelieu, au préjudice de
s. Cette fille qui estoit fille d'honneur de
ncesse, avoit toujours été de mes amies, &
eaucoup de gens croyoient que j'en étois
x. Je n'avois garde de m'en défendre, c'é-
des plus belles personnes de la Cour: &
il y en eust beaucoup qui se déclarassent
demoiselle de Meneville, qui estoit aussi
la Reine-mere en la même qualité, nean-
utre avoit ses Partisans, & qui croyoient
'elle valoit bien celle là. Pour moi je n'ai
vouloir decider entre ces deux beautés, ce
dirois pourroit estre suspect, aprés ce que
de dire. Quoy qu'il en soit, comme j'étois
Fontainebleau, où les Reines estoient
ndant que le Roy étoit en Bretagne, elle
larme à l'œil, qu'elle étoit perduë, si je ne
is un service: que e fisse ensorte de luy
ans sa chambre un habit d'homme, mais
sse garde de n'estre pas découvert, parce
bservoit. Je lui demãdai ce que cela vou-
& si elle participoit assez à la disgrace de
et pour estre obligée de s'enfuïr. Ce n'est
ne dit-elle, je n'ay jamais eu assez de par-
vec lui, pour estre touchée de son mal-
orte que je sois contrainte d'en venir à
émité. Je vous dirai pourtant qu'on veut
ur m'aye fait faire des fautes assés lourdes
re punie. La carogne de Beauvais a fou-
illes de la Reine-mere, que je voyois son
cette Princesse qui se laisse conduire par
mise cela si fortement dans son esprit,
nandé une de mes parentes pour m'em-
Religion. C'est la Comtesse de Maule-

vrier, avec le mary de laquelle vous avez eu autrefois des affaires. Au nom de Dieu tirez moy de ses mains, en me faisant la grace que je vous demande, & joignez y celle de me faire trouver un cheval aux pressoirs du Roy, & de l'autre côté du bac de Valvins, sur lequel je me puisse sauver.

Si j'eusse esté amoureux, comme on le vouloit, je laisse à penser si j'eusse esté content de ce compliment. Mais n'aiant jamais eu pour elle, qu'une amitié qui ne m'avoit point incommodé, je me trouvai en état de chercher le moyen de lui rendre service, sans être troublé d'aucune jalousie. J'envoiai un de mes chevaux où elle m'avoit dit, & lui portai un habit dãs sa chãbre. Mais cõme il n'y avoit personne pour le recevoir, je le mis sous son lit où elle m'avoit dit de le mettre, & m'en fus causer avec la bonne femme Madame du Tilleul, sous-gouvernante des filles, qui estoit de mes bonnes amies. Comme toutes les chambres des filles, ou pour parler plus juste, toutes les loges, estoient ouvertes, car elles resembloient proprement à celle des Comediens, j'aperçûs en me promenant avec elle sur une toilette, des peignes, une boëtte à poudre, & tous les autres ingrediens qui servent à l'ajustement d'une fille, & ayant remarqué entr'autres choses une petite boëtte de pommade, j'en voulus prendre pour me frotter les mains que j'avois un peu rudes : Je la trouvay toute d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, ainsi croyant qu'elle pouvoit servir aux levres, où j'avois un peu mal, j'en mis assez imprudemment. Mais je ne fus pas long-temps à m'en repentir, au même tems mes levres me firent un mal enragé, ma bouche se retrecit ; mes gencives se riderent, & quand je vins à vouloir parler, je fis rire tellement Madame du Tilleul, que je jugeay qu'il faloit que je fusse bien ridicule. Ce qui fut le pis c'est que je ne pus presque articuler aucune parole, & courant

prompte

miroir, je me fus regarder, &
nte à moi méme, que je m'enfuis
En m'en allant je trouvay Mr.
laure qui entroit pour venir faire
l'une des filles, & tant tout éton-
la sorte, il me demanda qui m'a-
tat. Je lui contai naïvement mon
i il me fit reponse en se moquant
'avois que ce que je meritois, qu'à
ois sçavoir qu'il y avoit de toutes
ade ; que celle que j'avois prise
les mains, ni pour les cheveux, &
peu plus rare. Il me quitta aprés
é de moy, & s'en allant dans la
Reine-mere, il luy fit sa cour à mes
it tout le monde accourut pour me
que j'avois aprefté matiere de rire,
ut le premier, s'il m'avoit été per-
bouche. Cette avanture fut le su-
en de toute la Cour, pendant plus
& on le manda même à Nantes, où
qui pour être si serieux ne put s'em-
ire. Pour moy, j'en avois tout autant
s autres quand je pensois à cet acci-
i-que je m'étuvasse la bouche d'eau
itôt de vin tiede, il n'y eut que le
porta du soulagement.
cette petite disgrace m'ayant empê-
nter de quelques jours, je ne pus
nouvelles de Mademoiselle de la
uand il me fut permis de sortir. Je sus
omtesse de Maulevrier l'avoit emme-
Religion à Chaliot, & que cette clô-
une veritable prison pour elle, avoit
d'une mercuriale que la Reine-me-
faite. Je sus aussi que cette fille qui
u Marquis de Richelieu, s'estoit de-
tre la Beauvais, non-obstant le re-
devoit avoir pour la Reine, & luy

avoit reproché entr'autres choses qu'elle avoit été trouver le Roi, lors qu'il étoit encore jeune, & l'avoit prié de coucher avec elle. J'eus peine à croire qu'elle eût fait une si grande folie, mais la chose m'étant confirmée de tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour, je leur demanday si ce qu'elle avoit reproché à la petite Borgnesse étoit veritable, & si nôtre grand Roi avoit été assez charitable pour lui accorder sa priere. Surquoi l'on me dit que c'estoit une chose dont personne ne doutoit, me demandant où je pouvois être alors, puis qu'il n'y avoit que moi en France qui l'ignorât.

Quoi que ce soit là la veritable Histoire de Mademoiselle de la Motthe, neanmoins Mr. Colbert la mit malicieusement, comme j'ai dit ci-dessus, au nombre de celles pour qui Mr. Fouquet avoit eu de l'estime. Mais ce n'estoient là que de petites malices, au prix de celles dont il se servit pour le faire perir, il tira de tous les Parlemens ceux qu'il crut les plus devoûés à la faveur, pour en faire ses Juges, & les flatant tous en particulier de quelque avantage, s'ils lui vouloient vendre leur voix, il tint sa mort si assurée, que celui qui avoit coutume de fournir les échafauts, eut ordre d'en tenir un tout prêt pour lui. Cependant il avoit fait si bien entendre au Roi que M. Fouquet n'en pouvoit jamais rechaper, que ce Prince avoit commandé sa garde à cheval pour l'escorter jusques à Chartres, voyage qu'il avoit premedité, non pas par devotion, mais pour éviter les prieres qu'il prevoyoit qu'on lui pourroit faire en faveur de Mr. Fouquet. Car quoi qu'il ne fût pas d'une naissance extraordinairement illustre, il avoit marié une de ses filles au fils aîné du Comte de Charost, & il avoit peur que cette Dame ne vint se jetter à ses piés. Mais pendant que le Roi tout botté atendoit pour partir qu'on lui vînt dire que le bon-homme étoit condamné. Un de ses Commissaires qui étoit Conseiller au Parlement d'Aix, dit qu'il s'étonnoit com-

›it des gens si prevenus dans la Cham-
ssent voulu conclure à la mort, sans
er auparavant si leur jugement étoit
›u non : qu'à regarder les choses seu-
s la superficie, il étoit vray que Mr.
›it merité la mort : qu'on avoit trouvé
›iers des projets de revolte, des moyens
ir, le chemin qu'il faloit tenir pour se
ans une voye si oblique, & enfin mille
blables, dont la moindre paroissoit di-
lus rude châtiment : que neanmoins,
venoit à considerer où l'on avoit trouvé
s d'un si grand crime, on étoit contraint
: son jugement ; que c'étoit parmi des
rebut, non pas seulement au coin d'une
, mais dans une cheminée, toutes prêtes
ısumées par le feu, afin que comme avoit
dit Mr. Fouquet dans sa défense, il ne
s aucunes marques d'une chose qu'il n'a-
ıée dans son esprit, que par le desespoir
it de se voir maltraité de Mr. le Cardinal
, qui lui donnoit en toutes rencontres des
de sa mechante volonté: que c'estoit une
eneralement reçûë dans le Royaume, que
punissoit point la volonté, à-moins qu'on
t mis en devoir d'en procurer l'execution ;
ıe voyoit point cela dans le cas dont il
it ; mais au contraire de fortes presomptiós
ompt repentir : que les Rois ne doivent
e plus rigoureux que Dieu lequel pardon-
cilement les premiers mouvemens ; qu'il
it d'ailleurs quelque chose de plus fort,
ut ce qu'il venoit de dire ; que Mr. Fouquet
oit formellement qu'il avoit dequoy prou-
sitivement son repentir, sans le vol qu'on
›it fait de ses papiers ; que ces paroles étoient
estre pour s'excuser, mais peut être étoient-
veritables ; que toûjours c'estoit une chose
ante, & qui ne pouvoit estre revoquée en

doute qu'on avoit trouvé sous son scellé des requestes adressées à Mr. Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr. Fouquet : que c'étoit dõc une marque qu'on étoit entré chez lui, quand on avoit voulu, & que cela emportoit une consequence infaillible, qu'on n'y étoit entré que pour le perdre, c'est-à-dire, qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient servir à sa justification : que non obstant tout cela il s'estoit lavé du crime de peculat, dont ses ennemis s'estoient fait fort de le convaincre; qu'il avoit fait voir l'état de ses biens, lors qu'il étoit entré dans le Ministere, ceux qu'il avoit reçûs de sa femme, lesquels montoient à plus d'un million, les pensions qu'on luy donnoit, les bien-faits qu'il avoit eus en diverses rencontres, & que quoi-que tout cela fût extrêmement considerable, neanmoins il avoit non-seulement tout mangé, mais devoit encore plus de deux millions : qu'ainsi il ne faloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel, par la grande depense qu'il avoit faite, qu'il en avoit eu le moyen sans faire tort au Roi, & que ce n'estoit qu'à lui seul qu'il l'avoit fait, & à sa famille.

La plûpart des Juges admirerent, non pas tant le discours de cet homme, quoy qu'il fust rempli de force, que le mépris, qu'il faisoit des Puissãces qu'il devoit choquer par-là, puis qu'elles souhaitoient la mort de Mr. Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nostre prochain à bien faire, ceux qui avoient à parler aprés lui suivirent ses sentimens, & ceux qui avoient conclu à la mort, ayant honte d'avoir prevariqué à leur devoir, se retracterent, de sorte que dans un moment on vit un si grand changement dans la Chambre, qu'on eut dit que le St. Esprit les avoit tous inspirés. Cependant comme il y avoit toûjours matiere d'ordonner quelque punition à Mr. Fouquet, soit à cause du projet dont j'ai parlé ci-

e ce qu'il avoit fortifié Besle-Isle de sa
orité, on le condamna au banisse-
ut fort surpris à la Cour d'un arrest si
cela fut cause qu'on rompit le voyage
& Mr. Colbert ayant peur que si Mr.
it la liberté, il ne fist connoistre un
s choses, qu'il avoit interêt à tenir ca-
ensorte que le Roy convertit sa peine
n perpetuelle. Aprés donc avoir de-
sçais combien de temps dans le don-
ennes, on le conduisit à Pignerol, où il
our le moins seize, ou dix sept ans.
pour faire penitence de ses fautes, car
nt connu dans ce lieu de persecution,
i il en a fait un si bon usage, qu'il ne
ien arriver de plus avantageux. Quoi
, je ne puis m'empescher de raporter
arriva dans l'entrevûë qu'il eût avec
in, qui fut mis huit ou dix ans aprés
e prison, chose que j'ay ouye raconter
n'y a pas plus de trois mois. S'etant
ous deux, ils s'aborderent, & Mr.
se ressouvenant que confusement de
il l'avoit vû, lui demanda où c'etoit,
eu't perdu le souvenir dans sa dis-
omme il est plus vray semblable, que
un n'eût pas été assez considerable de
pour le bien remarquer. Quoy qu'il
le Lausun lui ayant rendu conte de ce
sçavoir, par une démangeaison qui
e à tout le monde, lui voulut encore
istoire, & le surprit extrémement quãd
paroles qu'il avoit euës avec le Roy,
adame de Monaco, comment il luy
i'il n'estoit qu'un tiran de lui vouloir
esse, le refus qu'il avoit fait d'aller
ge de Colonel General des Dragons
qu'il envoyoit en Italie, comment il
nandé de le faire General, & sur le re-

fus qu'il lui en avoit fait, cõment il lui avoit jetté les provisions de sa charge. Enfin comment le Roi l'avoit envoyé à la Bastille, d'où neanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures aprés, pour revenir mieux que jamais auprés de lui. Mr. Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille, & voyant un homme d'une si méchante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roi qui étoit un Prince extrémement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes eut dementi son caractere en faveur d'un sujet qui en paroissoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame, & au contraire écoutoit avec atention tout ce que l'autre lui disoit; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roy aprés y avoir donné son consentement avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit esté cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se put empécher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coutume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté, il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr. de Lausun s'en aperçût, & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, ce qui acheva de confirmer Mr. Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout-puissant par la disgrace de ce Ministre, possEda tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr. le Tellier, qui comme vieux courtisan, & qui avoit rendu de grands services, pretendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La maniere dont se prit Colbert pour y réüssir, fut de faire voir une grande œconomie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant suprimer les tresoriers de l'Epargne, & ceux qui avoient eu

leur administration. Tous ces gens
prison sous pretexte qu'ils avoient
eux qui pretendoient qu'il leur fust
s immenses, se trouverent si éloignés
, qu'il leur falut abandonner tout
ir celles qu'on leur demandoit. En
e la verite, il y avoit eu bien de l'a-
bien juste que l'on y mît ordre. Ce-
urs Grands se trouverent interessés en
ayant épousé des filles de partisans,
t prêts de s'allier avec eux pour rac-
afaires de leur Maison. Le Duc de St.
e ce dernier nombre, & le Comte de
né étoit accordé avec Mad. Monero,
ivoit promis deux millions en maria-
oit fort bien auprés du Roi, comme
& Mr. Colbert pouvant craindre qu'il
quelque méchant service, d'autant
veur croissoit de jour en jour, à cause
it utile aux plaisirs de sa Majesté, il
i promettant de donner sa fille aînée
place de Mad. Monero. On croit qu'il
promesse qu'à regret, le Duc n'é-
:, & ayant en vûë de la marier plus
ient; mais quelque pensee qu'il eût
ut osé s'en dedire, si le Comte de Seri
i pour se conserver l'amitié du Duc,
puis que Dieu avoit disposé de son
y en restoit encore un, son bas âge ne
npêcher qu'ils ne s'alliassent ensem-
t une cadette qui seroit bien son fait,
vouloit donner sa parole, il lui don-
e que la chose se feroit, quand leurs
it en état d'être pourvûs. Le Duc de
avoit besoin de bien, & qui ne pou-
ver un homme qui pût lui en donner
'eut garde de refuser ses offres, & le
mené les choses à maturité, le mariage
i selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur de Mr. Colbert, c est que Mr. de St. Agnan, comme je viens de dire, étoit tous les jours de mieux en mieux auprés du Roi. La raison est que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiselle de la Valliere, fille d'hõneur de la Duchesse d'Orleãs, personne d'une mediocre beauté, mais qui plaisoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainsi il lui rendoit service dans cet amour, dont il étoit bien aise de dérober la cõnoissance à la Reine. Cette fille étoit de Tours, d'une Maison plus cõsiderable parmi la bourgeoisie, que parmi la Noblesse, puis que pour dire les choses comme elles sont, elle n'estoit pas seulement Demoiselle. Car quoy qu'il y en eust un de son nom qui eust esté annobli par Henri III. lors qu'il fut obligé de se retirer à Tours, du tems que les guerres civiles déchiroient son Royaume, neanmoins comme ce n'étoit que le frere de son bisaieul, la grace que le Roi lui avoit faite, ne s'étendoit pas sur toute sa famille, & ce n'étoit que sur ses décendans, supposé qu'il en eût laissé. Cependant le pere de cette fille avoit eu un emploi considerable à la guerre, & même avoit épousé une fille de qualité, ce qui faisoit que ses enfans en vouloient être. Quoy qu'il en soit elle étoit entrée chez Madame la Duchesse d'Orleans, sans qu'on se fust mis fort en peine d'aprofondir ces sortes de choses, & devant que le Roi la regardât de bon œil, elle avoit fait un amant qui en étoit si amoureux, qu'il songeoit à l'épouser. C'étoit un Gentilhomme d'auprés de Chartres, aisné de sa Maison, qui joüissoit bien de vingt mille livres de rente, tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'appelloit l'Estourville, étoit Lieutenant aux Gardes, & n'avoit qu'un seul défaut, qui étoit d'avoir un pere, sans le consentemẽt de qui il ne se pouvoit marier Ainsi étant obligé de lui aller faire sa cour pour l'avoir, il quita Mademoiselle de la Valliere, qui

enir tout le plutoſt qu'il luy ſeroit
toit pas neceſſaire de lui recomman-
ur ne lui permettoit pas de demeurer
oigné d'elle ; & s'il n'euſt tenu qu'à
it fait qu'aller & revenir. Mais ayant
ere, qui ne ſe contentoit pas d'une
n, & d une naiſſance ſi mediocre, il lui
tems qu'il ne penſoit pour le ména-
que quād il raporta ſon conſentement,
choſes extrémement changées. Le Roi
ſeulement amoureux de ſa maitreſſe,
treſſe l'eſtoit ſi éperdûment du Roy,
it prevenu par ſa déclaration, celle qu'il
voir envie de lui faire. Ce fut la premie-
e qu'il aprit arrivant à Paris, & ayant
croire, ſi elle ne lui étoit confirmée par
même de Mademoiſelle de la Valliere, il
our la voir au Palais Roial. Mais ce n'é-
e tems qu'il la pouvoit voir facilemēt, le
e amoureux avoit mis des gens auprés
ur lui répondre de ſa conduite, & ces gés
demandé qui il étoit, il ſe nomma, croyāt
om lui ſerviroit de paſſeport. On le fut
ademoiſelle de la Valliere, mais cette fil-
ſi remplie de ſa nouvelle grandeur, que
nt que ſi le Roi venoit à aprendre le deſſein
voit eu pour lui, il ne fuſt capable de la
lle feignit de ne le pas connoître. Une ſi
ngratitude étant raportée à l'Eſtourville, il
n ce que cela vouloit dire, & n'ayāt plus de
douter de ſon malheur, il s'en retourna chez
ablé de tant d'affliction, qu'il fut obligé de
te au lit. Ceux qui ſçavoient ſon hiſtoire, lui
derent s'il n'eſtoit pas fou de ſe deſeſperer
our une ingrate, mais n'étant pas capable de
il donna un exemple qu'un veritable amant
nourir de douleur. En effet, aprés avoir lan-
lus de trois ſemaines, ne faiſant que parler de
atitude de Mademoiſelle de la Valliere.

rendit l'esprit, aprés avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr. Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valiere, dés qu'il la vît maîtresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui pretendoient comme lui avoir part aux bonnes graces du Monarque. Cependant aprés avoit passé une grande partie de ma vie auprés des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si bien que si je n'eusse eu ma rente, j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toûjours, & quoi que par les bien-faits que j'avois procurés à la Maison, il fust fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eust esté d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion ; mais comme, graces à Dieu, je n'estois pas tout à fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas atiré par ma faute. Enfin comme nous estions sur la fin de l'année 1663. je recûs une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence, soit que je fusse bien-aise de le voir encore, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes affaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au préjudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six-heures aprés chez-lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'estois pas venu de moi même ; neanmoins feignant d'en estre bien aise, il me dit que je n'avois fait que le prevenir, puis que son dessein etoit de me mander, que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses affaires ; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procés entre les proches, il croioit que je ne lui refuserois pas

état où il étoit, de m'accorder avec sa fem. & avec mes freres : qu'il pretendoit que j'eusse de me loüer de lui, que pour cet éfet il vouloit toute sa succession fût partagée également, sa nme allant pour une tête, sans qu'il fût parlé ny les reprises, ni de son doüaire : que c'étoit un tage pour moi, puis qu'elle avoit aporté beauup de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans uccession, au lieu que s'il le faloit distraire, nme c'estoit la coustume, elle emporteroit la illeure part. Je ne répondis rien à un discours njuste, mon pere ne voulant pas moins que me re perdre par là le bien de ma mere, qui étoit nsiderable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis 'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, supsé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par es pretentions. Il crut que mon silence étoit un nsentement tacite à ses volontés, si bien que oyant qu'il n'y avoit plus qu'à envoyer querir un otaire, il dit à son valet de chambre de l'aller iercher. L'état ou il estoit me fit souffrir tout cesans lui vouloir contredire, esperant que sans ie je fusse obligé de le chagriner, il feroit peutre quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit aire ; mais le Notaire étant venu, & voyant qu'il ii commandoit d'écrire sa volonté, je le priai de ouloir differer jusques à ce que je pusse prendre onseil: que je le priois de se ressouvenir que j'étois on sang, aussi bien que les autres, lesquels avoient oûjours joüy des douceurs de la maison, au lieu que j'en avois toûjours été privé: que l'aîné du second lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Benefices, lesquels le mettoient en état non seulement de se passer de patrimoine, mais d'assister son cadet : que j'avois marié ma sœur, laquelle pareillement étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien ; que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les exclût de sa succession, que je ne pretendois pas leur oster ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi

devoit il faire la même chose à mon égard : que neanmoins je consentois s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier : que je voulois bien aussi qu'il en donnat une à mon cadet, afin que si son frere n'en usoit pas comme il faut avec lui, il eût toûjours dequoi subsister. Mais qu'à l'égard du reste, il me permettroit, comme je lui venois de dire, de prendre conseil sur ce que j'avois à faire.

Au reste il n'y avoit rien de plus honête que ma proposition, & c'estoit proprement me dépoüiller pour revestir les autres. Mais mon pere estoit si preoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ses enfans, que s'il eût pu se lever pour me batre, je ne doute point qu'il ne l'eust fait. Il me dit qu'il voioit des preuves de ce qu'on lui avoit toûjours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un denaturé, qui voulois avancer sa mort par ma desobeïssance : qu'il m'avoit fait une proposition, où il n'y avoit que moy qui trouvast de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maison, m'obligeoit à m'en priver, plutost que de m'empescher de faire du mal : qu'il ne s'étonnoit pas si je m'étois toûjours broüillé avec mes Maîtres, qui me connoissoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuse, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois : que je me retirasse de devant lui, pour ne pas troubler le repos de sa conscience; qu'il me donnoit sa malediction si je perseverois dans mon dessein, & que c'étoit à moi à voir si je voulois le laisser mourir dans ces sentimens.

Je vous avoüe que j'eusse voulu estre bien loin quand je l'entendis parler de la sorte, je tâchay d'adoucir son esprit par les plus profondes soûmissions qu'il me fut possible, & tâchant de lui faire connoitre que je ne demandois que la justice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laisser

ller les choses selon le cours ordinaire, de peur u'elles ne fussent trop des avãtageuses à ma belle iere, & à ses enfans, je consentois de donner du ien à ceux qui n'en avoient point : que j'en avois utant de besoin que les autres, puis qu'on parloit le suprimer la banque de Lion, où tout au moins le retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon rere l'Abé seroit toûjours plus riche que nous tous ensemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'a-tendisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fust redevable de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit jamais offert une piece de trense sols, dans le temps qu'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monde, ou si veritablemeet c'étoit la verité. Mais mon pere en ayant une autre pensée, je fus si malheureux qu'il mourut outré contre moy. Comme il n'y avoit point de ma faute, je crus que Dieu ne songeroit gueres aux maledictions qu'il m'avoit données avant que de mourir, & cela ne m'empéchant pas de songer à mes affaires, je fis mettre le scellé sur tous ses effets. Il n'est pas difficile de s'imaginer que ma belle mere se plaignit extremément de ce procedé, elle qui dans le tems que j'en usois si honestement, m'avoit fait la guerre avec tant de cruauté. Je fis ce que j'avois fait autrefois qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de raison qu'en ce temps-là ; neanmoins pour n'avoir rien à me reprocher, plutost que pour aucune défiance que j'eusse de mõ bon droit, je lui offris mil le écus de rente, moyennant qu'elle se desistast de toutes ses pretentions. C'étoit assurément un present que je lui faisois qui lui devoit paroître bien honeste, puis qu'en bonne justice elle ne pouvoit esperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature ; mais comme elle avoit pris de precautions que je ne sçavois pas, elle me fit dire que je devois accepter les offres que mon pere m'a-

doute qu'on avoit trouvé sous son scellé des requestes adressées à Mr. Colbert, avec le mot de Monseigneur à la tête, titre qu'on ne lui avoit jamais donné avant la prison de Mr. Fouquet : que c'étoit dôc une marque qu'on étoit entré chez lui, quand on avoit voulu, & que cela emportoit une consequence infaillible, qu'on n'y étoit entré que pour le perdre, c'est-à-dire, qu'on avoit emporté tous les papiers qui pouvoient servir à sa justification : que non obstant tout cela il s'estoit lavé du crime de peculat, dont ses ennemis s'estoient fait fort de le convaincre; qu'il avoit fait voir l'état de ses biens, lors qu'il étoit entré dans le Ministere, ceux qu'il avoit reçûs de sa femme, lesquels montoient à plus d'un million, les pensions qu'on luy donnoit, les bien-faits qu'il avoit eus en diverses rencontres, & que quoi-que tout cela fût extrêmement considerable, neanmoins il avoit non-seulement tout mangé, mais devoit encore plus de deux millions : qu'ainsi il ne faloit pas tirer des inductions qu'il étoit criminel, par la grande depense qu'il avoit faite, qu'il en avoit eu le moyen sans faire tort au Roi, & que ce n'estoit qu'à lui seul qu'il l'avoit fait, & à sa famille.

La plûpart des Juges admirerent, non pas tant le discours de cet homme, quoy qu'il fust rempli de force, que le mépris, qu'il faisoit des Puissāces qu'il devoit choquer par-là, puis qu'elles souhaitoient la mort de Mr. Fouquet. Cependant comme il ne faut qu'un bon exemple pour porter nostre prochain à bien faire, ceux qui avoient à parler aprés lui suivirent ses sentimens, & ceux qui avoient conclu à la mort, ayant honte d'avoir prevariqué à leur devoir, se retracterent, de sorte que dans un moment on vit un si grand changement dans la Chambre, qu'on eut dit que le St. Esprit les avoit tous inspirés. Cependant comme il y avoit toûjours matiere d'ordonner quelque punition à Mr. Fouquet, soit à cause du projet dont j'ai parlé ci-

dessus, ou de ce qu'il avoit fortifié Beſle-Iſle de ſa
propre autorité, on le condamna au banniſſe-
ment. On fut fort ſurpris à la Cour d'un arreſt ſi
peu atendu, cela fut cauſe qu'on rompit le voyage
de Chartres, & Mr. Colbert ayant peur que ſi Mr.
Fouquet avoit la liberté, il ne fiſt connoiſtre un
our bien des choſes, qu'il avoit interêt à tenir ca-
chées, il fit enſorte que le Roy convertit ſa peine
en une priſon perpetuelle. Aprés donc avoir de-
meuré je ne ſçais combien de temps dans le don-
jon de Vincennes, on le conduiſit à Pignerol, où il
a demeuré pour le moins ſeize, ou dix ſept ans.
Mais ç'a été pour faire penitence de ſes fautes, car
ceux qui l'ont connu dans ce lieu de perſecution,
rapportent qu'il en a fait un ſi bon uſage, qu'il ne
lui pouvoit rien arriver de plus avantageux. Quoi
qu'il en ſoit, je ne puis m'empeſcher de raporter
ici ce qui lui arriva dans l'entrevûë qu'il eût avec
Mr. de Lauſun, qui fut mis huit ou dix ans aprés
dans la même priſon, choſe que j'ay ouye raconter
à celui-ci, il n'y a pas plus de trois mois. S'étant
rencontrés tous deux, ils s'aborderent, & Mr.
Fouquet ne ſe reſſouvenant que confuſement de
l'endroit où il l'avoit vû, lui demanda où c'étoit,
soit qu'il en eu't perdu le ſouvenir dans ſa diſ-
grace, ou comme il eſt plus vray ſemblable, que
Mr. de Lauſun n'eût pas été aſſez conſiderable de
ſon temps, pour le bien remarquer. Quoy qu'il
en ſoit, Mr de Lauſun lui ayant rendu conte de ce
qu'il vouloit ſçavoir, par une démangeaiſon qui
eſt ſi naturelle à tout le monde, lui voulut encore
conter ſon hiſtoire, & le ſurprit extrémement quād
il lui dit les paroles qu'il avoit euës avec le Roy,
au ſujet de Madame de Monaco, comment il luy
avoit dit, qu'il n'eſtoit qu'un tiran de lui vouloir
ôter ſa maîtreſſe, le refus qu'il avoit fait d'aller
faire ſa charge de Colonel General des Dragons
dans l'armée qu'il envoyoit en Italie, comment il
lui avoit demandé de le faire General, & ſur le re-

fus qu'il lui en avoit fait, cõment il lui avoit jetté les provisions de sa charge. Enfin comment le Roi l'avoit envoyé à la Bastille, d'où neanmoins il étoit sorti vingt-quatre heures aprés, pour revenir mieux que jamais auprés de lui. Mr. Fouquet écoutoit tout cela comme une merveille, & voyant un homme d'une si méchante mine, il ne pouvoit comprendre comment le Roi qui étoit un Prince extrémement éclairé, se pût coëfer à un point, que lui qui étoit le plus fier de tous les hommes eut dementi son caractere en faveur d'un sujet qui en paroissoit si indigne. Cependant il ne témoignoit rien de ce qui se passoit dans son ame, & au contraire écoutoit avec atention tout ce que l'autre lui disoit; mais quand ce vint à son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, comment le Roy aprés y avoir donné son consentement avoit retiré sa parole, le desespoir où avoit esté cette Princesse, & enfin tout ce qui s'en étoit ensuivi, il ne se put empécher de se tourner vers un autre prisonnier d'Etat qui les étoit venu joindre, & portant son doigt à son front, ainsi qu'on a coutume de faire quand on veut dire que quelqu'un a le cerveau gâté, il voulut lui faire entendre par là qu'il n'avoit pas meilleure opinion de celui qui lui parloit. Mr. de Lausun s'en aperçût, & ne faisant pas semblant d'y avoir pris garde, il acheva les autres merveilles de sa vie, ce qui acheva de confirmer Mr. Fouquet dans ses premiers sentimens.

Colbert étant devenu tout-puissant par la disgrace de ce Ministre, possеda tellement l'oreille du Roi, qu'il donna de la jalousie à Mr. le Tellier, qui comme vieux courtisan, & qui avoit rendu de grands services, pretendoit, comme il étoit juste, recevoir quelques marques de distinction. La maniere dont se prit Colbert pour y réüssir, fut de faire voir une grande œconomie dans les Finances, dont il changea toute la forme, faisant suprimer les tresoriers de l'Epargne, & ceux qui avoient eu

lque part à leur administration. Tous ces gens
:nt mis en prison sous pretexte qu'ils avoient
é le Roi, & eux qui pretendoient qu'il leur fust
des sommes immenses, se trouverent si éloignés
leur conte, qu'il leur falut abandonner tout
: bien, pour celles qu'on leur demandoit. En
; pour dire la verit:, il y avoit eu bien de l'a-
,& il étoit bien juste que l'on y mît ordre. Ce-
dant plusieurs Grands se trouverent interessés en
a, les uns ayant épousé des filles de partisans,
autres étant prêts de s'allier avec eux pour rac-
nmoder les afaires de leur Maison. Le Duc de St.
nan étoit de ce dernier nombre, & le Comte de
i son fils ainé étoit accordé avec Mad. Monero,
ui le pere avoit promis deux millions en maria-
e Duc étoit fort bien auprés du Roi, comme
/ déja dit, & Mr. Colbert pouvant craindre qu'il
luy rendit quelque méchant service, d'autant
is que sa faveur croissoit de jour en jour, à cause
il se rendoit utile aux plaisirs de sa Majesté, il
paisa en lui promettant de donner sa fille aînée
on fils à la place de Mad. Monero. On croit qu'il
lui fit cette promesse qu'à regret, le Duc n'é-
it pas riche, & ayant en vûë de la marier plus
antageusement; mais quelque pensée qu'il eût
dessus, il n eut osé s'en dedire, si le Comte de Seri
t vécu. Aussi pour se conserver l'amitié du Duc,
lui dit, que puis que Dieu avoit disposé de son
s,& qu'il luy en restoit encore un, son bas âge ne
voit pas empêcher qu'ils ne s'alliassent ensem-
e, qu'il avoit une cadette qui seroit bien son fait,
que s'il lui vouloit donner sa parole, il lui don-
oit la sienne que la chose se feroit, quand leurs
nfans seroient en état d'être pourvûs. Le Duc de
Agnan qui avoit besoin de bien, & qui ne pou-
oit pas trouver un homme qui pût lui en donner
avantage, n'eut garde de refuser ses offres, & le
ms ayant amené les choses à maturité, le mariage
est accompli selon le projet qui en avoit été fait.

Ce qui faisoit desirer cette alliance avec tant de chaleur de Mr. Colbert, c'est que Mr. de St. Agnan, comme je viens de dire, étoit tous les jours de mieux en mieux auprés du Roi. La raison est que ce Prince étoit devenu amoureux de Mademoiselle de la Valliere, fille d'hônneur de la Duchesse d'Orleãs, personne d'une mediocre beauté, mais qui plaisoit plus que celles qui étoient infiniment plus belles. Ainsi il lui rendoit service dans cet amour, dont il étoit bien aise de dérober la cõnoissance à la Reine. Cette fille étoit de Tours, d'une Maison plus cõsiderable parmi la bourgeoisie, que parmi la Noblesse, puis que pour dire les choses comme elles sont, elle n'estoit pas seulement Demoiselle. Car quoy qu'il y en eust un de son nom qui eust esté annobli par Henri III. lors qu'il fut obligé de se retirer à Tours, du tems que les guerres civiles déchiroient son Royaume, neanmoins comme ce n'etoit que le frere de son bisaieul, la grace que le Roi lui avoit faite, ne s'étendoit pas sur toute sa famille, & ce n'étoit que sur ses décendans, supposé qu'il en eût laissé. Cependant le pere de cette fille avoit eu un emploi considerable à la guerre, & même avoit épousé une fille de qualité, ce qui faisoit que ses enfans en vouloient être. Quoy qu'il en soit elle étoit entrée chez Madame la Duchesse d'Orleans, sans qu'on se fust mis fort en peine d'aprofondir ces sortes de choses, & devant que le Roi la regardât de bon œil, elle avoit fait un amant qui en étoit si amoureux, qu'il songeoit à l'épouser. C'étoit un Gentilhomme d'auprés de Chartres, aisné de sa Maison, qui joüissoit bien de vingt mille livres de rente, tellement que c'étoit un grand avantage pour elle. Il s'appelloit l'Estourville, étoit Lieutenant aux Gardes, & n'avoit qu'un seul défaut, qui étoit d'avoir un pere, sans le consentemét de qui il ne se pouvoit marier Ainsi étant obligé de lui aller faire sa cour pour l'avoir, il quita Mademoiselle de la Valliere, qui

·ia de revenir tout le plutost qu'il luy seroit ·ible. Il n'étoit pas necessaire de lui recomman- , son amour ne lui permettoit pas de demeurer g-tems éloigné d'elle ; & s'il n'eust tenu qu'à il n'auroit fait qu'aller & revenir. Mais ayant ire à un pere, qui ne se contentoit pas d'une sans bien, & d une naissance si mediocre, il lui it plus de tems qu'il ne pensoit pour le ména- ; si bien que quād il raporta son consentement, ouva les choses extrémement changées. Le Roi :oit pas seulement amoureux de sa maitresse, s sa maîtresse l'estoit si éperdûment du Roy, elle avoit prevenu par sa déclaration, celle qu'il oit pu avoir envie de lui faire. Ce fut la premie- nouvelle qu'il aprit arrivant à Paris, & ayant ne à la croire, si elle ne lui étoit confirmée par bouche même de Mademoiselle de la Valliere, il fut pour la voir au Palais Roial. Mais ce n'é- s plus le tems qu'il la pouvoit voir facilemēt, le onarque amoureux avoit mis des gens auprés elle, pour lui répondre de sa conduite, & ces gēs aiant demandé qui il étoit, il se nomma, croyāt e son nom lui serviroit de passeport. On le fut e à Mademoiselle de la Valliere, mais cette fil- étoit si remplie de sa nouvelle grandeur, que aignant que si le Roi venoit à aprendre le dessein elle avoit eu pour lui, il ne fust capable de la iter, elle feignit de ne le pas connoître. Une si āde ingratitude étant raportée à l'Estourville, il t bien ce que cela vouloit dire, & n'ayāt plus de u de douter de son malheur, il s'en retourna chez i accablé de tant d'afliction, qu'il fut obligé de mettre au lit. Ceux qui sçavoient son histoire, lui emanderent s'il n'estoit pas fou de se desesperer nsi pour une ingrate, mais n'étant pas capable de ison, il donna un exemple qu'un veritable amant eut mourir de douleur. En effet, aprés avoir lan- ui plus de trois semaines, ne faisant que parler de ingratitude de Mademoiselle de la Valliere.

rendit l'esprit, aprés avoir conjuré un de ses amis de lui dire qu'il n'y avoit qu'elle qui étoit cause de sa mort.

Mr.Colbert entra dans tous les interêts de Mademoiselle de la Valiere, dés qu'il la vit maîtresse du Roi, & cela lui fit emporter la balance par dessus ceux qui pretendoient comme lui avoir part aux bonnes graces du Monarque. Cependant aprés avoit passé une grande partie de ma vie auprés des Grands, je me vis comme abandonné de tout le monde, si bien que si je n'eusse eu ma rente, j'aurois fort mal passé mon temps. Mon pere vivoit toûjours, & quoi que par les bien-faits que j'avois procurés à la Maison, il fust fort à son aise, je ne me ressentois aucunement de ce bien. Je crois au contraire qu'il eust esté d'humeur à me laisser mourir de soif, faute de me donner un verre d'eau. Cela me faisoit bien de la peine quand je venois à y faire reflexion ; mais comme, graces à Dieu, je n'estois pas tout à fait miserable, je prenois mon mal en patience, d'autant plus que je ne me l'étois pas atiré par ma faute. Enfin comme nous estions sur la fin de l'année 1663. je recûs une lettre de son Curé, par laquelle il me donnoit avis de venir en diligence, soit que je fusse bien-aise de le voir encore, avant que de mourir, ou que je voulusse donner ordre à mes affaires. Comme je n'en avois point qui me pussent retenir au préjudice de cette nouvelle, je partis incontinent par la poste, & arrivai six-heures aprés chez-lui. Il fut surpris de me voir, & se douta bien que je n'estois pas venu de moi-même ; neanmoins feignant d'en estre bien aise, il me dit que je n'avois fait que le prevenir, puis que son dessein étoit de me mander, que son grand âge ne lui pouvant plus permettre d'esperer de revenir en santé, il vouloit donner ordre à ses affaires; que comme il n'y avoit rien que l'on dût éviter avec plus de soin que les procés entre les proches, il croioit que je ne lui refuserois pas

'état où il étoit, de m'accorder avec sa fem-
& avec mes freres : qu'il pretendoit que j'eusse
de me loüer de lui, que pour cet éfet il vouloit
toute sa succession fût partagée également, sa
nme allant pour une tête, sans qu'il fût parlé ny
ses reprises, ni de son doüaire : que c'étoit un
tage pour moi, puis qu'elle avoit aporté beau-
ıp de bien, qui demeureroit ainsi confondu dans
uccession, au lieu que s'il le faloit distraire,
nme c'estoit la coustume, elle emporteroit la
illeure part. Je ne répondis rien à un discours
njuste, mon pere ne voulant pas moins que me
re perdre par là le bien de ma mere, qui étoit
nsiderable, les fruits qu'il m'en devoit, depuis
'il s'étoit remarié, & mon droit d'aînesse, sup-
sé que je n'absorbasse pas tout ce qu'il avoit par
es pretentions. Il crut que mon silence étoit un
nsentement tacite à ses volontés, si bien que
oyant qu'il n'y avoit plus qu'à envoyer querir un
otaire, il dit à son valet de chambre de l'aller
hercher. L'état où il estoit me fit souffrir tout ce-
sans lui vouloir contredire, esperant que sans
ue je fusse obligé de le chagriner, il feroit peut-
re quelque reflexion à l'injustice qu'il me vouloit
ire ; mais le Notaire étant venu, & voyant qu'il
i commandoit d'écrire sa volonté, je le priai de
ouloir differer jusques à ce que je pusse prendre
onseil: que je le priois de se ressouvenir que j'étois
on sang, aussi bien que les autres, lesquels avoient
oûjours joüy des douceurs de la maison, au lieu
ue j'en avois toûjours été privé: que l'aîné du se-
ond lit étoit pourvû d'ailleurs de deux bons Bene-
ices, lesquels le mettoient en état non seulement
de se passer de patrimoine, mais d'assister son ca-
let : que j'avois marié ma sœur, laquelle pareille-
nent étoit assez riche, pour n'avoir besoin de rien ;
que je ne disois pas cela pour vouloir qu'il les ex-
clut de sa succession, que je ne pretendois pas leur
oster ce que la nature leur donnoit, mais qu'aussi

devoit il faire la même chose à mon égard : que neanmoins je consentois s'il le trouvoit bon, qu'il donnât à ma belle-mere une pension si forte qu'il voudroit, laquelle j'étois tout prêt de ratifier : que je voulois bien aussi qu'il en donnat une à mon cadet, afin que si son frere n'en usoit pas comme il faut avec lui, il eût toûjours dequoi subsister. Mais qu'à l'égard du reste, il me permettroit, comme je lui venois de dire, de prendre conseil sur ce que j'avois à faire.

Au reste il n'y avoit rien de plus honête que ma proposition, & c'estoit proprement me dépoüiller pour revestir les autres. Mais mon pere estoit si preoccupé d'amour pour ma belle-mere, & pour ses enfans, que s'il eût pu se lever pour me batre, je ne doute point qu'il ne l'eust fait. Il me dit qu'il voioit des preuves de ce qu'on lui avoit toûjours dit de moi, que je n'étois qu'un tigre, & un denaturé, qui voulois avancer sa mort par ma desobeïssance : qu'il m'avoit fait une proposition, où il n'y avoit que moy qui trouvast de l'avantage, mais que l'envie que j'avois de troubler ma Maison, m'obligeoit à m'en priver, plutost que de m'empescher de faire du mal : qu'il ne s'étonnoit pas si je m'étois toûjours broüillé avec mes Maîtres, qui me connoissoient mieux que lui : qu'un autre à ma place auroit fait une fortune prodigieuse, mais que Dieu m'avoit traité comme je le meritois : que je me retirasse de devant lui, pour ne pas troubler le repos de sa conscience; qu'il me donnoit sa malediction si je perseverois dans mon dessein, & que c'étoit à moi à voir si je voulois le laisser mourir dans ces sentimens.

Je vous avoüe que j'eusse voulu estre bien loin quand je l'entendis parler de la sorte, je tâchay d'adoucir son esprit par les plus profondes soûmissions qu'il me fut possible, & tâchant de lui faire connoitre que je ne demandois que la justice, je lui dis encore une fois que s'il ne vouloit pas laisser

ller les choses selon le cours ordinaire, de peur u'elles ne fussent trop des avâtageuses à ma belle iere, & à ses enfans, je consentois de donner du ien à ceux qui n'en avoient point : que j'en avois utant de besoin que les autres, puis qu'on parloit e suprimer la banque de Lion, où tout au moins e retrancher les rentes qu'elle faisoit, que mon rere l'Abé seroit toûjours plus riche que nous tous nsemble, & qu'il étoit bien juste que je ne m'a- endisse pas à lui, puis que quoi qu'il me fust rede- able de tout le bien qu'il avoit, il ne m'avoit ja- nais offert une piece de trense sols, dans le temps ju'il m'avoit vû en si grande necessité.

Je ne sçais si ma passion me faisoit croire que ce que je proposois étoit le plus raisonnable du monle, ou si veritablemeet c'étoit la verité. Mais mon ere en ayant une autre pensée, je fus si malheu- eux qu'il mourut outré contre moy. Comme il n'y voit point de ma faute, je crus que Dieu ne ongeroit gueres aux maledictions qu'il m'avoit lonnées avant que de mourir, & cela ne m'empé- hant pas de songer à mes affaires, je fis mettre le cellé sur tous ses effets. Il n'est pas difficile de s'i- naginer que ma belle mere se plaignit extremé- nent de ce procedé, elle qui dans le tems que j'en sfois si honestement, m'avoit fait la guerre avec ant de cruauté. Je fis ce que j'avois fait autrefois qui fut de la laisser dire, vû qu'elle en avoit plus de aison qu'en ce temps-là ; neanmoins pour n'avoir ien à me reprocher, plutost que pour aucune dé- fiance que j'eusse de mõ bon droit, je lui offris mil e écus de rente, moyennant qu'elle se desistast de outes ses pretentions. C'étoit assurément un pre- ent que je lui faisois qui lui devoit paroître bien honeste, puis qu'en bonne justice elle ne pouvoit sperer que son bien, dont la meilleure partie étoit encore en nature ; mais comme elle avoit pris de recautions que je ne sçavois pas, elle me fit dire que je devois accepter les offres que mon perem'a-

voient faites, pour peu que j'eusse esté bien sensé, & que je verrois dans peu le tort que j'avois eu de les refuser.

Ce discours ne fit aucune impression sur moi, ne me doutant nullement de la fraude qu'on m'avoit faite. Ainsi ne songeant qu'à justifier mes droits, je travaillay exactement avec les Avocats, & les Procureurs, lesquels trouverent selon leur calcul, que j'absorbois tout le bien quand meme il eust esté plu considerable. Je ne songeay dõc qu'à faire lever le scellé, pour avancer toutes choses, & les formalités qu'il faloit faire ayant étés faites pour cela, je trouvay dans les papiers que ma belle mere étoit separée par son cõtract de mariage, ce qui me fit croire que mes affaires en iroient encore mieux, puis que s'il y avoit quelque remboursement qui eût été fait de son bien, mon pere n'en étoit point responsable. Je ne pus m'empescher de le lui dire, m'imaginant que c'étoit peut-être pour se flater du contraire qu'elle temoignoit tant de fierté, mais elle me dit pour toute répõse qu'il faloit aller jusques au bout, & que peut-être verrois je des choses qui m'ôteroient l'envie de rire. Je ne pouvois comprendre ce que c'étoit, quelque gesne que je donnasse à mon esprit; mais enfin cette Enigme se developa dans un moment. Celui qui faisoit l'inventaire ayant trouvé un sac de papier avec un étiquete, me le montra, & j'y lus ces paroles écrites de la main de ma belle mere. (Remboursemens que j'ay faits de mes deniers de plusieurs parties de rentes deuës par mon mary, lesquels j'ay à reprendre par preference à tout le monde sur son bien.) Je ne m'étonnai point jusques à ce que j'eusse vu ce que c'estoit, & ayant tiré les papiers du sac, j'y vis des contracts de constitution faits par mon grand-pere au profit de quelques particuliers. Le principal étoit pour le moins de cinquãte mille écus, tellement que si ce que ma mere pretendoit avoit lieu, elle avoit raison de dire qu'il n'y avoit

pas pour moi le mot pour rire. Comme j'étois forty jeune de la maison, & que je n'avois jamais eu cõnoissance des affaires, je ne pus rien dire jusques à ce que je fusse mieux instruit. Cependant je vis biẽ qu'il y avoit de la friponerie là-dessus, & l'explication la plus avantageuse que j'y pusse donner pour ma belle-me fut qu'elle s'étoit servie du revenu des Benefices de son fils pour l'apliquer à son profit. Ce qui me confirma dans cette pensée, fut que quoy que mon frere l'Abé laissast manier tout ce qu'il avoit à mon pere, & à ma belle-mere, il ne se trouva pas dix francs sous le scellé, lors que mon pere etoit mort. En effet, on ne trouva que huit francs & demi d'argent contans, belle somme pour une Maison qui faisoit quelque figure dans la Province, ou pour mieux dire, belle marque, comment ma belle-mere s'etoit abstenuë d'y mettre la main. Quoy qu'il en soit, aprés avoir resvé long-temps sur ce que j'avois vû, je fis reflexion qu'il estoit impossible que mon grand pere eut laissé tant de detes, puis que tout nostre bien ne montoit pas à davantage, & que cependant mon pere avoit marié deux de ses sœurs, à qui il avoit donné vingt-cinq mille francs à chacune. Au reste je tirois de là une consequence infaillible, qu'il faloit que mon pere bien loin d'estre chargé de toutes ces dettes, eust son bien franc & quite : qu'ainsi c'étoit de vieux contracts qu'on faisoit revivre par une collusion avec les creanciers, dont les principaux étoient tous parens de ma belle-mere.

Je témoignai mon soupçon à d'habiles gens, qui furent de meme sentiment que moi, & les Avocats s'étant encore trouvés de même avis, ils jugerent à propos que devant que de m'engager dans un procés, qui ne se pouvoit autrement qu'il ne me fit de la peine, je tachasse à découvrir sous main la fausseté. J'y fis tout mon possible, aiant fait agir quantité d'honnestes gens de la Province, qui sçavoiẽt ce que j'avois fait pour la maison, & qui avoient cõ-

paſſion de me voir traité de la ſorte; mais quoy qu'ils s'y employaſſent de bonne maniere, & de bonne-foy, ceux qui avoient ſervi ma belle-mere ne l'aiant pas fait pour s'en repêtir, & peut-être en ayant reçû une bonne recompenſe, tous leurs ſoins furent inutiles, & je me vis reduit d'entrer dans un procés de longue diſcuſſion. Je m'inſcrivis donc en faux contre ces pretendus rembourſemens, & ayant eu permiſſion de jetter des Monitoires, j'en fis publier dans les Paroiſſes de ceux que je croiois avoir aidé à la fauſſeté, eſperãt que la feſte de Noël qui aprochoit, les obligeroit de penſer ſerieuſement à leur conſcience, Ma ſœur me donna alors des marques de ſon bon naturel, elle me vint trouver, & me dit que quoi que ce qu'elle m'alloit dire dût la broüiller avec ſa mere, ſi elle en avoit jamais connoiſſance, elle devoit neanmoins pour rendre témoignage à la verité, m'avoüer qu'elle avoit oüi dire à mon pere en cauſant de choſes & d'autres avec ſa femme, que ſon pere ne lui avoit jamais laiſſé un ſol de detes, & qu'au contraire il avoit trouvé huit mille francs d'argent comptant lors qu'il étoit venu à mourir: qu'elle s'en reſſouvenoit comme s'il n'y avoit qu'un quart-dheure, & que ſi je croyois que cela me pût ſervir, elle le diroit en juſtice. Je la remerciay de ſa bõne volonté, & ne voulant pas qu'elle encouruſt la haine de ſa mere pour l'amour de moi, je lui dis qu'il me ſuffiſoit de cõnoître ſon cœur, ſans exiger ce ſacrifice: que j'eſtois faché de n'avoir pas de bien, qu'il n'y auroit qu'elle qui ſeroit mon heritiere, & que j'aimois les gens de bonne foi. En effet, elle en fut autant que je le pouvois deſirer, car elle me donna une declaration à trois ou quatre jours de là, par laquelle elle ne pretendoit rien ſur le bien qui reviendroit à ma mere de ce qui avoit jamais apartenu à mon pere, reconnoiſſant qu'il étoit à moy, & priant ſon fils en cas qu'elle fût morte de n'y rien pretendre, s'il ne venoit à lui échoir qu'en ce

i. Je me moquay de son papier qu'elle vouloute force remettre entre mes mains, & : déchiré de sa presence, je lui dis que nous accommoderions toûjours bien elle & moy : e lui sçavois autant de gré de ce qu'elle faiue si elle me donnoit cent mille écus, & que non chagrin étoit de n'estre pas en état de reoistre sa bonne volonté.

ôtre procés qui avoit d'abord été intenté sur eux, vint bien-tôt à Paris, par le moyen d'un ndu creancier de ma belle mere, qui croyant y r toute sorte de credit, & la servir plus utilet, l'y fit évoquer à cause qu'il y avoit ses causes mises. Bien loin d'en estre fâché, j'en fus ravi, yant peut-estre autant d'amis que lui, & crot qu'ils ne m'abandonneroient pas dans une se si juste. En effet, chacun m'ofrit ses services, moy qui avois hay jusques-là les procés plus toutes les choses du monde, entrepris le mien ec tât de chaleur, que j'en perdois le boire & le nger. Je ne sçais quand j'y pense encore, à quoy ribuer un si grand changement ; si ce n'est que a belle mere ayant toûjours pris à tâche de me agriner, je me faisois à mon tour un plaisir de i donner de la peine. Cependant le bureau étoit ontre moi, & je ne voyois personne qui ne me dit ue je perdrois mon procés, à moins que je ne prouisse quelque piece qui pust justifier l'injustice qu'on me faisoit. J'avois levé autant de contracts de mes deux rentes, pour montrer qu'ayant eu cinquante mille francs, il faloit que mon pere en eust eu bien davantage, mais les Avocats se moquoient de moi, quand je disois que c'étoit une preuve suffisante, ajoustant qu'en matiere de procés, on ne jugeoit point sur la presomption.

J'étois sans doute dans un embarras inconcevable, entendant ces sortes de choses, & je me voyois à la veille d'être encore condamné aux dépens, quand un Conseiller de la grande Chambre

me fit dire que si je voulois épouser sa fille, il me feroit gagner mon procés. Je demanday à celui qui me faisoit cette proposition, qui étoit ce Conseiller, à quoi il me répondit qu'il lui étoit deffendu de le dire, à moins que je n'eusse accepté le party, mais qu'aussi tôt que je lui aurois donné ma parole, il me feroit voir & le beau pere, & la fille. Je lui repliquai que l'on ne se marioit pas sans connoistre, & que devant que de rien promettre, j'étois bien aise de sçavoir à qui j'avois affaire : qu'en premier lieu cette proposition me paroissoit bien gaillarde, ou pour parler plus juste, d'un homme peu scrupuleux: que mon beau pere pretendu étoit donc personne à vendre la justice, puis qu'il me la faloit acheter aux dépens de ma liberté, & peut-être de mon honneur : qu'en second lieu cette precaution de me vouloir faire donner ma parole avant que de le connoistre, marquoit une défiance qu'il avoit de sa reputation, que ce ne pouvoit estre que deux ou trois de ces Messieurs, que je ne voulois pas nommer, mais que si c'estoit un de ceux dont je me défiois, j'amois mieux être toute ma vie miserable, que d'acheter mon bien par une alliance si honteuse. Cet homme me laissa dire tout ce que je voulus sans m'interrompre, puis haussant les épaules, il me dit qu'il pardonneroit cette imprudence à un homme de vingt-ans, mais qu'un qui en avoit prés de cinquante, n'étoit pas excusable de dire de si grandes pauvretés : que j'apellois donc vendre la justice, que de me vouloir servir de son credit, quelle obligation avoit un homme de preferer mes interests, à ceux de ma bellemere, qui selon les aparences avoit le bon droit de son côté : que ces Messieurs de qui je disois tant de mal, étoient pourtant les plus autorisés dans le Parlement, que tout trembloit sous eux, & que si l'on en faisoit quelque médisance, c'est que les autres enrageoient de n'avoir pas tant d'esprit, pour tourner une affaire comme il faloit : qu'il me

faloit laisser perdre mon procés, puis que j'étois assez fou que de le vouloir perdre ; que ce seroit bien employé que de m'en faire payer les dépens, & que quand on lui en aprendroit la nouvelle, il seroit le premier à dire que je n'aurois que ce que je meritois.

J'avoüe que je fus touché de cette menace, & tâchant en moi-même de justifier le procedé de ce beau-pere pretendu, je me dis qu'il n'étoit peut-être pas si condamnable que je me l'étois imaginé : que les services qu'il vouloit me rendre pouvoiët étre interessez, mais non pas injustes : que ces sortes d'homme voyoient plus clair que les autres dans un procés, & que c'estoit assurément par-là qu'il pretendoit me faire gagner le mien : que d'ailleurs il n'étoit pas étrange qu'il demandât pour recompense que j'épousasse sa fille ; qu'il étoit permis à un homme de demander tel salaire qu'il vouloit, que cependant à bien examiner toutes choses, ce n'étoit pas moi qui donnois du bien à sa fille, mais sa fille qui m'en donnoit, puis que sans lui j'estois à la veille de ne pas avoir un sou. Enfin à en parler franchement, l'aversion que j'avois pour ma belle mere m'ayant fait voir plus de facilité à cette affaire que je n'aurois cru, je dis à cet homme que je me rendois à ses raisons, pourvû que le beau-pere pretendu ne fust point Mr. Genou, & que la fille ne fût point quelque bête épaulée. J'avois tellemët Mr. Genou en teste, pour quelques injustices que je sçavois qu'il avoit faites à d'honêtes gens, que je ne m'avisai point d'en exclure encore quelques-uns qui ne valoiët gueres mieux que lui. Ainsi mon homme croyant que l'affaire étoit déja plus d'à moitié faite, il me nomma Mr. de Canaye, qui étoit un autre scelerat, pour ne pas dire qu'il étoit encore plus méchant que lui. Son nom me fit écrier comme s'il m'eût pris quelque mal prompt & subit, & l'apareilleur n'en jugeant rien de bon me dit de prendre garde à ce que j'allois faire, que

le gain ou la perte de mon procés dépendoit de mon procedé ; que la Demoiselle estoit sage, & n'avoit rien de desagreable : qu'un refus outreroit le pere qui aimoit la vengeance, & qu'en un mot je ne m'en prisse qu'à moi, s'il m'en arrivoit du mal. Je lui répondis qu'il m'en arriveroit tout ce qu'il plairoit à Dieu, mais que je ne serois jamais le gendre de Mr. de Canaye: qu'il pouvoit me faire perdre mon procés sans noircir beaucoup sa conscience: qu'il avoit déja tant fait de ces sortes de tours, qu'elle devoit être plus noire que la cheminée: que je m'étonnois cependant comment il n'avoit pas encore trouvé moyen de marier sa fille, laquelle commençoit à monter en graine : qu'il me sembloit qu'il lui étoit tombé souvent de pareilles affaires que la mienne entre les mains, & que je m'étonnois qu'il eust jetté les yeux sur moy pour estre le malheureux.

Enfin j'en dis trop pour un homme qui avoit un procés dont il étoit un des juges, & sur tout devant un personnage dont le metier etoit de trafiquer pour lui avec les parties. Ainsi lui ayant esté redire de mot à mot tout ce que je lui avois dit, ma belle-mere ne sollicita point contre moi avec tant de chaleur, qu'il le fit secretement. Cependans ce fut son bôheur que le refus que j'avois fait de sa fille, il la maria à un Gentilhomme bien plus riche que je ne pouvois être, quand même j'aurois gagné mon procés, ce fut à Montigni fils du Gouverneur de Diepe, & il ne luy en couta pour tout, ou du moins pour la meilleure partie de sa dot, qu'une petite injustice. Quoi qu'il en soit, je ne me repens point qu'il ait emporté cette conqueste, elle porte le haut de chosse vigoureusement, & tout ce que son mari peut faire aujourdui qui sente encore le maistre, c'est que quand il lui plaist, il va s'enyvrer à Chartres, n'y ayant point de vin pour lui dans sa maison. On me permettra bien cette verité pour le gendre d'un homme que j'ay

ant de sujet de hair : en effet, il fut cause que je erdis à quinze jours delà mon procés avec déiens, & depuis je n'ay point eu d'ennemi qui m'ait ait la moitié du mal qu'il a taché de me faire.

Cependant les dépens montoient à une somme considerable, & ma belle-mere qui n'avoit pas nvie de ménager, ayant levé un Executoire contre moi, me fit à la persuasion de Mr. de Canaye mettre en prison, lors que je m'en défiois le moins. Comme il estoit de deux mille tant de ivres, & qu'en ce tems-là comme en celuy-cy 'argent estoit fort rare, je ne trouvay point d'ami ssez charitable pour me les vouloir préter. Il y en ût beaucoup neanmoins qui me vinrent voir, & ui m'aiderent à detester l'ingratitude de cette emme, mais tout cela ne me soulageant point, il alut prendre patience, & me resoudre à ce qu'il laisoit à Dieu d'ordonner. Je trouva dans la prison eaucoup d'honestes gens, qu'une destin e semblable à la mienne reduisoit au même état, ils n'en toient pas cependant si affligées que je pouvois estre, & je voyois qu'ils cherchoient à se divertir, omme s'ils eussent esté en liberté. N'estant pas de eur humeur, je me mis à pester contre mes uges, même contre le siecle où l'on faisoit si peu justie, & y ayant là des espions aussi-bien qu'ailleurs, fus envoyé à Pierre Encise, c'est à-dire, que non affaire qui étoit purement civile, commença devenir criminelle. Je fus long-tems à deviner e que je pouvois avoir fait, pour être traité de la orte, mais me ressouvenant que j'avois dit quelue chose contre un Ministre, je ne cherchai plus 'autre cause de mon malheur. Comme ce que j'aois dit n'estoit pas autrement de consequence, ois la liberté de me promener, & les autres priinniers voyant un nouveau venu, s'empresserent e sçavoir mon histoire. Je n'eus garde de vouloir ur dire ce que j'avois fait, & me disant innocét, suivis en cela l'exemple de la plusspart, qui

croyent qu'en niant toutes choses, ils en sortiront bien plutôt. J'y trouvai entr'autres le Marquis de Fresne que j'avois connu assez particulierement, pour le traiter d'une autre maniere que les autres, c'est pourquoi e lui avoüai franchement mon imprudence, lui demandant ce que je devois faire pour la reparer. Il me dit que difficilemet me donneroit-il un bon cõseil dans une affaire si delicate, qu'il en avoit bon besoin lui-même, & que son malheur ne provenoit que de la même chose. Il me surprit en me disant cela, ayant toûjours oüy dire que c'étoit parce qu'il avoit voulu vendre sa femme à des Corsaires, & n'ayant pû m'empécher de lui témoigner ce que j'en pensois, il me répondit, que puis que j'estois si mal informé, il m'aprendroit dans peu de mots quelle étoit sa veritable Histoire. Comme nous n'avions rien à faire, & que je me faisois autant de plaisir d'aprendre une avanture si extraordinaire, qu'il s'en faisoit à la conter, nous nous assismes sur un banc qui étoit sur la plate forme, où nous nous promenions, & voyant que je m'aprêtois à l'entendre, il me dit que pendant que sa femme étoit encore fille, il en avoit été passionnément amoureux; que quoi qu'il se dist à lui-même que les filles tenoient des meres, la vie que menoit la sienne, ne l'avoit pû détourner de se contenter à quelque prix que ce fut, c'est pourquoi aprés avoir essayé inutilement de le faire, sans être obligé de l'épouser, il s'y étoit resolu, voiant qu'il ne lui restoit plus que ce moyen-là pour devenir heureux: qu'il l'avoit donc demandée à sa mere en mariage de son consentement, mais que cette femme qui avoit peine à se defaire de son bien, la lui avoit refusée: que ce refus n'avoit fait qu'animer la passion de l'un, & de l'autre, qu'ils avoient resolu ensemble de s'en aller. qu'il l'avoit enlevée, & avoit trouvé un Prestre pour les marier: que la chose estant faite, il avoit été force à la mere d'y consentir, qu'il avoit été le plus heureux de tous

les hommes pendant trois mois, mais que son bon-
heur n'avoit pas duré davantage: que d'Ecuilli son
frere étoit devenu amoureux de sa femme, & elle
e lui: que leur imprudence avoit été cause, qu'il
en étoit aperçu aussi-tôt, dont il avoi été si ou-
:, qu'il avoit été tenté plusieurs fois de les tuër
us deux: que neanmoins considerant que cela fe-
it un grand éclat dans le monde, il avoit révé en
même à d'autres moyẽs: d'autant plus qu'il ne
ivoit encore haïr sa femme, à tel point toute in-
ele qu'elle étoit, qu'il eût la force de tremper ses
ns dans son sang: que n'ayant pas la même ten-
se pour son frere, il avoit resolu de se battre
re lui, sous pretexte de leurs partages, pour
iels ils avoient eu quelques paroles ensemble:
ce propos il lui avoit parlé plusieurs fois sur
apitre de leurs interêts, afin que l'occasion lui
d'excuse, mais que l'amour qu'il avoit pour
ıme lui avoit fait tout souffrir sans repliquer.
nsi il s'étoit vû, s'il faut ainsi dire, arracher
ıes des mains, dont il avoit grand dépit, ne
t pas le quereller de guet à pan; mais
circonstance qu'il avoit veuë de ses propres
ii avoit fait changer le dessein qu'il avoit
ui, en celui de s'en défaire par une voye
re; que non seulemẽt il l'avoit surpris cou-
c elle, étant un our entré à l'improviste
chambre, mais avoit encore entendu le
qu'ils faisoient de l'assassiner: que son
ovãt, avoit feint de ne faire que rire avec
i'il avoit feint aussi de croire de son côté,
ii pas donner su et de se defier: qu'ainsi
ıt separés l'un de l'autre sans se rien dire
x, mais qu'ils n'en pensoient pas moins
eur: qu'en effet il avoit donné ordre à
e chambre de l'en défaire, lors qu'il
ıasse, tout de même que son frere avoit
la même chose à quelques soldats qu'il
s à force d'argent: que cependant les

uns & les autres avoient manqué leur coup, non pas toutefois sans que cela eust fait grand bruit dans le monde: que son valet de chambre particulierement avoit si mal pris ses mesures, que le soupçon en étoit tombé sur lui; que cela l'avoit perdu auprés du Roi, mais qu'on avoit tout attribué à l'interest, sans soupçonner rien de sa jalousie: qu'aprés cela son frere ne pouvant plus revoir sa femme avec tant de commodité, elle qui estoit de race à ne se pouvoir passer d'amant, en avoit fait à droit & à gauche, qu'entr'autres elle avoit eu un homme d'un grand credit, lequel etant encore dans le feu de sa jeunesse, ne songeoit qu'à passer son tems, quoi qu'il fust appellé aux grandes affaires: qu'il n'avoit pû souffrir un commerce si honteux, sans faire beaucoup de bruit, & même sans parler mal de cet amãt qu'il l'avoit sçu & que ç'avoit été la premiere cause de son malheur: que neanmoins comme il avoit eu peur de faire parler le monde, qui auroit pû dire que c'en eût été trop que de baiser la femme, & de maltraiter le mari, il avoit diferé sa vengeance jusques à ce qu'il en trouvast l'occasion: qu'elle s'étoit offerte bientôt aprés; que luy qui parloit, ne pouvant souffrir qu'on le montrast au doigt dans toutes les compagnies, avoit pris le temps de l'absence de cet homme, pour faire faire un voyage à sa femme: que pour lui oster tout soupçon, il avoit feint de se raccommoder avec elle: l'avoit traitée en femme bien aimée & enfin qu'elle s'étoit si bien laissé surprendre, qu'elle avoit esté la premiere à lui demander quand ils partiroient: que la voyant de si bonne humeur, il n'avoit pas voulu lui laisser le tems de se repentir, qu'il lui avoit fait prendre le chemin de Lyon, d'où il l'avoit menée en Provence, à dessein de la vendre à un Corsaire, qui s'en devoit charger moiennant un certain prix: mais qu'il avoit été si malheureux, que sa femme s'estoit sauvée par un miracle: qu'au lieu donc d'en estre defait, il n'avoit

aquis

ıe la reputation d'un ſcelerat, & d'un per-
: l'amant de ſa femme qui ne demandoit
etexte pour le perdre, avoit pris celui-là
oger où il étoit; que cependant on le tim-
dans le monde d'une étrange ſorte : que
e ayant prié un Marchand de la ramener, il
ıt avancé quelque argent, pour lequel il
ligé de la plaider : que cela faiſoit une in-
u Parlement, où il n'oublioit pas ſon hi-
fin de faire voir le beſoin qu'elle avoit eu
& d'étaler ſon ingratitude : qu'en éfet, que
i'il voulût beaucoup de mal à ce Marchand
: l'avoir pas laiſſée où il l'avoit trouvée, il
voit pas s'empêcher de dire qu'apres une ſi
: obligation, c'étoit une choſe bien honteu-
ıe de vouloir éluder le payement ſous pre-
qu'étant en puiſſance de mari, elle n'avoit
: en pouvoir de lui paſſer une obligation.
oy que je fuſſe la plus grande partie de ſon
re, je ne voulus pas l'interrompre. Il m'a-
ependant quelques circonſtances que je ne
ois pas par exemple, que la priſon qu'il ſouf-
, n'eſtoit que pour avoir choqué l'amant de
mmé. Cela me fit faire reflexion que tout
eureux que j'eſtois, je ne l'eſtois pas tant
moins, que ſi je me fuſſe marié, & prenant
es les femmes en averſion, je fis vœu que pas
ne me ſeroit jamais rien. Je paſſay trois ans
Pierre-Enciſe, ſans entendre parler ny d'a-
ny d'ennemis, & m'y croyant confiné pour le
: de mes jours, le chagrin m'accabla tellement,
je n'étois pas reconnoiſſable. Auſſi plus je fai-
de reflexion à ma deſtinée, plus je trouvois
j'eſtois malheureux. Et penſant quelquefois
Ir. le Cardinal de Richelieu, je ſoupirois pour
memoire, plus que je n'avois jamais fait pour
une maîtreſſe. Enfin ayant paſſé un ſi long-
ns dans un chagrin plus aiſé à s'imaginer, qu'à
crire, Mr. l'Archevéque de Lion frere du Maré-

chal de Villeroy, à qui s'adressoient tous les paquets de la Cour, comme Lieutenant de Roy de la Province, m'envoia dire que je pouvois sortir, mais que le Roi me donnoit encore la Ville pour prison. Je le fus remercier, & comme j'avois été nourri aux dépens du Roi tant que j'avois demeuré à Pierre-Encise, s'étant amassé une petite somme des arrerages de ma rente, j'eus moyen de payer ma belle-mere & me vis encore quelque argēt devāt moi. Je resolus d'être bon ménager voiāt à combien de choses, j'avois été exposé faute d'avoir deux cens pistoles pour payer ces miserables dépens, mais quelque resolution que l'on fasse, il est bien dificile de se soustraire à son malheur. Mr. l'Archevêque de Lyon m'ayant emmené à sa maison de Neuville, il fallut joüer au retour, & ma complaisance me coûta tout ce que j'avois.

Monsieur l'Archevêque de Lyon, m'envoya querir huit ou dix jours aprés, pour me dire que la Cour me permettoit de m'en aller où e voudrois. Cela me fut inutile, étant obligé d'atendre un nouveau secours, tellement que demeurant toûjours dans mon auberge, qui étoit les trois Rois, je passai mon tems le plus agreablement que je pus. Il y venoit tous les jours loger de nouveau monde, cette Ville étant sur le passage de diverses Provinces, ainsi on se desennuyoit facilement, & je trouvois que pour un homme qui n'avoit pas beaucoup de bien, ce sejour n'estoit pas desagreable. Pendant que j'étois là, Mr de St. Silvestre Officier en reputation dans nos troupes, y vint loger. Je ne le connoissois point, mais lui & moi étant d'humeur à faire bientôt connoissance, nous fimes ensemble quelques parties de plaisir. Il venoit de Comté où son regiment estoit, ce me semble, en garnison, & ayant trouvé sur le chemin un Gentilhomme de la Ville nommé Servieres, le parēt de celui qui a un si beau cabinet, ce Gentilhomme le vint prier à souper, & St. Silvestre lui demanda s'il trouveroit bon que

le la partie. Il étoit trop honête pour ne
; faire la civilité, & y étant allé librement,
emanda à joüer deux ou trois tours de tric
s nous avoir fait fort bonne chere. Com-
ivois assez bien ce jeu-là, je le pris au
ous ne joüâmes qu'un demi-Loüis au tour.
e fut tellement égale entre nous, que
îmes plus de quatre heures entieres, sans
ivoir un tour l'un sur l'autre, & me disant
ne devions pas nous quitter sans cela,
inuâmes à joüer jusques au lendemain
pendant la fortune s'étoit declarée, &
tellement en ma faveur, qu'à huit heures
je lui gagnois cent pistoles Comme le
us tomboit des mains d'envie de dormir,
u'il me demandoit quartier, à quoi je lui
que c'étoit à lui à me le donner quand il
que je ne voulois pas quiter, parce que
, mais que j'avois tout au moins autant
lui de dormir. Etant donc tous deux si-
tionnez pour nôtre repos, nous quitâmes
condition de le reprendre dés que nous
é. Nous nous couchâmes chacun dans
& ayant dormi quatre ou cinq heures,
eâmes la soupe. Il falut aprés cela s'a-
n contre l'autre, & la fortune cötinuant
riser, je lui gagnai jusques à cinq cens
fin considerant qu'il ne pouvoit jamais
ie si grosse perte, & que nous allions
r la nuit, il me pria de lui vouloir joüer
is cens pistolles en trois tours liés. J'y
lontiers, & pris les deux premiers, sans
reconnoître, mais étant venu tout d'un
rs de fortune, j'en perdis deux autres
lement qu'étant tant-à-tant, nous remî-
n trois. Ils furent plus disputez que
les autres, mais y ayant succombé à
s que deux cens pistolles de reste. La
assez considerable pour le petit jeu

que nous avions joüé d'abord, neanmoins peu s'en étoit falu qu'il n'en eût perdu huit cens, tant il est vray qu'il n'y a rien de si dangereux que le jeu.

Quoy qu'il en soit, cela me consola de la perte que j'avois faite avec Mr. l'Archevêque, & ayant alors de l'argent pour m'en aller à Paris, je fus prédre congé de lui. Je fus quelque-tems sans m'oser montrer à la Cour, croyant qu'aprés ce qui m'étoit arrivé, je n'y serois pas vû de trop bon œil. En effet, nous etions dâs un siecle, où les Ministres vouloient être regardés comme des Dieux, & quoy qu'ils ne fussent pas tous de la coste de S. Loüis, ils pretendoient accoûtumer les Gentishommes à avoir plus de respect pour eux, que pour des Princes. Je fus neanmoinss voir Mr. de Turenne, dont la conduite étoit bien differente de la leur. Car quoiqu'il fut un peu de meilleure Maison, autant qu'il en faisoit accroire, autant étoit il honête, & afable. Je le connoissois dés le temps que j'avois été à Mr. le Cardinal de Richelieu, & avois eu l'hôneur de le voir toûjours depuis de tems en tems. Il me reçût donc fort honestement à son ordinaire, & m'ayât dit qu'il étoit plus aise de me voir là, qu'à Pierre-ancise, il me demanda ce que je faisois. Je lui dis que j'étois bien embarassé, que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit fait à mon égard, ce que les singes font à l'égard de leurs petits, que pour me trop aimer, il estoit cause de la perte de ma fortune: que s'il m'avoit laissé faire le métier des armes, comme j'avois commencé, je serois en meilleure posture que je n'étois: que c'estoit mon inclination, ce qui avoit été cause que j'avois recommencé sous Mr. le Cardinal Mazarin: que la fortune cependant m'avoit encore troublé dans mes entreprises; que quoy que tout cela voulust dire que je devois chercher parti ailleurs, & que d'un autre costé je fusse d'un âge à demander plûtost le repos, qu'à entrer en apprentissage; je ne pouvois neanmoins m'empêcher de lui dire, que

affaire d'un vieil Aide de-camp, j'estois
-usement bien-son fait : qu'il n'avoit que
raindre que j'embarquasse les choses au-
ue selon sa volonté par un feu bouillant
se, qui me fist entendre une parole au lieu
, que graces à Dieu j'avois l'esprit meur.
-ins le devois avoir : que pour ce qui est
à cheval, je fatiguois encore aussi bien
'avois eu que vingt-cinq ans, ce qu'il
it qu'à lui d'éprouver.
e Mr. de Turenne de la maniere que je
de mes services, & m'ayãt pris au mot,
u'il me donneroit un camarade, qui s'il
si vieux que moi, du moins n'y auroit il
-up à dire. Il vouloit parler de lodoré,
t été Capitaine dans un vieux corps, &
e connoissois, je fus plus aise que ce
in autre. Au reste quoi que cet homme
nnu par ses services, il y avoit u...
qui le faisoit encore mieux connoître,
s si avantageusement pour lui. il av...
l'avoir épousé une femme coquete &
l revenoit de l'armée, un de ses amis
é en passant à Paris de l'accompagner
de débauche, il l'y avoit trouvée, qui
-nee tâchoit à y prendre son plaisir. Je
combien une avãture si cruelle avoit
à un homme de cœur, il l'avoit non-
il traitée sur le champ, mais encore
gion ; cependant par un retour bien
r tout à une personne qui avoit toû-
ir homme d'honneur, il l'avoit re-
-temps aprés, & etoit actuellement
i lui faisoit un tort inconcevable dãs
: si j'eusse esté marié, je n'aurois eu
cotterie avec lui, de peur qu'õ n'eût
l'eussions esté camarades en toutes
ravi, à ce qu'il me témoigna, de ce
encore servir, & ayant fait nostre

équipage ensemble, nous-nous preparâmes pour cette glorieuse campagne de Hollande.

Depuis le mariage du Roi nous avions eu quelque petite guerre à droit & à gauche, mais où les forces du Royaume n'avoient pas esté toutes occupées, si l'on en excepte la campagne de l'Isle. Ainsi le Roi n'avoit employé à ces petites expeditions que des Capitaines de mediocre reputation, si bié que leurs fautes avoient fait connoître combien les grands hommes étoient à estimer. Ainsi le Roi ayant afaire à une Republique florissante, & dont les richesses surpassoient celles des plus grands Monarques, fit choix du Prince de Condé, & du Vicomte de Turenne, les deux plus grands Capitaines qui fussent dans toute la Chrestienté. Cela fit rajeunir le Prince de Condé, qui avoit essuy diverses mortifications, depuis qu'il étoit revenu d'avec les Espagnols, car hors qu'en 1668. on s'étoit servi de lui pour la côquête de la Comte, on n'en avoit fait non plus de cas, que si tant de grandes actions ne l'eussent pas rendu recommandable. Encore si cela luy étoit arrivé, n'en étoit-il redevable qu'à la jalousie que le Marquis de Louvois avoit conçuë du Vicomte de Turenne, qui tant qu'avoit duré la campagne de l'Isle, avoit eu l'oreille du Roy à son préjudice. Ainsi pour éloigner ce grand homme, il avoit fait revenir l'autre, qui étoit confiné, s'il faut ainsi dire, dans sa maison de Chantilli, où il avoit essuyé divers chagrins. En effet, l'on avoit remarqué que quand le Roi avoit envoié des troupes en Hôgrie, il n'en avoit donné le cômandement au Comte de Coligni son parent, que parce qu'il s'étoit broüillé avec lui, & comme tout le monde ne sçait pas cette circonstance, je suis persuadé qu'on ne sera pas fâché que je la raporte. Lors que le Roi avoit fait des Cordons bleus, ce qui arriva, ce me semble, en 1660. le Prince de Condé avoit eu la nomination d'un, & le Comte de Coligni avoit cru que ce seroit lui, à cause des obligations que ce Prince

it, ou du moins le Duc de Luxembourg,
pelloit en ce tems-là le Comte de Boute-
issi sembloit-il que ce Prince les dût prefe-
: à cause de leur qualité, que de ce qu'ils
l'hõneur de lui apartenir. Mais ayant nom-
ir préjudice Guitaut son favori, le Cõte de
'en fut si scãdalisé, qu'il s'en fut le trouver
e-même, & lui reporta les provisions de la
de Capitaine-Lieutenant de ses Gendar-
ependant il lui dit qu'il ne meritoit pas ce
oit fait pour lui; qu'il avoit quité pour le
ne des premieres charges de la Maison du
e que pour recompense il luy preferoit un
qu'on ne sçavoit pas s'il étoit Gentilhom-
l avoit des enfans, & que si Dieu lui faisoit
: de les élever, il leur donneroit plutôt un
pistolet, que de souffrir qu'il s'atachassent
l'autres qu'au Roi: que du moins s'il faisoit
iniûstice, c'estoit à lui à la faire, & qu'on
oit pas tant mal au cœur. Le caractere du
le Condé étoit de n'estre gueres endurant.
t qu'il considerast qu'il avoit tort ou qu'il
st regagner par la douceur, il lui dit qu'il
it pas se mettre tant en colere, que s'il avoit
Guitaut au préjudice du Duc de Luxem-
& de lui, c'est qu'il avoit cru que leur qua-
feroit obtenir ce que l'autre ne pouvoit
par la sienne; que s'il eut su que les choses
ourné comme elles avoient fait, il en au-
t-estre usé autrement; qu'il devoit estre
de cette satisfaction, & qu'il ne tiendroit
qu'il ne le fût à l'avenir. Quoi que ce fût
ip à Mr. le Prince de Condé de parler de la
ii qui n'avoit jamais coutume de pleyer.
oins le Comte de Coligni n'en fut pas satis-
l se retira tout à fait broüillé avec lui.
it là la principale raison, comme j'ay de,
laquelle on lui donna le commandement
pes qui marchoient en Hongrie. Ce qui

fâcha tellement le Prince de Condé, que s'il n'avoit eu Chantilli pour ronger son frein, il seroit mort de douleur. Cependant il y demeura le plus long temps qu'il put sous pretexte de ses goutes; mais quoi qu'il en fût extrêmement incommodé, il se seroit encore mieux aimé à la Cour, s'il s'y fut vû traité, comme il sembloit que sa naissance le demandoit. Mais le Roi qui se ressouvenoit du tems passé, prenoit plaisir à le tenir si bas, que cela faisoit même de la peine à ceux qui n'y avoient point d'interest. En effet, il me souvient qu'un jour cóme il étoit dans la chambre du Roi, qui déjeunoit pour aller à la chasse, il fut une heure entiere à tenir la chemise qu'il lui faloit donner, sans que ce Prince lui dit une seule parole, quoy qu'il n'eut que Bontemps son premier Valet de chambre, un recolect & moy, avec qui s'entretenir. Car il n'y avoit que nous dans la chambre, & il avoit défendu qu'on laissât entrer personne.

Quoi qu'il en soit, quand le Roi se vit à la veille d'une grande guerre, il changea bien de conduite. Il n'y eut sorte de caresses qu'il ne fist à ce Prince, & se tenant enfermé avec lui, & avec le Vicomte de Turenne depuis le matin jusques au soir, il tâcha avec l'aide de ces deux grands hommes de se perfectióner dans le métier de la guerre. Je ne raporteray point le succez de cette campagne, cela seroit trop affecté pour des Memoires, outre que nous avons encore l'esprit tout rempli de ces grāds évenemens. Cependant je diray que n'ayant point d'ennemis sur les bras, nous nous donnâmes du bon tems, autant que nous voulumes: surquoi je me souviens que le Vicomte de Turenne qui prevoyoit ce qui devoit arriver, dit au Roy que ce tems-là ne dureroit pas toûjours, & que s'il n'y prenoit garde, il y auroit beaucoup à déchanter. Le Roi faisoit bien la grace à Mr. de Turenne, que d'avoir beaucoup de confiance en lui, mais le Marquis de Louvois, qui à proprement parler fai-

charge de General d'armée, ne l'avoit pas
t entretenu, qu'il changeoit son esprit entie-
t. Ainsi voyant qu'il ne gagnoit rien à
npre la teste, il laissa aller toutes choses,
en mettre autrement en peine, puis qu'on
rouloit pas croire. Cependant je faisois ma
e d'Aide-de-camp, où je n'avois pas grand'-
mais lors que j'y pensois le moins, je chan-
le qualité, ou du moins on me prit pour
neral, puis qu'on vint à moi pour avoir des
:ats. Le Duc de Longueville avoit eu en-
n campagne, plusieurs Gentilshommes, &
tres le Chevalier de Montchevreüil, frere
i qui est Colonel aujourd'huy du regiment
. C'estoit un homme parfaitement bienfait,
avoit eu de bonnes fortunes. Car la mere de
istre l'avoit tellement aimé, qu'un jour
il revenoit de l'armée, elle lui avoit elle-
ire ses bottes, afin qu'il fut en estat plutost
endre service. Il avoit encore les bonnes
de beaucoup d'autres, tellement qu'il auroit
à son aise, si le jeu ne l'avoit perdu. Mais il
oüé tout ce qui étoit à lui, & tout ce qui
t pas, & un jour il avoit perdu tout l'argent
crue du regiment de Normandie, qu'on lui
onfié. Il avoit fait souvent de ces petits
qui l'avoit perdu non-seulement de repu-
nais luy avoit encore gâté la cervelle En
étoit vû dans de telles extrêmitez, que la
avoit produit cet éfet Cependant il ne pou-
npêcher de joüer, & il ne fut pas plutôt ar-
Hollande, qu'il recommença sur nouveaux
is la fortune ne lui étant pas favorable, il
ut ce qu'il avoit, de sorte que sa cervelle
oit pas trop forte, en fut si-bien démontée,
evre chaude le prit, qui le troussa en peu
Son Maitre ne lui survécut guéres, s'étant
camp du Prince de Condé, avant que de
Rhin, si-bien qu'il fit ce coup d'étourdi qui

lui couta la vie,& celle de tant d honêtes gés. Or comme il y avoit peu de distance, entre la mort de l'un & de l'autre,les parés du Chevalier de Montchevreüil me vinrêt trouver, pour me prier de vouloir écrire en leur païs,où ils sçavoient que j'avois des habitudes,commêt il étoit mort de regret d'avoir perdu un si bon Maître. Je trouvai la demâde fort plaisante, moi qui sçavois qu'on l'avoit mené à Nuits le lendemain que nous étions entrez dans Rhimbergue, qui estoit pour le moins quatre ou cinq jours avant que nous passassions de Rhin. Mais faisant l'ignorant,je leur dis que je voulois bien le faire pour l'amour d'eux,quoi que j'eusse oüi dire qu'il estoit malade auparavant. Au reste je ne sçavois encore pourquoy ils souhaitoient ce service de moi,& tout ce que je croyois,c'est qu'ils étoiêt bien aises de cacher la nature de sa mort, de peur qu'il n'en retôbât une tâche sur leur famille. Mais il y avoit une autre raison, c'est qu'il avoit encore joüé l'argent de beaucoup de personnes, & ils aimoient mieux faire accroire qu'on le lui avoit pris aprés sa mort,que de dire qu'il étoit mort de regret de l'avoir perdu. Quoi qu'il en soit,c'étoit une delicatesse,où je ne côprenois rien,car aprés ce qu'il avoit fait, tout ce qu'ils pouvoient faire ne pouvoit pas être d'une grande consequence. D'un autre côté ils n'avoient que faire d'aprehender qu'on leur redemandât cet argent, la terre de l'aîné étoit en decret, qui estoit le seul à qui l'on se pouvoit adresser, & si Madame de Maintenon eut tardé davantage de prendre soin de cette famille,bien loin d'être en état de payer pour les autres, il y auroit long tems qu'elle seroit à bas. Je ne dis point cela par envie,ni pour trancher du grâd seigneur,pour peu qu'ô veüille se ressouvenir de ce que j'ay dit de moi ci-devant,on voit bien que je ne me flate pas, & quâd je serois encore plus riche,que tout ce que je vois de gens,mon humeur ne seroit pas de m'en faire accroire. Cependât je ne manday pas si preci-

t ce que ces Messieurs vouloient, qu'il ne re-
ıelque curiosité à ceux à qui j'écrivois, &
ɔientôt su que le Chevalier de Mõtchevreüil
ıort, ce qu'on apelle fou, ses parens crurét que
pouvoit venir que de moi, & sur ce pied là
ılurent beaucoup de mal. Pas un neanmoins
si méchant que de me quereller, mais comme
voisins de la Normandie, & qu'on veut que
de ce païs-là que sorte la trahison, ils firent
ls purent pour me perdre. Si Madame de
non avoit esté ce qu'elle est aujourd'hui, ils
ent réüssi facilement, & tout ce qui me pou-
iver de mieux, étoit d'estre renfermé pour
a vie dans la Bastille; mais par bonheur son
ı'estant pas encore si grand, tout ce qu'ils
ne faire, fut la moüe. La verité pourtant est
ı'avois rien dit, ni en bien ni en mal, mais
qu'il y auroit de la foblesse à moi de cher-
es desabuser, je leur laissay croire tout ce
ɔulurent, & fus toûjours mon chemin.
dant nous avancions toûjours en Hollan-
près avoir passé le Rhin, nous passâmes
ır lequel nous assiegeâmes Doesbourg. Le
ɔrleans frere du Roi étoit de l'autre, & sa
: voulant qu'il eût le principal comman-
ıprés, lui, il passa d'un côté du fleuve, pen-
le Roi demeura de l'autre. Il y avoit beau-
ire qu'il n'eut l'air & la mine du Roi, au-
l'un étoit majestueux, autant l'autre avoit
chose de bas dans le visage, & dans ses
. Il avoit même celle d'une femme, met-
ɔuge comme elles, ce qu'on disoit pour-
faisoit à cause qu'il avoit une dartre sur
& qu'il auroit été trop defiguré sans cela.
il en soit, si l'on trouvoit matiere de l'ex-
:ecy, on ne pouvoit pas faire de même en
chose. Il mettoit une cornette cóme une
ıand il se couchoit, & la Fontange cou-
u n'étoit pas oubliée, avec un ruban de

même par dessous le menton ; il est vray qu'ayant honte lui-même de cette foiblesse, il faisoit sortir tout le monde quād il étoit prêt de mettre cet ajustement, mais comme il restoit toûjours quelque valet de chambre, & quelque favori, cela s'étoit si-bien répandu dans tout Paris, qu'il n'y avoit personne qui l'ignorât. Au reste il faloit être brave pour avec des manieres si fades, plaire aux François, qui sont gens à ne rien pardonner; mais cette qualité ne manquoit pas à ce Prince, & lui qui apprehendoit le soleil, parce qu'il avoit peur de se haller, n'apprehendoit pas le feu, quoi que l'inconvenient en fût un peu plus dangereux. En effet, il s'exposoit en toutes rencontres, ce qui ne plaisoit pas trop au Chevalier de Lorraine son favori, non pas tant toutefois par la crainte qu'il avoit pour ce Prince, que pour estre obligé de partager le peril avec lui. Car quoy qu'il eût aquis quelque reputation sur mer, lors qu'avec le Comte de Guiche, & un autre, il s'estoit mis quelques années auparavant dans une chaloupe, pour aller brûler un grād vaisseau, on vouloit qu'il l'eut plûtôt fait pour y avoir été excité par les autres, que par aucun penchant qu'il eût à la bravoure. Cela étoit bien extraordinaire pour un homme qui étoit fils d'un des plus grands Capitaines, & d'un des plus braves soldats, que nous eussions eu depuis long-temps, ce qui me faisoit croire que tous les bruits qui en couroient, n'estoient que médisance. Mais quelque incredule que je fusse, il falut reconnoistre la verité l'année suivante, lors qu'au siege de Mastricht, il fit en presence de toute l'armée une chose qui ne permit plus de douter de sa foiblesse. Mais pour revenir à Doësbourg, il y arriva un grand malheur à Martinet Marechal de camp, & Colonel du regiment du Roy. Car comme il étoit dans la tranchee, il vint un coup de canon du quartier du Duc d'Orleans, lequel le tua tout roide. Le Roi le regreta fort, aussi peut-on dire

l l'avoit fort bien servi, ayant esté le premier avoit aidé à mettre l'infanterie sur le pié que s la voyons aujourd'huy. Cependant comme la part des soldats sont des bestes feroces, qui ne rent le plus souvent ce qu'ils veulent, bien i de p'aindre son malheur, ils en donnerent des ques publiques de réjoüissance. Je diray même beaucoup d'Officiers n'en furét pas fachez, lui ibuant quantité d'innovations qui avoyent été es dans le metier, lesquelles faisoient à la verité le service du Roy s'en faisoit mieux, mais qui isoient leurs bourses. Il leur étoit bien inutile nmoins de se réjoüir, la mort de Martinet ne de pas rétablir les choses côme elles avoyent été, a Cour s'estoit trop bien trouvé de ses maxi- ., pour ne pas continuer à les mettre en prati- . Ainsi ne desirant donner le regiment du Roi i que qu'un qui seroit capable de suivre ses tra- elle le refusa à quantité de gens de la premiere lité, qui le demandoient, pour le donner au nte de Montbron, qui n'estoit qu'un simple ntilhomme, mais qui estoit déja à la teste de la onde compagnie des Mousquetaires, où la for- e l'avoit élevé contre l'esperance de tout le nde, & même contre la sienne. Et effet, quoy l eût du merite, ce n'estoit pas une place que pût obtenir sans faveur, & il avoit falu tout qui étoit arrivé pour la lui faire avoir il avoit i à son avenemét dans le regimét de Picardie, il avoit été Capitaine, aprés quoi il avoit esté sous-Lieutenãt de la compagnie des Mousque- es du Cardinal Mazarin. La mort de ce Cardi- etant arrivée, le Roy prit cette compagnie, qui appellée les petits Mousquetaires, jusque à ce Colbert Maulevrier l'achetât de Mr. de Marsac la commandoit alors. La faveur de son frere fit elle quitta ce nom, pour prendre celuy de se- de compagnie. le Roy en ayant deja une. Ce- dant Mr. de Casaux, qui est mort Gouverneur

de Bergues, étoit encore devant Mr. de Montbron, mais croiant qu'on lui avoit fait injustice de ne la lui pas donner, lui qui l'avoit toûjours commandée sous Mr. du Marsac, il se retira, si bien que Mr. de Montbron qui étoit à garder Madame du Plessis Belliere, qui avoit esté arrestée pour les interests de Mr. Fouquet, fut mis à sa place. Voilà par où la fortune commença à le regarder de bon œil, ensuite dequoi elle fit encore que Colbert Maulevrier, qui étoit boufi d orgueil de voir son frere si bien auprés du Roi, quita sa charge, à cause qu'on luy avoit refusé un Gouvernement de consequence, dont il avoit voulu traiter. Mr. de Montbron qui avoit fait sa cour comme il faut auprés du Marquis de Louvois, eût permission d'en traiter avec lui, & comme il avoit épousé une femme riche, il fut en état de faire ce qu'il vouloit.

Voilà enfin comme il étoit parvenu en cinq ou six ans au poste où il étoit. Mais le Roi lui ayãt donné son regiment, & l'ayant fait en même tems Brigadier d'Infanterie, comme il étoit homme d'esprit & qu'il voioit bië ce que cela vouloit dire, il quita les Mousquetaires pour servir à la tête de ce corps. Je fus ravi que le Roi l'eût choisi pour un employ si considerable, & ayãt toûjours été de ses amis je ne fus pas le dernier à lui en aller faire compliment. Il me reçut fort bien, me dit qu'il m'avoit obligatiõ, & qu'il seroit ravi de me témoigner sa reconnoissance. Je lui dis qu'il ne tiendroit qu'à lui, que j'avois un neveu qui étoit dans la premiere compagnie des Mousquetaires, c'estoit le fils de ma sœur, que je lui demandois une Lieutenance pour lui s'il y en avoit une de vacante dans le regiment, sinon la premiere qui vaqueroit. Il me l'accorda à l'heure-même, & de la maniere dont il me la dõna, m'obligea plus que le present qu'il me faisoit. Car il s'en fut à l'heure-même chez Mr. de Louvois, faisant son afaire de la mienne, & luy disant mille biens de mon neveu, qu'il n'avoit pourtant jamais

Ce qui le rendoit ainsi si honeste, c'est que du ...s qu'il n'étoit pas si grand Seigneur, il n'a- pas tenu à moi que je ne lui rendisse un grand ce. Il voyoit une certaine femme nommée la ...uise de Courvaudon, qui passoit pour avoir ...pt ou dix huit mille livres de rête & croyât ...e seroit sa fortune, il lui avoit parlé de maria- ...'allois aussi voir cette femme, mais sans autre ...n que de m'y divertir, car on y trouvoit à tou- ...ure bonne compagnie, & comme elle avoit ...ne certaine confiance en moi, qu'elle n'avoit ... tout le mõde, elle me pria de lui dire ce que ...vois de lui, & de son bien. Je lui dis que pour ... la satisferois à l'heure même, mais que pour ... je lui demanderois un peu plus de tems: que ...nte de Montbron étoit homme d'esprit, & ...rite, que je sçavois de bonne part qu'il avoit ...n, & que si elle me vouloit donner deux ou ...ours, je lui en parlerois avec plus de certitu- ... m'en fus une heure aprés le trouver lui mê- ...ur sçavoir qu'il vouloit que je disse, & m'a- ...it ma leçon par écrit, je fis ce que je pus pour ...er ce mariage. Mais nous avions à faire à une ... qui étoit plus dificile à conduire que nous ...yons. Elle en amusoit une douzaine d'autres ...même esperance, & pendant qu'elle parloit ...e se marier à tout le monde, elle consommoit ...age avec de certaines gens, qui sans s'amu- ... bagatelle, avoient trouvé le secret d'aller ...u fait. Cependant comme étoit vieille ...e, & qu'à moins que de bien payer, elle ...as trouvé marchand, elle rencontra des ... si grand appetit, qu'elle a été succée com- ...aut. Ainsi il n'y a plus tant de presse, & s'il ...ntoit encore quelque épouseur, je crois qu'il ... plus tant de peine.

...ge de Doesbourg qui avoit été fatal à Mar- ...e fut encore à deux hommes qui portoient ... lui le nom d'un animal, ce qui fut remar-

que de toute l'armée. L'un fut Mr. Ciron Gouverneur de Ste Menehou, l'autre Mr. Souris, Major d'un Regiment Suisse. Pour moy, j'estois bien éloigné de là avec mon General, il avoit été obligé de remplir la place de Mr. le Prince de Condé, qui avoit une armée à part, & qui avoit été blessé au passage du Rhin, & nous voyagions plutôt dans les villes, que nous ne les assiegions. Car nous n'arrivions pas plutôt devant, que nous en trouvions les portes ouvertes, ou du moins l'on ne tardoit pas à nous les ouvrir. Nous primes ainsi un nombre infini de places, & si nous n'eussions trouvé quelque resistãce à Nimegue, nous ne nous serions presque pas aperçûs que nous étions à la guerre. La raison pourquoy les ennemis étoient en si grand desordre, c'est qu'il y avoit de la division chez eux, outre qu'ils n'avoient aucun secours de leurs voisins, qui voyant le Roy armé si puissamment, craignoient, s'ils faisoient le moindre demarche qui ne luy plut pas, de le voir fondre sur eux. C'estoit enfin la plus grande pitié du monde que de voir l'état où ils étoient reduits, & quoi qu'on en puisse dire, l'on ne dira rien qui y fust comparable. Pour comprendre cela tout d'un coup, je diray que leurs Ministres étoient si embarrassés qu'ils recevoient indifferemment tous ceux qui se presentoient pour porter les armes. Sur quoy j'ay oüi faire une plaisante histoire d'un Italien, lequel étant interrogé par le Pensionnaire de Hollande, s'il avoit servi, & d'où il étoit. Aprés lui avoir rendu raison sur l'un, & sur l'autre, tira son épée dont il porta plusieurs estocades contre la muraille, pour lui montrer qu'il étoit fort vigoureux. Mais le bon de la chose fut que le Pensionnaire lui ayant dit qu'il étoit donc Catholique, puis qu'il étoit Italien, Oüi, celui dit-il, je le suis puis que vous le voulés sçavoir, mais cette épée que vous voyez est toute Huguenote pour le service de l'Etat, & pour celui de vôtre Seigneurie. Le Pensionnaire trouva cette réponse si

ne, qu'au lieu d'une compagnie qu'il lui de-
doit, il le fit Lieutenat Colonel, mais celui-
eût pas plutôt touché de l'argent, qu'il s'en
sans faire aucune levée.
omme ils étoient ainsi atrapés tous les jours, &
le desordre croissoit chez eux, plutôt que de
nuer, ils crurent que la paix quelque desavan-
use qu'elle pût être, le seroit toûjours moins
ne guerre où depuis un mois ils avoient perdu
Provinces entieres. C'estoit là le sentimẽt de
coup de gens; mais le Prince d'Orange étant
autre, il envoya au Marquis de Brandebourg
ncle pour lui remontrer l'interest qu'il avoit
ndre ses armes à celles de la Republique; que
nous étions emparés indiferemment des pla-
ui étoiẽt à lui, & de celles qui étoient à elles,
ẽfin tout nous étoit bon. Quoi que le Roi fut
nce du mõde le mieux servi, les espions qu'il
en ce païs là, ne l'avertirent neãmoins de ce
brassoit que plus de huit jours aprés que le
te de Turenne lui en avoit donné avis. Je ne
ar quel canal il lui pouvoit venir de si bon-
uvelles, mais il fut trouver le Roi, à qui il
il falloit faire la paix, pendant qu'il la pou-
ire avantageuse ou du moins raser une par-
places que nous tenions; afin d'avoir une
toute preste pour s'opposer aux ennemis. Le
oulût sçavoir le sentimẽt du Prince de Cõdé
is, & luy ayant envoyé un courier exprés à
n, où il s'étoit fait porter aprés sa blessure,
e de Condé lui manda la même chose. Le
it assez éclairé de lui-même pour voir la
é de ce conseil, mais ayant laissé la directiõ
es choses au Marquis de Louvois, qui cro-
sçavoir plus que ces deux grãds Capitaines,
ssa endormir de l'esperãce que ce Ministre
noit, qu'il rompoit bien toutes les brigues
ennemis pourroient faire en Allemagne &
une faute en attire une autre, principale-

ment à l'égard de ceux qui ne veulẽt jamais avoüer qu'ils onttort on eut beau voir beaucoup de secours en cãpagne, on ne suivit ce cõseil qu'à la derniere extremité. Le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne furent fort fachés de voir le Marquis de Louvois écouté à leur préjudice, & au préjudice du bien de l'Etat, & s'il n'eût reparé cette faute par des services tout-à-fait importans, peut-être que le Roi n'en seroit pas si satisfait qu'il est aujourdhuy.

Mr. de Turenne s'étant approché d'Arnhem, envoya faire complimẽt au Prince de Condé, & s'informer de sa santé. Quoi que ce message semblast regarder plutost un domestique, qu'un Aide de-camp, neanmoins il jetta les yeux sur moi, d'autant qu'en lui rendant cette civilité, je lui devois encore parler d'autres choses. Je le trouvai fort incommodé de sa blessure, desorte qu'en parlant à moi, il étoit obligé d'interrompre son discours par les grandes douleurs qu'il souffroit. Cela fut cause que je tâchai d'abreger matiere, autant qu'il me fut possible, & comme je prenois congé de lui, le Duc de Meclebourg entra, à qui l'on avoit dit dans l'antichambre le mauvais état où il étoit. C'en étoit assez pour lui faire prendre un air triste, & composé; mais entrant dans la chambre comme un évaporé, ou plutôt comme un fou, *Fructus belli* Mr. commença-t'il à dire, *Fructus belli*, & repetant ces mots pour le moins une douzaine de fois, il s'aprocha de son lit, sans lui faire d'autre compliment. Si j'eusse peu demeurer dans la chambre pour voir la fin de cette comedie, je n'eusse eu garde de m'en aller, mais le respect que je devois au Prince de Condé m'ayant obligé d'en user tout autrement que je n'eusse voulu, tout ce que je pus faire fut de m'arrester dans l'antichambre avec Desroches son Capitaine des Gardes, & de luy dire d'entrer pour voir à quoi se termineroit cette pantalonnade. Mais il me dit que je le prenois pour un grand sot, si je croyois qu'il s'allât con-

ndre pour si peu de chose, si je ne connoissois le Duc de Mexlebourg, & si je l'avois cru cale de dire autre chose que des pauvretés.
Cependant le Marquis de Brandebourg atiré ôt par l'argent des Hollandois, que par les rai du Prince d'Orange, leur ayant donné parole narcher à leus secours, non seulement ils rom nt un traité de paix qu'ils avoient mis sur le ta nais même ils poignarderent leur principal Mi e, qu'ils soupçonnoient de s'entêdre avec nous. eurs furent envelopés dans sa disgrace, & autres Mombas avec qui j'avois eu autrefois faires, pour un Gentilhomme de mes parens né Brinon qu'il avoit atrapé bien vilainemêt. our dix mille écus qu'il avoit prêtés à à sa me lui avoit fait vendre une terre qui en valoit quarante mille, sous promesse de lui donner plus de l'argent. Mais le contract n'avoit pas lutôt fait qu'il lui avoit suscité mille chica e sorte que le pauvre garçon qui n'entendoit u procés, lui avoit donné tout d'un coup qui de quarante mille francs, croyant que cela seroit le payement du reste. Cependant bien ue les choses eussent tourné selon son intenMombas aposta quelques creanciers qui fort quelques demandes, & quoy que Brinon t que de vendre la terre, les lui eut indiqués être payés sur autant moins de ce qui lui devenir, ce fut un nouvel obstacle qu'il lui op il reduisit ainsi ce pauvre Gentilhomme à grande extremité, que n'ayant plus de pain, obligé de me venir trouver. J'en parlay à as, qui contrefaisant l'homme d'honneur, omit de le sortir d'affaire dans quinze jours, ui ayant fait dire qu'il n'avoit pas d'argent, & qu'il lui en donneroit en Hollande, s'il y aller, il abusa de la facilité de ce mal x, de sorte que quand il fut éloigné, il l'en ans sa compagnie, & lui fit signer tout ce

il voulut. J'en fus dans une colere épouvantable contre lui, mais la chose étant sans remede, puisque le Notaire y avoit passé, il falut bien en demeurer là, d'autant plus qu'il fut pour le moins six ans sans revenir en France. Pour ce qui est de mon parent, il le fit crever de misere, ne lui donnant pas un sou au delà de sa solde.

Comme j'avois toûjours cette afaire sur le cœur, je fus assez malicieux pour me réjoüir de sa disgrace. Car elle étoit presque aussi grande que celle du Pensionnaire de Hollande, & excepté qu'il n'avoit pas perdu la vie, il avoit perdu pour le moins vingt mille livres de rente, aprés avoir essuyé une rude prison. Cependant Mr. de Turenne fut commandé pour marcher contre le Marquis de Brandebourg, qui s'avançoit à la tête de vingt quatre mille hommes, & ayant voulu faire passer le Rhin à quelques Suisses, ils en firent dificulté, sous pretexte que dás le traité qu'ils avoient avec le Roi, ils n'estoient pas obligés d'entrer en Allemagne. Mr. de Turenne leur dit que c'étoient là de vieux contes qu'il ne faloit pas croire, & leur principaux Officiers étant devoüés à tout ce qu'on vouloit, ils obligerent leurs soldats de faire la volonté de Mr. de Turenne. Il avoit ordre de consulter l'Electeur Palatin sur bien des choses, & m'ayant renvoyé le trouver pour une affaire de consequence, cet Electeur voulut que je dinasse avec luy. Nous étions fort bonne compagnie, & je n'estois pas le seul François qu'il avoit convié. Cependant il tâcha à nous mettre en train, & pour peu que nous eussions esté de bonne volonté, il nous eut renvoyé en fort bon état. Il avoit à sa table un certain plaisant, qui s'étoit introduit auprés de lui par ces sortes d'inventions dont je ne sçais point le nom, mais que je designeray assez en disant qu'en les mettant à l'oreille d'un homme, on luy parle sans que ceux qui sont dans la chambre entendent ce qu'on lui dit. Cet homme étoit un de ces avanturiers qui aiment tou-

sortes de plaisirs,quoy qu'ils n ayẽt rien pour y
rnir: Ainsi il avoit une geuse qu'il nourrissoit
nme il pouvoit,& souvent aux dépens de Mr.
éćteur.
rs qu'il croyoit donc qu'on n'y prenoit point
le, il faisoit glisser de dessus son assiette quel-
nle de gibier,& souvent des pieces entieres,&
iettant adroitement dans sa poche, il nourris-
cette femme sans qu'il lui en coutât rien. On
toit point encore aperçû de son industrie,mais
aiheur pour lui le Maître-d'hôtel lui aiant vû
un dindonneau, dont c'étoit alors la saison,
t à l'oreille de M.l'Electeur,& lui dit que s'il
it il alloit lui donner sujet de rire. Ce Prince
demandoit pas mieux, ayant voulu sçavoir
c'étoit, l'autre lui dit qu'il ne pouvoit pas
dire,parce que ce seroit un histoire trop lon-
nais qu'il eût la bonté seulement d'avertir
ficiers François au sortir de table: qu'ils ne
dalisassent pas de ce qu'on leur diroit. Le
prit cela pour argent comptant & aiant fait
son Maître d'hôtel,lui avoit dit à peine eû-
us rendu graces à Dieu,que ce Maître d'hô-
vint lui dire qu'il falloit qu'il y eût quel-
e la compagnie qui ne fut pas honete hô-
n lui avoit pris un gobelet de vermeil doré
ffet;& que s'il l'en vouloit croire,il feroit
tout le monde pour voir à qui l'on s'en de-
ndre. Comme nous étions avertis,ainsi que
de dire,qu'il y avoit quelque chose sur le
us ne nous étonnâmes pas de ce discours,
les premiers à dire qu'il avoit raison,nous
nes tous en rond comme si nous avions eu
e chanter aux chansons. L'homme dont
question fut obligé de se mettre en rang
es autres., & aprés qu'il en eût fouillé
un de nous, il s'en vint à lui, & luy
dindonneau dans la poche. Il ne dit rien
ce qu'il l'eût tiré, mais le tenant par

es piés, il le montra à Mr l'Electeur, lui disant que s'il n'avoit pas trouvé le voleur de gobelet, du moins avoit il trouvé celuy qui prenoit les dindons. Mr. l'Electeur pensa se crever de rire, voyant la farce, & nous en avions tout autant d'envie que lui. Cela eut sans doute déconcerté tout autre que cet homme, sur qui chacun avoit les yeux tournés; mais lui qui étoit éfronté cõme un page du Cour, Oüi, Monseigneur, dit-il à Son Altesse Electorale, j'ay pris un miserable dindonneau, parce que j'ay un chien malade, & qui est dégouté, mais lui vous prend tous les jours des bœufs entiers, & n'a garde de vous en avertir. Cette repartie fut trouvée merveilleuse sur tout à l'égard d'un Maître d'Hôtel, qui a coûtume de faire valoir le talent, & Mr. l'Electeur en fut si content, qu'il ordonna qu'on lui donnast un plat à l'avenir.

Aprés que j'eus fait avec lui ce que j'avois affaire, je m'en retournai trouver Mr. de Turenne, à qui je fis raport de ce qu'il m'avoit dit. Je lui dis aussi ce que j'avois vû à l'égard de l'homme aux dindons, ce qui le divertit un moment. Cependant l'armée marcha du côté du Nekre, & comme nous étions à une lieüe de Vimphem, tous les Officiers se vinrent plaindre à lui, qu'on ne les payoit qu'en argẽt qui n'avoit point de cours: qu'il faloit que ce fut une fripponnerie du Tresorier; lequel ne recevoit que de bonnes especes, mais qui les convertissoit assurément en celles-là, par le profit qu'il y trouvoit. Ce Tresorier étoit de mes amis, & étant bien-aise de l'avertir de bonne-heure de ce qui se passoit, je le vis si embarrassé, que jé connus bien qu'on ne l'avoit pas accusé à faux. Comme je vis qu'il ne se pouvoit remettre, je lui dis qu'il n'y avoit point tant dequoy s'étonner, qu'il y avoit remede à toutes choses, & que je l'avertirois de ce qu'il devoit faire, si ce qu'on disoit étoit vrai. M'entendant parler de la sorte, il se jetta à mes piés, me dit qu'il me seroit obligé de la vie, & m'avoüant à

heure même que le desir de gagner, quelque
hose lui avoit fait commettre cette faute, je le
is si intrigué, que si j'eusse tardé plus long-tems
lui dire mon secret, je crois qu'il seroit mort de
ur. Voyant cela je luy demanday de combien
oit la derniere voiture qu'il avoit reçûë, & s'il
ivoit donné depuis que des ces méchantes espe-
s. Il me dit que oüi, parce qu'il les recevoit
Strasbourg à la place des Louïs d'or, & des
tolles qu'on lui envoyoit d'un autre endroit: que
lerniere voiture avoit esté de deux cens mille
ics, mais que comme il venoit de me dire, il
oit toute convertie en ces méchantes pieces.
nme j'eus entendu ces choses, je luy dis de
: un bordereau luy-même, tant de l'argent
avoit dans sa caisse, que de celui qu'il avoit
ié, mais de déguiser si bien son écriture,
n ne la pût reconnoistre: que quand Mr. de
nne l'enverroit querir, comme il ne manque-
as de faire, il luy soustint qu'il n'avoit reçû
es especes, & luy offrit d'envoyer chercher
dereau, pour justifier ce qu'il disoit: que ce-
nt pour apaiser les Officiers, il donnast sa
· que s'il leur restoit de cet argent à la fin de
ipagne, il leur en donneroit d'autre, ou du
des lettres de changes, & que pour luy
· cours d'orenavant, il priât Mr. de Turen-
aire faire un ban, par lequel il fust enjoint
les vivandiers de le prendre, à peine de dix
amande. Il se trouva fort bien de mon avis,
Turenne l'ayant envoyé querir, & vû son
au, dit aux Officiers, qu'il n'avoit pû
r ue de l'argent qu'il avoit reçû, qu'ils
t cependant estre fort contens de ses
& faisant faire un ban à l'heure même,
plus parlé de cette affaire. Par ce moyen
ement le Tresorier évita la punition qu'il
t, mais fit encore un grand profit, car les

vivandiers lui raportoient le même argent pour en avoir d'autre, & lui donnoient deux ou trois sous par écu. Il m'en eut tant d'obligation, qu'il m'offrit de me prêter de l'argent, si j'en avois affaire; mais n'en manquant pas, graces à Dieu, je lui fus tout aussi obligé que si j'en avois pris.

Mr. de Turene ne se contenta pas d'avoir passé le Rhin, comme j'ay dit ci dessus, & ayant encore passé le Nekre, il obligea le Marquis de Brandebourg de se retirer au de-là du Mein, qu'il traversa aprés lui. Je ne sçaurois dire pourquoy il lachoit ainsi le pié devant nous, puis qu'il avoit un tiers plus de monde, si ce n'est que s'il fut venu à perdre le combat, il auroit laissé tout son païs exposé. Quoy qu'il en soit, quoy que ce fut lui qui eut commencé la querelle, il fut le premier à nous rechercher d'accommodement, & on lui promit de se retirer de son païs, moyennant qu'il ne se mêlât plus à l'avenir que de ses affaires. L'affaire du Brandebourg estant ainsi accommodée, Mr. de Turenne s'en retourna du costé du Rhin, où les troupes arriverent si fatiguées, que c'estoit pitié de les voir. Cependant bien loin qu'elles eussent le temps de se reposer, il faloit rentrer en campagne, le Roy se preparant déja à prendre Mastricht, car il ne l'avoit osé ataquer l'année precedente, & quoi qu'il y eût eu presque toûjours une armée à l'entour, la garnison n'avoit pas laissé de faire des siennes. Même il y avoit eu quelques Officiers qui étoient venus demander à faire le coup de pistolet, & il n'avoit pas tenu à eux qu'ils n'essayassent leurs forces. Entre ceux-là il n'y en avoit point qui se fut hazardé davantage que Sommardik, lequel ne s'estoit pas seulement presenté comme les autres, mais avoit fait encore mille algarades, s'il faut ainsi dire à toute l'armée. Cela faisoit dire qu'il faloit qu'il eût un caractere, & un cavalier me le soutenant serieusement, & qu'il avoit vû plusieurs personnes qui en avoient, je me moquay tant de luy,

i, que pour m'en convaincre, il me dit que sans
er plus loin, qui me parloit en avoit un : que si
n doutois, je pouvois lui tirer un coup de pisto-
de trois pas, & qu'il en avoit bien assayé d'au-
. Il me prit un grand éclat de rire à ces paroles,
ce Cavalier voyant que je restois dans mon in-
dulité, me pressa tout de nouveau d'essayer s'il
it vray, ou non. Je n'eus garde de le faire, dont
onçût tant de dépit, qu'il me dit, que si je ne
lois pas m'en éclaircir par moi même, je pou-
le faire parce que j'allois voir devant mes
. A ces mots il me quitta pour aller jusques à
portée du pistolet de la pallissade, & ne sçachât
il dessein, je vis qu'il tâchoit de prendre une
e, dont il y en avoit un troupeau aussi grand
de moutons. Il lui fut tiré plus de deux cens
s devant qu'il pût venir à bout de son dessein,
toit sans doute quelque chose de plaisant, de
ue cet homme aprés avoir écarté la vache
tres, étoit obligé le plus souvent de recourir
elle, au milieu d'un nombre infini de mous-
es, voyant qu'elle s'en retournoit joindre le
nfin aprés avoir donné ce plaisir à toute l'ar
e à moi particulierement qui sçavois pour-
le faisoit, il me ramena la vache, me de-
it si j'étois encore incredule. Je vous avoüe
ie fus presque qu'en dire aprés ce que j'a-
, où je trouvois quelque chose de surnatu-
nmoins lui ayant dit que cela pouvoit être
ar hazard, je fus cause qu'il y retourna le
in, & qu'il y fut tué.
idant toutes choses se preparoient pour le
Mastricht, pendant lequel je fus en Alsace,
par ordre de Mr. de Turenne. En
rraine, j'y vis le Gouverneur qui étoit si
Bessort, j'y vis le Gouverneur qui étoit si
s le metier, pour commãder dans une pla-
te cõsequẽce, que je ne me pus empêcher
à mon General. Comme il étoit extréme-
, il ne me repondit rien, mais le Marquis

Florensac cadet du Duc d'Usez qui n'avoit pas même retenuë, me demanda de quel païs je venois, & si je ne sçavois pas que c'étoient les femmes qui faisoient tout maintenant : qu'il étoit frere de Madame de Maintenon, fidelle depositaire des secrets de Madame de Montespan, & qu'il n'importoit pas pour une place ou deux de moins, pourvû qu'on fist sa cour à la maitresse du Roi. Il vouloit taxer par là la conduite du Ministre de la Guerre, comme si c'eut esté luy qui eust fait un si mauvais choix. En effet, pour ne nous point laisser douter que ce ne fust là son intention, il nous dit qu'à l'exemple de Mr. Colbert qui avoit triomphé du regne de Mademoiselle de la Valliere, Mr. de Louvois vouloit triompher de même de celuy de Madame de Montespan : que c'estoit pour cela qu'il s'attachoit si fort à ses interests, & que si l'on en croyoit même la voix publique, il n'estoit pas un de ceux qui l'eust moins servie pour arriver au poste où elle étoit. On fut surpris de le voir raisonner si serieusement, luy qui étoit d'une Maison qui avoit toûjours esté plustost capable de dire une folie, qu'une bonne chose, mais la nature luy avoit accordé quelques bonne saillies de fois à autre, à quoy elle avoit joint un autre miracle en sa faveur, qui étoit d'estre le premier de son nom qui eût passé pour brave. En effet, il n'y avoit rien de si rare dans la Maison d'Usés que de voir des gens qui allassent à la guerre, ce qui a fait dire à la Chronique scandaleuse, qu'il faloit qu'il ne fust pas fils de son pere.

Avec tout cela ce Mr. le Gouverneur ne laissoit pas de sçavoir une partie de sa leçon. Car à ce qu'on me dit, il avoit obligé la Ville à lui faire de gros presens, & même je m'étois laissé dire que sans la consideration d'où il venoit, on en auroit porté des plaintes à la Cour. Je dis encore cela au Marquis de Florensac, qui s'eforçant de dire les choses de mieux en mieux, me répondit qu'il ne

loit pas s'en étonner : qu'aussi tôt qu'il avoit eu
Gouvernement, il avoit été en bonne école,
il l'avoit vu aller chez le Marechal de la Ferté,
uel quoy qu'il fust fort gouteux avoit eu en sa
de bonnes mains : qu'une heure de leçon d'un
mme comme luy, valoit mieux qu'un mois
autre. Et là-dessus, se mettant à me conter
ce que ce Maréchal avoit fait, pendant qu'il
t Gouverneur de Lorraine, il m'en dit tant,
si je voulois tout raporter, j'en aurois du
s pour deux jours. Cependant il me dit une
entr'autres dont je me ressouviendray tou-
& que je veux bien dire icy, afin que par
ntillon on puisse juger de la piece. Il me dit,
que ce Maréchal étant arrivé à Nanci, Mes-
de Ville luy avoient porté en l'allant saluër
rs presens, & entr'autres une bourse de jet-
or, dont chacun pesoit deux Loüis : que
sté la ville de Nanci y estoit representée, &
re cinq fusées mise en face, qui sont ses
que quand ils avoient été sortis il avoit re-
s jettons, & les avoit trouvés parfaitement
cause de la matiere; qu'il avoit donc été
d'en avoir encore une autre bourse, qui
t le même prix : que pour cet effet il avoit
querir les Magistrats, & feignant de ne
itre quelle Ville ils avoient voulu mettre
leur avoit demandé laquelle c'estoit.
yant repondu que c'estoit Nanci, Vous
ez de moy, leur avoit-il dit, cela n'en
ir. Cependant vous ne vous en devez
à vous mesmes, si vous avez si mal
t pour avoir fait un si petit modele,
eussiez fait plus grand, on ne pourroit
endre. Pour voir si je dis vray, je vous
n faire faire un autre au plutost : que
s avoient bien entendu ce que cela
, & que ne voulant pas se broüiller
quatre cens pistoles, plus ou moins

ls lui en avoient fait faire qui étoient grands comme des medailles.

Je n'osay pas faire ce conte au Vicomte de Turenne, comme je lui en faisois beaucoup d'autres, car ce n'estoit pas lui faire sa cour que de lui dire quoy que ce soit qui aprochât de la medisance. Il estoit scrupuleux là-dessus jusques à l'excés, & Mrs. les petits maîtres qui estoient d'un caractere bien opposé, disoient aussi en parlant de lui, que c'estoit un homme, de l'autre siecle. Cependant quelques repugnâces qu'ils lui connussent pour ces sortes de choses, la nature prevaloit souvent par dessus toutes leurs reflexions. Aussi pouvoit-on dire d'eux qu'ils étoient semblables au pere du Duc du Lude d'aujourd'huy, lequel aux dépens de sa fortune, ne put s'empécher un jour de dire en parlant de Marie de Medicis qui demandoit son voile, qu'il n'en faloit point à un Navire qui étoit à l'ancre. Allusion qu'il faisoit à cause du Maréchal d'Ancre, qu'on disoit avoir ses bonnes graces. En effet, toute cette jeunesse faisoit tous les jours cent folies devant luy, & comme j'entendois tout ce qu'il en disoit, & en sa presence, & quand elle estoit sortie, je n'avois garde de ne pas profiter de l'exemple qu'elle me donnoit. Cependant quoy que nous eussions fait la paix avec le Brandebourg, il ne laissoit pas de s'allumer un feu dans l'Allemagne, dont on devoit bientôt sentir l'embrasement. L'Empereur qui avoit interest à ne pas souffrir que le Roi s'approchât si prés du Rhin, cōsiderant toutes les alliances qu'il avoit faites avec divers Princes, comme autant de marques de son ambition, sollicita les Princes de l'Empire de s'unir avec luy pour l'en éloigner. Les Ducs de Brunsvvic furent ravis de cette conjonćture, eux qui craignoient d'avoir un voisin si dangereux, & quelques autres estant entrés dans le mêmes interests, le Roy fut obligé d'envoyer non seulement des troupes en Alsace, mais d'y aller faire un tour

:, aprés la prise de Mastricht. Mr. de
fut commandé particulierement pour
n de cette frontiere, & s'étant acheminé
Evêchés, je logeay à Mets auprés d'une
ui avoit été donnée au Comte d'Isle, Co-
Cavalerie qui passoit avec son regiment.
je ne me portois pas bien, je me couchai
-heure, & m'étant endormi je fus reveil-
grand bruit, comme si le feu eût été dans
1. Je me levai vitement en robe de cham-
voir ce que c'estoit & ayant entendu que
ans la ruë, je mis la teste à la fenestre, &
: du Comte d'Isle qui crioit au secours. Je
ois que fort mediocrement ce Colonel, qui
:elan, & dont les manieres étoient un peu
ur moi, qui avois apris sans vanité auprés
Cardinal de Richelieu comment il faloit
leanmoins étant obligé de prendre le par-
oupes, puis que j'en étois, je m'habillay
ent, & ayant pris mon épée, je ne fus pas
lecendu, qu'abordant l'homme qui crioit
je luy demanday s'il n'y avoit point de
'apaiser ce desordre. Par bonheur, il me
oit, & nous avions logé ensemble une
s une Hôtellerie à Verdun; ainsi me fai-
:lque civilité, Oüy, Mr. me dit-il, je
is en faire juge, vous estes du metier, &
direz si cela lui est dû. Ce Mr. qui est lo-
moi, aprés avoir bien bû, & bien mangé,
e je luy donne une servante d'ustancile.
e que cela veut dire, pour qui me prend-
ne me connoissez-vous pas pour homme
ur? Je vous avoüe que ce discours me fit
'y que je fusse decendu fort serieusement,
t qu'il s'amassoit déja un nombre infini de
, je le priay de la faire retirer, lui promet-
j'allois accommoder toutes choses. Il eût
'y resoudre, me disant qu'il avoit affaire
able qui se mocqueroit de moy. Mais luy

ant dit de ne rien craindre, je le fis rentrer dans maison, où nous trouvâmes le Comte d'Isle, qui voit enfermé une de ses servantes, & qui vouloit toute force qu'elle couchât avec lui. Je me nommay pour luy faire ouvir la porte, & voyant qu'il en faisoit rien, je fus obligé de lui dire que je enois de la part de Mr. de Turenne, & qu'il me onnoitroit dés qu'il me verroit. Je pris toutes ces recautions afin qu'il ne crût pas que je vinsse à aux, ainsi n'ayant osé resister davantage, je luy lis que Mr. de Turenne n'avoit point de connoissance de ce qui se passoit, mais qu'il ne pouvoit nan quer de l'avoir bientôt, si le bruit continuoit davantage : que je lui laissois à penser l'effet que cela feroit dans l'esprit d'un homme si sage, lui qui estoit ennemi juré de tous les desordres : que l'on disoit qu'il vouloit avoir une servante d'ustancile, qu'il en auroit vingt le lendemain, s'il en avoit tant de besoin, mais que de vouloir obliger ainsi un homme d honneur à luy fournir de quoy contenter sa débauche, c'étoit une chose qui ne seroit bien reçuë de personne : que le mieux que l'on pût interpreter cela pour luy, seroit qu'on crût qu'il y eût du vin sur le jeu ; c'estoit une étrange extremité d'estre obligé de s'excuser d'un défaut en avoüant un autre ; qu'il y fist reflexion pendant qu'il en étoit encore tems, afin qu'il n'eust pas lieu de s'en repentir.

Le Comte d'Isle mit de l'eau dans son vin, m'entendant parler de la sorte, cependant estant de l'humeur de ces gens, qui apres avoir fait une sottise, ne veulent jamais avoüer qu'ils on tort, il me dit que pour l'amour de moy, il se priveroit de ses droits, mais que je sçavois bien que cela luy étoit du. Ces paroles étoient capables de rallumer la querelle, si je n'eusse empesché l hôte de les relever, & les ayant priés tous deux de vivre en bonne intelligence, puis qu'ils n'étoient pas ensemble pour long-temps, je leur fis toucher dans la main

l'autre, & se promettre qu'ils boiroient e le lendemain. L'hôte qui étoit un bon , me dit que si j'en voulois estre, il nous oit à déjeuner,& le Comte d'Isle se sentant 'honneur, dit qu'il le vouloit bien, à con- qu'il nous traiteroit le soir. Ces promesses ques ne m'ayãt point laissé de lieu de dou- ur bonne foy, je fus me remettre dans mon n'auroit jamais été parlé davantage de ser- ustancille, si quelqu'un ayant su cette que- e l'eût esté repandre dans les troupes. Cela se que ce pauvre Comte fut un peu berné, d on le voyoit, on se disoit les uns aux au- ilà nôtre ami dont l'intention étoit si bon- ue n'a-t'il pu establir ce qu'il vouloit, du nous nous en serions ressentis comme luy. oy ils me disoient qu ils me vouloient bien de l'avoir fait desister de ses pretentions, ut-estre à force de se faire craindre,il en au- t une loi: que je me mélasse une autrefois affaires,sinon que j'aurois affaire a eux. Le d'Isle se voyant ainsi raillé pria Mr.de Lou- vouloit l'envoyer en Catalogne, où aussi- on commençoit d'envoyer des troupes. Car pagnols qui ne pouvoient souffrir que nous ns la Hollande, avoyent tasché de nous en les passages, se mettant en devoir de se fai- Chaleroi, à quoy toutes les forces des Hol- s les avoyent assistés. Cependant ils n'en nt pas sortis à leur honneur, ce qui leur de- ire connoistre qu'ils devoient songer à deux vant que de s'attirer sur les bras un ennemi lant. Le Comte d'Isle crut par là se mettre à rt de la raillerie, mais au contraire il alla dans son païs une reputation qui n'auroit estre pas volé si loin, s'il se fust tenu où il Quoy qu'il en soit, pendant qu'il alloit fai- guerre aux Espagnols, nous nous preparâ- soustenir celle que l'Empereur nous decla-

,it,& comme le theatre devoit eſtre aparemment
n Alſace, Mr. de Turenne ſe mit à faire fortifier
Haguenau & Saverne,ſans compter Briſac,où l'on
ajouta de nouvelles fortifications. Ce fut une gran-
de joye pour les gens de guerre que ces grands
preparatifs; car cõme chacun ne ſonge qu'à ſoi,on
ſe crut à couvert de la caſſe qu'on apprehendoit ſi
le traité de Hollande ſe fut achevé. Pour moi qui
étoit trop vieux pour eſperer de faire fortune dans
un métier, que l'on ne commence jamais de trop
bonne heure, bien loin de m'en réjoüir, j'en eus du
chagrin pour l'amour du peuple,qu'on auroit bien
délivré de ce malheur, ſi ont eut voulu traiter les
Hollandois un peu plus doucement dans les propo-
ſitions qu'ils avoient faites de la paix. Mais on en
avoit uſé ſi rigoureuſement avec eux, qu'ils s'é-
toient reſolu contre leur genie à ſuivre les volon-
tez du Prince d'Orange, qui ne trouvant ſa gran-
deur que dans la guerre, la vouloit à quelque prix
que ce fût.

Le Roi qui voioit qu'il n'avoit point de Capitaine
qui cõnût l'Allemagne comme le Vicomte de Tu-
renne, lui fit commandement d'y reſter, pendant
que de ſon côté il avoit d'étranges affaires ſur les
bras. Car les Anglois que nous avions eu d'abord
pour compagnons dans noſtre entrepriſe, nous
avoient laiſſez tous ſeuls pour déméler la fuſée.&
le Roi d'Angleterre en avoit eſté quitte pour dire
qu'il n'avoit pu faire autrement,& que des raiſons
d'Etat l'y avoient obligé. Cependant nos coſtes
étoient expoſées à la décente des Hollandois, &
nous qui étant aſſiſtez de toutes les forces mariti-
mes d'Angleterre n'aviõs pu leur rien faire ſur mer,
ne fûmes pas aſſez fous pour nous aller preſenter
ſur leur paſſage. Dans cette extrêmité le Roy fut
obligé de commander le ban & l'arriere-ban du
Roiaume,& il en vint une partie en Lorraine,parce
que nous craignions que le Duc qui en étoit dé-
poüillé depuis long-tems, ne prît un tés favorable

our y rentrer. Voyant qu'une si rude guerre s'a-
rêtoit, je vous avoüe que j'enrageai plusieurs fois
e n'être pas jeune, & que quelque obligation que
eusse à mon bon Maître Monsieur le Cardinal de
ichelieu, je lui voulu un peu du mal de m'avoir
tiré d'un métier, où tout vieux que j'étois, je me
aisois merveilleusement. Cependant il ne faloit
s croire que l'on me vit jamais avec des gens de
on âge, je craignois que leur compagnie ne me
idist encore plus vieux, & afectant non seulemẽt
s manieres de jeunesse, mais encore de certains
s ridicules, moi qui avois la barbe & les che-
ux tous blancs, je me cachai sous une perruque
nde, & me servis de la mode qu'on avoit de
faire raser entierement. Monsieur de Turenne
it un certain Gentilhomme nommé Bois-
ot, homme qui prenoit plaisir à porter une bar-
blanche, & à estre toûjours à la vieille mode.
toit mon fleau, & comme s'il eut pris à tâche
ne faire enrager, il me parloit toûjours de Lo-
s, & de mon entrée chez Monsieur le Cardinal
Richelieu. C'estoit assurément le plus bel en-
t de ma vie, mais il m'estoit impossible de le
frir, d'autant plus qu'il y ajoûtoit presque toû-
s qu'il n'étoit qu'un enfant en ce tems-là, &
c'étoit dequoy son oncle l'avoit bercé, pour
insinuer de jeunesse que la vertu ne manque ja-
de recompense. Aussi tost chacun me regar-
tout étonné qu'étant si vieux, je voulusse pa-
e si jeune, & il y en avoit qui pour achever de
desesperer, me disoient qu'il faloit donc que
le prét de soixante & quinze ans. Je ne sçavois
répondre à un discours si desagreable, & rou-
it le plus souvent, aussi-tost de colere, que de
e, l'eclat de mon teint faisoit dire à quelques
eaux venus, & qui ne sçavoient pas combien
ie faisoient leur cour, que pour cela il faloit
er que je joüissois d'un parfaite santé. Ce
urs, ne finissoit point, & il y avoit toûjours

uelque sot, ou quelque malicieux qui le relevoit,
ellement que ce qui me pouvoit arriver de plus
greable, étoit qu'il se presentât quelque ordre pour
ne faire monter à cheval. Je me disois bien quel-
uefois à moi-même, que j'avois tort d'avoir cette
oiblesse, & que je serois le premier à condamner
celui qui l'auroit comme moi. Mais en verité qu'il
est difficile de se defaire de l'amour propre, &
aprés avoir éprouvé moi-même ce qui m'est arrivé,
que je m'empescheray bien de blâmer personne,
quelque défaut que je lui connoisse.

Ce fut un plaisir que de voir arriver la Noblesse
en Lorraine, si l'on n'eut su que c'estoit des Gen-
tilshommes, on les eût pris plutost pour des gar-
deurs de pourceaux, que pour ce qu'ils étoient. Et
quoy que la pluspart se fussent armés de plumes,
cela leur seyoit aussi-bien qu'à moy de faire le jeu-
ne homme. Cependant ce n'auroit été rien que la
mine, s'ils eussent fait le service comme il faut.
Mais il ne faloit pas pretendre de faire vivre dás la
discipline, des gens qui avoient pour les comman-
der, des personnes qui n'en sçavoient pas plus
qu'eux, & qui même faisoient de plus grandes fau-
tes, parce que tout ignorans qu'il étoient, ils fai-
soient encore les suffisans. Ce n'est pas qu'on n'eût
tasché en faisant les Capitaines, de chercher des
gens de service, mais il y avoit si long tems que la
pluspart l'avoient quitté, que soit qu'ils n'eussent
jamais su grand' chose, ou qu'ils l'eussent oublié,
ils paroissoient tout aussi neufs, que s'ils n'avoient
servy de leur vie. Le Duc de Lorraine vieux & ex-
perimenté Capitaine ayant afaire à ces gens-là, ne
fut pas fort embarrassé pour les reduire, & sçachant
que le Marquis de Sablé qui commandoit la No-
blesse d'Anjou, dormoit entre deux draps à la
Françoise il donna dans son quartier, le pilla en-
tierement, & le prit prisonnier lui même. Si Sa-
blé eut esté un homme qui eut quelque ambition
cette affaire, étoit capable de le desesperer, mais il

toit enseveli dans la débauche, tellement que s'il
toit venu à l'armée, ce n'estoit qu'à son corps dé-
endant. En effet, il n'avoit jamais voulu manger
e guerre, que pendant la campagne de l'Isle, en-
ore étoit-ce parce que le Duc de Sulli son beau-
ere l'avoit chargé de sa compagnie de cavalerie,
e Duc étant aussi propre au métier que lui. Ie puis
ire cela sans craindre beaucoup de passer pour
édisant, toute la terre sçait ce qui lui est arrivé
ı Hongrie, & que le jour du cõbat de S. Godard,
s'étoit pris si fort de vin, qu'il ne peut jamais mõ-
à cheval. Il resta donc couché dãs sa tente, pen-
nt que nos gens en étoient aux mains avec les
ırcs, ce qui estant sû de la Cour, il en fut si fort
prisé, qu'on envoya garnison dans toutes ses ter-
. Pour moy je veux croire avec tous ses amis,
cela ne luy est arrivé que par malheur, & que
st un fort brave homme, mais pour faire que
ıt le monde en eût la même pensée, il devoit
e ce qu'a fait le Duc de Villeroy, lequel aprés
oir pleyé a la tranché pendant la campagne de
, & voyant que tout le monde se mocquoit de
, brava la mort l'hiver suivant en Comté, où il
posa plus que le moindre soldat.
lais pour revenir au Marquis de Sablé, il fut
mené à Strasbourg, où le Duc de Lorraine se
oit d'ordinaire avec sa nouvelle épouse, qui
it de la maison d'Apremont. Quoy que ce fut
s une fort belle personne, n'estant devenuë
me elle est presentement, que depuis qu'elle
la petite verolle, ce vieux Duc l'avoit moins
isé pour sa beauté, que par interest. Il avoit
u un procés contre son pere, qui avoit duré
temps, & de peur de luy donner la somme à
il étoit condamné il avoit mieux aimé épou-
fille. Le Marquis de Sablé qui étoit bien fait
personne, croyant que cette circonstance,
a cela la grande disproportion de l'âge du
& de la Duchesse, étoit capable d'avoir jetté

de l'aversion entr'eux resolut de s'en éclaircir, & comme il avoit plus de penchant à l'amour, qu'à la guerre, il crut qu'il auroit lieu de se consoler de sa prison, s'il pouvoit obliger cette belle personne de répondre à l'affectation qu'il commençoit à se sentir pour elle. Il est bien difficile de dire au vray s'il réussit ou non dans son dessein; si j'étois neanmoins aussi prompt à juger des choses que tous ceux qui étoient alors à Strasbourg, je dirois avec eux qu'il eût lieu d'être content; mais comme je ne suis pas d'humeur à decider si legerement de toutes choses; & principalement dans une afaire où il y va de l'honneur d'une personne de cette qualité, j'ayme mieux dire, que quoi que les aparences fussent qu'il n'estoit pas malheureux, neanmoins on court risque souvent de se tromper, quand on ne juge des choses que par les aparences. Quoi qu'il en soit, cela ne laissa pas de donner de l'ombrage à ce vieux Duc, & comme le secret de mettre son esprit en repos, étoit si le Marquis de Sablés s'en retournât promptement en France, il lui en facilita tous les moyens. Un autre que Sablé auroit esté peut-être plus sensible à la gloire de pousser son intrigue avec cette Princesse, qu'à recouvrer sa liberté, mais lui que ne songeoit qu'à son plaisir, fut bien aise de s'en retourner à Paris, où il fut bientôt consolé de son absence.

A l'égard du Duc de Lorraine, n'ayant plus rien qui troublât son repos, il employa le temps qu'il n'étoit pas obligé de donner aux armes, à des occupations qui luy étoiẽt toutes particulieres. Il visitoit jusques aux moindres Bourgeois, & il avoit plus de plaisir à être avec eux, qu'avec des gens de qualité. Je lui avois biẽ vû faire autre chose pendant que j'estois à Bruxelles, il alloit danser aux chansons en pleine ruë avec les uns & les autres, & il avoit pris ce temps-là pour faire un present considerable à la fille d'un Avocat, dont il estoit [amo]ureux. Car la mode à Bruxelles étant de don-

ner des couronnes de fleurs, il luy en avoit donné une où il y en avoit effectivement, mais qui estoit enrichie de diamant. On avoit jugé de là qu'il faloit que son cœur fût grandement touché. En effet sa plus belle qualité n'etoit pas d'être fort liberal, & s'estoit au contraire ce qu'on trouvoit qui luy manquoit. Cependant ce n'estoit pas là la seule, preuve qu'on lui avoit donnée de son amitié, comme elle avoit une mere qui n'aimoit pas qu'elle vit les gens d'épée, il s'étoit déguisé plusieurs fois en homme de robe pour l'aller voir, & sa fille lui avoit fait accroire que c'estoit un President de Nanci, ce que la bonne femme avoit cru de bonne foy. Ces sortes de deguisemens étoient assez ordinaires à toutes sortes de personnes, ainsi il n'y avoit pas grand lieu de s'en estonner ; mais il en pratiquoit d'autres, où il n'y avoit que lui qui put prendre plaisir. Il estoit logé dans la ruë des Fripiers, & je l'ay vû une fois qu'il s'étoit accommodé cõme ces sortes de gens, & qu'il avoit paré le devant de sa porte, de tous ses vieux habits; tellemẽt que qui ne l'eut pas connu, l'eut pris pour être du metier. Cependant il étoit assis sur une chaise avec un tablier devant luy causant avec le voisin, tout de même que s'il eut esté son camarade. En effet, à moins que de le cõnoître, comme je viens de dire, il n'y avoit personne qui ne s'y trompât, desorte qu'il s'y arrêta un cavalier qui lui demanda combien il lui vendroit un buffe, qu'il voyoit pendu avec les autres hardes. Le Duc lui dit qu'il devoit l'essayer avant que d'en faire le marché, & le décrochant en même temps, il le lui mit sur luy, ce que l'autre souffrit volontiers, n'ayant garde de croire que celuy qui luy rendoit ce service, fût le Duc de Lorraine. Mais il ne fut pas long temps sans en estre éclairci, le Duc d'Arscot étant survenu avec plusieurs Officiers de guerre, ne put demeurer dans le silence, le voyant dans un estat si éloigné de celui où il devoit être; cela fit que le ca-

reconnoiſſant ſon erreur, remonta à cheval
ant qu'ils ſe faiſoient des complimens les uns
atres, & emporta le buffe. Le Duc de Lorrai-
i n'aimoit pas à perdre, ſe mit à courir aprés
nais l'au re ayant ſix jambes contre luy d.ux,
ne fut fort inutile. On le railla un peu de cet
ent lequel on crut capable de le faire renon-
ces ſortes de plaiſirs qui n'appartenoient qu'à
mais il y retourna peu de jours aprés, ayant
it tourné d'une maniere qu'il ne ſe divertiſſoit
s tant qu'à ces ſortes de choſes. Cela eſtoit
qu'il étoit aimé du menu peuple par tout où
trouvoit. En effet, il ſe familiariſoit conti-
ement avec luy, alloit manger chez le pau-
comme chez le riche, tenoit leurs enfans ſur
nds de Batême, & ne vouloit pas que ceux qui
ient choiſi pour parrain, l'apellaſſent autre-
que leur compere. Il ne les appelloit auſſi
is que du même nom, & ſouvent l'on voyoit
faiſoit arreſter ſon carroſſe à la porte d'un ar-
, pour demander comment ſe portoit toute
aiſon.

is pour revenir à la guerre, les ennemis ſe
erent ſi forts, que Mr. de Turenne fut obli-
lâcher le pié, & ils prirent des quartiers
er en deçà du Rhin. Nos troupes cependant
it diſperſées dans le voiſinage, avec ordre de
lre garde à ce qu'ils feroient: & comme on
noit de divers coſtés, Mr. de Turenne laiſſa
ens de ſervice dans chaque quartier, afin que
urvenoit quelque choſe, ils puſſent y remedier
memes, ſans qu'il fut obligé d'y marcher en
nne. Auſſi il luy étoit impoſſible d'eſtre par-
& il avoit choiſi de reſter du coſté de Philiſ-
, où les ennemis faiſoient paroiſtre de plus
is deſſeins. Pour moy aprés avoir fatigué ex-
ment pendant deux campagnes, j'eſtois de-
é malade dans le quartier de Mr. de Pillois
dier de Cavalerie, où aprés avoir penſé mou-

tir, je fus gu
comme il n'y
valier ennem
parti, & qui
logis, me fi
lui donner c
de choſe, q
der avec lui
de l'eau de
& une certa
tiere, qui
qu'en huit
à cheval. J
de Turenn
en écrivan
nouvelles
jamais per
entieremen
retint, j'e
il me fut b
que reput
peu d'adr
ville aup
chargé d
voiſinage
cinq cen
parce qu'
vé du fe
pour le r
Conſeil
d'avis c
mettre l
venir ſi
quelque
ſervoit
reſolu
g nne
qui eu
vois d

tir, je fus guery par une espece de miracle. Car comme il n'y avoit plus d'esperance à moi, un cavalier ennemi qui avoit été fait prisonnier dans un parti, & qui étoit dans une prison auprés de mon logis, me fit dire qu'il me gueriroit, si je voulois lui donner dequoi payer sa rançon. C'estoit si peu de chose, que je n'eus garde de vouloir marchander avec lui, & il me fit prendre un boüillon avec de l'eau de vie, du sucre, de la canelle, du poivre, & une certaine poudre qu'il avoit dans une tabatiere, qui racommoda tellement mon estomac, qu'en huit jours de temps je fus en état de monter à cheval. Je me preparay donc à aller trouver Mr. de Turenne, qui avoit eu la bonté plusieurs fois en écrivant dans le quartier, de s'informer de mes nouvelles; mais Mr. de Pillois ne me le voulut jamais permettre, que ma santé ne fust rafermie entierement, de sorte que dans le temps qu'il me retint, j'eus lieu de luy rendre un service, dont il me fut bon gré, & que sans vanité m'aquit quelque reputation, quoy que je n'y emploiasse qu'un peu d'adresse. Les ennemis assiegerent une petite ville auprés de Hombourg, & comme il étoit chargé de la deffendre, il assembla les troupes du voisinage, lesquelles ne faisant que deux mille cinq cens chevaux, il y trouva bien de la dificulté, parce qu'en même tems il eut avis qu'il étoit arrivé du secours aux assiegeans, de sorte qu'ils étoient pour le moins sept ou huit mille hommes. Il tint conseil de guerre là dessus, & chacun ayant esté d'avis qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans mettre les troupes en grand hazard, je le vis revenir si affligé, que je fis un effort pour luy aporter quelque soulagement. J'avois oüy dire que la ruse pouvoit quelquefois plus que la force, ainsi estant resolu d'y avoir recours, je donnay tellement la gêne à mon esprit, que je m'avisay d'un moyen, qui eut un succés aussi avantageux que je le pouvois desirer. Ce fut d'envoyer un hôme du lieu avec

une lettre au Gouverneur, laquelle portoit que le hazard ayant voulu qu'il se fût assemblé jusques à dix mille hommes pour une revûë, Mr. de Pillois marchoit avec eux à son secours: qu'il seroit le lendemain à deux heures aprés midi en personne des ennemis, & qu'il n'avoit qu'à se défendre jusques ce tems-là, s'il vouloit être témoin de leur défaite. Ce n'étoit rien que cette lettre, & il faloit au lieu de la porter à ce Gouverneur, la rendre entre les mains de celui qui commandoit à ce siege, & il faloit aussi que celui qui la portât fût un homme qui ne sut rien de mon dessein. C'est pourquoy ayant conçû toutes choses dans mon esprit, je dis à Mr. de Pillois qu'il envoyât querir le plus riche de son quartier, & le menaçât que s'il ne portoit sa lettre surement, non seulement il mettoit le feu à sa maison, mais le feroit encore pendre à son retour. Il eut assez de confiance en moi pour faire ce que je lui disois, & cet homme étant venu, il ne luy servit de rien de vouloir s'excuser sur la difficulté qu'il y avoit de passer au travers des quartiers des ennemis. Mr. de Pillois lui dit qu'il faloit le faire, ou se resoudre à perir, & n'y ayant point de milieu entre l'un & l'autre, il alla se preparer pour son ménage. Mais tandis qu'il le faisoit, mon hôte qui avoit le coeur François, & que j'avois gagné sous promesse d'une recompense assez considérable, prit les devans, & fut l'atendre sur le chemin, lui faisant accroire qu'il avoit affaire du costé où il alloit. S'étant ainsi joins tous deux, & ayant pris langue l'un de l'autre, celui qui étoit chargé de la lettre, luy exposa son embarras, ajoûtant que quoy qu'il put faire, il ne pouvoit manquer de perir, puis qu'estant reconnu pour espion, ce qu'il ne pouvoit éviter, il alloit estre pédu sur le champ, & que d'un autre costé s'il ne s'aquitoit de sa commission, il avoit laissé sa femme, & ses enfans entre les mains de Monsieur de Pillois, qui outre le sac & l'incendie de sa maison, leur feroit un pareil traitement

ıue celui qu'il aprehendoit: qu'il ne lui avoit rien achéde son dessein, qu'ainsi il lui seroit inutile de : flater : qu'il se remettoit donc entierement entre :s mains de Dieu, n'ayant point de choix à faire ɪand il s'agissoit de son salut, ou de celui des ersonnes qui lui devoient estre cheres à l'égal de ıi-même.

Mon hôte feignit d'entrer dans son malheur, & our gagner plus de creance dans son esprit, accusa .r. de Pillois de cruauté. Cependant aprés bien des scours qui ne témoignoient que de la cōpassion, lui dit, que s'il étoit à sa place, il iroit se rendre celui qui commandoit au siege, & lui diroit sous ɪelles menaces il avoit été obligé de se charger : la lettre : qu'il lui permettoit de la porter, ou ne lui permettoit pas, mais que l'un ou l'autre arriınt, il mettroit toûjours sa vie en sureté, & celle ·sa femme, & de ses enfans : que Mr. de Pillois oyant qu'il auroit été pris en satisfaisant à ses or. es, n'auroit rien à dire, & que les ennemis de mê- : ne lui pourroient faire de mal, voyant qu'il se oit rendu volontairement entre leurs mains. Cet ımme trouva cet expedient admirable, & s'étant terminé à le suivre, il lui en fit mille remercie- :ns. Mon hôte le voyant si bien resolu, le quita gnant que son chemin ne lui permettoit pas de ırcher davantage avec lui, & s'en estant revenu ses pas, il trouva Monsieur de Pillois qui maroit à tout hazard avec ses deux mille cinq cens evaux. Il luy rendit conte de la disposition où il ɔit laissé son homme, & nous en conçûmes une ɪne esperance, nous imaginant que les ennemis iroient que la lettre ne contenoit que verité utant plus que celuy qui la leur avoit renduë ɪit esté prevenu avant que de partir, qu'il marɪit un puissant secours pour faire lever le siege. effet, ils donnerent si bien dans le panneau, ıls ne l'eurent pas plutôt decachetée, qu'ils reırent de faire retraite.

Nous aprîmes cette nouvelle, que nous estions encore à trois lieües d'eux & Mr de Pillois n'ayant que faire alors d'aller plus loin, reprit le chemin de son quartier, où à quelques tems de là il reçût les lettres de la Cour qui le complimentoit de cet heureux succez. Ce n'est pas que beaucoup de gês ne sussent bien que j'y avois eu du moins autant de part que lui, mais comme il étoit là le General, & que c'est à eux d'ordinaire qui s'attribuë le bien & le mal, il n'estoit pas juste qu'il ne joüit pas du privilege que lui aqueroit sa charge: Cependant je dois dire à sa loüange, que c'estoit un homme qui entendoit parfaitement bien la cavalerie, & qu'il y en avoit peu dans l'armée qui en sussent plus que luy. Il en donna des marques peu de tems aprés, lors qu'il ne voulut point charger, quelque commandement que luy en fist Mr. de Vaubrun, le jour du combat d'Einseim. Car prevoyant que les ennemis le prendroient à leur avantage, il aima mieux attendre qu'ils se fussent avancez, que d'obéir, & d'estre battu. Je ne dis pas qu'il fit bien de le faire, apres avoir servi aussi long tems qu'il avoit fait, il devoit sçavoir que rien ne le pouvoit dispenser d'obeïr à son superieur. Aussi quoy que cette occasion le mit en reputation de sçavoir son métier mieux que Mr. de Vaubrun, il ne laissa pas de porter la peine de sa desobeïssance, il fut cassé, & si on luy donna une pension de mille écus, c'est qu'on ne voulut pas qu'il fust dit qu'aprés avoir si bien servy, il n'eust pas dequoy vivre le reste de ses jours.

Au sortir de l'expedition dont je viens de parler, un Officier me vint faire un plaisant compliment, qui fut qu'ayant pris querelle avec Mr. de Montperoux, Mestre de camp du regiment de Rouergue, & voulant se couper la gorge avec lui, il me prioit de lui vouloir servir de second. Je luy dis que mon service lui étoit tout acquis, & en effet je le lui témoignay particulierement. Car au lieu de m'aller

battre comme il prétendoit, je fis en sorte qu'on l'épiât, de maniere que je l'empeschay de se perdre. Ce Mr. de Montperoux estoit un fort brave homme, mais qui étoit tellement allerte, qu'on avoit de la peine à s'accommoder à son humeur. Il avoit des saillies qui faisoient rire tout le monde, mais pas une n'avoit été si plaisante, que celle qu'il eut, lors que le Roy luy donna son regiment Car aprés que le Roy luy eut dit qu'il le luy accordoit, il le pria de lui vouloir donner le nom d'une des Provinces du Royaume, ce qui n'estoit en usage que pour les vieux corps, & pour les petits vieux, ajoûtant qu'il estoit si peu consideré dans sa Province que si son regiment portoit son nom, il n'y auroit personne qui y voulût entrer. Le Roi trouva cette demande fort particuliere, & sur tout à un Gascon, dont la coûtume est plutôt de se donner des loüanges, que de se méprser soi même Quoi qu'il en soit, il ne luy refusa pas sa demande, & Mr. de Montperoux le servit avec beaucoup de courage, jusques à ce qu'enfin il luy arriva, ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui vont long-tems à la guerre, je veux dire qu'il y fut tué.

J'estois d'un âge, comme j'ay deja dit tât de fois, à n'avoir plus gueres à vivre, ainsi je ne devois pas passer pour aimer à conserver mes jours aux dépés de ma reputation. Cependant ce que j'avois fait à l'égard de cet homme, qui m'avoit invité à lui servir de second, donna matiere de parler à mes ennemis, & je fus assez malheureux qu'on dit que c'étoit mâque de cœur. Si j'eusse été aussi fou que j'avois été autrefois, je me serois fait de belles afaires avec tous ces médisans mais outre que l'âge ne me rendoit plus le sang si chaud, Dieu premierement, puis le Roy me defendant la vangeance je m'y pris d'une autre maniere pour faire voir que j'avois plus de cœur qu'eux. A la premiere occasion qui se presenta, je priay sans faire semblant de rien deux de ces Messieurs, de vouloir venir avec moy pour re-

connoître les ennemis, & je les menay si loin, qu'il se tuoient de me dire que l'on m'avoit donné de l'argent pour les faire perir. Comme je vis que c'étoit tout de bon, je leur dis que je m'étônois qu'ils eussent peur, eux qui étoiẽt si prompts à juger mal des autres, & ne m'en retournant pas encore pour tout cela, je m'approchai des coups de si prés, qu'ils prirent la peine de me quiter. J'eus bien ma revanche quand je fus de retour au cãp, je contai à leurs amis, & aux miens, comment ils m'avoient abandõné, & quoi qu'il se trouvât des gens assez charitables pour le leur aller redire, ils jugerent à propos de demeurer dans le silence, de peur qu'un hõme qu'ils avoient vû de leurs propres yeux mépriser fort sa vie, ne fût pas toûjours d'humeur à souffrir leurs médisances. En effet, j'estois bien malheureux d'être ainsi le sujet de tant de mẽchãs discours pour si peu de chose, vû qu'aujourd'hui il vient d'arriver une pareille avanture sans qu'on ait médit de celui à qui elle est arrivée. Chacun sçait que le Marquis de Crequi aiant apellé un Colonel en duël, ce Colonel au lieu de se trouver sur le pré, comme il avoit promis, a esté avertir le pere de ce Marquis qui étoit General de l'armée, & il s'en sont allés tous deux au rendez vous, où ils ont trouvé le Marquis de Crequi avec son second. Qui a été bien surpris, ç'a este sans doute ce fils de voir son pere, à qui ne pouvant cacher le dessein qu'il avoit, il s'est jetté à ses piés, & luy à promis de n'y plus retourner. Au reste comme il n'y a que bonheur & malheur dans le monde, bien loin, comme je viens de dire, que ce Colonel ait engagé par là sa reputation, on trouve qu'il en a usé en homme sage. Pour montrer mon malheur, j'ay eu le chagrin de l'entendre dire à ceux que je sçavois m'avoir blâmé comme les autres. Cependant comme l'occasiõ n'avoit pas encore voulu que je leur eusse témoigné ce que j'avois sur le cœur, je desiray qu'elle se pût rencontrer, sur tout à l'égard d'un

certain fanfaron ; nommé Châteaubaudot, qui si on l'en eut voulu croire, eut passé pour la perle de tous les braves. Comme je luy portois donc une certaine dent, je ne me trouvois point avec luy, que je ne prise plaisir à luy contredire. Surquoy il étoit si reservé, que bien souvent je trouvois moi-même qu'il avoit beaucoup de patience. Il faut bien croire qu'il n'estoit pas si brave qu'il le disoit, mais quoi que je dûsse être content de l'avoir mortifié tant de fois, je cherchois encore l'occasion de le pouvoir faire, & elle s'offrit lors que j'y pensois le moins. En m'en retournant à l'armée la campagne suivante, j'arrivay à St. Disier un jour qu'il y avoit beaucoup de troupes, & j'aurois couru risque de demeurer à la ruë, si je n'eusse trouvé un hôte, qui moyennant un écu me ceda sa chambre. J'y fis donc mettre mes hardes, & ayant l'esprit en repos de ce côté-là, je sortis pour aller voir quelques Officiers de mes amis. Mais tandis que je me promenois avec eux, Mr. de Châteaubaudot arriva dans la même hôtellerie où j'étois logé, & ne trouvant point de chambre que la mienne, prit la peine d'en faire sortir mes hardes, & de s'y camper. J'apris cela quand je fus de retour, & ne pouvant deviner qui pouvoit être un homme si hardy, je montay en haut pour le connoître. Si je fus surpris de le voir, lui à qui je ne voulois déja pas trop de bien, il ne le fut pas moins quand il vit que c'étoit à moi à qui il avoit afaire. Mais ne lui voulant pas donner le tems de me faire excuse, je fermay sur nous la porte au verroüil, & lui dis qu'il n'estoit pas juste que pour être arrivé une heure ou deux avant lui dans l'hôtellerie, j'eusse une chambre pêdant qu'il demeureroit à la ruë ; qu'il faloit qu'elle ne demeurast qu'à celui qui sçauroit mieux la conserver, & mettant en même-tems l'épée à la main, je ne dourois point qu'il ne fist la même chose. Mais je fus fort surpis quand au lieu de se deffendre, il me dit qu'il n'avoit garde de se faire une

si méchante querelle, qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, & qu'une marque de cela c'est qu'il alloit faire emporter ses hardes, si je voulois le laisser passer libremét. J'eus pitié de sa foiblesse: & remettāt mon épée dans le foureau, je lui dis qu'au moins il se resouvint d'être sage toute sa vie, que j'en avois beau coup souffert, mais que peut estre je ne serois pas toûjours d'humeur à en tant soufrir: que cependant je ne ferois pas comme lui, quoi que j'en eusse plus de sujet; que je n'irois pas dire qu'il avoit plus de langue que de courage, mais qu'il seroit encore tems de le faire connoitre, s'il n'apprenoit à se corriger. Je demeurai ainsi maître de la chābre, ce qui ne fut pas une petite joie pour moi. Car j'avoüe à ma cōfusion que je lui en voulois plus qu'à pas un autre, & quoi que j'eusse assez de lumiere, pour sçavoir que l'on devoit pardōner, je ne l'avois jamais su gagner sur moi. Cet accidét fut cause qu'il quita nostre armée, & il s'en fut servir dans celle de Mr. de Schomberg, qui commandoit en Catalogne. Il y eut une compagnie de cavalerie dans le regiment de Gassion, mais comme il aimoit son plaisir, il quita au milieu de la campagne pour aller voir une maitresse, & comme il s'en revenoit il fut tué par les Miquelets.

Pour moi j'étois toûjours Aide-de-camp, & quoi que le Roy en eût qui pouvoient passer pour barbons, comme étoient le Marquis d'Angeau, & le Marquis d'Arci, neanmoins il n'y en avoit pas un qui me pût disputer la qualité de Doien. Cependāt j'étois fort vigoureux, & Monsieur de Turenne disoit quelquefois de moi, que c'étoit dommage que j'eusse commencé si tard, & que si j'avois pour le métier autant de disposition dans l'esprit, que j'en avois dās le corps, j'y aurois pu faire quelque chose. En effet, je laissois par jour trois ou quatre chevaux, & j'étois si souvent dessus, qu'on m'apelloit par derision le petit General-d'Armée. Je ne m'atiois pas toutefois cette qualité pour m'en faire ac-

croire, je cherchois plutôt à faire plaisir, qu'à nuire à personne, & je ne sçache qu'un seul homme qui se soit plaint de moi. Mais je laisse à juger s'il y avoit de ma faute, & je veux bien prendre tout le monde pour mon juge. Il y avoit dans le regiment de cavalerie de Harcourt au Gentilhomme du Vexin nommé Bellebrune, dont j'avois autrefois connu le pere, qui étoit Capitaine aux Gardes, si bien que me croyât obligé de dire au fils mes petits sentimens sur sa conduite, je l'avois averti plusieurs fois de quelques choses que je ne croyois pas luy devoir aquerir beaucoup de reputation. En effet, il étoit fort débauché & quoi qu'il eût une fort honête femme, il ne laissoit pas d'en voir d'autres, & même des plus abandonnées. Cette débauche ne pouvant produire que de méchans effets, il lui en arriva justement ce que je lui avois predit, on le regarda dans le regiment comme un hôme dont la compagnie étoit dangereuse, & il s'y fit deux ou trois afaires dont il ne sortit pas à son hôneur Pour comble de disgrace, il aporta de Paris un méchant mal, & soit qu'il n'eût pas un grand fonds de bravoure, ou que cela l'incommodât tellement qu'il ne fût pas en etat de servir, il me vint prier de parler à Monsieur de Turenne pour lui faire avoir permission de s'aller faire traiter. Nous avions alors les ennemis sur les bras, & ne croyant pas qu'il dût prendre ce têms-là pour s'en aller, je lui en dis mon sentiment. Il ne me voulut jamais croire, & voyât que je refusois d'en parler à Monsieur de Turenne, il lui en parla lui-même. Mais Monsieur de Turenne lui dit la même chose que moi, dequoi n'étant pas content, il s'en alla sans prendre congé de personne. J'avois eu raison de lui dire ce que je lui avois dit. En effet, nous donnâmes un jour ou deux aprés, & s'il avoit voulu attêdre jusques là, je n'aurois pas craint alors d'en parler à Monsieur de Turenne. Mr. de Turenne qui étoit la bonté même, luy avoit aussi dit de se donner patience deux

ou trois jours, mais n'en ayant rien voulu faire, comme je viens de dire, il se fit casser. Dieu sçait si je parlai contre lui, & si au côtraire je ne tâchai pas de l'excuser, quãd on dit à Mr. de Turenne la faute qu'il avoit faite. Cependant il ne se prit qu'à moy du malheur qui lui étoit arrivé, & l'on me manda de Paris, où il étoit, qu'il me menaçoit étrangemẽt. Je traitay cela de bagatelle, dans le fond je l'estimois trop peu pour le craindre. Mais j'éprouvai biẽtôt aprés que ce ne sont pas toûjours les plus braves qui sont les plus dangereux, & qu'au contraire il n'y en a point de qui l'on se doive donner tant de garde que des lâches. J'éprouvai cette verité quelque tems apres. Je ne fus pas plutôt de retour de la cãpagne, que cõme je venois un soir du fauxbourg St. Germain, il sortit trois hommes sur moy l'épée nuë, & je le reconnus à la teste des deux autres. Je ne fus pas si surpris qu'il ne me restât encore assés de sang froid pour lui demander s'il étoit possible qu'un Gentilhomme se portât à une action si indigne. Mais s'il l'étoit, il y avoit déja long temps qu'ils n en faisoit plus les actions, & aprés avoir reduit sa femme à une extrême pauvreté, & s y estre reduit luy même, il avoit esté obligé de se mettre dans les gẽdarmes, où je ne veux pas dire qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais où aussi je ne craindrai point de dire qu'il ne s'y rencontre des certaines personnes, à qui le crime ne fait pas trop de peur. Il avoit donc achevé de se corrompre parmi ceux là, & c'étoit sans doute par leur conseil qu'il s'étoit porté à une vengẽãce si peu raisonnable. Cepẽdant j'étois d'autant plus embarrassé que l'heure étoit induë, tellement que je ne pouvois esperer de secours du guet qui s'étoit retiré. Mais je n'avois pas afaire à d'assez braves gens, pour me presser comme auroient pu faire d'autres, & ayant eu la precaution de me ranger contre une boutique, je les empêchai de me pouvoir prendre par derriere. Pour moy, quand je fais reflexion au danger que je cou-

rus,

rus, je m'étonne mille fois comment ayant resolu de faire une si méchante action, ils n'avoient pas pris d'autres armes. Mais Dieu l'ayant permis de la sorte, pour me donner le tems de me pouvoir sauver, je les tins dás le respect avec la pointe de mon épée, jusques à ce qu'un carrosse passa, qui estoit celuy du Duc de Lesdiguieres. D'abord que mes assassins virent les flambeaux, ils s'enfuirent, & Mr. le Duc de Lesdiguieres qui étoit dedãs m'ayãt reconnu à la clarté, fit arrester son carrosse, & me demanda ce que c'étoit. Je ne lui voulus pas dire le nom de celui de qui j'avois tant de lieu de me plaindre, aiant encore la consideratiõ de ne vouloir pas perdre un homme qui apparrenoit à d honnestes gens. je lui dis seulemẽt que j'avois été ataqué par trois personnes, que je ne connoissois, pas, & que sans luy j'aurois mal passé mon tems. Il mit pié à terre depeur de surprise, & nous marchames ainsi deux ou trois ruës sans rien trouver. Mais comme cette journée estoit destinée aux avantures, nous entendimes aprochant d'un bastiment neuf, & qui n'estoit encore élevé qu'à moitié, une voix plaintive qui en sortoit, & que nous reconnûmes pour être celle d'une femme. Mr. de Lesdiguieres commanda à ses laquais d'entrer dans ce bastiment, pour voir ce que c'estoit; & comme nous les suivions, nous vîmes un spectacle qui nous surprit. Nous vîmes, dis-je, une fille parfaitement bien habillée, de belle taille en apparence, avec un masque sur le visage, qui accouchoit sans autres secours que celui d'une fille qui paroissoit bien neuve dans le métier qu'on lui faisoit faire. J'eus pitié de cette malheureuse, & je dis quelques paroles qui purent faire connoître; mais Monsieur de Lesdiguieres qui n'étoit pas autrement trendre sur l'article, ne se faisant que rire de cette avanture, peu s'en falut qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque. Je crois même qu'il l'auroit fait sans moi, & il lui dit cent choses qui étoient capables de la de-

se sperer, & que je n'aprouvai pas. J'eus beaucoup de peine à l'emmener; neanmoins en étant venu à bout, j'obligeay grandement cette miserable, qui n'auroit jamais accouché sans celà. Car je voyois déja qu'elle commençoit à étoufer de crainte d'être reconnuë, & si cela eut duré davantage, elle ne s'en seroit jamais sauvée. J'eus la curiosité le lendemain d'aller dans ce quartier là, & de m'informer s'il n'y avoit point une fille vetuë de telle façon, & qui étoit de telle taille. Surquoi l'on m'instruisit si bien, que je sus que la Damoiselle en question, étoit la fille d'un Conseiller, & qui passoit pour une Vestale. Cependant quoy que ce ne fût pas une malheureuse, son enfant ne laissa pas d'être exposé comme celui d'une miserable servante, & le Commissaire ne faisoit que de le lever, quand je passay dans la ruë. Si j'avois voulu j'aurois bien pu donner des lumieres là dessus, mais considerant qu'il ne faloit pas perdre une pauvre fille, qui sans doute avoit esté trompée; je demeuray dans le silence, & je n'en ay jamais tant dit que je fais à present.

Cependant ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bellebrune, me donnant lieu de penser à ma sureté, je fus sur le point d'aller trouver Mr. le Prince de Soubize son Capitaine, de qui j'avois l'honneur d'être connu assez particulierement, pour esperer qu'il m'en feroit justice. Mais considerant que j'avois affaire à un miserable, je crus que je ferois mieux de me taire, & de prendre garde seulemen à moy. Je me retiray donc de meilleure heure qu l'ordinaire, & s'il m'arrivoit de m'ennuiter, prenois une brigade du guet, laquelle moyenn quelque petite chose, me reconduisoit jusque ma maison. Par ce moyen j'évitai toutes les buches qu'il me pouvoit dresser, & il ne fut pa sez hardy pour m'ataquer en plein jour. Il y trois ans que je recommençois d'aller à la g & j'étois devenu si bon ménager, que j'avois

; années de ma rente, ce qui étoit bien
raire dans un tems, où l'on a coutume de
a dépense Mais comme je touchois cent
es les six semaines à cause de mon emploi,
ailleurs j'avois la table de Mr. de Turen-
m'étois jamais vû si à mon aise. Cependãt
barrassé de cet argent, je songeay à le
& en ayant parlé a un de mes amis, il me dit
n'avois que faire d'aller plus loin, & que si
ois le lui donner il me cederoit une partie
certaine rente qu'il avoit sur un Gentilhom-
Provence, à qui il avoit presté ving-mille
pour acheter un Gouvernement: que quoy
ordinaire il n'y eût point d'hypotheque là-
s, il y en avoit une neanmoins qui ne pou-
perir, qu'il y avoit un brevet de retenuë de
t mille écus, lequel étoit pour sa sureté, &
celle de Mr. le Marechal d'Humieres, qui avoit
illement prêté quarante mille francs: qu'ainsi
e courois aucun risque, & que je lui ferois plai-
Tout cela me parut fort vray, comme en effet
n'y avoit pas le petit mot à dire. Etant donc biẽ
e de l'obliger, je pris mon argent, & le luy
ortay jusques chez lui, quoi que mon dessein eût
été auparavant de le mettre à fonds perdu, ou
u moins à l'Hôtel de Ville. Et effet, j'aurois bien
mieux fait, mais ma destinée voulant que je ne
fusse jamais qu'un gueux, je n'en eus le revenu que
fort peu de tems, & le debiteur étant mort, le Roi
donna le Gouvernemẽt à Mr. de Brissac Major des
Gardes du corps, sans songer qu'il y avoit un bre-
vet de retenuë. J'avois si mal pris mes mesures,
qu'au lieu de me faire un transport avec garentie
par celui à qui j'avois presté mon argent, je m'é-
tois contenté qu'il m'eût subrogé en son lieu, &
place. Ainsi tout mon recours étoit sur la succes-
sion de Mr. de l'Arbouste, qui étoit celui qui étoit
pourvû du Gouvernement. Mais comme il y avoit
beaucoup plus de dettes que de bien, toute ma

consolation fut que quand on auroit presenté la chose au Roi, il obligeroit Monsieur de Brissac à nous payer. Je l'esperois d'autant plus que Mr. le Marêchal d'Humieres y avoit interest, lequel étoit assez puissant pour nous faire faire justice. Celuy avec qui j'avois traité ne mâquoit pas aussi d'amis, c'étoit Monsieur de Saillant, frere de Mr. de Montauban Lieutenant General des armées du Roi, mais si celui-ci fit tout son possible pour en avoir justice, l'autre ne s'é remua pas, & il nous dit pour ses raisons, que Monsieur de Brissac n'étant pas en état de nous payer, il ne vouloit pas chagriner le Roi, qui ayant cru luy faire un present considerable, seroit obligé de tirer cet argẽt de ses cofres. Cela ne nous contenta pas Monsieur de Saillant & moi, & comme j'avois mes raisons pour ne pas paroitre ouvertement dans cette afaire, toute la sollicitation ne roula que sur Mr. de Saillant, qui à la verité ne s'y endormit pas, mais qui cependant fut trois mois avant que de pouvoir avoir aucune réponse sur un nombre infini de placets qu'il avoit lui-même donnez au Roi. Enfin au bout de ce tems-là, Monsieur de Louvois lui dit que s'il vouloit plaire au Roi, il faloit qu'il se desistât de ses pretentions; & que s'il trouvoit quelque chose à demander, on le lui accorderoit pour recompense: C'en estoit assez dire pour nous faire voir que nôtre dette étoit perduë; mais Monsieur de Saillant se croyant obligé pou[r] l'amour de moi, & d'ailleurs pour l'amour de se[s] enfans, de n'en pas demeurer là, presenta enco[re] divers placets au Roi, à l'un desquels le Roi lui [ré]pondit de bouche, qu'il sçauroit de Monsieur [le] Maréchal d'Humieres dequoi il s'agissoit. Mõsi[eur] de Saillant m'ayant dit cette réponse, je n'en [eus] pas plus d'esperance, & Mr. d'Humieres s'e[n étant] d[é]ja assez déclaré, je craignis qu'il ne contin[uât à] faire sa cour à nos dépens. Mais il en usà fort [bien] & fort genereusement; car il dit au Roi que [si l'on ne l]'en avoit pas importuné, c'est qu'il recevoit

enfaits, qu'il n'en seroit pas plus pauvre, perdroit quarante mille francs. Mais qu'il it pas de même de Monsieur de Saillant, ce qu'il n'estoit pas riche, étoit chargé ande famille. Pour ce qui est de moy, il de d'en parler, car, comme je viens de ne paroissois point dans l'affaire, & il me que Monsieur de Saillant fist son devoir. Il lieu de croire qu'une declaration comme nous seroit fort avantageuse, & le Roi ou ur de Brissac en pouvoient être quites pour mille francs, mais ayant peur que si l'on nous , il ne falût aussi payer Mr. d'Humteres, on lut point faire de jaloux. si bien que Mr. de nt eut pour derniere réponse, qu'il devoit enir d'importuner davantage, & qu'il devoit t chercher quelque chose pour le demander oi. Il s'est neanmoins montré peu obeïssant à ordres, & il sollicite encore aujourd'hui, mais es-ici fort inutilement.

Cependant pour revenir à mes autres afaires que e-cy m'a fait oublier, l'année 1675. étant déja cée, je me preparay à retourner à la guerre avec de Turenne. Il estoit revenu si glorieux de la mpagne precedéte qu'il n'y avoit rien de même. avoit donné quatre combats avec des forces si gales, que tout autre que lui y auroit succombé. ais sa prudence & sa valeur lui avoient tenu lieu nombre, & dãs le dernier il avoit chassé au dé là Rhin avec vingt-cinq mille hommes, les Alle- ans qui étoient pour le moins soixãte & dix mil- . Dans les autres endroits où la guerre s'étoit ré- anduë, elle avoit esté également avantageuse à nôtre parti. Le Roi avoit pris la Franche-Conté en personne, & Mr. le Prince de Condé qui faisoit tete au Prince d'Orange, lui avoit enlevé ses bagages à la bataille de Seneff, & fait lever le siege d'Ou- denarde. Il perissoit cependant un nombre infiny d'hommes dans toutes ces occasions, & la paix eut

esté tout autrement avantageuse aux deux partis. Mais il y étoit survenu un obstacle invincible, le Marquis de Grana avoit été assez adroit pour faire enlever le Prince Guillaume de Fustemberg, aujourd'hui Evêque de Strasbourg, de la Ville de Cologne, & cela avoit rompu toutes les negociations qui s'y faisoient pour le salut de la Chrétienté. Il avoit été conduit à Neustat sous bonne & sure garde ; & comme l'Empereur le sçavoit engagé dans des interests contraires, & qu'il aprehendoit son esprit ; il resolut de s'en defaire, quoy qu'une action comme celle là ne pût estre aprouvee de personne, & qu'elle fut même contraire au droit des gens. Car ce Prince estoit à l'assemblée de Cologne de la part de l'Electeur de ce nom, & la violence qu'on avoit faite de l'arrêter étoit déja assez grande, sans la couronner par une autre qui fût encore plus blamable. On eut lieu d'estre surpris d'une telle resolution, & sur tout à l'égard de l'Empereur, qui étoit un Prince éloigné de toutes sortes de violences. Mais quelques uns de ses Ministres lui representant qu'il n'y avoit point de sureté pour lui sans cela, que le Prince Guillaume ayant autant de credit dans l'Empire qu'il en avoit, tourneroit toûjours les esprits du côté de ses interests, sa perte fut jurée, & si l'Empereur eût esté moins pieux, il y auroit long-tems qu'il ne seroit plus. En éfet, on s'assembla dés le lendemain, plutôt pou garder quelque forme à son jugement que po examiner son affaire, & l'Empereur voulut qu'il s'y trouvâ que trois de ses Ministres, entre lesqu estoit le Prince de Lokovits. Ils le condamner donc d'avoir la teste coupée, & il fut resolu l'execution se feroit entre quatre murailles qu'on n'en avertiroit le peuple que quand elle roit faite. Mais le Prince de Lokovits qui n' signé cette sentence qu'à regret, soit qu'il fût sionnaire de France, comme ses ennemis p tent, ou qu'il vît bien que cette action seroit

à son Maitre, en envoia avertir le Nonce ..à qui il fit dire d'aller trouver l'Empe- .e le menacer de l'indignatiō de St Siege, .it outre. Le Nonce qui avoit ordre du Pape emettre pour la liberté de ce Prince, n'eut e ne pas profiter de cet avis, il fit demande en même-temps à l'Empereur, & surpris extrêmement en lui faisant connoî- . sçavoit une chose qu'il n'avoit communi- .u'à si peu de personnes, l'Empereur lui de- . qui la lui avoit dite, & fit ce qu'il put pour ouvrir. Mais le Nonce lui dit qu'il lui devoit de sçavoir qu'il ne lui disoit rié que de veri- . & qu'il le prioit encore une fois de faire re- on aux suites que pouvoit avoir cette affaire. me l'Empereur étoit un Prince rempli de pie- . dont la delicatesse de conscience ne lui per- oit pas de s'attirer le Pape sur les bras, il se laiss- intimider de la menace que le Nonce lui avoit e, & au lieu de faire mourir le Prince Guillau- , on se contenta de le garder dans un étroite son.. il servit ainsi beaucoup à ce Prince d'avoir brassé la profession Ecclesiastique; car ce fut le ais que le Nonce prit pour le sauver, insinuant à Empereur qui ne luy étoit pas permis de faire ourir un homme qui s'étoit consacré à l'Eglise, . que s'il avoit manqué, il n'apartenoit qu'au Pape de le punir.

Quoi qu'il en soit, si le Prince de Lokovits trouva ainsi moyen de le sauver, il se perdit lui même en le faisant. Car l'Empereur ayāt bien jugé que ce ne pouvoit être que lui avoit donné cet avis, il le fit arrester, & en même tems son Secretaire, à qui l'on donna la question. On ne sçauroit dire tous les mauvais traitemens qu'on fit à l'un & à l'autre, ils surpassent l'imagination; car outre cette afaire pour laquelle on lui vouloit tant de mal, l'Imperatrice n'estoit pas de ses amies pour s'estre opposé à son mariage. En effet, il avoit apuyé les pretentions

de celle qui partage aujourd'hui la couche Imperiale, & si l'autre estoit morte plutôt, peut-estre auroit-il trouvé moyen de se tirer de ce mauvais pas. Mais chacun lui estant contraire afin de faire mieux leur cour à cette Princesse, il fut enfin envoyé dans l'un de ses châteaux, où il fut gardé à vûë, jusques à ce qu'on s'en fût défait par le moyen du poison.

Toutes ces choses animoient tellemēt les esprits, que bien loin qu'il y eut aucune esperance de paix, la guerre s'allumoit d'une maniere, qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne finiroit pas si tost. On faisoit de part & d'autre tous les preparatifs imaginables pour faire pancher la fortune de son costé, mais avec tout cela elle se déclaroit pour nous, & devant que les ennemis se pussent mettre en campagne, le Roy avoit toûjours pris deux ou trois des meilleures places. Par ce moyen les Païs bas se minoient peu à-peu, en quoy l'on peut dire qu'il y avoit un peu de la faute du Conseil d'Espagne. Car au lieu de ne remettre le Gouvernemēt de ces Provinces qu'à un homme d'une experience consommée dans la guerre, le Duc de Villahermosa qui l'avoit alors n'avoit jamais été que Capitaine de cavalerie, surquoi l'on peut juger s'il étoit capable de s'oposer a tant de grands Capitaines, que le Roi avoit dans son armée. Les ennemis avoient un autre malheur, qui étoit de n'avoir pas d'argent pour faire des Magazins, ainsi le Roi entroi en campagne au milieu de l'hiver, & il n'avoit combatre que les rigueurs de la saison. Tout ce devoit les porter à faire la paix, & du moins c toit le sentiment de la plûpart, mais les Minist voyant par d'autres yeux que par ceux du vulg re, la guerre fut continuée au grand déplaisir toute l'Europe, qui ne pouvoit qu'elle ne sou extrêmement, d'une guerre si rude, & si n triere.

J'avois toûjours le même emploi, & à l'âg

n'avois garde d'en solliciter d'autres.
chant que Monsieur de Turenne devoit
is quelques jours, je pris les devans avec
t équipage. En passant à Courtenay, je
un Officier du regiment de Grana, nommé
e, qui avoit esté pris prisonnier à la batail-
neff, & qui remenoit en Allemagne une cin-
ne de soldats; qui avoient eu le même sort
Ils avoient une route pour loger en payant,
Echevins étoiét obligez de leur donner une
avec de la paille. Pour ce qui est de l'Offi-
l logeoit dans une hôtellerie, & ayant fait
oissance avec moi, nous fimes trois ou quatre
nens ensemble. Je le trouvai fort honête hom-
& il me dit qu'il étoit Lorrain, & qu'il avoit
ourri page de Monsieur le Prince Charles au-
d'huy Duc de Lorraine. Ce me fut une côpa-
fort agreable, moy qui ne faisois que les m ê-
journées que lui, mais que j'achetay un peu
rement. Car comme nous fûmes arrivez à Bar-
Seine, il me dit que l'argent lui manquoit, &
Mr. de Louvois l'ayant fait attendre plusieurs
ırs pour luy donner son passeport, il n'en pouvoit
voir qu'il ne fût à Mets: qu'ainsi je lui ferois
extrême plaisir de le défrayer jusques là, lui &
on monde, & qu'y étant arrivé, il me rendroit tout
e que j'aurois eu la bonté de luy prester. Je don-
ay aisément dans le panneau, & j'avoue que je fis
pour lui ce que je n'aurois pas fait pour un homme
de ma nation, à moins que de le bien connoistre.
Je luis dis qu'il n'avoit que faire de se mettre en
peine, & lui avançay tout ce qu'il eut besoin. Mais
estant arrivé à Mets, il me dit que l'homme qu'il
croyoit y trouver, estois hors de la ville, qu'ainsi
bien loin de me pouvoir tenir la parole qu'il m'a-
voit donnée, il me prioit de lui continuer mon
assistance, & lui prester ce qu'il lui faloit pour aller
jusques à Strasbourg: qu'il trouveroit là mille con-
noissances au lieu d'une, & qu'il n'y seroit pas plu-

it qu'il me renverroit le tout fort ponctuellement.
; ne me defiay point du tout que ce fut là qu'un
onte pour m'atraper, je lui donnay encore ce qu'il
me demandoit, mais comme je n'en ay point eu de
nouvelles depuis, c'est le moins que je puisse faire
aujourd'huy, puis qu'il en a usé si mal honestement,
que de faire connoistre à tous ceux qui liront ces
Memoires, la confiance qu'on doit prendre en sa
parole.

Enfin Monsieur de Turenne s'étant rendu bientôt aprés dans son armée, il n'eut pas plus de sujet de se loüer de Messieurs de Strasbourg, que moi de Mr. Cuillette. Ils lui promirent mille choses qu'ils ne lui tinrent pas. Mais il y devoit être accoutumé, & l'année precedente ils n'avoient pas été de meilleure foi Cela l'obligea à passer le Rhin pour prendre garde qu'ils ne livrassent leur pont aux ennemis, mais comme tous les environs de la Ville étoient ruinez, il est impossible de dire combien nous soufrimes faute de fourages, & pendant quinze jours entiers nos chevaux ne vécurent que d'herbes, qu'on alloit arracher au tour du camp. Le Marechal des logis de la cavalerie remontroit tous les soirs à Mr. de Turenne, en prenant l'ordre de lui, que la cavalerie ne pouvoit plus subsister, s'il ne permettoit d'aller au fourage; car il y avoit je ne sçais combien de temps qu'il ne vouloit pas qu'on y allat Mais il lui fit réponse qu'elle ne mourroit pas de faim, tant qu'il y auroit des feüil les aux arbres, & qu'il faloit en cueillir. Les enn mis n'étoit gueres mieux que nous, & de part d'autre l'on ne cherchoit qu'à faire faire quelq démarche, dont on pût profiter. Car si nous avi un grand Capitaine pour nous conduire, les A mans en avoient un, qui n'étoit pas un sot, & il l'avoit bien mótré la premiere campagne, lors feignant d'en vouloir d'un côté, il étoit tourn l'autre, de sorte qu'il s'étoit jetté sur Bône, sás nous eut été possible de le secourir. Quo

prés que les deux armeés eurent beaucoup de part & d'autre, elles s'approcherent de qu'on crut qu'on ne pouvoit plus éviter nir aux mains. Chacun en fut ravi pour être tout d'un coup d'inquietude; mais dans le ue Mr. de Turenne se flatoit d'un heureux, il fut tué d'un coup de canon par la faute de St. Hilaire Lieutenant General de l'artil- je dis par sa faute, car Mr. de Turenne lui dit d'aller avec luy pour reconnoistre où il oit placer une baterie, il s'amusa à porter un eau rouge, cequi faisant connoître aux enne- qu'il faloit que ce fût des Officiers ils tirerent ux, & du même coup dont l'un fut tué, l'autre le bras emporté, comme il lui faisoit remarquer bout du doigt quelque chose qu'il venoit de onnoistre luy même.

Un autre à ma place entreprendroit ici de repre- nter la consternation où fut toute l'armée à un cident si funeste. Mais en verité il faudroit que n parlasse à tout hazard, & celle où je fus moi- ième fut si grande, que je n'eus pas le tems de emarquer ce que les autres faisoient. Cependant e sçais bien que tout le monde se crut perdu, d'au- tant plus que le Marquis de Vaubrun, & le Comte de Lorges, sans considerer que l'état où l'on étoit demandoient qu'ils s'accordassentensemble, fai- soient des brigues pour atirer tous les Officiers à leur parti. C'étoit la perte de toute l'armé si cette mesintelligence eut seulement duré deux jours, mais les plus sages leur aiant remontré qu'il ne s'a- gissoit pas en cette occasion de briguer l'honneur du commandement, mais de sauver celui du Roi, qui s'en prédroit à eux si les choses tournoient mal par leur faute, on les fit resoudre de remettre leurs interés entre les mains des principaux Officiers. Ils les condamnerent à tirer entr'eux, & cela ayant assoupi leurs differens, on commença à s'en retour- ner vers le Rhin, où nous avions un pont de ba-

teaux. Comme nous tenions divers postes, il en falut retirer les troupes auparavant, ce que nous fîmes aprés y avoir mis le feu, & entr'autres à Vvilstat dont les moulins furent mis en cendre. Les ennemis qui avoient esté avertis de la mort de Monsieur de Turenne, dans l'instant même qu'elle étoit arrivée, voyant que nous songions à nous retirer, y voulurent mettre obstacle, & se mettant aux champs dés le moment qu'ils nous virent branler, ils nous arrêterent au passage d'une petite riviere. L'on combatit opiniâtrement de part & d'autre, les uns furent animez par la mort de leur General, les autres par l'esperance qu'ayāt à faire à des gens qui avoient perdu leur principal suport, la victoire leur seroit aisée; mais ni les uns ni les autres ne purent réüssir pleinement dans leur dessein, les Allemans, aprés avoir passé la riviere, furent obligez de la repasser, & comme ils y laisserent beaucoup de monde, cela fut cause que nous nous atribuâmes la gloire de cette journée. Cependant nous fûmes contraints nonobstant cet avantage de suivre nôtre premier dessein, & les ennemis nous ayant reconduits jusques au Rhin, nous le passâmes en leur presence.

Comme mon emploi finissoit par la mort de Mr. de Turenne, je songeay à me retirer, & beaucoup de gens étant dans le même sentiment que moy, nous fîmes une troupe capable de nous défendre, en cas que nous fussions ataquez. Car outre que nous étions environnez de tous côtez de gens qui nous vouloient du mal, les Allemans avoient encore passé le fleuve aprés nous, & faisoient diverses courses. En effet, nous trouvâmes un de leur part avec qui nous vinmes aux mains, & que nous eûmes le bonheur de défaire à plate couture. Celui même qui le commandoit fut fait prisonnier & ceux qui l'avoient pris l'ayant foüillé, lui trouverent un passeport qu'ils m'aporterent, car j'av esté choisi de toute la troupe pour command

à ce que nous fussions en lieu de sûreté.
.e parut extraordinaire, parce que parmy
n'y avoit que les garnisons qui fussent obli-
en prendre, mais il me dit qu'il n'estoit pas
u corps de l'armée,& qu'il étoit de certaines
s, qui en entrant en Alsace, avoient esté di-
es à droit & à gauche dans des postes. En me
: cela je vis que le sang luy couloit le long de
staucorps, ce qui me luy fit dire qu'il faloit
fut blessé. Il me dit que non, car il ne le cro-
pas estre, mais quand il eut vû son sang, je
is changer tout d'un coup de couleur, & ce
est de plus extraordinaire, c'est qu'il mourut
moment aprés, soit que sa blessure fut grande,
comme il est plus vray semblable, que la fra-
r eust produit cet effet. En effet, elle est ca-
ble de faire des choses plus extraordinaires, &
onsieur le Marquis d'Uxelles Colonel du regi-
ent *Dauphin* me dit encore ces jours passez, qu'à
a bataille de Cassel, un de ses soldats tomba mort
lans les rangs, quand il se vit sur le point de don-
ner. Quoy qu'il en soit, ce fut à nôtre grand bon-
heur que cet accident lui arriva, sans quoi j'étois
pris, moi, & toute ma troupe. Car à peine avions-
nous fait une lieüe, que nous rencontrâmes un au-
tre parti, & qui étoit pour le moins de trois cens
chevaux. Je fus surpris, & ceux qui estoient aux
courreurs, n'ayant pas eu le tems de venir au qui
vive, les ennemis s'adresserent à moi, pour sçavoir
qui nous étions. Dieu voulut que j'eus l'esprit pre-
sent en cette rencontre, je leur dis que j'étois de la
garnison, d'où étoit celui qui venoit de mourir, &
pour leur faire mieux accroire que je disois vrai, je
leur montrai son passeport, qui acheva de les per-
suader, si bien qu'ils me laisserent aller. Il est vray
que l'usage que j'ay de la langue Allemande que
je parle presque aussi bien que la mienne, contribua
beaucoup à faire passer ma feinte pour une veri-
té. Cependant m'étant tiré si heureusement de ce

mauvais pas, je continuai mon chemin, & arrivai en France, où l'on croioit tout perdu après la mort de Monsieur de Turenne. Le Roi lui-même avoit aprehendé qu'il n'arrivast quelque facheux évenement, c'est pourquoy il avoit ordonné à Monsieur le Prince de Condé qui étoit en Flandre, de se rendre incessammét à la tête de l'armée d'Allemagne. Cela n'empêcha pas les Allemans d'assieger Haguenau, mais le Prince de Condé s'étant mis en marche pour les combatre, ils leverent le siege. Ils en firent autant de devant Saverne, qu'ils avoient battu trois jours entiers de plusieurs pieces de canon, & où ils avoient jetté diverses bombes, ce qui rassura un peu le Roiaume, voyant qu'ils avoient échoué devât si peu de chose. J'etois déja arrivé à la Cour, lors qu'on eut ces bonnes nouvelles; mais rien ne me surprit tant, que ce qu'on mandoit des Juifs qui sont établis dans ces Villes, lesquels avoient trouvé le moyen d'eteindre la fusée des bombes, lors qu'elles étoient prêtes de crever. Ils se jettoient à corps perdu sur elles avec des peaux de bœufs nouvellement tuez, & en ôtant l'air à la fusée, ils faisoient, comme je viens de dire, que le feu s'éteignoit. Il eut éte expedient à Messieurs de Gennes d'avoir beaucoup de ces gens-là dans ce qui leur vient d'arriver nouvellement, & leur Ville qui estoit la plus superbe de toute l'Europe, ne seroit pas reduite au miserable estat où elle est aujourd'hui.

La mort de Monsieur de Turenne étoit toûjours presente à mes yeux, & si Dieu eut voulu que j'eusse eu le moindre penchant pour la solitude, je crois qu'il ne m'en eut pas falu davantage pour m'aller confiner dans un Cloistre. Mais y ayant toûjour[s] eu aversion, je ne pus profiter de l'exemple q[ue] m'avoit laiss[é] ce grand homme, dont le desse[in] étoit de se retirer dans les Peres de l'Oratoire, s['il] eut pu voir renaitre la paix. C'est à ma confus[ion] que je dis tout cela, & il est étrange qu'un hom[me]

.t soixante & dix ans passez, puis qu'il est
= je l'avoüe, fût encore si ataché au mon-
l n'y pût renoncer. Mais à dire vray, je ne
ɔis pas mon âge, comme je crois déja l'a-
t, & si je n'estois pas beaucoup à craindre
es femmes, je ne laissois pas encore de faire
.oux. En effet, je fus cause qu'un Gentil-
ne de Picardie dont on me permettra de
.e nom, fit un tour à sa femme, lequel estoit
ɔle de lui faire bien des affaires, si on l'eut été
ncer. Etant devenuë extrêmement malade, il
.ire un habit de Cordelier, parce qu'il sçavoit
:lle avoit coutume d'aller à confesse à ceux
cet Ordre, & ayant gagné son laquais, il fit en
:e que quand elle l'envoya querir son Con-
seur ordinaire, il luy vint dire qu'il estoit ma-
.de, mais qu'il luy alloit envoyer un de ses com-
.gnons. Cependant le mary endossa son habit, &
:ant entré dans sa chambre, où il n'eut garde d'ê-
.e reconnu à cause de l'obscurité, il commença
. faire un étrange personnage auprés d'elle. Car
en même-tems qu'il faisoit le Confesseur, il s'en-
quit si particulierement si elle n'avoit point d'ata-
che pour moy, qu'elle ne put comprendre com-
ment aprés ce qu'elle disoit, il la rebatit cent &
cent fois de la même chose. Il tâcha encore de s'é-
claircir de quelques autres soupçons qu'il pouvoit
avoir, & si j'en dois croire à ce qu'elle m'en dit
le lendemain, il n'aprit rien que ce qu'elle vou-
loit bien que tout le monde sût. Mais la verité est
qu'elle le reconnut à la voix, ce qui lui fit prendre
toutes ses precautions. Cependant elle fut assez
habile pour n'en pas faire semblant, ainsi ils abu-
serent l'un & l'autre, de tout ce qu'il y a de plus
sacré dans la religion: l'un pour découvrir si elle
ne lui estoit point infidele, l'autre pour le guerir
d'une maladie, qui ne servoit qu'à ronger son
esprit.

Pendant que j'étois à passer ainsi mon tems, les

troupes du Roi étoient occupées à repousser les ennemis, à qui il ne tint que d'entrer dans le Royaume. Car la mort de Monsieur de Turenne ne fut pas le seul malheur qui nous arriva, nous en eûmes encore un autre auprés de Treves, où le Maréchal de Crequi fut tellement bâtu, qu'on n'avoit jamais oüi parler d'une pareille défaite. Chacun veut, au moins ceux qui ne sçavent pas de quelles manieres les choses se sont passées, que l'accident qui arriva à Vignori Gouverneur de Treves, en fut la cause. On veut, dis-je qu'estant convenu avec Monsieur de Crequi de charger les ennemis en queüe, & qu'ayant esté tué sur ces entrefaites, sans que ce General en eût le vent, il luy fut impossible de prendre toutes ses précautions. Mais il faut qu'on se desabuse, Mr. de Crequi sçavoit dés la veille que son cheval lui avoit cassé le cou, & le Lieutenant de Roi de Treves le lui avoit envoyé dire par un Lieutenant de cavalerie qu'il avoit détaché exprés. Tout ce qui fut cause de son malheur, fut, qu'au lieu de deux cens chevaux à qui il avoit permis d'aller au fourage, toute la cavalerie y alla, si-bien que quand les ennemis parurent, il n'y avoit personne pour combatre. Quoy qu'il en soit, cela eut bien embarrassé la Cour, si les ennemis eussent su se servir de leur avantage, mais la jalousie qu'ils avoient contre le Duc de Lorraine, qui avoit gagné ce combat, fut cause qu'il ne fut suivi que de la prise de Treves.

J'avois pris un certain train de vie depuis quatre ans qui m'étoit fort agreable, & quoi que je ne dusse plus aimer que le repos, celuy où j'estois m'ennuyoit tellement, que j'eusse voulu retourner à la guerre, s'il s'en fut presenté quelque occasion. Mais comme chacun me connoissoit, j'avois hon[te], si cela se peut dire ainsi, d'aller demander d[e] l'emploi à mon âge, & je demeurois sans rien fa[i]re, malgré moi. Je ne sçais si le chagrin que j'avois ou autre chose me rendit malade, mais en

je commençay à m'alliter, & dans sept ou huit jours je fus dans un si grand danger, qu'on crut que je n'en réchaperois pas. Mon mal étoit la dissenterie, & quoy qu'il n'y ait rien qui abate tant, j'étois d'une si bonne constitution, que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas eu plus de force. Ainsi j'étois bien éloigné de croire que je fusse si mal, & ce ne fut que mon valet de chambre qui me l'aprit, car le voyant pleurer comme un enfant, je voulus sçavoir pourquoi, & il me dit que c'étoit parce que le Chirurgien lui avoit assuré que j'estois un homme mort. Je dis le Chirurgien, parce qu'il faut sçavoir que j'estois tombé malade à la campagne, & que n'y ayant point de Medecin que bien loin, je n'avois pas voulu qu'on le fust querir. Ce discours ne m'éfraya pas, mais voyant que mon mal empiroit plutost que de diminuer, j'envoyay chercher une litiere à Paris, dont je n'étois éloignée que douze lieües. Y étant arrivé je manday un Medecin nommé Joncquet, dont j'avois coustume de me servir, & la premiere chose qu'il me demanda, fut si j'avois été débauché. Je lui demanday ce que cela vouloit dire, car je sçavois qu'il y avoit plusieurs sortes de débauches, & je n'avois pas haï les femmes en mon tems. Mais il me dit qu'il vouloit parler du vin, ajoutant que si cela estoit, il ne faloit point me le cacher, & qu'il estoit impossible que j'en réchapasse. Je luy dis que non, à quoy il me répondit qu'il y avoit donc encore quelque esperance, cependant qu'il ne m'assuroit de rien, comme j'étois vieux, c'est pourquoy il me conseilloit d'envoyer querir un Prestre, & de me mettre toûjours en bon etat. Je le crus, & m'étant remis entre les mains de Dieu, il essaya ensuite ses remedes pendant cinq mois entiers, durant lesquels je pris toûjours medecine, de deux jours l'un. C'est une chose que l'on aura peine à croire, qu'un homme qui avoit prés de soixante & onze ans, ait pu resister pendant un si

long-temps, à un mal qui a coutume de trousser les plus jeunes & les plus vigoureux en moins de rien, Mais Dieu sçait si je mens en la moindre chose, & si au contraire il y eut rien de plus terrible que le mal que je ressentis. Quoy qu'il en soit après plusieurs tribulations qui furent faites pendant ce tems-là, mon Medecin m'étant venu à son ordinaire, me dit qu'il se faisoit un reproche de prendre mon argent, & me soulager si peu: qu'ayant essayé tout ce qu'il pouvoit sçavoir dans la Medecine; & tout ce que pouvoient sçavoir ceux qu'il avoit apellez en consultation, il ne vouloit plus me rendre de visites interessées: que tous les remedes qu'il m'ordonneroit étoient plutôt capables de me nuire, que de me soulager, qu'ainsi il me viendroit bien voir comme mon ami, mais plus comme mon Medecin. C'étoit me dire en peu de paroles qu'il m'abandonnoit, & que je n'avois plus que faire de songer à ce monde. Cependant quoy que mon âge, & mon mal ne dussent faire peur, je n'en eus point du tout, & le priay seulement de continuer à me venir voir comme il avoit de coutume. Mais comme c'étoit un bon homme, il ne voulut plus prendre de mon argent, & quoy que mon mal durât encore quatre mois, il en usa toûjours de même. Je mentirois si je disois que pendant ce temps là je fus aussi tourmenté qu'auparavant, j'eus à la verité un peu plus de repos, mais enfin comme j'estois encore bien éloigné de la santé, & que je la voulois recouvrer à quelque prix que ce fût, j'eus recours à mille charlatans pour me donner quelque soulagement. Je pris donc encore un nombre infini de drogues, mais ne faisant pas mieux que celles de Monsieur Joncquet, j'envoiai querir Frere Ange Capucin qu'on m'avoit indiqué comme un homme admirable. Etant venu je me plaignis à lui du long-temps qu'il y avoit que je souffrois, & comme j'attendois qu'il me dit quelque chose pour me consoler, il me répondit

un air impitoiable, qu'il en avoit bien vû
tres qui avoient souffert plus long-temps que
: que Mr. le Duc de Luxembourg avoit eu le
ne mal quatre ans entiers, & qu'il me pouvoit
n arriver la même chose. Si j'eusse pu le battre
ntendant parler de la sorte, je crois que je l'eusse
t, mais j'étois si foible que du moindre soufle on
auroit jetté de l'autre côté. Ainsi étant obligé de
ut souffrir, je lui demanday s'il pouvoit me don-
er quelque chose qui me soulageât, & sur tout
ui me pût faire prendre quelque repos; car à pro-
rement parler, il y avoit huit mois que je ne dor-
nois point, & c'étoit ce qui m'abatoit encore da-
vantage. Pour faire sa paix avec moy, il m'aporta
le lendemain un sirop merveilleux, pour ce que je
lui demandois, & qui outre cela estoit si agreable
au goût, que je crus en le prenant prendre de l'eau
de framboise le dormis douze heures dautant sans
me réveiller, & étãt venu voir quel effet avoit fait
son remede, je l'embrassay, & l'assuray que je ne
tiendrois plus dorenavant la vie que de lui. Mais
c'étoit chanter victoire un peu trop tôt. Tous les
autres qu'il me donna bien loin d'avoir le même
succés, ne firent qu'irriter la nature, & tout ce qui
m'en resta, fut que je n'eus point de peine à les
prendre étant tout aussi agreables que le premier.
Je congediay donc Frere Ange cõme j'avois con-
gedié les autres, & je crois que ce malheureux mal
me dureroit encore, si Madame d'Ort sœur du Mar-
quis de Feuquieres, ne fût venuë à Paris. J'estois
de ses amis, & avois toûjours été de ceux de son
mari, lequel étoit un brave Gentilhomme. Ainsi
ayant demãdé de mes nouvelles, & su le pitoyable
état où j'étois reduit, elle me vint voir, & m'apor-
ta elle-même d'un certain pain qu'elle fait en for-
me de pain d'épice, dont je n'eus pas plutôt man-
gé, que je me trouvay gueri. Depuis ce tems-là j'en
porte toûjours avec moi, & je puis dire que je lui
suis redevable de la vie.

Comme on ne pouvoir avoir esté plus bas que
j'avoir été, Dieu me toucha le cœur si bien que je
... fus plus si insensible aux choses qui le regar-
doient. Je m'accoutumay à aller à l'Eglise plus sou-
vent que je n'avois de coutume, & en un mot je
songeay qu'il faloit mourir. Cela fut cause qu'ayant
oüy parler d'un certain Capucin nommé le Pere
Marc d'Aviano, qui passoit pour faire des mira-
cles, j'eus curiosité de l'aller voir. Je partis donc ex-
prés de Paris, & fus en Flandres, où l'on m'avoit
dit qu'il étoit. Mais ayant apris qu'il en étoit par-
ti pour aller en Allemagne, je me mis à le suivre,
& l'attrapai dans la Gueldres. Je n'eus pas besoin de
m'informer où il étoit, le chemin étoit couvert de
monde, qui poussé de même devotion que moy,
couroit de tous costez pour le voir. Mais quoi que
chacun s'empressât de me dire qu'on lui avoit vû
guerir des malades, & même des estropiez, j'eus
beau ouvrir les yeux, je ne vis rien de ce qu'on
disoit, & tout ce que je pus remarquer, fut que ce
bruit s'étoit si bien répandu dans toutes les Pro-
vinces voisines, qu'il n'y avoit jamais moins de
cent mille ames par tout où il faisoit quelque séjour.
En effet, ni plus ni moins qu'à l'entrée de quelque
grand Prince, on dressoit des échafauts, & on
louoit les fenestres pour le voir passer. Mon zele
m'ayant porté à faire comme les autres, je ne fus
pas long-tems sans m'en repentir. L'échafaut sur
lequel j'estois, estant venu à rompre, je tombay
de sept ou huit piés de haut, & j'eus le bras cas-
sé. Plusieurs eurent le même accident, ou du
moins un pareil, & quoy qu'on die que la consola-
tion des miserables, soit d'avoir des compagnons,
cela neanmoins ne me soulagea nullement, d'au-
tant plus que je me voyois dans un païs, où il n'y a
rien de plus rare que de trouver de bons Chirur-
giens. En effet, quoy que j'eusse demandé le meil-
leur, il vint un qui n'en sçavoit pas tant que nos
garçons de France, & aprés m'avoir bien fait sou-

dant trois semaines, je me trouvay si mal que ce fut à recommencer. Je me repentis is de ma devotion, & ne voulus gueres de eux qui m'avoient parlé du Pere d'Aviano, ut cela ne me guerissant pas, je me vis re- à porter mon bras à Paris, en l'estat où il ou à suivre un conseil qui m'estoit donné trouver le boureau de Ruremonde. Cet e sçavoit racommodér les os, aussi bien les sçavoit casser, & sa reputation estoit si le, que plusieurs Gentilshommes qui m'é- venu voir, m'avoient assuré que c'étoit la res- te de tous ceux qui se sentoient mal gueris. Il ut bien rude de me remettre entre les mains boureau, mais considerant qu'outre que je uerois beaucoup de vouloir aller à Paris en l'é- où j'estois, je souffrirois comme un damné, il fut force d'en prendre le parti. Etant arrivé à maison, je luy dis pourquoy je venois, & s'il urroit me soulager, à quoy m'ayant répondu n air de boureau, qu'il en avoit bien guery de is incommodez que moy, il me tâta mon bras, soit qu'il s'y prît un peu rudement, ou que l'a- ersion que j'avois pour sa personne me fist croire u'il m'avoit bien fait du mal, je fis une grimace qui luy auroit deplû s'il y eut pris garde. Cepen- dant aprés m'avoir dit, que celuy qui m'avoit pensé, n'estoit qu'un ignorant, ce qu'il me voulut prouver par des termes de l'art, que j'ay oubliez, il me demanda si je n'avois personne pour me te- nir, pendant qu'il feroit son operation. Je lui dis que non, mais qu'il n'en estoit pas necessaire, que j'avois du courage, & quelque mal qu'il me fist, il ne me verroit pas seulement sourciller. Il branla la teste à ces paroles, ce qui estoit la même chose, que s'il m'eut dit qu'il n'en croyoit rien. Aussi me répondit-il qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entre- prendre sans secours, & que puis que je n'avois pas eu la precaution d'amener quelqu'un avec moi, il

faloit que j'atendisse ses gens, lesquels estoient allez faire une petite execution jusques à deux lieües de là. Cette petite execution estoit qu'ils estoient allez roüer un homme, qui avoit tué sa femme; ainsi en estant revenus les mains encore toutes sanglantes, ils m'empoignerent ni plus ni moins qu'ils faisoient les criminels. Leur maistre me prit alors le bras, & me le cassa dans un instant, ne se servant pour cela que de ses mains. Ce fut avec une si grande douleur, qu'il avoit eu raison de vouloir que l'on me tient; cependant je n'eus pas lieu de me repentir de m'estre adressé à lui, il me tira d'afaire en peu de jours, & depuis ce tems-là je me sers de mon bras, comme si je n'en avois jamais été estropié.

Cependant la guerre aprés avoir encore duré deux ou trois ans, s'estoit enfin terminée par un traité de paix, qui s'étoit fait à Nimegue. Le Roi y avoit eu toute sorte d'avantage, aussi bien que dans ses campagnes. Car il avoit trouvé le secret de diviser ses ennemis, de sorte qu'au lieu de demeurer dans l'alliance qu'ils avoient faite, ils n'avoient songé qu'à faire leur traité particulier. C'étoit une faute si terrible, qu'il n'y en avoit point de pareille, aussi ne furent-ils pas long tems sans s'en apercevoir. D'abord que le Roy les vit divisez, il se servit en grand politique d'une conjoncture si favorable, & comme il avoit éprouvé pendant la guerre que son Roiaume ne seroit jamais en repos tandis que Luxembourg demeureroit aux Espanols, il songea à l'avoir pour recompense d'Alost, qu'il prétendoit luy apartenir. Cette pretention n'étoit pas si chimerique que beaucoup de gens ont voulu dire, le Roi avoit pris cette Ville pendant le cours de cette guerre, & comme il étoit porté dans le traité de paix qu'il demeureroit le maistre de ses conquestes, à la reserve de celles qui estoient specifiées qu'il devoit rendre, il pretendoit que celle ci n'y étant point comprise, elle lui

it apartenir indubitablement. Toute la querouloit sur ce qu'il n'y avoit point tenu de ison, ainsi les Espagnols disoient de leur côté lle étoit revenuë en leur pouvoir, aussi-tost lle avoit été abandônée;mais le Roi répôdoit l l'avoit laissée à la garde des habitans, qui en ent toûjours demeurez les maistres, desorte il faloit suivre le traité de Nimegue au pié de la re. Enfin c'étoit une dificulté qu'il faloit vuider les armes, ou tout du moins remettre à l'arbitradu Roi d'Angleterre, qui avoit esté mediateur la paix, & qui en étoit le garant. Mais comme Prince étoit un peu suspect aux Espagnols, ils merent mieux nommer des Commissaires pour accommoder à l'amiable. Le Roi en fit autant e son costé, & l'on choisit la ville de Courtray our le lieu de l'assemblée, laquelle n'ayant prouit que des altercations entre les uns & les autres, le Roi qui avoit la force à la main fit investir Luxembourg.

Chacun crut qu'aprés cette hostilité la guerre alloit recommencer plus forte que jamais, & les Princes voisins en furét si allarmez, qu'ils députerét des Ambassadeurs aux deux Couronnes, ou pour mieux dire, chargeant ceux qu'ils avoient auprés d'elle de leur remontrer, combien il leur seroit plus avantageux à l'une & à l'autre de terminer les choses par la douceur. Mais quelque peine qu'ils pussent prendre, il leur fut impossible d'y réüssir. Le Roi vouloit avoir Alost, ou Luxembourg, & les Espagnols voyoient également de l'inconvenient pour eux à ceder l'un ou l'autre. Car en cedant Luxembourg, ils se fermoient la porte de l'Allemagne, où consistoit toute leur ressource, dans l'impuissance où ils se trouvoient. Si d'un autre côté ils cedoient Alost, c'étoit se défaire du revenu le plus liquide qu'ils eussent en Flandres, ce baillage leur raportant jusques à seize cens mille livres de rente. D'ailleurs, il s'étendoit jusques aux portes de

Gand, & pas fort loin de Bruxelles, tellement que c'étoit reduire ces deux grandes Villes en un estat déplorable, & pour tout dire en un mot; dans la necessité de se rendre d'elles mêmes. Le Roy qui avoit bien plus d'envie de Luxembourg, que d'Alost, estoit le premier à leur dire que l'un les accommoderoit mieux que l'autre, mais comme tout ce qui venoit de luy estoit suspect, il n'avoit pas le don de les persuader. Cependant Luxembourg demeuroit toûjours bloqué, sans que pour cela il fût permis de recourir à la force, pour s'ouvrir res passages. Le Roi d'Espagne qui ne se sentoit pas en estat de resister à un Roi si puissant, avoit envoyé ordre aux siens d'éviter les voies de fait, tellement que quand les soldats se rencontroient l'un l'autre, ils se batoient à coups de bâton, ou à coups de poing, quoi qu'ils eussent chacun une épée à leur costé. On aura de la peine à croire ces choses dãs les siecles à venir, mais comme il n'y aura point d'Historien qui n'en fasse mẽtion, cela sera cause que les plus incredules serõt obligez de se rendre. Si je raporte toutes ces choses, ce n'est pas pour y avoir esté present, ni par la demangeaison que j'ay de vouloir parler d'une matiere, qui a déja occupé la plume de tant d'Ecrivains; je m'en serois bien abstenu si ce n'est que je m'y suis trouvé interessé dans la personne de mon neveu, dont j'ay parlé tantôt, & à qui il arriva un accident qui auroit été cause de sa perte, s'il n'eut eu de bons amis.

Il avoit quité le regiment du Roi, où j'ay dit que je l'avois mis, & s'étoit jetté dans la cavalerie où son inclinatiõ la portoit; Il avoit été fait Capitaine pour une belle action qu'il avoit faite, & quoi qu'il ne sied pas bien à un oncle de dõner des loüanges à son neveu, je ne puis m'empêcher de dire qu'il étoit en quelque reputation dans le regiment. Cependant le malheur voulut qu'il perdit en un jour l'estime qu'on pouvoit avoir pour lui, ce qui arriva

va moins toutefois par sa faute, que parce que son action fut cause que Luxembourg ne tomba pas entre nos mains. Comme il y avoit déja quelquetems que nous étions devant, la garnison manquoit de beaucoup de choses, & sur tout d'argent, tellement que le Gouverneur ne pouvant plus la faire subsister, s'il ne lui en venoit de quelque endroit, il resolut d'envoyer quelqu'un à Bruxelles pour en aporter. Il jetta les yeux sur le Comte de Vvalsassine, & sur deux autres Officiers, & leur donna pour escorte le Capitaine Gregoire, vieux soldat qui connoissoit tous les chemins à plus de vingt lieües à la ronde, il trouva moyen de les faire passer, mais comme nous avions des gens dans la Ville, qui nous avertissoient de tout, non seulement nous sûmes quelques heures aprés qu'ils étoient sortis, mais encore ce qu'ils étoient allez faire à Bruxelles. On les auroit bien suivis si l'on avoit voulu, mais on se contenta de mettre des espions en campagne, afin qu'on peût être averty à point nommé de leur retour. Ces espions nous servirent si bien, qu'estant arrivez à une journee de la Ville, on en eut avis, tellement qu'on détacha divers partis, dont mon neveu en eut un à commander. Le hazard voulut même que le Capitaine Gregoire tombât dans son embuscade, & comme il n'avoit que dix sept Maistres, & que mon neveu en avoit bien soixante, il crut à propos de faire retraite. Il se retira du côté de Treves, & mon neveu l'ayant poursuivi, le serra de si prés, qu'il fut obligé d'entrer dans la Ville. Mon neveu se presenta à la porte presque aussi-tôt que lui, mais les Allemans n'ayant pas envie de nous favoriser, lui en refuserent l'entrée, sous pretexte qu'il faloit en aller demander permission au Gouverneur. Mon neveu eut beau protester que le Roy se vengeroit de cette perfidie, ils le firent attendre une bonne demie heure, pendant laquelle le Capitaine Gregoire & le Comte de Vvalsassine deliberent ce

qui leur estoit plus expedient, ou de demeurer dans la Ville, ou de passer outre. Le premier leur semblant le meilleur, ils visiterent une hôtellerie, au derriere de laquelle ayant vû une fausse porte, ils mirent un tas de fumier au devant. Le Gouverneur de Treves sçachant qu'ils avoient pris toutes leurs precautions, fit alors ouvrir les portes à mon neveu,& celui-ci ayant su que les Espagnols estoient dans cette hôtellerie, il logea son monde tout proche. Il visita lui-même tous les environs, vis le tas de fumier dont je viens de parler, mais n'ayant jamais cru qu'il y eut là une porte, il se contenta de mettre des sentinelles à quelques autres endroits. Cependant Gregoire pour lui oster la pensée qu'il songeât à s'en aller, fit grand bruit dans l'hôtellerie, comme s'il eut été en débauche, & même parut aux fenestres le verre à la main. On continua le même bruit pendant toute la nuit, ce qui fit croire à mon neveu que c'estoient toûjours les Espagnols Mais c'estoient des Allemans qui avoient pris leur place,& ils s'en étoient allez par la fausse porte, dont ils avoient ôté le fumier. Mon neveu ne reconnut le tour de souplesse qu'à la pointe du jour,& ayant pris langue, il sut qu'ils étoient allez du côté de Coblents, & les suivit. Quoy que Gregoire eût beaucoup d'avance, ses chevaux se trouverent si fatiguez, qu'il eut peur d'etre pris avant que de pouvoir arriver à la Ville, c'est pourquoy ayant trouvé une chapelle sur le chemin, il y fit entrer son monde, resolu d'y tenir bon, si mon neveu l'ataquoit. Mais le destin voulut qu'il ne songeât point qu'il pût estre dedans, tellement qu'ayant passé sans la faire reconnoistre, Gregoire en sortit, & conseilla au Comte de VValsassine, & aux deux autres Officiers qui estoient porteurs de l'argent, de se hazarder à passer seuls. C'estoit le meilleur conseil qu'il leur pouvoit donner, car nos gens ne s'en fioient pas si bien aux partis qui étoiét détachez, qu'ils ne fus-

sent sur les aîles de coste & d'autre. Le Comte de Vvalsassine le crut, il partit avec les deux Officiers & se jetta dans les bois, mais il y demeura trois jours devant que pouvoir passer, si bien que si la faim ne l'avoit obligé de donner quelque chose au hazard, il y seroit demeuré davantage. La fortune favorisa son entreprise, il passa la nuit entre deux escadrons sans estre découvert, & il arriva tout à propos à Luxembourg, où la diserte d'argent étoit si grande, que s'il eut tardé davantage, le Gouverneur ne sçavoit plus que faire.

Pour ce qui est du Capitaine Gregoire, il roda long-tems dans le bois, devant que de pouvoir passer. Cependant comme tout le païs estoit dans les interests d'Espagne, il eut des vivres en abondance, ce qui lui donna moyen d'atendre une occasion favorable. Enfin il la rencontra telle qu'il la pouvoit desirer, & le Gouverneur qui étoit toûjours en peine, jusques à ce qu'il revint fut ravy de voir qu'il n'avoit pas perdu un seul homme. Comme nous avions des nouvelles à tous momens de ce qui se passoit dans la Ville, on fut fort en colere contre mon neveu, de ce qu'il l'avoit ainsi laissé échaper. On en écrivit en Cour, & par bonheur pour lui, j'estois allé ce jour-là à St. Germain. J'avois quelques amis au bureau, & entr'autres Mr. de Charpentier Commis de Monsieur de Louvois, homme fort honête & fort obligeant, & qui sans abuser de sa fortune, a toûjours tâché de rendre service à tout le monde. M'ayant rencontré au sortir de la Messe du Roy, il me dit qu'il me prioit de venir disner avec luy, dont cherchant à m'excuser, parce que j'avois promis à une autre personne; Je ne vous en prie pas, me dit-il à l'oreille, pour la bonne chere que je vous ferai, mais pour vous avertir de quelque chose qui vous regarde. Il ne m'en put dire davantage dans ce moment, parce qu'il y avoit un homme avec lui, à qu'il ne vouloit pas donner à connoistre ce qu'il

avoit à me dire ; mais cela me suffisant pour rompre toute autre partie, je m'y en fus,& apris de lui ce que je viens de dire. Aprés l'avoir bien remercié de ce service, je lui demanday ce que j'avois à faire, à quoi il me répondit, que je devois voir Mr. de Louvois, & ne me pas étonner de tout ce qu'il me diroit : que je le laissasse décharger sa bile, & tâchasse seulement de lui faire connoistre, que ce malheur pourroit bien être arrivé à un autre qu'à mon neveu ; qu'il n'avoit jamais eu le malheur de lui déplaire que cette fois là, & que s'il avoit la bonté de lui vouloir pardonner, cela l'obligeroit à estre plus circonspect à l'avenir. Il me dit encore, quantité de choses que je suivis ponctuellement ; mais je le trouvay si en colere, que bien loin de me vouloir écouter, il me dit qu'il faloit faire le procez à un homme comme lui : qu'en prenant là Compte de Vvalsassine, il obligeoit Luxembourg à se rendre ; & qu'il alloit de ce pas informer le Roi de l'obligation qu'il lui avoit. Je me jettay à ses piés pour le conjurer de n'en rien faire, mais il n'étoit pas homme à se laisser gagner par les prieres ; de sorte qu'il auroit fait ce qu'il disoit, s'il ne fût arrivé par bonheur un courier, lequel étant entré dans son cabinet, me donna le tems d'aller chercher d'amis pour lui parler. Mr. le Grand-Maître fut celui qui m'y servit le plus, & il ne le voulut jamais quiter, qu'il ne lui eut promis la grace de mon neveu. L'ayant ainsi obtenuë, je lui manday à qui il en avoit l'obligation, afin qu'il ne parût pas ingrat. Mais je lui recommanday sur tout de remercier Mr. Charpentier, sans qu'il m'auroit été impossible d'empescher son malheur.

J'avois connu Mr. le Grand-Maistre par le moyen de la Duchesse de Vitri, la meilleure femme qui fut jamais, & de qui j'auray toûjours bonne opinion, quelque chose qu'il y ait eu à dire à sa conduite. Aussi quelque obligation que j'eusse à ce Seigneur, voyãt dans une visite que je lui étois allé

faire, qu'il se mettoit à la d chirer, je le priay d'avoir la bonté de vouloir s'abstenir de pareils discours, lui faisant connoître que je sortirois plutôt que de les entendre. Il me dit qu'il me sçavoit bon gré de prendre ainsi le parti de mes amies, & qu'il ne faloit pas que je crusse que s'il en parloit mal, ce fût par medisance, qu'il n'avoit lâché ces paroles que pour voir si je pourrois l'excuser, que tout le monde luy venoit dire qu'elle avoit un certain Allemand chez elle, qui de laquais estoit devenu valet de Chambre, & de valet de chambre Ecuier: qu'il ne vouloit rien dire de plus, parce qu'elle estoit de ses amies, mais que s'il en faloit croire la médisance, elle avoit tant d'affection pour luy, que le mieux qu'on le put interpreter pour elle, c'est qu'il y avoit un mariage de conscience entr'eux. Je ne sus qui pouvoit l'avoir si bien instruit; car la verité estoit que cette Dame se laissoit tellement conduire par ce malheureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en jugeast du mal. Mais dans le tems qu'il me tenoit ce discours, Monsieur de la Tour entra, qui avoit épousé Mademoiselle de Virri, & je crus que c'étoit lui pour se venger de l'obstacle que cette Dame avoit aporté à son mariage. Sa venuë fut cause que nous interrompimès cette conversation, mais me croyant obligé d'en avertir Madame de Vitri, je pris mes precautions, afin qu'elle ne le pût trouver mauvais. Je luy dis donc que si elle vouloit prendre en bonne part une chose qua j'avois à lui dire, je luy donnerois un avis qui lui seroit bien salutaire. Elle me dit que je n'en devois point douter, & aprés m'avoir dit assez de choses honêtes, pour me faire croire que je l'obligerois, je lui dis que je m'étois trouvé chez un Duc, lequel m'avoit dit tant de choses de la maniere dont elle vivoit avec son Ecuyer, que tout son serviteur que j'etois, j'avois eu beaucoup de peine à justifier sa conduite: que cela ne venoit pas cependant d'aucun soupçon que

j'eusse de sa vertu, que j'en répondrois corps pour corps, mais que si elle me permettoit de lui parler sincerement, & en ami, son écuyer n'estoit qu'un homme à donner les étrivieres : que comme il sçavoit les bruits qui couroient d'elle & de lui dás le monde, au lieu de les faire cesser en se montrant sage, il cherchoit à les augmenter en faisant croire ce qui n'estoit pas : que je sçavois de bonne part qu'il avoit pris de l'argent sans conter dans sa cassette, devant des gens qui l'avoient été voir, & cela pour leur insinuer seulemét, que qui avoit pouvoir de mettre ainsi la main dans une chose si precieuse, n'avoit rien qui lui fût defendu: que je lui marquois cette particularite, comme la premiere qui se presentoit à mon imagination, que j'en sçavois cent mille autres de meme nature ; mais que sans qu'il fust besoin de rebatre ses oreilles de tant de bagatelles, c'estoit à elle à juger si cela étoit pardonnable à un homme de sa sorte.

Quoy qu'elle m'eut dit mille choses, ainsi que j'ay raporté ci devant, pour me faire croire que je lui devois ouvrir mon cœur, je vis bien neãmoins que je ne luy avois pas fait ma cour, en luy parlant si à découvert. Elle rougit plusieurs fois pendant mon discours, & quand j'eus cessé de parler, bien loin de faire tomber son ressentiment sur celuy qui se l'estoit atiré avec tant de justice, ce fut sur son gendre, qu'elle accusa d'estre l'auteur de toutes ces médisances. J'eus beau lui jurer que non, elle ne me crut pas, ou plutôt elle feignit de ne me pas croire, si bien que jurant qu'elle feroit tout le pis qu'elle pourroit contre lui, elle en donna des marques peu de jours aprés, en cherchant à vendre une fort belle terre qu'elle avoit auprés de Nemours. Comme elle étoit pour le moins de quatre cens mille francs, il ne se trouva pas marchand si tost, & Mr. de la Tour fit ce qu'il put pour en dégouter ceux qui en pouvoient avoir envie. Rien ne pouvoit excuser la conduite de cette

et égard, non plus qu'à l'égard des cho-
ay raportées ci-dessus, mais comme si elle
ur d'avoir encore trop bonne reputation,
ideration fut si grande qu'elle avertit son
e ce que je lui avois dit. Celui ci qui étoit
is revêtu, & qui pour avoir changé d'ha-
roit pas change de cœur, n'osa ne me rien
ier, mais il eut tant de pouvoir sur ma maî-
ie je vis bien qu'elle me faisoit la mine. Un
ie moy l'auroit laissée là, & se seroit dit,
s qu'elle étoit d'humeur à se perdre, elle le
it faire en toute liberté. En effet, c'etoit as-
caractere du mõde, & l'on ne voioit pas que
obstinât à rendre service aux gens malgré
nais estant fait tout d'un autre maniere que
tres, j'y retournai cõme j'avois de coûtume,
dis qu'en dépit qu'elle en auroit, je voulois
e connût combien je lui étois aquis: que c'é-
pour cela que je venois luy dire qu'en cher-
it comme elle faisoit de vendre sa terre, elle
toit plus que jamais de parler au mõde; qu'on
it que c'estoit pour en donner l'argent à son
ier, au préjudice de sa fille unique; qu'elle sça-
t, sans qu'il fût necessaire de le lui dire, quelle
isequence on vouloit tirer de-là; qu'à une per-
ne de sa condition de pareils contes étoient en-
e plus sensibles qu'à une autre; que sa famille, &
lle de Monsieur son mari en étoient au desespoir,
que si j'o'ois lui dire ce qu'on m'avoit dit, il y
avoit qui avoient conspiré contre la vie de ce-
i, qui étoit cause qu'elle étoit ainsi dans les ca-
uets de tout le monde.

Tout ce que j'avois pu dire à cette Dame ne l'a-
oit point touchée en comparaison de cette der-
niere circonstãce. Elle s'enquit de moi qui m'avoit
fait ce discours, & voyant que je ne le lui voulois
pas dire, elle me cõjura par toutes les prieres, & par
toutes les caresses imaginables, de ne lui point ca-
cher. Je ne crus pas à propos de lui dire une chose

comme celle-là, ce qui lui fit croire que je l'avois inventée par plaisir. Je luis dis qu'elle en croiroit tout ce qu'elle voudroit, & que le tems ne lui feroit peut-être voir que trop. que je n'estois pas capable d'augmenter ni de diminuer à la verité. Je me separay d'elle sans autre compliment,& le lendemain passant par sa ruë, je rencontrai Mr, Theodore. c'est ainsi que s'appelloit son Ecuyer, lequel croyant avoir affaire à un homme comme lui, me dit que j'étois fort plaisant de venir côter des sottises à sa maistresse. Il n'eut pas plutôt lâché cette parole, qu'il en fut payé à l'heure même, je lui déchargeai deux ou trois coups de ma canne sur les épaules, & il se sentit si surpris, qu'il ne mit pas seulement l'épée à la main. Cependant il s'y voulut prendre d'une autre maniere pour se venger, il eut un ordre pour me faire venir devant Messieurs les Maréchaux de France,& il croyoit bien que selon la rigueur des ordonnances, j'en aurois pour plusieurs années de prison. Mais ayant fait connoître son insolēce à Mr. le Maréchal de Villeroi, chez qui se tenoit l'assemblée, & qu'un homme de son étoffe n'avoit pas droit de me faire venir devant luy, il ne se put plus pouvoir qu'à la Justice ordinaire; pardevant qui j'avois fait mes diligences par le conseil d'un habile chicanneur. Ainsi quand il y voulu venir, il fut tout étonné que je l'avois prevenu. de sorte qu'au lieu de me pouvoir faire du mal, il ne tint encore qu'à moy de le faire arrester en vertu d'un décret que j'avois obtenu contre lui. Madame de Vitri me voulut beaucoup de mal de tout ce procedé,& ne s'étant pu tenir d'en parler à mes amis, elle leur dit que j'avois eu si peu de consideration pour elle, en maltraitant ainsi un de ses domestiques, qu'elle ne me le pardonneroit de sa vie. Je les priay de lui remontrer qu'il m'y avoit obligé par les propos insolens qu'il m'avoit tenus; qu'il estoit vray que je devois considerer qu'une personne de sa sorte estoit incapable d'o-

fenser un honeste homme, mais qu'on n'estoit pas toujours maistre de son ressentiment : que je devois aussi faire reflexion qu'il avoit l'honneur de lui apartenir, que j'avois manqué en cela, cependant que je la priois de remaquer que luy voyant une épée au costé, il y auroit pu aller du mien à souffrir son insolence. Une autre auroit peut-estre trouvé ces raisons fort pertinentes, mais Mr. Theodore ayāt eu le don de la mieux persuader que moi, elle continua de me témoigner des marques de sa colere. Je ne m'en mis pas autrement en peine, ne pouvant faire autrement, & j'eus au moins l'avantage que beaucoup de gens ne desaprouverent pas mon procedé. En effet, j'ose dire qu'il y avoit plus d'entestement que de raison dans le sien, & elle le fit bien voir en vendant sa terre à Monsieur de Bois-franc Intendant de la Maison de Monsieur le Duc d'Orleans, pour la moitié de ce qu'elle valoit. Cela outra toute sa parenté contr'elle, d'autant plus qu'il couroit un certain bruit, que pour consoler Monsieur Theodore de l'afront qui lui étoit arrivé, elle lui avoit donné la meilleure partie de l'argēt. Quoi qu'il en soit, Monsieur de la Tour qui y avoit le plus d'interest, crut qu'il faloit se défaire de ce malheureux, c'est pourquoy avant que de le faire, il fut bien-aise d'user de menaces, afin que de lui-même il prît le parti de se retirer. Son dessein lui réussit, Theodore voyant que tout le monde commençoit à se bander contre lui, s'en alla sans prendre congé de la Duchesse, & si l'on 'en croit la Chronique scandaleuse, elle en eut tant de regret, que cela fut cause de sa mort. En effet, elle ne survécut gueres à son départ, cependāt il auroit beaucoup mieux valu pour Mr. de la Tour, que c'eut été quatre ou cinq ans auparavant, elle n'auroit pas mangé la plus grande partie de son bien, ni perdu sa reputation, laquelle étoit si bonne auparavant, qu'on croyoit pas qu'il y eût une Dame qui eût plus de vertu.

Cependant le blocus de Luxembourg continuoit & quoi que l'arrivée du Cōte de Vvalſaffine eût redonné courage à la garniſon, cōme ce qu'il avoit aporté ne pouvoit pas durer long tems, elle devoit ſe retrouver bien-tôt dans la même miſere : Cela obligeoit le Gouverneur à de grādes précautions ; mais enfin il fit une faute, dont il auroit eu le cou coupé, s'il avoit eſté en France, ou du moins dont il auroit perdu ſon Gouvernement. A l'aproche de nos troupes il avoit fait venir les violōs ſur le rempart, comme pour dire; qu'on ne lui pouvoit faire plus de plaiſir, que de lui donner matiere d'exercer ſa valeur; ce n'avoit eſté que bals & réjoüiſſance depuis dans la Ville. Cependant il ne prenoit pas garde qu'il avoit affaire à des ennemis, qui ſçavoient danſer au ſon d'un autre inſtrument, & dont le courage avoit aſſez paru dans la derniere guerre, pour n'en pas faire ainſi du mépris. Si j'oſois ici faire une petite digreſſion, je dirois que s'il avoit été ataqué à force ouverte, il lui ſeroit peut-être arrivé, ce qui arriva à Mr. le Prince de Condé au ſiege de Lerida. Comme il étoit enflé de mille ſuccez merveilleux qu'il avoit déja eus en Flādres, la deſtinée du Comte de Harcourt, qui avoit eſté batu devant l'année precedante, ne lui fit point de peur, & s'imaginant que la fortune étoit obligée de le ſuivre en Catalogne, comme elle avoit fait ailleurs, il mit ſes violons à la teſte des troupes qui montoient la tranchée. Il ne ſe contenta pas de cela, il envoya dire au Gouverneur, qu'il lui donneroit ſouvent de pareilles ſerenades, à quoi il répondit qu'il tâcheroit de s'en revancher, mais qu'il le prioit d'excuſer s'il atendoit juſques au lendemain: que ſes violons n'eſtoient pas encore preparez, qu'il feroit enſorte qu'ils le fuſſent pour la même heure, & qu'il eſtoit bien-aiſe de l'en avertir. Ces violons fut un tintamarre de canons qui tirerent inceſſamment, pendant qu'il fit une vigoureuſe ſortie. Le Prince de Condé s'y oppoſa genereu-

ent, & il ne tint pas à lui qu'il ne le repoussâs
ques dans la Ville, mais n'ayant pas été secondé
mme il eût voulu, il lui falut plier malgré luy,
il laissa pour le moins sept ou huit cens hom-
es sur la place.

Quoi qu'il en soit ; s'il m'est permis de blâmer
si grand Capitaine, à quoy servent toutes ces
avoures, ou pour mieux dire toutes ces fanfa-
nnades? N'y a-t'il pas mille autres moyens pour
signaler, & s'il arrive qu'on soit batu, comme
arriva à ce Prince, ne voudroit on point pour
outes choses n'y avoir jamais songé? Mais c'est
assez parler sur ce sujet, & il est temps de revenir
à celui que j'ay quité. Le Gouverneur de Luxem-
bourg étoit un fort brave homme, & il auroit fa-
lu qu'il n'eût pas esté de sa Maison qui a produit
quantité de braves gens, s'il avoit esté autrement.
Aussi y avoit-il plutôt un excez qu'un défaut de
courage dans ce que je viens de dire. Cependant il
devoit considerer que si cela se peut excuser dãs un
soldat, ou dans un simple Officier, cela n'est pas
pardonnable à celui qui est chargé du commande-
ment. Ce fut neanmoins à quoy il fit le moins de
reflexion, non-seulement en cette rencontre,
mais encore dans une autre qui estoit bien d'une
autre consequence. Et c'est de celle-là que j'ay pre-
tendu dire qu'on lui auroit fait de grãdes affaires,
s'il avoit été à nostre service. Etant un soir au bal,
il eut quelques paroles avec un Colonel de sa gar-
nison, nommé Cantelmo, & celuy-cy s'en tenant
offensé, lui dit à l'oreille, que s'il vouloit l'obliger,
il lui en feroit raison à l'heure même. Le Gouver-
neur le prit au mot, & sans songer qu'il avoit les
ennemis sur les bras, il quita le bal sans faire
semblant de rien, & s'en fut au rendez-vous, qui
estoit dans une ruë détournée. Chacun mena un
second, celuy du Gouverneur fut le Comte de
Vvalsassine, & celuy de Cantelmo un Officier de
son regiment. Leurs laquais prirent des flambeaux

pour leur éclairer, & quoy que le combat ne durât pas long-tems, il ne laissa pas d'y avoir du sang de répandu. Le Gouverneur donna un coup d'épée à Cantelmo au côté, qui luy glissa le long des côtes; & soit que ce Colonel crût estre blessé plus grievement, ou que le pié lui glissât, il tomba sur le pavé. Cumme le Gouverneur le vit à bas, il luy cria de demãder la vie, & lui voulut ôter son épée; mais le second de Cantelmo voyant le peril où étoit son ami, accourut à son secours, & alloit percer de part en part le Gouverneur, si ses laquais ne l'eussent défendu avec leurs flambeaux. Il y en eut un qui lui en donna justement d'un dans le visage, ce qui finit le combat. Car il fut tomber aupres de Cantelmo, & le Comte de Vvalsassine s'étant joint au Gouverneur, ils vinrent à bout facilement de deux hommes qui estoient à bas. Si Monsieur le Maréchal de Crequi, qui estoit devant Luxembourg, avoit eu ordre de le presser, il est aisé de comprendre qu'il eut reduit facilement une place dont le Gouverneur faisoit paroistre si peu de prudence; mais quoy que nous eussions la force à la main, nous n'osions pas entreprendre tout ce que nous aurions bien voulu, & nous aviõs des mesures à garder avec le Roi d'Anglererre, qui nous resserroient tellement, qu'il faloit qu'il convint avec nous de toutes choses. Que les Anglois ne s'en fassent pas accroire à cause de ce que je viens de dire ici, je ne prétens pas dire que nous les craignissions assés pour prẽdre la loix d'eux. Quand ils se seroiẽt déclarez contre nous, nos affaires n'en auroient gueres été plus mal, mais il étoit de la prudence de ne pas faire de nouveaux ennemis, ayant déja tant de jaloux. Je conviens bien qu'ils sont braves, mais je ne crois pas qu'ils puissent disconvenir que nous ne le soyons aussi. Nous avons d'ailleurs ce qu'ils n'ont pas, je veux dire un grand nombre de gens qui entendent la guerre, & par-dessus tout cela un Roy, qui, s'il se donne volontiers à ses plai-

irs, les quite encore plus volontiers quand il s'agit de sa gloire.

Je ne diray point ici ce qui fut cause qu'on levât le blocus de Luxembourg, outre qu'il en est parlé en mille endroits, cela est si recent qu'il n'y à personne qui ne le sçache. Cependant comme on attribuoit toûjours à mon neveu d'avoir été cause qu'on avoit manqué une place si considerable, il en eut tant de regret, que comme je le voyois tout melâcolique, je luy conseillay de quiter sa compagnie. Il ne me voulut pas croire, mais ayant toûjours un si grand fonds de chagrin, il tomba malade, & fut bientôt à l'extrêmité. Comme je n'avois que lui que j'aimasse tendrement de toute ma famille, on ne m'eut pas plutôt mandé cette nouvelle, que je pris la poste pour l'aller secourir, ou du moins pour lui rendre les derniers devoirs. Je n'eus pas grande peine en faisant cela, on court maintenant en France si à son aise dans un souflet, que quelque âge que l'on ait, on ne s'en trouve gueres incommodé. Enfin j'arrivay bientost à Dunquerque, où estoit le lieu de sa garnison, & je trouvay que son mal estoit un peu diminué. Il fut bien aise de me voir, car veritablement si je l'aime, je puis dire qu'il me rend bien le reciproque. Quoi qu'il en soit, il sembla que ma presence lui redonnât du courage, il recouvra peu-à-peu sa santé, & je ne le voulus pas quiter que je ne la visse tout-à fait rétablie. Cependant n'y ayant rien qui y contribuë tant que le divertissement, je tâchay de lui en procurer. Je priay les Dames de vouloir venir joüer dans sa chambre, & comme mon âge faisoit que je pouvois servir de grand chaperon, il n'y en eut pas une qui en fist difficulté. Cela ne dura pas beaucoup, les jeunes gens reviennét de loin en peu de temps, & il fut bientôt en état de sortir. Il y avoit de Marionnettes dãs la Ville, tout le monde les alloit voir, & le fameux Polichinel faisoit des merveilles. J'y menay mon neveu, & quoi que ces

sortes de choses ne soient pas trop de son goût, ni du mien, nous ne laissâmes pas d'y prendre du plaisir, & même plus que nous ne pensions par une avanture fort extraordinaire, & que l'on trouvera sans doute fort divertissante. Je sçay bien que tous ceux qui liront ces memoires se vont d'abord étonner que j'y fasse entrer une chose aussi fade, que des Marionettes. Mais qu'ils se donnent patience jusques au bout, si je parle ici de semblables fadaises, c'est qu'il y a une histoire d'atachée, laquelle en a bien fait rire d'autres que moy, & qui les fera peut être bien rire aussi.

Brioché fameux joüeur de Marionnettes de Paris voyant qu'on étoit las de ses sottises dãs cette grande Ville, prit le tems que tout le mõde en étoit sorti, pour s'aller promener. Il passa en Champagne, de là en Lorraine, de Lorraine en Alsace, & enfin à Strasbourg, où ceux qui n'avoient pas vû Polichinel, le vinrent visiter. Aprés avoir fait une petite recolte dans tous ces lieux, il s'achemina en Suisse, je ne sçaurois dire dans quel Canton, & je l'ay oublié, quoy qu'on me l'ait dit. Mais enfin ce fut dans un, où l'on avoit si peu oüy parler de Marionnettes, qu'à la premiere representation qu'il en donna, on crut qu'il estoit sorcier. On le fut donc denoncer aux Magistrats, lesquels n'estant pas mieux versez que ceux qui l'acusoient dans ce genre de divertissement, resolurent de décreter contre lui. Cependant devant que de le faire, ils en confererent avec Mr. du Mont Colonel d'un regiment Suisse, qui servoit en France lequel se moquant de leur simplicité, leur dit qu'il n'y avoit point de sortilege à cela, & que s'ils avoient esté à Paris, non seulement dans une des bonnes Villes du Royaume, ils sçauroient qu'il n'y avoit rien de si ordinaire. Mr. Du Mont estoit assez railleur naturellement, & les Magistrats s'imaginant qu'il les vouloit joüer, ne s'arresterent pas tellement à ce qu'il leur disoit, qu'ils n'ordonnassent qu'il en

seroit informé. Ils entendirent des témoins, & ayant raporté qu'ils avoient oüy parler de petites figures, & que ce ne pouvoit estre chose que des diables, ils decreterent contre Brioché. Ils porterent la sentence à Mr. du Mont, lequel leur dit qu'ils alloient se faire moquer d'eux, & qu'il avoit du regret pour l'interest qu'il prenoit en la Patrie. Mais ne les ayant pu desabuser, il fut obligé de changer de discours, & leur dit, que s'il ne leur avoit pas avoüé la chose d'abord, ce n'etoit que parce qu'il avoit vû qu'ils s'alloient engager dans une méchante affaire: qu'outre que Brioché estoit François, nation qui est aujourd hui en si grand estime, qu'on devoit bien prendre garde à ne le pas faire d'affaire avec elle, il avoit parmi ses Marionnettes quantité de Princes, & de Princesses de toute sorte de païs, qu'il ne pouvoit dire quelle relation il avoit avec toutes ce Puissances, cependant qu'il faloit qu'elle fut grande, puis qu'elles lui permettoient de les faire monter sur le theatre, & qu'en un mot ils alloient peut-être faire une furieuse affaire à leur Canton; qu'il ne leur en disoit pas davantage, que c'étoit à eux à y penser, mais qu'en matiere d'interests de Princes, & de Princesses. on ne pouvoit avoir trop de precaution.

Ce discours prononcé avec un serieux surprenant, toucha ces Magistrats, ils dirent à Monsieur du Mont, que ce qu'il venoit de leur dire, meritoit bien qu'ils y fissent reflexion: qu'ils alloient s'assembler pour voir ce qu'ils avoient affaire, avant que de passer outre, & qu'ils le prioient de leur continuer ses bons avis. En effet, ils tinrent conseil là-dessus, & ayant tous esté d'un même sentiment, sçavoir qu'il ne faloit point se faire d'affaire mal à propos, ils deputerent à Mr. du Mont, pour lui dire qu'ils se contenteroient de bannir Brioché, pourvû qu'il payât les frais qui avoient esté faits contre lui. Mr. du Mont se chargea de lui en faire

la propofition, mais Brioché n'y voulant point entendre, Monfieur du Mont dit aux Magiftrats, que puis qu'il ne fe rendoit pas à la raifon, il faloit qu'ils dépoüillaffent fes Marionnettes : que quelque afinité qu'il eût avec les Puiffances, elles entendoient qu'il fatisfift à juftice & que ne le voulant pas faire, tout leur reffentiment tomberoit fur lui. Ils trouverent cela le plus jufte du monde, les Marionnettes furent dépoüillées, & Brioché eut la peine de leur faire faire d'autres habits, avant que de les faire paroître en Flandres, où il avoit deffein d'aller, avant que de s'en retourner à Paris.

Quoi que Monfieur du Mont ne lui eût point rendu de mechant fervice, ainfi qu'on peut juger par ce que je viens de dire, neanmoins ne pouvant s'ôter de la tefte que cela ne fut, il lui fit une piece fanglante dôt je puis parler, puis que j'y etois prefent. Monfieur du Mont avoit été long-tems en garnifon à Bergues, & y aiant fait une maitreffe, l'envie lui prit de la venir voir à Dunquerque où elle eftoit. Il fe rendit fecretement dans la Ville, & y faifant quelque fejour incognito, fa maîtreffe l'obligea d'aller aux Marionnettes, fous promeffe qu'elle lui fit de le déguifer fi bien, qu'il ne feroit point reconnu. Il eut de la peine à lui accorder ce qu'elle lui demandoit, mais étant bien difficile de rien refufer à ce qu'on aime, il fe laiffa traveftir en Bourgeois, & fe mit dans un coin avec elle, cette fille aiant fait accroire à ceux qu'elle connoiffoit, que c'étoit un des amis de fon pere. Brioché étant venu fur le theatre avec Polichinel, & ayant jetté les yeux à droit & à gauche, le reconnut, quoy qu'il fift ce qu'il pût pour fe cacher, & en même-tems il fit dire à Polichinel, Grande trahifon en Efpagne, grande trahifon en Allemagne, grande trahifon en Angleterre, grande trahifon en Portugal, grande trahifon en Italie, & enfin grande trahifon en Flandres. A ces mots il prit la parole,

& lui dit qu'il prît bien garde à ne pas découvrir par son indiscretion, ce qui se passoit dans l'Europe. Mais Polichinel continuant de nommer tous les autres Etats, on ne sçavoit que dire de cette piece, dont aucune n'avoit jamais commencé de la sorte, quand on en vit tout d'un coup le denoüement. Brioché reprit la parole, & dit à Polichinel, que puis qu'il avoit une si grande demangeaison de parler, il lui en donnoit permission, pourvû que du moins il n'allast pas dire que Monsieur du Mont Colonel Suisse étoit là déguisé en Bourgeois avec sa Maîtresse. Comme il y avoit des Officiers presens à qui son visage n'estoit pas inconnu, ils jetterent les yeux de tous côtez pour voir ce que Brioché vouloit dire, Cependant Mr. du Mont aida encore lui même à se faire reconnoître, il eut tant de cõfusion de se voir surpris en cet état, qu'il voulut se cacher, mais un qui le connoissoit plus particulierement que les autres, lui fit oster son chapeau qu'il mettoit devant ses yeux, de sorte qu'il lui fut inutile de se cacher davantage. S'il eut quelque confusion, sa Maîtresse eut lieu d'en avoir plus que lui, elle abaissa ses coëfes en même-tems, & elle fut fort heureuse d'avoir ce remede. Cela fut cause que la Comedie fut interrompuë, Mr. du Mont luy jura à l'oreille qu'il la vengeroit, mais Brioché ne lui en donna pas le tems, il sortit de la Ville dés le jour-même, & s'étant retiré à Paris, il se mit à couvert de son ressentiment.

J'ay raporté cette histoire bien au long, & je ne m'en repens pas, m'imaginant qu'elle n'aura ennuyé personne. En effet, quelque chose qu'on dise des Suisses, je ne crois pas qu'on aye jamais oüy parler d'une pareille simplicité. Cependant mon neveu se trouvant parfaitement gueri, je m'en revins à Paris, où en debitant cette nouvelle, j'aurois passé pour un grand inventeur de contes, si Brioché n'y eut été pour certifier que je ne disois rien contre la verité. Je prie même ceux qui liront ces Me-

moires, & qui auront peine à y ajoûter foy, de vouloir recourir à lui. Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularitez que j'ay oubliées exprés de peur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agreables. Etant arrivé à Paris je me trouvay un petit fonds, & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr. de Saillant, me dût rendre sage, je ne laissay pas de songer à faire profiter mon argent. C'estoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur du tems que j'étois chez Mr. le Cardinal de Richelieu, il n'y a point de doute que je ne me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réüssir comme je viens de dire; outre que j'étois destiné à n'avoir affaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Monsieur de Saillant m'excusera, si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échapé par hazard, il est bien pardonnable à un homme à qui il en coute huit mille francs, sans conter les interests, pour avoir voulu lui faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foy, non plus que celui dont j'ay à parler presentement, ainsi je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois deux mille écus tous en beaux Loüis d'or, & la vieillesse ayant cela de propre qu'elle cherche toujours à thesauriser, je m'informay de quelqu'un qui les voulut prendre, & entre les mains de qui ils fussent surement. On me proposa diverses personnes, ausquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de M. Jossier de la Jonchere, parce qu'il paroissoit beaucoup, & que je croyois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi bien que moy, il avoit une charge de huit cent mille francs, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de Ville, des terres à la cãpagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crus encore que je

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prêdre. Mais six mois aprés en passant dans sa ruë, je vis du monde amassé devant sa porte, & m'étant arresté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoyé garnison chez lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il estoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d'abord que mon argent couroit grand risque, je ne fus que trop bon prophete, & quoiqu'il parût quelques jours aprés, ni ses affaires ni les miennes n'en allerent pas mieux. Il fit une assemblée de tous ses creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres, il nous dit qu'il avoit encore dequoi nous payer, si nous voulions nous entendre, & que le Roi eût pitié de lui : que s'il étoit ruïné, ce n'estoit pas par sa faute, qu'il avoit fait des pertes que le pus habile homme n'auroit pû prévoir. Premierement qu'un de ses Commis lui avoit emporté prés de cent mille francs, secondement que dans le decri des pieces de quatre sols, & des sols marquez, s'étant trouvé en exercice, il n'en avoit été averti que huit jours auparavant: qu'il en avoit pour six millions six cens mille livres, & que tout ce qu'il avoit pû faire n'avoit pas empesché qu'il n'eût perdu plus de huit cens mille francs : que quoique Monsieur de Louvois eût connoissance de cette perte, qui estoit de notorieté publique, cela ne l'avoit pas empesché de le taxer comme les deux autres Tresoriers Generaux de l'extraordinaire des guerres, à la somme de cinq cens mille livres; qu'il n'y avoit rien neanmoins à son égard de si injuste que cette taxe, qu'elle avoit été faite, sous pretexte qu'ils avoient eu part aux friponneries de certains Tresoriers provinciaux, qui avoient fait de doubles emplois : qu'ils ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jugeroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux : que toutes ses perres montoient à quatorze cens mille francs, qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux; dequoi il avoit encore

moires, & qui auront peine à y ajoûter foy, de vouloir recourir à lui. Il se fera un plaisir de leur conter mille autres particularitez que j'ay oubliées exprés de peur d'être trop long, & qui ne seront pas moins agreables. Etant arrivé à Paris je me trouvay un petit fonds, & quoi que ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Mr. de Saillant, me dût rendre sage, je ne laissay pas de songer à faire profiter mon argent. C'estoit une envie qui me prenoit un peu tard, & si j'avois été de même humeur, du tems que j'étois chez Mr. le Cardinal de Richelieu, il n'y a point de doute que je ne me fusse fait riche. Mais je m'y prenois un peu tard pour y réussir comme je viens de dire; outre que j'étois destiné à n'avoir affaire qu'à des gens qui me devoient faire banqueroute. Monsieur de Saillant m'excusera, si je parle de la sorte, c'est un mot qui m'est échapé par hazard, il est bien pardonnable à un homme à qui il en coute huit mille francs, sans conter les interests, pour avoir voulu lui faire plaisir. Cependant mon dessein n'a pas été de lui faire outrage, il n'a pas manqué de bonne foy, non plus que celui dont j'ay à parler presentement, ainsi je leur pardonne à l'un & à l'autre. J'avois deux mille écus tous en beaux Loüis d'or, & la vieillesse ayant cela de propre qu'elle cherche toujours à thesauriser, je m'informay de quelqu'un qui les voulut prendre, & entre les mains de qui ils fussent surement. On me proposa diverses personnes, ausquelles je trouvai à redire pour mon malheur, & je ne fus content que de M. Jossier de la Jonchere, parce qu'il paroissoit beaucoup, & que je croyois qu'il avoit beaucoup de bien. Un autre y auroit été trompé aussi bien que moy, il avoit une charge de huit cent mille francs, une belle maison à Paris, des rentes sur l'Hôtel de Ville, des terres à la căpagne, & quand j'aurois eu cent mille écus à placer, il avoit six fois plus de bien qu'il n'en faloit pour en répondre. Je lui donnai donc mon argent, & crus encore que je

lui avois beaucoup d'obligation de le vouloir prē-dre. Mais six mois aprés en passant dans sa ruë, je vis du monde amassé devant sa porte, & m'étant arresté pour sçavoir ce que c'étoit, l'on me dit que le Roi avoit envoyé garnison chez lui, & qu'on ne sçavoit ce qu'il estoit devenu. C'en fut assez pour me faire juger d abord que mon argent couroit grand risque, je ne fus que trop bon prophete, & quoi qu'il parût quelques jours aprés, ni ses affaires ni les miennes n'en allerent pas mieux. Il fit une assemblée de tous ses creanciers, & m'y étant trouvé comme les autres, il nous dit qu'il avoit encore dequoi nous payer, si nous voulions nous entendre, & que le Roi eût pitié de lui : que s'il étoit ruïne, ce n'estoit pas par sa faute, qu'il avoit fait des pertes que le pus habile homme n'auroit pû prevoir. Premierement qu'un de ses Commis lui avoit emporté prés de cent mille francs, secondement que dans le decri des pieces de quatre sols, & des sols marquez, s'etant trouvé en exercice, il n'en avoit été averti que huit jours auparavant: qu'il en avoit pour six millions six cens mille livres, & que tout ce qu'il avoit pû faire n'avoit pas empesché qu'il n'eût perdu plûs de huit cens mille francs : que quoique Monsieur de Louvois eût connoissance de cette perte, qui estoit de notorieté publique, cela ne l'avoit pas empesché de le taxer comme les deux autres Tresoriers Generaux de l'extraordinaire des guerres, à la somme de cinq cens mille livres; qu'il n'y avoit rien neanmoins à son égard de si injuste que cette taxe, qu'elle avoit été faite, sous pretexte qu'ils avoient eu part aux friponneries de certains Tresoriers provinciaux, qui avoient fait de doubles emplois : qu'ils ne vouloit pas répondre des autres, mais que pour lui il jugeroit bien qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec eux : que toutes ses perres montoient à quatorze cens mille francs, qu'elles lui étoient arrivées depuis un an ou deux ; dequoi il avoit encore

dequoi se consoler, puis que graces à Dieu, tous tant que nous étions là, n'avions rien à perdre avec luy.

Il ne put achever ces paroles sans donner des pleurs au souvenir de sa fortune passée, laquelle étoit si diferente de celle où il se trouvoit, que celà étoit digne de compassion. En effet, lui qui s'étoit vû dans une si grande opulence, qu'il n'y avoit gueres de Prince qui y fût davantage, fut reduit bientôt en un tel état, qu'il n'eut presque pas un lit pour se coucher. Sa femme qui étoit Colbert, & qui ne l'avit épousé que pour ses richesses, le quita voyãt qu'il étoit devenu pauvre; ses amis, au moins ceux qui se disoient tels avant sa disgrace, ne lui furent pas plus fideles, & pour son malheur, un nommé Brebier qui avoit épousé sa sœur, le fit mettre en prison pour une lettre de change dont il avoit répondu pour lui. Enfin chacun lui fit du pis qu'il put, & il n'y eut que moy, qui faisant reflexion à l'inconstance de la fortune, me crus obligé de lui rendre plutost service, que de lui nuire. S'il estoit bien-seant à moy de dire ce que je fis, je le dirois librement, mais j'aime mieux que ce soit lui qui en parle, qui moi-même. Cependant quoi que je ne sois pas en état de faire de grosses aumônes, je lui donnay de bon cœur mes deux mille écus, & si tous ceux qui ont affaire à lui étoient dans les mêmes sentimens, peut-être ne pouriroit il pas en prison, comme il court grand risque aujourd'hui d'y pourir. Peut-être que Dieu lui a envoyé cette afliction, pour le punir de s'en être un peu trop fait accroire dans sa fortune, il n'y avoit rien d'assez beau pour lui, ni pour sa femme, ils ne se vouloient pas donner la peine d'aller à la comedie, ils faisoient venir les Comediens jusques chez eux. Leur table n'étoit jamais servie assez delicatement, & il en étoit de toutes choses, comme de celles là. Quoi qu'il en soit, ils croyoient avoir du bien pour vivre de la sorte. Il avoit une charge qui en tems de guerre

ne lui valoit gueres moins d'un million l'année de son exercice, & c'étoit toûjours plus de cent mille écus par an, puis qu'ils n'estoient que trois qui avoient de pareilles charges, & qu'ils les exerçoient tour à tour. Bel exemple de la revolution des choses humaines, lequel nous doit aprendre, qu'en quelque état que nous soyons, il ne faut rien pour nous abaisser encore davantage, que nous n'avons été élevez.

Un peu aprés ce que je viens de dire, mon neveu vint à Paris, & comme il sortoit l'aprés-dînée de chez un de ses amis, il fut assassiné par quatre coquins, qui aprés lui avoir donné trois coups d'épée, s'enfuïrent, croyant l'avoir tué. il étoit enjoint aux Bourgeois, quand pareil accident arrivoit, ou même que deux hommes mettoient l'epée à la main l'un contre l'autre, de prendre les armes & de les arrester. Mais c'étoit une Ordonnance qui n'avoit garde de s'executer au pie de la lettre. Outre que les Parisiens sont accusez d'estre un peu trop poltrons, ce n'est pas aussi le fait d'un Marchand qui est à sa boutique d'aller servir de Prevôt. Ainsi ces gens-là s'échaperent sans qu'on pût sçavoir qui c'estoit, & quelque recherche que j'en fisse, il me fut impossible de le découvrir. Les blessures de mõ neveu se trouverent grandes, mais non pas telles que je pensois, tellement qu'il fut gueri en beaucoup moins de tems que je n'aurois esperé, ce qui me donna beaucoup de joye. Cõme aprés ce qui lui venoit d'arriver, il n'y avoit point de lieu de douter qu'il n'eût des ennemis sur les bras, & même d'autant plus dangereux, qu'ils se tenoient plus cachez, nous fimes tout ce que nous pûmes pour les decouvrir. Je m'informai de lui quel sujet il pouvoit avoir donné de le traiter si mal, & aprés avoir bien resvé en luy même, il me dit qu'il n'y avoit personne qu'il pût soupçonner qu'un homme d'affaire, nommé la Bletterie : que s'estant trouvé en quartier d'hiver dãs une Province voisine de la ri-

viere de Loire, il avoit fait connoissance avec sa femme, laquelle en avoit usé si honnestement avec lui, qu'il ne s'étoit pû empêcher d'avoir de l'amitié pour elle: que le mari qui étoit present en avoit été le plus content du monde, si bien que bien loin de lui en faire la mine, il avoit été le premier à le prier de venir chez lui. Cependant qu'il n'avoit pas toûjours esté dans les mêmes sentimens, à quoy il ne vouloit pas dire qu'il n'y eût de sa faute: que cet homme aiant été obligé de s'en aller à Paris vers la fin du mois de Janvier, il avoit laissé de l'argent à sa femme, avec ordre de le donner à une personne qui étoit associée avec lui dãs les Fermes. Mais que lui ayãt perdu le sien malheureusement dans le même temps, elle lui avoit donné deux mille écus sans se souvenir de satisfaire à ce que son mari lui avoit ordonné: que cela avoit été cause d'un grand fracas, que faute de payement, les Fermiers generaux l'avoient fait executer, qu'il avoit eu beau écrire à sa femme, qui n'en avoit point reçû de réponse, c'est pourquoi il avoit été obligé de venir lui-même sur les lieux, où il n'avoit pas eu plus de lieu d'être satisfait: qu'elle lui avoit dit qu'on l'avoit volé, mais qu'aprés avoir pris langue, il avoit reconnu qu'avec son argent, il pouvoit bien avoir encore perdu quelque chose.

Mon neveu m'ayant ainsi fait sa confession generale, je ne le plaignis plus tant que j'avois fait auparavant. Je lui dis au contraire qu'il n'avoit que ce qu'il meritoit, & qu'un homme qui non content de baiser la femme de son prochain, lui voloit encore son argent, s'exposoit à perir cõme il avoit pensé faire par la main de quelque assassin. Cependant cela ne m'empescha pas de faire toutes sortes de perquisitions, pour découvrir si le coup venoit d'où il pensoit, je mis un valet de ma main chez la Bletterie, lequel se disant du village de mõ neveu, & avoir tous les sujets imaginables de lui vouloir du mal, lui donna matiere de s'expliquer, pour peu

qu'il en eût d'envie. Mais il se contenta de s'informer de lui de mille bagatelles, sans lui faire aucune ouverture considerable. Un autre auroit esté rebuté aprés tant de choses inutiles, sur tout aprés avoir dépensé plus d'argent que l'on ne sçauroit se l'imaginer. Car il faut que l'on sçache que quand on a nouvelles à Paris qu'on vous a fait quelque piece, & qu'on croit que vous étes d'humeur à vous en venger, il y a un nombre infiny de fripons, qui viennent vous faire accroire qu'ils vous donneront des lumieres de ce que vous voulez sçavoir, & pour peu que vous soyez d'humeur à les écouter, ils auront bientôt trouvé le fonds de vostre bourse.

Je fus la dupe de ces coquins pendant deux ou trois mois, au bout desquels un qui m'avoit succé comme les autres, me vint dire qu'il tenoit un des assassins. Je crus que c'estoit encore pour me tirer de l'argent, ainsi je lui dis que s'il ne s'en alloit, je lui ferois donner les étrivieres. Mais il me répondit qu'il ne me demandoit rien que quand il me l'auroit livré entre les mains, que si je lui voulois donner dix pistolles, il me meneroit où il estoit: qu'il faloit cependant que mon neveu allât auparavant où il le meneroit, pour voir s'il ne se méprenoit point, qu'il feroit ensorte de lui faire voir cet homme, & que si c'étoit lui il faloit avoir des gens tout prés pour s'en assurer. Ces propositions me parurent trop raisonnables pour y trouver à redire, je lui promis ce qu'il me demandoit, & encore davantage, & mon neveu étant allé avec lui, il le mena dans la ruë de la Mortellerie, à une quatriéme chambre, vis-à vis de laquelle de l'autre côté du ruisseau, logeoit l'homme dont étoit question. Il mit mon neveu en embuscade derriere la fenestre, lui disant qu'il viédroit bientôt à la sienne, & qu'il n'auroit pas le temps de s'ennuier. En effet, il y vint un moment aprés avec une femme qui le vendoit, & mon neveu l'ayant regardé atentivement,

fut si bien persuadé, qu'estoit un de ceux qui l'avoient si fort maltraité, qu'il m'envoya dire de faire avancer les Archers, avec qui je voltigeois sur les aîles. Nous nous assurâmes de la porte de la ruë en arrivant, & y ayant laissé trois ou quatre de ces Archers, je mõtay avec le reste precedé de mon neveu, qui voloit à cette action comme y étant le plus interessé. Nous fûmes bientôt dans la chambre, où nous l'avions remarqué. Mais nous n'y trouvâmes personne, & comme il étoit à la fenestre, lors que nous étions entrez, il s'en étoit fuy dans une de derriere. La femme qui estoit restée dans l'autre, nous fit signe où il s'estoit caché; & y étant allez nous trouvâmes qu'il en avoit fermé les verroüils, ce qui nous obligea de l'enfoncer. Il fit mine de se mettre en defense, & même tira un coup de pistolet, qui ne blessa personne, mais étant sautez sur lui en même tems, nous l'emmenâmes au Chastelet. Mon neveu se rendit sa partie, & nous ne manquâmes pas de témoins, pour prouver l'assassinat. Car il avoit esté fait en plein jour, & dans une ruë des plus passantes de Paris; mais quand ce vint à les confrõter au prisonnier, il n'y en eut qu'un seul qui le reconnut, les autres disant qu'il y avoit trop long-tems pour s'en pouvoir souvenir. C'étoit toujours une demie preuve, & je croyois qu'on lui dõneroit la question aprés cela. J'avois d'autant plus de lieu de l'esperer, que ce n'étoit qu'un miserable, qui avoit quité les couleurs il n'y avoit pas deux ans. Mais tout miserable qu'il estoit, il avoit de bons amis qui sollicitoient sous main pour lui. Mr. Genou estoit même de ce nombre, & comme il avoit du credit dans le Parlement, tout ce que nous pûmes obtenir, fut qu'il garderoit prison encore trois mois, pendant lesquels il en seroit plus amplement informé. C'étoit à nous aprés cela à faire nos diligences, car ce temps expiré, il devoit estre mis dehors. Mais que pouvions nous faire davantage, que ce que nous avions fait, ces

trois

trois mois se passerent sans que nous pussions rien decouvrir de nouveau & apres avoir depensé bien de l'argent, nous eûmes le regret d'estre renvoyés hors de cour & de procez.

J'attribuay cet evenement aux sollicitations de Mr. Genou, & je crois que je ne me trompay pas. Cependant il ne m'étoit pas difficile de penetrer pourquoi il avoit ainsi pris parti contre nous. Je lui avois fait la même chose dãs une afaire qu'il avoit euë, ou du moins Vedeau de Grammont son gẽdre, contre une Dame, dont le pere étoit de mes bons amis. Mais la diference qu'il y avoit de sa conduite à la mienne, c'est qu'il avoit sauvé un homme qui étoit digne de la rouë, au lieu que je n'avois fait que ce qu'un honnête homme étoit obligé de faire. J'en fais juge tous ceux qui sçavent de quelle maniere la chose se passa; & afin que le Lecteur ne croye pas que je m'attribuë rien, qui ne me soit dû avec justice, je veux bien en faire ici le recit. Le beau-tems m'ayant convié à aller prendre l'air de la campagne, je sortis de Paris dans le dessein d'aller voir un Gentil-homme de mes parens, nommé Meré, à qui j'avois rendu un service considerable il y avoit peu de temps, dans une afaire qu'il avoit contre un nommé Domanchin fameux usurier. En effet, ce maître fripon lui avoit volé pour le moins cinquante mille écus, & comme ce Gentil-homme avoit fait beaucoup de depense d'ailleurs, principalement pour s'estre chargé de l'equipage de chasse de Mr de Vendôme, il estoit ruïné entierement, s'il luy eut falu payer tout ce que Domanchin demandoit. Il m'employa dans cette affaire, & étant allé trouver sa partie, je fis en sorte qu'il en fut quitte pour quelque chose de plus, que ce qu'il lui pouvoit devoir legitimement, mais qui à beaucoup prét n'alloit pas a une si grosse somme. Comme il croyoit m'avoir obligation de la peine que j'avois prise, il y avoit long-tems qu'il me sollicitoit d'aller chez-luy, & le beau

temps m'ayant invité, comme je viens de dire, à m'aller un peu divertir, je montay à cheval à la pointe du jour & arrivay le soir même à sa maison. Il me fit toute sorte de bonne chere, & si je l'eusse voulu croire, je ne m'en serois pas allé si-tôt mais la campagne n'ayant le don de me plaire que pour un peu de temps, je pris congé de lui, resolu cependant d'aller faire encore une autre visite dans un lieu qui n'en étoit pas fort éloigné. C'étoit à un de mes bons amis qui étoit Mr. Hervé Conseiller de la grand' Chambre, qu'on m'avoit dit être chez Mr. Sallé qui avoit épousé sa fille. Je pris donc le chemin de la maison de son gendre, mais étant arrivé au château, je sus que l'un & l'autre n'y étoient pas, & qu'il n'y avoit que Madame Sallé. Comme je l'avois vûë plusieurs fois chez son pere, où elle demeuroit, je mis pié à terre pour l'aller saluër, & à peine y avoit il une demie-heure que j'étois avec elle, qu'on lui vint dire que les valets de Mr. Vedeau de Grammont, qui avoit une terre dans le voisinage, péchoient dans ses fossés. Elle n'eut pas plûtôt entendu ces paroles, qu'elle rougit de colere, & se tournant vers moi, Mr. me dit elle, vous étes trop des amis de mon pere, pour souffrir qu'on me fasse cet afront; en disant ces paroles, elle sortit de la salle où nous étions, pour aller elle-même defendre ses droits. Je n'eus garde de l'abandonner dans un dessein si legitime, & quoi que ces gens fussent venus exprés pour luy faire insulte, ils n'eurent pas la force de resister à une si belle Dame. Elle leur prit leurs filets, & ils se trouverent si consternés, que si elle eût voulu elle leur eut fait donner aisément les étrivieres. Vedeau qui étoit sur les lieux, fut fort surpris, quand il sut de quelle maniere les choses s'estoient passées. Il en pensa crever de douleur, sur tout quand il fit reflexion, qu'une Dame toute seule avoit été capable de faire retomber sur lui l'afront qu'il luy vouloit faire. Comme il a les inclinations toutes

martiales, ce qui eſt aiſé de reconnoître à ſa barbe, dont j'ay parlé tantôt, & un certain juſtaucorps bleu qu'il aime tant, qu'il y a pour le moins dix ou douze ans qu'il le porte, il convoqua le ban & l'arriereban de ſa terre, & aprés leur avoir fait une harangue pour leur inſpirer une brave reſolution, il leur dit qu'ils allaſſent chez Madame Sallé reprendre ſes filets, & que s'il n'y alloit pas avec eux, c'eſt qu'il ne convenoit pas à un grand Capitaine cõme luy, de marcher à une ſi petite expedition. S'il eut voulu dire quelque choſe qui eût aproché davãtage de ſon caractere, il lui étoit aiſé, & il n'avoit qu'à dire que c'etoit parce qu'il n'eſtoit pas permis aux gens qui avoient des affaires enſemble, d'aller chez leurs parties ; mais comme il étoit de ceux qui ne haïſſent rien tant que leur profeſſion, il ne voulut pas ſeulement ſe ſervir des termes de l'art, & il aima mieux avoir recours à ceux de la guerre.

J'etois parti mal heureuſement de chez Madame Sallé, lors que cette canaille y arriva ; car ſans cela je me ſerois plutôt fait hacher en pieces, ue de ſouffrir qu'on lui eût fait cette violence. Mais l'ayant trouvé toute ſeule, ſon ſexe, ſa condition, & par deſſus tout celà ſon viſage, qui eſt tout-à fait charmant, & même tout-à-fait majeſtueux, ne furent pas capables de les arreſter. Au contraire voyant qu'elle s'eſtoit miſe ſur la porte de ſa ſalle, pour leur boucher le paſſage, ils entrerent malgré elle, de ſorte que comme elle faiſoit reſiſtance, ils la renverſerent par terre. Je ne ſçaurois dire encore tout ce qu'ils luy firent d'injurieux, ils foüillerent toute ſa maiſon, tout de même que s'il y avoit eu quelque criminel, & qu'ils euſſent eu ordre de le prendre. Enfin ayant trouvé ce qu'ils cherchoient, ils ſe retirerent aprés avoir dit mille choſes outrageantes à cette Dame, & qui meritoient punition. Elle avoit trop de cœur pour ſouffrir cette inſulte, ſans chercher à en tirer vengeance, elle envoya un homme exprés à ſon pere.

pour l'avertir de ce qui se passoit, & cet homme m'ayāt trouvé en chemin,& dit ce qui étoit arrivé depuis mon depart, je me crus obligé honêtement de retourner sur mes pas,pour lui faire offre de mes services. Je la trouvay inconsolable, & ce fut en vain que je m'éforçai de lui dire que Mr. son pere avoit assez de credit, & d'amis pour la venger: Tout cela ne soulagea pas son affliction, & si je ne me fusse avisé de lui promettre que j'y allois travailler à l'heure-même,je crois qu'elle y auroit succombé.Ce fut en cela que je reconnus plus que je n'avois encore fait la grandeur de son ame. Elle me dit qu'il n'estoit pas juste que je m'exposasse pour ses interests, pendant qu'elle seroit en fureté: que s'il étoit vray que je voulusse bien entreprēdre sa defense, elle étoit preste d'y courir avec moy: qu'elle n'étoit qu'une femme, mais que toute femme qu'elle étoit,elle se croyoit assez forte pour batre Mr.Vedeau.Je lui dis que biē loin que cela fût necessaire,il faloit même qu'elle s'en donnât bien de garde; qu'aprés la violence que sa partie avoit faite, il faloit conserver le bon droit de son côté, que c'étoit pour cela que je ne voulois pas seulement qu'elle me donnât un seul de ses gens dans une chose que je premeditois. En effet, j'envoyai prier des amis que j'ayois dans le voisinage de me vouloir prester leurs valets, & y estant venus euxmêmes, croyant que j'avois quelque affaire sur les bras,je les renvoyai,de peur que comme ils étoient tous mariés, ou etablis, ils ne se fissent des affaires. Ils furent obligés de me contenter,parce qu'autrement je n'aurois plutôt rien fait Ainsi ayant cinq ou six bons garçons avec moy, & qui ne se soucioient gueres de Mr. Vedeau, dont ils n'estoient pas connus,non plus que de ses gens, nous nous en fûmes chasser jusques à la porte de sa basse-cour. Il étoit capitaine des chasses du païs, & avoit des gardes dans la pluspart des villages d'alētour, l'un desquels étāt venu au premier coup que nous tirâ-

mes, pour sçavoir qui nous en avoit donné la permission, je le regalay d'une volée de coups de bâtons, avec ordre d'aller dire à Mr. Vedeau, que s'il vouloit prendre la peine de venir lui-même, je lui ferois le même traitement. Il en vint trois l'un aprés l'autre, mais qui ne s'en allerent pas plus contens. Ils se sauverent tous au château, où quoy qu'ils pussent dire, Mr. Vedeau ne jugea pas à propos de sortir. Neanmoins il crut que s'il pouvoit assembler quelque Communes, il pourroit m'investir facilement, c'est pourquoi faisant sonner le tocsin dans sa Paroisse, il monta lui-même au haut d'une guerite, d'où il se mit à contempler avec sa lunette, s'il ne viendroit point quelqu'un à son secours. Cela ne m'empescha pas de continuër ma chasse, je fus tirer jusques à la porte de sa basse cour, & son justaucorps bleu me l'ayant fait aviser où il étoit, je fis semblant de vouloir tirer sur lui, dequoi s'étant aperçû par le moyen de sa lunette, quoi-que naturellement il ne vît goutte, il fit le plongeon, dont j'eus beaucoup d'envie de rire : Car en verité bien loin qu'il y eût quelque danger pour luy, il y avoit tant de distance qu'un fusil ne pouvoit pas porter à moitié. Mais il estoit impossible de le garentir de la peur, & cela faisoit voir qu'un homme n'en est pas plus méchant, pour avoir une grande moustache. Cependant le tocsin sonnoit toujours, & enfin les Paroisses voisines commençant à faire le même carrillon, je crus qu'il étoit temps de faire retraite. En effet, je trouvai déja des paisans qui vouloient s'emparer des defilés, mais n'ayant osé m'atendre, je me retirai fort content de ma petite expedition.

Vedeau se douta bien qu'il faloit que je fusse des amis de Madame Sallé, mais n'en ayant aucune preuve, il fut au desespoir de l'affront qu'il avoit reçû. Il en fit informer, mais ce ne put estre que contre de certains quidans qu'il lui fut impossible de mieux designer, puisque nous n'étions connus

de personne, & que ceux qui m'avoient vû chez Madame Sallé, n'avoient pas été assez hardis pour me venir reconnoître. Cet affront fut suivi d'un autre, Mr. Hervé ayant été informé de ce qui avoit esté fait à sa fille, fit decreter contre ses gens, & ayant chargé un Huissier des pieces, il luy donna main forte, pour pouvoir les mettre à execution. Ces gens se sauverent, & tout ce que l'Huissier put faire, fut de faire perquisition dans leurs maisons, où il n'y eut ni trou ni cave, qu'il ne visitât. Mr. Genou voyant que son gendre avoit tant d'affaires, & qu'il lui étoit impossible de les demêler, s'il ne l'assistoit, s'avisa alors d'un tour de chicane, il fit presenter requeste par ces fugitifs, lesquels ayant exposé que sous pretexte de faire perquisition de leurs personnes, on leur avoit pris tout ce qu'ils avoient chez eux, ils eurent permission d'en faire informer. Les faux temoins ne manquerent pas aprez cela, & Mr. Vedeau eut un decret contre l'Huissier, & contre les assistans. Celuy-cy ne se defiant de rien, & n'ayant trouvé personne assez charitable pour l'avertir de ce qui se passoit, fut pris chez luy où il estoit tranquilement, & conduit dans les prisons de Châteauneuf en Thimerais. C'estoit justement dans le voisinage de Vedeau, & où il avoit toute sorte de credit; ainsi il le fit mettre non seulement dans un cul de basse-fosse, mais lui fit encore faire son procés, C'étoit une étrange chose de voir qu'un homme qui étoit obligé en conscience, & sur tout par le devoir de sa charge de rendre justice à chacun, fût neâmoins porté d'une si grande passion, qu'il vouloit oprimer un innocent, & cela par le seul motif de vengeance. Car tout le crime de ce mal-heureux étoit d'avoir été chez-lui chercher ceux contre qui Madame Sallé avoit obtenu décret, & il n'estoit non plus vrai que ce pauvre miserable eût fait quelque larcin, que si l'on disoit la même chose de moy, qui n'y étois pas. Cependant il étoit prest de perir,

& l'injustice de Vedeau étoit telle, que de peur qu'il ne reçeut du secours de ceux qui l'auroient pu assister, il avoit empêché que Mr. Hervé ni sa fille ne pussent recevoir de ses nouvelles. Tous ceux qui prenoiēt quelque interest en lui, & qui ne sçavoient pas cette malice, estoient tout étonnés qu'ils l'abandonnassent ainsi, sur tout aprés s'être jetté dans le precipice où il étoit, pour l'amour d'eux, & lui avoir promis le contraire. Enfin quelqu'un se doutant qu'il y avoit quelque chose là dessous de malentendu, s'en fut à Paris, & surprit extrémement Mr. Hervé, en lui aprenant ce qui se passoit. Car c'étoit là la premiere nouvelle qu'il en avoit euë, & il avoit trop de cœur s'il en eût été averti plutôt, pour ne pas faire son devoir. Aussi mettant les fers au feu à l'heure-méme, il fit tant qu'il eut un arrest, par lequel il fut défendu à la Justice de Châteauneuf de passer outre au jugemēt du prisonnier, & qu'il seroit amené à la Conciergerie. Un Huissier du Parlement monta promptement à cheval pour l'aller signifier, & il étoit temps qu'il arrivât. Le Procureur du Roi avoit donné ses conclusions pour le faire pendre, & selon l'air du bureau, le moins qui lui pût arriver, étoit d'avoir le foüet, & la fleur de Lis, ou d'aller aux galeres. Vedeau fut fort faché que sur le point de rendre son nom fort celebre dans le païs, par une si grande injustice, il lui falût aller conter ses raisons devant le Parlement, où le pere de sa partie avoit du moins autant de credit que lui, & toute sa famille. Mais la necessité l'y obligeant aprés cela, il s'en vint à Paris, & comme cette Compagnie vit que c'étoit proprement l'affaire de trois de ses Membres, quoy qu'elle se poursuivit sous d'autres noms, elle fit ce qu'elle put pour les accommoder. En effet, il n'étoit gueres honneste que tout le mōde fût imbu de mille violences, & de mille tours de chicanne, pour ne pas dire de mille injustices, qu'ils avoient faites; mais la passion où ils étoient les uns & les

autres, leur ayant fait fermer l'oreille à toutes sortes de propositions, ce fut là que se develópa le nœud de l'affaire, & qu'on sut pourquoy Vedeau avoit envoyé ses gens pêcher dãs les fossés de Madame Sallé. On sut, dis-je, que c'étoit en haine de ce que son mari lui avoit refusé de l'eau d'une riviere qui lui apartenoit, pour arroser une prairie, dequoi se voulant venger, il avoit acheté un petit fief moyennant cinq ou six mille francs, en vertu duquel il avoit pretendu que la riviere étoit non-seulement à lui, mais que Mr. Sallé n'avoit point de droit d'en faire aller l'eau dans ses fossés. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fût d'une longue discussion, vû les incidens qui y étoient arrivés, & sur tout par la profession des parties, qui n'ignoroient aucun tour de chicanne. Cependant le pauvre Huissier étoit toûjours la victime de leur ressentiment, & quoi qu'il ne fust plus dans les cachots, la forme vouloit qu'il demeurât en prison, jusques à ce qu'on eût éclairci son affaire. Pour achever de le rendre encore plus malheureux, le Parlement ne voulut pas demeurer juge dans une instance qui regardoit des personnes si considerables dans leur corps, & s'en estant deporté, il se passa encore un temps considerable devant qu'on eût nommé d'autres juges. Enfin on ne attribua la connoissance aux Requestes de l'Hôtel, & comme j'y avois de bons amis, je joignis mes sollicitations à celles de Mr. Hervé. Cela facha fort Mr. Genou, & son gendre, non pas qu'ils crussent que j'y eusse plus de credit que leur partie, mais parce qu'il leur sembloit que c'étoit estre bien hardy, moy qui n'y avois point d'interest, de me declarer contr'eux si hautement. Monsieur Genou qui étoit fier, le dit à un de mes amis, pour me le redire, mais je lui fis reponse que j'avois été toute ma vie serviteur de Mr. Hervé, & qu'estant d'ailleurs chez Madame Sallé quand la premiere insulte lui avoit été faite, je ne m'estois pu dispenser honnestement d'épouser

leur parti. Je lâchay ces dernieres paroles, sans faire reflexion que son gendre me pourroit soupçonner par-là d'avoir esté celui qui avois esté tirer jusques à la porte de sa basse-cour. Cela eut esté pardonnable à un jeune homme qui fait les choses d'ordinaire sans reflexion, mais à moi nullement qui devois avoir plus de conduite, & de prudence. Aussi vis je bien un moment aprés que j'avois fait une faute, & s'il eut esté temps d'y remedier, je l'aurois fait de bon cœur. Mais ne m'en étant aperçû que trop tard, je laissay aller les choses comme elles pourroient, sans m'en mettre autrement en peine. Mon ami ayant esté redire à Mr. Genou, ce que je lui avois repondu, sans croire neanmoins me faire tort, il conclud avec son gẽdre qu'il n'y avoit jamais eu d'autre que moi, qui lui avoit fait cet afront, & pour en etre plus assuré, Monsieur Genou me dit le lendemain à l'entrée des Requestes de l'Hôtel, où j'etois pour solliciter, que Madame Sallé m'avoit bien de l'obligation; qu'aprés m'ètre exposé comme j'avois fait en venant insulter son gendre usques à sa porte, c'estoit prendre les choses avec beaucoup de chaleur, que de me trouver encore à toute heure, & à tous momens pour solliciter pour elle. Il cherchoit en disant cela, à me prendre par ma réponse, & je m'aperçûs qu'il avoit aposté deux hommes exprés, qui sans faire semblant de rien, écoutoient ce que nous disions, mais ils ne firent que perdre leur temps les uns & les autres, comme j'étois sur mes gardes, je ne dis rien qui me put nuire & ils furent obligés de s'en retourner comme ils étoient venus. Il en resta neanmoins une certaine ulcere dans le cœur contre moi à Mr. Genou, & ayant trouvé l'occasion de me témoigner sa mechante volonté, ainsi que j'ay raporté cy-dessus, il la prit avec beaucoup de plaisir.

Mais pour revenir à son affaire, les Requestes de l'Hôtel ayant encore tâché de l'accommoder avec Mr. Hervé, comme elles virent que leur obstina-

tion étoit si grande à l'un & à l'autre, qu'ils n'en vouloient point entendre parler, elles se disposerent à leur rendre justice. On jugea d'abord ce qui cōcernoit l'Huissier, qui étoit toûjours en prison, & il en sortit à condition de suivre la Cour jusques à diffinition de procés. Car on ne put encore juger son affaire au fonds & ce ne fut que par provision qu'il eut elargissement de sa personne. Cependant il en estoit de cette affaire comme d'une pelote de neige qu'on voit grossir à mesure qu'elle passe sur une montagne qui en est couverte, il s'étoit fait tant de procedures, qu'il y avoit pour le moins quarante ou cinquante sacs, & il en couta un nombre infini d'argent à Mr. Hervé pour la faire juger. Car ce fut lui qui fut obligé de fournir à l'apointement, aussi bien qu'à la subsistance de l'Huissier, à qui outre qu'il n'estoit qu'un mal-heureux, il étoit bien juste de donner tout ce qu'il luy faloit. Enfin ce procés aprés avoir duré je ne sçais combien de temps, fut enfin terminé par une sentence à l'avantage de mes amis, & Vedeau en eut tant de regret, que de peur qu'on ne se moquât de luy dans le païs où étoit arrivé la querelle, il fut long tems sans y vouloir aller. Voilà quelle fut l'issuë d'une affaire qui apresta à parler a bien du monde, & qu'ils auroient sauvé bien de la peine, & de l'argent, s'ils avoient voulu croire le conseil de leurs amis. Car quoi que Mr. Sallé eut fait condamner sa partie aux depens, il lui en couta bien encore deux mille écus de faux frais, ce qui n'accommode personne, quelque bien que l'on soit dans les affaires.

Ce procés s'étant terminé de la sorte, je me vis libre d'aller où je voudrois, car je n'avois pas voulu sortir de Paris, que je n'en eusse vû la fin. Il y avoit long-tems qu'un Gentil-homme d'auprés de Melun, me prioit de l'aller voir, je lui mandai donc que ce seroit au premier jour, & je fus ravy d'aller en ces quartiers-là, pour plus d'une rai-

son En éfet, outre que je me faisois un plaisir d'aller chasser avec lui, j'étois bien aise d'aller visiter Mr. de Charost, qui étoit à Vaux le Vicomte, où l'on disoit qu'il étoit allé prendre l'air, mais c'estoit un conte qu'on faisoit pour cacher un accident qui lui estoit arrivé. Le pauvre homme estoit tombé en enfance, & quoy qu'il ne fut pas extrémement vieux, l'esprit qui a coutume de mourir le dernier en nous l'avoit tellement abandonné, qu'on ne pouvoit pas croire, à le voir en l'estat qu'il estoit, qu'il eût jamais esté si habile courtisan. Cependant, outre que ce que j'en ay dit ci-dessus est plus que suffisant pour faire voir qu'on devoit le croire tel, il n'y avoit gueres d'homme qui sût railler plus adroitement. J'en avois esté témoin une fois en ma vie, & quoy que ce fut sur un sujet qui ne m'étoit pas trop agreable, toutefois ne m'estois je pu empescher d'en rire comme les autres. Cela arriva peu de temps aprés la mort de Mr. le Cardinal de Richelieu mon bon Maistre. J'ay dit, ce me semble, que le bruit étoit qu'il étoit bien avec Madame la Duchesse d'Aiguillon sa niece, & que méme on vouloit que le Duc de Richelieu fût son fils. Ce bruit qui étoit déja grand durant sa vie, augmentant encore aprés sa mort, devint enfin si commun, que les gens de la lie du peuple, comme ceux de la premiere qualité, s'en entretenoient. Il arriva méme qu'une femme de la Cour, ayant querelle avec la Duchesse d'Aiguillon, lui reprocha qu'elle avoit esté la Maîtresse d'un Prestre, de qui elle avoit eu plusieurs enfans. Il en étoit sans doute de cela, comme de beaucoup de choses, lesquelles il est beaucoup plus expedient de tenir cachées, que de les reveler; mais cette Duchesse estant de l'humeur de la plûpart des femmes, qui n'écoutent que leur passion, elle s'en vint toute éplorée se jetter aux piés de la Reine, & lui demanda justice. La Reine lui dit de se relever, & s'informa de ce qu'elle avoit. Je parlois alors à Mr. de Cha-

toſt,avec qui j'étois entré chez cette Princeſſe. Mais luy qui n'aimoit pas cette Dame, avec qui il avoit eu quelque démélé, me quitta auſſi-toſt pour aller entendre ce que c'eſtoit. Elle dit donc à la Reine, que Madame de S.Chaumont l'avoit apellé Putain, car elle nomma ce mot en propres termes, ce qui étonna bien du monde, & qu'elle avoit encore ajoûté qu'elle avoit eu cinq ou ſix enfans de ſon Oncle. C'étoit ce me ſemble à la Reine à prendre la parole, & lui dire ce qu'elle jugeroit à propos, mais Mr. de Charoſt ne lui en donnant pas le tems, Eh quoy, Madame, dit il à la Ducheſſe d'Aiguillon, vous faut-il affliger de ſi peu de choſe, & ne ſçavez vous pas que de tout ce qui ſe dit à la Cour, il n'en faut jamais croire que la moitié. Il n'eut pas plutoſt lâché la parole, que tous ceux qui eſtoient preſens ſe prirent à rire, & la Reine voyant que tout le monde rioit, en rit auſſi. Cela fâcha extraordinairement la Ducheſſe d'Aiguillon, qui n'avoit pas coûtume de ſouffrir que l'on ſe moquaſt d'elle. Mais comme elle n'étoit plus dans le temps de ſon regne, & qu'au contraire la Reine la haïſſoit mortellement, elle fut obligée de s'en retourner avec ſa courte honte.

Comme on ne cherche qu'à dauber ſur les malheureux, elle ne fut pas plutoſt ſortie qu'il ſe trouva dix perſonnes au lieu d'une, qui releverent ſa parole qu'elle avoit dite de Putain, diſant que ſi elle eſtoit indecente même dans la bouche d'un homme, à plus forte raiſon combien le devoit-elle eſtre dans celle d'une femme. Enfin on lui fit là ſon procés, tellement que ſi je n'euſſe pas ſçu ce que c'eſtoit que la Cour, il me ſuffiſoit de voir ce que je voyois, pour en eſtre éclairci. En effet, cette femme qui faiſoit tout trembler ſous elle du vivant de ſon Oncle, ne fut pas digne d'être jettée aux chiés, s'il m'eſt permis de parler de la ſorte, pour avoir prononcé ſans y penſer, ce que je viens de dire. Cependant l'on n'eut garde de faire tant de bruit d'une bien plus grande pauvreté, que dit quelque

temps aprés une fille de la Reine. Ce fut Mademoiselle de Guerchi, celle à qui arriva cette funeste avanture, je veux dire qui aprés être grosse du Duc de Vitri, se fit perir si malheureusement, en cherchant à cacher sa disgrace par la perte de son fruit. Je dis donc qu'il lui arriva un jour de dire une chose si pauvre, qu'elle meritoit bien mieux que Madame d'Aiguillon, qu'on luy jettast des pierres. La Reine l'aimoit par dessus toutes les autres, & il arrivoit souvent que dans le temps que cette Princesse étoit occupée à des affaires particulieres, elle la faisoit demeurer à la porte de son cabinet, avec ordre de ne laisser entrer que ceux qu'elle lui avoit dit. Un jour qu'elle l'y avoit laissée, Mr. de Vic s'y presenta, & comme il revenoit de l'armée, & que son visage ne lui étoit pas cônu, elle lui demanda son nom. Il se nomma en même-temps; mais comme il n'y avoit pas grande difference entre ce nom qu'il avoit, & celui d'une certaine chose, que je ne veux pas nommer, elle lui ferma la porte au nez toute en colere. La Reine qui avoit par hazard les yeux tournés de son côté, ayant remarqué son action, lui demanda ce que c'estoit; mais elle paroissant toute interdite, se contenta de lui dire que c'estoit un insolent, & qu'elle n'osoit pas dire à sa Majesté ce qu'il luy avoit dit. Comme il y avoit beaucoup à dire qu'elle fust alors si habile qu'elle le fut depuis, la Reine se plut à la voir rougir, & la faisant aprocher, lui dit qu'elle vouloit absolument qu'elle lui aprît ce que c'étoit, que si c'étoit une chose qui ne fust pas bonne à dire, elle pouvoit l'enveloper: qu'il n'y avoit rien qu'on ne pût faire entendre de cette maniere, & que pour elle qui avoit de l'esprit, cela ne devoit pas l'embarrasser. Mademoiselle de Guerchi voyât que la Reine lui donnoit cet expedient, resolut de s'en servir, mais elle fit les choses avec si peu d'adresse, que si elle ne les luy nomma pas par leur nom, il y eut fort peu à dire. Elle luy dit, qu'ayant demandé à celuy à qui elle

avoit fermé la porte aux nez, comment il se nommoit, il lui avoit dit le nom de la chose avec laquelle on disoit qu'on faisoit des enfans. Mr. de Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, qui étoit alors auprés d'elle, se mettant alors à rire comme un fou, Voulez-vous parier, Madame, dit-il à la Reine, que c'est Mr. de Vic qui s'est presenté, car je sçais qu'il arriva hier au soir de Flandres, mais le bon de l'affaire fut que cette fille lui soutint qu'elle ne se méprenoit pas, & que c'estoit lui qui changeoit une lettre au nom qu'elle avoit entendu.

Le Gentilhomme que j'étois allé voir auprés de Melun, s'apelloit le Comte de la Chapelle Gautier, fort honeste homme, & dont le pere avoit esté extrêmement de mes amis. Il estoit ennemy juré d'une autre Gentilhomme de son voisinage, nommé le Vicomte de Melun, ou pour mieux dire l'Arbaléte. Car il n'estoit pas de cette bonne Maison de Melun, dont il a eu autrefois un Connetable. & dont descendent les Princes d'Epinois. Il étoit bien éloigné d'être d'une origine si illustre, il y avoit plus de gens de robe dans sa famille, que de gens d'épée. Cependāt si on l'en eut voulut croire, Messieurs de Châtillon n'estoient pas de meilleure Maison que lui. Leur inimitié venoit de ce que le pere de l'un avoit tué le pere de l'autre, si bien que la source en étoit si legitime, que personne n'y pouvoit trouver à redire. Mon ami étoit l'offensé, car c'étoit son pere qui avoit eu le malheur de perir par la main de l'autre, tellemēt qu'il n'en pouvoit entendre parler sans frissonner depuis les pieds jusques à la tête. Une personne de qualité à qui j'avois beaucoup d'obligation, m'avoit prié avant que de partir de Paris, de tacher d'assoupir cette haine, en proposant à mon ami d'épouser sa sœur de Melun. Mais je luy dis que je priois de m'excuser, que ce seroit faire injure à Mr. le Comte de la Chapelle, que je connoissois trop bien né, pour s'allier jamais à la fille de l'homicide de son pere. En effet, je ne me voulus jamais charger de

cette commission, & quand je l'aurois fait, il auroit été bien inutile. Aussi bien-loin que le Vicomte de Melun tâchât par sa conduite de lui faire oublier le mal qu'il estoit en droit de luy vouloir, c'estoit un homme d'un si mediocre genie, qu'il lui donnoit plutôt sujet de la haïr encore davantage. Comme il étoit sujet à faire débauche, il parloit à tors, & à travers, quand il avoit deux véres de vin dans la teste, & si les deffenses de se batre n'eussent esté fort rigides, c'en estoit assez pour les mettre tous les jours en état de se couper la gorge. Cela eut esté blâmable à tout le monde, mais particulierement au fils d'un homme qui avoit déja trempé ses mains dans le sang du pere de mon ami. Aussi bien loin qu'il lui fut permis d'en user de la sorte, le Roi n'avoit donné la grace à son pere, qu'à condition qu'il ne se trouveroit jamais, ny lui ni les siens, où seroit le fils de celui qu'il avoit tué : que si même ce fils survenoit dans quelque compagnie où ils fussent, ils seroient obligés de lui quiter la place. Au reste on ne pouvoit pas dire que cette Ordonnance ne fut selon toutes les regles de la Justice ; mais le Vicomte de Melun au lieu de s'y conformer, comme avoit fait son pere, en usoit si mal, comme je viens de dire que d'abord que je fus arrivé chez mon ami, la premiere chose qu'il me dit, fut qu'il ne le pouvoit plus endurer. Il m'exposa en même tems le sujet de ses plaintes, que je trouvay fort legitimes, mais à quoi je tachai de donner la meilleure couleur que je pus, de peur d'aigrir encore son esprit, qui ne l'étoit déja que trop. Cependãt je luy remontray qu'il ne pouvoit avoir la moindre affaire contre luy, sans se commettre extraordinairement : que la même Ordonnance qui enjoignoit à Melun d'éviter sa presence, lui enjoignoit à luy de ne point avoir de ressentiment : que comme il étoit l'offensé, on croiroit toûjours qu'il auroit commencé la querelle : qu'en l'état où il étoit, il lui faloit mille fois plus de pre-

caution qu'à un autre ; qu'il avoit du bien, ce qui l'obligeoit de ne rien faire, sans y avoir bien pensé: que c'étoit souvent ce qui rachetoit la vie, mais qu'aussi cela contribuoit souvent à nous perdre ; qu'il y avoit des éveillés qui ne demandoient que la mort d'un honnête homme, pour profiter de ses dépouilles : qu'en un mot nous avions affaire à un Prince qui n'entendoit point de raillerie là dessus, & qu'à moins que ses affaires ne fussent claires comme le jour, je lui conseillois de demeurer comme il étoit.

Ce Gentilhomme qui avoit pour le moins douze ou quinze mille livres de rente, & qui songeoit même à s'établir encore mieux par un mariage, gouta mes raisons, & les trouva si pertinentes, qu'il m'avoüa qu'il m'estoit obligé. En effet, je crois que sans moi, il ne se seroit pû empescher de faire quelque folie. Mais comme aprés avoir remis le calme dans son esprit, nous ne songions lui & moi, qu'à prendre du divertissement, soit à la chasse, ou à rendre visite aux Gentilshommes de son voisinage, il arriva une chose, qui lors qu'il y pensoit le moins, le mit en estat de se donner quelque satisfaction. Comme nous étions à dîner lui & moi, ce qui nous étoit bien extraordinaire, y ayant toûjours compagnie, nous entendîmes sonner du cors dans son parc, ce qui l'obligea de se lever avec precipitation, & de courir dans la cuisine, où il y avoit des fusils. Je le suivis au même temps, & en ayant pris chacun un, nous courûmes où le bruit nous apelloit. Nous trouvâmes quantité de chiens qui chassoient un lievre, qui avoit passé par une brêche, & le Côte de la Chapelle n'eût pas plutôt jetté les yeux sur celui qui sonnoit, qu'il reconnut aux couleurs, que c'estoit le piqueur de son ennemi. Il fut tenté de le tuër, & je vis l'heure qu'il le couchoit en joüe; mais faisant reflexion apparemment qu'il se végeroit bien mieux de tuër les chiens, il tira trois coups l'un sur l'autre, & il

n'y en eut pas un qui fut tiré inutilement. Il me dit d'en faire de même, mais je le voyois si passionné, que je ne crus pas à propos de faire ce qu'il me disoit. En effet, son ennemi pouvoit survenir à tous momens, & il faloit bien qu'il y en eût un de nous deux qui eût son fusil chargé, s'il se presentoit. Cependant le piqueur qui n'avoit sonné que pour rompre les chiens, voyant qu'il n'y avoit rien là à gagner pour lui que des coups, s'étoit retiré par la même brêche qu'il étoit entré, & ses chiens le suivirent, soit que l'instinct leur fit craindre un même sort que celui qui étoit arrivé aux autres, ou qu'ils se trouvassent en défaut. Le Comte de la Chapelle voyant qu'il n'avoit plus rien sur quoy décharger sa colere, vouloit sortir à toute force pour aller chercher le Vicomte de Melun, qu'il se doutoit bien n'être pas trop loin. Car l'on entendoit des chevaux qui alloient & venoient le long des murailles du parc, & ce ne pouvoit être que lui, & les gens qui l'accompagnoient. Mais je lui dis, qu'il devoit estre content de ce qu'il avoit fait, que si Melun s'estoit porté à cette action pour luy faire piece, le dementi luy en demeuroit ; qu'ainsi c'estoit à son ennemi à courre maintenant, & non pas à lui, qui lui avoit tué ses chiens: qu'outre cela il estoit en droit de se plaindre, & peut-être de le faire aller en prison : que les choses pouvoient changer de face, s'il sortoit de chez lui, ce que je ne lui conseillois pas, à moins que de se vouloir faire des affaires mal à propos. Il fut touché de ces raisons, & nous en estant retournés dans la maison, à peine y fusmes nous que nous vimes arriver un Gentilhomme du païs, nommé Chisi, lequel le Comte de la Chapelle sçavoit bien estre des amis de son ennemi. Ainsi il crut qu'il venoit de sa part, mais celuy-cy sans faire semblant de rien, se mit à table avec nous, & tant que dura le disner, il ne fit que nous entretenir de choses & d'autres, sans nous parler de celle-là. Nous

commencâmes donc à croire qu'il pouvoit estre survenu par hazard, & il ne nous fut plus si suspect, qu'il avoit esté auparavant. Nous avions grand tort neanmoins, il ne venoit que pour voir combien nous étions de monde, & il avoit quitté Melun tout exprés. C'est pourquoy d'abord qu'il eut disné, il le fut trouver, & lui ayant dit aparemment que nous n'estions que nous deux, nous les vismes, arriver ensemble un quart d'heure aprés, suivis de cinq ou six autres, tous à cheval. Le Comte de la Chapelle les ayant aperçûs, devant qu'ils entrassent sur le pont levis sauta sur son fusil, qui étoit auprés de lui, & dés que j'eus vû son action, je me doutay bien qu'il y avoit quelque chose de nouveau. Nous marchâmes donc au devant d'eux avec ses gens, & nous trouvâmes Melun à la teste des autres, lequel n'avoit osé passer le pont-levis. D'abord qu'il nous vit, il demanda ses chiens au Comte de la Chapelle, mais voyant qu'il le couchoit en jouë, il jugea à propos de ne pas atendre sa réponse. Il fit fort bien, car assurement s'il eut attendu encore un moment, peut-être n'auroit il jamais esté en estat de faire insulte à personne, Chisi suivit son exemple aussi bien que tous les autres, & ils firent tous leur retraite de fort bonne grace.

Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fit grand bruit dans la Province, sur tout estant arrivée entre des personnes qui y faisoient quelque figure. Je conseillay en même tems à mon ami d'en porter sa plainte au Subdelegué de Messieurs les Maréchaux de France, afin qu'en ayant pris connoissance, cela empeschât qu'il ne fût obligé de dõner sa parole à quelques Gentilshommes, que je prevoyois devoir s'entremettre de les accommoder. Il ne gouta pas mes raisons, soit que ce Subdelegué ne fût pas de ses amis, ou qu'il crût qu'il feroit mieux de s'adresser tout d'un coup aux Maréchaux de France mêmes. Mais dans le temps qu'il se preparoit lui-

même pour aller à Paris, le Marquis de S. Teran Gouverneur de Fontaine-bleau le vint voir, & le pria de rompre son voyage pour l'amour de lui, lui promettât qu'il lui feroit faire toute sorte de satisfaction. Comme c'étoit un vieux Courtisan que je connoissois de longue main, il me pria de joindre mes prieres aux siennes, afin que le Comte de la Chapelle ne lui refusast pas la grace quiil lui demandoit. Je lui dis qu'il se moquoit de moi de me parler de la sorte; que veritablement j'estois de ses amis, mais que s'il ne pouvoit rien sur lui, à plus forte raison y pourrois-je quelque chose. En effet. il avoit toûjours été des amis de son pere aussi-bien que moi, & outre cela sa charge, car il étoit aussi Capitaine des chasses du païs, lui donnoit une si grande autorité, qu'il n'y avoit point de Gentilhõme dans la Province qui n'eût de grãdes mesures à garder avec lui. M de la Chapelle se trouva fort embarrassé à cette priere; car si d'un côté la politique vouloit qu'il ne se fist pas un ennemi de cette consideration, d'un autre le plaisir de se venger du fils d'un homme qui avoit tué son pere, lui estoit une puissante amorce pour n'écouter riẽ que son ressentiment. Aussi se laissant flater qu'il pourroit se de, porter d'une sollicitation, qui pour dire les choses comme elles sont pouvoit passer pour incivile- il lui remontra que s'il n'y avoit point d'autre démeslé entre sa Maison, & celle du Vicomte de Melun, que celui qui venoit d'arriver, bien loin de se faire prier, il auroit mille graces à lui rendre de la peine qu'il se donnoit: que si même ceux qu'il avoit étoient d'une nature à pouvoir s'oublier, il n'y a rien qu'il ne fist à sa consideration, mais qu'il le prioit de reflêchir dans quelle obligation il étoit de poursuivre sa vengeance: ce qu'on diroit dans le monde, de ce qu'aprés en avoir trouvé l'occasion, il avoit été capable de faire plus de cas de sa priere, que de vẽger un sang qui lui devoit être si precieux: qu'il le suplioit donc de considerer que ce

qu'il lui demandoit étoit contraire aux loix de la nature, & outre cela capable de le perdre d'hõneur qu'il ne vouloit point d'autre juge que lui, c'est pourquoy il ne faisoit point de doute que bienloin de lui vouloir du mal, s'il ne lui pouvoit accorder sa demande, il en auroit plus d'estime pour lui.

Voila quelles furent les raisons de mon ami pour combatre les sollicitations du Marquis de St. Teran. Elles ne pouvoient estre plus justes, ny plus raisonnables, comme je le laisse à penser à tous ceux qui ont un peu de bons sens. Cependant Mr. de St Teran ne s'en contenta pas, & il fit encore ce qu'il put, & pour determiner mon ami à ne lui pas refuser ce qu'il lui demandoit, & pour m'obliger à lui faire la même priere. Mais aprés avoir vû qu'il ne gagnoit rien, ni auprés de l'un ni auprés de l'autre, il dit au Comte de la Chapelle qu'il ne lui vouloit point de mal de ce qu'il faisoit, parce qu'il sçavoit que sa passion le preoccupoit tellemẽt qu'il étoit encore incapable de vouloir écouter le cõseil de ses amis: qu'il avoit eu tort de le prendre ainsi à la chaude, mais qu'un peu de tems disposeroit peut-être son esprit à faire tout ce qu'on voudroit: qu'il lui demandoit donc de ne prendre aucunes mesures de vingt quatre heures, pendant lesquelles il le cõjuroit de faire reflexion, qu'outre que Dieu nous commande de pardonner à nos ennemis, c'estoit souvent acheter son repos que de pratiquer ce commandement au pié de la lettre: qu'il ne faisoit point de dificulté qu'il ne lui accordât cette grace, qu'elle ne pouvoit préjudicier à ses interests luy donnant sa parole que le Vicomte de Melun ne feroit rien aussi de son côté.

C'est ainsi que le Marquis de St. Teran, sans faire semblant de rien, rendit un service considerable au Vicomte de Melun. Car le Comte de la Chapelle ne croyãt pas qu'il lui pût refuser honnêtement ce qu'il lui demandoit, sur tout aprés les assurances qu'il venoit de lui donner que son ennemi ne s'en

prevaudroit point, il se tint en repos chez lui durant ces vingt-quatre heures, pendant lesquelles le Marquis de St. Teran envoya en Cour pour remontrer, que leur querelle etant arrivé pour la chasse, il prioit le Roi de lui en renvoyer la connoissance. Comme il n'y avoit là personne qui pût parler pour le Comte de la Chapelle, le Roi lui accorda ce qu'il demandoit, si-bien qu'au lieu de la qualité de mediateur, il prit celle de Juge. Mon ami fut fort surpris de ce tour d'adresse, & même n'en fut pas content. Cependant nous n'y trouvâmas point de remede, parce qu'il etoit desormais trop tard de s'adresser à Messieurs les Maréchaux de France, & que d'un autre côté c'eût esté prendre de la peine inutilement, que de vouloir faire revoquer au Roy ce qu'il avoit fait. Mon ami fut donc obligé d'aller à Fontaine-bleau, pour voir quelle justice on luy feroit. Elle fut fort mediocre, le Vicomte de Melun demanda seulement excuse de ce qui etoit arrivé, dit que ç'avoit esté sans dessein que ses chiens étoient entrés dans son parc, que s'il y avoit trouvé son piqueur, il sçavoit bien que ce n'étoit que pour les faire revenir; que c'étoit un malheur que le lievre les eût menés sur ses terres, que s'il avoit esté sur son pont-levis, il le prenoit à témoin lui-même que ce n'estoit pas pour luy faire insulte; mais pour luy demander trois de ses chiens qu'il voyoit luy manquer. Cependât s'il s'en trouvoit offensé, il protestoit pareillement qu'il n'avoit jamais songé à le faire; que bien loin de cela, il seroit ravi de lui témoigner en toutes rencontres qu'il seroit son serviteur, qu'il lui promettoit de plus d'observer religieusement les conditions qui étoient entre leurs Maisons, c'est pourquoi si jamais il chassoit, & que la beste prît le chemin qu'elle avoit pris, il feroit rompre les chiens à l'heure même. Mr. de la Chapelle fut obligé de se contenter de ces excuses & de lui dire qu'aprés ce qu'il venoit de lui témoigner, il estoit faché d'avoir tué ses chiens.

Voilà quel fut leur accommodement. Cependant nous fûmes quelque tems sans sçavoir pourquoi le Marquis de S.Teran avoit ainsi pris à cœur d'obliger l'un au prejudice de l'autre;mais un Gétilhomme du païs qui n'estoit ni son ami, ni celui de Melun, nous dit qu'il l'avoit fait pour l'amour de Mr. de Besons Conseiller d'Etat, dont la partie de mon ami avoit épousé une parente. Nous eûmes peine à le croire,parce que ce mariage s'estoit fait contre son consentemét,mais nous fûmes d'un autre endroit que c'estoit la verité, & même nous en eûmes des preuves qui ne nous permirent pas de le mettre en doute. Ce Mr. de Bezons estoit un homme qui avoit de l'esprit infiniment, & qui par le moyen de son habilité,s'etoit fait beaucoup d'amis. Mais le meilleur de tous, étoit Mr. le Chancellier qui lui avoit procuré l'Intendance de Languedoc,quoi qu'il n'eût jamais été Maitre des Requestes, & que ces sortes d'emplois ne se donnent ordinairement qu'à ceux qui sont pourvûs de pareilles charges. Cependant il ne l'avoit pas seulement exercée pendant trois ans,comme ont coûtume de faire les Intendans de Iustice,mais il y avoit encore été continué cinq ou six fois,ce qui lui avoit aquis tant de credit dans la Province, que le Roy n'en avoit pas davantage.En effet,je lui ay oüi dire à lui même que quand il y venoit un Edit,il faloit qu'il donnât son atache, s'il vouloit qu'il fut executé ponctuellement. Je lui ay oüi dire encore une chose, mais bien plus extraordinaire que celle-là, car il me semble que je me suis laissé dire que c'est un usage qu'on observe dans les Provinces, qu'il faut que les Intendans donnét leur atache,sur tout ce qui viêt de la Cour.Quoi qu'il en soit,sans vouloir assurer si cela est ou non, je dis donc qu'il m'a conté une fois,qu'ayant eu ordre de faire le procés au nommé Roure,lequel avoit été assez hardi pour faire revolter le Vivarés,& ayant fait mettre sa tête sur la porte d'Aubenas, ses parens ou ses amis

l'ôterent pendant la nuit, mais qu'ayant le lendemain fait publier une Ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à ceux qui l'avoient ôtée, de la remettre à la même place dans vingt quatre heures, ils y avoient satisfait. Je ne sçais si tout le monde sera de mon sentiment, mais il me semble qu'il y a peu de gẽs qui fussent capables de se faire obéir en une pareille rencontre: Cependant quoi que ces sortes de choses procedent d'ordinaire d'une grãde severité, je puis dire que s'il étoit craint, il ne laissoit pas d'estre aimé, sur tout des gens qui alloient le grand chemin, & qui aimoient qu'on leur fist une prompte expedition. Car jamais homme n'a eu plus de vivacité d'esprit, ce qui fait que la Province le regrete encore, d'autant plus que Mr d'Aguesseau qui lui a succedé, a des qualités bien opposées. En effet, je luy ai vû faire une chose surprenante, & que j'aurois peine à crire, si je n'en avois été témoin moi-même. Je lui ay vû, dis-je, dicter des lettres tout en un méme tems à trois secretaires, & pendant cela ne pas laisser de m'entretenir. Il étoit impossible qu'un homme d'un si grand esprit, ne brillât dans le Conseil, aprés y avoir été apellé. Le Roi lui confioit les affaires les plus delicates, & Mr. le Chancellier ne dedaignoit pas souvent, quelque éclairé qu'il fut, de se servir de son conseil. Il étoit donc sans doute celui de tous les Conseillers d'Etat qui avoit le plus de reputation, tellement qu'il ne faloit pas trouver étrange, si Mr. de S. Teran avoit éte bien-aise de l'obliger. Aussi étoit-il en etat de rendre service à tout le monde, & qui plus est sa fortune quelque considerable qu'elle fust n'estoit rien en cõparaison de ce qu'il pretendoit la pousser. C'est pour cela, autant peut-être que par recõnoissance, qu'il paroissoit si ataché aux interests de Mr. le Chancellier, & à ceux de toute sa Maison. Car il consideroit que le Roi ayant autant de confiance qu'il en avoit en eux, le veritable moyen de s'avancer, étoit d'avoir leur recom-

mandation. Cependant il n'y perdit que son tems. si Mr. le Chancelier & le Marquis de Louvois son fils lui donnerent des témoignages de leur amitié en plusieurs rencontres, ils ne firent pas la même chose dans une où il souhaitoit davantage de l'éprouver. Mr. Colbert étant mort, il ne prètendit pas moins qu'à remplir sa place, & il avoit sans doute assez d'esprit & d'intelligence pour s'en bien aquiter, mais cette faveur qu'il esperoit pour luy, ayant panché pour un autre, il en mourut de chagrin.

Le demêlé qui étoit arrivé au Comte de la Chapelle, m'ayant retenu chez lui plus que je n'avois fait dessein, j'eus le temps de connoistre toute la Province; car il n'y eut gueres de Gentishommes qui ayant sçu ce qui se passoit, ne vinssent chez lui pour lui offrir service. J'en vis donc arriver de toutes sortes, riches, & mal-aisés, & parmi ceux là le Comte de Kermeno, qui à la verité n'estoit pas du païs, comme son nom le fait assez connoître, mais qui y venoit souvent atiré non pas par les charmes d'une certaine Dame, car je mentirois si je disois qu'elle en avoit, mais par une vieille connoissance, qui lui tenoit lieu de tout ce qu'il eut pû trouver ailleurs Je le connoissois bien, & il ne fut pas necessaire que le Comte de la Chapelle me dit qui il estoit. Je l'avois vû à la Cour, & à l'armée, & il n'étoit gueres plus estimé d'un côté, que d'autre. Ce n'est pas qu'il ne fût un fort bon Gentilhomme, mais outre qu'il n'y en avoit point qui eussent la mine plus petite que lui, il avoit entrepris un métier qui ne lui convenoit pas. Son frere le Marquis du Garrot avoit fait la même chose, & ils avoient trouvé le secret tous deux de se faire casser, aprés avoir mangé un million de bien.

Toutes ces choses dont j'avois une parfaite connoissance, ne me donnerét pas une grande attentió pour sa personne, ce que le Comte de la Chapelle ayant bien remarqué, il me demanda, dés qu il fut

sorti,

sorti, quel homme c'étoit, car bien loin de le connoître à fonds, il n'en avoit jamais oüi parler, avant qu'il vint dans le païs. Ie lui rendis conte de tout ce qu'il vouloit sçavoir, en quoi je puis dire que je n'augmentay ni ne diminuay rien de la verité. Je lui apris aussi l'avanture de son frere, de laquelle il m'avoit touché quelque parole, & qui est si bizarre, qu'il n'y en a gueres qui le soit davantage. Le Marquais du Garrot aprés avoir mangé tout son bien, ne sçachant plus de quel bois faire fléche, s'avisa d'un expedient, par où il pretendoit se faire pour le moins douze ou quinze mille livres de rête, de mille écus qu'il avoit. Le secret qu'il trouva pour cela, fut de faire dire à toutes les vendeuses d'herbes de la halle, qu'il leur prêteroit de l'argent au prix usiré parmi elles, qui étoit un sou par jour d'un écu: qu'elles pouvoient aussi avertir leurs amies que tant qu'il y auroit de l'argent dans la banque, il seroit à leur service; que le bureau seroit ouvert depuis une telle heure, jusques à une autre, & qu'on tiendroit un registre fidele, tant de la recepte, que de la dépense. Aprés un avis comme celui-là, ce ne furent que processions à l'endroit où étoit le bureau & comme il donnoit de l'argent indifferemment à tout le monde, cela parut si extraordinaire, qu'il courut un bruit que c'étoit le Diable. Un Commissaire en étant averti, s'y transporta incontinent, & eut peine à y entrer, tant la foule estoit grande. Mais s'estant fait faire place, il trouva le Marquis du Garrot lui-même, qui avoit tâché de se déguiser, pour n'estre pas connu. Il lui demanda ce qu'il faisoit là, à quoy l'autre répondit qu'il n'avoit que faire de le lui demander, puis qu'il le voyoit bien, qu'il distribuoit de l'argent à qui en vouloiét; s'il n'étoit pas permis de le faire, & pourquoi il s'ingeroit de le venir troubler. Comme il avoit la mine aussi basse que son frere, le Commissaire ne trouva pas bon qu'il parlât avec tant de fierté, il voulut l'emmener en prison, & lui n'é-

tant pas bien aise d'y aller se nomma, esperant que son nom repareroit le défaut de sa mine. Mais voyant qu'il avoit affaire à un homme qui ne se soucioit gueres des gens de qualité, il fut obligé de lui dire qu'il avoit épousé la fille de Mr. de Courcelles Conseiller de la grand' Chambre. Le Commissaire, qui avoit bien plus affaire d'un Conseiller, que d'un Marquis, le prit sur un ton plus doux apres cela. Il luy dit qu'à la consideration de son beau pere, il ne luy feroit pas cet affront, mais qu'il faloit renoncer à son trafic, lequel aussibien faisoit déja trop de bruit pour le pouvoir continuer. Il n'y eut point de replique, il falut fermer la caisse, & le registre. Cependant voyant le Commissare si bien intentionné, il lui demanda comment il pourroit ravoir son argent, sur quoy il n'eut point de bonne réponse. Celui-cy luy dit, que puis qu'il l'avoit donné si librement à des gens qu'il ne connoissoit pas, c'estoit à lui à trouver moyen de le ravoir. En effet, il ressembloit à celuy de qui l'on conte, qu'ayant obtenu du Roy d'Espagne un certain droit sur tous ceux qui regarderoient une comete, qui paroissoit depuis peu, il n'en avoit pas esté plus riche, puis qu'il luy avoit esté impossible de justifier ceux qui l'avoient regardée. Il en estoit, dis-je, de même de luy, puis qu'il ne sçavoit, ni qui étoient les personnes qui avoient pris son argent, ni où elles demeuroient, ni si elles n'avoient point même pris un autre nom que le leur.

Etant revenu à Paris, la fievre me prit, & je ne sçais si c'est que je n'avois point fait un peu plus d'excés que de coutume. Car la table étoit toûjours mise chez le Comte de la Chapelle, & moy qui étois accoutumé à une vie réglée, ayant peine à me conformer à une chose si extraordinaire pour moi, & neanmoins étant obligé de faire comme les autres, je m'en trouvai mal plusieurs fois, devant que de m'alliter. J'eus recours aux remedes ordinaires

pour me guerir, qui estoient la diete, & la saignée : mais la fievre me continuant toûjours, on me conseilla, au lieu de mon Medecin, de faire venir un Chevalier Anglois, qui s'estoit rendu fameux dans le Royaume par plusieurs cures de cette nature. En effet, il n'y avoit point de fievre, qui fût à l'épreuve de son secret. Tous ceux qui en avoiét esté affligez y avoient eu recours, & comme ils en avoient esté gueris, je n'aurois eu garde de ne pas faire la même chose, si l'on ne m'eut dit qu'il y en avoit eu beaucoup à qui elle estoit revenuë deux ou trois mois aprés. J'avois donc cru plus à propos de me remettre en d'autres mains que dans les siennes, mais n'ayant pas lieu d'en estre satisfait, je l'envoyai prier de me faire la grace de me venir voir. Il y vint, & me fit bien rire de ce qu'il me conta du Marquis de Hautefort premier Ecuyer de la Reine, homme qui avoit bien cent mille livres de rente, mais d'une avarice si épouvantable, que quoy qu'il n'eust ni femme, ny enfans, il n'y avoit personne qui ne s'en plaignit. Il me conta, dis-je, que se trouvant dans un pareil état, que celui où j'étois, il luy avoit envoyé dire, qu'il avoit besoin de son secret, c'est pourquoi il lui feroit plaisir de le lui porter : que s'estant rendu chez lui, il l'avoit trouvé extrémement mal, que neanmoins aprés avoir tâté son poulx, vû sa langue, & enfin observé tous les signes qui lui pouvoient indiquer la qualité de sa maladie, il lui avoit dit de mettre son esprit en repos, & qu'il l'en tireroit moiennant la grace de Dieu : que là dessus il lui avoit voulu faire prendre son remede, mais qu'il lui avoit dit qu'il vouloit sçavoir auparavant combien il luy couteroit : qu'il avoit oüi dire à ceux, qui avoient eu affaire à lui, qu'il étoit fort cher : qu'il faloit vivre, comme disoit Moliere, avec les malades, sinon qu'on seroit obligé de ne s'en pas servir : que ce discours l'avoit étonné, sur tout venant d'un homme qui avoit tant de bien ; qu'il

lui avoit répondu qu'il se moquoit de tenir ce discours, qu'il n'avoit pas coutume de parler de prix avec une personne de sa qualité, qu'elles en usoient comme bon leur sembloit, & qu'il en seroit le maître. Mais que ne s'étant pas contenté de ces paroles, il avoit insisté à ce qu'il lui en fixât le prix: que se croyant donc obligé de lui obeïr, il lui avoit dit que les gens de sa volée ne lui avoient jamais moins donné que cinquante pistolles ; cependant qu'il luy disoit encore une fois, qu'il en useroit comme il lui plairoit: qu'il s'étoit recrié là-dessus, comme s'il l'eût poignardé: que peu s'en étoit falu même qu'il ne lui eût dit des injures, que le voyant dans cet emportement, il avoit cru à propos de lui laisser jetter son feu, pour voir à quoy tout cela aboutiroit: qu'aprés s'estre émû comme un possedé, il lui avoit enfin ofert quatre pistoles, à quoy ayant encore répondu, qu'il ne vouloit point parler de prix avec lui, il luy avoit dit en colere de s'en aller, & qu'il n'avoit que faire de lui, & de son remede: que lui ayant obey, il n'avoit pas esté plutôt arrivé à sa maison, qu'il lui avoit envoyé un laquais, pour lui offrir une pistole davantage ; que pendant quatre jours, il avoit fait le même manege, mais qu'en marchandant ainsi il étoit allé en l'autre monde.

Je n'eus point de peine à croire ce qu'il me disoit. J'avois esté témoin moi-même plusieurs fois de quantité de vilenies qu'il avoit faites, & entr'autres d'une, que je n'avois jamais pu goûter C'étoit dans le voyage que l'on fit pour le mariage de Monsieur le Dauphin, car je cherchois toûjours à vivre, comme j'avois vécu, c'est-à-dire, que mon âge, & le peu de moyens que j'avois ne m'empeschoient pas de faire le courtisan. Je dis donc que m'étant trouvé logé dans la même maison qui étoit marquée pour lui, l'hôte surprit son cocher, qui lui voloit de l'avoine, & s'en étant venu plaindre à lui, il le pria de lui vouloir faire justice, De-

quoi donc lui repliqua Mr. de Hautefort, car ou je ne vous entens pas, ou il me semble que vous lui avez fait rendre ce qu'il vous prenoit. Oüi, Monsieur, lui dit l'hôte, mais je n'ais pas vû toute celle qu'il m'a prise, & je sçais bien que j'en avois une certaine quantité dãs le cofre de l'écurie, & que la moitié de ce qui y étoit, n'y est plus. C'est que tes chevaux l'ont mangée, lui répondit Monsieur de Hautefort froidement, amene moi des témoins que ce soit mon coher, & puis il faudra qu'il te la paye. Mais, Monsieur, lui repliqua l'autre tout surpris, en a-t'il été chercher, lors qu'il a voulu faire ce larcin, & puis qu'il n'y en avoit pas, le moyen de vous en amener. Tant pis pour toy, répondit-il, ne sçais tu pas bien que ce ne sont qu'eux, qui font faire le procez à une personne, & puis que tu n'en as point, ne t'amuses pas davantage à me rompre la teste.

Ce fut toute la raison qu'il en put tirer, dont il me vint faire ses plaintes, comme un homme qu'il prenoit à témoin de l'injustice qu'on lui faisoit. Mais je ne pus que hausser les épaules, & lui dis qu'il devoit prendre patience. Il fut bien obligé de le faire, dequoi il eut encore plus de lieu de s'apercevoir, quand il sortit de chez lui, car bien-loin qu'il fût d'humeur à lui païer le dégat que ses gens pouvoient avoir fait, il ne païa pas seulement ce qui avoit esté servi sur sa table, ou s'il le fit, ce fut à un prix si mediocre, qu'il ne rendit pas l'argent que les denrées avoient coûté. Mais puis que me voicy sur ce voyage, il faut que je raporte une chose fort plaisante, qui arriva à un Intendant. Il avoit une maîtresse dans une ville, où le Roi logeoit avec toute la Cour, & se trouvant chez elle par hazard, quand les Maréchaux des Logis arriverent, il en pria un avec lequel j'étois de vouloir exempter sa maison Cet Intendant avoit le malheur de ressembler à Mrs du Garrot, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas hôme de bonne mine, ainsi le Ma-

réchal de Logis ne le connoissant point, lui dit, comme par maniere de derision, que cela étoit trop juste, & qu'il y faloit songer. Mais au même-tems il prit sa craïe, & la marqua comme les autres. L'Intendant ne se rebuta pas pour cela, & tâchant d'obtenir ce qu'il demandoit, sans se faire connoistre, car il étoit là incognito, le pria derechef d'exempter cette Dame, lui assurant que s'il la connoissoit, il jugeroit qu'elle en valoit bien la peine. Mais voiant que l'autre n'écoutoit pas seulement ce qu'il lui disoit, il fut obligé de lui dire qu'il étoit l'Intendant, & que dans la rencontre il tâcheroit de se revancher de cette obligation. Je n'ay que faire de dire que le Maréchal des-Logis lui fit excuse aussitôt, de ce qu'il n'avoit pas rendu d'abord à son caractere, tout ce qu'il lui devoit, cela est aisé à comprendre, & l'on sçait bien que personne ne cherche à desobliger des gens de cette cōsideration. Il m'étoit arrivé peu de tems auparavant presque une pareille chose. Un Gentilhomme de mes amis, qui avoit une afaire avec le Presidēt de Bretonvilliers, m'ayant écrit de l'aller voir de sa part, je m'en fus à sa belle maison, dans l'Isle Nôtre Dame, & le portier m'ayant dit qu'il étoit dans sa chambre, je traversai la cour pour y aller. Je ne le connoissois point, & ne sçavois s'il étoit biē ou mal fait, vieux ou jeune. Quoi qu'il en soit, l'ayant trouvé lui même, comme j'allois monter le degré, avec un martinet à la main, & tout comme un homme qui s'en alloit à la cave, je luy demanday le chemin de la chambre de Mr. le President. Il me répondit que c'étoit lui-même, & que je n'avois que faire d'aller bien loin pour le trouver, dequi je fus si surpris que je demeuray presque comme un homme qui auroit fait un mauvais coup. Mais il chercha lui-même à m'ôter de ma confusion, en me demandāt ce qu'il y avoit pour mon service, tellement que voiant qu'il ne se scandalisoit point de ma méprise, il me fut facile de me remettre. On peut inferer

par ce que je viens de dire, que ce n'est pas un homme fort bien fait, mais je dirai à son avãtage, qu'il n'y en a gueres de plus honête: Cette occasion fut cause que j'eus moyen de le cõnoître, & de le pratiquer, & je puis dire, que dans le siecle où nous sommes, où chacun est attaché à son interêt, je lui ay vû faire des choses qui font voir que s'il est fils d'un partisan, il n'en a gueres les inclinations.

Tout le monde ne pardonne pas si facilement qu'on se méprenne, & encore quand on est rencontré dans un état qui semble indecét de son caractere. J'en avois eû une preuve deux ou trois ans auparavant, en allant voir un Conseiller des Enquestes, nommé Machaut, qui demeuroit dans la ruë Michel-le-Comte. J'avois un procez de peu de chose par devant lui, & passant par hazard devant sa porte, je me servis de l'occasion pour lui demander qu'il se donnât la peine de le juger. Celui qui m'ouvrit la porte, me dit qu'il étoit chez lui, que je n'avois qu'à monter dans la salle, & qu'il l'alloit avertir que je le demandois. Je fis ce qu'il me dit, & trouvant une porte qui dõnoit dans le Jardin, je me mis à regarder dedans, & vis un homme en calleçon, & en bonnet de nuit, qui suoit à grosse goute à force de travailler. C'estoit justemẽt mon Raporteur, grand Floriste, & qui se connoissoit bien mieux en oignons de tulipes, ou de quelque autre fleur, qu'à juger un procez. Je le regarday faire quelque tems, sans qu'il tournât la tête, tant il avoit le cœur attaché au métier, mais enfin ayant esté obligé de se relever pour prẽdre quelque relâche, il jetta les yeux sur moi, & s'en vint d'un air brusque me demander, à qui j'en voulois. Je lui dis à Mr. de Machaut, ne croyant pas que je parlasse à luy. Mais il se fit connoistre à l'heure même, me demandant encore plus brusquement ce que je souhaitois de lui. Luy donner un placet, lui, dis-je, assez fierement, ne trouvant pas bon qu'il me parlât avec si peu d'honesteté, Donnez-le donc, me ré-

pondit-il, du même ton qu'il avoit commencé, puisque c'est moi à qui vous en voulez. Mais qu'il vous souvienne une autrefois, de prendre mieux votre tems, quand vous voudrez parler à vôtre Juge. Rien ne fut jamais plus plaisant que nôtre conversation, comme mon procez n'étoit pas de grande consequence, & qu'il m'étoit presque égal de le perdre, ou de le gagner, je ne pus soufrir qu'il me brusquât sans lui rendre la pareille, & qui nous auroit entendu, auroit eu sujet de rire, sans aller à la comedie. Cependant quoy que je grondasse ainsi, je n'avois pas laissé de lui donner mon placet, & lui ayant pris fantaisie de le lire, il n'eut pas plutôt vû mon nom, que changeant tout-à-coup de visage, & de stile, il me demanda de quelle Famille j'étois & si je décendois de tel & tel à qui il donnoit des qualitez & des charges, que je n'avois pas cõnoissance qu'ils eussent jamais euës, quoi que je fusse parfaitement instruit de toutes celles qui avoient esté dans ma Maison. Je luy dis pourtant qu'oüi, pour finir plutôt un entretien qui commençoit à m'ennuier. Surquoi m'embrassant, il me dit que nous estions donc parens, & commença à me faire une genealogie, où quelque attention que je prestasse, il me fut impossible de jamais rien comprendre. Je convins de tout ce qu'il voulut, & dés l'heure même, il m'apella cousin, me disant cependant que je n'en parlasse à personne avant le jugement de mon procez, parce que si ma partie venoit à le sçavoir, c'en seroit assez pour le recuser. Je lui dis que je n'avois garde, & nous étant ainsi separez les meilleurs amis du monde, il me jugea quatre ou cinq jours aprés, quoy qu'il fût si lent ordinairement, que c'en étoit assez pour ne voir jamais finir une affaire, que de l'avoir pour Raporteur.

Comme en parlant de Mr. d'Hautefort, je me suis engagé insensiblemẽt dãs un recit, à quoi je ne m'atendois pas. J'ai quité là le mariage de Mr. le Dauphin, qui auroit peut-être bien été aussi agreable.

Du moins comme on prend plaisir à entendre parler des personnes qui sont élevées en dignité, il est certain que cela auroit esté plus à la mode. Cette Princesse étant arrivée à Sermaises, & le Roi à Châlons, avec Monsieur le Dauphin, il fut resolu que la premiere entrevüë se feroit à moitié Chemin. Cependant le Roy sans faire semblant de rien, envoia Mr. l'Evêque de Comdom qui avoit été Precepteur de Monseigneur, pour en aparence lui faire compliment de la part de son futur époux, mais en éfet pour observer si elle estoit aussi fiere, qu'on luy avoit dit, Car il y avoit quelqu'un qui lui avoit raporté que c'étoit une Princesse dont l'humeur ne s'accorderoit pas au genie de la nation Françoise, laquelle étant la plus civile, & la plus honête de toutes les nations, estoit bien aise que ceux à qui elle devoit obéïr simpatisassent avec elle. Il avoit ordre, en cas qu'il remarquât ce deffaut, de luy insinuer doucement, que les manieres de France estant toutes autres que celles d'Allemagne, elle devoit tâcher de les prendre plutôt qu'elle pourroit, afin de plaire non seulement au Roy, & à son Epoux, mais encore à tout le Royaume, dont elle avoit déja gagné l'estime par la reputation où elle estoit, d'estre la Princesse de l'Europe qui avoit le plus d'esprit. Mais il vint redire au Roy, qu'il n'avoit eu que faire de mettre ses leçons en pratique, & qu'excepté que cette Princesse aimoit le particulier, il n'y avoit rien de plus civil ni de plus honeste Le Roy fut ainsi au devant d'elle jusques à deux lieuës de Châlons, avec plus de satisfaction qu'il n'auroit eu, s'il lui eut rapporté de méchantes nouvelles. Madame la Dauphine n'atendit pas que le Roy eut mis pié à terre pour le venir saluër, elle décendit la premiere de carosse, & le Roy sçachant qu'elle marchoit à lui, décendit du sien, suivi de Monseigneur, mais à une distance raisonnable. Tout cela avoit esté concerté auparavant, & il ne faut point douter que celui

qui étoit le maitre, n'eust donné tous ses ordres. Quoi qu'il en soit, le Roy aprés avoir parlé quelque-tems en particulier à Madame la Dauphine qui s'estoit jettée à ses piés en l'abordant, lui presenta Monseigneur,& aprés lui tout ce qu'il y avoit de personnes considerables, qui estoient à sa suite. Cette premiere entrevûë se fit au milieu de la campagne, ainsi le poste n'étant pas tenable, on remonta bientôt en carosse, & le Roi fit monter Madame la Dauphine dans le sien, & la fit mettre dans le fonds à côté de lui. Monseigneur pour être auprés d'elle, ne se mit qu'à la portiere, & étant ainsi arrivez à Châlons, on y acheva les ceremonies du mariage, qui y fut consommé. Cependant le Roi avoit mis auprés de cette Princesse une habile femme, qui étoit la Duchesse de Richelieu, & comme il n'en connoissoit point de plus capable dans son Roiaume, il l'avoit ôtée d'auprés de la Reine pour la lui donner. On avoit trouvé cela étrange, parce qu'étant Dame d'honneur de cette Princesse, & n'aiant pas d'autre qualité chez Madame la Dauphine, il sembloit qu'elle fut déchuë, au lieu d'être plus élevée. Mais elle qui avoit de l'esprit ne fut pas dans, ce sentiment, elle regarda moins au titre qu'elle avoit, qu'à la confiance que le Roy avoit en elle & tâchant de faire tout de son mieux pour plaire à sa nouvelle Maistresse, en même-tems qu'elle plaisoit au Roy, elle fit voir en y réüssissant, que rien n'est impossible à une personne qui a de la prudence, & de la conduite.

Le Roi ne s'arrêta pas à Châlons, la Reine l'atendoit à Villers Corterets, & dans l'impatiēce qu'elle avoit de voir l'épouse de son cher fils, il n'y avoit point d'heure qui ne lui durât une journée entiere. Ainsi le Roy estant bien-aise de la satisfaire dans une chose si juste, ne perdit point de tems en aucũ endroit, & se rēdit dans cette maison, où l'on avoit preparé toutes sortes de plaisirs. Le bal, les balets, la comedie, n'y furent pas oubliez; & quoi qu'on

fût dans le carême, on crut qu'il n'y avoit point de tems qui pût dispenser de faire paroître la joie qu'on ressentoit, de voir l'heritier d'un si puissant Royaume, marié avec une Princesse d'un si grand merite. On y demeura quinze jours, au bout desquels le Roi reprit son chemin de son séjour ordinaire. Je ne puis m'empescher de raporter icy un trait de ma folie, car je ne puis pas appeller autrement l'entêtement que j'avois pour la Cour. Je demeuray à Villers-Corterets, tant que le Roy y demeura, & ce fut pour y être si mal à mon aise, que je fus obligé d'y coucher sur la paille. En éfet, ce lieu n'estant pas capable de loger la dixiéme partie des gens qui y étoient, la plupart estoient obligez d'aller chercher gîte à deux lieües de là, les autres campoient, & l'on eut dit que l'on étoit à la guerre : j'étois tellement roüé quand j'eus ainsi passé de si méchantes nuits, que quand je voulus monter à cheval, je me trouvai tout incommodé. Un de ceux qui dansoient au ballet, ayant pitié de me voir de la sorte, me dit que si je voulois luy donner mon cheval, il avoit une place dans un carrosse qu'il me cederoit. Je le pris au mot ne me pouvant faire plus de plaisir, & m'étant embarqué au milieu de tous les danseurs du Royaume, je les entendis parler de mille choses, qui ne me divertirent gueres, mais qui toutefois m'ennuierent moins, que si j'avois esté obligé de rester sur mon cheval. Il faisoit encore si vilain, que nous ne pûmes pas faire beaucoup de diligence : cependant pour nous amuser encore davantage, il arriva que nôtre carrosse versa, & ce fut dans un endroit si plein de boüe, que nous fûmes une demie journée devant que de nous en pouvoir tirer. Il falut aller chercher du secours dans les villages d'alentour, & il n'est pas concevable combien je pestois, moy qui n'avois par besoin de cet accident, pour me trouver incommodé. Nous avions pris quelque avance pour arriver à peu prés en même-tems

que le Roy, mais cela nous ayant retardé de beaucoup, il nous laissa tout-à-fait derriere. En passant auprés de nous il envoya voir qui c'étoit, qui étoit ainsi si bien accommodé, & celui qu'il y avoit envoyé, lui ayant esté dire que c'étoient les danseurs, il se prit à rire, en disant qu'il valoit mieux que ce fussent eux, que d'autres, qu'ils avoient la jambe bonne, mais qu'il avoit bien de la peine à croire que sur un tel theatre, ils pussent danser comme il faut. Cela nous fut raporté par un homme de la Garderobe qui avoit un de ses parens parmi nous. Cependant quoy que la coustume soit d'admirer tout ce que dit le Roi, nous nous dispensâmes cette fois là de faire comme les autres, & nous estions trop chagrins de nôtre avanture, pour avoir envie de rire. Enfin à force de patience, nous nous tirâmes de ce mauvais pas, & nous fumes obligez de prendre six chevaux de renfort, pour pouvoir tirer nostre carrosse. Comme nous étions tous François, & que nôtre genie est d'oublier les maux dés qu'ils sont passez, nous ne nous en souvîmmes plus estant arrivez à Senlis, nous ne parlâmes que de faire bonne chere, & ces Messieurs ayant trouvé le vin à leur goût, ils en prirent tant qu'ils eurent besoin de s'aller reposer.

Nous achevâmes le lendemain nôtre voyage, & je trouvay à mon logis un homme qui m'y attendoit, avec qui j'en avois fait autrefois un qui étoit plus long, mais où je n'avois pas eu tant de peine. C'estoit du tems que j'estois à Mr. le Cardinal de Richelieu. Il m'avoit envoyé en Languedoc porter une dépesche à Mr le Duc de Montmorenci, Gouverneur de la Province ; & comme je m'en revenois en poste, je trouvay un si méchant cheval au delà du peage en Dauphiné, qu'un homme qui auroit été roüé tout vif, n'auroit pas souffert davantage. En effet, j'aurois bien mieux fait dés que je m'aperçûs de la méchante rencontre que j'avois faite, de monter sur le cheval du Postillon, &

même de mettre plutôt pié à terre, mais ayant cru qu'à force d'éperons j'en pourrois venir à bout, je me fatiguai tellemẽt que je ne crois pas de ma vie avoir eu tant de peine. Cependant comme il m'étoit arrivé d'avoir eu quelque impatience, le Postillon avoit jugé à propos de prendre les devans, depeur que je ne le rendisse réponsable du chagrin que j'avois. Je demeurai donc au milieu de la campagne, comme un desesperé, & ayant voulu mettre pié à terre, je tombai dans un autre embarras, qui fut que la rosse se fit tirer si fort, que je crus qu'il m'arracheroit la main. Pour remedier à ce nouvel accident, je le fis marcher devant moy, mais il s'arrêtoit tout court de moment à autre, & quand je voulus presser s il tourna tantôt à droit, & tantost à gauche, au lieu de suivre le grand chemin. Comme je vis cela, je remontai dessus, mais ce fut un autre martire. Enfin je crois que je ne serois jamais arrivé à l'autre Poste, si à force de piquer je n'eusse atrapé une litiere, où étoit justement l'homme que je trouvai chez moi, avec un de ses freres. Je leur demandai combien il y avoit encore de là au Peage, & voyant le pitoyable état où j'étois, l'autre me dit qu'il me conseilloit d'entrer dans la litiere, que son frere monteroit sur mon cheval, & que le tems m'en dureroit moins de moitié. Il ne pouvoit rien m'ofrir de plus agreable, ainsi l'ayant pris au mot, je me mis avec lui, & je trouvay un homme d'une si bonne conversation, & si agreable, que quand même je n'aurois pas esté si las, j'aurois esté ravi de le connoitre. Etant arrivé au Peage, nous soupâmes ensemble, & le lendemain je me servis encore de sa voiture pour aller à Vienne, & de là à Lion, où comme je n'avois rien qui me pressat, je demeuray deux ou trois jours. Il y venoit pour faire une consultation de Medecins, à cause d'une indisposition continuelle qu'il avoit, & son frere n'estoit avec luy que pour lui tenir compagnie. Mais ce fut la plus

plaisante consultation dont on ait jamais oüi parler, & j'en puis parler assurement, puis que j'y étois present. Il dit aux Medecins qu'il ne venoit pas pour sçavoir d'eux, s'il joüiroit d'une meilleure santé, en observant le regime de vivre à quoy ils assujettissoient ceux qui se mettoient entre leurs mains, mais si en continuant de vivre, comme il avoit vécu, il pourroit esperer la même chose: qu'il aimoit la bonne chere, & ne haïssoit pas le sexe, qu'il luy étoit impossible de se passer de l'un, & de l'autre; mais que si en lui permettant l'usage, ils trouvoient que quelques petits remedes lui fussent salutaires, il estoit prest de se conformer à leurs Ordonnances. Les Medecins se regarderent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, & jugerent tout d'une voix qu'il estoit digne de mort, quand ce ne seroit que pour vouloir vivre selon son caprice, au prejudice de l'obeïssance aveugle qu'on leur devoit. Cependant ils ne laisserent pas de luy donner de la marchandise pour son argent, c'est à dire qu'aprés lui avoir dit, qu'il feroit mieux de s'abstenir de toutes sortes de débauches, ils l'obligerent du moins de prendre des medecines, & de se faire saigner de tems en tems. Ce n'estoit que le moyen de l'envoyer plus promptement en l'autre monde, aussi le pauvre homme mourut l'automne suivante, & comme il etoit pourvû d'un Benefice qui valoit mille écus de rente, ce qui est considerable en ce païs là, je vis un jour arriver en poste son frere, lequel me venoit prier de le vouloir servir de mon credit, pour le lui faire avoir. Je n'en avois pas beaucoup; cependant l'honneur que j'avois d'être au premier Ministre d'Etat, me faisant considerer en quelque façon de tout le monde, je fus trouver Mr. l'Evêque de Valence, de qui il dépendoit, & il me l'accorda de si bonne grace, que j'eus lieu d'en estre satisfait. Depuis ce tems-là cet homme s'estoit tellement reconnu mon redevable, qu'il m'envoyoit tous les ans un

present de tout ce qu'il y avoit de plus rare dans le païs, & quand il venoit à Paris, j'estois toujours le premier à qui il rendoit visite. Il étoit venu cette fois là pour une affaire qu'il avoit avec le Marquis de Rivarolles, Colonel du Regiment Royal de Piémont, & l'un des grands Prieurs de l'Ordre de S.Lazare. C'étoit à cause de cette derniere dignité, qu'il se trouvoit avoir démeslé avec lui. Car ayant des droits, où le Marquis en pretendoit, leurs gens qui estoient sur les lieux, n'avoient pu s'accorder ensemble, tellement, que les maîtres étoient prêts d'entrer en procez. Je luy dis qu'il feroit bien de n'en point venir là, s'il pouvoit, qu'il auroit affaire à forte partie, non pas à cause du Marquis de Rivarolles, qui n'avoit pas plus d'amis qu'un autre, mais parce qu'il y feroit joindre Mr. le Marquis de Louvois, qui étoit Vicaire general de l'Ordre. Il me dit que c'étoit bien son dessein, qu'aussi me venoit-il voir tout exprés, pour me prier de m'en mesler: qu'il m'avoit oüi dire, ce lui sembloit, que je connoissois particulierement Mr. de Rivarolles, & qu'il avoit tant de preuves de l'amitié que j'avois pour lui, qu'il ne doutoit point que je ne lui rendisse ce service. Je lui répondis qu'il ne me faisoit que justice ayant cette pensée de moy, mais que je n'étois pas en pouvoir de faire ce qu'il desiroit; qu'il est vray que j'avois été bien autréfois avec luy, mais que pour de certaines raisons que je voulois bien lui dire, nous nous estions broüillez ensemble. En effet, Mr. de Rivarolles avoit mille bonnes qualitez, il estoit bien fait, avoit de l'esprit, & étoit brave, mais il étoit si fort interessé, qu'il se feroit broüillé avec son meilleur amy pour cinq sols. Il s'estoit fait mille affaires en sa vie pour cela, aussi-bien que pour sa médisance; mais comme cela ne me regardoit point, j'aurois esté le premier à le taire, s'il m'avoit tenu parole. Le sujet que j'avois de me plaindre de lui, est que l'ayant trouvé un jour à saint Germain, il

m'étoit venu embrasser, & aprés m'avoit fait mille caresses, m'avoit demandé ce que je faisois de mon neveu. Je lui avois dit que je l'avois mis dans le Regiment du Roy, car c'étoit dans le tems qu'il y étoit encore, surquoy il me répondit que si je me voulois joindre à lui, il lui feroit donner dans son Regiment une cõpagnie qui ne lui couteroit rien: qu'il y avoit un Capitaine, dont il n'estoit point content, qu'il alloit faire tout son possible pour le faire casser, & que s'il y pouvoit réussir, il m'en avertiroit à l'heure même. afin que je fisse agir mes amis; qu'il ne vouloit pas demander lui même la Compagnie, de peur qu'on ne crût qu'il eut fait piece à l'autre, pour me faire plaisir, mais que comme peut-être on lui en parleroit au bureau, devant que d'en disposer, je pouvois conter qu'il feroit son devoir.

Il n'y avoit rien assurément de plus obligeant que ces paroles, aussi me croyant dans l'obligation de l'en aller remercier, j'y menay mon neveu avec moy, à qui il confirma ce qu'il m'avoit dit. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout, & le Capitaine eut assez d'amis, pour ne pas recevoir l'affront qu'il lui vouloit faire. Je ne laissay pas de lui en demeurer tout aussi obligé, que s'il l'avoit fait; & comme mon neveu se degoutoit de l'Infanterie, je lui conseillay d'acheter une Cõpagnie dans son Regiment. Je m'informay donc s'il n'y en avoit point quelqu'une qui fut à vendre, & ayant appris que le Baron de Montesquiou avoit envie de se retirer, je fus trouver Mr. de Rivarolles, & lui dis qu'aprés les bontez qu'il nous avoit témoignées, mon neveu étoit resolu de s'atacher auprés de lui: que n'ayant pû lui faire donner une Cõpagnie pour rien, il vouloit bien en acheter une: que Mr. de Montesquiou vouloit vendre la sienne, & que devant que d'en traiter avec lui, j'avois esté bien aise de lui demander s'il le trouveroit bon. Il me dit que je me moquois, de lui parler de la for-

te, qu'il estoit fâché que mon neveu ne se voulût pas donner la peine d'attendre, qu'il lui en feroit tomber une assurément, qui ne lui couteroit rien, mais que puis qu'il ne se soucioit pas davâtage de son argent, il n'étoit bien obligé de lui avoir conseillé de l'éploier pour servir avec lui : qu'il ne s'en repentiroit pas ; qu'ils seroient camarades, & me contant ainsi quantité de belles choses, il me retint à dîner. Le Marquis de Terlon de la Maison de Merodes, qui a épousé la Marquise de Vervin dîna avec nous, & ils étoient venus ensemble d'Avesnes, où son Regiment étoit en garnison. Nous bûmes ainsi tous quatre de la meilleure amitié du monde, & même il me conta qu'en venant le valet de chambre de M. de Terlon avoit laissé tomber un sac, dās lequel il y avoit cinq cens pistoles, & que ne s'en étant aperçû qu'en arrivant à Paris, il s'en étoit retourné sur ses pas une lieuë de là, & l'avoit fait rendre à un homme qui l'avoit trouvé. Enfin j'eus tout le lieu du monde de me loüer de son procedé, aussi bien que mon neveu, tellement que je n'eus plus d'autre impatience que de conclure promptement avec Mr. de Montesquiou. Pour cet effet je le fus trouver dés le jour même où il estoit logé, & comme il lui étoit écheu une succession de sept ou huit mille livres de rente, & que d'ailleurs il étoit fils unique, l'envie qu'il avoit d'aller joüir de son bien, se rencontrant avec celle que nous pouvions avoir de traiter avec lui, nôtre marché fut bien-tôt conclu. Je le fus redire à Mr. de Rivarolles, lequel me témoigna qu'il s'en réjoüissoit, & pour me marquer qu'il avoit toûjours dessein de me rendre service, il me dit qu'il vouloit faire lui même l'affaire au bureau : qu'il estoit bien aise de faire connoistre à Monsieur de S. Poüange, que c'estoit de son consentement que mon neveu entroit dans son Regiment, que cela en étoit toûjours mieux, & que si je voulois me trouver à saint Germain un jour qu'il me marquoit, je verrois devant

moy, comment il s'y prendroit pour me rendre service.

J'avois oüi parler plusieurs fois de quelques afaires que Mr. de Rivarolles avoit euës, & qui luy avoient fait des ennemis; mais voyant uue si grande suite d'honêteté pour moi, je me tuois de dire à tout le monde qu'il avoit assurément bien du malheur, & qu'il n'y avoit pas un plus honête homme. En effet, que croire autre chose d'une personne dont je n'avois jamais éprouvé que de la bonté, & ne faloit-il pas le voir par un autre endroit, pour changer de sentiment. Je ne fus pas longtemps sans cela, m'étant rendu à St. Germain le jour qu'il m'avoit dit, & estant allé le trouver, il me dit qu'il avoit apris des nouvelles qui l'avoient surpris: que Mr. de St. Poüange ayant su que Montesquiou étoit dans le dessein de quiter, il avoit dispose de sa cōpagnie en faveur du fils ainé de Mr. le Comte dē Grandpré: que comme il étoit neveu de Mr. de Joyeuse Lieutenant General, il n'avoit osé rien dire, de peur de se faire des afaires avec lui: qu'il en étoit au desespoir pour l'amour de moy, & que la premiere compagnie qui viendroit à vaquer, il prendroit si bien ses mesures, qu'on ne luy mettroit pas ainsi de Capitaine sans qu'il eu fût averti. Je devinay à ce discours que ses intentions n'estoient pas si droites, qu'il me vouloit faire accroire, & l'ayant quité sans lui faire comme à mon ordinaire de grands remercimens, je fus trouver Montesquiou, lequel étoit venu exprés pour donner sa demission. D'abord que je luy eus dis cela, Voilà, me dit-il, un des tours de Mr. de Rivarolles, je ne vous avois pas voulu dire, de quoy il estoit capable, vous en voyant si entêté, mais je veux bien que vous sçachiez maintenant, qu'il n'y a pas un plus grand scelerat. Il n'y a qu'à le demander à Clausel, qui étoit son Lieutenant, & qui est à present Capitaine dans le Chevalier Duc, il y a deux ans qu'il lui fit avoir congé

lui-même, pour aller chez lui, mais pendant qu'il y étoit, il écrivit un Cour qu'il ne reviendroit plus, & demanda sa charge qu'il vendit mille écus. Il en a pourtant eu le démenti, Clausel ayant fait connoître son infidelité aux Generaux, ils l'obligerent de lui donner l'argent, ce que Clausel aima mieux que la charge, ne voulant plus servir sous un homme qui sçavoit faire de ces lâchetez. Quant à moi, continua-t'il, je me moque de tout ce qu'il à fait, ou vostre neveu aura ma compagnie, ou personne ne l'aura. Mr. de St. Poüange n'en a pu disposer sans mon consentement, j'en parleray au Roi, s'il en est besoin, & je ne crois pas qu'on me veüille faire cette injustice.

Ie fus ravy de le voir parler de la sorte, car j'avoüe que j'avois tellement à cœur le tour que le Marquis de Rivarolles m'avoit joüé, que j'eusse été bien-aise qu'il eû reçû quelque petite mortification. Ie l'animay donc encore davantage, si bien que nous nous en fûmes de ce pas trouver Mr. de St. Poüange. Il lui dit qu'il étoit surpris qu'il eût donné sa compagnie, puis qu'il avoit toûjours bien servi le Roy, sans avoir jamais manqué en aucune chose : que depuis qu'il étoit dans le service, il avoit toûjours eu une bonne compagnie, & s'il l'osoit dire, une des meilleures de l'armée: que s'il avoit eu dessein de quiter, il ne croyoit pas qu'on le voulust traiter plus mal que les autres, à qui l'on avoit permis de retirer quelque argent, qu'il avoit dépensé dix mille écus, & qu'il estoit bien juste qu'il eust du moins dequoy s'en retourner : qu'il étoit convenu avec mon neveu sous le bon plaisir du Roy, à un prix dont ils étoient contens l'un & l'autre : que s'il lui permettoit d'executer nostre traité, il estoit prest de donner sa demission, sinon qu'il en mangeroit encore deux fois autant, devant que d'estre la dupe du Marquis de Rivarolles. Mr. de St. Poüange fut bien étonné de l'entendre parler de la sorte, car le Marquis

de Rivarolles lui avoit dit qu'il étoit content, que le Marquis de Grandpré eut sa compagnie. Cependant, comme il estoit des amis de Mr. de Joyeuse, qui lui avoit parlé en faveur de son neveu, il lui fit réponse qu'il devoit avoir parlé plutôt, puis que la chose étant faite, elle étoit maintenant sans remede : que la commission étoit scellée, & qu'il n'y avoit plus qu'à la délivrer. En effet, elle étoit sur sa table, & afin que nous n'en doutassions point il nous la montra Montesquiou lui repliqua fort resolument, qu'il ne lui importoit pas qu'elle fut expediée, ou non, qu'il y avoit dedans que le Roi en gratifioit Monsieur de Grandpré, parce qu'il ne vouloit plus servir : qu'il lui déclaroit le contraire, & qu'une marque de celle c'est qu'il s'en retournoit de ce pas à la garnison. Monsieur de S. Pouäge n'estoit pas accoûtumé qu'on lui parlât de la sorte, ainsi s'en trouvant tout scandalisé, il se mit en une furieuse colere Il lui dit que Mr. de Grandpré n'auroit pas sa compagnie, puis qu'il témoignoit vouloir servir, mais que mon neveu ne l'auroit pas aussi: qu'il prît garde cependant à faire son devoir, que ce seroit lui qui veilleroit sur sa cõduite; qu'il étoit bien-aise de l'en avertir de bonne heure, afin qu'il ne s'en prît qu'à lui s'il lui arrivoit quelque affront. En disant ces paroles il jetta la commission à terre, aprés l'avoir déchirée en trois, ou quatre morceaux. & nous ayant fait voir par cette action, que ce qu'on disoit de lui étoit veritable, sçavoir que quand il prenoit les interests de quelqu'un, il les prenoit avec chaleur, nous ne doutâmes point que tout cet éclat ne fût à la consideration de Mr. de Joyeuse. Cependant Montesquiou ayant esté ainsi obligé de servir malgré lui, donna un exemple qu'il est impossible de se dérober à sa destinée, il fut tué la campagne suivante en Allemagne, & ce fut l'obligation que son pere eut au Marquis de Rivarolles, à qui il avoit rendu mille services. Car dans le temps qu'il avoit eu la jambe emportée

d'un boulet de canon devant Puicerda, & qu'il s'estoit fait porter à Thoulouze, il n'y avoit rien qu'il n'eût fait, ou pour lui procurer du soulagement, ou pour lui donner quelque plaisir. En effet, il lui avoit mené tout ce qu'il avoit de jolies femmes dans la Ville, dés qu'il se fut aperçû que cela ne pouvoit être préjudiciable à sa santé: mais quoi qu'il eût été dans un état à songer plutôt à sa conscience, qu'à medire de son prochain, il ne put neanmoins qu'il n'en revînt à son caractere. Il se mit à dire du mal de la plus grande partie de ceux qu'il avoit vûs à l'armée, & entr'autres d'un nommé Madaillan, homme de qualité, & qui avoit des amis dans la compagnie. Ils l'avertirent donc de ce que le Marquis de Rivarolles avoit dit de lui, & le firent revenir exprés de Paris, où il estoit, pour en tirer vengeance. Cela donna lieu à une fort plaisante avanture, Madaillan estant arrivé l'envoya apeller en duël, sans se trop informer s'il étoit en état de se batre ou non. En effet, celui qui y fut de sa part le trouva encore au lit, & comme on ne guerit pas si tôt d un coup de canon, il y fut même encore plus de six semaines aprés. Cependant faisant semblant d'avoir envie de contenter Madaillan, il dit à son ami qu'il avoit pris medecine ce jour-là, c'est pourquoy il luy estoit impossible de sortir. Mais qu'il esperoit que ce seroit pour le lendemain, & qu'il envertoit avertir Madaillan du lieu & des armes qu'il choisiroit. Cette réponse ayant été rapotée à Madaillan, il eut de l'impatience que la journée ne fût passée, & s'étant reveillé de grand matin, ses gens qui ne sçavoient rien de ce qui se passoit, lui dirent qu'il y avoit un homme dans son antichambre, qui le demandoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il ne douta point que ce ne fût pour s'aller batre, & aprés leur avoir dit de le faire entrer, il leur commanda de les laisser seuls ensemble. L'homme au lieu de s'en venir à son lit, comme il s'y attendoit, s'apro-

cha d'une table,où il mit quelque chose qu'il avoit sous son manteau, & Madaillan ayant tiré le rideau & s'étant levé à son seant, pour voir ce que c'étoit, fut fort étonné de voir toute la boutique d'un Chirurgien. Cela fit qu'il crut avoir entendu une chose pour l'autre, c'est pourquoy il se mit à demander à cet homme, s'il se trompoit, & si on ne lui avoit pas dit qu'il venoit de la part du Marquis de Rivarolles. Il lui répondit qu'il ne se trompoit pas, s'il avoit entendu cela, que c'étoit lui qui l'avoit prié de luy venir couper une jambe, parce que l'ayant envoyé appeller en duël, il ne croyoit pas qu'il se voulut batre avec avantage: qu'il n'étoit pas encore guery de celle qu'il avoit perduë devant Puicerda, qu'ainsi n'estant pas assez fol de s'aller commettre ainsi estropié qu'il étoit, contre un homme qui avoit tous ses membres, il vouloit ou qu'il en allât perdre un promptement en quelque part, ou que s'il avoit tant d'envie de se batre, il se le laissast couper. C'étoit veritablement un Chirurgien que celuy qui luy faisoit ce compliment, desorte qu'ayant peur qu'on ne se moquast encore plus de luy, s'il le maltraitoit, il lui dit de reprendre tous se outils, & de se retirer. Mais sa moderation ne fit pas que la chose demeurast secrete, le Marquis de Rivarolles prit plaisir à la publier, & comme aprés cela il étoit impossible d'ignorer leur different, le Subdelegué de Messieurs les Maréchaux de Frãce leur défendit les voies de fait, & les fit embrasser. Il est aisé de juger par tout ce que je viens de dire, que je n'estois gueres en état de rendre à mon ami le service qu'il desiroit de moi, aussi ayant affaire à un homme qui entendoit raison, & qui sçavoit ma bonne volonté il crut bien que ce que j'en disois, n'estoit pas pour lui refuser mon assistance. Il se pourvût d'un autre côté, & ayant trouvé quelqu'un qui n'étoit pas si mal que moi avec le Marquis de Rivarolles, il lui fit dire que comme il n'en viendroit à plaider

avec lui qu'à la derniere extrémité, il le prioit de luy vouloit faire justice, sinon s'il ne vouloit pas estre jugé lui même en sa propre cause, de prendre pour arbitre telle personne qu'il lui plairoit. La justice que le Marquis de Rivarolles lui voulut faire, fut de lui faire perdre tous ses droits, ce que l'autre n'ayant pas esté conseillé de faire, il se resolut en dépit qu'il en eut de plaider. Pendant que moi, & ses autres amis lui cherchoiēt quelques habitudes auprés des Juges, il vint une personne le trouver qui lui dit qu'il ne craignit point le procez, qu'il ne manqueroit point de sollicitatiōs, & même de si puissantes, que le Marquis de Rivarolles n'en pourroit avoir de meilleures: que d'ailleurs on empescheroit que Mr. de Louvois ne prit son fait, & cause, & qu'il pouvoit conter là dessus. Il me vint dire cette nouvelle, & en même-tems qu'il ne sçavoit d'où elle venoit, que la personne qui estoit venu luy donner ces assurances, ne s'estoit jamais voulu faire connoître, & que quand il lui avoit dit que cela lui donneroit plus de courage, il lui avoit répondu qu'il avoit ordre de faire ce qu'il faisoit, mais qu'il lui suffiroit de voir qu'on ne l'abandonneroit pas au besoin.

J'eus beau réver qui lui pouvoit avoit fait parler de la sorte, tous mes soupçons ne furent pas de longue durée. Car quoy que je sçusse que le Marquis de Rivarolles eut beaucoup de gens qui luy voulussent du mal, je n'en connoissois point qui osassent se vanter d'avoir un si grand nombre d'amis. Si l'on eût parlé avec plus de modestie, j'aurois cru que c'eût esté le Marquis de Carman, qui avoit esté Colonel du Regiment de Languedoc, & qui avoit sujet de le haïr plus que pas un autre. Cette histoire est encore capable de faire juger du caractere de son esprit, c'est pourquoy je la raporteray dans toutes ses circonstances, mais le plus succintement qu'il me sera possible. Etant devenu amoureux de Madame de Carman, qui demeuroit

dans la capitale du Roussillon, il fit quantité de pas inutiles auprés d'elle, jusques ce qu'ayant sçu par une femme de chambre qu'elle avoit besoin d'argent, il lui aporta cent Loüis dans une bourse. Il prit le tems qu'elle estoit au lit ; soit qu'il crût qu'il en auroit plus de plaisir, ou qu'elle en auroit moins de peine à se rendre à ses desirs, & lui ayant exposé depuis quel tems il l'aimoit, il accompagna ce discours de la bourse, qui le rendit encore plus persuasif. La Dame ne fit donc que les façons qu'il faloit faire pour lui faire croire, que si elle lui accordoit quelque faveur, ce n'étoit pas pour son argent, & lui ayant dit qu'il le mit sur sa toilette, elle crut gagner ces cent Loüis fort à son aise. Mais le Marquis de Rivarolle voyant sa bourse comme il s'en alloit, la reprit adroitement ; si bien que la Dame s'étant levée pour joüir de la veuë d'un métail si agreable, fut fort surprise de ne la pas trouver. Elle se douta bien ce qu'elle étoit devenuë, ayãt oüi dire assez de fois dequoi le Marquis de Rivarolles estoit capable, & peut-estre cela ayant esté la cause qu'elle avoit voulu être payée d'avance, mais n'ayant eu garde de s'en vanter, elle couva dans son ame un ressentiment qui auroit produit d'etranges effets, si elle avoit eu autant de force, que de courage. Cependant comme si ce qu'il luy avoit fait n'eut pas été suffisant pour l'outrer contre lui, il publia dans le monde le tour qu'il lui avoit joüé, & le bruit s'en estant répandu incontinent dans tout le païs, il est aisé de comprendre dans quel desespoir il jetta cette Dame. Elle fut preste mille fois de s'offrir au premier venu, pourvû qu'il la vengeât, mais pendant qu'elle rouloit dans son ame des desseins encore plus criminels, elle reçût une lettre épouvantable de son mari, lequel ayãt été averti de l'affront qu'elle lui avoit fait, ne lui donnoit plus à vivre que jusques à son retour. Comme elle sçavoit que ses reproches n'étoient que trop veritables, il n'y

eut

eut rien de comparable à sa frayeur. Cependant comme si elle n'eût pas encore été assez malheureuse, elle se trouva grosse du fait du Marquis de Rivarolles, ce qui acheva de la jetter dans le dernier desespoir. Aussi prit elle une resolution terrible,& que je ne sçaurois raporter sans plaindre extrêmement sa destinée Car quoy que je ne la connoisse pas, j'avois été des amis de son pere, qui étoit un homme de service,& fort bien auprés du Cardinal Mazarin; elle s'empoisonna dés qu'elle sut que son mari revenoit de l'armée,tellement que ne la trouvant plus pour exercer sa vengeance, il devoit aparemment la faire tomber sur celuy qui étoit l'auteur de sa honte,mais s'il avoit eu assez de cœur pour menacer sa femme,il n'en eut pas assez pour se venger de son adultere,& il se trouva mille fois devant lui sans oser soufler.

Tout le monde sçavoit cette histoire, & comme je ne doutois pas, que quelque mine que fit Carman, il n'eût bien voulu qu'il fût arrivé quelque méchante afaire au Marquis de Rivaroles, je me doutay d'abord que c'étoit lui qui avoit fait dire à mon ami ce que j'ay raporté ci-dessus.Mais n'ayant guere resté dans ce sentiment par la raison que j'ay touchée, mes soupçons tomberent sur un autre, & ce fut le Marquis de Feuquieres, avec qui il y avoit fort peu qu'il avoit eu un démêlé. Il n'avoit pas tort pourtant en cette rencontre, & de quelque passion que je sois pervenu, rien ne m'empeschera jamais de dire la verité. Il avoit joüé avec luy plusieurs fois, & aprés avoir perdu trois ou quatre cens pistoles qu'il avoit fort bien payées, il luy en avoit regagné cent cinquante, dont il ne pouvoit arracher un sou. Aprés les lui avoir demandées plusieurs fois, voyant qu'il lui avoit donné cent paroles sans en tenir une seule, il s'en fut à sa tente, lui prit ses chevaux, & sur ce que son écuyer luy voulut dire quelque chose, il luy donna des coups de canne. Or le Marquis de

Feuquieres étoit un homme de qualité, à qui une pareille insulte devoit tenir au cœur. & quoi qu'õ les eut accommodez, il étoit à presumer qu'il n'étoit pas sans ressentiment, du moins ce fut ma pensée, & ayant conté cette affaire à mon ami, je luy dit que c'estoit infailliblement de ce côté là qu'on lui étoit venu faire offre de service: que si cela étoit, son afaire ne pouvoit qu'elle n'al'ât biẽ, qu'il avoit des parens, & des amis qui avoient du credit, mais que ce qui me donnoit plus d'esperance, étoit l'assurance qu'on lui avoit donné que Mr. de Louvois ne prendroit point parti contre lui.

Pour sçavoir neanmoins si c'étoit une chose à laquelle il pût s'atendre, je lui conseillay d'aller voir ce Ministre & de lui dire que Mr. de Rivarolles lui suscitant un procés, qu'il croyoit injuste, il venoit avant que de l'entreprendre remettre ses interests entre ses mains: que cõme il s'agissoit d'une chose, qui avoit quelque connexité avec les afaires de l'Ordre de St. Lazare, il sçavoit trop le respect qu'il lui devoit, pour rien faire sans lui en demander la permissiõ; qu'il ne vouloit que lui de juge s'il avoit le tems de s'en donner la peine, sinon qu'il lui seroit bien obligé de lui en donner un de sa main. Mr. de Louvois le recût fort bien, & lui ayant dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui fit justice, il le renvoya devant les Iuges ordinaires. Il commẽça donc ses procedures, & le Marquis de Rivarolles qui le sçavoit à six-vingt lieües de son païs, fit d'abord mille chicanes pour le fatiguer. Celui qui lui avoit promis de solliciter pour lui s'aquita de sa parole, il trouva par tout mille facilités, qu'il n'auroit pas trouvés sans cela; cependant voyant que quelque diligẽcé qu'il pût faire, son afaire n'avançoit point, il cõmença d'avoir la maladie du païs, & ayãt une envie inconcevable de s'en retourner, il fit offrir deux cẽs pistoles au Marquis de Rivarolles, s'il vouloit le laisser en repos. Le Marquis de Rivallores fut ravi de ces ofres, lui qui voyoit que

le vent du bureau n'étoit pas pour lui, & comme le Roi formoit des camps toutes les années,& qu'il s'en preparoit un,où il faloit qu'il allât,il fut ravi de trouver ce petit secours étant broüillé le plus souvent avec l'argent comptant.

J'estois logé lors au fauxbourg St. Germain, où mon occupation ordinaire étoit d'aller voir le matin mes amis, & d'aller joüer les aprés dînées. Car quoi que je susse bien qu'il n'y a rien de plus dangereux que le jeu, comme je n'étois plus bon avec les Dames, il faloit bien que je passasse mon tems à quelque chose. Un de mes amis me mena à une fameuse Academie qui n'étoit pas fort éloignée de chez moy,c'est au petit Hôtel de Crequi lieu dangereux pour tout le monde,sur tout pour les jeunes gens, qui n'ont pas encore assez d'experiēce pour se parer des coups qu'on leur porte. Enfin c'est un veritable lieu de friponnerie, & je m'étonne, qu'y ayant tant d'ordre dans Paris, ceux qui ont soin de la police, ne fassent pas mieux leur devoir pour l'abolir. Je m'étonne encore que le Duc de Crequi, sous le nom de qui se tient cette fameuse banque, n'ait pas écouté mille plaintes qui lui ont été faites là dessus, mais c'est qu'il faudroit qu'il donnât des apointemēs à ses Officiers des Gardes,à qui ce privilege sert de recompense,& lui qui a des biēs pardessus la tête,& qu'une fille unique,à qui les laisser, est si vilain, si cela se peut dire ainsi,qu'il aime mieux qu'on coupe la gorge tous les ans à une infinité de jeunesse,que de vouloir qu'il lui en coute fort peu de chose. Car il ne sauve en faisant cela, que les appointemens de deux pauvres miserables, de l'un desquels il n'auroit garde de se servir,pour peu qu'il fit de reflexion, qu'un tel homme pour domestique n'est pas capable de lui faire grand hōneur. En éfet,il n'a jamais été auparavant qu'un malheureux exempt, servant à conduire au suplice les criminels, à la place de qui il y auroit longtems,qu'il auroit été mis,si on lui avoit rendu ju-

stice. Pour l'autre je n'ay garde d'en dire tant de mal, outre qu'il est d'une autre naissance, je ne lui ay jamais vû faire de friponnerie, & estant cadet, comme il est, il lui est pardonnable de chercher à gagner de l'argent, puis que son maistre le veut bien.

C'est sous la direction de ces deux Messieurs, que roule ce bureau d'adresse, & dés le premier jour que j'y entray, j'y vis tant de phisionomies patibulaires que je crû qu'au lieu de m'amener dans une maison, on ne m'eût amené dans les bois. Mon ami jugeant à ma contenance de ce qui se passoit dans mon ame, me dit de me r'assurer, que les voleurs n'y étoient plus, qu'ils avoient été pris, il y avoit peu de jours, & que la justice exemplaire qui en avoit été faite empeschoit les autres de s'en approcher. En effet, il y avoit deux de ces heros, qui avoient été roüés en Greve, pour au sortir de là avoir été voler la nuit. Et quoi que l'un se fit apeller le Côté de la Salle, & l'autre le Chevalier Despins, ni la Comté, ni la Chevalerie, n'avoient pas été capables de les sauver. Ce que me disoit mon ami ne m'ayant pas rassuré entierement, non plus que les Gardes du Duc de Crequi, que je trouvay dans l'antichambre armés de leur bandoüilleres, j'entray en tremblant dans le lieu où se faisoit la scene. Et mon ami m'ayant presenté à Mrs. les directeurs, comme un homme qui en cas de besoin serviroit d'acteur dans leur comedie, j'en fus accablé de complimens. Tout cela ne me plaisoit point neanmoins, & je crois que j'eusse pris à l'heure même le parti de me retirer, si je n'eusse vû le Côte du Rouvray Gentilhôme de Bourgogne, qui au coin de la chambre en étoit aux mains avec un autre que je ne connoissois pas. Comme c'étoit un honnête homme, & de condition, je pris le parti de m'aller ranger auprés de lui, mais n'y aiant point troué de place, je fus obligé de me mettre à côté de celui contre qui il joüoit. C'étoit au piquet,

car on joüe là toutes sortes de ieux,quoi que celui qui plaît le plus aux directeurs, soit le lansquenet, parce que la retribution en est plus forte. C'etoit dis-je,au piquet que jouoit le Comte de Rouvray, & celui que ie voyois ioüer,n'étoit pas un des plus fins acteurs du monde , quant à sçavoir ménager les avantages qui étoient permis honêtement,mais pour ce qui est de ceux qui sont défendus, ie suis persuadé qu'il y excelloit,& ie le dois être à moins que d'estre incredule, puis que ie vis de mes yeux une chose aussi adroite que l'on pût faire. Je crois que ie ne lui plû pas beaucoup de m'estre ainsi mis auprés de lui,& en effet, ie fus cause pendāt quelque tems qu'il n'osa mettre en œuvre tous ses petits tours d'adresse ; mais la fortune s'etant declarée pour celui contre qui il ioüoit, il perdit toute sorte de retenuë,& voyant qu'il y alloit peut-être de la plus grande partie de son bien,il ne se soucia pas de tout ce que j'en pourrois dire, pourvû qu'il le pût recouvrer Il perdoit partie,& revanche, & pour le tout qui étoit ce me semble de vingt-quatre pistoles,il en faloit quatorze au Cōte du Rouvray,qui étoit le premier,& à lui neuf. Aprés qu'ils eurēt écarté,le Comte du Rouvray se trouva avoir le point,qui ne lui valoit que cinq,& le ieu estoit disposé de maniere , qu'il ne pouvoit achever en contant. Pour l'autre cela se pouvoit , s'il eut eu trois Dames,dont il en avoit écarté une,mais, cōme il vit qu'il avoit perdu, parce que le Comte de Rouvray gagnoit les cartes, il ne laissa pas de les conter. Je crus qu'il s'abusoit par mégarde,& j'eus la bouche ouverte pour le dire tout haut , mais comme ie regardois attentivement pour voir de qüelle maniere finiroit cette comedie , un maistre fripon qui le voioit ioüer aussi biē que moi,& avec qui il étoit d'intelligence,faisant semblant de badiner avec son écart , le laissa tomber, & l'autre faisant de l'empressé pour le ramasser , comme s'il eut eu peur que le Cōte de Rouvray ne l'eut vû,re-

prit adroitement la carte qui luy manquoit, & en remit une autre à la place, si bien que je ne fus jamais si étonné, que quãd je la vis dans son jeu. Ces deux honnestes Messieurs étoient l'un un nommé Guerart, l'autre le Chevalier de Lignerac, tous deux fameux par leurs tours de fripponnerie, ce qui pourtãt ne les rendoit pas plus riches. Car l'un qui avoit eu du bien l'avoit déja mangé, quoi qu'il n'eût que trente-cinq ans, & l'autre aprés avoir atrapé indifferemment toutes sortes de personnes, étoit obligé de se refugier souvent dans quelque maison de qualité, de peur de la prison.

Il est aisé de juger quelle impression cela me donna de cette hõnête Academie. Cependant j'eus le lendemain à mon lever une visite d'un homme que je ne connoissois point, mais qui se fit connoître, en me disant que m'y ayant vû la veille, & que sçachant que j'estois joüeur, il me venoit donner avis de ceux qui joüoient bien, & de ceux qui n'en sçavoient pas plus que les autres. Il apelloit joüer bien, quand on étoit fripon, & traitoit d'innocens, ceux qui joüent honestement. Il me dit que si je voulois il m'aprendroit tous les tours de souplesse qui se pouvoient pratiquer, non pas qu'il crût que je fusse homme à m'en servir, mais pour m'en pouvoir défendre. Je le remerciay de la peine qu'il vouloit se donner, & quoy que je ne l'eusse pas apellé en consultation, il ne laissa pas de faire cõme les Avocats, qui ne vous entretiennent jamais, sans requerir leur salaire. Il me demanda son droit, mais fort honestement, me disant qu'il estoit un Gentilhomme de consequence, & qu'il n'avoit pas toûjours esté comme il estoit: qu'il esperoit se remettre bien-tost, c'est pourquoy il me donnoit parole, foy d'homme d'honneur, & de condition, de me rendre quatre pistoles qu'il me prioit de lui prêter. Comme ce n'étoit pas à l'Hôtel de Crequi seulement que se rencontroient ces sortes d'escrocs, je crus que je pourrois parer facilement

l'estocade, mais celui-ci étoit si pressant, que quelque aguerri que je fusse sur l'article, il me fut impossible de m'en sauver. Il est vray qu'il ne m'en couta pas ce qu'il me demandoit, il y eut même beaucoup à dire, voyant que je n'estois pas si dupe que de lui donner quatre pistolles. il se reduisit à trois, de trois à deux, de deux à une, enfin jusques à une piece de trente sols, que je lui donnay pour me delivrer de ses importunités. Il me fit mille remerciemens, & à peine fut il sorti, qu'il rentra une autre figure, que je ne cônoissois pas mieux que lui. Son compliment fut neanmoins fort different, celui-ci venoit me prier à dîner, & son emploi estoit de rassembler les gens pour faire faire la partie de lansquenet, quand par la disette d'argent elle étoit rompuë. Il m'entretint de la fortune qu'il y avoit à faire au jeu, que tel que je le voyois, il avoit eu un bon carrosse, & quatre laquais, mis si propres qu'il n'y avoit point d'Ambassadeur, dont le train eût été comme le sien; que quant à sa personne, il avoit été un tems qu'il changeoit d'habits tous les jours, avoit une épée & des boutons d'or massif, & qu'il ne desesperoit pas tant de sa fortune, qu'il n'esperât de se voir encore au même état.

Enfin il me batit bien du païs en peu de tems, aprés quoi voulât me faire voir qu'il avoit la main bonne, il me tira un jeu de carte de sa poche, avec lequel il me fit tous les tours d'adresse, qui ont coutume de surprendre davantage. J'eus peur que tout cela ne produisit un même compliment que celui que je venois de recevoir, mais j'avois affaire à un hôme qui n'étoit pas tout-à-fait si bas percé, & à qui l'employ qu'il avoit produisoit quelque petite ressource. On lui donnoit le quart du profit qui pouvoit revenir de la banque, toutes charges deduites, & les trois autres se partageoient entre Dugas Lieutenant des Gardes de Mr. de Crequi, du Four Enseigne, & Bragelogne, lequel avoit été au-

trefois en grand credit pour ces sortes d'Academies, mais à qui le Roy avoit défendu de donner à joüer, depuis que Foucaut, qui avoit été autrefois Conseiller au Parlement, mais qui avoit perdu sa fortune pour trop aimer le jeu, avoit été tué chez lui. Ce Bragelogne avoit eu de son tems tout ce qu'il y avoit de gens de la Cour ; aussi comme les autres esperoiēt qu'aiant de si bonnes connoissances, il pourroit mettre leur maison dans la même vogue qu'avoit esté la sienne, ils l'avoient associé avec eux. Mais outre que la maison étoit trop décriée, pour que les gens de qualité y voulussent mettre le pié, il l'étoit trop lui-même pour qu'ils prissent confiance en lui. Cependant ce qui l'avoit perdu de reputation, c'est parce que l'Abé de Lignerac frere du Chevalier, dont j'ay parlé ci-dessus, avoit voulu commencer à contrefaire l'honête homme. Cet Abé qui ne valoit pas mieux que son frere, & qui aprés avoir été aussi indigent que luy, avoit eu la fortune ou l'adresse de gagner quatre ou cinq cens mille francs, sçavoit fort bien joüer, pour me servir des termes que m'avoit apris mon donneur d'avis, tellement qu'y ayāt beaucoup d'argent meslé parmi celui-là, dont il étoit obligé à restitution, il dit un jour à un nommé Eroüard, à qui il avoit gagné de la sorte sept ou huit cens pistolles, s'il vouloit lui quiter pour soixante, ce qu'il lui pouvoit devoir. Eroüard sçachant qu'il y en a beaucoup que la prosperité rend insolens, crut qu'il se moquoit de lui, & lui dit qu'il ne pretendoit rien, parce qu'il ne lui étoit rien dû. Surquoy l'Abé de Lignerac prenant la parole, tâcha de tourner la chose adroitement, lui disant qu'il avoit un certain scrupule qui lui faisoit croire le contraire : que comme lui, à qui il parloit, étoit vieux, il montroit souvent son jeu, que cela luy faisoit craindre que l'argent qu'il lui avoit gagné, lors qu'ils avoiēt joüé ensemble chez Bragelogne, ne fût pas trop bien aquis : que beaucoup de gens

n'auroient pas cette delicatesse, mais que pour lui; plutôt que d'avoir cela sur sa conscience, il aimoit mieux lui donner ce qu'il lui offroit. Eroüard tout vieux qu'il étoit, entendit bien ce que cela vouloit dire, & aimant mieux avoir soixante pistolles, que rien, il luy donna absolution de toutes choses. L'Abbé de Lignerac lui ayant ainsi conté son argẽt, ajoûta qu'il vit Bragelogne, & que s'il faisoit son devoir, il en tireroit encore quelque petite restitution : qu'il avoit été de moitié toutes les fois qu'il avoit ioüé avec lui, & qu'il sçavoit bien que les choses s'étoient passées d'une maniere, qu'il y étoit obligé. Mais Bragelogne ne fit pas cas autrement de tout ce qu Eroüard luy pust dire, & plus accoustumé à prendre, qu'à restituer, il lui dit que l'Abé de Lignerac avoit bien voulu lui faire ce present, parce qu'il estoit bien dans ses affaires, mais que pour lui qui y estoit beaucoup plus mal, il n'en avoit ni la volonté, ni le pouvoir.

C'est ainsi que ces honêtes Messieurs qui tenoient la banque, non contens d'avoir tout l'argent des joüeurs au bout de l'année, par le moyen de leur maltôte, à qui ils donnent le nom de ronde, tâchoient encore de se l'aproprier par des moyens plus courts, & plus faciles. En effet, celui qui m'y avoit mené la veille, estant venu iustement dans le tems qu'on me prioit à diner, & m'y aiant entraîné malgré moi, ie vis que Mr. du Four ressembloit à Mr. de Bragelogne. Il ioüoit contre un pauvre malheureux nouvellement debarqué, & celui-ci avoit été assez bête pour prendre un conseil, qui faisoit signe de son jeu à l'autre. Tout le monde vit cela aussi bien que moi & méme on se le disoit tout haut, tant la chose étoit grossiere. Je demanday le nom de cet innocent, & quelqu'un m'ayant dit qu'il s'appelloit le Chevalier de Lissac, je voulus sçavoir d'où il étoit, parce qu'il y avoit eu autrefois un homme de son nom, qui m'avoit

rendu service. On me dit qu'il étoit de là Comte de Foix,& comme c'étoit justement de ce païs-là, qu'étoit celui dont je viens de parler,j'eus pitié de lui, & lui dis que s'il me vouloit croire, il quitteroit le jeu. Cette parole donna de la confusion à du Four, qui se douta bien que je m'étois aperçû de quelque chose ; neanmoins Lissac ne voulut point quitter, mais l'autre le fit,depeur que je ne disse à la fin tout ce que je voyois. En effet, ayant pris Lissac en particulier, & m'estant fait connoître à lui, je lui découvris comment on le friponnoit, & cela le mit tellement en fougue, qu'il fit mille extravagances. Car il ne s'agissoit pas de quereller là celui qui l'avoit ainsi atrapé, lequel étoit environné de Gardes, mais de lui parler tête à tête quand il sortiroit. N'ayant donc rien fait à cause du monde qui se mit au devant, je l'emmenay avec moy,& lui dis que s'il étoit sage,il ne remettroit jamais le pié dans ce coupe-gorge : que pour moy je lui voulois bien dire, que je permettois qu'on me donnât les étrivieres, si l'on m'y ratrapoit, que je n'y avois pourtant point laissé de mes plumes, & que je voudrois qu'il pût dire la même chose. Comme c'étoit un jeune homme, & que la rage du jeu le tenoit, il ne profita point de mes leçons. Il y voulut retourner, mais du Four, dont l'affaire estoit venuë aux oreilles de Mr. de Crequi, crut que pour insinuer à tout le monde, que ce n'estoit qu'une médisance, il devoit renoncer à ses interests. Ainsi quoy qu'il ne demandât pas mieux que de tenir de telles dupes en chambre, il lui fit fermer la porte au nez. Lissac n'osa rien dire à cause qu'il avoit peur de s'atirer Mr. de Crequi sur les bras, & quoi qu'il lui dût être fort dur de se voir traiter de la sorte par un faquin, il se retira fort tranquillement. Si celuy fut un afront, celuy fut cependant un bonheur : au lieu de perdre son argent, comme cela ne lui pouvoit manquer,il fit une compagnie,& ayant ainsi été obligé

de sortir de Paris, il évita l'ecueil où se brisent quantité d'honêtes gens.

Il m'étoit pardonnable si je cherchois ainsi à passer mon tems, c'est le malheur des gens de ma profession d'avoir bien des heures inutiles. Et quoy que je cherchasse à me desennuyer, tantost en lisant, tantost en joüant, & quelquefois en me promenant, toutefois étois-je obligé de convenir, que de toutes les conditions il n'y en a point de si malheureuse que celle d'un Gentilhomme. Si j'eusse pu devenir devot, comme j'ay deja dit, c'eut été un grand bonheur pour moy, mais je n'y avois, s'il m'est permis de me servir des termes ordinaires aucune veine qui y tendit ; c'est une grace que Dieu ne fait pas à tout le monde, & pour mes pechez, j'étois de ceux à qui il la refusoit. J'avois une de mes parentes mariée à douze ou quinze lieües de Paris du côté de la Normandie, il y avoit longtems qu'elle me prioit de l'aller voir, je lui manday donc qu'elle m'envoyât son carrosse jusques à Pontoise, & que je m'y rendrois à un certain jour nommé. Elle ne se contenta pas de faire ce que je lui disois, elle y vint encore elle-même, & étant arrivé au grand Cerf de fort bône heure, elle fut se promener par la ville en atendant que le carrosse de Roüen, par lequel je lui avois mandé que je viendrois, arrivât. Elle n'estoit pas belle, & auroit eu sans doute fort grand tort de pretendre de l'estre ; neanmoins elle aimoit sa petite personne, & un certain air coquet qu'elle se donnoit, faisoit qu'elle n'estoit jamais sans adorateurs. Au reste deux Gentilshommes qui ne la connoissoiẽt point, quoi qu'ils fussent du païs, l'ayant prise pour toute autre que'lle n'estoit, l'accosterent, & debuterent d'abord assez honêtement avec elle, ce qui fut cause qu'elle ne refusa pas leur compagnie. Cependant l'ayãt trouvée de belle humeur, ils se confirmerent dans leur opinion, tellement que quand ils furent à l'hôtellerie, ils voulurent pousser leur

fortune. Si l'on en croit ce qu'elle en dit, elle entendoit raillerie jusques là avec tout le monde, mais sur l'article elle se seroit broüillée avec son meilleur ami, s'en éclaircira qui voudra, pour moy qui suis trop vieil pour le faire, j'aime mieux le croire comme on dit, que de l'aller voir, d'autant plus qu'elle se fit cette fois-là une grande affaire, pour ne pas accepter le parti qu'on lui proposoit. Elle se mit en défense, & les choses en allerent si avant, que ses cornettes furent déchirées. Toute l'hôtellerie étoit donc en rumeur quand j'arrivay, & ie fus surpris quand étand décendu de carrosse, l'on m'en eut appris le sujet. Je la fus trouver dans sa chambre, où elle s'étoit mise au lit, & aprés lui avoir témoigné la douleur que j'avois de cet accident, je lui demandai si elle n'avoit pas fait les procedures qui étoient à faire en pareille rencontre Elle me dit qu'elle n'avoit rien fait, faute de conseil, mais que maintenant que j'estois venu, il faloit que ie luy disse ce qu'il y avoit à faire. e la blamay d'avoir tant differé, & lui ayant dit qu'il faloit faire informer de cette violence, j'eus recours à la Justice. Ces Messieurs les ieunes gens se trouverent fort étourdis, quand ils virent qu'on s'y prenoit non seulement de cette façon, mais qu'il avoient encore affaire à une personne de qualité, qui ne manqueroit ni d'argent, ni d'amis, pour les mettre à la raison. Quelqu'un leur conseilla de venir demander excuse de la sottise qu'ils avoient faite, à quoi s'étant resolus, ils envoyerent sçavoir si on le trouveroit bon, mais ie dis à celuy qui y venoit de leur part, qu'il faloit une plus grande mortification pour de si mal honêtes gens. Je fis une faute considerable en me pourvoyant ainsi devant la Justice, & si j'eusse esté bien conseillé, ce n'auroit iamais esté que devant Messieurs les Maréchaux de France. Nous en eussions eu raison, & bien plutôt, & à bien meilleur marché; mais ma passion m'aiant emporté jusques au

point de leur vouloir faire faire leur procez, comme pour viol, je ne fis point de reflexion que nous nous allions ietter dãs un labirinte d'affaires, dont il nous seroit impossible de sortir quand nous voudrions. En effet, nos parties ayant vû que nous avions pris ce parti-là avec tant d'imprudence, firent informer de leur costé, & quoi qu'ils n'eussent rien à dire contre une femme, neanmoins ils embroüillerent tellement les choses par leurs procedures, & leurs chicanes qu'ils obtinrent un Arrest de défense, contre un Decret que nous avions contr'eux.

L'affaire fut donc évoquée au Parlement, & comme en matiere de procez, c'est une chose qui ne finit point, pour rendre celui ci immortel, ils chercherent à cette femme, & à son mari qui s'estoit rendu partie, toutes les affaires qu'ils pouvoient avoir eües en leur vie, ou pour mieux dire leur en firent de nouvelles, afin qu'ils se fatiguassent tellement, qu'ils fussent obligez de s'accommoder. Ce mari & cette femme avoient un malheur qui est fort commun dans le siecle où nous sommes, ils avoient une fille laquelle avoit fait un enfant avec le Precepteur de ses freres, ce qui leur avoit fait tant de peine, qu'ils avoient esté sur le point de la poignarder. Et rien ne les en avoit empeschez, que le conseil que ie leur avois dõné de l'envoyer plutôt à l'Amerique, & de faire courir le bruit qu'elle estoit morte. Ils m'avoient cru, & aprés avoir publié une feinte maladie, ils avoient fait un enterrement dans les formes, pendant que la nuit la fille prenoit le chemin de la Rochelle, où elle devoit s'embarquer. Cependant comme quelque precaution que l'on prenne, il est difficile que quelqu'un ne découvre le secret, leurs parties vinrent à sçavoir que tout cet enterrement n'étoit qu'une illusion, & croiant qu'ils avoient fait poignarder leur fille, ils embellirent leur procez de cette nouvelle scene. Il demanderent pour preuve que c'estoit la verité, que la biere fust retirée de la fosse, &

que l'ouverture en fût faite en presence de la Justice. La chose leur ayant esté accordée, cela embarrassa bien mon cousin, & ma cousine. Ils chercherent à se mettre à couvert de cette procedure, par plusieurs tours de chicane, dont ils ne pouvoient manquer au besoin, puis qu'ils étoient entre les mains des Procureurs, & des Avocats de Paris, Ville qui le peut disputer à Roüen, où l'on pretend que c'est le centre de la plus fine chicane. Quoi qu'il en soit, cela ne leur ayant servi de rien, on trouva une buche dans la biere, au lieu du corps, & le procez verbal en ayant esté dressé, ils commencerent à avoir le Procureur General sur les bras, qui leur demanda ce qu'ils avoient fait de leur enfant. Si ce leur avoit esté un surcroit de chagrin, d'entendre raporter son histoire dans le Parlement, à laquelle les Avocats ne manquerent point de donner un embellissement conforme au sujet, ce leur fut un grand embarras d'être obligez de rédre compte de sa personne. Car au lieu d'aller à l'Amerique, comme ils avoient cru l'y envoyer, ils l'avoient confiée à un homme, qui en étant devenu amoureux, lui avoit accordé sa liberté, à condition qu'elle le traiteroit, comme elle avoit fait le Precépteur. Ils avoient de la peine à dire cela en Justice, & d'ailleurs ils ne sçavoient encore, si on les en voudroit croire. En effet, ce n'estoit pas assez, & il faloit la retrouver à quelque prix que ce fut. Ils demeurerent donc incertains de ce qu'ils devoient dire & faire, mais la Justice croiant que leur embarras procedoit de toute autre chose, ils furent arrestez l'un & l'autre, & logez à la Conciergerie. J'apris cette nouvelle avec le dernier chagrin, d'autant plus que je voyois bien que c'étoit moy qui en estoit cause, pour les avoir plongez dans ce malheureux procez, ainsi que j'ay dit par mon imprudence. Estant obligé de les tirer de là, ou de mourir en la peine, je m'enquis le plus secretement qu'il me fut possible, de toutes

les femmes, qui vivoient d'un certain commerce, qu'il n'est point honête de nommer, mais qui se devine aisément, sans que j'en dise davantage, s'ils n'avoient point parmi leurs Vestales une fille faite de telle, & telle maniere. La grandeur de la recompense que je leur fis esperer, si elles me faisoient cette découverte, fit qu'elles se tremousserét un peu. Car enfin je ne m'étois pû adresser qu'à elles dans mon embarras, & j'avois presumé non sans beaucoup de raison, qu'une fille qui estoit abandonnée de pere & de mere, & dont les inclinations estoient si méchantes, n'avoit pû se retirer ailleurs. Quoy qu'il en soit, c'étoit un étrange chose, que des gens de condition fussent obligez à une telle recherche, & que leur destinée fût si malheureuse, que pour sauver leur vie, ils dussent souhaiter d'être assurez de la continuation de leur infamie. Cependant on me fit passer en revûë, sans faire semblant de rien, une grande quantité de ces filles, & quoy que j'eusse toûjours oüi dire que le nombre en étoit excessif dans Paris, je n'aurois jamais cru à beaucoup prés, que le desordre y eût été si grand. J'employai plus d'un mois à visiter tous les endroits qui m'étoient indiquez, & il n'y en avoit jamais moins de dix ou douze dãs chacun, mais parmi un si grand nombre, je ne trouvay pas pourtant ce que je cherchois, & tout ce que j'en pus aprendre, fut qu'elle avoit paru chez une apareilleuse, nommée la Marchand, mais qu'un homme en étant devenu amoureux, il l'avoit mise en chambre. Je demanday qui étoit cet homme, mais on ne me le sçut dire, ni l'endroit où il demeuroit, tellement que comme c'eut esté chercher proprement une aiguille dans un tas de foin, que de pretendre la deterrer à Paris, je bornai là ma recherche. Cependãt comme je ne pouvois douter de la verité de cet avis, non seulement à cause de certaines circonstãces, mais encore parce qu'elle s'étoit découverte elle-même à une amie, qui étoit celle

qui faisoit ce raport, les Avocats pour arrester le cours des procedures criminelles qui se faisoient contre mon cousin & ma cousine, jugerent à propos de la faire entendre. C'étoit quelque chose que cela, & il étoit facile aux Juges de connoistre que des gens de condition n'en viendroient pas à un éclaircissement qui leur devoit faire tant de peine, à moins que ce ne fût la verité: mais cette fille qui portoit son reproche avec elle, ne pouvant pas servir de têmoin selon les loix, toute ma peine fut inutile, & il falut que je cherchasse un autre remede.

Cependant nos parties triomphoient, voiant nôtre embarras, & si nous eussions esté dans un autre tems, je me serois, tout vieux que j'estois, coupé la gorge mille fois avec eux. Mais le Roi qui entre mille belles choses qu'il avoit faites, n'avoit rien fait sans doute de si beau ni de si glorieux, que d'ôter la fureur des duëls, étoit si rigide là dessus, comme j'ay déja dit, que ç'eut été vouloir se perdre absolument que d'aller contre ses Ordonnances. J'avois de la peine neanmoins à me retenir, quand je les voyois au Palais, & il m'arriva plusieurs fois de les pousser, sans qu'ils fissent semblant d'y prendre garde. Cela me donna encore plus de dépit, voiant que nous n'avions affaire qu'à des miserables. Cependant tout cela n'étant pas le fait, & les Juges m'avertissant, qu'à moins que d'avoir de meilleures preuves de la vie de Mademoiselle de .·.·.·. son pere & sa mere étoient en grand danger de la leur, je m'en fus chez le Doien des Commissaires du Châtelet, & le priay d'avertir ses Cõfreres que quãd on leur porteroit les Registres des Chambres garnies, ils s'informassent des hôtes & des hôtesses, s'ils n'avoient point chez elles ce que je cherchois. J'y attachay cent pistoles de recompense, ce qui fut cause qu'ils firent leur devoir. En efet, ce fut par leur moien que je sçus qu'il y avoit une fille, à peu prés de la maniere que je la desi-

gnois, dans la ruë Calande, prés la place Maubert, & m'y en étant allé, sous pretexte de vouloir loüer une chambre, ie trouvay enfin cette malheureuse, qui étoit dans un pitoyable état, que si ie ne l'eusse veuë plusieurs fois, il m'eut esté impossible de la reconnoistre.

Elle fut fort surprise de me voir, principalement quand l'ayant apellée par son nom, elle m'entendit lui faire des reproces. Elle crut, que ieune comme elle étoit, il lui seroit facile de se defaire d'un pauvre vieillard, c'est pourquoi, pendant qu'elle faisoit semblant de pleurer, elle prit son tems pour gagner la porte; mais comme j'avois l'œil par tout elle ne put executer son dessein, & la connoissance qu'elle m'en avoit donnée m'ayant obligé à prendre toutes mes precautiõs, je la garday à veuë iusques à ce qu'il me fût venu main forte. Son pere & sa mere avoiét presenté Requeste qu'il leur fût permis de la faire enfermer, en cas qu'ils fussent allez heureux pour avoir de ses nouvelles, ainsi me servant de cette permission, ie la fis mener aux Madelonettes, lieu destiné pour enfermer les filles de méchante vie. Ce fut un grand bonheur pour moy, d'avoir fait cette découverte Mr. & Madame de . . . . . estoient sur le point d'estre iugez, & ie ne sçais ce qui fût arrivé de leur affaire. Cependant la representation qu'ils firent de leur fille, ayant rendu inutiles & vains, tous les éforts qu'on faisoit pour les perdre, ils eurent main levée de leurs personnes, quoi que leurs parties s'éforçassent de les faire retenir, sous pretexte qu'ils avoient abusé des ceremonies de l'Eglise, en faisant enterrer comme j'ay dit une buche, & faisant faire sur elle les prieres accoûtumées. En effet, ils eurent besoin d'amis, pour se laver de cette accusatiõ, & même cela n'empécha pas qu'ils ne fussent condamnez à une amande. Cependant les Juges voyoiét bien que tout cela n'étoit qu'une recrimination, mais ayant été obligez de suivre la rigueur

des Ordonnances, aprés avoir ainsi fait leur devoir, ils rendirent justice à ma cousine. Ils condamnerent ses parties, non seulement à tous les frais du procez, qui étoient considerables, mais encore au bannissement, ce qui fait une grãde tâche pour leur Maison, qui faisoit quelque figure dans la Province. Mr. & Madame de .·.·. furent consolez de tous les maux qu'ils avoient soufferts par un Arrest si équitable, & s'en étant retournez chés eux, leurs parens & leurs amis les vinrent feliciter, de les voir ainsi délivrez d'inquietude. Ils voulurent que je les accompagnasse, & tâcherent par toute sorte de bon traitement de se revancher des peines que j'avois pû prendre pour eux. Mr. de .·.·. avoit des oiseaux & me plaisant beaucoup à cette chasse, je passay quinze jours avec beaucoup de satisfactiõ, au bout desquels m'en voulant revenir, ils ne le voulurent jamais permettre. Comme je n'avois pas grande affaire à Paris, je me laissay aisément gagner, & demeuray encore deux mois entiers dans cette maison, non pas que mon dessein fût de m'y arrester si long-tems, mais parce que sur la fin de mes jours je pensay faire une folie, dont je ne m'étois jamais cru capable. Il y avoit à cinq ou six lieües de là, une fille parfaitement belle, & d'un esprit, dont il étoit impossible de se défendre. Elle vint chez Mr. & Madame de .·.·. leur rendre visite, & dés que je la vis, je me sentis tellement touché, que quand je n'aurois eu que vingt-cinq ans, je n'aurois pas été plus amoureux. Je demeurai donc à ses piés, pendant deux jours qu'elle demeura dans cette maison, & comme elle n'avoit point de biẽ, & qu'elle jugeoit du miẽ, par la figure que je pouvois faire, elle crut qu'elle me devoit bien traiter, afin de m'obliger à l'épouser. Comme il n'y a personne qui ne se flate, je crus qu'estant encore assez vert & assez vigoureux, je pouvois lui avoir donné dans la veuë, & lui ayant promis de l'aller voir, à peine s'en fut-elle allée que je sõgeay

à m'aquiter de ma promesse Mr. & Madame de.·.·. me raillerent beaucoup, mais ne suivant que ma passion, je montai à cheval, & quoi que je leur promisse que je ne demeurerois que deux jours tout au plus, j'en demeuray quinze, si bien que je m'en revins si transporté d'amour, ou pour mieux dire si fou, que quand j'y pense seulement, j'en ai de la confusion. Mr. & Madame de .·.·. qui ne sçavoiẽt point mes affaires, & qui au contraire croyoient qu'ayant esté assez bien à la Cour, j'avois amassé quelque chose, me dirent qu'il faloit épouser cette Demoiselle, & faire sa fortune : que c'étoit une personne de qualité, & fort vertueuse, & qu'il valoit mieux luy laisser ce que j'avois, qu'à des gens que je n'aimois pas : que pour n'avoir point de bien, c'estoit dequoy je me devois le moins soucier à l'âge que j'avois, que je ne me verrois point chargé d'un grand nombre d'enfans, & que quand même cela seroit, du moins ne les verrois-je que petits, & par consequẽt ne serois-je point obligé à faire beaucoup de dépense pour eux. Il ne faloit point qu'ils me dissent tout cela, pour me rendre encore plus fou, j'avois déja eu la pensée de me contenter à quelque prix que ce fût, & quoi que je visse bien que n'ayant point de fonds, ce seroit rendre une femme miserable, toutes mes reflexions n'avoient pas esté capables de me rendre ma raison. Ainsi ne me défendant de cette proposition, que comme un homme qui étoit retenu seulement par son âge, ils me dirent que je me moquois de m'arrester à si peu de chose, que je ne paroissois pas plus de quarante ans, & qu'encore une fois, si je voulois, ils m'y rendroient service. Je ne leur dis ni oüi, ni non, & ayant encore retourné à deux ou trois jours de là chez cette Demoiselle, je luy parlay moi-même de ce pretendu mariage, lui disant que je ne la voulois point trõper : qu'il n'avoit tenu qu'à moi d'avoir beaucoup de bien, mais que j'avois esté si peu mena-

ger, que j'avois mieux aimé faire la fortune des autres, que la mienne: que j'avois eu d'ailleurs une belle mere qui m'avoit ruïné, en faisant revivre de vieilles dettes de nôtre Maison, ausquelles elle s'étoit fait subroger; qu'ainsi ie ne lui offrois pas grande chose, en lui offrant ma personne; que je n'avois qu'une rente viagere sur la banque de Lion, qui avoit autrefois été de mille écus, mais dont il y avoit maintenant le quart de retranché: que ie n'avois dis-ie que cette rente avec quatorze ou quinze mille francs, que j'avois mis entre les mains de quelques particuliers, & que c'estoit à elle à voir si elle voudroit se contenter d'un homme qui auroit voulu avoir vingt-mille livres de rente, pour les lui offrir, mais qui étoit assez malheureux pour en être bien éloigné. Je lui dis ainsi que j'avois plus de bien que ie n'en avois, puis que comme on peut voir, je lui mettois en ligne de compte que j'avois donné à Mr. de Saillant, & à la Jonchere, qui étoit néanmoins perdu; mais ie tachois à mettre seulement mon honneur à couvert, & lui auroit fait accroire ensuite que ie n'étois pas cause si l'on m'avoit fait banqueroute. C'est ainsi que l'amour avoit troublé ma raison, & ie puis dire que ie ne me connoissois plus moi-même.

Cependant ma proposition plut à la Demoiselle, à qui ie promettois d'ailleurs de lui faire don de toutes choses. Ainsi comme elle ne dépendoit que d'elle même, car elle n'avoit qu'une mere, qui faisoit tout ce qu'elle vouloit, nôtre mariage fut bientôt arresté. Le bruit s'en étant repandu dans la Province, nous en reçûmes les complimens de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans le voisinage, & la fille ne doutant plus que ie ne fusse bien-tôt son mari, m'accorda de petites libertez, qui n'aloient point contre son honneur, & qui servirent à me rendre si amoureux, qu'il m'arriva des choses que la bienseance veut que ie ca-

che, mais qui lui firent croire que ie n'étois pas si vieux que ie paroissois. Et effet, il n'en fut pas arrivé davantage à un jeune homme, & encore auroit il falut qu'il eût été pervenu d'une aussi forte passion que moi. Je dis cela pour faire voir que les filles ne disent pas toûjours ce qu'elles pensent, car quoi que celle ci se fût aperçuë souvent de pareille chose, elle ne m'en témoigna iamais rien, iusques à un certain jour, & Dieu le permit afin que je ne la rendisse pas malheureuse, & que je ne me le rendisse pas moi même. Nous estions à Vespres, & sa devotion l'aiant portée à ne s'en pas contenter, & à vouloir entendre Complies, comme ce vint à l'hymme qui s'y chante, elle me dit à l'endroit de (*ne polluantur corpora*) que je prisse garde que cela ne m'arrivât plus. Je fus surpris de la trouver si sçavante, & lui ayant demandé qui luy en avoit tant apris, elle commença à rougir, & fut fort embarrassée. Plus ie lui vis de confusion, plus ie crus qu'il y avoit quelque mistere là-dessous, & comme ie ne voulois point qu'une fille en sçut tant, & encore une fille dont ie pretendois faire ma femme, je lui dis tout resolument que ie voulois qu'elle m'aprit qui l'avoit si bien instruire. Elle me dit avec la plus grande ingenuité du monde, qu'estant un jpur chez un de ses parens, qu'elle me nomma, & qui estoit pourtant marié, il l'estoit venu trouver à son lit, où sa brutalité l'avoit mené si loin, qu'elle avoit apris des choses qui lui étoient inconnuës auparavant. C'en étoit assez me dire pour me faire juger que cet homme en avoit été amoureux, & come il étoit dans une grande fortune, & que ie lui voyois mille égards pour lui, j'attribuay à reconnoissance, ce qu'elle avoit toûjours rejettée sur la reflexion qu'elle disoit faire qu'elle en pouvoit avoir besoin. En un mot ie devins jaloux, ou pour mieux dire, je crus que ie n'aurois que ses restes, en quoi ie dois rendre ce temoignage à la verité, que ie faisois un

tort préjudiciable à cette fille, qui estoit une personne encore plus vertueuse, qu'elle n'estoit belle. Quoy qu'il en soit, quoy que le jour fût pris pour nous marier, je montai à cheval sous pretexte d'aller donner ordre à quelque chose, & lui ayãt écrit une lettre fort ample, où l'amour & la jalousie avoient tantôt le dessus l'un de l'autre, je la finissois en lui assurant que je l'aimois toûjours, mais que je ne serois jamais son mari. Monsieur & Madame de ∴· voyans un si grand changement, & ne sçachant pas ce qui en estoit cause, firent ce qu'ils purent pour nous raccommoder; mais outre que son dépit ne luy permît pas d'écouter cette proposition, ma delicatesse fit le même effet, tellement que je les priay de ne pas essayer davantage une chose à laquelle ils ne reüssiroient pas quand il n'y auroit que moi de qui elle dépẽdroit. Si j'eusse eu affaire à une fille fort interessée, elle m'eut demandé de grands dommages & interests, & sans doute j'y eusse été condãné, mais traitant la chose fierement, & comme doit faire une personne de condition, non seulement elle s'abstint de ces vilenies, mais me renvoya encore tout ce que je lui avois donné. Je ne le voulus pas reprendre, & dis à celui qui venoit de sa part, qu'il n'avoit qu'à remporter ces bagatelles, & que je les donnois de bon cœur à une personne que j'avois tant aimée. Mais quoy qu'elles valussent bien deux ou trois cens pistoles, elle ne les voulut jamais prendre, & me les renvoya pour une seconde fois, avec ordre de les laisser à Mr & à Madame de ∴· en cas que je m'obstinasse à les lui renvoyer.

Voilà de quelle maniere finit cette affaire, laquelle je me serois repenti plusieurs fois d'avoir manqué, si j'eusse eu beaucoup de bien, pour mettre cette fille à son aise. Mais ma raison venant au secours de ma jalousie, qui peut estre auroit esté trop foible contre mon amour, j'envisageay toutes les suites qu'auroit eu ce mariage, & sur tout l'etat

où j'aurois laissé une femme, & des enfans, venant à mourir. Quoy qu'il en soit, Dieu a tout fait pour le mieux, & cette personne avoit trop de merite pour rencontrer si mal. Cependant à moins que de vouloir finir mes jours chez Monsieur & Madame de .·.· je crus que je devois m'en retourner, & cóme ils avoient encore l'honêteté de me vouloir retenir à toute force, je fus obligé de leur dire que j'avois des affaires qui m'apelloient indispensablement à Paris Ils virent bien que ce n'étoit qu'un pretexte, c'est pourquoi sans faire semblant de rien, ils firent cacher la selle de mes chevaux, si bien que quand mes valets les voulurent seller, ils me vinrent dire qu'il leur étoit impossible, à moins que je ne les leur fisse rendre. Je n'en parlay que par maniere d'aquit, voyant bien qu'il seroit inutile, & tout ce que je leur demanday fut de me dire cóbien donc ils vouloient que je fusse encore de tems chez eux. Ils me dirent huit jours, & il falut bien m'y resoudre, puis que je ne pouvois faire autrement. Je crois pour moi qu'ils avoient une revelation de ce qui devoit arriver, & ils vouloiét sans doute que je fusse de la nôce malgré que j'en eusse. Cependant ce ne fut pas de la mienne; mais bien de celle de leur fille, qui aprés tout ce que je viens de dire, a esté encore si heureuse, qu'elle a trouvé un mari qui l'a mise fort à son aise, & ce qui est de plus difficile à croire, qui ne l'aime pas seulement, mais encore qui l'adore. J'estois sur la fin de mon terme, & je croyois déja de m'en aller le lendemain, lors que sur les trois ou quatre heures de l'aprés dînée, on vint dire à Mr. & à Madame de .·.· qu'un Gentilhomme inconnu demandoit à leur parler. Ils répondirent à celuy qui leur annonçoit cette nouvelle, qu'on n'avoit qu'à le faire venir, à quoy ayant obéy, nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle maniere, que je le pris d'abord pour un Etranger. Je ne me trompois pas, il étoit Suisse, & nous le con-

dans un lieu, où les François faisoient scrupule de prendre une femme, comme il n'avoit pas tant de penchant qu'eux à croire le mal, il s'étoit mis en teste que tout ce qui se pouvoit dire d'elle, n'estoit que médisance: que quand même il en seroit quelque chose, il sçavoit bien qu'une pauvre fille étoit foible d'elle-même, qu'aussi ce n'estoit pas pour rien, qu'en son païs une femme qui manquoit à son honneur, estoit bien plus criminelle qu'une fille : qu'il ne faloit pas que l'on crût que ce fût à cause qu'ayant un mary qui pourvoyoit à toutes ses necessitez, il ne lui étoit pas permis d'y joindre le ragoût d'un amant, mais parce qu'ayant dû prendre une vigueur d'esprit dans la societé de l'homme, qu'elle ne pouvoit pas avoir d'elle même, on jugeoit que la faute qu'elle avoit faite, ne venoit que d'un libertinage, auquel il ne pouvoit y avoir d'excuse.

Il dit encore beacoup de choses pour prouver que tout ce que pouvoit faire une fille, devant que d'estre mariée, n'estoit qu'une bagatelle, & entr'autres que nous commencions nous-mêmes à revenir de cette erreur, témoin ce que faisoient tous les jours de fort honnestes gens dont le nombre étoit si grand, qu'il auroit trop d'affaires, s'il les vouloit specifier par le détail : qu'il se contenteroit donc d'en nommer deux ou trois, qui étoient de leur connoissance, comme pouvoient être le Comte du Bours, Colonel de cavalerie, St. Quentin, & Monfabés: que le premier avoit épousé une femme qui avoit un enfant de son propre pere, le second la maîtresse du Duc d'Epernon, & le troisiémé une fille, dont l'avanture estoit si publique, qu'elle avoit esté même jusques au Parlement; qu'on ne pouvoit disconvenir que les deux premiers ne fussent d'honnestes gens; & que si l'autre n'avoit pas cette reputation, ce n'estoit pas à cause de son mariage, mais parce que de lui-même il ne valoit pas grand' chose: que si des François, il

vouloit passer à ceux de sa Nation, il soit obligé de s'arrester presque sur tous ceux qui avoient des femmes: que Mr.Stoup avoit pris la sienne dans un lieu, où il avoit pu rendre témoignage par lui même, qu'elle n'avoit pas la vertu en recommandation; que neanmoins on sçavoit bien l'estime où il étoit, non pas seulement parmi eux, mais encore parmi nous, & même auprés du Roi, qui l'avoit comblé de biens, & d'honneur: que Madame Stoup non plus n'en étoit gueres moins estimée, quoy qu'il tombât d'accord que cela étoit un peu problematique. Quoi qu'il en soit, que nos Dames ne lui en faisoient pas moins de caresses, qu'elle étoit toû ours parmi un tas de Duchesses, & de femmes de la premiere qualité: que Madame Renold femme d'un Capitaine aux Gardes Suisses, étoit sur le même pié, quoi qu'elle eût fait dire la même chose d'elle, devant que d'estre mariée; qu'ainsi tout bien consideré, tant de delicatesse n'étoit bonne que pour les visionnaires.

Mr. & Madame de ......, furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, & aprés un discours si bien arrangé, & si persuasif, ils jugerent que si le malheur lui venoit d'être cassé, il avoit du moins assez de talēt, pour devenir un habile Avocat. Ainsi n'ayant garde de refuser un gendre de sa trempe, puis qu'il ne s'ē trouvoit pas tous les ours de semblables, ils lui donnerent leur consentement, sans vouloir d'autre assurance de ce qu'il étoit, que sa parole. Comme c'étoit une grande grace qu'ils lui faisoient, il leur en fit des remercimens proportionés à l'opinion qu'il en avoit; cependant il se presenta une petite dificulté, avant que de pouvoir conclure la chose, il demanda qu'ils la reçûssent dans leur maison, afin de la pouvoir épouser dans un endroit plus honorable, que celui où elle étoit. Mais eux ayāt peur que ce ne fût un pretexte pour la remettre sur leurs bras, s'en défendirēt le mieux qu'ils purent, tellement que cela eût été capable

de faire tout échoüer, si m'ayant communiqué cet entretien, je ne leur eût remontré, qu'ils pouvoient prendre de certaines mesures, qui ne leur permettoient pas de douter de sa sincerité : qu'il faloit l'obliger d'acheter une terre dans leur voisinage, & que s'il faisoit ce pas-là, c'étoit une marque qu'il n'y entendoit point de finesse. Je croyois leur donner un bon expedient, mais ils me dirent qu'ils aimeroiét mieux payer toute leur vie la pension de leur fille, que d'avoir jamais de tels gens pour voisins : qu'ils allassent acheter du bien, s'il vouloiét, prés du Comte du Bourg, qui étoit à quinze ou vingt lieües de là, & qu'estant les uns & les autres de même confrairie, ils n'auroient rien à se reprocher. Comme je vis cela, je leur dis qu'ils ne s'amusassent donc point à faire une difficulté sur la pointe d'une aiguille, qu'il faloit risquer quelque chose dans une pareille affaire, & que quand même ce qu'ils craignoient arriveroit, il n'y avoit pas un si grand inconvenient, qu'ils s'en dussent beaucoup mettre en peine: que quand ils auroient fait venir leur fille chez eux, & que l'homme leur manqueroit de parole, ils seroient toûjours les maitres de la renvoyer dans le Couvent: que pour une crainte sans doute mal fondée, je ne leur conseillois pas de manquer une chose si avantageuse, qu'ils en auroient regret toute leur vie; & qu'en un mot, ils devoient chercher à quelque prix que ce fût de se décharger d'un fardeau si pesant.

Il n'y avoit pas le mot à dire à cela, ainsi Mr. & Madame de . . . . . s'étant rendus à mes raisons, ils me dirent que puis que ce n'étoit qu'à ma consideration qu'ils vouloient bien risquer quelque chose, il faloit qu'au lieu de m'en retourner à Paris, comme je faisois mon compte, je demeurasse avec eux jusques à ce que l'afaire fût entierement concluë. Il ne fut pas necessaire de me faire une grande violence pour m'y faire resoudre, outre que dans une pareille occasion, on a coûtume entre pa-

rens de s'assembler, je me faisois un plaisir de voir si nôtre Suisse seroit aussi contẽt le lendemain de ses nôces, qu'il le paroissoit maintenant. Ainsi leur ayãt assuré que j'estois disposé à suivre leurs ordres & qu'ils n'avoient qu'à commander, ils m'emmenerent à Paris dans leur carrosse, & nous fûmes chercher l'épousée, laquelle dans l'esperance qu'elle avoit de sortir du Convent, avoit pris tellement soin de sa personne, que nous la trouvâmes belle comme le jour. Nôtre amoureux qui avoit pris la même voiture que nous, nous fit cent contes en venant de la même force que ceux qu'il avoit faits à Mr & à Mad. de ∴∴ en particulier, & j'avoüe que quelque connoissance que j'eusse des gens de son païs, je ne les aurois jamais crus, si je ne les eusse entendus de mes propres oreilles. Cependant pour nous faire voir qu'il étoit de bõne foy, il nous pria avant que de décendre en nulle part, de vouloir se mettre en son hôtellerie, & ayant fait monter son beaupere, & sa belle mere avec lui, il leur ouvrit une cassette, de laquelle il tira un billet de cinquãte mile frãcs sur la Caisse des emprũts, il voulut aussi que j'en eusse la vûë, & me l'aporta dãs le carrosse, d'où je n'étois pas décendu, parce qu'il m'avoit pris un certain mal, fort semblable en apparẽce à la goute, mais qui pourtant ne se trouva rien le lendemain.

Nous demeurâmes huit jours à Paris, devant que de nous en retourner pour conclure ce mariage, & cependant Mademoiselle de ∴∴ reçût tant de presens, de son amoureux, que je me dis mille fois qu'il n'y avoit que bonheur & malheur dans le monde. En effet, une fille qui auroit vécu comme un honnéte fille est obligée de faire, & qui auroit eu d'ailleurs beaucoup de bien, auroit été trop heureuse de trouver le parti qu'elle rencontroit. Il n'avoit pas plus de vingt-huit à trente ans, & comme il avoit bien dit, sa cõpagnie valoit du moins une bonne terre. C'estoit uue compagnie aux Gardes, & il en tiroit tous lee ans vingt-quatre mille frãcs,

D'abord qu'il se fut fait connoître pour un homme de consequence, j'eus envie de lui rendre un bon service, il nous avoit redit plusieurs fois en venant, qu'il n'en auroit pas plus méchante opinion de sa femme pretenduë, pour la trouver dans un lieu si suspect. Afin de l'entretenir dans cette bonne pensée, je me ressouvins de la pommade que j'avois trouvée chez les filles de la Reine, & dont j'ay parlé ci-dessus, ainsi je fis tous mes efforts pour en avoir de pareille; mais la fortune qui avoit voulu que j'en trouvasse lors que je n'en avois point de besoin, fit que je n'en trouvay point, lors que j'en avois tant affaire. Mais Mademoiselle de .... avoit été, graces à Dieu, en trop bonne école, pour ignorer aucune chose. Si elle ne sçavoit pas ce secret elle en sçavoit un autre, qu'elle mit en usage, & avec des coquilles d'œuf, elle repara si bien tout le desordre qu'il pouvoit y avoir à son fait, que quãd son mari l'eut épousée, il se releva tout exprés pour nous venir avertir, qu'il avoit eu raison de nous dire tout ce qu'il nous avoit dit tant de fois. Nous le congratulâmes sur sa bonne avãture, & il en fut si charmé, qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eut pour elle, si bien que nous pûmes dire que s'il y avoit de bons maris, c'étoit sans doute parmi les Suisses qu'il les faloit aller chercher.

Toute la Province fut fort étonnée de ce mariage, sçachant l'histoire de la Damoiselle, laquelle avoit trop fait de bruit pour estre ignorée de personne. Cependant chacun sous pretexte de la venir congratuler, vint pour observer la contenance du mari, mais on ne vit point que pour être cocu, il fist une autre figure que les autres. Pour ce qui est de la nouvelle mariée, elle dit à celles qu'elle connoissoit seulement mediocrement qu'il ne faloit pas qu'elles s'étonnassent si son mari paroissoit si satisfait, que les gens de son païs étoient des dupes, & qu'il estoit encore trop heureux pour un Suisse. Beaucoup qui avoient peut-être besoin de

rencontrer des gens qui fussent d'aussi bonne foy que lui, envierent son bonheur, sur tout quand on lui vit un carrosse magnifique, avec un train où rien ne manquoit. La Demoiselle que j'avois pensé épouser, n'étoit point encore venuë, quoi qu'elle fût des amies de la maison, & j'entédois dire quelquefois à Mr. & à Madame de.. ..... qu'ils s'en étonnoient. Mais pour moy je ne m'en étonnois pas, j'en sçavois à peu prés la raison, & comme elle avoit apris que j'avois esté non seulement des nôces, mais que j'estois encore dans le logis, elle n'y auroit jamais mis le pié, j'entens tant que j'y eusse demeuré, si une personne de qualité du païs ne l'y eût amené, sans lui dire où elle l'amenoit. Elle se trouva donc tout d'un coup dans le Château, sans sçavoir où elle estoit, mais n'estant pas long tems sans se reconnoistre, elle lui témoigna le chagrin qu'elle lui faisoit. Cette Dame lui donna de méchantes excuses, & comme il étoit desormais trop tard pour reculer, elle fut obligée de la suivre. Jamais je ne fus si surpris que quand je la vis, comme je connoissois son humeur, je jugea bien qu'on lui avoit fait violence, cependant mes blessures n'étant pas si bien gueries, qu'elles ne saignassent encore, je ne pus jetter les yeux sur une personne que j'avois tant aimée, & que j'aimois peut-être autant que jamais, sans me sentir le cœur tout émû. Je souhaittay mille fois d'avoir été Suisse, pour ne pas avoir tant de delicatesse, & enfin j'étois si prêt à faire de nouveles folies, que pour peu qu'on m'y eût poussé, j'aurois succombé assurémét à la tentation. Mais quelqu'un ayant été assez indiscret pour en parler en sa presence, elle se leva le visage plein de dépit, & sans répondre un seul mot, elle sortit de la chambre, & fut se promener dans le Jardin. Cela fut cause que personne n'osa plus en ouvrir la bouche, & s'en étant retournée dés le jour même, elle nous sauva à l'un & à l'autre un peu de confusion.

Les noces étant achevées, je m'en retournai à Paris & ressemblant à ces filles de joie qui ne demeurent jamais trois mois en un même endroit, je fus loger auprés de St. Paul chez un Baigneur. C'étoit un petit homme fort adroit, & qui eût bien fait quelque chose s'il eût voulu, mais il étoit si débauché, qu'il n'y avoit rien de même, sur tout au jeu, où il perdoit en une heure tout ce qu'il pouvoit gagner en un mois. C'estoit, à ce que je pus juger, la faute de sa femme, laquelle au lieu de le retirer doucement de sa débauche, ne s'amusoit qu'à crier aprés lui, si bien que ne haïssant rien tant que sa maison, il ne s'y trouvoit que le plus rarement qui lui estoit possible. Je le connoissois pour l'avoir vû garçon de Dupin, qui demeuroit dans la ruë St. Antoine, lequel étoit du même métier, & où j'avois logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois. Beaucoup de gens de qualité y demeuroient aussi, & pendant que j'y étois, il y arriva une avanture laquelle surprit bien du monde, & qui, à mon avis, surprendra tellement le lecteur, qu'il aura peine à y ajoûter foi. Mais je le prie, avant que de juger temerairement, de vouloir s'informer de la verité, Dupin est encore en vie, & les gens dont j'ay à parler, apartenoient à des personnes de si grande consideration, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers; ainsi l'on peu sçavoir d'eux, si j'auray rien dit que de veritable : Cependant je ne blâmeray point leur incredulité jusques-là, & la chose me paroit à moi-même si extraordinaire, que quoi que j'en aye esté témoin, j'en dementirois mes yeux, s'il étoit possible. Il y avoit deux personnes de condition qui estoient extrémement amis, l'un étoit le Marquis de Ramboüillet, frere aîné de Madame la Duchesse de Montausier, l'autre le Marquis de Precis aîné de la Maison de Nantoüillet, dont il y a eu un Chancelier, lequel étoit en si grande faveur sous le regne d'un de nos Rois, qu'il obligea

son Maître, dont il gouvernoit l'Etat avec une autorité absoluë, de demãder pour lui le Chapeau de Cardinal Ces deux hommes qui alloient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des affaires de l'autre mõde, aprés plusieurs discours qui témoignoient assez qu'ils n'estoient pas trop prevenus de tout ce qui s'en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit en viendroit apporter des nouvelles à son compagnon, & s'étant touchez dãs la main, pour signe qu'ils se ressouviendroient de leur parole, ils cesserent cet entretien, pour en commencer un autre, qui étoit sans doute moins serieux. Deux ou trois mois se passerent sans qu'ils songeassent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avoiẽt dit: cependant le tems qu'on va à l'armée étant venu, le Marquis de Ramboüillet parti pour la Flandres, pendant que Preci arresté par une fievre maligne demeura chez Dupin où il logeoit. Au bout d'un mois ou cinq semaines sur les six heures du matin, voilà tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit du Preci, & s'estant tourné pour voir qui ce pouvoit estre, il apperçût le Marquis de Ramboüillet en buffle, & en botte. Il lui voulut sauter au cou pour lui témoigner la joie qu'il avoit de son retour, mais le Marquis de Ramboüillet reculant deux pas en arriere, lui dit que ces caresses n'étoient plus de saison, qu'il ne venoit que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille, en telle & telle occasion; qu'il n'y avoit riẽ de plus vray que ce que l'on disoit ici de l'autre monde, c'est pourquoi il devoit songer à vivre d'une autre maniere qu'il ne faisoit: qu'il seroit tué à la premiere occasion, ainsi qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Je n'ay que faire de dire que ce discours surprit le Marquis de Preci, il est aisé de se l'imaginer sans que je le die; cependant ne pouvant croire encore ce qu'il entendoit, il s'élança hors de son lit pour embrasser son

ami, qu'il croyoit le vouloir abuser. Mais il n'embrassa que du vent, & Ramboüillet voyant qu'il étoit incredule, lui montra l'endroit où il avoit reçu le coup, qui étoit dans les reins & d'où le sang paroissoit encore couler. Aprés cela il disparut, & laissa Preci dãs une frayeur plus aisée à s'imaginer, qu'à décrire. Il se jetta en même-tems à bas de son lit, & non content d'apeller son valet de chambre, qui étoit couché dans une garderobe, il reveilla toute la maison par ses cris. L'ayant entendu comme les autres, je me levay pour voir ce que c'étoit, & étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venoit de voir, & nous attribuâmes cette visiõ à l'ardeur de sa fievre, qui lui duroit toûjours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il faloit qu'il eut révé cela, mais il fut au desespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, & pour nous desabuser nous conta toutes les circonstances que j'ay rapportées. Il eut beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans nôtre pensée, jusques à ce que la poste de Flãdres fut arrivée. Mais la nouvelle étãt venuë de la mort de ce Seigneur, avec toutes ses circonstãces, lesquelles se raportoient à ce que nous en avions oüi, nous commençâmes à croire qu'il en pouvoit bien être quelque chose. Cette nouvelle s'étant répanduë dans Paris, on crut que c'étoit un conte que l'on faisoit à plaisir, & chacun étant bien-aise de s'en éclaircir, je reçûs plus de cẽt billets, & autant de visites de mes amis, & qui me sçachant logé dans la même maison s'imaginoient que je serois plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoy que je leur puisse dire, il leur resta toûjours un certain soupçon, qu'il n'y avoit que le tems qui pût dissiper. Cela dépendoit de ce qui arriveroit à Preci, lequel estoit menacé, comme je viens de dire, de perir à la premiere occasion ; ainsi chacun regardoit son sort comme le denoüement de toute la piece ; mais il confirma

bien-tôt tout ce qui se disoit, les guerres civiles étant survenuës, il voulut aller au combat de St. Antoine, quoy que son pere & sa mere qui aprehendoient la prophetie, se jettassent, s'il faut ainsi dire, à ses piés pour l'en empescher, il y fut tué au grand regret de toute sa famille, qui le voyoit plus propre à soûtenir l'honneur de sa Maison, que celuy qui luy devoit succeder. En effet, il n'eût pas épousé comme lui une femme sans naissance, & sans bien, & qui si l'on en croit la médisance, a un peu fait parler d'elle. Mais c'est la destinée de toutes les Maisons d'avoir des gens qui terminent l'éclat où elles peuvent estre, & il n'est pas le seul qui ait fait une folie, ce qui neanmoins ne l'excuse pas.

Mais pour revenir à mon nouvel hôte : sa femme m'ayant fait des plaintes de son jeu, je lui en parlay, en me faisant la barbe, mais il estoit si incorrigible, qu'au lieu de me croire, moy qui avois assez d'experience pour lui dire ce qui lui convenoit, il me fit réponse qu'il gagnoit plus qu'il ne perdoit : qu'il ne joüoit qu à la paume où il sçavoit bien faire ses parties, & que lui qui ne beuvoit point, il faloit bien qu'il se divertit à quelque chose. Je luy dis que ces discours n'estoient bons que dans la bouche d'un homme qui auroit eu dix mille livres de rente ; mais que pour lui qui étoit chargé de famille, & qui étoit obligé de gagner sa vie, il ne faloit pas qu'il parlât de la sorte : que quand il ne perdroit point, dont on ne convenoit pas, neanmoins toûjours étoit-il sur qu'il perdoit son temps, qui estoit une chose de plus grande consequence qu'il ne pensoit pour un homme comme luy, à qui l'assiduité estoit si necessaire : que sans cela il ne devoit jamais esperer de faire fortune : que ce que je lui en disois n'étoit que pour son profit ; qu'il étoit en âge de connoistre le bien & le mal, & que c'étoit tant pis pour lui s'il n'en profitoit. Cela en demeura là à ce coup, & ayant

toûjours continué à faire la même vie, sa femme vint un jour comme une desesperée me prier d'avoir pitié d'elle, qu'il estoit dans un jeu de paume tout proche, où il perdoit beaucoup d'argent, & qu'aprés la bonté que j'avois euë, si je vouois encore avoir celle de lui aller dire de ne plus joüer, j'empêcherois qu'il n'en perdît davantage. Je n'aimois gueres à mettre le pié dans ces sortes d'endroits, sur tout depuis que j'estois d'un âge à ne plus joüir de ces sortes de plaisirs, que j'avois autrefois assez aimés; mais le jeu de paume n'étant qu'à trois pas de chez moi, je m'y en fus comme si c'eût été sans dessein, & je vis un homme qui joüoit si mal, que quoi qu'il y eût vingt ans que je n'eusse manié raquette, je lui aurois encore donné beaucoup d'avantage. Je fis ce que sa femme m'avoit dit, & n'ayant osé m'en dedire, je le fis revenir au logis. Le lendemain étant venu à mon lever, je lui dis que je ne m'étonnois pas s'il m'avoit tant parlé de son jeu, que ce n'étoit qu'une mazette & que je parierois bien que tout vieux que j'étois, je le gagnerois bien encore, si je voulois m'en donner la peine. Il me dit qu'il me donneroit demi trente, si je vouois, & ayant envie de luy faire voir qu'il n'étoit qu'une bête, je le pris au mot. Je m'en fus donc dãs le jeu de paume tout en robe de chambre comme j'étois, & lui ayant dit que je ne joüois pas pour peu d'argent, je l'obligeai à porter tout celui qu'il avoit dans sa maison. Nous nous mismes donc à jouër dix pistoles en huit jeux, & n'en aiant pris que ce que je voulu bien lui laisser prendre, il me demanda si je voulois bien lui donner sa revanche à quinze. Je lui dis que non, parce que je serois encore trop fort, mais que s'il vouloit jouër le paroli, j'offrois de le jouër but à but. Il fut ravi de ma proposition, & ayant mis vingt pistolles sous la corde, il en fut encore aussi bõ marchand que la premiere fois. Il fut bien surpris d'avoir déja perdu trente pistolles, & en ayant encore

autant dans sa bourse, il me pria de lui joüer son tout. Je luy dis que je voulois bien, & que je luy donnerois quinze. Il crut que c'estoit que je ne voulois point emporter de son argent, ainsi estant tout joyeux d'avoir affaire à un homme qui avoit tant de generosité, il fit plusieurs sauts par dessus la corde, en quoi il exceloit beaucoup mieux qu'à la paume: Mais sa joye ne fut pas de longue durée, comme j'avois peur de me fatiguer, je ne faignis plus mon jeu, & la partie s'étant bien-tôt terminée à mon avantage, je ramassai les soixante Loüis, & le laissay bien confus.

Il me pria de n'en rien dire à sa femme, je le lui promis, mais sans dessein de lui tenir parole. Car je voulois qu'elle prît plaisir à la peine où je prevoïois bien qu'il alloit estre, pour n'avoir plus d'argent chez-lui. En effet, je ne fus pas plutôt retourné, que je lui dis que je venois de trouver le secret de rendre son mari sage à l'avenir, que j'estois bien trompé, si aprés la faute qu'il venoit de faire, il luy arrivoit de joüer de sa vie: que je l'avois dépoüillé nû comme la main, que je lui avois gagné soixante Loüis, & là dessus lui contant de quelle maniere la chose s'estoit passée, j'ajoutay que mon dessein n'étoit pas d'en faire mon profit: que ce que j'en avois fait n'étoit que pour lui faire voir qu'il n'étoit qu'une dupe, & pour le rebuter du jeu: que je lui rendrois à elle les soixante Loüis, mais que je voulois qu'elle me promit qu'elle ne lui en parleroit, que quand je lui en donnerois la permission. Elle me remercia, comme le service que je lui rendois le meritoit. Cependant ses pleurs que le commencement de mon discours avoit fait naistre, ne secherent que lors qu'elle eut vû des effets de mes paroles par la restitution que je lui fis de son argent. Quand elle l'eut serré, elle commença à rire: & me dit qu'elle lui laisseroit tirer la langue d'un pié de long, devant que de lui donner aucune chose: qu'il pouvoit chercher où il

voudroit dequoi nourir ses enfans, qui étoient en grand nombre, & elle tint parole si exactement, que la maison fut sans pain un jour ou deux, chacun refusant de rien prester à son mari à cause de la debauche où il estoit. Comme je le voyois tous les jours dans une étrange embarras, je pris sujet de là de lui faire une nouvelle correction. La misere où il étoit, la lui faisoit recevoir avec plus de soûmission qu'il n'avoit fait la premiee fois; cependant cela m'atira un facheux compliment, dont je me trouvay la dupe. Il me pria de lui prêter dix pistoles, & je ne les luy pus refuser aprés lui en avoit gagné soixante. Car en le faisant, il eut falu que je lui eusse dit que je les avois renduës à sa femme, ce que je ne voulois pas faire. Ce compliment fut suivi d'un autre de même nature à quelques jours delà, & comme j'y étois embarqué, & que d'ailleurs c'étoit pour les necessités de la maison, je fus encore assez fou, que de lui donner ce qu'il me demandoit. Sur quoy il faut que j'avouë que ce qui me le fit faire, fut que je cônsideray qu'ayant remis un fonds entre les mains de sa femme, mon argent seroit toûjours prest, dés le moment que je lui voudrois faire part de ce que j'avois fait. Enfin il me tira quarante Loüis comme cela à quatre diverses fois, & toute la precaution que je pris avec lui, fut de lui faire faire un billet. Cependant il n'y avoit point de jour qu'il ne me promit d'estre sage toute sa vie, & en effet il y eut quelque changemét dans sa conduite, soit que le besoin qu'il avoit de moi, l'obligeât à dissimuler, ou qu'éfectivement la perte qu'il avoit faite fut trop recente, pour ne la pas avoir encore devant les yeux. Quoi qu'il en soit, sa femme le trouvant tout chāgé, m'en rendoit graces chaque jour, convenant qu'elle m'avoit une si grande obligation, qu'à moins que d'une ingratitude épouvantable, elle ne pourroit jamais l'oublier. Je lui dis la somme que je lui avois prestée, dont je lui fis

voir l'employ à des choses necessaires dans son menage, à qui elle ne me répondit rien, sinon que j'avois trop de bonté.

Cependant comme tout le monde ne se connoit pas à Paris dans une même maison, il se trouva que sous ma chambre il y avoit un homme de logé, qui faisoit bonne figure, mais qui vivoit dans un si grand desordre, que quoi qu'il eut du bien, il étoit le plus souvent sans un sou. Ayant oüi dire à mon valet de chambre, que j'avois gagné la veille deux cens pistoles au tric trac, ce qui étoit vray, il resolut de m'assassiner, & ayant communiqué son dessein à un valet qui estoit à luy depuis long-temps, celui-cy se chargea de faire le coup. Il s'y prit fort adroitement pour y réüssir. Comme il estoit toûjours avec mon valet de chãbre, il épia le temps que ie serois sortis, & sous pretexte de venir causer avec lui il s'aprocha de ma fenestre, & cassa une vitre à l'endroit où elle se fermoit. Il fit semblant que cela lui étoit arrivé par megarde ; & disant qu'il n'y avoit qu'à coler du papier à la place, afin qu'il n'en vint point de vent, il en fut querir lui même, & tout ce qu'il faloit, si bien que ce fut lui qui en fut l'ouvrier. Il fit cela afin de pouvoir ouvrir ma fenestre par dehors toute & quantes fois qu'il voudroit, car ce n'étoient que de simples chassis de verre, & ils n'avoient point de volets, comme les croisées. Ayant ainsi disposé son afaire, il convia le lendemain mõ valet de chambre d'aller au cabaret, & faisant le genereux, il le regala depuis trois heures aprés midy jusques à dix heures du soir. Mon ordinaire étoit de me retirer toûjours fort tard, cependant m'estant arrivé ce jour là de revenir de meilleure heure que de coûtume, je fus surpris de ne point voir mon valet de chambre, & demandai si on ne l'avoit point vû. On me dit qu'il étoit sorti incontinent aprés moi, & ayant envie de me coucher, je me fis deshabiller par un grand laquais que j'avois

Comme j'étois prêt de me mettre au lit, mon valet de chambre arriva, & ie m'informay de lui d'où il venoit, & pourquoy il se retiroit si tard. Il me demanda pardon, me dit qu'ũ de ses amis l'étoit venu prier à souper, & que croyãt que ie ne me retirois pas plutôt que de coutume. Il s'étoit arrêté avec lui, mais que cela ne lui arriveroit plus. Je n'ay iamais été méchant maître, & depuis que ie suis au monde, il ne m'est iamais arrivé de battre aucun valet. Ainsi ne lui ayant pas dit grand-chose, je me couchay, & m'endormis incontinent. Il en fit de même, & ce fut de si bõ sommeil, que j'eus de la peine à le reveiller, comme ie le vais dire. Sur la minuit le valet qui avoit cassé ma vitre monta à côté de ma chambre, & comme il y avoit une fenestre sur l'escalier, qui n'étoit éloignée de la mienne que de quatre ou cinq piés tout au plus, il mit une plãche qui repondoit de l'une à l'autre, à la faveur de laquelle il vint casser le papier qu'il avoit mis. Ce papier cassé, il foura le doigt avec lequel il ouvrit ma fenestre, & s'estant glissé dans ma chambre, il fut pour ouvrir la porte à deux ou trois marauts comme lui, qui le suivoient. Par bonheur mon valet de chambre qui couchoit à trois pas de moi sur un baudet, l'avoit fermée aux verroüils, tellement qu'ayant tiré le pene, sans songer à les ouvrir auparavant, la porte fit du bruit, & me réveilla. Je crus comme nous estions beaucoup de personnes logés dans la maison, que c'étoit quelqu'un de ma cõnoissance qui y ayant trouvé la clef, avoit voulu entrer pour me donner le bon soir. Ainsi je demandai d'abord qui c'étoit, mais personne ne m'ayant répondu, j'apelay mon valet de chambre qui ronfloit de tout son cœur. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller, cependant le bruit que ie faisois ayant fait peur à ceux qui estoient dehors. & à celui qui étoit déja dedãs, celui-ci qui sçavoit tous les coins, & tous les recoins de la chambre, se cacha dans la cheminée, & les autres se sauverent

par dessus le toit de la maison. Pour ce qui est du maitre, il se tenoit à dix pas de sa porte, pour venir quãd il en seroit temps, mais voyant que son coup étoit manqué, il rentra chez lui, bien inquiet comment son valet se tireroit de cette avanture. D'abord que j'eus reveillé mon valet de chãbre, je luy dis d'aller voir à ma porte qui y étoit, car bien-loin de songer au peril que je venois de courir, j'étois toûjours au contraire dans l'erreur de croire que c'étoit quelqu'un de mes amis qui avoit voulu entrer. Mon valet s'étãt levé pour obeïr à mon commandement, ouvrit la porte, & m'ayant dit qu'il n'y avoit personne, il se vint recoucher, & je me rendormis. Pour ce qui est de lui, comme j'avois interrompu son sommeil, Dieu permit qu'il ne put reposer, tellement que celuy qui étoit dans ma chambre voulant se sauver, il fit du bruit, ce qui obligea mon valet de chambre de sauter en bas de son lit, & il me cria que je prisse garde à moi, & qu'il avoit entendu des voleurs. Ces paroles me firent peur, me ressouvenant de ce que j'avois oüi, avant que de me rendormir, & prenant mon épée que je faisois toûjours mettre auprés de moi, je luy demanday ce que c'étoit. Pendant cet intervalle il s'étoit aproché de la fenêtre, qu'il avoit trouvée ouverte, & voyant la planche qui étoit encore dessus, il la jetta dans la cour, de peur que quelqu'un ne s'en servant ne le vint ataquer par derriere. Il me dit ce qu'il venoit de faire, & qu'il faloit necessairement que les voleurs fussent entrés par là. Cependant il m'assura qu'il y en avoit encore quelqu'un dans la chambre, c'est pourquoi il me dit de deffendre la porte, pendant qu'il defendroit la fenestre. Je laisse à present à tous ceux qui liront ces Memoires, si le voleur qui entendoit tout ce que nous disions, passoit bien son temps. Il se reblotit dans la cheminée, faisant le moins de bruit qui lui étoit possible, mais il ne lui servoit de rien de se tant cacher, je dis à mon valet de chambre

de crier au voleur, & comme il étoit auprés de le fenestre, il répandit bientôt l'allarme dans la maison. Le voleur, ou plutost l'assassin, voyant qu'il ne pouvoit manquer d'estre pris, sortit de sa cache resolu de se faire tuër plutost, que d'attendre qu'on aportât de la lumiere. Mais comme nous tiriõs des estocades à tout hazard à droit & à gauche, mon valet de chambre luy donna un coup d'épée dans la cuisse, & sentant qu'il avoit blessé quelqu'un, il me dit de prendre garde à moi, mavertissant de ce qui luy étoit arrivé. Le voulcur ne s'étonna pas de ce que son sang se répandoit, & se precipitant plus que jamais sur son ennemi, il recût encore un coup dans le corps, mais qui ne l'empescha pas pourtant de joindre mon valet de chambre, avec qu'il commença à en venir aux prises. J'estois trop prés d'eux, pour ne pas entendre ce qui se passoit, cependant il ne me servoit de rien d'avoir une épée, ie n'osois m'en servir, de peur de blesser l'un au lieu de l'autre. Ainsi je me contétois d'exciter mon valet de chambre à prendre courage, lui disant que nous ne pouvions manquer d'avoir bientôt du secours. En effet, je commençois déja à entendre qu'on se remuoit dans la maison, & le bruit que l'on faisoit dans ma chambre les devoit faire sans doute encore hâter davantage. J'en avois beaucoup d'impatience, aussi mon valet avoit de la peine à être maitre de ce malheureux, à qui le desespoir dõnoit plus de forces, qu'il n'en avoit d'ordinaire. Mais en attendant qu'il nous vint quelqu'un, il mit toûjours mon esprit en repos, ne me disant qu'enfin il ne lui échaperoit pas, & qu'il le tenoit par la gorge. Il n'étoit pas necessaire qu'il me le dit, je l'entendis soufler dans ce même momẽt comme un homme qu'on étrangle, & c'étoit deja le commencement de la peine à laquelle il se devoit atendre vray semblablement. Cependant le baigneur, & sa femme estant montés, commencerent à heurter à ma porte, &

étant assuré que c'étoit eux, je leur ouvris. Ie jettay les yeux aussi-tôt sur celui que mon valet tenoit, & je fus fort étôné de voir que c'étoit un homme du logis, lequel je ne pouvois méconnoître, puis que je l'avois vû cent & cent fois. Le baigneur & sa femme furent aussi surpris que moi, mais celui qui le fut le plus, fut mon valet de chambre qui venoit de sortir d'avec luy du cabaret. C'ét pourquoi ne se souciant plus que je le susse, quoi qu'il me l'eut caché. Comment, mal-heureux, lui dit-il, c'estoit donc pour assassiner mon maistre que tu as fait tout ce que tu as pu cette aprés diné pour m'en ivrer, & tu croyois sans doute que ie dormois si fort, que je ne serois pas en état de le secourir. Ces paroles me firent voir que ie l'avois evité belle, sur tout aprés qu'on m'eut dit que c'étoit luy qui avoit cassé la vitre, ce qui me fit juger que c'étoit un coup premedité de longue main. Si j'eusse esté bien violent, ie lui aurois passé à l'instant mon épée au travers du corps. Mais comme si ce que ie voyois m'eût osté le sentiment, je paroissois interdit, ne faisois que dire au baigneur & à sa femme, s'il auroient jamais cru une telle chose. Ils levoient les épaules, & questionnant ce maraut, ie lui entendis dire par trois fois ces paroles, Ah! canailles une demie-heure plutôt c'en estoit fait. Je lui demanday ce que cela vouloit dire, mais il ne me voulut jamais l'expliquer. Tout ce que je pus comprédre, c'est qu'il avoit donné rendez vous plutôt à ceux qui s'en étoient enfuis par dessus les tuiles le vestige desquels l'on trouva dans le grenier sur un siege, où ils avoient mis les piés pour se sauver. Cependant son sang couloit le long de ma chambre, comme si l'on eut egorgé un boeuf, & ayant peur qu'il ne mourût entre mes mains, avant que d'etre interrogé, je dis à mon hôte d'aller querir le Commissaire. Il me fit reponse qu'il feroit ce que ie voudrois, mais que ie prisse garde à ne me pas embarquer dans une affaire qui me couteroit bien

de l'argent, que ie n'étois ni bleſſé ni volé,& que quand je ferois pendre ce miſerable, je n'en ſerois pas mieux. Ce conſeil étoit aſſez ſelon mon goût, d'autant plus que ie ne lui avois trouvé aucunes armes,& pour ſe juſtifier il alleguoit qu'il n'é vouloit qu'à mon valet de chambre,avec qui il diſoit avoir eu querelle au cabaret. En effet, comme c'étoit un ruſé coquin, il avoit eu quelques paroles avec lui, avant que de ſortir, afin que s'il eſtoit ſurpris en voulant faire ſon crime, il trouvât cette excuſe. Mais la vitre rompue il y avoit déja plus de trois jours, marquoit bien le contraire, & ſi je l'euſſe remis entre les mains de la Iuſtice, il auroit bien falu chanter autrement. Quoi qu'il en ſoit, je me laiſſay aller aux prieres du baigneur & de ſa femme, qui s'étoient jettés à mes piés pour me demander ſa grace, & ils en furent fachés enſuite, ayant eſté atrapés par ſon maiſtre, qu'ils découvrirent avoit eſté du complot.

Cette affaire s'étant terminée de la ſorte, je ſongeay à ſortir d'une maiſon où j'avois couru un ſi grand peril. Et ayant fait porter mes hardes dans un endroit où j'avois déja logé au fauxbourg St. Germain, je dis au baigneur qu'il nous faloit conter enſemble. Il me dit que le conte étoit plus aiſé à faire, que de me donner de l'argent, qu'il n'en avoit point, & qu'il me prioit de me donner patience. Je lui dis en riant que je voulois bien, mais que je n'atendrois pas long-temps, que j'avois rendu à ſa femme les ſoixante Louïs que ie luy avois gagnés, & que ſi nous ne lui en avions rien dit, c'eſt que nous avions été biẽ aiſes qu'il eût un peu de peine, afin qu'il ſe pût degouter du jeu. Il me remercia un milion de fois de cette grace,& ie puis dire que je le crois de tres-bonne foy. Auſſi apella-t-il ſa fẽme dãs le même moment, pour luy dire de me rendre ce qu'il me devoit. Mais elle luy fit reponſe qu'elle n'avoit que faire de ſes dettes, qu'elle étoit ſeparée, & que tout ce qui étoit dans

le logis lui appartenoit. Comme elle n'estoit point fardée, je vis bien qu'elle parloit du fonds du cœur, ce qui me surprit beaucoup, principalement aprés en avoir usé si obligeamment avec elle. Je lui dis donc qu'elle fist bien reflexion à ce qu'elle disoit, que si j'allois conter son ingratitude, j'allois la décrier tellement, que personne ne voudroit plus venir loger chez elle : qu'elle sçavoit bien en conscience que l'argent que j'avois donné, avoit servi aux necessités de sa maison, ce que je luy avois fait remarquer exprés, afin qu'elle n'en pretendit cause d'ignorance : que de me refuser une chose si juste, étoit bien loin d'avoir de la reconnoissance de ce que j'avois fait pour elle : que ce n'estoit pas pour le lui reprocher, mais qu'elle ne meritoit pas que j'en eusse usé si honnestement. Enfin je lui en dis plus que les quarante pistolles ne valoient, mais quoi que je pusse faisse, je ne la pus resoudre à me payer, son mari eu beau se mettre en colere, il n'y réüssit pas mieux que moy. Je luy rens cette justice de croire qu'il y fit tout ce qu'il put, du moins il s'y prit comme si c'eût esté son dessein, car il n'en demeura pas aux paroles, il y joignit quelque coups de poing, & si je ne me fusse mis entre deux, j'aurois eu le plaisir de voir qui auroit esté le plus fort. En effet, elle ne se laissa pas battre sans se revancher, & un autre que moy se seroit sans doute donné cette comedie pour son argent. Ce mary voyant que je l'empeschois de poursuivre ce qu'il avoit commencé, me dit qu'il estoit au desespoir d'avoir une si méchante femme, & si deraisonnable, que neanmoins je n'y perdrois rien, & qu'à mesure qu'il feroit de l'argent, il me l'aporteroit. Il falut bien me contenter de ces paroles, n'en pouvant pas arracher davantage. Mais comme il y a beaucoup de difference entre promettre, & tenir, non seulement il ne s'en est pas ressouvenu, mais même toutes les fois qu'il me voit, il cherche à s'es-

quiver. J'ay envoyé deux ou trois fois chez luy pour lui dire qu'un honnête homme n'avoit que sa parole ; mais soit qu'il ne se soucie pas de l'être, ou qu'il ne soit pas en état de me payer, tantôt il n'y est pas pour mes gens, quoi qu'il y soit pour tous les autres, & tantôt il donne de si méchantes excuses, que c'est vouloir perdre son temps que d'y envoyer davantage. Le plaisant encore de tout cela, est que sa femme y voyant venir un jour mon laquais lui dit que s'il ne sortoit, elle luy alloit arracher le visage, que j'étois cause qu'ils n'avoient plus personne, & que depuis l'accident qui m'étoit arrivé, on fuyoit sa maison comme si c'eût esté un coupe gorge.

Je ne demeurai gueres dans ma nouvelle demeure du faux bourg St. Germain, un de mes amis qui se marioit à la campagne m'ayant mandé, je me rendis chez lui, où je trouvai bonne compagnie. Comme c'etoit un Gentilhomme riche, qui n'avois pas envie de se ruïner, il suivoit une certaine maxime fort en usage aujourdhui chez les gens de qualité, qui est d'aimer beaucoup à regaler les maîtres, mais à n'être point chargé ni des valets, ni des chevaux. Ainsi il avoit fait bâtir une grande hôtellerie à deux cēs pas de chez lui, afin que sous pretexte de n'en point trouver, on ne vint point rompre une loi, qu'il cherchoit à établir. Outre l'utilité qu'il y trouvoit ; cela luy étoit d'ailleurs fort agreable, les petits Gentilshommes vulgairement appellés hoûbereaux, ne le visitoient plus si souvent, car n'ayant pas toûjours dequoi payer la dépense de leur monture, ils aimoient mieux se contenter de leur lard, que de venir faire bonne chere, & qu'il leur en coutât quelque chose. Cela les faisoit un peu gronder, mais comme on ne se soucioit pas trop de tout ce qu'ils pouvoient dire, les honnestes gens n'y prennoient pas garde, & aprouvoient au contraire cette nouveauté qu'ils trouvoient commode. Quoi qu'il en soit, n'ayant

point eu de peine à m'y conformer, j'envoyay mes chevaux & mes valets où étoiēt les autres, & m'en fus voir mon ami. Jamais je ne m'ennuïay moins dans un endroit, que je fis dans celui-là, j'y trouvay toutes sortes de plaisirs, & par dessus tout cela, j'y gagnay quatre cens pistolles. On a coutume de dire que la fortune n'aime que la jeunesse, & c'est une chose dont on auroit bien de la peine à detromper beaucoup de gens; cependant, tout vieux que j'étois, je n'avois pas lieu de m'en plaindre depuis quelque-temps, & si j'avois tenu regître des gains, & des pertes que je pouvois avoir fait, j'aurois bien encore trouvé mille pistolles de bon. Pour n'estre pas en état de les reperdre, je resolus de les mettre à la Caisse des emprunts, sçachant bien qu'en les mettant-là, je ne courois point de risque qu'on me fît banqueroute. Pour cet effet une personne de qualité s'en retournant à Paris, ie le priay de me mettre dans son carosse, resolu de revenir dés que j'aurois fais mon affaire. Je ne menay qu'un laquais avec moy, & en laissay un autre à l'hôtellerie, avec mon valet de chambre, pour avoir soin de mes chevaux. Cependant ie leur donnai ordre de venir au devant de moi, un jour que ie leur marquay, mais ayant dessein de m'emmener mon petit équipage, ils avancerent leur depart de quelques iours, si bien que quand j'arrivay, où ie croyois qu'ils se dussent rendre, il me fut force d'y demeurer; faute d'y trouver ny valets ni chevaux. Je ne sus à quoy attribuer ce manquement, & j'avoüe qu'il ne me tomba pas dans l'esprit l'accident qui m'étoit arrivé. Je crus donc qu'il faloit qu'il fût survenu quelque chose à mon équipage, ou que s'estant fait peut-estre quelque partie de chasse ce jour-là, mon amy s'estoit servy de mes chevaux, on les avoit prêtés à quelqu'un, faute d'en avoir sufisamment dans son écurie.

Ce fut ainsi que ie raisonnai, mais avec peu de

vraisemblance, puis que pour peu de reflexion que j'y eusse fait, j'eusse bien vû que quand même mon ami en auroit manqué ; il n'auroit eu garde da prendre les miens, sçachant que ie devois revenir. J'aurois bien jugé de même, que s'il fut survenu quelque accident à mon petit équipage, j'en aurois eu avis, & que même on m'auroit envoyé quelque voiture à la place, afin que ie m'en pusse aller. Mais comme on est ingenieux à s'abuser soy-même, ie n'eus pas grande inquietude jusques au lendemain. Cependant le soir étant venu, sans que j'eusle aucune nouvelle, ie ne fus plus si tranquile, & commençay à me défier de mon malheur. J'avoüe que ce fut ma faute, & que j'avois vû assez de choses de mon valet de chambre pour m'en defaire. C'étoit le plus grand ivrogne qui fut iamais, & fort souvent quand j'en avois afaire, il étoit à cuver son vin ou sur un lit, ou dans une écurie. J'apris même quand il fut tombé entre mes mains, comme ie le vais dire, qu'il prenoit quelquefois la peine d'aller sur le grand chemin detrousser les passans, mais comme il avoit fait son devoir dans l'accidét qui m'étoit arrivé, & que j'ay raporté ci dessus, cela faisoit que j'en souffrois plus que d'un autre, ne sçachant pas qu'il se mélât d'un métier si dangereux. Quoi qu'il en soit, voulant m'éclaircir du soupçon où ie commençois d'entrer, j'envoyai un homme à l'hôtellerie où ie l'avois laissé, & il me raporta qu'il y avoit déja cinq iours qu'il en étoit parti avec mon laquais, pour venir, disoit-il, au devant de moi. C'en fut assez pour ne me pas laisser lieu de douter de ce qui étoit arrivé, je retournay à Paris pour prendre conseil sur ce que j'avois à faire ; cependant comme mon laquais avoit un frere qui demeuroit au fauxbourg St. Antoine, je m'en fus chez luy, & luy dis qu'il m'avertît quand il le viendroit voir, comme je ne doutois point qu'il ne fit, que je lui pardonnois moyennant qu'il me fit prendre l'autre : que je sçavois bien que de

lui même il auroit esté incapable de faire une friponnerie de cette nature, sans le conseil de mon valet de chambre, qui n'étoit qu'un coquin : que c'étoit lui qui l'avoit débauché, dont j'avois regret, parce que j'avois toûjours eu de l'amitié pour lui : qu'il n'avoit qu'à lui dire toutes ces choses, que depuis cinq ou six ans qu'il étoit à moi, il sçavoit si j'étois homme de parole, & qu'enfin c'étoit le moyen de sauver sa vie, laquelle estoit un grand danger sans cela.

Ce que je disois à celui-ci étoit veritable, je n'avois jamais trouvé un meilleur valet, ni même plus fidele, ainsi il faloit que l'autre l'eût enchanté, si cela se peut dire ainsi, pour lui faire commettre cette faute. Quoi qu'il en soit, dans une maladie qu'il avoit euë, il n'y avoit que cinq ou six mois, j'en avois eu autant de soin que s'il eût esté mon enfant, tellement que me mettant en teste qu'il se ressouviendroit de toutes mes bontez, sur tout s'il n'y avoit que le vin, qui le lui eut fait faire, je me servis de cet expedient. Peu de gens eussent été capables de réüssir par là, car il y a assurément peu de Maistres qui traitent leurs valets si doucement que moy ; mais chacun en use comme bon lui semble, & la meilleure methode n'est pas toûjours celle qui est le plus en usage. La confiance que mon valet eut en ma parole le fit bien venir. Estant venu chez son frere, & ayant apris que je lui pardonnois, il s'en vint me trouver, me disant qu'il ne pouvoit mieux me faire connoître, qu'il ne s'étoit porté à ce qu'il avoit fait que par un méchant conseil qu'en se remettant, comme il faisoit, entre mes mains : qu'il ne tenoit qu'à moy de le faire mourir, qu'il sçavoit bien qu'il avoit merité la mort, mais qu'il esperoit, qu'aprés avoir dit à son frère qu'il pouvoit venir en assurance, je ne voudrois pas en user à la rigueur. Je lui dis qu'il ne devoit rien craindre pourvû qu'il fist ce que je desirois de lui, que s'il étoit vray que mon

valet

valet de chambre l'eust débauché, il devoit me le faire prendre, que c'étoit le moyen de faire sa paix avec moi, sans quoi il n'y avoit rien à faire. Je luy demandai où il étoit, & ce qu'il avoit fait des mes chevaux, à quoy il me répondit que pour pouvoir aller surement, il avoit pris son temps d'arriver à Paris la veille que je m'en devois retourner, qu'ainsi sçachant bien que je n'y étois plus, il les avoit exposés en vente, & en avoit védu un à un marchãd de chevaux dans la ruë St. Martin, au dessus de St. Nicolas des Champs, que pour les deux autres ils étoient au cimetiere St. Jean, dans une hôtellerie où ils étoient décendus.

Ayant oüy ces choses, je luy confirmay la promesse que je lui avois faite de lui pardonner, & cependant je voulus qu'il s'en retournast, afin que l'autre ne se défiast point de ce qui se passoit. Ma resolution estoit de l'aller prendre le lendemain dans son lit, c'est pourquoi je lui dis, que sans faire semblant de rien, il me vint avertir à la pointe du jour à un endroit que je lui marquay, s'il n'y auroit point de danger de paroistre dans la maison. J'avertis les Archers dés le soir, & leur ayant donné rendez-vous à moitié chemin, je voulus être témoin moi même de cette capture. Etant arrivé à l'endroit où je me devois trouver, mon laquais vint, qui me dit qu'il n'avoit pas couché au logis, qu'ainsi je me donnasse bien de garde de faire paroistre le dessein que j'avois, parce que s'il survenoit dans ce tems là je pourrois bien manquer mon coup. Je trouvay qu'il avoit raison, ainsi ayãt envoyé les Archers dans un cabaret, je me reposay sur ses soins. Je crus que l'autre ne manqueroit pas de revenir dans deux ou trois heures, mais mon coquin qui avoit l'argent de mon cheval, étoit à faire bonne vie dans un méchant lieu, tellement que midi ayant frapé, sans que j'en eusse nouvelles, j'aprehẽday que mon laquais ne lui eût dit que je devois me mettre en

campagne pour le prendre. Comme il venoit où j'étois de tems en tems, afin que je m'impatientasse moins, je lui témoignay mon soupçon, & en même temps que s'il m'avoit trompé, je le sçaurois tôt ou tard, & qu'il n'y auroit plus de misericorde pour luy : mais il m'assura qu'il m'avoit été fidele, ce qui mit mon esprit en repos. Je crus donc qu'il reviendroit ce soir, mais j'eus beau atendre jusques à minuit, le drôle ne s'ennuyoit point où il étoit, & il y fut encore tout le lendemain, pendant quoy je fis toûjours le pié de gruë Je ne doutay plus alors que mon laquais ne m'eût trompé, ce qui me mit en si grande colere contre luy, que je pensay mille fois le faire arrester. Mais il me dit qu'il vouloit que je le fisse pendre, si cela se trouvoit veritable ; qu'il commençoit à croire aussi bien que moy qu'il avoit pris la fuite, cependant qu'il ne concevoit pas comment il avoit pû prendre du soupçon. Enfin je crus si bien qu'il n'y avoit plus rien à esperer, que je m'en fus moimême dans l'hôtellerie pour reprendre mes chevaux, mais comme je leur avois fait donner l'avoine avant que de les emmener, l on me vint demander si ce malheureux n'avoit pas un baudrier de telle façon, & qu'on voyoit venir un homme de loin, lequel ressembloit à celuy que j'avois designé. J'envoiay mon laquais qui estoit auprés des chevaux, pour voir si c'étoit luy, & leur ayant dit qu'il iroit l'acoster afin qu'ils ne se méprissent pas, ce leur fut un signal, auquel ils ne se purent méprendre, Et éfet, ayāt reconnu que c'étoit luy-même, il courut au devant de lui sous pretexte de luy dire que s'il étoit revenu plutôt, il auroit trouvé des marchands qui auroient acheté ses chevaux. Mais pendant qu'il l'amusoit ainsi de belles paroles, les archers sauterent sur lui, & comme il tâchoit de se deguerpir d'eux, j'entendis du bruit qui me fit douter de l'affaire, si-bien que je sortois pour leur prêter main forte, en cas qu'il en fût besoin. Dés

qu'il me vit, il sembla qu'on luy eust coupé les bras, & les jambes; tant il est vray que quand un homme voit en face celui à qui il a fait quelque tort, sa conscience est la première à lui reprocher son crime. Aussi ne fit-il plus de resistance, & commençant à implorer ma misericorde, Ah! mon Maistre, me dit-il, Ah! mon Maistre, je vous demande pardon, j'ay oublié de dire qu'avec mes chevaux il avoit aussi emporté mes habits, mon linge, & ma toilette, & qu'il les avoit déja vendus, ou détournés, si bien qu'étant bien aise qu'il me dit ce qu'il en avoit fait, je le fis conduire chez un Commissaire, qui estoit de mes amis, où estant arrivé je luy dis que si je faisois mon devoir, je luy ferois faire son procez; que neâmoins je voulois bien encore avoir la bonté de lui pardonner; pourvû qu'il me restituât ce qu'il m'avoit pris: qu'il me dist donc où étoient mes hardes, & quant à mon cheval, qu'il rendit l'argent qu'il en avoit eu, afin que le marchand qui l'avoit acheté, & que je pouvois faire condamner à me le rendre, ne fust pas obligé à se porter partie contre luy. C'estoit sans doute me mettre non seulement à la raison, mais luy faire encore une grande grace; mais par malheur pour luy, il lui étoit arrivé un petit accident pendant les deux ou trois jours qu'il avoit esté absent. Il avoit trouvé d'honnestes filoux, qui l'avoient invité à joüer, & luy avoient gagné son argent, tellement que bien-loin d'estre en estat de faire ce que je lui disois, il n'avoit pas seulement un sou. Il n'osa m'avoüer ce que je viens de dire, & chercha d'autres excuses pour ne pas faire ce que je lui disois, mais n'ayant pas esté d'assez bonne foy pour croire qu'il avoit esté volé, comme il me vouloit faire accroire, je le fis mener en prison. Cependant pour r'avoir mon cheval du marchand qui l'avoit acheté, sans estre obligé d'entrer en procez, je m'en fus chez luy, où sous pretexte d'en vouloir

avoir un, je me fis montrer le mien. Comme je sçavois ce qu'il lui avoit couté, & le temps qu'il y avoit qu'il le gardoit, il me fut aisé de convenir de prix avec lui, en lui promettant un profit raisonnable. Je lui dis donc de l'amener chez moi, & de venir querir son argent; mais quand il y fut, je lui apris qu'il m'avoit esté volé, & que lui qui étoit marchand devoit mieux prendre garde une autrefois de qui il achetoit de la marchandise. Comme c'estoit un bon homme, & qui n'entendoit point de malice, il se trouva surpris. Cependant il me dit que ne me connoissant point, il vouloit des preuves de ce que je luy disois, surquoy je lui fis réponse qu'il m'estoit fort aise de luy en donner, puis que celui qui m'avoit volé étoit actuellement dans le grand Châtellet : que s'il doutoit de la chose, je m'ofrois de lui faire voir à l'heure même, que nous irions ensemble à la prison, où je me faisois fort de lui faire parler au prisonnier, qui étoit mon Valet de chambre. Il me prit au mot, & nous y étant allés de ce pas, il eut le chagrin de voir que je ne lui avois dit que la verité, ce qui lui devoit bien faire connoître qu'il n'avoit plus rien à pretendre, à moins que le prisonnier n'eust quelque chose. Neanmoins quelque chichaneur lui ayant conseillé de presenter requeste, par laquelle il exposoit que je lui étois venu enlever le cheval de haute lute, il eut permission de le faire saisir, apres quoy prenant le tems que je n'étois pas au logis pour y renvoyer le sergent, celui-cy voulut le faire sortir, sous pretexte de le mener aux saisies mobilieres, mais en effet pour le rendre au marchand avec qui il s'entendoit. Ainsi je n'eusse eu recours aprés cela que contre un miserable, dont la femme m'auroit encore payé peut être d'une separation, comme avoit fait celle du Baigneur. Mais mon hôte ne le voulut pas permettre, & aima mieux s'en rendre gardien. Cette procedure me jetta

dans un procés, que j'avois voulu éviter, & ayant pris conseil là dessus, on me dit qu'il faloit que je demandasse main levée. Comme j'estois logé au faux bourg S. Germain, je me trouvay du nouveau Chastellet, où Mr. Girardin tenoit alors le siege; & comme il est fort obligeant, sur tout pour les personnes de qualité, il ne me fit pas aller deux fois chez lui, pour lui demander audience. Ma cause étoit si juste, que j'obtins tout d'une voix ce que je demandois. Cependant je fus obligé de donner caution jusques à ce que le procés de mon Valet de chãbre fût fait & parfait, lequel se poursuivit à la requeste du Procureur General. Car un de mes amis qui étoit du métier, avoit fait ensorte que je ne me portasse point partie, me disant que le Roi avoit meilleur moyen que moi de faire pendre les voleurs. Et effet, c'estoit toûjours trois ou quatre cens francs qu'il m'épargnoit, dequoy je luy étois obligé.

Pour satisfaire à la sentence dont je viens de parler je presentay un marchand de ma connoissance pour caution & ayant fait sa soubmission au greffe, je crus cette affaire terminée, laquelle neanmoins eut une étrange suite pour moy. Mon Valet de chambre avant que d'estre à mon service avoit servi le Marquis de l'Aigle Gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé la fille du Marquis de Rarey, personne de peu de naissance, mais qui pour s'estre allié à une Maison de qualité, & avoir quelque merite personnel, avoit esté en consideration tant qu'il avoit vécu, J'avois été de ses amis, & sa fille qui m'avoit vû chez luy plusieurs fois sçachant que j'estois le Maistre de l'ancien domestique de son mari, me vint trouver pour me prier de lui faire grace : qu'elle feroit ensorte que je n'y perdois rien, & qu'elle m'en donnoit sa parole. Je lui fis réponse que je ne demandois pas mieux, & que prevenant sa priere j'avois fais moimême cette proposition au prisonnier : qu'ainsi

j'étois faché qu'elle ne me demandât qu'une chose si facile à lui accorder, que j'avois toûjours été serviteur de Mr. son pere, & que n'estant pas moins le sien, elle pouvoit conter sur tout ce qui dependroit de moi. Cependant que j'aprehendois bien que nous ne trouvassions de la difficulté dãs son entreprise, que l'homme dont il étoit question, étant entre les mains de la Justice, n'en sortiroit pas comme elle voudroit : qu'il nous faloit voir des gens du métier, pour nous dire comme il nous y falloit prẽdre, afin que nous ne nous embarquassions point mal à propos. Elle trouva que j'avois raison, & m'ayant fait monter dans son carrosse, nous nous en fumes chéz le Greffier qui étoit de ses amis. Il nous dit qu'à la verité, la chose étoit plus difficile qu'elle n'estoit devant que j'eusse fait mettre mon valet de chambre en prison, mais qu'elle n'étoit pas sans remede : que cela dépendoit toûjours de la deposition des temoins, & que comme je n'en avois point fait encore entendre, j'estois le maistre de leur faire dire ce que je voudrois.

Madame de l'Aigle témoignant être bien aise de cet expedient, me dit qu'il nous en faloit servir, & me reiterant les promesses qu'elle m'avoit faites, je la quittay, prevenu que j'en verrois bientôt l'execution. Mais deux ou trois jours aprés elle vint me retrouver, & me dire, qu'elle étoit au desespoir de m'avoir donné une parole qu'elle ne pouvoit me tenir : que ce qu'elle en avoit fait n'etoit que sur celle que lui avoit donné le prisonnier, mais que maintenant il disoit qu'il ne pouvoit trouver d'argent, que pour rendre au Marchand de chevaux : qu'ainsi à moins que je ne fusse d'humeur à lui vouloir faire quelque grace, il y avoit aparence que c'estoit un homme perdu. Ce retour me surprit d'une femme comme elle, qui devoit avoir pris ses mesures, & que d'ailleurs j'avois cru dans la volonté de lui rendre ce service, sans qu'il eût besoin d'avoir recours à d'autres. Je ne pus

m'empescher de lui témoigner surquoi elle me répondit qu'elle faisoit plus que je ne pensois pour lui, que c'étoit elle qui donnoit l'argent pour satisfaire le Marchand de chevaux, & que ne pouvant faire davantage, elle m'exhortoit à perdre aussi quelque chose de mon costé, pour sauver un malheureux. Je vous avoüe que je ne le devois pas faire, aprés la parole qu'elle m'avoit donnée la premiere fois, mais considerant que je n'en serois pas mieux, quand je ferois pendre un miserable, je luy dis qu'il n'y avoit rien qu'on ne fist à sa consideration, & que puis qu'elle le vouloit, c'estoit une chose faite. Nous nous separâmes ainsi aprés qu'elle m'eût fait de grands remerciemens sur ma generosité; & comme ce n'est pas une affaire d'un jour qu'une procedure criminelle, je crus, que sans estre obligé d'en atendre l'issuë, je pouvois aller faire un voyage, que je diffrois depuis quelque tems. J'ay dit cy-dessus que j'avois eu le bras cassé en allant voir le Pere d'Aviano, & qu'aprés estre tombé entre les mains d'un Chirurgien ignorant, j'avois esté obligé d'avoir recours au boureau de Ruremonde, qui m'avoit donné quelque secours. Cependant soit qu'il manquât encore quelque chose au soulagement qu'il m'avoit aporté, ou comme il est plus vrai semblable, qu'on se ressente toûjours de ces sortes d'accidens, sur tout quand on commence à devenir sur l'âge, j'avois toûjours eu depuis quelques petites douleurs, principalemét quand le tems vouloit changer. J'avois assemblé là dessus toute la Faculté de Medecine, & toute celle de St. Côme, & elles n'avoient point trouvé ni l'une ni l'autre de meilleur remede, que de m'en aller à Barbottans, pres des Pirennées, lieu ainsi nommé à cause des bains qu'on y va prendre, qui ne sont pas comme les autres. Car ce n'est pas une eau claire dans laquelle on se baigne, mais une espece de bouë, dont neanmoins la vertu est si grande, qu'elle fait merveilles pour ceux qui ont quel-

que debilité de nerfs, ou qui ont été assez malheureux comme moi d'avoir eu quelque bras, ou quelque jambe de cassez. Devant que de partir, je fus prendre congé de la Marquise de l'Aigle, à qui je dis que mon départ n'empêcheroit point qu'on ne fist tout ce qu'elle voudroit, que je laissois ordre aux témoins d'aller prendre sa volonté, avant que de paroître devant le Juge, & que puis que le Greffier nous avoit dit que tout dépendoit de leur deposition, elle auroit lieu d'estre contente.

Ie partis ainsi me fiant à sa parole, & étant bien éloigné de croire qu'une femme de condition, & avec qui j'en usois si honnestement, fût capable de manquer une seconde fois à ce qu'elle m'avoit promis, je m'en allai sans inquietude. Cependant comme elle avoit épousé un Normand, & que les gens de ce païs-là ne sont pas seulement habiles en chicane, mais qu'ils tiennent encore pour maxime, qu'un homme ne doit jamais être esclave de sa parole, elle ne me vit pas plutôt hors de Paris, qu'elle voulut me faire voir qu'elle avoit pris les mœurs, & les manieres de la nation qu'elle estoit allée habiter. Aprés avoir fait deposer toutes choses comme elle voulut, selon l'ordre que j'avois donné aux témoins, au lieu d'executer de bonne foy les conventions que nous avions faites ensemble, elle fit dire au prisonnier, que bien loin de m'avoir volé, comme je l'accusois, il n'avoit fait qu'executer mes ordres: que n'ayant point d'argent à luy envoyer pour payer la dépense de mes gens, & de mes chevaux, je lui avois laissé ordre de bouche de vendre mes hardes; que s'il avoit vendu en suite un cheval, ce n'avoit été que pour faire subsister les deux autres, ne m'ayāt point trouvé à Paris. Si j'eusse esté sur les lieux, il m'auroit esté facile de détruire toutes ces faussetez, mais mon Procureur, & mes témoins ayant ordre, comme je viens de dire, de faire tout ce que cette femme voudroit, ils crurent que ce n'estoit que pour

rendre le prisonnier plus blanc que neige. Ainsi bien loin de me défendre, ils me laisserent condamner aux dépens, à des interêts à l'égard du prisonnier, & en outre à rendre au Marchand de chevaux la somme de quatre cens cinquante livres, qui étoit le prix du cheval, avec l'interest du jour qu'il l'avoit acheté. Voilà sans doute une étrange affaire pour un homme qui avoit le bon droit de son côté, & un grãd triomphe pour un maraut, qui devoit être pendu. Cependant tout ce que je viens de dire n'est rien en comparaison de la suite. Le Marchand de chevaux ayant levé sa sentence, fit faire commandement à ma caution de lui payer la somme à laquelle j'estois condamné, & cette procedure étant arrivée justement dans un temps qu'il venoit de payer plusieurs lettres de change, & que même on venoit d'en protester une contre lui faute de payement, il se vit sans argent, & sans amis, pour y mettre remede. J'ai peine à parler de cela sans me sentir encore émû de colere contre Madame de l'Aigle, dont l'infidelité étoit cause de tout ce desordre, & j'avoüe que quand je vins à le sçavoir, il n'y auroit eu aucune consideration qui m'eut pu empêcher de me vẽger, si j'eusse eu affaire à un homme. Cependant pour finir le recit de cette malheureuse affaire, qui m'a fait autant de peine que pas une autre, quoy qu'il m'en fût arrivé en ma vie d'assez épineuses, comme j'en fais juge le lecteur, vingt quatre heures aprés le commandement, dont j'ay parlé cy-dessus, le Marchand de chevaux fit saisir, & les delais étant expirez, sans qu'on lui donnât satisfaction, il fit transporter les meubles & la marchandise de celui qui avoit répondu pour moi, sur le lieu où l'on a coutume de vendre les choses saisies. Je laisse à penser quel fracas cela fit à un Marchand, il ne sut faire autre chose que de me sommer de faire cesser cette procedure, faute dequoy il protesta de tous dépens, domages, & interests.

J'étois en chemin pendant que tout cela se passoit, & étant bien éloigné de croire qu'il me dût arriver de telles affaires, je n'avois donné ordre de m'écrire, que quand je serois arrivé à Barbottans: Ainsi quoy qu'on m'adressast diverses lettres dans les lieux de mon passage, comme je n'en estois point averti, il me fut impossible de les recevoir, & par conse[q]uent d'y faire réponse. C'est une chose étrange que parmi un nombre infini de gēs, qui se tuoient de me dire tous les jours qu'ils étoient mes amis, il ne s'en trouva pas un qui voulût donner cinquante pistoles, pour arrester le cours de toutes ces poursuites. Ils m'auroient fait sans doute un grand plaisir,& de plus auroient sauvé un grand affront à celui qui avoit répondu pour moy. Car ces sortes de gens n'estant jamais sans avoir quelques creanciers, ils lui tomberent sur les bras, & le croyant perdu sans ressource, puis qu'il n'avoit pu donner remede à si peu de chose, ils poursuivirent la vente de ses effets, conjointement avec le Marchand de chevaux. Il perdit ainsi en un seul jour tout ce qu'il avoit, & qui pis est, tout son credit,& j'en eus avis en arrivant à Barbottans par un nombre infini de lettres,qui me vinrent de tous costés. L'avis arrivoit un peu tard pour y remedier. Cependant comme ce n'étoit pas la faute de ceux qui m'écrivoient, tout mon ressentiment tomba sur la Marquise de l'Aigle. Je n'entreprendray point de representer quelle fut ma colere,cela n'est pas possible au point où elle étoit, il ne me vint que des pensées de vengeance,& il faloit que je l'eusse gravée bien avant dans mon ame, pour faire ce que je fis. Je n'avois entrepris un si grand voyage, cōme j'ai dit ci-devant, que dans l'esperāce de me mieux porter, au lieu d'essayer du moins si cela me ré[u]ssiroit, puis que j'étois sur les lieux, je m'en revins sur mes pas, resolu de tout mettre en usage plutôt que d'en avoir le démêti. J'ay dit ci-dessus que l'on m'avoit dit que mon valet de chā-

bre avoit été voler sur le grand chemin, je m'informai adroitement quelles preuves on en avoit, & en ayant apris plus qu'il n'en faloit pour le perdre, il ne fut plus question que de sçavoir où on le pourroit trouver. La chose ne fut pas si dificile que je le pensois, ayant donné ordre à un de mes laquais de quiter son justau corps de couleur, & d'aller à la maison du Marquis de l'Aigle, sous pretexte de chercher condition, il sût qu'il estoit rentré avec lui, & que ce bon Normand ne se mettoit gueres en peine de qui il se servît, pourvû qu'il ne donnast gueres de gages. En effet, c'étoit la raison pourquoi il l'avoit repris, & il étoit homme ainsi à ne pas manquer ses avantages quand il les trouvoit.

Etant assuré où étoit le gîte, je mis les fers au feu, pour avoir un decret. Et l'ayant obtenu, je ne me resolus pas seulement de le faire mettre à execution, mais de faire prendre encore mon coquin chez lui, afin que l'affront luy en fut plus grand. Pour cet effet, je fis tout ce qui restoit à faire pour cela; & ayant mis trente archers en campagne, depeur qu'ils ne trouvassent quelque resistance, ils entrerent dans le logis dés qu'on vint à ouvrir la porte & prirent mon coquin, qui étoit encor au lit. Le marquis de l'Aigle entendant un grand vacarme, se leva promptement pour voir ce que c'estoit. Sa femme en fit de même, & menaça les archers de leur faire donner des coups de baston, pour avoir osé entrer dans la maison d'une personne de sa qualité; mais elle auroit éprouvé bientôt que ces sortes de gens ne se soucient gueres ni de la condition, ni du sexe, il y en avoit déja un ou deux qui luy presentoient le bout du mousqueton, & qui peut-être auroient poussé leur insolence plus avant, si un Commissaire qui estoit à leur teste, ne les eût fait retirer. Cependant comme la difference qu'il y a d'un Commissaire à un archer n'est pas grande, il lui dit que quand ils l'auroient maltraitée, elle n'au-

roit eu que ce qu'elle meritoit, qu'il ne faloit pas ainsi menacer ceux qui prétoient main forte à la Iustice, & qu'il en alloit dresser son procés verbal. Ce fut une grande mortification à une femme aussi glorieuse qu'elle l'estoit, de s'entendre parler de la sorte : cependant elle fut obligée d'avaller tout cela, aussi bien que quelques reproches que j'avois dit à un Archer de luy faire, si elle paroissoit. Cela fit qu'elle se douta aussi-tost que c'étoit moy qui faisois prendre leur domestique, & comme son mari, & celle entendoient la chicane aussi bien qu'un Procureur, ils crurent que j'en aurois encore le démenti, s'imaginant que ce n'estoit que pour la même affaire. En effet, en matiere de crime, on ne sçauroit remettre un homme en Justice, quand il est un fois absous, & quelques nouvelles preuves qu'il y ait contre lui, il se moque de ses ennemis. Cela les consola de l'affront qu'ils venoient de recevoir, & s'en faisant une affaire d'honneur, ils monterent aussi tost en carrosse pour aller lever eux-mêmes l'écroue du prisonnier. Mais leur surprise fut grande, quand ils virent qu'il y avoit bien une autre affaire sur le tapis, ainsi s'en retournans tout confus, ils n'oserent se méler ouvertement d'une chose, où il y avoit du vol de grand chemin. Ils se contenterent donc d'agir sous main, & de faire agir leurs amis, mais il auroit falu qu'ils eussent eu plus de credit qu'ils n'en avoient les uns & les autres, pour sauver un coquin, dont le crime étoit clair comme le jour. Il fut donc condamné à estre rompu, & tout ce qu'ils purent faire pour luy, c'est qu'au lieu de l'estre tout vif, comme il le meritoit, car il avoit aussi assassiné, il fut étranglé auparavant,

Cette vengeance à laquelle j'avois esté occupé, n'avoit pas empeschée de songer à terminer le different que j'avois avec celui, qui pour avoir répondu pour moi, avoit soufert ce que j'ay raporté

cy-dessus, il m'avoit fait condamner à tous ses dépens, dommages, & interests, & il étoit juste que je lui donnasse quelque chose, & même quelque chose de considerable. En effet, quoy que je ne fusse pas cause qu'il eût des creanciers, c'étoit moi qui l'étois de ce qu'il étoit arrivé du desordres dans ses affaires. Je lui off. is donc deux mille frans, & ensuite mille écus, mais il me rebuta comme si je lui eusse fait quelque grande injure, ne pretendant pas moins que cinq ou six fois autant. Il disoit pour ses raisons qu'on lui avoit vendu ses marchandises pour la moitié moins qu'elles ne valoient, que c'étoit moi qui étois obligé de porter cette perte, qui montoit déja à plus de quatre mille écus : qu'outre cela, j'étois cause qu'il avoit fermé sa boutique, où il faisoit tous les jours un gain considerable ; qu'il faloit que j'entrasse aussi en consideration, que devant qu'il pût s'établir d'un autre costé, & qu'il pût rentrer en credit, il se passeroit bien du tems : que c'estoit ce que l'on apelloit domages, & interests, & que je ne voudrois pas que pour m'avoir voulu rendre service, il fut reduit lui, sa femme & ses enfans à aller demander l'aumône. Mais c'estoit lui qui vouloit m'y envoyer, si je l'eusse voulu croire, ainsi comme ce qu'il me demandoit alloit à une somme exorbitante, ainsi que je viens de dire, je me vis obligé malgré moi d'entrer en procez avec lui. Il se termina à mon avantage, au lieu de mille écus que je lui off. ois, je ne fus condamné qu'à la moitié, mais ce qu'il avoit souffert pour moi, voulant que je me montrasse genereux, je lui donnay toujours la même somme.

Voilà quelle fut l'issuë de cette affaire, que je continuerois d'appeller malheureuse, si ce n'est qu'elle a servi à me faire voir, qu'on n'est en ce monde que pour avoir de la peine. En effet, considerant qu'il ne s'y rencontre que des chagrins, & des afflictions, j'ay fait à la fin ce que je devois

faire il y a bien du temps. Je me suis enfin retiré dans une maison religieuse, où accablé d'années, & des incommoditez inseparables d'une si grande vieillesse, je n'atens plus que la derniere heure, dans laquelle il plaira à Dieu de m'appeller.

FIN.





TABLE

DES PRINCIPALES

Matieres contenuës dans les Memoires du C. de R. mises par ordre Alphabetique.

A

Saint

B

D

Debauche.

F

Feuquieres.

I

M

O

Monsieur le Duc d'Orleans.

P

Paix.

Monsieur l'Electeur Palatin.

Parlement de Paris.

Paroles.

Monsieur de Pilois.

Monsieur Rochefort.

F I N.

